Notes et Croquis du Pays Noir

NOS BONS JÉSUITES

ÉTUDE VÉCUE

DE

MŒURS CLÉRICALES CONTEMPORAINES

PAR

LÉO TAXIL

PARIS

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION

5, RUE DE SAVOIE, 5

1902

TOUS DROITS RÉSERVÉS

NOS BONS JÉSUITES

8°Y²
21043

DU MÊME AUTEUR

Pour Paraître prochainement :

A LA MÊME LIBRAIRIE

LE PROCÈS

D'UNE

INNOCENTE

FAISANT SUITE A

NOS BONS JÉSUITES

2e VOLUME DE LA SÉRIE :

NOTES ET CROQUIS DU PAYS NOIR

Notes et Croquis du Pays Noir

NOS BONS JÉSUITES

ÉTUDE VÉCUE

DE

MŒURS CLÉRICALES CONTEMPORAINES

PAR

LÉO TAXIL

PARIS

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION

5, RUE DE SAVOIE, 5

1902

Tous droits réservés

NOTES ET CROQUIS DU PAYS NOIR

Les côtés sérieux d'une mystification.

Le sage, dit-on, pèche sept fois par jour. On peut ajouter, à plus forte raison : il n'est personne, même parmi les plus intelligents ou les plus malins, qui n'ait commis, dans sa vie, au moins une grosse sottise, ce qu'en langage vulgaire on appelle « une belle gaffe ». N'ayant pas la moindre prétention au génie, je reconnais bien volontiers, pour mon compte, que ma petite existence est fort abondante tant en fautes regrettables qu'en sottises parfaitement idiotes.

Sans entreprendre leur énumération, dont la longueur aurait d'ailleurs, pour résultat certain, d'assommer le lecteur, j'en citerai pourtant une, de ces gaffes, qui est demeurée, à mes yeux, comme un acte de monumentale bêtise. C'était en 1881 ; les électeurs ayant été convoqués brusquement (manœuvre gouvermentale) pour le renouvellement de la Chambre des députés, des amis, dans quatre arrondissements, m'invitèrent à poser ma candidature ; la cervelle naïvement troublée par leurs louanges, je me laissai convaincre, et me décidai pour l'arrondissement de Narbonne.

En n'envisageant l'aventure qu'au point de vue pratique, c'était déjà inepte, puisque je me rendais sur

un terrain nullement préparé, avec huit jours en tout devant moi, étranger au pays, et ayant en face deux concurrents locaux, qui travaillaient depuis longtemps le corps électoral. J'arrivai à Narbonne le 12 août, et le scrutin était pour le 21 ; la circonscription comptait soixante-et-onze communes, je n'en pus visiter que quatorze ; je tombai dans cet arrondissement comme un chien dans un jeu de quilles. Mais ce qui me stupéfie encore, quand je songe à cette folle équipée, c'est que j'obtins tout de même 2,279 voix ; chiffre consigné dans le *Journal Officiel*. Mes amis, d'une confiance robuste en l'avenir, me disaient, après la proclamation du vote : « Au moins, ne croyez pas que c'est un four ! Tout au contraire, c'est un solide jalon bien planté ; nous allons, plus que jamais, faire de la propagande en votre faveur, et dans quatre ans, aux prochaines élections, vous passerez haut la main ! » Le sous-préfet, pensant peut-être de même, me ménageait ; et, en effet, le vainqueur de 1881 ne fut pas réélu, son triomphe n'ayant servi qu'à mettre en lumière son absolue nullité.

Mais la sottise de mon cas personnel ne résidait pas uniquement dans le fait de la candidature impromptue. Ce qui est absurde au plus haut degré, c'est de prétendre, quand on occupe un poste d'écrivain de combat, devenir en même temps un personnage politique. La lutte par la plume, voilà la véritable indépendance, en effet ; on est alors jugé directement par la masse du public, qui vous apprécie ou vous dédaigne, et l'on se rit des petites méchancetés des bons confrères. Par contre, si l'on a fait un seul pas pour entrer sur la scène politique, on suscite contre soi de véritables haines, celles de tous les ambitieux qui aspirent à l'assiette au beurre ; si l'on a décroché la timbale qui

vous donne le titre d'honorable, on devient l'esclave des combinaisons ministérielles ou des combinaisons anti-ministérielles, ce qui revient au même sous le rapport de la chaîne qu'on s'est bénévolement mise au cou, et, en outre, — qu'on me passe ce mot gaulois, — on ne peut plus faire un pet, sans avoir à en rendre compte à ses électeurs.

Ça, de la liberté?... Ah! non, certes !... Le parlementarisme, les fonctions publiques, voilà le pire esclavage pour un écrivain de combat. Vacquerie l'avait bien compris ainsi, lui qui ne se laissa jamais prendre à l'amorce des candidatures, qui aurait pu être vingt fois député, sénateur, ministre, et qui voulut rester journaliste purement et simplement.

Et Voltaire, le voit-on, s'il avait eu l'ambition de devenir homme d'Etat?... Sans aucun doute, il n'aurait eu qu'à lever le doigt pour être le directeur politique du gouvernement, non seulement en France, mais en beaucoup d'autres pays d'Europe, lui qui fut traité de pair à pair par tant de princes; or, ne fût-il pas le sage des sages en se contentant de sa gloire littéraire et philosophique, dont l'indépendance lui était chère, tandis que, même le premier fonctionnaire, même roi, il eût vu mille intrigues miner son piédestal ?... Transportez sa vie à quelques années de distance ; supposez-lui cinquante ou soixante ans au temps des Mirabeau et des Robespierre; imaginez-le membre d'une assemblée politique, chef de parti, leader de la Révolution, et, la main sur la conscience, dites si ce Voltaire, qui est la plus belle expression du génie français et de l'esprit humain, dites s'il aurait été respecté, dans le tumulte des passions parlementaires?... Non! on ne lui aurait pas tenu compte de l'*Essai sur les Mœurs*, du *Dictionnaire Philosophique* et de ses innombrables chefs d'œu-

vre de pensée libre ; qu'il eût siégé parmi les Girondins ou parmi les Montagnards, il se serait vu décrété suspect pour *Zaïre* et pour *Mahomet*, accusé de trahison pour son séjour à l'abbaye de Senones, et finalement, déclaré contre-révolutionnaire par Fouquier-Tinville, la soi-disant justice du peuple, c'est-à-dire la haine aveugle des rivalités politiques, l'aurait envoyé éternuer dans la lunette de Sanson.

En ce qui me concerne, il ne me fallut pas longtemps pour constater, par les résultats, combien stupide avait été ma gaffe d'août 1881. Quatre ans après, mes amis narbonnais revinrent à la charge ; je reçus aussi des propositions de comités d'autres arrondissements, notamment de Lodève (Hérault) et de Vierzon (Cher). Je déclinai toute offre de candidature.

Au surplus, en 1885, la leçon de l'expérience n'était pas seule à déterminer mon refus d'une nouvelle tentative de ce genre. J'avais alors arrêté mon projet de mystifier Rome infaillible et de voir de près le monde clérical, pendant tout le temps nécessaire à une étude complète ; le siège le plus assuré de député n'était pas capable de me faire abandonner un plan profondément médité et assez bien conçu, et cette ruse de guerre, dont j'allais prendre l'entière responsabilité, à mes risques et périls, me paraissait tellement délicieuse, que pour rien au monde je n'y eusse renoncé. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que ce mirifique projet n'était pas trop mal combiné, puisqu'il réussit au-delà de toute espérance, et que le pape lui-même, malgré les lumières du divin pigeon, donna en plein dans le panneau, sans compter les cardinaux, archevêques et autres prélats de moindre importance.

Je sais bien que d'anciens et bons amis n'en sont pas encore revenus, et que ceux qui devinèrent ma

tactique furent rares et se tinrent cois, devant l'explosion de colère des innombrables anti-cléricaux par qui je fus qualifié de rénégat et de traître. Aujourd'hui même, il m'arrive de recevoir, de temps en temps, une lettre où l'on me conjure d'avouer une faiblesse, — évidemment regrettée sitôt commise, m'insinue-t-on, — et où l'on me dit, avec une amitié touchante, que, les services que j'ai pu rendre à la cause de la libre-pensée l'emportant dans la balance, la tache de mon aberration de 1885 sera lavée par un tel aveu.

Mille remerciements, chers amis. Seulement, permettez-moi de vous répondre à tous dans ces lignes; et je vous annonce ici qu'il n'est point besoin d'un grand nombre d'années, pour que tout homme de bonne foi convienne que ma pseudo-conversion a été une mystification, et rien autre: une mystification dont les côtés sérieux apparaîtront plus nettement chaque jour; une mystification dont chacun, peu à peu, appréciera la très réelle utilité.

Laissez faire et laissez dire. Celui qui garde l'indépendance de sa plume et ne veut pas d'autre arme, celui qui s'est volontairement mis dans l'impossibilité de céder jamais à la moindre tentation ambitieuse, et qui, de la sorte, ne gêne plus aucun appétit politique, celui-là ne saurait s'émouvoir des légendes bêtes, que cette mystification extraordinaire, incompréhensible pour beaucoup, devait forcément engendrer. Que m'importent les criailleries d'un camp ou de l'autre! Est-ce que les jalousies mesquines et les rancunes intéressées d'aujourd'hui pèseront d'un poids quelconque, lorsque nos arrière-petits-fils jugeront froidement les faits?...

Un grand dictionnaire, me consacrant une biographie, d'ailleurs remplie d'inexactitudes, a été jusqu'à insinuer

que Léon XIII m'avait versé la somme rondelette d'un million pour me posséder enfin dans le giron de la sainte Église ; un autre biographe du lendemain de ma pseudo-conversion m'a gratifié d'un magnifique château, que j'aurais acheté en Suisse, dans les derniers jours de 1885. Que voulez-vous que je réponde à ces âneries ? Où est-il, le château ? où a-t-il passé, le million ? Il n'y a qu'à hausser les épaules. Discuter cela serait perdre du temps. Quand je serai mort, on constatera que j'ai toujours vécu à peu près comme un ours, sans train de maison, m'estimant très heureux d'une existence simple, et que les calotins, lorsqu'ils m'ont cru des leurs, loin de m'offrir les présents d'Artaxercès, m'accablaient de demandes d'argent, sous prétexte d'œuvres saintes des espèces les plus variées, tout autant de vulgaires carottes, imaginées pour le bien de mon âme, en expiation de mes péchés passés ; le Pactole n'aurait pas suffi à désaltérer ces gaillards-là.

J'ai fait allusion tout à l'heure à Voltaire, et je reviens à ce grand homme, auprès de qui nous tous, écrivains libres-penseurs de l'époque actuelle, nous ne sommes que des fourmis, des cirons. D'autre part, les contemporains de Voltaire me semblent avoir été doués d'un esprit fort subtil, d'une intelligence remarquablement ouverte ; si, de nos jours, un aveu est à faire, c'est que nous marchons à reculons, au lieu d'avancer. Car, enfin, si quelqu'un, au XVIIIe siècle, s'est payé la tête du pape et des moines, c'est l'auteur de *Zaïre* et de *Mahomet*, c'est l'hôte des bénédictins de Senones ; et quand, après avoir mystifié, de 1732 à 1756, soit pendant vingt-quatre années consécutives, les représentants les plus hauts et les plus officiels de la superstition romaine, il a déballé toute sa moisson adroitement récoltée chez l'ennemi, grâce à sa joyeuse ruse, il n'est

personne, parmi les philosophes encyclopédistes, qui lui reprocha sa conduite. L'éclat de rire, qui salua Voltaire comme d'un applaudissement approbatif, fut universel.

En 1732, à la grande édification des dévots, Voltaire faisait représenter *Zaire*, tragédie archi-chrétienne, dans la note du *Polyeucte* de Corneille et de l'*Athalie* de Racine. En cette même année, il écrivait le conte très anti-clérical, *la Mule du Pape*, mais se gardait bien de le publier : il avait aussi en réserve ses *Lettres Philosophiques*, écrites en 1726 et 1727, et qu'il ne mit au jour que lorsqu'il jugea le moment venu de jeter le masque.

En 1740, il écrivait, pour une publication longtemps postérieure, son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, condamné par la Cour de Rome le 21 novembre 1757, un an après la première édition complète, ouvrage qui n'a jamais cessé d'horripiler les cléricaux. « Son *Essai sur les mœurs*, dit Mgr Guérin, n'est qu'une longue diatribe, plutôt qu'une histoire, contre le sacerdoce catholique. »

Or, tandis qu'il tenait secret ce manuscrit, un des meilleurs ouvrages pour l'écrasement de l'infâme, il donnait au public en 1742, son *Mahomet*, autre tragédie bien chère alors aux fanatiques bigots, puis, quand il la publia en 1745, il la dédia au pape en personne, lequel avala et dégusta comme du lait la lettre suivante de l'auteur :

AU PAPE BENOIT XIV,

Très Saint Père,

Votre Sainteté voudra bien pardonner la liberté que prend un des plus humbles, mais un des plus grands admirateurs de la vertu, de consacrer au chef de la vérité de religion un écrit contre le fondateur d'une religion fausse et barbare.

A qui pourrais-je plus convenablement adresser la satire de la cruauté et des erreurs d'un faux prophète, qu'au Vicaire et à l'imitateur d'un Dieu de paix et de vérité?

Que Votre Sainteté daigne permettre que je mette à ses pieds et le livre et l'auteur. J'ose lui demander sa protection pour l'un, et sa bénédiction pour l'autre. C'est avec ces sentiments d'une profonde vénération que je me prosterne, et que je baise vos pieds sacrés.

VOLTAIRE.

Paris, 17 août 1745.

En même temps, Voltaire envoyait à Benoît XIV, pour mettre au bas de son portrait, un distique latin des plus élogieux. Gloire de Rome, père du globe, instructeur du monde par ses bulles pontificales, ornement de l'univers par ses vertus, rien n'y manquait ; un coup d'encensoir à casser le nez du pape.

Illuminé par l'Esprit-Saint, le 14e Benoît répondit :

Benoit XIV, Pape, à son cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Il y a quelques semaines, on me présenta de votre part votre admirable tragédie de *Mahomet*, que j'ai lue avec un très vif plaisir. Le cardinal Passionei me donna ensuite en votre nom le beau poème de *Fontenoi*. M. Leprotti m'a communiqué votre distique pour mon portrait; et le cardinal Valenti me remit hier votre lettre du 17 août. Chacune de ces marques de bonté mériterait un remerciement particulier ; mais vous voudrez bien que j'unisse ces différentes attentions pour vous en rendre des actions de grâces générales. Vous ne devez pas douter de la grande estime que m'inspire un mérite aussi reconnu que le vôtre.

(Suit une dissertation au sujet d'une prétendue faute de prosodie qu'un critique avait cru voir dans le distique latin, et le pape cite des vers de Virgile à l'appui de son approbation du distique, qu'il trouve parfait. Il termine ainsi :)

Quoique vous soyez partie intéressée dans ce différend, nous avons une si haute idée de votre franchise et de votre droiture, que nous n'hésitons pas de vous faire juge entre votre critique et nous. Il ne nous reste plus qu'à vous donner notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, en la basilique de Sainte-Marie-Majeure, le 19 septembre 1745, la sixième année de notre pontificat.

BENOIT XIV.

Avec sa bénédiction, le pape envoya à Voltaire des médailles, dont plusieurs étaient à son effigie. Le mystificateur, en le remerciant, saisit le prétexte de l'incident du distique pour proclamer l'infaillibilité pontificale. Savourez, je vous prie :

Les traits de Votre Saiateté ne sont pas mieux exprimés dans les médailles dont elle m'a gratifié par une bonté toute particulière, que ceux de son esprit et de son caractère dans la lettre dont elle a daigné m'honorer. Je mets à ses pieds mes très humbles et très vives actions de grâces.

Je suis obligé de reconnaitre **son infaillibilité** dans les décisions littéraires, **comme dans les autres choses plus respectables**... C'est avec les sentiments de la plus profonde vénération et de la plus vive gratitude que je baise vos pieds sacrés. (Œuvres complètes de Voltaire, édition Garnier, tome 4, page 105.)

Mais, à cette époque, les ouvrages anti-catholiques, auxquels Voltaire travaillait, n'étaient connus que d'un petit cercle d'intimes ; il ne s'était pas compromis vis-à-vis de la cour de Rome. Au contraire, quand je voulus, moi aussi, tâter le pouls au dogme de l'infaillibilité, j'avais un lourd bagage de quinze années d'impiété notoire ; la mystification était plus difficile. Néanmoins j'eus, à mon tour, ma bénédiction pontificale. Pour cela, je n'expédiai à Léon XIII ni tragédie, ni distique, mais un porte-plume artistique, que je fis exécuter à son intention par les grands orfèvres parisiens Mellerio frères, un chef-d'œuvre d'or travaillé, avec incrustation d'un brillant splendide, un merveilleux bijou qui me coûta de onze à douze cents francs. Je l'envoyai à Léon XIII,

lors du cinquantième anniversaire de sa première messe. Il y eut, au Vatican, une exposition des offrandes reçues par le pape à l'occasion de ce jubilé ; et mon excellent Léon XIII avait été tellement charmé de mon porte-plume, qu'il le fit figurer sous vitrine entre le cadeau du maréchal de Mac-Mahon et celui de la reine Victoria.

Bien entendu, dans ma lettre d'envoi, je me prosternais aussi profondément que Voltaire, et je baisais les pieds sacrés avec une vénération non moins convaincue. Quant au divin pigeon, s'il n'était qu'une buse en 1745, personne n'osera prétendre qu'il était devenu un aigle en 1888 ; car voici ma bénédiction pontificale qu'il dicta, une bénédiction à rendre jaloux tous les Veuillot, et transmise par le secrétaire des Brefs aux Princes ; rien que ça de luxe !...

Bref du Saint-Père à son cher fils Gabriel Jogand-Pagès, dit Léo Taxil.

(Très illustre Seigneur), (1)

Sa Sainteté, le Souverain Pontife Léon XIII, a reçu avec une paternelle bienveillance, l'hommage de respect et de vénération, que vous lui avez exprimé, par votre lettre et votre présent, à l'occasion de la cinquantième année de sa consécration sacerdotale. Mais ce qui l'a le plus vivement touché, c'est la preuve, contenue dans votre lettre, de vos excellentes résolutions, et la noble détermination que vous avez prise de consacrer désormais, avec constance et dévouement, vos facultés, vos travaux et vos forces à la défense et à l'honneur du Saint-Siège et de l'Eglise Catholique.

1. Afin qu'on constate la fidélité de la traduction, voici le texte officiel en latin, tel qu'il m'a été envoyé par ordre de Léon XIII :

Perillustris Domine,

Observantiæ et venerationis officium quod Leoni XIII, Pontifici Maximo, anno quinquagesimo exeunte sacerdotalis consecrationis Eius,

La Bonté Divine *a voulu* que, abandonnant le camp des ennemis de l'Eglise, vous recouvriez votre dignité et votre liberté ; c'est pourquoi le Très Saint Père vous décerne ses encouragements, afin que, par cette grandeur d'âme et cette fermeté, dont votre lettre contient le témoignage, vous répondiez avec ardeur à la Grâce Divine et que vous en recueilliez les plus sérieux fruits, afin que, demeurant un salutaire exemple pour les multitudes vous assuriez à votre nom la vraie gloire et à vous-même le réel bonheur.

En attendant, Sa Sainteté vous transmet, par mon ministère, l'expression de sa reconnaissance au sujet du présent que vous lui avait offert. D'un cœur paternel, le Souverain Pontife Léon XIII demande pour vous dans sa prière des grâces abondantes et fécondes et le puissant secours du Ciel. Sa Sainteté désire que le présage de cette protection divine soit la Bénédiction Apostolique qu'elle vous accorde très affectueusement dans le Seigneur.

tum litteris ad Eum datis, tum munere oblato exhibuisti, Sanctitas Sua paternâ benignitate excepit. Potissimum autem Ei placuit optimæ tuæ voluntatis testificatio tuis consignata litteris, et nobile propositum, tua nempe consilia studia vires ad Sanctæ Sedis et Catholicæ Ecclesiæ defensionem et honorem constanter fideliterque conferendi.

Cum Tibi divina benignitas dederit, ut Ecclesiæ hostium castris relictis, tuam dignitatem libertatemque recuperaveris, stimulos Tibi addit Pater Sanctissimus, ut eâ magnitudine et firmitate animi quam in tuis litteris prodis, divino beneficio respondeas alacriter, quâ ex re eos præclaros fructus referes, ut salutari multorum exemplo veræ tui nominis gloriæ solidæque tuæ felicitati prospicias.

Interea Tibi Santitas Sua ob munus oblatum grati animi officium meo ministerio persolvit, uberem propitiamque vim divini præsidii, paterno animo implorat, cuius auspicem esse cupit Apostolicam Benedictionem, quam Tibi peramanter in Domino impertit.

Dum hæc Tibi nomine Pontificis Maximi significare gaudeo, libenter oblatâ occasione utor, ut meam sinceram existimationem Tibi profitear, quâ sum ex animo.

Tui, Perillustris Domine,

Devotus Famulus,

✝ CHARLES NOCELLA,

Sanctissimi Domini ab epistolis ad Viros Principes

Romæ, die V Aprilis,
Anno MDCCCLXXXVIII.

Je suis heureux de vous notifier ces choses au nom du Souverain Pontife, et je profite de l'occasion qui se présente ainsi de vous dire la sincère estime que j'ai pour vous, et avec laquelle je suis de cœur, très illustre Seigneur, votre dévoué serviteur.

✝ Charles Nocella,

Secrétaire pontifical des Brefs aux Princes.

Rome, le 5 avril 1888.

Dégagez votre pensée de tout parti pris, vous qui me lisez en ce moment, et mettez-vous un instant à ma place. Rendez-vous compte de ma jubilation, à la lecture de cette épître pour laquelle l'indivisible Trinité dictait elle-même chaque mot à son vicaire infaillible. Admirez Jéhovah joyeux de ma conversion, « *que sa bonté divine a voulue* », le bon Jésus attendri, et le Saint-Esprit battant des ailes ; quel bonheur pour tous les trois, qui ne font qu'un !... Je suis à mille coudées au-dessous de Voltaire ; mais j'ose dire que Voltaire n'a pas eu une aussi affectueuse embrassade. La tragédie de *Mahomet* et le distique latin pour le portrait de Benoit XIV avaient bouché l'œil au pigeon ; mon porte-plume le lui a crevé, et sa bénédiction en a été délirante.

Du coup, me voici mis sur le même pied que les majestés catholiques ; pour me notifier les grâces pontificales, il ne fallait personne autre que le secrétaire spécial qui correspond avec la reine d'Espagne et l'empereur d'Autriche. Amis rares qui avez eu l'intuition de ma mystification, riez de bon cœur maintenant, et demandez à ceux qui crurent à une trahison, si ce ne fut pas la plus amusante farce destinée à démontrer la blague de l'infaillibilité.

Je passe les bénédictions de cardinaux, archevêques, évêques ; leur collection remplirait un gros volume ;

ici, d'ailleurs, elle serait fastidieuse, et elle n'ajoute rien à la preuve de la jobardise du Vatican.

Poursuivons l'histoire de Voltaire. Si j'ai eu tort de m'inspirer de sa stratégie, il faudrait le flétrir, avant de me blâmer.

Malgré les bonnes relations qu'il s'était ménagées avec les princes de l'Eglise, — et sa correspondance en fait foi, — Voltaire ne se jugeait pas suffisamment documenté. Il pensa qu'un séjour dans un couvent lui était nécessaire ; c'est en 1748 qu'il en conçut le projet. Il avait, cependant, écrit en 1746 *Cosi-Sancta*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort, et il avait fait jouer, en 1747, à Sceaux, *la Dévote*, entre amis, chez la duchesse du Maine. Ses travaux anti-chrétiens étaient toujours tenus secrets.

Voici la lettre qu'il adressa de Lunéville, le 13 février 1748, à dom Calmet, supérieur de l'abbaye de Senones :

Monsieur l'abbé,

Je préfère la retraite à la cour, et les grands hommes aux rois. J'aurais la plus grande envie de passer quelques semaines avec vous et vos livres. Il ne me faudrait qu'une cellule chaude, et pourvu que j'eusse du potage gras, un peu de mouton et des œufs, j'aimerais mieux cette heureuse et sainte frugalité qu'une chère royale.

Enfin, monsieur l'abbé, je ne veux pas avoir à me reprocher d'avoir été si près de vous et n'avoir point eu l'honneur de vous voir. Je veux m'instruire avec celui dont les saints livres m'ont formé, et aller puiser à la source. Je vous en demande la permission.

Je serai un de vos moines ; ce sera Paul qui ira visiter Antoine. Mandez-moi si vous voudrez bien me recevoir en solitaire ; en ce cas, je profiterai de la première occasion que je trouverai ici pour aller dans le séjour de la science et de la sagesse.

J'ai l'honneur, etc.

VOLTAIRE.

Pour des raisons qu'on ignore, il ajourna ce plan de métamorphose monastique ; c'est seulement en 1754 qu'il l'exécuta. Rien n'est plus divertissant que sa correspondance avec le comte et la comtesse d'Argental, les seuls amis qui paraissent avoir été dans le secret de cette mystification, dont il tira une précieuse récolte d'observations et d'arguments pour les objections à la Bible ; c'est à l'abbaye de Senones qu'il puisa la plus grande partie des critiques réunies contre les Livres Saints, critiques judicieuses qu'il reproduisit, en même temps que les réponses embarrassées des docteurs ecclésiastiques, réponses grotesques dans leur fatras théologal. Afin de ne pas éveiller les soupçons des moines, il assistait pieusement à la messe chaque matin, communiait autant qu'il fallait pour l'édification des révérends pères, si bien que les bénédictins étaient enchantés de leur néophyte.

Il était convenu, entre lui et les d'Argental, que, sitôt sa récolte de documents effectuée à Senones, il irait les rejoindre à Plombières pour prendre les eaux. Ah ! il s'ennuie à mourir, à l'abbaye bénédictine ; mais il faut qu'il en soit ainsi, pour être mieux armé contre l'Eglise.

Voici quelques extraits de ses lettres secrètes au comte d'Argental (édition Garnier frères, tome 38, pages 226 et suivantes), et qu'il signe *le moine Voltaire :*

12 juin 1754. — Me voici bénédictin dans l'abbaye de Senones, avec dom Calmet, l'auteur des *Commentaires sur la Bible*, au milieu d'une bibliothèque de douze mille volumes, en attendant que vous m'appeliez dans votre sphère. Je quitterai le cloître, dès que vous me l'ordonnerez ; mais je ne le quitterai pas pour le monde, auquel j'ai un peu renoncé ; je ne le quitterai que pour vous.

16 juin. — J'attends votre décision. Je suis ici *un moine* soumis aux ordres de mon abbé, et je n'attends que votre obédience... Savez-vous bien que je ne suis point en France, que Senones est

terre d'empire, et que je ne dépends que du pape pour le spirituel? Je lis ici, ne vous déplaise, les Pères et les Conciles. Vous me remettrez peut-être au régime de la tragédie, quand j'aurai le bonheur de vous revoir.

20 juin. — Vous me laissez faire, mon cher et respectable ami, un long noviciat dans ma Thébaïde... Je suis comme une fille passionnée qui s'est jetée dans un couvent, en attendant que son amant puisse l'enlever. C'est une étrange destinée que je sois si près de vous, et que je n'aie pu encore vous voir... J'ignore tout dans mon tombeau; ressuscitez-moi.

24 juin. — Pauvre moine, je comptais venir, il y a quinze jours dans votre paradis de Plombières, où est mon âme, du jour que vous y êtes arrivés ; mais voilà qui est bien plaisant d'être en couvent, et de dire *Benedicite*, au lieu d'être avec vous. Je m'occupe avec dom Mabillon, dom Martène, dom Thuillier, dom Ruinart. Les antiquailles où je me suis condamné sont bien respectables; mais cela ne me console pas de votre absence. Dès qu'il sera possible de fermer mon paquet, je m'embarquerai. Lazare ira se rendre à votre piscine.

Quoi qu'on en puisse penser, il est incontestable que Voltaire n'a pas hésité à se faire passagèrement bénédictin, dans l'intérêt de sa lutte anti-catholique ; c'est un fait acquis à l'histoire. En vain, nos libres-penseurs d'aujourd'hui, gens à courte vue, passent sous silence cet acte important de sa vie.

Il alla se faire bénédictin à Senones, écrit Raoul d'Argental (*Histoire complète de la vie de Voltaire*, page 235). C'était, disait-il, une bonne ruse de guerre d'aller chez ses ennemis se pourvoir d'artillerie contre eux. Il aurait fait plus de cas de la bibliothèque luthérienne de Gotha que des livres orthodoxes des bénédictins de Senones ; mais on se sert de ce qu'on a. Il trouva pourtant de bonne prise et de bonne portée, pour ses projets de campagne anti-biblique, les armes que lui fournit l'arsenal de dom Calmet. Quand il fut parti, le docte religieux écrivait à son néophyte, pour l'entretenir dans les bons sentiments que celui-ci lui avait montrés,et le loup échappé de la bergerie, gardant encore à distance sa peau de mouton, répondit par des regrets d'avoir quitté une si respectable et charmante solitude, où

son âme, disait-il, trouvait bien plus de secours que son corps à Plombières, et par l'envoi reconnaissant et moqueur de livres hérétiques, pour la bibliothèque de l'abbaye.

Quant à moi, qui ai suivi encore en ceci l'exemple de Voltaire, on verra, par la publication que j'entreprends aujourd'hui, que la fréquentation des moines a été pour moi fort instructive ; si je l'ai recherchée aussi par ruse, ce fut également dans le seul but de me mettre en mesure de renseigner complètement et de documenter mes contemporains.

Enfin, Voltaire crut nécessaire de pousser les choses jusqu'à communier en public ; il en fit dresser acte par notaire. Et ceci eut lieu à Ferney même, c'est-à-dire à une époque où il avait fourni au monde toutes ses preuves d'anti-catholicisme. Il est possible qu'aujourd'hui on ne comprenne plus une telle conduite ; mais cette leçon de suprême moquerie a été donnée par notre maître immortel, et elle restera.

Entre autres amis, la marquise du Deffant écrivait à Voltaire ceci, de Paris, le 15 avril 1769 :

« Hâtez-vous de me rendre raison de la nouvelle qu'on débite, et qui a fait tomber tous les autres sujets de conversation. M. de Voltaire, dit-on, a communié en présence de témoins, et il en a fait passer acte par-devant notaire !

« Le fait est-il vrai ?... Que voulez-vous que vos amis pensent ? doivent-ils garder leur sérieux ? peuvent-ils se laisser aller à l'envie de rire ?... Pourquoi ne les avez-vous pas avertis ?... Ce trait est si nouveau, si ineffable, que je ne puis comprendre quel a été votre dessein. »

Voici brièvement ce qui s'était passé. L'année précédente, l'évêque d'Annecy, dont le diocèse comprenait la paroisse de Ferney, avait tenté d'amener Voltaire à rétracter ses ouvrages contre le catholicisme. La correspondance entre l'évêque Biord et lui est fort curieuse,

mais très longue (tome 46 des œuvres complètes, édition Garnier, pages 14, 15, 16, 18, 19, 28, 29, 33, 34, 35, 37 et 38). L'un écrivait en prêtre fanatique, s'imaginant terrifier Voltaire en insistant sur son grand âge et lui annonçant sa comparution peut-être prochaine au tribunal de Sabaoth et Cie; le patriarche de Ferney répondait, spirituellement comme toujours, mais, en somme, en envoyant promener le prélat. A chaque lettre, celui-ci s'aigrit davantage et devient tout fiel et vinaigre, tandis que Voltaire s'amuse de lui, de plus en plus. Finalement, l'évêque Biord écrivit au curé de Ferney que, si jamais Voltaire, au cours d'une maladie, le faisait appeler dans un moment de crainte de la mort, il eût bien soin de mettre à profit la circonstance pour exiger une rétractation complète et signée. D'autre part, le Biord, vexé de son échec, se mit à débiter, à tort et à travers, mille commérages contre son diocésain récalcitrant; il en vint jusqu'à écrire au roi.

Voltaire, ayant connaissance de ces instructions au curé, aussi bien que des potins épiscopaux, saisit l'occasion d'une maladie, d'ailleurs sans danger, pour requérir le viatique de l'abbé Gros, curé de Ferney; il s'attendait bien aux exigences du saint homme. Le curé, ne pouvant obtenir sa rétractation, tergiverse. Voltaire le lanterne jusqu'à une date qui, de temps immémorial, a été le grand jour des mystifications. Bref, le 1er avril 1769, Voltaire, ayant eu soin d'aposter un notaire et des témoins dans sa chambre, déclare, pour toute confession, qu'il pardonne à ses calomniateurs, c'est-à-dire à l'évêque d'Annecy, et le curé tout ahuri, perdant un peu la tête, administre à Voltaire son pain à cacheter.

« Ayant mon Dieu dans ma bouche, prononce Voltaire, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui

n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins. » (Procès verbal de Me Raffoz, notaire à Ferney, en date du 1er avril 1769, à neuf heures du matin ; le document se trouve en entier à la page 304 du tome 46.)

L'événement fit grand tapage, ainsi que Voltaire l'avait prévu. Il répondit à la marquise du Deffant et à ses autres amis, pour les renseigner sur son déjeuner eucharistique et public.

Voici, notamment, en quels termes il en parle au comte d'Argental, dans sa lettre du 8 mai (même tome, page 330) :

« Mes chers anges sont tout ébouriffés d'un tel déjeuner pardevant notaire. ON NE PEUT DONNER UNE PLUS GRANDE MARQUE DE MÉPRIS POUR CES FACÉTIES QUE DE LES JOUER SOI-MÊME. »

Restons-en sur ce mot. Evidemment, il n'est pas pour entrer dans la cervelle des Joseph Prud'homme du rationalisme contemporain ; mais Gavroche le comprend, et Gavroche n'est pas bête !...

Ce petit acte comique est en dehors de la grande mystification de Voltaire béni par le pape, à *tu* et à *toi* avec les cardinaux, hébergé par les moines. Je me suis contenté, pour ma part, de douze années d'une fumisterie analogue, et le moment me paraît venu d'établir que, loin d'être une maladroite sottise, une « gaffe », comme beaucoup l'ont cru, elle avait des côtés extrêmement sérieux, en me fournissant le seul moyen possible de faire une étude complète, qui m'était indispensable.

Il ne suffisait pas, en effet, d'avoir combattu par le ridicule le dogme orgueilleux, ni d'avoir fait revivre, sous forme de romans historiques, quelques drames anciens de la cruauté fanatique et de la débauche sacerdotale. Il fallait, en outre, prendre sur le vif, photographier la société cléricale contemporaine ; cette société,

je l'avais à peine entrevue dans ma jeunesse, puisque j'ai vécu séparé de ma famille depuis l'âge de quinze ans.

Et je commence aujourd'hui l'œuvre d'étude vécue.

Nos cléricaux actuels forment un monde extrêmement complexe, qu'on ignore tout-à-fait, si l'on ne s'est pas mêlé assez longtemps à son existence ; tout au moins, en ne l'ayant pas coudoyé chaque jour pendant des années, en s'étant abstenu de pénétrer dans son intimité, on s'expose, lorsqu'on veut le décrire, à commettre, à chaque page, des méprises et des confusions.

A côté de laïcs et de prêtres, plus athées que d'Holbach, mais vivant hypocritement de la religion, capables de tous les crimes, à côté de ces malfaiteurs de la pire espèce, mille fois plus dangereux que Cartouche et Mandrin, il y a des êtres à l'âme bonne, d'un cœur simple, dont on doit déplorer l'aveuglement; car ils croient agir pour le bien, en se faisant les complices inconscients du mal. J'ai rencontré là des hommes d'une honnêteté admirable, malgré leur fanatisme, tels que le baron Tristan Lambert, Auguste Roussel, le chanoine Schorderet, de Fribourg, le chanoine Mustel, de Coutances, et bien d'autres.

Quant à la haute Eglise, en voyant de près ses princes rouges et violets, l'observateur se rend bientôt compte de leur mentalité générale. Le type de l'évêque Myriel n'est qu'une exception, de plus en plus rare. D'autres prélats, d'une catégorie qui n'est guère plus nombreuse, mais qui ne tend pas à diminuer, sont de véritables déments, des maniaques à idée fixe, dont le Vatican se sert, en ce sens qu'ils entraînent, sans compromettre Rome, une foule de bigots, complètement abrutis ; j'ai connu et quelque peu fréquenté deux de ces évêques, fous à doucher. En résumé, hors de ces exceptions, presque tous ne croient pas un mot de ce qu'ils enseignent

et sont les premiers à rire de la naïveté des fidèles.

Dans le troupeau des ouailles, les genres sont considérablement variés. Quelle mine inépuisable pour le sceptique qui a bien pris tout son temps, afin d'examiner à loisir les uns et les autres !...

Un genre, plus nombreux qu'on ne pourrait supposer, est celui que nulle fantaisie dogmatique ne déconcerte. Il y a de ces naïfs, qui non seulement n'ont aucune hésitation à accepter n'importe quel article de foi proclamé par Rome, mais qui encore vivent dans une perpétuelle attente de quelque dogme nouveau ; au fond, ils regrettent de ne pas avoir assez d'absurdités à croire. Je sais des dévotes qui seraient au comble du bonheur si la vierge-mère était dans l'eucharistie avec son divin fils. Le pape n'a pas à se gêner ; il peut l'y mettre quand il lui plaira, et même y loger aussi saint Joseph et son lys par-dessus le marché ; ces braves gens mangeront la sainte famille tout entière avec ravissement. Ou encore si Léon XIII ou son successeur veut modifier la légende de Jonas, ça prendra très bien ; au lieu du poisson avaleur du prophète, qu'il décrète que c'est Jonas qui a avalé la baleine, et les bons dévots n'en seront aucunement surpris.

Mon but étant d'éviter les personnalités irritantes, j'ai adopté un procédé de description qui empêchera de m'accuser d'avoir cherché un succès de scandale :

1° Mettre en relief les divers types de personnages les plus caractéristiques appartenant au monde clérical contemporain, et cela sans viser personne en particulier ; en d'autres termes, réunir plusieurs types vrais, du même genre, et les synthétiser en un seul personnage créé pour l'intérêt de l'action.

2° Faire passer cette action, non point dans des milieux imaginaires, ainsi que cela a généralement lieu

dans les romans, mais dans des milieux réels, bien existant de nos jours même, et fidèlement photographiés.

3° Pour donner de la vie à ces personnages-types, que je place dans un décor exact, les mettre en mouvement au moyen d'une action, comme s'il s'agissait d'un roman ordinaire; mais n'admettre dans cette action, en fait d'intrigues et d'épisodes, que des scènes toutes rigoureusement vraies en tant que possibilité, soit comme reproduisant des faits acquis à l'histoire de l'Église et des congrégations, soit comme étant la résultante des doctrines professées.

Par exemple, dans ce premier volume, l'intérieur de l'évêque Freppel, la villa Manrèze, etc., ne sont pas des décors de fantaisie ; le faussaire à l'usage des disciples de Loyola n'est pas une imagination de romancier ; les finasseries du jésuite de robe courte contre les jésuites de robe longue ne sont pas inventées ; le parallèle entre les cambrioleurs vulgaires et les compagnons de Jésus est mathématiquement exact, à l'avantage des premiers ; le chanoine, qui représente dans l'action le clergé séculier entre les mains des jésuites est absolument vrai, quoique ne désignant aucune personnalité ; plusieurs types sont fondus dans le personnage du directeur de Bethléem ; plusieurs, dans celui du viveur clérical, que la débauche mène au ramollissement ; plusieurs, dans les personnages de Kopfer, Timoteo, Greluche, Ramoneau ; quant à Dolorès, je n'ai choisi qu'un type pour la dépeindre, mais le genre est nombreux ; l'abbé Louis Nerval existe, mais infiniment rare ; la veuve Paturin représente une abondante espèce, et tous les extravagants sanctuaires, où elle se rend tour à tour en pèlerinage, sont authentiques.

Maintenant, le lecteur jugera.

Paris, le 15 mai 1901.

NOS BONS JÉSUITES

I

HUMBLE ASILE DE LA PAIX DES AMES

— Oui, chère et bonne dame, il faut remercier le Ciel qui vous comble de ses faveurs... Certes, je n'hésite pas à reconnaître que votre fils Louis ne serait pas à sa place dans notre Compagnie ; mais, néanmoins, la Providence lui ayant donné la vocation ecclésiastique, il s'est engagé résolument dans cette voie de dévouement, de sacrifice ; il est un excellent prêtre...

— Sans doute, mon père... Pourtant, quelle joie pour moi, s'il s'était élevé à un plus haut degré de perfection ! s'il avait mis ses efforts à se faire agréer par l'Ordre illustre et vénéré qui compte déjà deux membres de notre famille !...

— Deux ?... Oh ! n'hésitez pas à dire trois, madame la comtesse... Le monde ignore, il est vrai, que votre fille nous est directement attachée... Peu importe cette ignorance, qui est, d'ailleurs, nécessaire ; en réalité, la mère Saint-Joachim est des nôtres... N'est-ce pas son saint oncle, le R. P. Xavier Nerval, dont je m'honore d'être le disciple, n'est-ce pas lui qui, avec l'approbation de notre général et l'autorisation du souverain pontife, a fondé l'Institut de Notre-Dame de la

Consolation, que votre vertueuse fille dirige avec tan de zèle et d'intelligence ?... Ah ! ma chère et bonne dame, combien vous devez être heureuse et fière de votre famille !... une famille de saints !...

Cet entretien avait lieu, le mercredi 30 mai 1894, au premier étage d'une maison de la rue de Narbonne, entre un révérend père jésuite et une noble dame bien connue au faubourg Saint-Germain, veuve du colonel Nerval de Stolberg, comte du pape.

De la comtesse, au type andalou le plus pur, nul n'aurait pu soupçonner l'âge, si les mauvaises langues, envieuses, ne s'étaient fait une règle de répéter à tout propos que sa fille, la supérieure générale des Dames de la Consolation avait passé la quarantaine ; c'était une manière indirecte de dire que la colonelle touchait à son soixantième automne, si même elle ne l'avait franchi. Mais, narguant l'envie de tant d'autres, d'une génération au-dessous d'elle, et même de trente ans, qui ne la valaient pas comme femme, elle continuait plus que jamais à être l'objet d'un étonnement admit ratif dans les salons, les années passant sur elle sanlui apporter une ride.

Cela tenait du prodige, murmurait-on à la ronde.

Par quel miracle de beauté de race avait-elle ainsi conservé, dans la maturité de l'âge, cette souplesse de taille, cette cambrure des reins, cette grâce tombante des épaules, et cette allure nerveuse qui faisait d'elle encore et toujours une enchanteresse ? Comment, malgré le temps, le rayon de ses yeux de velours caressait-il encore, comme à vingt ans ?

Toute sa personne était un triomphant défi à la vieillesse, qui semblait d'avance s'avouer vaincue. Oui, toujours jeune, la belle Dolorès, avec ses grands yeux noirs, sous la frange sombre de leurs cils, que, dans

sa coquetterie native, elle agrandissait savamment, par un accroche-cœur hardiment plaqué sur la tempe ; toujours jeune et splendide, avec sa chevelure opulente, noire comme la crinière d'un cheval arabe, encadrant sa jolie tête pâle, d'une finesse de camée, et quelque peu mutine ; toujours captivante, un charme des yeux !

Le R. P. Kopfer, son interlocuteur, homme de cinquante-trois ans, portait bien, lui, au contraire, son âge, quoique bien taillé, robuste et d'un corps droit : mais sa verdeur indiquait seulement une santé magnifique, une force vigoureuse ; car, d'autre part, le crâne dénudé, les tempes grises, le front sillonné de plis, les lèvres flétries, les paupières fripées, marquaient les années accumulées, malgré le feu du regard, qui brillait d'un éclair d'acier, seule jeunesse de la physionomie, avec les dents bien plantées et soigneusement entretenues.

La noble dame et son directeur de conscience causaient ainsi, celui-ci prodigue de bonnes paroles, lors qu'ils furent interrompus par un « toc-toc » frappé à la porte avec une certaine instance.

— Entrez, fit le jésuite.

Benoît, domestique religieux à la face glabre, vint parler à voix basse au révérend.

— C'est l'horloger Grob, dit-il, qui veut vous voir ; mais il a les yeux hors de la tête, comme un fou... Je lui ai dit que j'allais m'assurer si vous y étiez... Faut-il le prier de repasser un autre jour ? ou bien, dois-je le faire attendre ?... Je vous assure qu'il n'est pas dans son assiette ordinaire ; il a la figure tellement bouleversée, qu'il m'a fait peur.

— Dites-lui que dans quelques instants je serai tout à lui

Frère Benoît se retira.

Alors, Kopfer, s'adressant à la comtesse, reprit l'entretien, mais pour le conclure :

— Envisagez votre bonheur, chère et bonne dame, en vous en remettant à Dieu. S'il est dans ses desseins que l'abbé Louis Nerval demeure attaché au clergé séculier, s'il veut le maintenir hors de notre Compagnie, sachez vous incliner devant les décrets de sa divine sagesse. Peut-être le bon Dieu appelle-t-il ce pieux enfant à des destinées plus brillantes que celle de notre simple sacerdoce... Eh ! qui sait si votre bien-aimé fils n'atteindra pas un jour aux honneurs de l'épiscopat ?

La comtesse releva la tête à ce mot.

— Vous croyez, mon père ? interrogea-t-elle.

— Il me semble que je le pressens, en ce moment même, ici, au souvenir du vaillant évêque qui habitait cet appartement, et qui illustra la tribune législative en luttant contre l'impiété de notre malheureux temps... En tout cas, mes vœux et mes prières accompagnent toujours le cher Louis, vous le savez, dans la mission que la Providence lui a confiée... Au plaisir de vous revoir, madame la comtesse.

— A bientôt, mon bon père... Vous m'avez réconfortée ; merci, merci !

Elle sortit par une porte ; peu après, une autre porte de la même chambre s'ouvrait, et frère Benoît introduisit un vieillard, qui aussitôt se précipita aux pieds du jésuite, dans une crise de larmes.

— Voyons, voyons, cher monsieur Grob ; calmez-vous, fit Kopfer en le relevant et l'obligeant à s'asseoir... Qu'y a-t-il, mon ami ? qu'y a-t-il ?

— Ah ! révérend père, quel malheur !... Si vous ne me venez pas en aide, je suis perdu, déshonoré !... Ah ! triste vie, où je n'ai que d'affreuses désillusions !... Si

je n'avais pas pensé à vous, je me serais tué tout à l'heure, quand j'ai découvert ce qui fait ma ruine et son épouvantable cause.

— Ne parlez pas ainsi, mon pauvre monsieur Grob... Expliquez-moi plutôt ce qui vous arrive, et nous verrons alors s'il m'est possible de vous être utile,

Nous ne reproduirons pas cette partie de la conversation entre le vieillard désespéré et le R. P. Kopfer. En effet, l'horloger Grob s'exprimait par phrases entrecoupées de sanglots, auxquelles seul pouvait comprendre un homme déjà au courant de la majeure partie des choses. Mieux vaut donc exposer, en la résumant, l'histoire même de ce visiteur.

Matthias Grob était né en 1835, à Genève ; sa naissance avait coûté la vie à sa mère. Edmond Grob, le père, confia le bébé non à une nourrice mercenaire, mais à la femme d'un de ses amis de Nyon, Mme Pfluger, qui venait de donner le jour à une petite fille. Les Pfluger étaient protestants libéraux, d'une tolérance très large à l'égard des opinions religieuses ou philosophiques qui n'étaient pas les leurs. La famille Grob était catholique d'origine, mais nullement fanatique, ne se livrant jamais au prosélytisme : Edmond Grob, indifférent même, ne pratiquait plus depuis longtemps ; se conformant aux désirs de sa femme mourante, il la fit enterrer avec le concours de l'Eglise romaine, et le petit Matthias reçut le baptême catholique ; mais ce fut tout.

C'est ainsi que Matthias et sa sœur de lait, Fanny Pfluger, furent élevés ensemble, dans leur prime jeunesse, à Nyon. Or, il advint que Matthias conçut un amour profond pour sa camarade d'enfance, amour dont il garda le secret, étant d'une timidité extrême ; et Fanny, toute à son innocente amitié, ne soupçonna

jamais cette passion. Grand fut le désespoir de Matthias, lorsqu'à dix-huit ans il s'aperçut que Mlle Pfluger en aimait un autre, le jeune Armand Friedli, de six années plus âgé qu'elle, typographe à l'imprimerie de la vieille *Gazette de Lausanne*.

Le jour où Armand fut agréé par la famille Pfluger, l'infortuné Matthias alla longtemps se promener sur les bords du lac, avec des idées noires : cependant, il finit par se faire une raison, maudit sa timidité qui l'avait empêché de se déclarer, et renonça à son projet de suicide. Nul ne se douta de son état d'âme ; sa tristesse passa sur le compte de sa mélancolie habituelle.

Il eut la force de dévorer son chagrin, tâcha de se montrer gai, lors du mariage d'Armand et Fanny, auquel il assista ; bref, il cacha son secret d'amour au plus profond de son cœur.

Armand Friedli monta une petite imprimerie à Nyon, et ses affaires prospérèrent. En 1856, Fanny fut mère ; l'enfant, un garçon, reçut le nom de Léon. Alors, devenu plus taciturne que jamais, Matthias, ne pouvant décidément s'accoutumer au spectacle du bonheur du jeune ménage, prit en horreur le charmant séjour de Nyon, qu'il avait toujours préféré à celui de sa ville natale. En vain, jusqu'alors, Grob père avait essayé de l'attirer à Genève, où il était directeur et propriétaire d'une manufacture d'horlogerie. Cette fois, Matthias, qui était lui-même bon horloger, vint seconder son père.

Mais, s'il évitait, autant que possible, de revoir les Pfluger et les Friedli, il ne pouvait pourtant se soustraire d'une façon absolue à leurs visites, quand les uns ou les autres, pour leurs affaires ou leur agrément, avaient l'occasion de se rendre à Genève ; et, malgré la peine qu'il en ressentait, il lui fallut bien accompagner

quelquefois son père à Nyon et Lausanne, les trois villes étant si proches.

Il vit ainsi grandir jusqu'à huit ans le petit Léon Friedli.

Refusant divers partis qui lui furent proposés, Matthias Grob garda toujours son cœur fidèle à Fanny. Il s'était juré de parler enfin, si elle devenait veuve ; si non, il finirait ses jours en vieux garçon.

En 1864, il prit la résolution de s'éloigner plus encore. Il fit ressortir à son père qu'il ne lui était pas indispensable, quoique celui-ci eût désiré se l'associer. Mais Matthias feignit d'être ambitieux d'aller tenter la fortune à Paris. Cette décision parut au père Grob si extraordinaire, si absurde, qu'il refusa d'ajouter foi aux soi-disant raisons que Matthias invoquait. Alors, le fils, mis au pied du mur, avoua son secret, révéla son mystérieux tourment : la vie lui était impossible en Suisse, puisqu'il lui était impossible d'arracher cet amour de son cœur.

Edmond Grob comprit ; il ne retint plus son enfant. Ce fut donc à l'âge de vingt-neuf ans que Matthias s'était fixé à Paris.

Seulement, avec sa simplicité de goûts et de mœurs, avec son manque total d'initiative, il végéta longtemps. Obligé d'avoir recours à la bourse paternelle dans les heures critiques, il ne se fit que très difficilement une clientèle. Puis, comme il avait beaucoup d'ordre, son économie lui procura l'aisance ; quelques heureuses opérations en joaillerie ajoutèrent à son bien-être, et la fortune sembla un moment lui sourire.

Malheureusement, tandis qu'il s'élevait à Paris, les affaires de son père baissaient à Genève. Edmond Grob, stimulé par la lutte avec les concurrents, principalement des américains qui étaient venus créer une im-

mense manufacture d'horlogerie à côté de la sienne, voulut dès lors faire grand, combina mal ses plans d'extension, n'obtint pas l'augmentation d'exportation qu'il espérait, et fut bientôt écrasé par les frais qu'il s'était imposés et que, pour tenir bon contre la concurrence, il lui était difficile de réduire. Pour comble de malchance, ses meilleurs ouvriers lui furent pris par la manufacture américaine.

Bref, un soir de novembre 1879, Matthias reçut le lugubre télégramme que voici : « Venez vite, malheur irréparable, votre père mort. (Signé :) Céline. »

La signataire était la belle-mère de Matthias ; car Edmond Grob s'était remarié ; il n'avait pas eu d'enfant de cette seconde union. Le vieux manufacturier, réduit à déposer son bilan, après une longue existence entourée de la confiance générale, avait préféré se faire sauter la cervelle, plutôt que de signer son déshonneur commercial ; un suicide à soixante-onze ans !

Tel fut le désastre en présence duquel Matthias se trouva à son retour à Genève. En outre, la veuve de son père avait apporté une dot, dont la reprise était de droit. Matthias, dans ces circonstances tragiques et douloureuses, montra ce que peut un grand cœur. Dès le lendemain des obsèques de son père, il rassembla les créanciers et prit vis-à-vis d'eux des engagements : en effet, malgré le décès, ceux-ci pouvaient faire prononcer la faillite, et Matthias ne voulait pas que la mémoire d'Edmond Grob fut ternie. On procéda à une liquidation amiable : tout ce qui restait, immeubles et biens mobiliers, fut vendu pour le mieux ; la veuve rentra en possession de son avoir total, pour finir modestement ses jours auprès d'une fille de sa sœur ; le reste de l'actif fut partagé au prorata par les créanciers, à qui Matthias abandonna en outre, immédiatement,

toutes ses économies de neuf années d'un labeur opiniâtre ; pour le surplus de la dette paternelle, il signa des billets à différents termes, échelonnés en près de quinze ans ; en un mot, il assumait la responsabilité pleine et entière de la catastrophe, afin que tout fût payé jusqu'au dernier sou.

Ce timide, qui n'osait rien pour lui, était un énergique, dès que l'honneur du nom était en jeu.

Et, de fait, il s'était armé de courage ; il avait repris, avec plus d'économie encore qu'auparavant, sa vie de travail, passant les nuits, se multipliant, mais n'opérant qu'avec prudence. Et il avait fait face à tous ses engagements ; jamais la signature qu'il donna ainsi pour son père n'avait été protestée.

En ce qui concernait son affection indestructible pour sa sœur de lait, il s'était résigné. Il savait qu'Armand et Fanny vivaient toujours ; mais, eux, ils n'avaient plus eu de lui aucune nouvelle. Il entretenait dans son cœur toujours jeune cet amour désormais sans but, comme les vestales antiques veillaient à ne jamais laisser s'éteindre la petite et inutile flamme d'une lampe sacrée.

Un jour, — c'était en 1891, — le hasard le mit en présence d'un adolescent de seize années, enfant sans famille, fruit abandonné de quelque liaison coupable. Son imagination lui suggéra certaines vagues ressemblances entre ce gamin et Léon Friedli, du moins lorsque celui-ci avait eu cet âge. C'était une pure illusion chez Matthias : forme du nez, couleur des yeux et des cheveux, en cela résidait toute la similitude, et rien de plus ; mais cela lui avait suffi. Bien sûr, il était convaincu (sur ce point il ne se trompait pas) que le petit Eugène ne touchait ni de près ni de loin à Armand et à Fanny : cette certitude fut même ce qui le détermina à recueillir cet adolescent sans nom, sans tuteurs ; di-

vers prêtres, qu'il voyait dans le quartier, et plusieurs dames dont il avait la clientèle, lui dirent qu'il accomplissait une bonne action en ne laissant pas Eugène dans la rue. Il l'avait trouvé, échappé d'une bande de saltimbanques.

Le curieux de l'aventure, c'est que les jésuites de la rue de Sèvres s'étaient intéressés à l'enfant. Grob leur avait fait part de sa trouvaille ; les révérends avaient questionné le gamin, s'étaient enquis des nombreuses péripéties de son existence d'enfant abandonné, lui avaient fait conter tout ce qui était demeuré dans sa mémoire, en remontant aussi loin que possible l'épopée bizarre de ses souvenirs de marmot, et dès lors, ils avaient paru, eux aussi, s'attacher à *Ugène*, tout en en laissant complètement la charge à Grob. Le petit bonhomme s'intitulait « Ugène », son nom ayant toujours été prononcé ainsi par les saltimbanques, ses derniers éducateurs.

A dire vrai, Matthias Grob n'avait guère à se féliciter de cette quasi-adoption. Voilà trois ans déjà qu'il avait le gosse, et il n'avait pu réussir encore à en faire quelque chose de bon. Paresseux comme un lézard, sournois malgré sa mine rubiconde et son air éveillé, plus menteur qu'un arracheur de dents, Ugène était le type parfait du petit voyou indécrottable, d'une nature perverse, mais raffinée par une rouerie hypocrite. Avec ça, il avait une physionomie si drôle de jeune singe farceur, que Matthias lui pardonnait régulièrement ses fredaines, n'y voyant que des espièglerics.

De leur côté, les révérends l'attiraient le dimanche dans leurs patronages, c'est-à-dire quand il voulait bien y venir ; car il était d'une indépendance de peau-rouge. Et c'était une fête, lorsqu'on possédait Ugène ! Il amusait toute la société avec ses grimaces et ses cabrioles ;

et, comme il avait parfaitement le sentiment du milieu où il se trouvait, il ne s'émancipait, le fripon, que juste dans la mesure tolérable, ne franchissant jamais les limites nécessaires, gavroche de cercle catholique, habile à flatter les passions fanatiques de ses auditeurs, sachant possible sa voyouserie lorsqu'elle se bornait à s'exercer aux dépens des juifs et des francs-maçons. Lancé sur ce terrain, il était inépuisable; aussi, aumôniers de couvents, ratichons de paroisses, vieilles filles d'archiconfrérie, dames patronnesses d'œuvres quelconques, et frocards de n'importe quel froc, tout ce monde-là raffolait d'Ugène.

Quant à Matthias, le gamin lui plaisait uniquement parce qu'il s'obstinait à trouver sur son visage comme un reflet du souvenir de Léon Friedli, et, par conséquent, de Fanny.

— Si Léon vit, se disait-il, il a aujourd'hui trente-cinq ans; mais, quand il était dans sa dix-neuvième année, il devait être comme Ugène.

En dehors du motif incompréhensible de l'attachement de Grob pour le jeune galopin, dont il s'efforçait en vain de faire un bon sujet, le R. P. Kopfer connaissait à peu près toute l'histoire de l'horloger, ce vieux brave homme, maintenant atteignant la soixantaine, mais voûté déjà par la besogne, accablé par le poids d'une vie pénible qui n'avait eu aucune compensation de bonheur.

Il avait été réduit souvent aux privations, pour acquitter le reliquat de la dette paternelle. Au temps de ses meilleures affaires, il avait pu acquérir, à Levallois-Perret, une petite maison, qu'il louait et dont les revenus étaient absorbés par les créanciers de Genève. Ensuite, lors d'une échéance difficile, il avait hypothéqué l'immeuble; car sa prospérité commerciale n'avait pas duré.

A présent, il en était réduit à de menus travaux, mal payés, pour le compte d'autres horlogers, ceux-ci ayant boutique. Lui, il travaillait en chambre, ayant son logement donnant sur cour, au 97 de la rue du Bac. Le plus clair de ses bénéfices consistait dans les abonnements des maisons bourgeoises, dont il allait périodiquement remonter les pendules; ce genre de clientèle était assez étendu.

Or, le 31 mai était la date de sa dernière échéance. Comme il lui avait été impossible, l'année s'étant trouvée très mauvaise, de mettre de côté les 6,000 francs indispensables, il avait vendu sa maison de Levallois-Perret. Hypothèques remboursées, une vingtaine de mille francs lui étaient restés.

— Et voilà, racontait-il, en pleurant, au R. P. Kopfer; la somme était là depuis lundi, dans le coffre-fort... Aujourd'hui, plus rien! plus rien!... Et la parure de brillants, que Mme la baronne de Picquot m'avait confiée pour réparation... disparus, ces diamants!... Hier mardi, Ugène n'est pas rentré ; j'ai passé toute la nuit à l'attendre... Ce matin, j'ai envoyé Louison à sa recherche de tous côtés ; on ne l'a vu nulle part... Mais je ne croyais qu'à une escapade sans conséquence... Tout à l'heure, voilà que je remarque un dérangement de divers objets... Je m'inquiète; je pressens qu'un vol a été commis, et c'est alors que je constate la disparition de la parure de Mme de Picquot.

Le jésuite écoutait Grob, sans l'interrompre.

— Et voyez, continua l'horloger, comme j'étais à mille lieues de me défier d'Ugène : immédiatement, j'ai attribué ce vol à un jeune homme élégant, de vingt-huit à trente ans environ, qui est venu ce matin reprendre une montre, apportée par lui samedi pour changer le grand ressort qui s'était cassé... Il m'avait donné un

simple prénom : Gontran... J'ai cru me souvenir que, dans sa visite d'avant midi, il s'était approché *de près* de divers objets, qu'il avait touché ceci et cela, comme par curiosité... C'est le voleur des brillants, pensai-je... Puis, tout-à-coup, je me suis rappelé aussi qu'il y a huit jours Ugène me disait en plaisantant : « Bâton ! bâton ! » et il riait, il riait !... Je n'y vis pas malice, et je lui avais demandé pourquoi ce mot et ces rires... Il m'avait répondu, avec un air goguenard : « C'est parce que j'ai envie de m'engager et de me faire militaire pour toujours, afin de gagner le bâton de maréchal ! » Je haussai les épaules, et lui répliquai : « Il n'y a plus de maréchaux »... Or, *bâton* est le mot de la combinaison secrète pour ouvrir ma caisse... Alors, tout à l'heure, quand la pensée de la plaisanterie d'Ugène m'est revenue brusquement à l'esprit, je suis allé au coffre-fort... Je l'ai ouvert en tremblant, révérend père... Vide !... Il était vide... Plus rien !... Les billets de banque, de la vente de Levallois, enlevés !... volés comme la parure de la baronne de Picquot !...

De nouveau, Grob s'effondra, dans une crise de désespoir.

— Mais je ne vois pas, fit le jésuite, en quoi je puis vous être utile en ceci.

— En quoi ? dit l'horloger... Vous seul pouvez me sauver !... Ce malheureux enfant, je ne veux pas que son avenir soit compromis par cette mauvaise action, qui est une folie !... Il faut le rattraper tout de suite, sans mettre en mouvement la police... Un mot de vous, et il sera bientôt découvert... En attendant, rendez-moi le service de faire pour moi une démarche auprès de M^me^ de Picquot, à qui je n'oserai jamais me présenter ; vous lui direz ce qu'il en est ; vous lui ferez prendre patience, pour ses diamants ; ils valent 4,000 francs au

plus... Vous retrouverez le bijoutier à qui Ugène a dû les vendre ; je rembourserai ; car, si votre Ordre consent à s'occuper des recherches, Ugène ne sera pas long à retrouver... Enfin, pour parer au plus pressé, j'ai mis encore en vous mon espoir, en vue de mon échéance de demain ; à votre demande, je n'en doute pas, la procure du Gésù de la rue de Sèvres consentira à m'avancer les 6,000 francs dont j'ai signé le billet... C'est ma dernière échéance ! et j'ai toujours fait honneur à ma signature !... Dites, révérend père, j'ai eu raison de compter sur votre appui, n'est-ce pas ?

Kopfer se recueillit ; puis, d'une voix lente et grave :

— Mon pauvre monsieur Grob, je compâtis à votre mésaventure ; mais, écoutez-moi bien, vous l'avez méritée... Quel besoin aviez-vous de recueillir ce petit polisson d'Ugène ?...

— Tout le monde, y compris les pères, m'en a toujours félicité.

— Moi, je n'ai rien dit ; je n'étais pas à Paris, alors... Si vous voulez, j'accorde qu'on ait approuvé votre premier mouvement... Cependant, vous n'avez pas dû tarder à vous apercevoir que le drôle était un mauvais garnement incorrigible, un fieffé vaurien.

— Que dites-vous là ?... Est-ce bien vous que j'entends ? ou est-ce que je rêve ?... Ugène est choyé comme un petit Jésus dans tous les cercles catholiques, dans tous les patronages... Neuf aumôniers de couvents sur dix sont aux anges, quand c'est lui qui leur sert la messe... Partout où je l'envoie pour une commission, chez vos dames patronnesses ou dans les monastères, on l'accable de gentillesses, les religieuses le bourrent de confitures... A l'imprimerie de *la Croix*, où il eut à aller l'autre jour, les pères rédacteurs lui ont donné des images, et les sœurs compositrices, des gâteaux.

— Le père Bailly ne lui aurait pas confié le soin d'encaisser ses abonnements... Mais peu importe ; ne nous écartons pas de la question... A vrai dire, puisque c'est un religieux que vous venez solliciter, je m'attendais à vous entendre faire peser sur nous, prêtres, une sorte de responsabilité, comme si ce mauvais sujet dépendait de nous !...

— Mais je n'ai rien dit de semblable !

— Eh bien, monsieur Grob, si votre Ugène vous a dévalisé, sachez que nous nous en lavons les mains.

L'horloger, qui ne s'attendait pas à un refus si brutal, était atterré ; il baissait la tête, comme s'il avait reçu un coup de massue. L'autre, glacial, le regardait, savourant intérieurement l'œuvre néfaste de ses affreuses paroles, jouissant du désespoir qu'il portait à son comble.

Puis, après un silence :

— En vérité, reprit-il, c'est plutôt moi qui ai le droit de me demander, monsieur Grob, si je rêve !... D'abord, je ne vois pas sous quel prétexte j'irais faire une démarche chez Mme la baronne de Picquot ; aucun de nous n'est son confesseur ; c'est aux pères dominicains qu'il faut vous adresser, pour ce qui la concerne... Ensuite, il serait bon d'en finir avec cette légende de notre puissance d'investigation. Les jésuites ont des espions partout, rien ne leur échappe, ils possèdent une police secrète mieux faite que celle des gouvernements ; oui, on dit cela, on le répète complaisamment, et il y a des naïfs qui croient à de telles sornettes ; mais j'avoue que j'étais bien loin de vous supposer au nombre de ces naïfs-là... Ne vous en déplaise, c'est au commissariat qu'il faut vous rendre, si vous tenez à remettre la main sur votre Ugène et sur ce qu'il a emporté de chez vous... Quant aux six mille francs pour votre échéance, le

R. P. procureur de la rue de Sèvres me rirait au nez, si je m'avisais de tenter cet emprunt, ne fût-ce que pour quarante-huit heures... Encore une légende, les jésuites remuant les millions à la pelle !... Nous avons fait vœu de pauvreté, et nous le tenons. Sans doute, on ne peut vivre sans argent ; mais nous nous bornons au strict nécessaire, tout étant réglé dans notre Ordre pour le mieux des intérêts de l'Eglise... Ce que nos communautés possédent suffit à peine aux dépenses indispensables... Nous avons des immeubles, oui ; mais c'est parce que nous sommes pauvres. Ces immeubles, nous les tenons de la charité des fidèles, et nous sommes bien heureux de les avoir, dans notre pauvreté, attendu que nous ne pourrions pas payer nos loyers, si nous étions locataires... Tenez, moi qui vous parle, je n'ai même pas vingt francs dans ma poche.

Il avait dit cela, imperturbable ; et, en guise de péroraison, il tira son porte-monnaie, l'ouvrit et montra à Grob les quelques pièces blanches qu'il contenait.

Mais Grob ne voyait rien ; il était anéanti.

Il y eut encore un silence. Puis, l'horloger, dont les larmes s'étaient subitement taries, se leva pour prendre congé. Maintenant, il avait le regard fixe, comme plongeant on ne sait où, au-delà des murs de l'appartement.

— Révérend père, dit-il d'une voix étranglée, vous venez de signer mon arrêt de mort... Aussi bien, le suicide est le terme normal d'une vie sans joies comme la mienne, sans lendemains consolateurs après les jours d'affliction, sans baume pour les blessures du cœur, les plus cruelles !... Cette existence, toute de déceptions, m'est à charge ; elle n'a que trop duré... Je m'étais fait une dernière illusion ; la voici détruite... Adieu, père Kopfer... Ce soir même, j'aurai cessé de vivre.

Le jésuite lui posa familièrement la main sur l'épaule :

— Non, monsieur Grob, non ; vous ne commettrez pas cette sottise... On dit ces choses-là ; mais, du projet à l'exécution, il y a un abîme...

— Mon père s'est tué, à la veille de la présentation du premier billet qu'il ne pouvait payer ; vous le savez bien !... Je ferai comme lui.

— Le cas n'est pas le même... Notez que je n'approuve pas votre père, certes ! et combien je plains sa triste mort !... Seulement il était en présence, lui, d'une ruine complète... Pour vous, il s'agit d'un simple billet. Vous aviez l'argent pour le payer ; vous ne l'avez plus ; une lettre d'explication à votre créancier arrangera tout...

— Je n'écrirai jamais une lettre pareille... J'avais engagé ma parole d'honneur et ma signature. La fatalité est contre moi ; tant pis ! je suis vaincu ; dans ma famille, à défaut d'argent, on paie ses dettes par le sang.

— Mais l'argent, il dépend de vous de le ravoir. Depuis hier, votre Ugène n'a pu dépenser ce qu'il vous a volé. Une plainte au parquet, la police aux trousses de votre voleur, voilà la meilleure solution.

— Inutile d'insister ; je vous ai dit sur ce point mon opinion ; elle est immuable... Est-ce que je sais quels entraînements ce malheureux enfant a peut-être subis ?... Une fois ma plainte déposée, la justice suivrait son cours et serait sans pitié ; n'étant pas le père de l'adolescent, en qui je ne vois, moi, qu'un étourdi, un jeune fou, un moment égaré, et non un coupable, je n'aurai aucun droit à faire valoir pour arrêter les magistrats dans leur œuvre répressive... La prison avec toutes ses souillures, cette jeune existence déshonorée à jamais et vouée aux rechutes par la corruption des pires connaissances, par les inévitables liaisons avec la boue

des geôles, non, non, cela ne sera pas !... S'il faut une victime à la fatalité, je m'offre, et je vous prie de croire que cette triste vie, je la quitterai sans nul regret... Allons, adieu !

— A demain, monsieur Grob ; la nuit porte conseil, et j'espère vous revoir en bonne santé... A demain donc, allez en paix !

Il l'accompagna jusque sur le palier.

Rentré dans sa chambre, le jésuite ouvrit le haut de sa commode-secrétaire, prit dans un casier un papier jauni par le temps, le déplia lentement et le lut, en murmurant quelques uns des noms et quelques unes des dates qui s'y trouvaient consignés :

« Vincent Rocher, né en 1712, mort sans enfants en 1767... Son frère aîné, Ludovic, né en 1708, mort en 1771... Paul Rocher, fils de Ludovic, né en 1738, mort en 1809... Louis Rocher, fils de Paul et de Marthe Guidoux sa première femme, né en 1761, devenu Luigi Masso, au Tessin, mort en 1794... Félicità Masso, fille unique de Louis Rocher, née en 1787, morte en 1822, mariée à vingt ans à Hubert Grob, né en 1780, mort en 1813... Edmond Grob, fils d'Hubert et de Félicità, né en 1808, mort en 1879... Matthias Grob, fils d'Edmond, né en 1835... »

Le jésuite eut un rire sinistre.

— Nous n'avons pas encore inscrit le mot *mort* à celui-ci, dit-il entre ses dents ; mais je crois que, sans me tromper, je pourrais bien dès maintenant mettre la date... Mort le 30 mai 1894... sans enfants...

Pourtant, il n'écrivit rien sur le papier jauni ; il le replia et, de nouveau, l'enferma à sa place dans le secrétaire.

Alors, debout, se voyant bien seul, il se frotta les mains, toute sa satisfaction éclatant cynique, et ses lèvres laissèrent tomber ces mots :

— Aussi vrai que trois fois un font trois, même dans la Trinité, point n'est besoin de poignard ni d'acqua-tofana pour le sieur Matthias Grob... Dans quelques heures, il nous aura lui-même débarrassé de lui, et bénie soit l'aimable Ugène !... *Amen*...

II

ENTRE BONS PÈRES

Quelque temps après, Kopfer, renversé au fond de son fauteuil, était plongé dans les réflexions ; pour mieux s'abandonner à sa pensée, il tenait les yeux clos. Et, sans doute, la méditation à laquelle il se livrait était bien absorbante ; car il n'entendit pas frapper à la porte qui donnait de la chapelle sur sa chambre.

Il y eut un nouveau « toc-toc » ; puis, la porte s'ouvrit, et un autre jésuite entra, un petit homme gros et court, avec une énorme tête à physionomie de rustaud.

Kopfer, cette fois, ouvrit les yeux, se redressa.

— Ma foi, fit l'arrivant, frère Benoît m'a assuré que vous étiez là... J'avais frappé à deux reprises... Vous dormiez donc ?

— Non, je pensais à Mme Arlaas...

— A cette maudite femme ?.. Eh bien, cela tombe à merveille.. Je suis venu vous apportez les épreuves de votre article pour le prochain numéro des *Études*; mais, en même temps, j'ai une nouvelle à vous apprendre, concernant l'odieuse créature... Je me hâte de vous dire que ma nouvelle ne touche en rien à la question du pensionnat Friedli.

— Alors, de quoi s'agit-il, père Ramoneau ?

Le petit homme prit un air d'importance, fronça les lèvres en cul-de-poule, eut une secousse de la tête, en avant, et dit enfin, en scandant les syllabes :

— Un très gros lièvre que j'ai levé... Mme Arlaas est à Paris.. rue Sainte-Anne... hôtel Thérèse... in-co-gni-to.

— Tiens ! tiens ! murmura Kopfer.

— Un hasard m'a fait rencontrer la damnée coquine, rue Saint-Georges, tandis que je revenais de chez Pomponette Microbe... J'étais, par conséquent, laïcisé, et avec moustaches... Entre parenthèses, la carabine aux cheveux de cuivre marche très bien ; c'est une idée de génie qu'a eue ce petit bout de femme en se transformant en Irène de Jérusalem... Je descendais donc vers la rue Lafayette, lorsque j'aperçois marchant devant moi une dame, à qui je ne faisais guère attention d'abord... Un demi-quart de minute d'arrêt devant un boutiquier me la montre de profil et me la fait immédiatement reconnaître... Je la file dans toutes les règles de l'art, et voilà comment j'ai su à quel hôtel elle est descendue... Ça, c'est de ce matin... Tantôt, Landury, dont on ignore toujours la révocation comme agent de la sûreté, est allé consulter le registre de l'hôtel... Or, Mme Arlaas n'y figure pas ; mais, parmi les noms qu'il a relevés, se trouve celui-ci : Mme Germaine Martel... Hein?... Qu'en dites-vous ?... Son nom de demoiselle !... Rien n'est plus évident... Elle cache son nom d'épouse ; donc, elle a des raisons pour qu'on ne sache pas qu'elle est à Paris... Le sieur de la Palisse ne conclurait pas autrement.

— Il faut que nous soyons renseignés demain sur ce qu'elle fait ici ; les raisons de son incognito ne seront pas alors difficiles à découvrir.

— Qui convient-il de charger de cette mission ?

Kopfer écrivit rapidement quelques mots sur une feuille de papier à lettre, mit son billet sous enveloppe, le cacheta et tendit le pli à Ramoneau :

— A remettre au chanoine Bontemps demain matin, dès la première heure, dit-il brièvement.

— Le chanoine est à Enghien, chez sa nièce.

— Alors, tout de suite, une dépêche l'invitant à être demain matin chez lui, à Paris, par le premier train, pour affaire d'urgence extrême. Vous mettrez : « extrême-onction », et vous signerez le télégramme : « Bénédict ».

— La chose sera faite en sortant d'ici.

— Et qu'il trouve la lettre à son domicile, dès son arrivée.

— Elle sera remise ce soir à sa gouvernante.

— Père Ramoneau, je suis content de vous.

— On a tant de plaisir à vous obéir, père Kopfer !

Et le petit homme, heureux comme un simple soldat félicité par son colonel, se mit en gaieté, avec un rire qui lui était tout particulier, un rire de boucher ; sa bouche s'élargissait vers les oreilles, en une sorte de contorsion grimaçante, comme les bouchers lorsqu'ils tiennent leur couteau entre les dents.

— Allons, bon ! vous voilà à vous esclaffer, père Ramoneau... Encore une fois, je vous rappellerai les instructions de notre saint fondateur Ignace de Loyola, sur l'attitude à laquelle doit se faire un vrai jésuite... « Nos disciples, écrit-il, doivent s'habituer à tenir la tête un peu baissée sur le devant, sans la pencher ni d'un côté ni de l'autre ; ils ne doivent point lever les yeux, mais les tenir constamment au-dessous de ceux des personnes à qui ils parlent, de façon à ne les voir qu'indirectement ; ils doivent tenir leurs lèvres ni trop ouvertes ni trop fermées, ne rider ni le front ni le

nez, et avoir l'air plutôt content que triste » ... Être aimable et content, père Ramoneau, ne signifie pas faire explosion de gaieté ; sachez modérer vos transports joyeux.

— Je tâcherai, répondit bien humblement le petit homme.

Mais il ne réussit qu'à esquisser une grimace encore plus grotesque.

Kopfer, sans y prendre garde, reprit :

— Puisque vous m'avez procuré une satisfaction avec votre découverte de Mme Arlaas à Paris, je vais à mon tour vous amuser un peu ; mais n'éclatez pas de rire...

— Je m'amuserai gravement, père Kopfer... Je vous le promets.

— L'horloger Grob est dans des idées de suicide depuis cet après-midi.

— Ah bah !

— Ugène l'a dévalisé.

— Une forte somme ?

— Vingt mille francs en argent, et quatre mille francs de bijoux.

— Ça ne pouvait pas manquer d'arriver.

— Je me demande si le galopin n'a pas fait le coup en l'honneur de votre Pomponette Microbe.

— Je ne crois pas... C'est plutôt le lieutenant Gontron de Boëro qui en tient pour la carabine... De quand est le vol ?

— D'hier soir.

— Alors, Pomponette n'y est pour rien.

— Eh bien, nous chercherons ailleurs. Envoyez-moi demain le directeur du patronage de Bethléem.

— Demain matin ?

— Non, l'après-midi, à trois heures.

— Est-ce tout ?

— Oui ... A propos, et mes épreuves ?

— Les voici.

Ramoneau sortit de sa poche un paquet de paperasses d'imprimerie et le remit à Kopfer.

— Je l'ai lu en route, dit-il, votre article *Barrière, Chatel et Ravaillac*... Magnifique ! sublime ! Le plus beau est ce que nous, membres de la Compagnie de Jésus, nous lisons entre vos lignes... C'est nous qui avons armé contre Henri IV les bras de Barrière, de Jean Châtel et de Ravaillac, et le Béarnais, enjôlé par le R. P. Cotton, nous a, par testament, légué son cœur !... Vraiment, quand on pense à cela, on est fier d'être jésuite... Nous sommes très forts.

— Nous ne le serons jamais trop, conclut Kopfer.

Et il ajouta, en le congédiant :

— J'ai de la migraine aujourd'hui ; je ne sais pas si je pourrai corriger ces épreuves ce soir. Vous direz à la direction des *Études* de ne pas les envoyer reprendre avant demain midi.

Une fois Ramoneau parti, Kopfer voulut aborder sa correction d'épreuves ; mais bien vite il y renonça, car il avait la tête ailleurs.

Et, monologuant, il se remit à penser à la fugue d'Ugène.

— Le moment ne serait-il pas venu, disait-il, de faire savoir à Mme Paturin que l'enfant dont elle s'est si adroitement débarrassée, dont elle croit toutes traces perdues, n'a pas été escamoté pour nous, et qu'il a vécu trois ans jusqu'à hier, chez Grob, croissant en âge, sinon en sagesse ?... Nous ignorons, il est vrai, quel est le père d'Ugène ; mais, pour l'instant, ceci est un détail négligeable... L'essentiel est que cette excellente dame, dont le commerce de soieries est des

plus florissants sous la raison sociale Guidoux et Paturin, apprenne de notre bouche les escapades de sa progéniture... Ah ! madame ! vous n'avez pas eu confiance en votre confesseur ? vous ne l'avez pas pris, il y a dix-neuf ans de cela, pour confident de vos couches clandestines ? vous avez abandonné à des paysans niçois le fruit de votre faute, et vous vous êtes convaincue que, ses nourrisseurs ayant reçu le prix de leur absence de scrupules et ne vous connaissant pas, ne cherchant pas à vous connaître, vous n'entendriez jamais plus parler de cet enfant ?... Oui, dix-neuf années se sont ainsi passées, et vous n'avez eu aucun remords, et personne n'a soupçonné votre luxure et ses suites, et l'insouciant gamin n'a jamais songé aux moindres recherches de paternité ni même de maternité !... Eh bien, à nous deux, maintenant !... L'heure est bonne... Quelle douce joie votre cœur de mère va éprouver, chère madame, quand nous allons vous annoncer de vive voix, ici, entre quatre yeux, que votre fils est bien portant et que votre abandon en a fait un vulgaire voleur ?

Vivement, il écrivit ces quelques lignes :

« Madame veuve Paturin,

« Place du Griffon, 2, à Lyon.

(Personnelle)

« Madame,

« Une affaire d'une gravité exceptionnelle, d'une nature tout-à-fait secrète, et dont la solution ne souffre aucun retard, m'oblige à vous écrire pour vous inviter à vous rendre immédiatement à Paris. N'hésitez pas à prendre l'express, dès la réception de cette lettre, *absolument confidentielle.* Il y va de votre hon-

neur. Perdre seulement vingt-quatre heures serait vous exposer à une catastrophe irréparable.

« Nous prendrons ensemble les mesures que la situation comporte. La divine Providence m'ayant tout fait connaître avant que le scandale n'éclate, nous pourrons conjurer le mal je l'espère, si vous arrivez à temps, et je vous témoignerai ainsi, autrement qu'en paroles, ma gratitude pour les sentiments de si cordiale sympathie que vous m'avez manifestés, lors de ma dernière pédication à Lyon.

« Votre ami en Jésus, Marie, Joseph,

« Stanislas Kopfer, S. J.

« P. S.—Dès votre arrivée ici, veuillez descendre à la maison mère des Dames de la Consolation. »

Il venait de placer cette lettre sous enveloppe, lorsque frère Benoît lui annonça encore un visiteur : un religieux italien, de l'ordre de la Merci.

— Faites entrer, et vite cette lettre à la poste... recommandée.

Le moine blanc, qui avait sollicité une entrevue avec le jésuite, était un grand gaillard, à la figure épanouie, aux chairs roses, un beau et robuste gars, dont les traits heureux attestaient une vie gourmande et exempte de tous soucis : il avait une de ces faces de gai compagnon qui réjouissent ceux qui les approchent; son œil, miroir d'une âme de joyeux fumiste, pétillait de roublardise sceptique. Il avait quarante-trois ans, et en paraissait à peine trente-cinq.

Dès qu'il fut en présence de son noir compère, il éleva les deux bras en l'air en les écartant, se recula d'un pas, comme pour mieux contempler le jésuite, et, comiquement radieux, s'écria avec transport :

— Enfin, le voici, le flambeau de l'Eglise !... Il est là, devant mes yeux éblouis, l'illoustrissime père Kopfer !... Ah ! je ne regrette pas mon loung voyage ;

car, après le bonhour de ma première commounione et les gloriouses émotiounes de ma première messe, je n'ai pas ou de délices coumparables à l'immense plaisir que je ressens à cette minoute de maintenant !...

— Mon père, votre nature exubérante vous fait exagérer mes faibles mérites...

— Point, point, vertououx disciple du grand saint Ignace !... Moi, je souis oun homme qui dit toujours ce qu'il pense... J'ai le couor sour la main, pour m'effourcer de ressembler à notre divin Maître, au mouins tel qu'il est sour les images... O Sacré Couor de Jésous, maintenez-nous toujours dans la poureté angélique, et que l'infernal mensounge ne souille jamais nos lèvres !...

Puis, après avoir admiré Kopfer, il promena ses regards, non moins admiratifs, sur les murailles de l'appartement.

— Doux joies au liou d'oune ! s'exclama-t-il encore... C'est dans la demoure même où vivait le soublime monsignour Freppel, le Chrysostoume du dix-nouvième siècle, c'est là que je rencountre l'illoustrissime père Kopfer !... Oh !... Oh ! que je souis houroux !...

Et, s'approchant des murs, il se mit à en embrasser le papier peint, à pleine bouche.

— Pardon, cher père Timoteo, fit Kopfer, cette chambre, qui est devenue la mienne, n'a point été habitée par l'éminent évêque d'Angers... Ici, c'était le dortoir des sœurs cuisinières...

— Ah ! les sours couisinières ?

— Oui, l'éminent prélat recevait quelquefois nombreuse société à sa table... et alors... vous comprenez...

— Enfin, cela ne fait rien... Nous soumes, n'est-ce pas, dans l'appartement de cet incoumparable Cicerone de la chaire et de la triboune ?

— Pas tout-à-fait... De son vivant, Mgr Freppel occupait les deux appartements qui sont à cet étage ; mais celui-ci, le petit, était réservé aux religieuses et à son secrétaire : le vaillant évêque logeait dans le grand appartement, qui donne sur la rue.

— Oh ! de souite, moun révérend père, il faut m'y condouire... Je ne veux pouint quitter Paris sans avoir respiré quelques minoutes dans le même air que le saint évêque.

— Impossible, père Timoteo.

— Ah ! pourquoi, moun boun Kopfer ?... Vous me fendez le couor !...

— Le locataire actuel du grand appartement est un païen.

— Oun païen ! que me dites-vous ?... oun adoratour dou diable !

— Oui, mon père, un sectateur de Bouddha... le prince Saram-Haram, de Corée, qui eut un moment de célébrité par sa conspiration contre le roi Tui-Tschy... Ayant réussi à s'évader de la citadelle où il avait été enfermé, après torture, dit-on, Saram-Haram s'est réfugié en France, et je l'ai pour voisin de palier...

— Vous ne l'avez pas encoure counverti ?

— A défaut de lui, j'aurais bien voulu convertir sa fille, la princesse Mour-Hour ; mais le prétendant coréen ne laisse personne approcher d'elle ; c'est une véritable séquestration... Un instant, j'ai eu un peu d'espoir ; Benoît, le frère qui m'est ici attaché, m'apprit que Saram-Haram a pour domestique une de vos compatriotes ; mais cette vieille italienne est aussi fille de Satan ; elle ne va pas à l'église, ne croit à rien ; il est difficile d'imaginer une pareille tête de sorcière. Sa réputation est faite : toutes les femmes de par ici, lorsqu'elles la rencontrent dans la rue, se détournent d'elle en se signant.

— Oh ! excellent père Kopfer, c'est pour vous éprouver que le boun Diou vous a infligé oun tel voisinage !

— Ne m'en parlez pas !... C'est une douleur indicible pour moi... Il y a aussi, pour monter la garde autour de la princesse Mour-Hour, un serviteur coréen que Saram-Haram a amené avec lui, et que les gens de la maison appellent le Canard-Vert.

— Drôle de noum !

— Comme on l'interrogeait un jour, il a dit être né à Oui-ouen, sur les bords du fleuve Hap-nok-kang, et, a-t-il expliqué, Hap-nok-kang signifie « le canard vert » en coréen... Le nom lui en est resté.

— Père Kopfer, méfiez-vous ; vos voisins vous assassinerount... Ces barbares, vous le savez, n'ount pas de plous grande joie qu'à massacrer les missiounaires.

— Si Dieu le veut, répondit le jésuite en levant les yeux vers le plafond, j'accepterai le martyre avec ivresse... Que sa volonté soit faite !...

Timoteo porta sur ses paupières la large manche de sa robe blanche, comme s'il essuyait une larme d'attendrissement.

— Le plous navrant, reprit-il, c'est de penser que dans nos pays d'Ourope, qui se disent civilisés, il n'y a pas de lois pour empêcher la profanatioun des appartement d'évêques par des païens de la pire espèce !

— Hélas ! appuya Kopfer, ils ont transformé en oratoire de Bouddha la pièce qui, à côté de l'antichambre, servait de petite salle d'attente, à l'époque de Monseigneur... De la chambre de Benoît, nous voyons l'idole, les fenêtres se faisant vis-à-vis.

— Ainsi le démoun est là ! murmura Timoteo, en branlant la tête d'une façon lamentable.

— Heureusement, ici, nous avons une pièce à qui

nous avons conservé la destination que l'évêque d'Angers lui avait donnée.

— Ah !... laquelle ?

— La salle à manger du petit appartement ; Monseigneur en avait fait sa chapelle... C'est ma chapelle aussi.

— Que ne le disiez-vous plous tôt !

Et, Kopfer lui ayant ouvert la porte qui donnait accès à la chapelle, Timoteo s'y précipita, s'agenouilla, marmotta quelques prières, puis revint au jésuite.

Maintenant, ils s'assirent l'un en face de l'autre.

— Père Kopfer, recommença le moine blanc, j'avais hâte de faire votre counaissance.

— De mon côté, j'ai toujours regretté, dans mes voyages en Italie, de ne jamais avoir eu l'occasion d'aller jusqu'à Castelfidardo... L'ordre de la Merci vous doit sa gloire et sa richesse.

— Dites que la très sainte Vierge a daigné faire de moi soun instroument pour accroître la prouspérité de l'Eglise.

— Au Vatican, vous êtes tenu en très haute estime.

— C'est la Madone qui oupère les miracles ; ce n'est pas moi, père Kopfer.

Les deux augures, causant ainsi, se regardaient sans rire. Mais, si quelqu'un avait pu assister à cette scène, ils eussent offert à l'observateur le spectacle curieux de deux types de moines formant le plus violent contraste : l'un, vivante expression de la cruauté froide ; l'autre, joviale incarnation de la blague religieuse, ou, si l'on peut dire, de l'hypocrisie gaie et bon enfant ; ni l'un ni l'autre ne croyant un mot des dogmes qu'ils enseignaient aux fidèles, tous deux mentant avec autant d'aplomb, mais d'une façon si différente !...

Dans les hautes sphères de l'Eglise romaine, chez les cardinaux roublards, le père Timoteo était considéré,

à bon droit, comme un charlatan de génie. Elevé en enfant gâté par des moines fainéants, il avait pris le froc de très bonne heure. A vingt ans, il avait inventé une Madone miraculeuse, dont le succès ensuite n'avait fait que croître et embellir.

Voici comment il avait imaginé sa Madone et en quoi consistaient ses miracles :

Avec quelques religieux, flanqués d'un notable contingent de dévots et dévotes, il avait fait, en 1861, le pèlerinage de Lorette ; alors, l'abolition du pouvoir temporel du Saint-Siège était récente, et tout le monde bigot priait avec ardeur pour le pape.

Le jeune Timoteo vit Lorette et fut émerveillé. Ce qui l'émerveilla, ce fut de constater qu'une ville minuscule, de onze cents habitants, recevait annuellement la visite de plus de six cent mille pèlerins.

Il savait pas cœur la légende de la Casa Santa, dont en lui-même, il riait à se pâmer. En l'an 336, l'impératrice Hélène, mère de Constantin le Grand, s'étant rendue en Palestine, avait vu à Nazareth une vieille bicoque, que les gens de l'endroit lui affirmèrent être la maison où la vierge Marie et son non moins virginal époux Joseph élevèrent dans l'art de la menuiserie le jeune Jésus, qui n'était pas encore Christ ; Hélène se toqua de la bicoque et fit construire une superbe basilique par-dessus ; la maisonnette était mise ainsi pour toujours à l'abri des coups de soleil. Par malheur, le diable fit naître un nommé Mahomet, qui fonda une religion concurrente ; ses disciples conquirent la Palestine et Constantinople ; naturellement, ils ne montrèrent pas un très grand respect à l'égard des sanctuaires construits en l'honneur de Jésus et de sa chaste mère. C'est ainsi qu'en 1291 les Sarrasins flanquèrent par terre la basilique de sainte Hélène ; quant à la bicoque

sacrée qui était à l'intérieur, inutile de dire qu'ils la réduisirent en poudre.

Trois ans après, une veuve Loreto, qui venait d'acquérir par héritage une terre inculte, située en Italie, à quelques distances des rivages de l'Adriatique, eut la mirifique idée d'aller dire à Rome que des anges avaient apporté une maisonnette à travers les airs et l'avaient déposée sur son terrain. Le pays étant à cette époque tout en landes sauvages et désertes, personne ne viendrait prétendre le contraire. L'intelligente veuve vendit ainsi, pour une forte somme, son champ de ronces et de cailloux au malin pape, qui aussitôt publia l'extraordinaire miracle et décréta, dans son infaillibilité, que la maisonnette voyageuse n'était autre que la sacrée bicoque de Nazareth.

Il y avait bien un cheveu dans l'aventure : c'est qu'on était en 1294 et que les Mahométans avaient authentiquement détruit la basilique de la mère de Constantin en 1291 ; en supposant même que les anges eussent escamoté la bicoque avant la destruction de la basilique, quelle existence la maison de la famille Joseph avait-elle menée pendant les trois années écoulées entre son départ de Nazareth et son arrivée au milieu des hectares de broussailles de la veuve Loreto ?

En sa qualité de fondé de pouvoirs de la très sainte Trinité, le pape fit donc aux anges sommation d'avoir à s'expliquer. Le notaire pontifical dressa un acte en toutes règles, relatant une apparition du brigadier des anges déménageurs, lequel certifia, parole d'honneur de séraphin, que les faits s'étaient passés comme suit : lorsqu'on avait reçu au paradis la nouvelle de la prise de Ptolémaïs par les musulmans, le Père, le Fils et le Saint-Esprit s'étaient dit que la maison du charpentier Joseph était désormais en grand danger ; qu'on pouvait à la ri-

gueur laisser le tombeau du Christ courir les risques de toutes sortes de profanations de la part des mécréants Sarrasins, mais qu'à n'importe quel prix il fallait préserver la bicoque où Jésus adolescent avait manié le rabot; d'ailleurs, Joseph, très compétent en matière de charpente, assura à la Trinité que la maisonnette était solide et pouvait supporter, sans se disloquer, les plus lointains voyages; on décida qu'on la transporterait en Italie, par les soins d'anges bien musclés; seulement, ceux-ci, paraît-il, avaient un peu trop compté sur leurs forces; arrivés au-dessus de la côte de Dalmatie, entre Fiume et Tersatz, ils étaient essoufflés et n'en pouvaient plus; c'est pourquoi ils déposèrent là provisoirement la maison, comme en un garde-meuble, pendant trois ans. Et si quelqu'un doutait de la véracité du récit, il n'aurait, pour se convaincre, qu'à aller en Dalmatie et regarder, sur un certain terrain vague, près de la côte, la place où la voyageuse bicoque s'était reposée.

Mais personne ne contesta le récit de l'ange, contresigné par le notaire pontifical, et cette mirifique aventure passa comme une lettre à la poste. Le pape fit couper les broussailles qui encombraient le terrain tout autour de la vieille masure achetée à la veuve Loreto; on construisit une nouvelle basilique, encastrant et recouvrant la Casa Santa; les pèlerins s'y rendirent en masse, du premier de l'an à la Saint-Sylvestre, et le succès fut acquis. Peu à peu, une rue se bâtit, conduisant à la basilique, rue consistant en auberges et en boutiques pour la vente d'images pieuses, médailles et chapelets. Enfin, en 1586, le pape Sixte-Quint érigea la localité en ville, à laquelle il donna le nom de Loreto (Lorette).

Timoteo avait donc été émerveillé. Ainsi, pensa-t-il, on peut faire avaler aux badauds des histoires de maisons qui voyagent. Une vieille masure, en briques d'Ita-

lie, peut passer pour être venue de Palestine à travers les nuages. Une bicoque, qui n'a pas plus de quatre mètres de haut sur neuf de long et quatre de large, a pu donner prétexte à la construction d'une magnifique coupole, ornée d'une splendide balustrade de marbre, majestueuse coiffe de l'imposante et luxueuse cathédrale, aux admirables portes de bronze, aux nombreuses et belles statues, au colossal campanile, si richement décoré, dont la cloche principale pèse, à elle seule, onze mille kilogs.

Il avait longtemps regardé, à l'intérieur de la Casa Santa, la grossière macaque en bois noir, d'un mètre de hauteur, que l'on dit être la représentation très exacte de la Vierge, sa statue sculptée par son contemporain et ami Luc, évangéliste, peintre et statuaire à ses moments perdus. Il avait considéré les innombrables pierreries du plus haut prix qui revêtent la macaque, et dont l'éclat est encore rehaussé par la lueur des lampes d'argent qui l'éclairent nuit et jour.

Il s'était ébahi à l'aspect des milliers d'ex-voto appendus partout aux murailles : tout un trésor d'objets précieux, tribut de la bêtise des dévots et de l'orgueil des puissants, flatteurs de l'Eglise qui est leur auxiliaire pour dompter les peuples ; cadeaux de toutes sortes, donnés par les fanatiques qui se privent du nécessaire et par les princes et autres personnages de distinction.

Et il s'était dit :

— Puisque Lorette attire six cent mille imbéciles par an, pourquoi ne créerais-je pas dans les environs un petit pèlerinage supplémentaire ?... Ici, l'on vient voir une maison miraculeuse ; allons, moi, je leur ferai voir un arbre miraculeux, et il ne sera pas banal, mon arbre !

Alors, il avait exploré les alentours. Entre Osimo et Lorette, à cinq kilomètres seulement de la Casa Santa,

se trouve Castelfidardo, où, en 1860, les troupes papales, sous les ordres de Lamoricière, furent complètement battues par les Italiens, que commandait Cialdini. Là, dans la campagne, pas trop loin de la ligne du chemin de fer, il avisa un mélèze de toute beauté, haut d'une quinzaine de mètres, à l'écart des habitations. Dépouillant sa robe monastique, qui eût gêné ses mouvements, il grimpa à l'arbre, agile comme un écureuil; puis, se tenant à plat ventre sur une des grosses branches, il taillada à une bonne hauteur l'écorce, choisissant une partie des plus rugueuses; avec son couteau de poche, il sculpta grossièrement un nez, une bouche, traça un ovale, creusa deux petits trous au-dessus du nez, et y enfonça deux cailloux qui transformèrent les trous en yeux; enfin, il redescendit, remit son froc et, d'en bas, examina son ouvrage. A distance, et avec beaucoup de bonne volonté, ce relief d'écorce pouvait figurer quelque chose comme un visage, et des plus informes encore!

Le lendemain, la bande de pèlerins dont il faisait partie quittait Lorette.

Timoteo, qui censément s'était promené du côté de Recanati, émit l'opinion qu'avant de regagner la ville d'où ils venaient, on devrait visiter pieusement « le champ des martyrs », Castelfidardo. Le temps était au beau fixe; on ferait agréablement la route à pied, et l'on s'embarquerait à Osimo pour le retour.

Cette proposition fut acceptée. On pense bien que le jeune Timoteo se débrouilla pour amener ses compagnons et compagnes du côté de son mélèze.

— Oh! la Madone! la sainte Vierge! s'écria-t-il tout-à-coup, quand ils furent arrivés à quelques mètres de l'arbre.

— Tu vois la Madone? interrogea vivement le religieux qui avait la haute direction des pèlerins.

— Où voyez-vous la Madone? questionnèrent les autres.

— Là-haut... sur le tronc de cet arbre...

E son doigt indiquait le relief informe et grotesque.

On écarquille les yeux; tous les regards sont en l'air, dirigés vers cette sculpture innommable, idiote. Les moines de la bande hochent la tête; les ouailles considèrent la chose avec plus d'attention.

— Oh! qu'elle est belle! fait Timoteo, dont les joues s'empourprent et qui tend le cou en avant, les yeux fixés sur l'écorce du mélèze... Oh! comme son doux visage rayonne!... Voyez, sa bouche sourit... Maintenant, il y a des étoiles... Ah! voilà ses paupières qui s'abaissent... Voilà qu'elle les relève... Comme son regard est bon!..

Et il se met à genoux, joignant les mains.

Les religieux se regardent entre eux; leurs compagnons et compagnes laïques ne se sentent plus de joie, quoique n'apercevant ni sourire, ni couronne d'étoiles, ni mouvement des paupières. Timoteo a l'air en extase. Une grande dinde de vieille fille s'imagine voir bouger les deux cailloux blancs et s'écrie :

— Les yeux de la Madone remuent!

Cette fois, tout le monde s'agenouille autour de Timoteo.

— Oui, ma bonne Mère, fait celui-ci parlant à l'arbre, oui, je vous entends bien... Oh! que votre voix est harmonieuse!... Oh! oui, je répéterai vos paroles au saint pontife Pio Nono!... Merci pour moi, sainte Vierge... Merci pour mon couvent... Vous voulez que je garde le secret sur votre dernière phrase?... Eh bien, oui, bonne Mère, je vous jure de ne la répéter à personne... Plutôt mourir!... Ah! je vous en prie, parlez encore... Chantez encore un cantique... Non? vous ne voulez plus rien dire?... Ah! voilà que vous pleurez!... Tendre

Madone, ce sont mes péchés qui vous font verser ces larmes... Pardonnez-moi ! pardonnez-moi !

Quelques semaines après cette comédie, les religieux de la Merci achetaient un bon nombre d'arpents autour du mélèze, y établissaient des cabanes, s'y installaient, sans oublier Timoteo, qui de temps à autre entendait l'écorce parler et chanter. Dans l'intervalle, on l'avait conduit au pape ; l'enquête habituelle eut lieu, de la part des autorités ecclésiastiques ; la dévotion à l'Arbre-Madone de Castelfidardo fut autorisée, attendu que la majeure partie des recettes était attribuée au Vatican.

Ainsi que l'avait prévu Timoteo, quand on faisait tant que de venir à Lorette, on n'hésitait guère pour pousser jusqu'à Castelfidardo par la même occasion ; au moins un bon quart des pèlerins.

L'Arbre-Madone avait son attrait particulier. On l'entoura d'une belle grille dorée ; la grossière image, taillée dans l'écorce, fut agrémentée d'une couronne de quinze diamants, fournis par des dames qui se disputèrent l'honneur de contribuer à cette parure ; au-dessous de la figure informe, on disposa de l'étoffe en manière de devant de robe, de la soie plaquée contre l'arbre et arrangée plus ou moins artistement, avec des perles cousues à profusion ; l'absence de bras donnait à la chose un aspect de momie. On coupa toutes les basses branches du mélèze, qui dès lors ne se déploya qu'au sommet, formant une énorme coupole de verdure. Les ifs pour cierges furent installés à une distance convenable, afin de de ne pas nuire à la santé de l'arbre.

Un vaste couvent se bâtit auprès, avec une imprimerie où se composa dès lors le Bulletin officiel de la dévotion à l'Arbre-Madone, revue bi-mensuelle ayant six éditions, chacune en une langue différente.

Quelle vogue !... Feuilles de mélèze, résine, tout se

vendait à ravir. On planta même une pépinière d'autres mélèzes, censément obtenus par reproduction de l'arbre miraculeux ; car celui-ci n'aurait pas pu, à lui seul, suffire aux besoins de ce pieux commerce. Les miracles se multiplièrent. Trois ou quatre pèlerins sur cent voyaient remuer les yeux de l'Arbre-Madone ; ceux qui ne voyaient rien se désolaient, en attribuant à leurs péchés l'absence de miracle. Les uns, les voyants, vidaient leur porte-monnaie avec joie, en remerciement de leur illusion d'optique ; les autres le vidaient tout de même, mais pour se préserver de l'enfer. Bref, vingt années après le premier miracle du fumiste Timoteo, le merveilleux Arbre-Madone produisait en moyenne un demi-million par an.

Pour donner une idée de ce genre d'industrie, nous ne citerons qu'un exemple : tel pélerin achète un chapelet à Lorette ; arrivé à Castelfidardo, il présente son chapelet à un moine installé auprès du mélèze, à l'intérieur de la grille dorée, et le moine fait *toucher* le chapelet au tronc de l'arbre saint. Coût : cinquante centimes.

Timoteo était donc dans la pleine gloire de sa réussite, lorsque, le 30 mai 1894, il conversait à Paris avec le R. P. Kopfer. Mais son voyage n'avait pas pour unique cause l'irrésistible désir de faire la connaissance de celui-ci, bien qu'il eût insisté à ce sujet.

— Les bouns pères jésouites dou collège de Lorette m'ont si souvent parlé de vous ! répétait-il.

Enfin, il, se décida à déclarer un second but de sa venue à Paris.

Cette année était celle du sixième centenaire de l'arrivée de la Santa Casa en Italie ; la date précise a été fixée, en effet, par le Saint-Siège au 10 décembre 1294. En conséquence, de grandes fêtes se préparaient, et le

dernier mois de l'année verrait à Lorette une affluence de pélerins plus considérable que jamais.

Or, Timoteo jugeait que les miracles de l'Arbre-Madone n'étaient pas encore assez connus en France ; c'est pourquoi il avait résolu d'instituer à Paris même un dépositaire central de tous les accessoires de la dévotion à Notre-Dame de Castelfidardo.

— En Italie, disait-il, tout va pour le miousse... Les feuilles de l'arbre saint et de la vénérée pépinière se vendent très bien, desséchées et collées sour des cartons ; plous de cinquante couvents de religiouses de la countrée travaillent à y peindre de fourt jolies enlouminoures, avec inscriptioun de versets des litanies de Lorette!.. Nous coultivons, en outre, avec souccès le champignoun blanc qui croît spécialement auprès des mélèzes ; il est excellent, vous le savez, comme pourgatif, et aussi countre les houmours de la tête, et encore pour arrêter les soueurs continouelles qui fatiguent les phtisiques. Ces champignouns de l'Arbre-Madone nous valent de partout des actiouns de grâces à la très sainte Vierge et des ex-voto des malades recounaissants d'avoir été soulagés... Mais ce qui n'a pas de prix, ce sount les larmes de résine qui coulent des youx de la boune Mère ; les piouses dames qui viennent en pélerinage à notre champ des martyrs, donnent lours bijoux pour oubtenir en échange ces plours de la Madone... Nous vendouns aussi des phoutougraphies de l'arbre... Enfin, depuis le mois dernier, nous avouns inaugouré les oufs de Marie Immacoulée...

— Les œufs de la Vierge ! fit le jésuite qui, si blindé qu'il fût, ne s'attendait pas à cette innovation... Qu'est ce que ces œufs-là ?.

La large et joyeuse face de Timoteo s'illumina d'un sourire béat.

— Oui, moun boun père, répondit-il, des oufs de Marie Immacoulée... Avec les mélèzes de la vénérée pépinière, nous tournouns des coques en fourme d'ouf; la grossour est souffisante pour contenir oun chapelet... A la basilique de Lorette, les chanoines de la Casa Santa vendent des chapelets, et nous, nous complétouns la chose avec nos oufs bénits, en bois saint...

— Cet homme-là sera canonisé ! pensa Kopfer.

— Pendant que j'y sounge, reprit le moine blanc, j'ai le plaisir de vous announcer que notre Boulletin de la dévotioun à l'Arbre-Madone va avoir désormais oune septième éditioun : jusqu'à présent nous aviouns les éditiouns italienne, espagnole, française, allemande, anglaise, et pourtougaise ; maintenant, nous lançouns l'éditioun hollandaise.

— Que Dieu vous récompense ! dit le moine noir ; vous travaillez consciencieusement à... l'extension de la foi.

— Je fais ce que je pouis, boun père Kopfer... Pour stimouler le zèle de nos adhérents français, je souis donc venou à Paris ; car notre ordre de la Merci n'existe plous en France, depouis l'infâme Révoloutioune... Nous avons donc à choisir, pour ce pays, oun dépositaire central, à qui soul nous auriouns affaire, et qui serait l'intermédiaire entre notre sanctouaire de Castelfidardo et tous les marchands d'oubjets de piété français. Mais, pour cela, vous le comprenez, il faut oun homme de counfiance... Nous avouns pensé à M. Dioudonné Barboutte, de la roue Sant-Soulpice... Qu'en dites-vous?

— Très bonne maison, la maison Dieudonné Barbotte... Personnellement, M. Barbotte est d'une piété exemplaire.

— Paie-t-il régoulièrement?

— Avec la plus grande régularité... Vous ne pouviez mieux choisir.

— Merci, père Kopfer.

Et, comme cette demande de renseignements était la véritable raison de sa visite, Timoteo se leva.

— *Pax in Çhristo !* fit-il avant de se retirer... O vertououx et digne disciple du grand sant Ignace, permettez que je vous doune l'accoulade des apôtres dou divin Jésous !

Kopfer se laissa embrasser.

— C'est singulier, se disait-il, quand l'autre fut parti ; Ugène ressemble étonnamment à ce père de la Merci ; ce sont les mêmes traits, la même expression de physionomie... C'est frappant, frappant...

Puis, rassemblant ses souvenirs :

— Eh ! mais, au fait, si mes informations sont exactes, et elles le sont, c'est neuf mois après son pélerinage de 1874 à Lorette, que Mme Paturin est allée faire ses couches clandestines en pays niçois... Elle avait tenu à visiter la Casa Santa où la vierge Marie reçut la visite de l'archange Gabriel ; plus de doute, elle est allée voir aussi l'Arbre-Madone... Enfin, je m'explique maintenant toute cette nouvelle opération du Saint-Esprit !. .

Ce soir-là, frère Benoît, après avoir servi le dîner, s'en fut au Gésù pour prendre part au exercices du mois de Marie, tandis que Kopfer entreprenait la correction de son article *Barrière, Châtel et Ravaillac.* Mais, quand le larbin religieux se fut éloigné, le révérend, certain de ne pas le voir revenir de sitôt, se glissa sans lumière à la petite cuisine de l'appartement ; là, il colla l'oreille contre la porte qui donnait sur l'escalier de service et écouta pendant un bon moment. Ne percevant aucun bruit dans l'escalier, il ouvrit doucement la porte ; un minuscule bec de gaz éclairait de sa faible lumière

l'étroit boyau en spirale qui dessert, pour les charbonniers et autres fournisseurs, les cuisines des divers étages. Il écouta encore, plongea la tête, regarda au-dessus et au-dessous ; l'obscur escalier était bien désert. Alors, Kopfer, passant rapidement à la porte de la cuisine de l'autre appartement, après avoir fermé sans bruit la sienne, ouvrit avec une clef qu'il venait de tirer de sa poche.

Maintenant, il était dans une grande pièce, où une vieille femme, surveillant un fourneau, préparait une infusion de thé.

La vieille eut un soubresaut, en le voyant entrer.

— Tiens, c'est toi, Stanis ! fit-elle ; je ne t'attendais pas avant demain.

Le jésuite pinça les lèvres.

— Immacolata, je vous l'ai dit mille fois, commença-t-il, ces familiarités me déplaisent souverainement ; je vous ai défendu et vous défends encore de me tutoyer.

— Et moi, je t'ai toujours répondu que je me moque de ta défense et qu'il me plaît de te parler en vieille camarade, lorsque nous sommes seuls... Le prince est à son Bouddha, en attendant de fumer son opium ; la petite s'est couchée et dort ; le Canard-Vert est allé faire ribote avec des copains de la légation japonaise... Tu vois, aucun indiscret n'est à craindre. J'étais en train de me faire une tasse de thé... En veux-tu ?

— Allons, cessez ce jeu... Vous m'agacez à la fin !

— Oh ! tu peux me dire *vous* tant qu'il te plaira. Mais, moi, c'est une autre affaire. Le mieux, pour toi, est d'en prendre ton parti... Que veux-tu ? c'est ma seule vraie satisfaction, en cette vie ennuyeuse que tu m'obliges à mener, sous un faux nom, loin de ma douce patrie...

Kopfer éclata :

— Coquine! est-il possible d'avoir pareille insolence?... Mais, affreuse sorcière que tu es, je t'ai sauvé cinq fois la vie, puisque tu es condamnée à mort pour deux empoisonnements à Naples et trois en Sicile!... Et tu oses te plaindre!...

La vieille se mit à rire :

— A la bonne heure!... Tu viens de me tutoyer à ton tour... A présent, j'en ai pour toute une semaine à être contente.

Le jésuite, voyant qu'il ne viendrait pas à bout de la mégère, se calma et haussa les épaules.

— Bon! tu dédaignes ma reconnaissance, maintenant?... Mais raisonne donc un peu, Stanis... Quand tu récites tes prières à ton Dieu, à qui tu ne crois pas, tu le tutoies dans ton latin. Eh bien, moi, je te dis *tu*, parce tu es mon Dieu.

Puis, changeant brusquement de ton :

— Fini de rire ! fit-elle... Si le révérendissime et très auguste père Kopfer veut daigner apprendre à son humble servante quel service il attend d'elle aujourd'hui, l'humble servante du saint compagnon de Jésus est prête à tout ce qui pourra lui être utile ou agréable.

— Faites-moi lumière , je vais au salon, et vous irez prévenir le prince que je suis là.

Elle lui obéit, l'accompagna, et ensuite s'en fut chercher Saram-Haram.

Le prince coréen s'inclina avec respect devant le jésuite.

— Je suis venu pour voir l'enfant, tout simplement, dit Kopfer.

Saram-Haram entra dans la chambre de la jeune princesse, s'assura qu'elle dormait; après quoi, il revint vers Kopfer et lui fit signe de pénétrer.

L'homme noir s'approcha du lit, regarda Mour-Hour, dont le sommeil était légèrement agité ; elle rêvait.

Il se retira; mais Saram-Haram demeura auprès de la jeune fille.

Dans la cuisine, alors que Kopfer s'apprêtait à reprendre le chemin secret qui lui servait de communication entre les deux appartements, la vieille lui mit la main sur le bras.

— Eh bien! siffla-t-elle, parlant les dents serrées... Eh bien, tu vois qu'elle est encore vivante!...

III

MÉTAMORPHOSE D'UN SUICIDE.

La rue de Narbonne doit son nom à l'hôtel ducal qui occupe une grande partie de l'îlot où elle se trouve.

On sait que la vieille famille des vicomtes de Narbonne s'est divisée en deux branches, dont l'une, les Narbonne-Lara, a compté parmi ses membres le lieutenant-général qui fut ministre de Louis XVI. L'autre branche, les Narbonne-Pelet, n'avait pas fait parler d'elle avant le milieu du dernier siècle : à cette époque, le vicomte François-Amalric, épousa la nièce du cardinal Fleury, le triste précepteur de Louis XV, qui, sans être aussi indigne que le crapuleux cardinal Dubois, l'obscène éducateur du Régent, n'en fut pas moins néfaste à la France ; Fleury passa sa vie à protéger les jésuites et à enrichir sa famille. Le titre de duc octroyé à Raymond de Narbonne-Pelet par Louis XVIII, dont il devint ministre par les intrigues de la Congrégation ; c'est à son cléricalisme fanatique qu'il dut la continuation de la faveur royale sous Charles X ; en 1830, le duc de Narbonne refusa le serment à Louis-Phillippe et se démit de ses fonctions de pair de France. Légitimiste intransigeant, il refusa de

se rallier au second Empire ; il mourut en 1855, ayant à son chevet l'image du Sacré-Cœur et le portrait de Henri V.

L'hôtel de Narbonne a son entrée au n° 21 de la rue de Varenne, dans la partie où cette voie était presque un désert, au temps où se place notre récit. Depuis, la percée du boulevard Raspail lui a donné un commencement de vie ; mais, en 1894, il était difficile d'imaginer rien d'aussi silencieux, rien d'aussi mort que ce coin de Paris.

C'est dans l'hôtel de Narbonne, vrai sépulcre, qu'a été conspirée la scission des ultramontains, plus papalins que le pape, lorsque Léon XIII ordonna aux catholiques français de se rallier à République ; on vit alors la sœur du fameux Louis Veuillot, qui demeure à l'hôtel de Narbonne, se séparer de son frère Eugène, directeur de *l'Univers*, en détacher les principaux rédacteurs, les convaincus, et fonder avec eux un organe encore plus clérical que le moniteur du pape.

Quant au duc actuel de Narbonne, il est le plus souvent en villégiature dans l'un ou l'autre de ses trois châteaux : Soye, près de Bourges, Ribécourt, dans l'Oise, et la Roche-de-Nonant, dans l'Orne. Par ses ordres, les vastes jardins de son hôtel de Paris demeurent incultes ; on dirait un morceau de forêt vierge, la végétation y poussant sans aucun entretien, et des oiseaux de cent espèces y ayant élu domicile.

Lorsqu'on passe dans la rue du Bac, toujours si animée, encombrée de voitures et d'omnibus, on ne se doute guère que là derrière est un petit groupe de rues absolument mortes. Là, en effet, entre la courte rue de Commailles et le commencement de la rue de Varenne, existe, sans autre communication, la rue de la Planche, aussi morne qu'un cimetière, quoique ne com-

portant que de très belles maisons modernes, des plus confortables, mais sans aucune boutique au rez-de-chaussée ; et c'est au milieu de cette voie isolée de tout commerce, totalement dépourvue de ce mouvement d'allées et venues qui fait la vie d'une grande ville, c'est là qu'a été ouverte la rue de Narbonne, plus silencieuse encore, longue de quarante mètres tout au plus, et improprement appelée rue, car c'est un cul-de-sac. Elle n'a que deux maisons, très grandes ; le fond de l'impasse forme une sorte de minuscule square, borné au nord par le mur des jardins incultes du duc de Narbonne, au midi et à l'ouest par la partie postérieure des immeubles de la rue du Bac ; et jamais âme qui vive ne s'aventure en cet endroit.

Kopfer, qui avait ses raisons pour ne pas vivre au Gésù ni en aucune maison notoire de la Compagnie, était là à son aise, mieux qu'ailleurs, pour tisser ses trames mystérieuses sans éveiller l'attention, pour attirer ses victimes, pour accomplir toute son œuvre néfaste, tapi comme une araignée au fond de son trou.

D'autre part, parmi les immeubles de la rue du Bac qui avoisinent l'hôtel de Narbonne et sont dans le même îlot, nous signalerons le numéro 97, qui nous intéresse particulièrement.

La propriété se compose de quatre importantes maisons, dont l'ensemble forme comme une caserne : le principal corps de bâtisse est celui qui est en façade sur la rue, avec appartements somptueux habités par des familles d'anciens ministres de Mac-Mahon; puis, sur l'immense cour, deux maisons latérales, plus longues que profondes comportent des logements grands et petits, très variés ; un quatrième bâtiment occupe le fond de la cour, large et massif, loué par étages à la riche bour-

geoisie, et, derrière cette maison, sont les jardins, contigus à ceux du duc de Narbonne.

C'est au second étage du bâtiment latéral, à droite, que l'horloger Matthias Grôb avait son atelier et sa demeure, formant le plus humble logement sur ce palier. Le même étage de la grande maison du fond avait pour uniques locataires M. Dieudonné Barbotte, le marchand de bons-dieux de la rue Saint-Sulpice, et sa famille. Indiquons aussi M. Courtois, frère de Mme Barbotte, ayant des intérêts dans le commerce de son beau-frère ; M. Courtois, célibataire, prenait ses repas chez les Barbotte et habitait un petit logement dans le bâtiment latéral, à gauche, toujours au second étage; la chambre de M. Courtois était située exactement en face de l'atelier de Matthias Grob, de sorte que le beau-frère de M. Barbotte pouvait voir, à travers la cour, ce qui se passait chez l'horloger, si celui-ci laissait ses fenêtres ouvertes.

Sournois et curieux, le sieur Justin Courtois. Souvent il arrivait chez son beau-frère, avant que celui-ci fût revenu du magasin, et, s'installant dans une petite pièce qu'on lui avait abandonnée pour son fumoir, il grillait une cigarette, en attendant le dîner ; alors, masqué par un rideau, il tenait ses yeux braqués sur l'appartement de Kopfer, là-bas. A vrai dire, il n'avait vue que sur les trois fenêtres de l'antichambre, de la chapelle et de la chambre de frère Benoît, et il regrettait bien que le jésuite eût établi sa chambre dans une pièce échappant à son observation ; mais, quand il était à son poste d'indiscret, du moins il ne perdait rien de ce qui lui était possible d'apercevoir.

C'était un homme de quarante et quelques années, méridional des environs de Toulouse, à la chevelure et à la moustache très noires, au nez en bec d'oiseau de proie, à l'œil rusé, à la parole mielleuse, et boiteux

On savait que, lorsque sa sœur avait épousé M. Barbotte, un de leur parents éloignés, il avait aidé celui-ci par l'apport personnel d'une somme rondelette, en sus de la dot d'Hélène, pour contribuer à l'extension des affaires de son beau-frère; sans être un associé dans le sens légal du terme, il participait aux bénéfices de la maison Dieudonné Barbotte. Mais le bruit courait, en outre, que Justin Courtois pratiquait secrètement l'usure, par l'intermédiaire d'agents véreux, toujours en quête, pour son compte, d'opérations fructueuses à faire aux dépens de fils de famille prodigues ou de négociants solvables, mais exceptionnellement pressés par la nécessité de recourir à un emprunt de peu de durée.

Le soir du 30 mai 1894, M. Courtois se retira de chez les Barbotte, aussitôt le diner terminé, et rentra chez lui. Carré dans son fauteuil au fond de sa chambre, n'ayant pas allumé sa lampe par économie, la fenêtre laissée ouverte, il fumait paisiblement un gros cigare. Ici, rien ne lui était plus facile que d'espionner l'horloger Grob.

Par les effets d'ombres chinoises qui passaient sur les fenêtres du logement en face du sien, il se rendait assez nettement compte de tout. Il vit Grob congédier sa domestique Louison, qui couchait au sixième; jusque-là, rien que de très ordinaire. Mais ensuite, ce qu'il aperçut commença à l'intriguer, et il devint extrêmement attentif.

Grob marchait à grands pas, dans la pièce qui lui servait d'atelier ; puis, il s'arrêtait brusquement, agitait les bras, se livrait à une violente mimique ; puis, il reprenait sa marche, gesticulant encore plus ou moins. Après plus d'un quart d'heure de cet exercice, il s'assit à la table où était sa lampe et se mit à écrire; de temps en temps, il s'interrompait, pour parcourir de nouveau la pièce, maintenant avec des mouve-

ments moins désordonnés, portant les mains à la tête, ou tendant le poing dans le vide; et il se remettait à écrire.

Un moment, Courtois le vit disparaître dans la direction de la cuisine, et revenir avec une petite échelle double, qu'il dressa au milieu de l'atelier, et à laquelle il monta ; alors, Grob tâta le plafond.

— Ah ! ça, se dit Justin Courtois, est-ce que l'horloger veut se pendre ?

Mais Grob descendit de l'échelle et la remporta à la cuisine. Après quoi, il reparut, recommença sa promenade agitée, et toujours avec des arrêts pour écrire.

Il y avait maintenant une heure que durait ce manège.

Grob alla dans sa chambre, y alluma une bougie, chercha et prit quelque chose que Courtois ne put pas bien distinguer; il retourna encore à l'atelier, changea son siège de place, et s'assit près de la table, mais cette fois de l'autre côté de la lampe, de sorte que le curieux voisin d'en-face en était réduit aux hypothèses, le jeu d'ombres chinoises ayant cessé.

Deux minutes, trois minutes, Courtois attendit. Il lui semblait bien que l'horloger était toujours assis ; il ne le voyait plus se pencher sur la table, dans l'attitude de l'homme qui écrit; on aurait dit plutôt qu'il était à la renverse, et plus aucun mouvement.

Courtois n'eut pas une hésitation. Il descendit, traversa la cour et lestement arriva à la porte du logement de Grob. Il sonna ; personne ne vint. Alors, comme dans le jour, il tourna le bouton, et la porte s'ouvrit, faisant résonner le timbre avertisseur. Hardiment, il pénétra, après avoir refermé derrière lui.

Dans l'atelier, étendu, ou plutôt mal assis sur son siège canné, la tête à demi tournée à droite et rejetée en arrière, Matthias Grob était inondé de sang, ayant au

cou une profonde blessure; il s'était tranché une des deux artères carotides. L'instrument du suicide, un rasoir, échappé de sa main après le coup mortel, était tombé à quelque distance de l'horloger, du côté opposé à celui où le sang s'étalait en flaque.

Le cadavre était encore chaud.

Sur la table, bien en évidence, une enveloppe fermée, avec cette suscription : *Pour remettre au commissaire de police.*

Justin Courtois n'était nullement ému. Il prit la lettre, la tourna et retourna dans ses mains. Il réfléchissait ; sa décision fut bientôt prise.

— Si par hasard cette lettre ne contient rien dont je puisse faire mon profit, je la mettrai sous une des autres enveloppes qui sont là. Qu'importe qu'il n'y ait aucune adresse ! Le premier magistrat qui viendra ici ne manquera pas de l'apercevoir et d'en conclure que, si elle a été placée tout exprès devant le cadavre, ce n'est pas pour le roi de Prusse. Il l'ouvrira donc, au nom de loi... Mais, en attendant, je vais savoir...

Il décacheta donc la lettre, et glissa d'abord vivement l'enveloppe dans sa poche.

Courtois, certainement, n'était pas mû par la seule curiosité ; pour agir ainsi, il fallait même qu'il eût un intérêt bien puissant à connaître ce que Grob, avant de mourir, n'avait voulu confier qu'à la police.

En somme, il risquait fort de se compromettre... Et si le hasard avait fait entrer quelqu'un en ce moment ?... Il n'y songea même pas, tant il avait hâte de lire.

La lettre, assez longue, débutait par la formule si souvent usitée en pareil cas : « Qu'on n'accuse personne de ma mort. » Au premier rang des motifs qui l'avaient déterminé à se tuer, l'horloger invoquait des

peines de cœur, mais en se gardant bien de préciser et en disant qu'il emportait ce secret dans la tombe. Il se plaignait ensuite de son peu de chance en général, insistant outre mesure sur l'existence pénible qu'il avait eue ; cette insistance exagérée, il l'avait mise pour atténuer l'effet que produirait à la justice sa dernière déclaration, relative à Ugène.

En effet, Grob, en mourant, ne voulait pas que l'adolescent fût inquiété au sujet de lui. Non seulement, il se refusait à porter plainte, mais il lui faisait don de la somme totale qu'il avait dérobée. Il demandait à être inhumé à la fosse commune, avec enterrement de dernière classe. Quant à son mobilier et à ses outils, il en requérait la vente immédiate, afin d'indemniser la Société de protection de l'enfance, qu'il priait de faire rechercher tout de suite Ugène, de faire rendre à la baronne de Picquot les diamants enlevés ou leur valeur; sur les 20,000 francs, on prélèverait ce qui serait nécessaire, dans le cas où ces diamants seraient perdus ; on paierait le billet de 6,000 francs du 31 mai ; l'excédent serait placé par les soins de la Société de protection pour être remis à Ugène à sa majorité; il recommandait enfin à la Société de veiller jusque-là sur le jeune homme, en plaidant pour lui toutes les circonstances atténuantes possibles et faisant valoir tout ce qu'il supposait pouvoir être à son avantage.

Il était évident que le malheureux horloger, guidé par sa nature sentimentale, n'avait plus sa tête à lui, quand il écrivit ces lignes. Naïvement, il avait cru tout simplifier en faisant son don à Ugène ; il ne se doutait pas que la situation était beaucoup plus compliquée, et que la Société protectrice à laquelle il faisait appel ne pouvait rien trancher. Mais il s'était donné la mort, dans une dernière illusion.

De même, Courtois ne réfléchit pas davantage. Il ne vit, lui aussi, qu'un fait : le don.

— Eh ! quoi, se dit-il, le galopin l'a dévalisé, il se tue en somme à cause du petit vaurien, et il l'aime à ce point !... Ah ça ! il ne manquerait plus qu'il eût fait un testament en sa faveur, en un temps où il ne le prévoyait pas capable d'un vol !... Aujourd'hui, il s'est borné à la question du jour ; il n'a eu en vue que les vingt mille francs et l'empêchement des poursuites au sujet des diamants... Tout va s'arranger à l'amiable : la Société de protection agira par pitié, et la baronne ne réclamera rien, du moment qu'elle rentrera en possession de son bien... Ah ! mais non ! il ne faut pas qu'il en advienne ainsi !... Il faut, au contraire, que, s'il y a un testament quelque part, il ne puisse pas produire son effet.

Alors, il examina le cadavre attentivement.

— D'abord, fit-il, confisquée, la lettre !...

Et il la logea dans sa poche, où il avait déjà mis l'enveloppe.

— A présent, pas une minute à perdre! continua-t-il.

Il prit la tête de Grob entre ses mains, en ayant soin de ne pas se tacher de sang, et la retourna de droite à gauche ; puis, ramassant le rasoir, il trancha l'autre artère carotide. Après quoi, il plia le rasoir, le roula dans son mouchoir, le plaça dans une autre poche et partit.

Il était en ce moment dix heures. Il retraversa la cour déserte, regrimpa chez lui.

Au fond d'un tiroir de commode, sous des vieux vêtements, il cacha le rasoir et la lettre de l'horloger. Ensuite, il prit son réveil-matin sur la cheminée, remonta la sonnerie en forçant le mouvement à la fin, et de cette façon cassa net le ressort.

— Maintenant, dit-il, allons donner l'alarme... Mais, en premier lieu, prévenons le père Kopfer.

Son réveil-matin sous le bras, il gagna la rue en toute vitesse : deux minutes lui suffirent pour faire le tour par la rue de Commailles, malgré sa claudication.

Quand il sonna chez le jésuite, celui-ci, qui décidément n'avait pas la tête à corriger ses épreuves, était occupé à compter une liasse de billets de banque. Au carillonnement vigoureux du timbre électrique, Kopfer sursauta. Qui donc venait le déranger à cette heure ? Instinctivement, il enfouit son trésor dans les profondeurs de sa soutane ; et, négligeant d'aller réveiller Benoît qui dormait son premier sommeil, de retour du mois de Marie, il courut à l'antichambre.

— Qui est là ? demanda-t-il à travers la porte.

— C'est moi, c'est monsieur Courtois... Ouvrez vite.

Kopfer le fit entrer.

— Qu'y a-t-il ?

— On vient d'assassiner M. Grob.

— Ah ! mon Dieu, est-ce possible ?... Assassiner ?... Etes-vous bien sûr ?... Comment ?... Quand ?... Parlez, mais parlez donc !

L'autre se laissa tomber sur une chaise.

— Excusez... L'émotion... Peut-être vit-il encore... Prenez ce qu'il faut pour l'administrer... Venez... Ah ! j'en suis encore tout bouleversé...

— Voyons, mon ami, expliquez-vous mieux.

— Tout à l'heure, avant de me coucher, je remonte mon réveil... Crac! je donne le dernier coup trop fort, et voilà le ressort de la sonnerie cassé... Je m'en voulais, et j'étais excessivement contrarié; car, il faut vous dire, en vue de la réussite d'une affaire importante que j'ai à traiter aujourd'hui, j'ai promis au Sacré-Cœur de Jésus d'aller entendre la première messe demain à

Montmartre... Il faut donc que je me lève avant l'aurore, et, sans mon réveil, impossible...

— Passons, passons.

— Je regarde alors vis-à-vis, chez M. Grob... Il y avait de la lumière à son atelier... Sans doute, pensai-je, il est encore à son travail... D'ailleurs, il veille si souvent !... Et, comme il est tout-à-fait obligeant, je me dis qu'il n'y aura aucune indiscrétion à le prier de me mettre un nouveau ressort, si cela ne demande que quelques minutes de démontage, ou bien de me prêter un autre réveil...

— Et alors ?

— J'y vais donc... Voyez, je l'ai encore à la main, mon réveil...

— Je vous en prie, laissons ces détails...

— Il y a sur la porte : « Tournez le bouton »... Je ne réfléchis pas que l'avis n'est valable que pendant la journée ; d'ordinaire, le soir, l'horloger met le verrou, et il faut sonner... Moi, ne pensant qu'au besoin urgent qui m'amène, je tourne le bouton ; le verrou n'était pas mis ; j'entre droit à l'atelier, et je vois.... je vois le pauvre M. Grob étendu à la renverse sur un siège, la gorge tranchée, et sur le parquet une mare de sang...

— Et votre première impression a été que vous étiez en présence d'un crime ?

— Je n'ai pas eu une seconde de doute... Même, j'ai, en quelque sorte, deviné immédiatement quel est le criminel... Ce n'est qu'un soupçon... Je n'ai aucune preuve, aucun indice ; mais soyez sûr que ce pressentiment ne m'aura pas trompé... Vous verrez !

— Et sur qui se porte votre soupçon ?

— Oh ! je n'en dirai rien à la police... Mais à vous, révérend père, j'ouvre toute mon âme... Pour moi, l'assassin...j'en mettrais la main au feu...c'est le petit Ugène.

— Ce gamin de dix-neuf ans !... cet écervelé !... cette tête de linotte !... Allons donc !

— Oui, je sais, vous autres, ecclésiastiques, vous avez la pensée toujours portée au bien ; pour voir le mal, il faut qu'il vous crève les yeux... En cet espiègle qui vous amuse, vous n'avez jamais flairé le mauvais sujet. Vous lui donneriez le bon Dieu sans confession !... Un petit saint Jean, n'est-ce pas ?... Eh bien, retenez ce que je vous annonce, père Kopfer : je vous engage ma parole de ne rien trahir de mes impressions devant les magistrats qui me feront appeler, comme premier témoin du crime ; mais je vous parie que l'instruction ne mettra pas beaucoup de temps à établir qu'Ugène est l'assassin... D'ailleurs, sa chambre n'est pas loin de l'atelier ; il serait accouru au secours de M. Grob ; le crime n'aurait pu se commettre comme il paraît avoir été exécuté ; l'attention des voisins aurait été attirée par une lutte ; ou le petit Ugène aurait eu le temps d'ameuter la maison, ou bien j'aurais trouvé deux victimes au lieu d'une...

— Il dort peut-être dans sa chambre et n'a rien entendu... A son âge, on a le sommeil dur... Vous n'avez donc pas visité l'appartement ? vous n'avez appelé personne ?

— Je vous dis que j'ai été saisi, épouvanté ; mon premier mouvement a été un bond en arrière, j'ai reculé d'horreur, et, je ne sais plus comment cela s'est fait, je me suis trouvé tout-à-coup sur le palier, ayant refermé la porte, sans doute instinctivement pour échapper à cette affreuse vision... La preuve, c'est mon réveil, que j'avais gardé à la main... Mais je me suis ressaisi, j'ai recouvré mon sang-froid ; et réfléchissant à la façon dont le crime a été commis, si prestement, peut-on dire, la victime sans défiance ayant été surprise, bien sûr, par

une personne amie, familière, c'est alors que l'idée de la culpabilité d'Ugène m'est venue tout naturellement à l'esprit...

Le jésuite prit son chapeau.

— Enfin, allons, dit-il... Le concierge est allé prévenir la police ?

— Mais non !... Je n'ai pas fait connaître ma découverte au concierge... Tout d'abord, j'ai eu la pensée de l'avertir, c'est vrai ; seulement, avec ma conviction qu'Ugène est l'auteur du crime, je me suis dit que mon devoir était de vous informer avant n'importe qui

Et il ajouta, non sans quelque hésitation :

— Pour le cas où vous vous intéresseriez au triste coupable.

— Vous avez bien fait d'agir ainsi, monsieur Courtois, répondit le révérend ; mais soyez certain que, s'il y eu crime et si vos soupçons sont fondés, ce n'est pas moi qui tenterai le moindre effort pour paralyser l'action de la justice des hommes.. Un assassin, quel qu'il soit, mérite le châtiment des lois et ne doit pas y échapper ; s'il se repent dans l'expiation, nous le réconcilions ensuite avec Dieu... Voilà la bonne doctrine, mon ami.

Kopfer, très convaincu que M. Courtois se trompait et qu'on allait tout simplement constater un suicide, l'avait laissé causer, tout en ayant l'air de l'exciter à abréger son récit ; en effet, il n'était nullement pressé d'arriver auprès de Grob. L'important pour le jésuite, c'était qu'il ne fût plus temps de lui porter secours.

Or, lorsqu'il se trouva devant le cadavre, Kopfer, si maître qu'il fût de lui d'ordinaire, ne put dissimuler sur le premier moment sa surprise. Sa physionomie exprima le plus profond étonnement.

— Les deux carotides tranchées ! fit-il... Evidemment, ce n'est pas un suicide... Je m'y perds...

L'autre répliqua, avec candeur :

— Je n'avais pas remarqué s'il y avait deux blessures ou une seule, tant j'ai été bouleversé par ce spectacle inattendu ; mais je suis une nature toute de première impression, et, sans avoir besoin de rien examiner, j'ai eu le sentiment, la certitude d'un crime.

Il s'était enfin décidé à poser son réveil-matin ; il le mit sur la table de travail de Grob.

Quant au jésuite, il alla à la chambre d'Ugène et revint aussitôt, en disant :

— Le jeune homme n'y est pas... son lit n'est pas défait...

— Vous voyez bien, interrompit Courtois, mon pressentiment ne m'aura pas trompé... C'est comme une double-vue que j'ai, moi, sinon toujours, du moins en certains cas... J'ai senti le crime, et j'ai flairé le criminel.

— Si jeune et perverti à ce point ! fit Kopfer... C'est inouï ! je n'en reviens pas !

— Hélas ! cher révérend père, en cet abominable temps d'impiété, les criminels sont précoces... Vous vous êtes laissé duper par ce petit scélérat, vous et les autres ; c'était un hypocrite, qui, sous des dehors de gentillesse, cachait une âme de bandit.

De fait, Kopfer en était à donner sa langue aux chiens: il se demandait si le mauvais garnement n'avait pas eu l'audace de revenir avec l'espoir de prendre encore quelque objet de valeur dont il connaissait l'existence et qu'il avait oublié, et, si, trouvant le vieillard seul et, d'ailleurs, abattu, il n'avait pas reculé devant l'accomplissement de l'exécrable forfait ; puis, il rejetait cette hypothèse et ne savait à quelle nouvelle conjecture se rattacher.

Finalement, il jugea que l'heure n'était pas aux sup-

positions, qu'il fallait maintenant se hâter d'en finir. Grob était mort ; c'était l'essentiel ; peu importait que ce fût par assassinat, au lieu du suicide espéré.

Alors, s'adressant au boiteux, qui regardait le cadavre avec compassion :

—Mon bon monsieur Courtois, dit le jésuite, ne regrettez pas d'être venu m'avertir avant tout le monde. Ce malheureux homme a été assassiné de si terrible façon, qu'il est mort sur le coup ; ainsi, même si vous n'êtes arrivé qu'un instant après le crime, il était trop tard ; personne au monde n'eût pu le rappeler à la vie... Je vais prier auprès de ce cadavre... Vous, sans sans plus tarder, allez dire au concierge de réveiller la bonne de M. Grob, et qu'elle vienne immédiatement ; vous pouvez le mettre au courant du malheur que vous avez... que nous avons découvert ; puis, en toute hâte, rendez-vous au commissariat de police...

—J'y cours, mon père.

—Un mot encore... Il n'est pas utile de dire, toute réflextion faite, que vous êtes venu m'informer le premier : ne prêtons pas à la critique ; on accuse déjà trop notre Ordre d'avoir des espions partout, ce qui est faux.. Donc, entendons-nous bien. Je venais demander à M. Grob de m'envoyer demain matin le petit Ugène pour me servir ma messe ; nous nous sommes rencontrés ici, sur le palier, et c'est à l'instant même seulement que nous venons de découvrir ensemble le crime.

—C'est compris.

Là-dessus, Courtois se retira, heureux des « scrupules » du jésuite : cette combinaison faisait leur affaire, à tous deux, et mieux encore à lui personnellement.

A peine le madré beau-frère de M. Dieudonné Barbotte était-il dans l'escalier que le R. P. Kopfer s'approcha du coffre-fort de l'horloger.

— Voilà, murmura-t-il, une occasion exceptionnelle d'utiliser le mot secret d'ouverture, que Grob, il y a quelques heures, a laissé échapper devant moi : *bâton*.

Il fit jouer la combinaison ; le coffre s'ouvrit. Il était vide, en fait d'argent. En moins d'une minute, le jésuite se rendit compte que les quelques papiers qui s'y trouvaient étaient de peu d'importance : un paquet de reçus, un paquet de factures ; il y jeta un coup d'œil d'ensemble et les remit en place. Un compartiment était réservé aux papiers de famille ; n'ayant pas le temps de faire un triage, il râfla tout.

Puis, de sa poche, il sortit la liasse de billets de banque, que nous lui avons vu compter tout à l'heure chez lui ; il en retira vingt mille francs, les mit dans le coffre-fort, et le referma selon la méthode secrète.

Cette double opération n'avait pas duré en tout quatre minutes.

— La veuve Paturin, dit-il allègrement, sera trop heureuse de me rembourser la somme que je sacrifie pour sauver son fils... Et maintenant, il s'agit de rattraper Ugène avant la police et de le faire aussi innocent que l'enfant qui vient de naître.

Entendant alors du bruit dans l'escalier, il s'agenouilla près du cadavre.

A demi-voix, il laissait tomber la monotonie des prières de l'Eglise romaine pour les morts ; mais, pendant que ses lèvres rabâchaient son latin, sa pensée cavalcadait par monts et par vaux :

— Puisque Matthias Grob a été assassiné, disait-elle, puisqu'il est nécessaire que le coupable soit innocent, voyons comment il nous serait profitable d'utiliser ce crime... Qui sera l'assassin ? quelle sera, *ad majorem Dei gloriam*, la main criminelle ? qui devons-nous faire condamner ?... *Dies iræ, dies illa*, qui sera l'assassin ?...

IV

VILLA MANRÈZE

Dans la partie haute de Clamart, parmi les chemins divers qui, pour la plupart, aboutissent au bois de Meudon, il est une ruelle ombreuse qui monte, monte en serpentant, bordée de propriétés bourgeoises, en général closes de murs.

En voici une qui ne se distingue en rien des autres, si ce n'est que son aspect extérieur est plus modeste encore. Les murs de clôture sont proprets, avec des fleurs par-ci par-là sur la crête ; une petite porte, munie d'une sonnette, sert d'entrée aux habitants et aux visiteurs, à quelque distance d'une autre porte, celle-ci grande et à deux battants, toujours fermée aussi, destinée au passage des voitures qui amènent les provisions ; nulle part, la moindre grille qui permette aux passants, égarés par là, de jeter un regard dans l'intérieur de la propriété. On la nomme *Villa Manrèze*.

Les neuf dixièmes des gens du pays en ignorent l'existence ; les autres en ont vaguement entendu parler comme d'une maison de campagne affectée à la villégiature de quelques prêtres de Paris. Si des curieux veulent se renseigner et interrogent à cet égard les ecclésiastiques qu'ils peuvent connaître, ceux-ci répondent d'un air négligent :

— La villa Manrèze?.. Oui, je sais... C'est une maison de retraite pour le clergé.

D'où l'on conclut qu'il s'agit, sans doute, d'une œuvre d'humble hospitalité offerte aux prêtres infirmes, dont la vieillesse a besoin du calme et du bon air de la campagne. D'ailleurs, les rares annuaires ecclésiastiques qui mentionnent cette maison dans la nomenclature des établissements situés à Clamart, l'indiquent simplement par ces mots : « Villa Manrèze, *maison de retraite* ». Bien mieux, on lui donne si peu d'importance que, dans *la France Ecclésiastique*, qui est le principal almanach-annuaire du clergé, cette villa pieuse ne figure même pas.

Cependant, si l'on prenait la peine de réfléchir, le nom seul de la discrète villa donnerait à penser qu'il existe des motifs sérieux de détourner d'elle l'attention publique. *Manrèze*, c'est le nom francisé de *Manresa*, petite ville de Catalogne, célèbre par la grotte, la *Cueva de san Ignacio*, où le fondateur des jésuites composa ses fameux *Exercices spirituels* ; c'est à Manresa qu'a été établi le premier noviciat de la Compagnie de Jésus.

La villa Manrèze, de Clamart, est un antre de jésuites, ni plus ni moins, et ceci n'est pas du roman. Et quand on la qualifie de « maison de retraite », on joue sur les mots, pour dépister les curieux.

Il y a retraite et retraite, comme il y a fagots et fagots. Ici, il ne s'agit aucunement d'un asile créé pour abriter les vieux jours de prêtres gagas ou perclus de rhumatismes, devenus inaptes aux fonctions du clergé paroissial ; par retraite à Manrèze, il faut entendre une pratique religieuse, faisant partie du programme clérical, et qui s'exécute, une fois tous les deux ans, sous la direction des jésuites.

En deux mots, les chanoines, curés et vicaires pari-

siens confessent les fidèles, et les jésuites, à leur tour, confessent les confesseurs. Une sorte de roulement est établi entre les sulpiciens et les disciples de Loyola: chaque année, tout prêtre du clergé séculier est tenu de faire une retraite de cinq jours au minimum; chacun la fait, une année à la maison sulpicienne d'Issy, nommée *La Solitude*, et l'autre année à la villa Manrèze; de sorte que, d'une façon régulière, méthodique, continuelle, tout le clergé parisien passe entre les mains des révérends pères de la Compagnie de Jésus, censément expulsés de leurs couvents, et, en réalité, plus puissants, plus maîtres que jamais.(1)

(1) L'opinion publique, au sujet de la dispersion des congrégations non autorisées qui furent expulsées en vertu des décrets de J. Ferry, est, en général, dans une très grande erreur, que des journaux mal renseignés entretiennent.

Ainsi, au cours d'une récente étude des Ordres religieux, le *Matin*, organe indépendant, publiait ces lignes, dans son article consacré aux jésuites :

« Leur maison de la rue de Sèvres fut la première dont les portes furent fracturées, lors de l'exécution des décrets en 1881. Dès lors, les jésuites ont cessé de posséder aucun immeuble, de vivre en communauté, de diriger ostensiblement aucun collège. Ils vivent comme des prêtres séculiers. » (*Matin*, n° du 6 Avril 1901.)

Pour mon compte, je considère comme un devoir de m'inscrire en faux contre cette information. Le rédacteur a cru de bonne foi aux assertions de ses confrères de la presse religieuse; peut-être aussi, il s'en est rapporté aux notices officielles de l'*Ordo* du diocèse de Paris, qui, en ce qui concerne les ordres expulsés, mentionnent uniquement les révérends pères *gardiens*. La vérité est que les jésuites et autres soi-disant dispersés sont bel et bien rentrés dans leurs couvents depuis longtemps. Dans l'immense immeuble du Gésù de la rue de Sèvres, notamment, les jésuites vivent en commun, aussi nombreux qu'avant les décrets; toutes les chambres sont habitées par des révérends pères. Quelques uns, très peu, logent en ville, à proximité du couvent : ce sont ceux qui ont des raisons spéciales de se tenir à l'écart, principalement pour ne pas donner l'éveil sur des intrigues qui compromettraient l'Ordre, si elles venaient à être découvertes; ces cas d'habitation isolée en dehors de la communauté, ordonnés par le général à certains chefs de la Compagnie de Jésus, constituent une exception fort minime, qui ne fait que confirmer la règle.

Mais la villa Manrèze ne se borne pas à être secrètement ouverte aux ecclésiastiques, pour extraire d'eux tous les renseignements utiles aux intérêts de l'Ordre et leur imposer son système spécial de direction des consciences ; la mystérieuse villa est encore le foyer, le centre de la conspiration ultramontaine contre la République. Le Gésù de la rue de Sèvres, en plein Paris, ne se prête pas aux conciliabules avec les personnages d'autorité ou de gouvernement que la Congrégation gagne à sa cause ; la villa Manrèze, au contraire, par sa situation exceptionnelle, échappe à toute surveillance.

Autant que possible, — cela est prescrit, — les militaires qui viennent « faire une retraite » à la villa Manrèze, doivent s'y rendre en tenue civile ; pour une simple visite aux révérends pères, MM. les officiers en uniforme doivent gagner la maison des jésuites, non point directement en traversant Clamart, mais par les vallées du bois de Meudon. En effet, la villa Manrèze est presque à la lisière de la forêt.

Tout est disposé de façon que, de la rue où se trouve l'entrée, on ne puisse soupçonner l'importance de la propriété. Cependant, nous allons nous en rendre compte, en y pénétrant, au mois d'août 1892, avec les trois individus que voici : un monsieur âgé, gros, trapu, à l'allure lourde, ayant la tournure peu distinguée que dans le langage populaire, on désigne par l'expression « plein de soupe » ou par celle « marchand de farine » ; un homme jeune, ne paraissant pas avoir la trentaine, visiblement le fils de l'autre, mais moins corpulent, et de physionomie moins commune, ayant même un je ne sais quoi d'aristocratique dans le port de tête et la cambrure de la taille, une fine moustache ombrageant la lèvre, une démarche militaire, enfin des manières

qui révélaient une éducation soignée ; le troisième arrivant, tout-à-fait banal, n'était autre qu'un domestique de la villa, non pas revêtu de la soutanelle qui caractérise les frères jésuites et leur donne un faux air de pasteur protestant, mais habillé simplement d'un veston, de couleur sombre, pour ne pas trahir sa domesticité religieuse.

Le père et le fils étaient venus par le tramway de Saint-Germain-des-Prés ; le domestique de Manrèze était allé les attendre à la grande place de Clamart, et, se chargeant de la valise du jeune homme, les avait conduits à la villa, 5, rue Fauveau.

Les voici entrés tous trois. Suivons-les.

Ils s'engagent dans une longue allée, sablée d'épais gravier, qui conduit au bâtiment principal, perché sur un monticule, mais assez loin pour ne pas être aperçu du dehors. A droite, à gauche, en différents points de la propriété, s'élèvent des pavillons rustiques, d'un aspect frais et coquet.

Sur la terrasse qui précède la grande maison, des hommes noirs, sans rabat, coiffés du bonnet carré, vêtus de la soutane de drap épais qui tombe lourdement jusqu'aux pieds, sans être relevée comme celle des autres prêtres par une queue, allaient et venaient, faisaient les cent pas en disant leur bréviaire, non pas dans la marche lente d'un promeneur qui lit, mais avec une hâte automatique, et pirouettant brusquement sur le talon quand ils arrivaient à l'extrémité de la ligne droite qu'ils suivaient. C'était un va-et-vient bizarre, d'un effet étrange au coup d'œil, que cette manœuvre silencieuse dans une agitation si vive, chacun de ces noirs fantômes suivant sa ligne, et les uns et les autres se croisant sans jamais se heurter ; n'était le mouvement accéléré des jambes, on aurait pu croire qu'on

voyait des pantins fonctionnant sur un plancher à rainures.

Au fond du tableau, trois autres jésuites étaient assis sur un banc, causant entre eux à voix basse. L'un deux se leva et vint à la rencontre du groupe qui s'avançait par la grande allée.

— Ah ! quel plaisir de vous voir, monsieur le marquis ! dit-il en s'adressant au gros homme à la tournure de rustre... Et vous, cher enfant, soyez le bienvenu ; je vous attendais avec impatience.... Et voyez comme nous allons vous gâter ! c'est le père Kopfer en personne que vous aurez pour directeur pendant les cinq jours de votre retraite.

Puis, au domestique :

— Portez la valise de monsieur le comte au pavillon Saint-François, second étage, dans la chambre qui est libre depuis hier soir (1).

1. Lorsque je commençai ma mystification, le nonce du pape fut tout d'abord en défiance ; ce qui n'étonnera personne. Il en référa à Léon XIII, qui, lui aussi, eut peine à y croire, sur le premier moment. Ma subite conversion était un événement tellement imprévu, que les grandes lumières du Vatican, c'est-à-dire les cardinaux Rampolla et Parocchi, convoqués par le pape, examinèrent avec lui quelle était l'épreuve à laquelle il fallait me soumettre. Finalement, il fut décidé qu'on me ferait faire une retraite de plusieurs jours, dans un couvent jésuite, inconnu du public, et l'on me délégua, pour directeur particulier de ma retraite, l'un des disciples de Loyola, choisi parmi les plus renommés dans l'art de tirer les vers du nez, et à qui Léon XIII donna pleins pouvoirs à mon sujet. J'avoue que j'eus affaire à forte partie. Il s'agissait de voir, en m'extirpant une confession générale de toute ma vie, si j'étais un fumiste, ou bien si une fêlure soudaine de mon cerveau avait déterminé cette miraculeuse conversion. Je jouai gros jeu ; néanmoins, ne cessant de m'inspirer du proverbe : *A renard, renard et demi*, je réussis parfaitement à rouler mon confesseur jésuite, qui fit sur mon compte un rapport mirobolant, levant toutes les défiances de Rome à mon égard. Entre autres péchés, je lui avais avoué, notamment, être coupable d'un assassinat, remontant à plusieurs années, et dont l'auteur était resté inconnu. Avec cette belle confidence, je m'é-

Et, quand le serviteur fut reparti :

— Mon cher Gontran, dit le jésuite au jeune homme, vous remplacez au pavillon Saint-François-de-Borgia notre vaillant ami le colonel de Montarnaud... Ah ! la vue magnifique que l'on a de cette chambre ! Chaque matin, le colonel s'attardait longuement, sur le balcon, à contempler le panorama de Paris...

Après quoi, il passa familièrement son bras sous ce lui de Gontran de Boëro, et, parlant à tous deux :

— Je ne vous offre pas de vous reposer, fit-il ; car, après votre long voyage en tramway, vous devez désirer plutôt faire un peu d'exercice, et il y a si peu de trajet de la place à Manrèze que cela ne compte pas... D'ailleurs, en nous promenant sous nos frais ombrages, nous serons bien à l'aise pour causer.

Boëro père et fils se déclarèrent enchantés de la proposition du révérend. Il faisait un temps superbe, pas trop chaud, quoiqu'on fût en plein été ; on était dans l'après-midi, et le soleil avait déjà accompli plus des trois quarts de sa course ; une douce brise rafraîchissait l'atmosphère et véhiculait toutes les agréables senteurs de la campagne.

— Ainsi, mon révérend père, commença le marquis de Boëro, d'après ce que vous m'avez écrit, Gontran va se trouver en compagnie de plusieurs des officiers supérieurs de qui dépend son avancement ?

— Oui, oui, tout est pour le mieux ; quand j'ai appris que le général Grimardier, le colonel de Sabrac, le colonel Piorin de Dagonnet, le lieutenant-colonel Thirieu, et le commandant de Coustantell avaient choisi, pour leur retraite annuelle chez nous, les dates du 10 au

tais livré, pieds liés, vous voyez ça !... Le bon billet qu'avait Lachâtre !... C'est précisément dans le secret de la Villa Manrèze que ma retraite s'effectua.

14 août, je me suis dit : « C'est la sainte Vierge qui me les envoie afin d'arranger les affaires de mon pauvre Gontran ! »

— Le fait est que sa situation est intenable ; il est criblé de mauvaises notes, parce qu'on est jaloux de lui, voilà... Je suis furieux, moi, son père, quand je le vois encore sous-lieutenant, huit ans après sa sortie de Saint-Cyr... C'est une iniquité !

— Rassurez-vous, mon cher monsieur de Boëro... Tenez, on vient de sonner à la porte d'entrée... Justement, ce sont nos cinq officiers, ajouta le jésuite après avoir mis sa main en abat-jour sur les yeux, pour mieux reconnaître de loin les arrivants.

Presque aussitôt, il eut un geste de mauvaise humeur.

— Un des cinq, en uniforme !... Ah ! qu'il est ennuyeux pour ça, ce colonel de Sabrac!...Cependant,l'année dernière, je ne me suis pas fait faute de lui répéter, à son départ d'ici : « Revenez en civil, mon colonel ! revenez en civil ! »... Il faudra que je le gronde...

— Voulez-vous que nous allions vers eux ? demanda Gontran.

— Non, pas encore... Laissons-les s'installer ; voilà le père Ramoneau qui se détache, pour leur faire les honneurs de la maison... Je vous présenterai à eux tantôt, après le salut... Revenons à ce que je vous disais, monsieur le marquis : soyez sans inquiétude ; la retraite de ces officiers supérieurs coïncidant avec celle de votre fils, les exercices spirituels seront terminés le 14 au soir ; le 15 au matin, fête de l'Assomption, ils communieront tous les six ensemble, et mon cher élève sera protégé par la sainte Vierge,vous verrez!...

— Vous espérez que le général Grimardier passera l'éponge sur la dernière escapade de Gontran ?

— Il faudra bien !... Pensez-vous donc qu'il n'a pas

ses peccadilles, lui aussi, le général?... Il vient ici pour une grande lessive, pour passer en revue ses péchés de douze mois... Le 14 au soir, Gontran sera absous comme lui... Comment pourrait-il voir le cher enfant tout noir, quand nous l'aurons remis lui-même blanc comme neige ?... Allons, allons, plus de soucis !... Je réponds du général Grimardier, vous dis-je... Il a eu pour professeur le saint père Xavier Nerval.

— Vous me mettez du baume dans l'âme, fit le marquis ; puissiez-vous ne pas vous tromper !... Enfin, c'est tout de même heureux qu'il y ait quelques officiers ayant fait leurs études chez les jésuites !...

— Quelques officiers ? riposta le révérend... Dans la dernière année de l'Empire, l'armée française possédait onze cent quatre-vingt treize officiers sortant de nos collèges... Aujourd'hui, sur vingt-sept mille officiers que compte l'armée de terre, nos élèves figuren pour plus de six mille... Et je ne parle pas de la marine !

La famille de Boëro vivait depuis longtemps dans les meilleurs termes avec les jésuites.

Boëro père, de son prénom Manuel, appartenait, mais avec simple particule, à la noblesse du pays basque. Orphelin à vingt ans, il avait gaspillé à vingt-cinq tout son héritage ; puis, il avait tenté de refaire sa fortune en se livrant au commerce des chevaux béarnais, ce qui l'avait conduit à Paris ; mais il n'avait pas réussi. C'était un triste sire, grossier, aux instincts vils, crapuleux, toujours prêt à s'encanailler, viveur de bas étage. Son oncle, chanoine de Bayonne, était souvent intervenu pour le tirer d'un mauvais pas.

En 1861, il s'était fixé dans la capitale, à trente-deux ans ; se trouvant, par sa faute, sans aucune ressource, et

n'ayant pas le goût d'un travail sérieux, il avait offert ses services à la police secrète politique, heureux d'avoir ses dépenses de brasserie payées par Piétri.

Après quelques espionnages maigrement rémunérés, il avait eu l'idée de doubler ses appointements en travaillant pour les jésuites en même temps que pour l'empire! C'est ainsi qu'en 1862, dans les premiers jours de l'année, il avait réussi à se glisser parmi les étudiants du quartier Latin ; il s'était distingué, lors de l'ouverture du cours de Renan au Collège de France, en ameutant les imbéciles contre le savant professeur qui avait osé appeler Jésus-Christ « un homme » ; il faisait partie de la bande qui gueula à tue-tête, pour fournir prétexte à l'interdiction du cours.

L'année suivante, à l'occasion des élections législatives, il revêtit la blouse blanche, se déguisa en homme du peuple, et porta le trouble dans les réunions publiques pour faire échouer la candidature ouvrière de Tolain.

D'autre part, il se mêlait très habilement aux réfugiés étrangers, grâce à sa connaissance de plusieurs langues ; selon l'usage, il ne manqua pas de jouer le rôle de provocateur, afin d'avoir à dénoncer des complots qui en valussent la peine. C'est ainsi qu'il fut alors très apprécié comme indicateur dans une affaire de bombes, pure fumisterie policière qui fit condamner quatre italiens à la déportation (procès Greco, Trabucco, etc., 26 février 1864).

Ce fut son dernier exploit dans la police secrète impériale. Il s'en retira pour se marier, et son mariage, avec une riche héritière, fut manigancé par les jésuites ; voici comment.

Dans la vallée d'Aspe, aux Basses-Pyrénées, propriétaire d'un beau château moderne bâti par son père près

d'Accous, vivait une horrible guenon, nommée Mlle Léonie de Lespourcy. Cette noble demoiselle, malgré son jeune âge, ne pouvait trouver à se marier, tant elle était laide, un vrai remède contre l'amour : non seulement, elle était mal faite, taillée à coups de pioche, des grands bras longs terminés par de larges battoirs, ni gorge, ni ventre, ni hanches, et des jambes immenses, fines en bas, minces en haut, avec des pieds en radeaux, bien équarris, formant socle à cette affreuse charpente ; mais tout cela n'était rien encore, c'est la tête qu'il fallait voir. Des cheveux noirs, durs, plats, pommadés sur un front bas ; des yeux chassieux ; un nez monumental, tout en os et cartilage ; une bouche en coup de sabre, découvrant des larges touches de piano, et fendue jusqu'aux oreilles, lesquelles, se tenant droites et bien écartées, ressemblaient à deux plats à barbe. Vous vous dites peut-être, lecteur, que cette fois le portrait est complet ; eh bien, non. Le malheureux qui se serait dévoué à prendre cette gueule-de-sac pour épouse, n'aurait même pas eu la ressource de fermer les yeux en l'embrassant ; car, suprême repoussoir, son visage était hirsute comme celui d'un sapeur. Ah ! elle aurait eu un joli succès dans les foires, Mlle Léonie de Lespourcy !

Comme elle avait soixante mille francs de rente, moines et nonnes avaient tout tenté pour la décider à entrer en religion ; mais la gaillarde avait des appétits charnels, que la privation ne faisait que surexciter, et elle se méfiait de n'avoir seulement pas un aumônier à se mettre sous la dent, une fois cloîtrée : pour elle, pensait-elle, l'observation du vœu de chasteté serait stricte, impitoyable. Bref, elle n'avait nulle envie de renoncer aux joies de ce monde ; au contraire ! Puisqu'elle pouvait faire miroiter une brillante dot, autant valait s'en servir pour se payer un mari pour de bon, au lieu

de convoler en noces platoniques avec le divin Jésus.

Seulement, ce qui compliquait la situation, c'est que mademoiselle était difficile. Chaque pot, dit-on, finit par trouver son couvercle ; or, Léonie ne voulait pas d'un couvercle vulgaire. Noble elle était ; donc, arrière la roture ! D'ailleurs, elle connaissait à merveille son monde de hobereaux ; malgré le désir qu'elle avait d'éteindre l'incendie de son cœur, elle patientait, sachant bien qu'un jour ou l'autre elle se marierait sans mésalliance.

A ses vingt-huit printemps, en 1864, elle était un monstre parfait. C'est alors que les jésuites se dirent :

— Voilà l'affaire de notre excellent Boëro... Nous n'avons pas pu, jusqu'à présent, mettre la main sur ce sac d'écus ; faisons-le épouser par Manuel. Il sera ainsi à l'abri du besoin pour toujours ; nous ne l'aurons plus à notre charge, tout en continuant à l'utiliser à l'occasion. Economie pour nous, sans nous priver des services de notre agent.

On avait montré Manuel de Boëro à la soupirante à barbe ; solide, bien musclé, trente-cinq ans, il avait plu.

Quant à lui, il s'était borné à poser cette question au révérend négociateur :

— Combien de dot ?

— En sus du château de Tout-y-Croît, à Lées-Athas, sur le gave d'Aspe, près d'Accous, répondit le saint homme, il y a treize cent mille francs de capital, en bonnes rentes d'Etat, obligations de la ville de Paris, actions de chemin de fer et des grandes compagnies d'assurances.

— Ça va, repartit Manuel.

Mais ce que le légitime poisson bleu n'avait pas prévu, c'est que Léonie était aussi avare que laide ; jamais elle ne voulut consentir à lui confier la clef de la caisse, et

l'heureux époux de la gueule-de-sac dut se résigner à recevoir chaque matin, des mains de madame, dix francs pour ses dépenses personnelles. Ayant bonne table, du beau linge, un valet de chambre tout exprès pour lui, Manuel, l'ex-mouchard de Piétri, demeuré espion des jésuites, s'accommoda philosophiquement de sa nouvelle position sociale; rendant chaque jour des actions de grâces au dieu de Loyola, il remplissait ses devoirs conjugaux, sinon avec enthousiasme, du moins en débiteur souriant et ponctuel.

Quelque chose, pourtant, manquait au bonheur de Mme de Boëro. Elle ne s'était pas mésalliée ; mais la particule ne lui suffisait pas ; elle était ambitieuse d'un titre.

— Qu'à cela ne tienne, dirent les révérends pères, dès que Manuel leur eût fait connaître le secret désir de sa tendre épouse... Que veut-elle être ? baronne ? vicomtesse ? comtesse ?... Nous agirons comme il faudra, auprès du Vatican... Le Saint-Siège a toujours des titres à distribuer aux riches fidèles, dont les aumônes sont généreuses.

— Si Léonie pouvait être marquise, elle serait au comble de ses vœux.

Les révérends négocièrent encore cette affaire. N'ayant pas eu grand train de maison pendant ses années de célibat, Léonie, depuis sa majorité, avait économisé environ deux cent cinquante mille francs sur ses rentes, prévoyant que le titre ambitionné, objet de ses rêves depuis longtemps persistants, ne lui serait pas octroyé gratis par le Serviteur des serviteurs de Dieu. Y compris la commission que s'adjugèrent les jésuites, — histoire de ne pas s'oublier, — le quart de million y passa, et la femme à barbe fut marquise de Boëro.

Le titre authentique, sur parchemin scellé aux armes

pontificales, lui parvint au huitième mois de sa grossesse; car cette catholique union avait eu de prompts résultats. Pour surcroît de bénédiction, la délivrance de Mme la marquise eut lieu le 8 décembre 1864, le jour même où Pie IX promulguait sa célèbre encyclique *Quanta cura*, connue surtout par la litanie de quatre-vingts anathèmes qui la termine sous le nom de *Syllabus*.

L'enfant qui naquit en ce jour de gloire ultramontaine était du sexe masculin ; il reçut, au baptême, les prénoms de Gontran-Pie-Marie-Joseph-Kostka. On le voit, le jeune comte sous-lieutenant était né sous d'heureux auspices.

Il eut, en 1867, un petit frère ; mais celui-ci mourut avant d'être sevré. Puis, six ans après, Manuel fut père pour la troisième fois ; ce fut une fille que la marquise mit au monde. Mlle Hermance de Boëro, par un miracle de la Providence, eut la chance de ne pas hériter de la barbe maternelle ; mais, à l'âge de cinq ans, un autre miracle de la même Providence mit son nez en compote, lequel finit par disparaître, malgré un long traitement à l'eau de Lourdes. La cure sainte n'ayant pas réussi, on se résigna à recourir à la rhinoplastie, selon la méthode indienne : de sorte qu'un morceau de fesse de Mlle Hermance servit à remplacer son appareil olfactif. Les ignorants du voisinage se laissèrent conter par des farceurs que cette opération chirurgicale se fait avec la peau d'un derrière de poule ; d'où il résulta que les mauvaises langues, pour surenchérir d'invraisemblance, s'amusaient à dire que, chaque fois que la sœur de Gontran se mouchait, elle pondait un œuf.

Les Boëro passaient l'hiver et le commencement du printemps à Paris, où leur appartement était situé rue

du Colisée ; ensuite, ils voyageaient, allaient aux eaux, aux bains de mer ; ils consacraient à leur château des Pyrénées les quatre mois de septembre à décembre, c'est-à-dire la belle saison de la vallée d'Aspe.

Manuel rendait toujours au Gésù quelques menus services d'espionnage, mais maintenant en amateur et par reconnaissance. C'est seulement en 1871, pendant la Commune, qu'il eut à remplir une mission qui aurait pu devenir périlleuse, dont il se serait fort bien passé, s'il avait pu la refuser, mais dont enfin il se tira sans aucun dommage : comme le marquisat ne lui avait pas enlevé ses dehors d'épais rustaud, les jésuites lui avaient imposé, tandis que Léonie s'était réfugiée à Tout-y-Croît, d'être un de leurs espions secrets à Paris, sous un déguisement prolétaire qui lui permît de moucharder les clubs ; ses dénonciations, après la Semaine sanglante, contribuèrent à envoyer bon nombre de braves fédérés à Nouméa.

L'année de la naissance de leur fille, les Boëro confièrent aux jésuites l'éducation de Gontran ; le bambin entra à l'École libre Sainte-Geneviève (rue Lhomond), vulgairement appelée Collège de la rue des Postes. En mai 1876, il y faisait sa première communion. Les révérends ne négligeaient rien pour s'attacher l'enfant : ils le poussaient, pendant l'année scolaire, car il était intelligent et apprenait vite ; en outre, en août et en septembre, ils obtenaient des parents de l'emmener dans les excursions que les disciples de Loyola organisent sous le nom de « voyages des grandes vacances » et dont font partie les élèves appartenant à des familles en résidence dans les pays trop lointains.

Gontran de Boëro, grâce à ses aptitudes exceptionnelles, était toujours à la tête de sa classe ; il faisait l'orgueil de son professeur : mais, d'autre part, comme

il était fort turbulent et quelque peu indiscipliné, il désespérait les maîtres d'étude, les pères-pions ou surveillants. Les uns et les autres, l'observant, conclurent de ses dispositions d'adolescent que Gontran n'aurait jamais la vocation ecclésiastique, et qu'on ferait fausse route en tablant sur lui pour l'engager dans l'Ordre ; par contre, ils ne doutèrent pas qu'il était bien doué pour embrasser la carrière des armes.

Il serait donc un de leurs auxiliaires à l'armée, dans le commandement des soldats, simples fils du peuple, chair à canon. Alors, ils s'appliquèrent à diriger son éducation vers ce but ; et ce ne fut pas pour déplaire au marquis et à la marquise.

A seize ans et demi, en août 1881, il passa avec succès son baccalauréat ès-lettres. L'année suivante, au mois d'avril, il fut reçu bachelier ès-sciences, à la session spéciale d'examen pour les aspirants à Saint-Cyr et les étudiants en médecine ; en juillet, eut lieu son examen d'admission à l'école militaire ; il était dans la limite minima d'âge, c'est-à-dire dans sa dix-huitième année. Les révérends avaient forcé sous cloche la maturité de son cerveau ; il était un excellent élève, mais par l'effet d'un énorme surmenage intellectuel.

Entré à Saint-Cyr, il en sortit en 1884, après la période réglementaire ; et, ayant satisfait à ses examens de sortie, il fut désigné avec le grade de sous-lieutenant, pour un régiment d'infanterie, en garnison à peu de distance de Paris. Cet officier, qui n'avait pas encore accompli totalement sa vingtième année, allait donner des ordres à des soldats plus âgés que lui et même à des vieux sergents ; cela, en vertu des lois votées par l'aristocratie gouvernante, et parce qu'il était sorti de la cuisse de Jupiter !

Or, au cours de son instruction saint-cyrienne, les

vices qu'avaient charriés en lui le sang de son père s'étaient développés dans un remarquable épanouissement. S'il demeura bon élève dans le sens du travail intellectuel, d'autre part, les boues morales commencèrent à l'envahir, et chacune de ses sorties était marquée par une débauche. D'abord, l'avarice, de sa mère avait fait une exception en sa faveur ; la marquise était fière des succès de son fils et ne lésina pas. Mais, quand elle s'aperçut que Gontran se livrait à des folles dépenses, en gaspilleur capable d'absorber le Pactole, si on l'avait laissé faire, elle serra tout net les cordons de sa bourse et le réduisit à la portion congrue.

A son régiment, il n'eut pas une meilleure conduite : à chaque permission qu'il obtenait, il venait à Paris, noçait avec des filles, quand il avait réussi à contracter un emprunt chez un usurier confiant en la perspective de l'héritage lointain, à des taux basés sur l'éloignement de cette chance. Une année, la marquise faillit être emportée par une fluxion de poitrine, dont Gontran, en bon fils, se hâta de profiter pour escompter, au cours de la maladie, des billets que les prêteurs lui avaient refusés six semaines auparavant. Mais Mme de Boëro recouvra la santé et parut dès lors se mettre en route pour parvenir à une extrême vieillesse ; d'où, vif désappointement des usuriers, et fermeture de leur caisse. Gontran fut navré.

En vain, il essaya d'attendrir sa mère. Un jour de l'An, pour lui faire sentir combien elle était ridicule de lui mesurer si parcimonieusement l'argent nécessaire à ses menus plaisirs, il lui envoya, pour son jardin à Tout-y-Croît, une petite tortue vivante, qu'il mit à la poste, sous la déclaration d'échantillon, avec l'adresse collée sur la carapace. La marquise ne comprit pas l'ironie de la modicité du cadeau et de son mode ultra-

économique d'expédition. Gontran avait voulu dire, en moquerie à mots couverts : « Voilà à quoi j'en suis réduit, maman, pour vous souhaiter la bonne année ! » Elle crut qu'il avait cessé d'être prodigue, et le remercia par une lettre où elle le félicitait de tout son cœur.

Ainsi, le sous-lieutenant Gontran de Boëro, étant très mal noté, ne montait pas en grade. Le marquis, finissant par s'impatienter, avait épanché ses doléances dans le sein du R. P. Greluche, ancien professeur de son fils ; quelques jours après sa visite, vers la fin de juillet 1892, le jésuite avait écrit au marquis qu'il lui conseillait d'obtenir du colonel, pour Gontran, une permission de huit jours, du 9 au 16 août inclusivement, et de lui amener alors le sous-lieutenant à la villa Maurèze, pour une retraite spirituelle.

A l'issue de la conversation que nous avons relatée plus haut, l'ex-maquignon policier s'apprêtait donc à se retirer, quand le père Greluche lui dit :

— Mais, à propos, je vous prie de m'excuser ; dans ma joie de revoir ce cher enfant, je n'ai pensé qu'à lui, et j'ai oublié de vous demander des nouvelles de M^me^ la marquise...

— Oh ! fit Manuel, M^me^ de Boëro se porte toujours comme le Pont-Neuf ?

— Et votre charmante fille, l'aimable M^lle^ Hermance ?

— Elle est en train de peindre un *Saint Joseph, patron de la bonne mort*, pour le parloir des Dames de la Consolation.

— Tous mes compliments chez vous, monsieur le marquis.

— Je n'y manquerai pas, cher père Greluche... Que Gontran ait sa promotion d'ici à la fin de l'année, et

vous pourrez demander à sa mère tout ce que vous voudrez ; car nous savons bien que c'est à vous que nous devrons cette immense joie.

— Allons, je vous le répète, l'affaire est dans le sac, puisqu'on communiera tous ensemble pour la fête de la sainte Vierge... et, quand Marie Immaculée s'en mêle, ça y est ! ...

Sur ces mots, Manuel prit congé.

Gontran fut conduit au pavillon Saint-François-de-Borgia, un coquet petit chalet à deux étages.

— Je vous quitte pour aller recevoir le père Kopfer, que nous attendons d'un moment à l'autre, dit Greluche... Prenez possession de votre chambre ; vous y serez très bien, très bien... On vous y servira vos repas, pendant toute la retraite ; c'est seulement le 15, après la communion générale, que l'on déjeunera en commun... Maintenant, vous avez encore une bonne demi-heure devant vous, avant que la cloche sonne pour le salut ; alors, vous viendrez à la chapelle.

Le sous-lieutenant examina la chambre qu'on lui avait attribuée.

Aux murs blanchis à la chaux, étaient pendus deux tableaux de piété, grandes images en chromolithographie sous vitre avec large cadre de chêne plat : un Sacré-Cœur, dont le Jésus avait un visage de bellâtre, avec des traits alanguis, efféminés, une sorte d'Antinoüs au type oriental, dont les longs cheveux retombaient en boucles sur les épaules, et qui vous tendait son cœur sur la main, en vous regardant fixement, de ses yeux doux, mais obsédants, aux paupières fatiguées teintées de bistre ; et une Notre-Dame des Sept-Douleurs, c'est-à-dire une madone larmoyante, faisant les yeux blancs en regardant en l'air, ses pleurs coulant le long du visage, tordant la bouche en une expression,

indéfinissable, comme une Lucrèce violée, et exhibant, au beau milieu de la poitrine, un cœur enflammé, percé de sept longs poignards, posé dans l'entrebaillement de la tunique assez écartée pour laisser voir les chairs. C'étaient là les deux spécimens les plus courants de l'imagerie jésuite, non pas celle qui est vendue dans le commerce, mais celle qui est réservée aux méditations des cloîtres.

Comme mobilier : une table carrée, ni trop petite ni trop grande, avec un encrier, des porte-plume et plumes de rechange, un buvard contenant plusieurs cahiers de papier à lettre, réglé; deux chaises de paille; un prie-dieu en chêne, sur lequel était déposée une croix en plâtre durci et peint, simulant deux branches de bois non taillé, sans Christ, mais avec la pancarte *INRI*; une table de nuit; une petite toilette en fer galvanisé, garnie de tout ce qui est nécessaire, y compris une savonnette toute neuve; enfin, un lit en fer, convenablement large, simple mais confortable, avec sommier, matelas, traversin, oreiller, draps frais, sortant de la lessive, sentant agréablement la lavande, couverture de laine épaisse et d'une admirable blancheur, et — délicate attention — un bonnet de coton à cascamèche, soigneusement plié sous l'oreiller.

Sur la cheminée, en marbre noir, une statuette de stéarine, représentant saint Ignace de Loyola, et un livre relié à l'anglaise, portant ce titre sur la première page : « *Manrèze ou Exercices spirituels*, par saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus; édition pour les retraites de gens du monde. »

Dans un coin de la chambre, un assez long porte-manteau, à l'abri de la poussière par le moyen d'un rideau de lustrine verte, qui, muni de petits anneaux de cuivre, court sur une tringle de même métal.

Rien ne manque, rien n'a été négligé ; tout est en ordre, chaque chose est à sa place. L'encrier est plein d'une encre de premier choix ; les plumes sont excellentes, et variées, parce qu'on n'a pas pu prévoir celles qui seraient le mieux à votre goût... Le papier rayé, de bonne qualité, bien glacé, est destiné à vous venir en aide, quand vous procéderez à votre examen de conscience : il y a peut-être des péchés que vous pourriez oublier au moment de la confession ; vous n'aurez donc qu'à les écrire, sitôt qu'ils vous reviendront à la mémoire. Ainsi, tout est là pour vous faciliter votre besogne de pénitent. Et maintenant, chanoine prébendé ou général de division, petit vicaire de paroisse rurale ou sous-lieutenant, vous n'avez plus qu'à vous laisser faire ; le bon père jésuite vous opérera sans douleur.

Le soleil descendait. Gontran de Boëro se mit au balcon, selon la recommandation de Greluche. Son ancien professeur avait eu raison ; le spectacle était splendide. De ce coin ignoré de campagne, l'œil embrassait tout Paris.

En face, bien en face, dominant la grande cité, s'élevait dans le lointain la basilique du Sacré-Cœur, déjà en état de construction très avancé ; le Sacré-Cœur, dont le culte est une invention des jésuites, dévotion de haute folie suggérée à une nonne hystérique, Marguerite-Marie Alacoque, par son confesseur, le R. P. de La Colombière ; le Sacré-Cœur, planté comme un drapeau sur la colline de Montmartre, là même où Loyola, le 15 août 1534, rassembla ses six premiers complices, François Xavier, Lefebvre, Bobadilla, Rodriguez, Lainez, Salmeron, pour fonder la Compagnie de Jésus, là où ils s'unirent par un triple serment en vue d'assurer à leur ténébreuse milice la puissance et la richesse, là où ils jurèrent la direction de l'Église par les jésuites, l'asservis-

sement des rois aux jésuites, l'abrutissement des peuples par les jésuites, l'exploitation de l'humanité tout entière par les jésuites.

On apercevait aussi les autres édifices, civils, religieux, militaires : presque en face, mais légèrement à gauche, la tour Eiffel, donnant l'illusion d'un rapprochement relatif, quoique distante de plus de sept kilomètres à vol d'oiseau, et, plus loin, l'arc de Triomphe : puis, dispersés à droite, sur différents points, monuments apparaissant nets sous les feux du soleil à son déclin, l'Opéra, l'église Saint-Vincent-de-Paul et les deux gares du Nord et de l'Est, la colonne Vendôme, le Louvre, le grand rectangle de toits gris des Halles centrales, ventre de Paris, la tour Saint-Jacques, la Sainte-Chapelle surgissant aiguë du pâté blanc et massif qui est le Palais de Justice, et l'Hôtel de Ville et Notre-Dame semblant tout rapprochés l'un de l'autre ; et, en promenant le regard encore plus à droite, la coupole du Panthéon et celle du Val-de-Grâce ; et, presque sur la même ligne, en avant de la flèche de la Sainte-Chapelle, le palais du Luxembourg à l'extrémité d'un tapis vert, et Saint-Sulpice avec ses deux tours de même forme et de grosseur inégale ; enfin, faisant l'effet d'être à mi-distance de Montmartre, et directement en face sous l'œil, au centre même de ce panorama de Paris, le dôme doré des Invalides, resplendissant d'un éclat sans pareil sous les rouges rayons de l'astre du jour, encore bien au-dessus de l'horizon.

Mais c'était pourtant le plus éloigné de tous ces édifices, le Sacré-Cœur, qui produisait le mieux son effet, grâce à sa position élevée, avec son énorme masse blanche, grillée d'échafaudages : la basilique naissante se dressait, orgueilleuse, là-bas, insolente attestation du triomphe du dogme, foulant à ses pieds la fourmi-

lière humaine, témoignant ce que peut l'intrigue persévérante que rien ne lasse, gigantesque défi à la raison et au libre examen, gage donné au fanatisme par tous les partis de réaction, unis dans la haine de la République.

Et, à travers l'espace, un lien invisible rattachait la villa Manrèze au Sacré-Cœur ; entre ces deux points culminants, se faisant vis-à-vis, à une distance de dix kilomètres, on sentait comme une chaîne suspendue, une menace de joug éternel qui planait sur la capitale française. Et les voix des cloches d'églises, de couvents, de chapelles quelconques, qui carillonnaient partout, sonnant *l'Angelus*, disaient en un langage que seuls comprenaient les moines et les prêtres : « Paris, nous t'avons dompté ! Paris, nous pervertissons ton cerveau et ton cœur ! Paris, la Révolution ne te libèrera plus ; la main des jésuites est sur toi ! »

Après le salut, le R. P. Grelluche présenta Gontran aux cinq officiers supérieurs, ainsi qu'il l'avait promis, et aussi au R. P. Kopfer, arrivé quelques instants avant la cérémonie ; c'était lui qui l'avait présidée ; c'était lui qui, élevant l'ostensoir d'or au-dessus des têtes inclinées d'ecclésiastiques et de militaires, avait donné à ce méli-mélo la bénédiction du Saint-Sacrement.

Parmi les prêtres qui se trouvaient là, et qui engagèrent des conversations au sortir de la chapelle, un grand gaillard distribuait force poignées de mains et faisait ses adieux : c'était un homme âgé de quelques années de plus que Kopfer, mais aussi vert que lui, à la physionomie énergique, au front haut et large, au regard résolu ; avec sa haute stature, on aurait dit un tambour-major en soutane. Les autres ecclésiastiques, du clergé paroissial, s'empressaient autour de lui, recueillaient avidement ses paroles, se montraient très heu-

reux de ses congratulations. Evidemment, pour tous, c'était un personnage d'importance, ou quelque gros-bonnet de l'Archevêché, ou tout au moins un de ces prêtres actifs et grands brasseurs d'affaires auxquels leurs collègues moins débrouillards accordent une admirative considération.

Il attendit que Kopfer se fût dégagé du groupe des officiers. Alors, de son côté, il écarta le cercle de ses confrères, alla vivement au jésuite et l'aborda avec une révérence très humble. Kopfer lui rendit sa politesse, mais comme un supérieur à son inférieur.

— Monsieur le chanoine Bontemps ! fit-il... Quel plaisir de vous rencontrer !...

— Et moi donc ! cher révérend père... Je viens de terminer ma retraite, et je rentre à Paris... C'est le ciel qui vous amène ici au moment où je pars ; car j'ai quelques mots à vous dire, et mieux vaut que je vous fasse connaître tout de suite ce dont il s'agit.

La chanoine et le jésuite se retirèrent à l'écart, à un angle de la terrasse.

— Voici la chose, commença Bontemps. J'avais hâte d'appeler votre attention sur un malheureux pécheur qui m'a été recommandé et qui est digne d'intérêt... C'est un repenti sincère, qui a eu maille à partir avec les tribunaux, et qui, venant de terminer quelques années de travaux forcés, se trouve dans un grand embarras pour trouver une place honorable... Il s'agit donc de lui procurer un emploi quelconque, qui lui donne du pain ; mais, naturellement, il lui faudrait des répondants tels que vous et moi, afin que l'on s'abstienne de l'interroger sur son passé.

—Heu, heu, c'est délicat...

— Il a eu une excellente conduite au bagne ; j'ai des lettres de l'aumônier, certifiant qu'il est revenu aux

meilleurs sentiments... Bien mieux, né hors de l'Eglise, il est s'est converti pendant qu'il expiait son crime : il a reçu le baptême ; l'aumônier lui a fait obtenir la remise d'une partie de sa peine... Bref, lui tendre à présent la perche serait une bonne action.

— Et quel crime a-t-il commis ? interrogea le jésuite,

— Un faux testament, fabriqué pour le compte d'un autre ; il n'a été que la main qui exécute, ce qui diminue considérablement sa faute... Le vrai coupable, l'héritier spoliateur de ses co-héritiers, eut recours à lui, parce que le malheureux possède, en matière d'écriture, un talent hors ligne. Il s'est laissé tenter ; mais, enfin, il a payé sa dette à la société. Il faut passer l'éponge, n'est-ce pas ?

— A tout péché miséricorde ! répliqua Kopfer... Envoyez-moi votre homme, mardi dans la matinée, entre neuf et dix.

V

LA JUSTICE INFORME

Nous revenons au 97 de la rue du Bac, au soir du 30 mai 1894.

Quand le commissaire du quartier Saint-Thomas-d'Aquin arriva en compagnie de M. Courtois et suivi de deux agents, il trouva le R. P. Kopfer priant auprès du cadavre de l'horloger, Louison, la domestique, agenouillée aussi et se lamentant sur son malheureux maître, et le concierge expliquant à divers locataires qu'il n'y comprenait rien.

Le commissaire de police examina les blessures de Grob.

— L'assassin, dit-il, n'a pas tremblé ; les deux coups ont été portés d'une main ferme... Aucune trace de lutte... L'infortuné a été pris, sans doute, à l'improviste, par quelqu'un qui se tenait auprès de lui et dont il ne se défiait pas.

Puis, il rechercha l'instrument du crime. Un tiroir de la toilette était resté ouvert, contenant, entre autres objets, un rasoir fermé.

— Mon maître avait deux rasoirs, observa Louison ; il en manque un.

On regarda partout, sur le parquet, sous les meubles ; le rasoir absent fut introuvable.

— L'assassin l'a emporté, murmura le commissaire entre ses dents... Il aurait fort bien pu l'abandonner sur place, puisque ce n'était pas une arme lui appartenant et dont la présence eût mis sur sa piste... C'est maintenant que ce rasoir risque de le compromettre.

M. Courtois ne sourcilla pas.

Le commissaire procéda alors à l'audition sommaire des personnes présentes, qu'il pensait en mesure de pouvoir jeter quelque lumière sur ce crime mystérieux.

D'abord, il questionna le révérend.

Celui-ci raconta ce qu'il savait, « le peut qu'il savait », affirma-t-il, c'est-à-dire débita ce qui était convenu avec Courtois ; il était venu chez M. Grob, dans l'intention de le prier de lui envoyer le lendemain matin de bonne heure le petit Ugène pour lui servir sa messe ; il s'était rencontré sur le palier avec ce bon M. Courtois, qui le précédait de quelques pas dans l'escalier.

— C'est bien cela, interrompit le boiteux, de sa voix mielleuse. J'avais entendu quelqu'un monter derrière moi, et, quand je me suis retourné par curiosité, j'ai reconnu le R. P. Kopfer.

— Nous nous sommes donné le bonjour, reprit le jésuite, et, comme j'ai remarqué que M. Courtois tenait un réveil à la main : « Je parie, lui dis-je, que vous venez chez l'horloger ? ». Il me répondit que oui.

Le boiteux s'empressa de narrer son histoire du ressort cassé et de la nécessité où il se trouvait de le faire remplacer immédiatement ou d'emprunter un autre réveil. Il ajouta que ce qui l'avait décidé à venir déranger l'horloger, quoiqu'il fût entre dix heures et demie et dix heures trois quarts, c'est qu'il avait vu que l'atelier de M. Grob était éclairé, et non sa chambre, comme lorsqu'il travaillait le soir.

— Oui, remarqua le concierge, M. Grob travaillait

souvent jusqu'à minuit, et même des fois jusqu'à une heure et deux heures du matin.

Courtois pria le commissaire de s'approcher de la fenêtre ; là, il lui montra celles de son appartement.

— Voyez, dit-il, nos fenêtres se font exactement vis-à-vis.

Et reprenant son récit :

— J'étais tellement convaincu que l'excellent homme était à son travail, que je n'ai pas hésité à tourner le bouton de la porte d'entrée, laquelle s'est ouverte comme d'ordinaire, en faisant résonner le timbre d'avertissement... Je me suis effacé pour laisser passer le révérend père le premier...

— Et nous avons pénétré ensemble, fit Kopfer... Je crois devoir dire que je fus un peu étonné de n'entendre aucun bruit dans la pièce, tout éclairée, dont la porte donnant sur l'antichambre était grande ouverte.

— Moi aussi, dit Courtois ; mais j'ai pensé aussitôt que M. Grob s'était peut-être endormi sur sa besogne.

— Alors ? interrogea le commissaire.

— En franchissant le seuil de cet atelier, répondit le jésuite, j'ai été saisi d'horreur au spectacle qui s'offrait à ma vue...

— Moi, j'ai bondi en arrière, en lâchant mon réveil-matin ; mon sang n'a fait qu'un tour, monsieur le commissaire ; mes cheveux ont dû se dresser sur ma tête... Ah ! voyez-vous, j'ai été un long moment à me remettre de l'émotion... Il ne me faudrait pas deux surprises comme celle-là dans ma vie... Quelle épouvante ! j'en ai encore froid dans le dos.

Le boiteux avait dit cela le plus sérieusement du monde.

— En effet, ce bon M. Courtois était tremblant comme une feuille, reprit l'autre.

— Il y avait de quoi !... J'admire votre sang-froid,

père Kopfer ; mais, moi, je ne suis pas un missionnaire, je n'ai pas votre héroïsme.

Là-dessus, les deux compères expliquèrent qu'ils s'étaient bien gardés de toucher à quoi que ce fût, qu'ils n'avaient rien dérangé, même pas changé la lampe de place. Dame ! pour les honorables fonctionnaires dont la police est le métier, disaient-ils, la chose la plus insignifiante est souvent un indice précieux.

De tout le verbiage de Courtois, le commissaire avait retenu, comme principalement intéressant, le fait de la situation des fenêtres. Il le souligna sur le papier où il prenait ses notes.

Vint le tour de Louison. C'était une grosse fille de la campagne, au service de Matthias Grob depuis deux ans : elle était restée à Paris telle qu'elle y était venue, sans malice, fidèle domestique, attachée à son maître en reconnaissance de sa bonté, d'une intelligence très bornée, d'ailleurs, et extrêmement timide.

Elle n'avait pas osé interrompre le jésuite, lorsqu'il allégua être venu pour demander Ugène. Mais, interrogée par le commissaire, elle dit naïvement :

— Monsieur l'abbé (à ses yeux, Kopfer était un prêtre comme les autres) ne savait pas qu'Ugène n'a pas reparu à la maison depuis hier soir.

— Au fait, qu'est-ce que cet Ugène ?

— C'est le fils du pauvre M. Grob, son enfant d'adoption.

— Un enfant qu'il recueilli *à la rue*, il y a trois ans, insinua Courtois.

— Mon maître l'aimait beaucoup, continua la bonne; ses espièglerie le distrayaient... Je ne voudrais pas dire que c'est un mauvais sujet; mais il faisait ses quatre volontés ici, et j'ai trouvé souvent que M. Grob avait plus que de la patience... C'était de la faiblesse... Dans

ces derniers temps, il rentrait très irrégulièrement à la maison. Mon maître l'attendait quand même, quoique bien après l'heure des repas, et j'en étais ennuyée, oh ! oui !... Il était cause que mes fricots brûlaient, à force d'attendre... Hier soir, il n'est pas rentré du tout : j'ai dû me coucher à minuit ; monsieur n'a rien voulu manger; le matin, il était dans une inquiétude qui faisait peine.

Les assistants étaient suspendus aux lèvres de la domestique; Courtois jubilait, mais n'en laissait rien paraître.

— Alors, dit Louison, M. Grob m'a envoyé partout où Ugène avait dû aller hier en commission... Excepté une seule de ces commissions, il n'en avait fait aucune; et celle où il est allé, c'est chez M. Babinet. Là, mon maître l'avait chargé d'encaisser une petite facture ; il a remis le reçu et s'est fait donner les vingt francs... Je ne l'ai pas dit à M. Grob, par crainte d'augmenter son chagrin ; mais j'ai pensé que le petit drôle avait gardé l'argent pour aller bambocher et que c'était pour cela qu'il n'avait pas reparu.

— Quel âge a-t-il, cet enfant ?

— Dix-neuf ans, monsieur le commissaire.

— Et à quelle heure avez-vous quitté votre maître, ce soir ?

— Il n'était pas encore neuf heures, quand il m'a renvoyée à ma chambre... Il était plus triste encore que ce matin : au déjeuner, il a à peine touché à une côtelette ; mais, au repas de ce soir, il n'a rien mangé du tout ; il a bu seulement un verre de vin... Il faut vous dire qu'après midi, vers une heure et demie, M. Grob m'a fait aller lui acheter de l'huile, une huile à lui, pour garnir sa burette... Quand j'ai été de retour, je l'ai trouvé planté là, devant son coffre-

fort, qui était ouvert, et il se tenait à distance, tout en regardant dedans, avec un air de fou... Il avait les yeux hors de la tête... Je lui ai dit : « Monsieur Grob, que faites-vous là ? Vous ne m'entendez pas ? Je vous apporte votre huile... » Il a tourné enfin ses yeux vers moi, et il s'est mis à pleurer toutes les larmes de son corps, en répétant : « Ah ! malheureux enfant ! ah ! malheureux enfant !... »

Le commissaire s'intéressait de plus en plus à la narration de Louison.

— Ce coffre-fort, dit-il, nous apprendra sans doute quelque chose ; mais, pour le moment, il est fermé.

— Oui, fit la bonne, mon maître l'a refermé presque aussitôt après qu'il m'a pris son huile... Puis, il est sorti pour aller je ne sais où ; il est resté à peu près une heure dehors... En rentrant, il ne pleurait plus ; mais il s'est assis près de la cheminée.... Il y regardait, comme s'il y avait eu du feu ; je voyais bien que sa tête n'y était pas... Il réfléchissait, et, parfois, il disait encore : « Ah ! malheureux enfant !... » Il n'a pas bougé de là, jusqu'au moment de dîner, où je l'ai servi, et où il n'a rien mangé, comme je vous ai dit... Voilà tout ce qui s'est passé, monsieur le commissaire.

— Savez-vous si votre maître possédait en ce moment une somme importante ?

— Je sais qu'il avait vendu il y a quelque temps sa maison de Levallois-Perret, et, l'autre jour, il est revenu de chez son notaire... Mais il ne racontait pas plus que ça ses affaires, le pauvre M. Grob... Il me semble qu'il a dit ce jour-là, au petit Ugène, qu'il avait touché son argent, et que dimanche prochain on irait faire une partie de campagne.

— Quel jour a-t-il dit cela ?

— Avant-hier... par conséquent, lundi... Oui, c'est bien lundi.

— Et savez-vous qui était son notaire?

— C'est M. Le Routier, rue Saint-Guillaume.

Quant au concierge, il n'en revenait pas. Il n'avait remarqué rien d'insolite ; et sa femme, de même. La maison est une de celles où le propriétaire ne se montre pas parcimonieux pour l'éclairage ; le gaz reste allumé jusqu'à minuit, dans les escaliers des divers bâtiments dont se compose l'immense immeuble, comme sous la grande voûte de l'entrée principale.

Tout ce que le pipelet et sa pipelette pouvaient affirmer, c'est que personne n'était venu demander M. Grob, du moins à leur loge. L'individu qui avait commis le crime devait donc parfaitement connaître la maison et ses habitudes et avait passé sans se faire remarquer.

Rien n'était plus facile, à leur dire. Après dîner, ils avaient pris le frais, sur le trottoir, à côté de la grande porte, causant avec les voisins. Les locataires entraient et sortaient à leur gré ; les visiteurs habituels, aussi. D'ailleurs, ce n'était pas dans cette courte période de temps que l'assassin avait fait son coup. Peut-être était-il entré au moment où le facteur, apportant les lettres de la dernière distribution, avait trinqué avec eux dans la loge ; évidemment, ils avaient été distraits alors. Si le misérable avait profité de cet instant pour s'introduire, cela lui fut la chose du monde la plus aisée, sauf à se dissimuler quelque part, puisqu'il était clair qu'il n'était entré chez Grob qu'après la sortie de Louison.

Puis, lorsqu'ils eurent fini de bavarder sur le trottoir, ils rentrèrent leurs chaises et jouèrent aux cartes selon leur coutume ; car, d'ordinaire, c'est seulement à

onze heures que la portière se mettait au lit, devançant son époux de plus d'une heure. Lui, il faisait sa ronde à minuit, un peu avant de fermer le compteur qui fournissait le gaz des escaliers. En d'autres termes, leur règle était de laisser ouvert jusqu'à onze heures l'un des battants de la porte cochère, parce qu'ils étaient confiants en la surveillance de leurs quatre yeux.

Ah ! comme ils se reprochaient maintenant leur douce quiétude ! Leur partie de piquet les avait, sans aucun doute, trop absorbés ; et la preuve en était qu'ils ne se rappelaient aucunement avoir vu entrer le R. P. Kopfer, lequel cependant avait passé devant leur loge entre dix heures et demie et dix heures trois quarts. Il y avait bien d'autres locataires de l'immeuble ou visiteurs habituels auxquels ils n'avaient pas pris garde davantage, dont ils se rappelaient vaguement les silhouettes. Maudites cartes ! maudit piquet !

— Pouvait-on supposer, d'ailleurs, monsieur le commissaire, disait le pipelet, qu'on allait venir assassiner dans la maison de si bonne heure ?... Les crimes se commettent toujours entre minuit et trois heures du matin, c'est connu !... A partir de onze heures, c'est-à-dire quand je ferme la porte définitivement, je prends toutes les responsabilités. Alors, pour qu'on entre, il faut que je tire le cordon, et je regarde par mon carreau. Après minuit, je suis bien plus attentif encore : une fois le gaz éteint, personne n'entre sans crier son nom, et personne ne sort sans dire d'où il vient.

— Assassiner les gens avant onze heures, fit la pipelette, on n'a pas idée de ça !

— Tu as raison, Aspasie... Et j'ajoute qu'il n'y a que nous pour avoir cette guigne-là.

— A présent, les locataires vont prendre le trac ; ça va retomber sur nous.

— Il aurait bien mieux fait d'aller loger ailleurs, le pauvre M. Grob, puisqu'il avait des ennemis, sans le dire !

— Pour sûr, Théodore... Moi aussi, c'est mon opinion, et je parierais bien deux sous que monsieur le commissaire, qui ne dit rien, la partage... Car enfin ce n'est pas pour le voler, cet homme, qu'on l'a assassiné, puisque le coffre-fort n'a pas été enfoncé !...

Le commissaire laissait parler, écoutait, prenait des notes et réfléchissait.

Alors, revenant à M. Courtois :

— Vos fenêtres sont juste en face de celles de cet appartement, dit-il... Puisque vos concierges, préoccupés par leur partie de piquet, n'ont malheureusement rien observé ni gardé aucun souvenir qui pourrait nous mettre sur la voie, n'auriez-vous pas, vous, par hasard, aperçu quelque chose qui vous ait semblé anormal, à n'importe quel moment de la journée ?... Repassez dans votre mémoire les instants d'aujourd'hui, d'hier même, où vous avez eu l'occasion de regarder dans la cour, de vous tenir à la fenêtre... Peut-être une observation accidentelle, que vous auriez faite sans vous y arrêter alors, donnera à la justice un point de départ.

Le manque total de surveillance de la part des pipelets et leur bafouillage pour se disculper permettaient à M. Courtois, homme grave, réputé austère, nullement suspecté, de débiter tout ce qu'il imaginerait à l'effet d'atteindre son but, dont nul ne se doutait, pas même le R. P. Kopfer. Le lecteur sait déjà que ce n'était pas l'aplomb qui faisait défaut à l'hypocrite boiteux : il avait beau jeu pour mentir.

Après avoir plongé sa tête dans ses mains, pour mieux avoir l'air de concentrer ses souvenirs et de les examiner avec scrupule, il dit du ton le plus naturel :

— Ce soir, après dîner, je suis rentré chez moi, et j'ai fumé, coup sur coup, deux cigares. En effet, je me suis accoudé à la fenêtre à plusieurs reprises ; c'était de neuf heures moins le quart à dix heures... Mais les personnes qui ont traversé la cour, pour gagner les escaliers des trois bâtiments intérieurs, sont, ma foi, fort nombreuses, et il m'a été bien difficile de les distinguer... Je ne puis donc pas être précis, monsieur le commissaire... En dehors des locataires connus sur lesquels je ne puis avoir aucune méprise, il me semble bien que j'ai vu passer deux hommes, l'un gros, l'autre maigre, ensemble ; seulement, je ne me rappelle plus s'ils sont allés à l'escalier de ce bâtiment-ci ou à celui de la maison du fond... Je crois aussi avoir vu une dame... oui, en effet... elle a pris l'escalier d'ici... mais montait-elle chez M. Grob ou chez un de ses voisins de palier ? ou plus haut ? je n'en sais rien... Si elle est redescendue, c'était sans doute à un moment où je n'étais plus à la fenêtre. J'ignore si elle est restée ou si elle est repartie... Il était à peu près dix heures moins le quart, lorsqu'elle arrivait...

A ces mots, le concierge fit explosion :

— Je sais qui vous voulez dire, monsieur Courtois... Vous me rappelez une dame qui, je crois bien, a passé devant la loge, en se glissant vivement ; mais j'ai dans l'idée que c'est plus tôt que ça, guère après neuf heures, quand nous venions de rentrer nos chaises... Même que j'ai dit à Aspasie, en battant les cartes : « La voilà ! »

— Quelle est donc cette dame ? demanda le commissaire au portier.

— Ah ! ça, par exemple, impossible de vous renseigner... A ma connaissance, c'est la deuxième fois qu'elle se faufile, sans demander à la loge si les locataires à qui elle a affaire sont chez eux... C'est comme une

ombre qu'elle glisse, avec une épaisse voilette... La première fois, j'ai voulu courir après ; mais, va te promener, quand je suis arrivé dans la cour, elle avait déjà disparu je ne sais dans quel escalier... Alors, j'ai guetté sa sortie pour la pincer au passage et lui causer, histoire d'en avoir le cœur net. J'avais dit la chose à ma femme, en lui expliquant sa tournure, grande, bien mise, et ma pensée que c'était une dame du monde. « Que t'es bête ! m'a répliqué Aspasie ; c'est probablement un rendez-vous de quelque locataire des logements de garçon ; du moment qu'ils prennent leurs précautions et qu'y a pas de scandale, tu n'as rien à dire. Crois-moi, Théodore, t'en mêle pas ! » ... Aussi, aujourd'hui, je n'ai pas bougé... Mais je m'en repens bien ; c'est peut-être l'assassin de M. Grob... Cette grande dame, qui sait si ça n'était pas un homme déguisé ?

— Non, sur ce point, vous faites erreur, reprit Courtois ; un homme se reconnaît toujours à son allure... La dame dont je parle avait bien la démarche d'une femme.

— Alors, c'est une vengeance de femme ! s'écria la pipelette.

Kopfer avait écouté très attentivement les observations échangées entre Courtois et le concierge ; il paraissait se recueillir.

Mais le boiteux n'avait cité les deux hommes venus ensemble et la dame également inconnue, que pour mieux masquer son jeu. Il ne se doutait pas que le jésuite se préparait à tirer parti de son témoignage, en grande partie fantaisiste, tandis que le commissaire en prenait note pour son rapport, à joindre au procès-verbal : l'un, consciencieusement, mettait son cerveau à l'envers pour tâcher de trouver la clef de cette sanglante énigme ; l'autre ruminait de plus belle sa fabrication d'un

faux assassin, un innocent à faire condamner à la place d'un coupable, à la plus grande gloire du dieu de Loyola

Courtois, qui avait donc revêtu la bonhomie d'un narrateur fidèle, termina sa série de souvenirs par ces mots, mâchonnés bénignement, et dont l'effet fut formidable :

— Ce qui me donne à croire que M. Théodore se trompe sur l'heure à laquelle il a vu passer la dame en question, c'est qu'à peu près un quart d'heure avant... oui, c'est bien cela,... un tout jeune homme s'était dirigé vers le même escalier... et je me rappelle maintenant qu'il m'a semblé ne s'y engager qu'avec quelque hésitation... D'autre part, il en est redescendu, environ un quart d'heure aussi après que la dame y était montée... Il était alors dix heures, et c'est exactement le moment où je me suis retiré pour la dernière fois de la fenêtre... Sur ce point, mes souvenirs sont redevenus très précis, monsieur le commissaire ; quand je fermais la fenêtre, dix heures sonnaient à ma pendule, qui va très bien.

— Qu'est-ce qui vous fait dire que c'était un tout jeune homme ? interrogea le commissaire.

— Bien entendu, je n'ai pas vu ses traits... Mais il était de petite taille, pas plus grand que ça ; un corps d'adolescent... On ne s'y trompe pas ; quoique je m'exprime mal peut-être pour définir ce qui a été chez moi une impression, je ne saurais confondre un jeune garçon de dix-huit à vingt ans avec un homme petit... Un homme fait, qui est petit, est d'ordinaire peu alerte, tandis que mon petit bonhomme était vif comme la poudre, surtout quand il a retraversé la cour pour sortir... Et puis, le vêtement m'a bien paru être celui d'un jeune garçon en train de pousser : un pantalon plutôt trop court ; un

veston, avec le collet négligemment relevé ; enfin, une casquette à visière ronde, tombante...

— Mais c'est Ugène ! glapirent les deux concierges.

— Pardon, reprit le boiteux, vous me permettrez de ne pas conclure comme vous sur ce point encore... Ce n'est pas la lueur des réverbères de la cour qui pourrait me permettre d'être affirmatif... Je dis ce que j'ai vu, rien de plus... D'abord, je m'en rapporte à Mlle Louison ; le petit Ugène a quitté la maison hier soir ; il est impossible de supposer qu'il soit revenu tout exprès pour assassiner M. Grob... Allons donc ! quelle horreur ! ce serait presque un parricide !... Non, non, je vous ai cité l'entrée et la sortie de ce jeune homme pour fixer l'heure de l'arrivée de la dame inconnue, qui est plutôt suspecte, elle... Voilà, à mon humble avis, la personne qu'il sera difficile de trouver ; quant au jeune homme, en interrogeant tous les locataires de ce bâtiment-ci, on saura vite qui il est, n'est-ce pas, monsieur le commissaire ?

Ce commissaire avait pour principe de laisser parler les témoins et de noter tout. Il ne répondit pas à Courtois ; à ce moment arrivait le médecin qu'il avait envoyé chercher. Il demeura seul avec le docteur et les deux agents, en donnant à tout le monde l'ordre de se retirer.

Raccompagnant le R. P. Kopfer, le boiteux lui disait :

— J'ai bien été forcé de dire ce que j'avais vu ; mais vous avez constaté, cher révérend père, que pour vous être agréable, je n'ai rien laissé voir de mes impressions personnelles, et que j'ai même défendu le mauvais sujet contre les soupçons naissants, formulés par les concierges... Ah ! que je voudrais que cet Ugène fût innocent !

Le jésuite pensait :

— Toi, tu fais la bête ; mais tu ne saurais deviner de quelles terribles flèches tu viens de garnir mon carquois...

Le lendemain matin, à dix heures, le juge d'instruction désigné par le Parquet se trouvait au domicile de l'horloger Grob ; le commissaire de police lui remettait son procès-verbal, auquel il avait annexé un rapport complémentaire, et, pour la rédaction de ces deux pièces, il avait passé une bonne partie de la nuit. En outre, il avait recueilli de nouveaux renseignements, dans la matinée, avant l'arrivée du juge, M. Urtu.

Le commissaire en rendait compte au magistrat et lui disait quelle opinion il commençait à se faire.

Il sortait maintenant de l'étude de maître Le Routier, le notaire de la rue Saint-Guillaume. Celui-ci était déjà au courant du crime, quand il l'avait vu. Courtois, on le pense bien, avait complètement oublié la promesse qu'il avait faite au Sacré-Cœur d'aller entendre la première messe à Montmartre : dès huit heures, à l'ouverture même de l'étude, il s'était fait introduire dans le cabinet de maître Le Routier, et lui avait raconté le crime, l'horrible crime ; le vrai but de sa visite avait été de se faire confirmer de vive voix par le notaire le fait de la remise à Grob de la somme qu'il savait avoir été dérobée par le petit Ugène.

Maître Le Routier, qui était en bons termes avec lui, quoique n'étant pas son notaire, n'avait fait aucune difficulté pour certifier qu'effectivement, de la vente de la maison de Levallois, il était resté net, après ses honoraires payés, vingt mille francs, touchés par Grob le lundi 28 mai. Le boiteux aurait bien voulu savoir encore quelque chose : si l'horloger lui avait déposé un testament ; mais là-dessus le tabellion avait gardé bouche

close, ne voulant dire ni oui ni non, attendu que Courtois n'était aucunement qualifié pour s'enquérir à ce sujet. Il eut beau user de détours pour faire lâcher un mot au notaire ; il ne put rien savoir.

—Ainsi, disait le commissaire à M. Urtu, nous nous trouvons en présence d'un crime véritablement monstrueux, si l'assassin est bien ce tout jeune homme, presque enfant, sur qui se concentrent mes soupçons... Un fait est acquis, que je tiens à l'instant même de maître Le Routier, notaire, rue Saint-Guillaume : la victime avait reçu lundi une somme de vingt mille francs en billets de banque; des renseignements donnés par la bonne de l'horloger, il paraît certain que cet adolescent, que tous ici appellent le petit Ugène, savait M. Grob en possession de cet argent...

« Des premiers dires qui ont été recueillis, il résulte que ce petit Ugène n'était pas un excellent sujet, et, d'autre part, les personnes mêmes qui le qualifient de jeune vaurien, se récrient à la supposition qu'il puisse être l'auteur du crime : chacun craint d'être allé trop loin, dès qu'il s'aperçoit que tel mauvais tour qu'il a raconté nous entraîne, nous, fonctionnaires de police, à des soupçons au sujet du meurtre; les faits cités se résument donc à des espièglerie, à des farces de gamin, et l'on repousse avec horreur, comme une exagération, la pensée que ce jeune homme soit capable d'un assassinat...

« Cependant, il est tout au moins capable d'un larcin : mardi, il a gardé pour lui vingt francs que l'horloger l'avait envoyé encaisser, et il a passé la nuit dehors ; il n'est pas rentré hier, pendant toute la journée. C'est seulement à neuf heures du soir qu'il est revenu.

« Ce point, très important, me paraît, dès à présent, établi.

« A défaut des concierges, qui sont d'une négligence !... comme d'ailleurs les trois quarts des portiers de Paris... nous avons le témoignage de M. Courtois, beau-frère et associé de M. Dieudonné Barbotte, tous deux locataires de la maison... C'est un homme bien posé, grave, jouissant de la considération générale dans le quartier, et qui pèse ses paroles. Son témoignage a d'autant plus de valeur, qu'il lui répugne d'accuser le petit Ugène. Or, M. Courtois, dont les fenêtres sont en face, a vu entrer à neuf heures et demie dans ce bâtiment, et en ressortir à dix heures, quelqu'un qui lui a paru être un tout jeune homme. Le signalement qu'il a donné a amené un cri spontané des concierges : « C'est Ugène ! »

« Ce matin, dès sept heures et demie, j'ai procédé moi-même à une enquête dans la maison, au sujet des diverses personnes que M. Courtois avait remarquées de sa fenêtre, mais sur lesquelles il lui était impossible de mettre un nom, soit que ces personnes fussent étrangères à la maison, soit qu'il ne les ait pas reconnues.

« Il nous avait signalé d'abord deux hommes venus ensemble, l'un gros, l'autre maigre. Ce renseignement est des plus exacts. Le gros monsieur est l'un des locataires de l'étage au-dessus d'ici ; il n'y demeure que depuis le terme dernier, c'est-à-dire depuis six semaines seulement, et c'est ce qui explique que sa personnalité ne soit pas encore familière à M. Courtois. Ce locataire m'a déclaré être, en effet, rentré hier soir, à neuf heures vingt, accompagné par un de ses amis, marchand de chaussures, avec qui il avait dîné au restaurant, et qui est précisément grand et maigre. Ils sont restés ensemble juste une heure, à parler de leurs affaires : l'ami est donc reparti, a-t-il dit, à dix heures vingt,

ou dix heures vingt-cinq au plus. Par conséquent, étant donné que M. Courtois a refermé sa fenêtre à dix heures, il n'a vu ressortir ni l'un ni l'autre de ces deux hommes, à l'entrée desquels il n'avait, au surplus, accordé qu'une médiocre attention.

« Il a été aussi question d'une mystérieuse dame, signalée à la fois par M. Courtois et par le concierge. M. Courtois dit tout simplement ce qu'il a vu, sans incriminer personne ; les concierges, eux, se sont mis dans la tête que c'est cette femme qui a assassiné M. Grob. C'est la deuxième fois, affirme le portier, qu'elle est venue, en se glissant comme une ombre. Ils avaient cru, d'abord, à une dame du monde se dissimulant pour un rendez-vous galant, et ils avaient arrêté entre eux de fermer les yeux ; depuis le crime, ils ont changé d'idée...

« Ma conviction est que leur première impression était la bonne. J'ajoute même qu'à mon sentiment cette femme inconnue est encore dans la maison, et qu'à cette heure elle doit être singulièrement embarrassée pour sortir ; car tous les locataires sont sur pied, la cour est pleine de gens qui discutent ; le trottoir, devant la porte cochère, est obstrué par les curieux, malgré le service d'ordre que j'ai fait organiser.

« Voici sur quoi ma conviction est basée :

« Parmi les questions que j'ai posées aux divers locataires du bâtiment où nous sommes, figurait naturellement celle relative à la dame : « Est-ce chez vous « qu'une dame est venue hier soir, soit quelques « minutes après neuf heures, soit vers dix heures « moins le quart ? » car, au sujet de l'heure exacte M. Courtois et le concierge ne sont pas d'accord.

« Partout, on m'a répondu : « Aucune dame n'est venue ici. » La même réponse a été faite certaine-

ment aux portiers, qui se sont enquis de leur côté, déployant maintenant beaucoup de zèle pour découvrir l'assassin ; ils en ont fait une question d'honneur. Leur conclusion est donc celle-ci : c'est chez M. Grob qu'est allée la mystérieuse femme, c'est la dame voilée qui a assassiné l'horloger ; si on ne l'a pas vue à sa sortie, c'est qu'elle a réussi à se dissimuler encore plus habilement qu'à son entrée.

« Eh bien, monsieur le juge, je suis convaincu que l'un des locataires ne m'a pas dit la vérité ; mais faut-il faire éclater le déshonneur dans une famille, pour couper court à des faux raisonnement de concierges ?

« L'une des mansardes du sixième est occupée par un étudiant en médecine, M. Eloi Grandy.

« Je m'étais fait donner par les concierges la liste de tous les locataires. Quand je frappe à la porte de la mansarde n° 8, on ne répond pas ; mais j'entends un chuchotement de voix. Je frappe de nouveau, beaucoup plus fort.

« Enfin, on se décide à répondre :

« — Qui est là ?

« — Ouvrez, monsieur Grandy ; c'est pour un renseignement à vous demander.

« — Mais qui êtes vous ?

« — Ouvrez donc, vous dis-je ; je suis le commissaire de police. »

« Nouveau chuchotement. Puis, l'étudiant dit:

« — C'est que je suis encore couché, monsieur le commissaire. Veuillez attendre quelques instants ; je me lève, et je vais passer un pantalon. »

« Au bout de deux minutes, mon gaillard ouvre, passablement ému ; mais il se remet un peu en voyant que je suis seul. Sans aucun doute, l'étudiant était en bonne fortune, et l'énonciation de ma qualité lui avait

fait croire, ainsi qu'à sa Dulcinée, à une constatation en présence et à la requête du mari.

« Deux oreillers sur le lit ; ils avaient été jetés précipitamment l'un sur l'autre au milieu du traversin ; mais le lit lui-même marquait encore l'empreinte de deux corps.

« La belle était, c'est clair, réfugiée dans un placard, avec sa robe, son jupon et le reste, ramassés à la hâte. Un bas de femme et les deux jarretières oubliés sous une chaise, ainsi que des épingles à cheveux traînant sur la cheminée, en disaient suffisamment long ; et si j'avais été là pour un flagrant délit d'adultère, mes amoureux se trouvaient bel et bien pincés.

« Je fais semblant de ne pas voir.

« — Je vous demande pardon de vous déranger, monsieur, dis-je ; mais je viens vous demander un renseignement très urgent... Est-il venu chez vous, hier soir, soit une dame, soit un jeune homme de dix-huit à vingt ans?

« — Monsieur le commissaire, je ne sais pas ce que vous voulez dire ; je n'ai reçu la visite d'aucun jeune homme, je vous en donne ma parole d'honneur... Est-ce que vous recherchez quelqu'un ?... Je suis rentré tout seul, à huit heures et demie, ayant à travailler jusqu'à minuit... Aucun de mes amis, ni aucun jeune homme quelconque n'est venu.

« — Ni aucune dame?

« — Non, non, monsieur le commissaire, je vous l'assure, je n'ai reçu aucune visite.

« — Un crime a été commis cette nuit dans la maison ; l'horloger du second a été assassiné vers dix heures. Parmi les personnes inconnues qu'on a vues entrer dans ce corps de bâtiment, on m'a signalé un tout jeune homme et une dame.

« — Monsieur le commissaire, puisque vous cherchez un assassin, homme ou femme, il n'est pas ici je vous le jure ! »

« J'étais fixé, et je me retirai.

« Comment la belle va-t-elle se débrouiller à présent pour opérer sa sortie sans se faire remarquer ? ou bien, va-t-elle se résigner à une séquestration chez son amant jusqu'à ce que la maison ait repris sa vie ordinaire ? C'est ce que je me demande.

« En attendant, j'ai donné mission à deux agents de la sûreté de surveiller, sans relâche, en se relayant, le départ de l'amoureuse, et de la suivre ensuite discrètement. Nous saurons ainsi qui est cette dame ; mais, comme cet incident est absolument étranger au crime, nous éviterons un scandale inutile.

« Reste donc le tout jeune homme, que M. Courtois a vu entrer à neuf heures et demie et ressortir à dix heures. Les réponses sont unanimes : aucun des locataires n'a eu sa visite, et, je le répète, je les ai interrogés tous. C'est donc chez M. Grob qu'il est allé.

« Enfin, vous lirez la première constatation médico-légale. Avec plus de détails, voici l'opinion du docteur Mahiol, venu à mon appel, à onze heures et demie.

« La mort a eu lieu vers dix heures ; l'assassin a dû surprendre l'horloger, en se glissant derrière lui, tandis qu'il était assis près de sa table de travail : prêt au crime, l'instrument tranchant à la main, il se dissimulait très probablement derrière le siège canné, et il a tout-à-coup agi de façon à lui faire retourner la tête vers la droite, peut-être en lui frappant familièrement sur l'épaule droite, si le criminel est une personne amie, dont la présence dans l'appartement ne mettait pas M. Grob en défiance ; alors, tandis que l'horloger tournait la tête à droite, l'assassin a tranché net la ca-

rotide gauche, qui se présentait tendue. Immédiatement, l'hémorrhagie s'est opérée par le large vaisseau béant ; mais la mort a été peut-être précédée d'un mouvement quelconque de la victime. Pour une raison ou pour une autre, l'assassin est demeuré de sept à dix minutes ensuite dans l'appartement. Le corps mal assis de l'horloger a glissé légèrement contre le dossier du siège ; l'assassin a pu croire que la victime n'était pas morte encore. On remarque, en effet, un léger déplacement du cadavre, qui n'est explicable que par un glissement accidentel. L'assassin, croyant son crime incomplet, a repoussé la tête vers la gauche et a donné un second coup du rasoir meurtrier, cette fois dans l'artère carotide droite, ce qui indique à la fois de l'ignorance et une férocité implacable, un cynisme effrayant. Cette deuxième blessure était absolument superflue ; la victime avait cessé de vivre depuis sept minutes au moins ; la différence du sang épanché des deux blessures, et comme quantité et comme couleur, indique que la mort avait été presque foudroyante après le premier coup.

— Puisque ce M. Courtois demeure en face, je serais bien aise de le voir, dit M. Urtu.

Et il envoya un agent le prier de venir. Le boiteux arriva avec empressement.

Kopfer n'étant pas là, le roué Courtois se répandit en insinuations encore plus venimeuses que la veille. Avec plus de minutie il refit le signalement du « tout jeune homme » qu'il était censé avoir aperçu ; il fallait que quiconque, connaissant Ugène, serait interrogé ensuite, le reconnût à ce portrait. Mais, pour mieux masquer son jeu, pour empêcher son témoignage d'être suspect, il feignait une répugnance invincible à voir l'assassin dans cet adolescent.

Ce que Louison avait déclaré au commissaire avait fait savoir au boiteux, à lui détenteur de la lettre écrite par Grob avant son suicide, que l'horloger n'avait pas soufflé mot, devant sa domestique, du vol de la parure de diamants ; et personne autre que Louison, pensait-il, n'avait été témoin de son désespoir.

Il avait donc imaginé une soi-disant expression de son sentiment personnel. A l'entendre, il se refusait énergiquement à croire Ugène coupable d'un forfait, qui eût été par trop atroce. Selon lui, le petit mauvais sujet, — peu scrupuleux, ainsi que l'histoire de la facture de M. Babinet le démontrait, — était en train de se corrompre par des fréquentations de bouges, de maisons mal famées : mais, ajoutait-il, il n'en était encore qu'au vol par abus de confiance. Tout au plus, était-il possible qu'il eût dérobé, dans le coffre-fort, dont il pouvait avoir surpris le secret d'ouverture, un billet de banque, avec l'espoir que cette soustraction resterait inaperçue assez longtemps pour qu'il n'en pût être accusé.

Seulement, M. Grob avait dû recompter les billets de sa liasse, pendant que la bonne était allée acheter l'huile pour sa burette ; il avait, sans doute, des raisons de croire qu'Ugène était seul en mesure de commettre ce détournement partiel ; c'est ce qui l'avait fait se lamenter. L'horloger gémissait au retour de Louison, et c'était évidemment en pensant à la mauvaise voie dans laquelle s'engageait ce gamin, qu'il aimait comme un un enfant adoptif. Courtois traduisait ainsi, devant M. Urtu, ces mots mystérieux que la domestique avait entendus et répétés au commissaire : « Ah ! malheureux enfant ! »

Puis, le crime avait dû être commis sans qu'Ugène y fût mêlé directement. Selon toute vraisemblance, au

dire du boiteux, Ugène était allé gaspiller le produit de son larcin en mauvaise compagnie; très probablement, on l'avait grisé, et on l'avait fait causer. Un camarade, jeune comme lui, mais déjà tout-à-fait perverti, lui avait soutiré la description du logement de l'horloger, ses habitudes, l'heure à laquelle on était sûr de le trouver seul.

C'était ce camarade, supposé par Courtois, qui devait être le véritable assassin, et on le découvrirait bien vite en retrouvant Ugène, si par hasard il ne revenait pas de lui-même, ignorant la mort tragique de M. Grob et comptant n'avoir à se faire pardonner par l'indulgent vieillard que les vingt francs de la facture Babinet.

Dame! vu d'une fenêtre, dans la nuit, un jeune homme de dix-huit à vingt ans ressemble à beaucoup d'autres, et c'est pourquoi le boiteux ne voulait pas, quant à lui, reconnaître formellement Ugène, avant d'être sûr et certain de ne pas se tromper, disait-il.

En lui-même, il se préparait au rôle qu'il jouerait, le jour de l'inévitable confrontation. Dans sa pensée, le jeune vaurien ne pourrait pas fournir d'autre alibi que celui de quelque compagnie abjecte. Courtois savait qu'Ugène avait vécu avec des saltimbanques avant d'être recueilli par M. Grob; il ne doutait pas qu'il eût gardé des goûts de boulevard extérieur. Par conséquent, il prévoyait que, pour se disculper de l'accusation d'assassinat, le voleur de l'horloger aurait, comme témoins à décharge, les filles du ruisseau et les rôdeurs de barrières avec qui il dépensait les vingt mille francs volés. Alors, lui, Courtois, il demanderait de faire passer de nouveau le petit Ugène dans la cour, à dix heures du soir, tandis qu'il se remettrait à sa fenêtre; il ferait reconstituer la scène qu'il prétendait avoir vue, et, n'hésitant plus cette fois, il dirait, sous la foi du serment:

« C'est bien lui! maintenant, je suis convaincu. » La justice n'hésiterait pas entre son témoignage et celui des chenapans cités pour prouver l'alibi d'un accusé déjà convaincu de vol.

Mais, en attendant cette heure solennelle où il jetterait dans la balance son faux serment d'homme réputé honorable, il manifestait des scrupules pour se prononcer, et il se donnait l'air de croire à une autre main criminelle.

Comment, pourquoi, dans quelles circonstances, ce camarade supposé avait-il commis l'assassinat ?... M. Grob ne s'occupait pas seulement de remonter des pendules et de réparer des montres ; il avait aussi parfois des travaux de joaillerie. Louison ignorait ses affaires ; mais Ugène était au courant, puisque c'était lui qui faisait les commissions professionnelles de l'horloger, lorsque celui-ci n'avait pas le temps d'aller lui-même chez ses clients. Or, il n'y avait rien d'invraisemblable à ce que M. Grob eût des bijoux en dépôt pour quelque réparation. Ugène, capable d'un menu larcin, dont la constatation immédiate n'était guère à présumer, n'aurait pas osé dérober des bijoux de valeur, dans ces conditions où leur absence eût été remarquée tout de suite. Mais, au cours de son ivresse, il avait pu, sans y prendre garde, allumer les convoitises de ses compagnons de débauche. Le mystère du crime pouvait donc s'expliquer ainsi : le camarade venant chez M. Grob, sous prétexte de lui donner des nouvelles d'Ugène, avait pu capter sa confiance, en lui racontant, au sujet du jeune homme, un conte bleu plus ou moins attendrissant ; à la dérobée, il avait dû réussir à prendre le rasoir, qui était peut-être hors du tiroir, puisque le tiroir avait été trouvé ouvert ; il avait dissimulé l'arme meurtrière et attendu dans la conversation le moment pro-

pice, pour donner, prompt comme l'éclair, le coup mortel.

En faisant part de ses idées à M. Urtu, l'hypocrite bonhomme se disait en lui-même :

— On ne trouvera pas le jeune homme que j'imagine, mais c'est Ugène qui prendra sa place comme accusé ; sur ce point, on mettra mon erreur de personne sur le compte de ma bonté d'âme... D'autre part, dès la nouvelle du crime, la baronne de Picquot va venir réclamer ses diamants ; et, sur ce second point, on jugera que j'ai été perspicace... Ugène deviendra l'assassin, comme étant revenu tout exprès pour voler les bijoux.

Tandis que M. Courtois finissait l'exposé de ses impressions, un agent fit entrer le premier mécanicien de la fabrique de coffre-forts. Le nom du constructeur figurait sur la caisse ; le commissaire de police avait demandé d'envoyer le meilleur ouvrier de la maison.

M. Urtu venait de faire reconnaître par Courtois l'état des lieux. Tout se trouvait exactement comme au moment où le boiteux avait pénétré chez M. Grob avec le R. P. Kopfer.

Le juge d'instruction donna l'ordre au serrurier-mécanicien d'ouvrir le coffre. Celui-ci mit en œuvre toutes les ressources de son art, et, après quelques minutes de manipulation et de tâtonnements, réalisa la solution de l'ouverture.

Une liasse de billets de banque s'apercevait au fond de la principale étagère. M. Urtu prit les billets, et les compta et recompta.

Courtois n'en pouvait croire ses yeux ; mais il eut assez d'empire sur lui-même pour ne pas trahir sa stupéfaction.

— La somme totale y est, fit le juge ; rien ne man-

que aux vingt mille francs de la maison de Levallois.

Puis, après réflexion :

— Maintenant, il reste à savoir si un vol n'a pas été commis, plus facile à exécuter, étant donné surtout que l'assassin n'a pas disposé de beaucoup de temps et qu'à cette heure encore peu avancée il s'exposait en s'attaquant au coffre-fort.

— Oui, comme j'en ai eu l'idée tout à l'heure, on a pu faire main basse, rapidement, sur des bijoux, insinua Courtois, qui s'était ressaisi.

M. Urtu prit un carnet long, où Grob inscrivait ses travaux à livrer, et le répertoire de ses clients ; il y jeta un coup d'œil, et finalement les mit dans sa serviette, avec les procès-verbaux des premières constatations.

Après quoi, il donna l'ordre de faire transporter le cadavre à la Morgue, et il se retira, ayant apposé des scellés.

VI

UN SECRET DE FAMILLE

Le hasard a souvent des ironies bien surprenantes. Ainsi, avons-nous dit, l'horloger Grob reporta maintes fois sa pensée aux jours lointains où Fanny Pfluger épousa Armand Friedli, le typographe ; mais il ne lui arriva guère de se demander ce qu'était devenu le petit Léon, qu'il avait vu naître. L'existence du fils de Fanny, en somme, ne l'intéressait pas outre mesure ; car, si, d'une part, elle lui rappelait la femme aimée par lui dans le secret de son âme, d'autre part, elle ravivait la blessure que lui avait fait le mariage d'un rival, moins timide à se déclarer. « Si Léon vit encore, il doit avoir maintenant tel âge », se disait-il, et c'était tout, quand il y songeait. Qu'était devenu Léon Friedli ? quelle profession avait-il embrassée ? en quelle ville coulait-il des jours heureux ou malheureux ? Peu lui importait. — Or, la veille précisément du suicide de Grob, le fils d'Armand et de Fanny se mourait à Paris même, emporté par une phthisie pulmonaire galopante.

Rue de Flandre, presque à l'angle de la rue de Crimée, en plein quartier de la Villette, dans la chambre du moribond, une femme, jeune encore, d'une beauté

sévère, élégamment vêtue de noir, était assise au chevet du docteur Léon Friedli.

— Oui, ma chère amie, disait celui-ci, j'étais sûr que vous viendriez... Merci, merci encore !...

— Je suis arrivée dans l'incognito le plus strict, comme il fallait ; on me croit à Pau, occupée à diverses emplettes, et c'est de Pau que je rentrerai à Castel-d'Hourat, avec mes acquisitions. Personne, pas même votre oncle Jean-Jacques, ne soupçonnera donc mon rapide voyage ici... Mais était-il aussi nécessaire que vous l'avez pensé, mon pauvre Léon ?... Pour moi, je ne puis croire que tout espoir soit perdu.

— Mes heures sont comptées. Je n'ai pu enrayer le mal ; je connais sa marche terrible... Non, Germaine, je ne me trompe pas ; le fatal dénouement approche... Et, puisque bientôt j'aurai cessé de vivre, je veux, avant tout, vous demander encore pardon de la criminelle folie que je commis il y a dix-huit ans...Pour ceux qui l'ignorent et qui en sont les victimes, pour tous ces deuils dont je suis l'auteur, pour la désolation qui règne dans votre famille et qui m'a fait renier par mon père lui-même, pardonnez-moi, je vous en supplie !...

— Certainement, vous êtes pardonné, et le secret de votre égarement, Léon, sera bien gardé, je vous le jure... Cette faute de jeunesse a déjà été beaucoup trop meurtrière. Soyez certain que jamais mon cousin Paul ne la connaîtra...

— Il en mourrait ! interrompit le malade.

— Ni mon oncle Julien, ni ma tante Henriette, qui ne résisteraient pas, eux non plus, à la révélation de ce secret... Ah ! oui, ce serait les tuer, tous les trois, que leur apprendre la vérité sur la triste fin de notre chère Alice ; ils ne résisteraient pas à un pareil coup...

— Oh ! malédiction sur moi !... Quel misérable je suis, d'avoir abusé de la confiance d'Alice et de l'éloignement de Paul !... Vous me pardonnez, parce que vous êtes trop bonne ; moi, je meurs avec le remords...

— Allons, allons, calmez-vous, mon ami... Le temps du malheur est loin ; Alice, Aristide, mon oncle Antoine, ma tante Hélène dorment dans la paix du tombeau : les survivants ne savent rien, absolument rien ils resteront dans l'ignorance de votre faute... Encore une fois, Léon, je vous le jure sur les cendres de mes chers morts!

— Merci, Germaine... Vous avez été l'amie indulgente et fidèle, l'ange du bon conseil, dont la sagesse m'a soutenu et réconforté ; à cette heure suprême, vous êtes l'ange de mon agonie, ma consolatrice dans le mépris de moi-même qui me torture ; seule et discrète, témoin de mon repentir, vous me pardonnez au nom de ceux qui ne sont plus et qui furent les premières victimes de ma passion coupable, et au nom de ceux qui vivent et qui ignorent mon indignité, c'est-à-dire la cause réelle de leur deuil... Merci, merci, et soyez bénie mille fois pour tout le bien que vous me faites !

La main du moribond pressait celle de Mme Arlaas ; car c'était elle, l'énergique et vaillante femme que le R. P. Kopfer et autres jésuites considéraient, disaient-ils, comme leur ennemie. Nous dirons plus loin son histoire.

Elle n'était point là, au chevet de l'agonisant, pour lui arracher, comme un confesseur, des aveux de fautes ne l'intéressant aucunement, pour l'effrayer ensuite par la perspective d'un enfer hypothétique, et pour lui dicter enfin, à titre de pénitence, un testament au profit d'une congrégation.

Au contraire, à l'appel de cet homme, dont une folie de jeunesse avait été fatale à sa famille, elle était accourue, lui apportant le pardon et la paix. Bien plus, n'ayant pu empêcher les désastres qui avaient été le résultat de cette folie, elle avait étendu sur la faute commise le manteau de sa discrétion ; grâce à sa bonté, à sa sagesse et à son dévouement pour tous, le champ des catastrophes avait été restreint. Dépositaire du lamentable secret, elle s'employait à sauvegarder l'avenir, tout en déplorant le triste passé sur lequel elle restait muette.

— Et Renée ? fit-elle, se penchant sur Léon Friedli.

Puis, elle ajouta d'une voix douce :

— Ne parlons que de votre enfant, mon pauvre ami.

— Renée va venir tout à l'heure... Soyez désormais sa mère ; je vous la confie... De par la loi, je n'ai pu la reconnaître ; fruit de l'adultère, elle a gardé sur elle le mystère de sa naissance... Je n'ai même pas la possibilité de lui léguer par testament ce que je possède, pas même la portion disponible de mon bien ; car ce serait révéler à votre cousin Paul qu'Alice l'a trompé avec moi, ce serait apprendre à votre oncle et à votre tante la faute de leur fille... Aux yeux de tous, Renée doit demeurer une pauvre enfant abandonnée, fille de père et mère inconnus, à qui je me suis vaguement intéressé, au cours de ma carrière de médecin... La constituer légalement mon héritière serait déchirer le voile qui cache la malheureuse réalité...

— Evidemment ; mais ne vous en tourmentez pas, Léon... Votre bien fera retour à votre famille ; ainsi, rien ne se saura, et Renée, pour qui j'ai une grande affection, vous le savez, ne me sera pas une charge, croyez-le bien.

— Vous ne m'avez pas laissé finir, Germaine...

— Quoi donc alors ?

— Ecoutez encore... Ma situation m'a permis de mettre de côté, sans que nul ne s'en doute, non pas une fortune, certes, mais de quoi doter convenablement ma fille, lorsque le moment sera venu pour elle de se marier... Prenez cette clé... Vous trouverez dans mon secrétaire, en titres au porteur, toutes mes économies ; c'est la dot de Renée. Ce dépôt confidentiel ne saurait être en meilleures mains que les vôtres... Au nom de la loi, mes héritiers légaux se partageront mon mobilier et le reste ; vous, vous savez que je ne frustre personne... Acceptez-vous, Germaine, ce mandat sacré que vous donne, sur son lit de mort, un père à qui la rigoureuse légalité interdit le droit d'être père ?

— Oui, Léon... et comptez sur moi.

Le moribond voulut que Mme Arlaas prît, séance tenante, le dépôt qu'il confiait à sa probité éprouvée.

— Maintenant, fit-il, je mourrai tranquille... Puissé-je avoir encore la force de durer jusqu'à l'arrivée de ma fille !

Son regard consultait la pendule. A ce moment, on entendit un bruit de portes qui s'ouvraient.

— C'est elle ! murmura le docteur Friedli.

Et un éclair de joie ranima son visage, qu'envahissait déjà la pâleur de la mort.

C'était, en effet, Renée, que le mourant avait envoyé chercher à sa pension, à Fontenay-sous-Bois. La fillette, conduite par la gouvernante du docteur, arrivait toute en pleurs, mise au courant de la terrible maladie et ne devinant que trop bien ses effets foudroyants, irréparables.

Renée était une grande jeune fille de dix-sept ans, à la physionomie ouverte, aux yeux pétillants d'intel-

ligence, adoucis par une expression d'exquise bonté, et dont le joli visage, peut-être un peu trop sérieux pour son âge, attestait une âme virile, bien trempée, ayant l'instinct et le courage des luttes qu'allait lui valoir la vie ; son père, depuis un an déjà, l'avait jugée assez forte pour porter le lourd fardeau du secret de sa naissance. En outre, le docteur Friedli, dans son amour clairvoyant, avait senti qu'il ne pouvait mieux choisir, pour lui servir de mère, que la tendre, loyale et énergique femme dont les bons conseils et le discret appui lui avaient été, à lui-même, si utiles ; d'autant mieux que, par les goûts et le caractère, Mme Arlaas et la jeune fille sympathisaient étroitement

Tendant les mains, retenant les sanglots qui l'étouffaient, les yeux plongés dans le regard de ce père agonisant, le front assombri, farouche, elle s'avançait, sans douleur bruyante, mais le cœur brisé, vivante statue du désespoir. Longuement, Renée l'embrassa, et alors, sans un mot, un torrent de larmes jaillit tout-à-coup de cette silencieuse désolation ; et elle s'agenouilla devant le moribond, lui baisant ardemment les mains.

Ce fut pour Léon Friedli une joie immense, en ce moment où il sentait la vie s'en aller.

Mme Arlaas contemplait ce spectacle, ayant peine à maîtriser son émotion.

Soudain, un coup de sonnette retentit. Puis, peu après, la gouvernante entra et à voix basse vint dire au docteur :

— C'est l'abbé Nerval.

— Qu'il vienne, répondit le mourant ; je serai bien heureux de lui serrer la main.

En entendant ces mots, Mme Arlaas eut un soubresaut.

— Un prêtre ! fit-elle..., un prêtre chez vous ?

— C'est un ami, dit le docteur.

Mme Arlaas était devenu violette, tant cette visite inattendue, et dont elle augurait mal, la bouleversait.

Ah ! pensait-elle, pourquoi ne pas laisser mourir le malheureux en paix ?... Les voilà bien, les voleurs de cadavres ! Ils sont tous les mêmes. Léon Friedli était né dans la religion protestante ; la paroisse catholique avait appris son agonie, et vite on lui avait dépêché une soutane pour l'obséder, troubler sa dernière heure, tenter une conversion : et l'Eglise romaine battrait la grosse caisse sur le cercueil du docteur, comme sur tant d'autres !

N'y avait-il pas de quoi être indignée ?... Elle qui savait que Léon n'était même qu'un protestant des plus tièdes, ne pratiquant pas, plutôt sceptique, puisqu'il avait fait élever Renée en dehors de tout culte !... Il se passait bien des prières du pasteur, à son lit de mort ; et voilà le prêtre ultramontain qui venait l'assiéger, hypocritement !.. Elle se disait que ce porteur de robe noire, avec l'audace habituelle de ses pareils, allait l'inviter à se retirer, elle, ainsi que Renée, pour se livrer à ses mômeries, accaparer le mourant, essayer de lui faire renier ses convictions, le tromper, en exploitant la moindre hésitation de sa pensée, à la minute où son cerveau commencerait à s'obscurcir, le confesser alors, et, finalement, le salir de ses huiles de sacristie.

Si elle avait été la maîtresse de la maison, ah ! comme elle lui aurait interdit la porte, à ce prêtre effronté !...

L'abbé entra. C'était le fils de cette comtesse Nerval de Stolberg, la belle espagnole que le début de notre récit a montrée en conversation pieuse avec le R. P.

Kopfer. Jeune prêtre, approchant de la trentaine, il avait été attaché à la chapelle Saint-Bruno, de construction récente, jugée utile par l'archevêché dans ce quartier populeux, une chapelle auxiliaire, dépendant de l'église paroissiale de la Villette ; il y avait là un principal desservant, grand promoteur d'œuvres ouvrières, et trois jeunes prêtres adjoints, parmi lesquels l'abbé Louis Nerval.

Si mal disposée que fût Mme Arlaas, elle ne manqua pas d'être frappée de l'air franc et honnête qui éclairait les traits de l'abbé : il n'avait nullement l'allure sournoise, mais au contraire le regard à la fois clair et doux, légèrement mélancolique, comme celui d'un homme qui subit un sort opposé à ses aspirations intimes ; et son visage, calme, réfléchi, empreint de patience résignée, décelait la simplicité et la droiture, tandis que le front et le menton semblaient contenir, comme une prophétie, la tendance à s'affirmer, au jour opportun, par un acte d'éclatante volonté.

Il alla droit au lit, pressa la main de Léon Friedli, et avec une tristesse visiblement sincère, laissa tomber ces mots :

— Mon bon docteur !

— Cher ami, fit le mourant, comme vous avez bien fait de venir ! ... C'est fini, cette fois ; nous ne verrons plus ensemble nos pauvres, auprès de qui nous nous sommes si souvent rencontrés...

Renée s'était écartée un peu ; l'abbé s'aperçut alors de la présence de Mme Arlaas. Il la salua, simplement, et la voyant debout, croyant qu'elle s'apprêtait à se retirer, à cause de sa venue :

— Pardon, madame, dit-il, vous n'êtes pas de trop...

— Madame Germaine, interrompit le docteur de sa

voix faible,est aussi une de mes bonne amies ; c'est elle qui veut bien se charger de ma chère Renée.

— Pauvre enfant ! murmura le prêtre.

Ses yeux et ceux de Renée se rencontrèrent, puis se reportèrent sur le docteur.

— Vous êtes pour elle comme un père, reprit l'abbé, vous lui donnez une mère... Madame, permettez-moi de vous présenter mes respects.

Et, jugeant que c'était lui qui était de trop, il serra une dernière fois la main du mourant, qui le remercia d'un long regard ; alors, après s'être incliné devant Germaine et Renée, il sortit.

— Je ne me suis pas trompé sur lui, dit Léon Friedli à Mme Arlaas ; c'est par excès de délicatesse qu'il s'en va. Il n'a pas voulu prolonger sa présence ici, de peur qu'elle ne soit interprétée autrement que comme une dernière visite d'ami... Renée, Germaine, c'est vous seules qui me fermerez les yeux.

Et, sentant couler des larmes de sa fille sur lui :

— Courage, Renée ! fit-il encore... Maintenant, tu as une mère...

Cette scène se passait dans la matinée du 29 mai ; ce fut seulement le soir assez tard, que le docteur Léon Friedli — le médecin des pauvres, ainsi qu'on l'appelait à la Villette — rendit le dernier soupir.

Quel était donc ce secret de famille, cette faute de jeunesse qui avait attristé jusqu'à la mort un brave homme tel que celui-ci, dont les funérailles allaient être une touchante manifestation d'universelle estime?

En projetant la lumière sur ces points, nous dirons la vie admirable, toute de vaillance et de dévouement, de Mme Arlaas, née Germaine Martel, notre héroïne.

Une quarantaine d'années avant l'époque où se pas-

sent les premiers épisodes de notre récit, deux familles de canuts vivaient à Lyon, sur le pied de la plus cordiale intimité : les Béraud et les Martel.

La première de ces familles avait pour chef Edouard Béraud, dont le père, Jean, décédé sous la Restauration, était originaire de l'île Maurice. Chez les Béraud, race créole au sang de feu, on se mariait de bonne heure : ainsi Edouard, dès dix-neuf ans, avait épousé Virginie Piolene, de deux années moins âgée que lui, et à vingt-un ans il était père. En 1848, il dirigeait son atelier, secondé par sa femme, par son fils Antoine, un solide gaillard, très aimé chez les ouvriers de la Croix Rousse, et aussi par sa fille Elise, quoique jeunette alors, petite fleur délicate, mais non chétive, la joie de la maison. En dehors de cette famille, demeurait à Villefranche M^lle^ Piolene, la tante Constance, vieille fille, sœur aînée de Virginie.

Les Martel étaient cinq : David, le père, et Jeanne Martel, née Dupont, la mère, venus l'un et l'autre de Bourg-en-Bresse, leur ville natale, robustes, eux aussi, et d'un sang chaud, tous deux réalisant le vieux type gaulois, dans toute sa pureté ; le fils aîné, Julien, qui avait vingt-trois ans en 1848 ; le cadet, Léon, dix-neuf ans, et une fille, Hélène, dix-sept ans.

On était républicain de vieille date dans les deux familles, et l'on y aimait le travail comme un noble gagne-pain, au lieu d'en gémir à la mode des dévots, qui y voient une peine infligée par le grand croquemitaine Jéhovah, pour punir à perpétuité toute l'espèce humaine, à cause d'une pomme mangée par Adam et Eve, il y a six mille ans, sur le mauvais conseil d'un serpent, dont la langue, en ce temps-là, babillait à l'instar des perroquets.

Mais, s'ils étaient zélés à l'ouvrage, les Béraud et les Martel avaient, d'autre part, la haine de l'exploitation

et savaient s'en défendre, grâce à leur intelligente solidarité. Ils détestaient aussi l'intolérance religieuse et l'esprit militariste : pleins d'amour pour la patrie et toujours prêts à se lever à son secours, si elle venait à être en danger, ils comprenaient l'armée comme leurs aïeux, les révolutionnaires de 1792 ; la caserne, avec son oisiveté abrutissante, leur faisait horreur... Actifs et économes, Edouard Béraud et David Martel, évitèrent donc la caserne à leurs fils, en leur payant des remplaçants.

L'union des deux familles fut scellée en 1849 par un premier mariage : Hélène épousa Antoine et transporta son métier dans l'atelier Béraud. Deux ans plus tard, l'aîné des Martel, Julien, prenait pour femme une jeune suissesse, Henriette Pfluger, de Nyon, cousine de Fanny Pfluger dont nous avons déjà parlé comme sœur de lait de Matthias Grob et mère de Léon Friedli. En 1852, David Martel, le père, mourut, victime du coup d'Etat : dénoncé comme conspirateur, obligé de se cacher après la défaite des républicains insurgés, il avait dû s'abriter dans un puits, pour échapper aux sicaires de Bonaparte ; il y prit mal, et le tombeau seul lui épargna Cayenne ou Lambessa.

Un second mariage resserra encore les liens d'affection entre les deux familles : en 1855, Léon Martel, le cadet, épousa Elise Béraud. Tels furent le père et la mère de Germaine, qui naquit en 1856, au chef-lieu du Rhône, la même année où Léon Friedli vit le jour à Nyon. D'autre part, le ménage d'Antoine Béraud et celui de Julien Martel n'avaient pas été inféconds : Hélène avait eu deux garçons, Paul et Aristide, nés à quatre années d'intervalle ; quant à Henriette, la femme de Julien, elle ne mit au monde qu'une fille, Alice, de deux ans plus âgée que Germaine, sa cousine.

Germaine perdit, à quatre ans, sa grand'mère paternelle, et, trois années après, sa grand'tante maternelle, Constance Piolenc, la vieille fille, la seule dévote dans les deux familles. Elle avait avantagé, dans son testament, son neveu Antoine Béraud, qui, effrayé par les répressions du Deux-Décembre, s'était tenu désormais à l'écart des sociétés politiques, et aux fils de qui elle s'intéressait. Paul avait alors treize ans, et Aristide, neuf; la septuagénaire Constance ayant remarqué que ses petits-neveux manifestaient peu de tendance pour la profession de leurs parents, Paul surtout qui laissait déjà percer un goût très vif pour les voyages, le legs de la vieille fille avait été fait en vue de favoriser les études et la vocation de ces deux enfants. Par contre, Constance Piolenc n'avait presque rien laissé à sa nièce, Elise, qu'elle n'aimait guère, parce que celle-ci, nullement portée à la dévotion, n'élevait pas chrétiennement sa fille. L'année qui précéda son décès, la vieille tante était venue à Lyon et avait interrogé la petite Germaine: la fillette avait six ans ; son père ni sa mère ne lui avaient encore appris aucune prière. « Horreur ! scandale ! abomination ! » s'était écriée M^lle^ Piolenc.

Puis, à dix ans, Germaine perdit sa grand'mère maternelle, Virginie Béraud. Mais le coup le plus cruel qui la frappa fut la mort de sa mère, en 1868 ; la jeune femme était dans sa trente-troisième année, lorsqu'elle laissa sa fille orpheline.

Pauvre fillette ! elle s'arma de courage. L'atelier Martel tenait bon dans la lutte contre les négociants exploiteurs; Julien et Léon, les deux frères, indissolublement unis et dignes héritiers des généreuses aspirations du vieux David, en même temps que de sa haine de l'Empire et du clergé, maintenaient haut le drapeau républicain et anticlérical parmi les tisseurs lyonnais.

Les deux cousines, Alice et Germaine, s'élevèrent ensemble dans ce milieu, profondément libéral, dégagé de tous préjugés. Mais ce fut la fille de Léon et d'Elise qui devint l'âme vive de l'atelier.

Grande, brune, un peu forte, avec un visage régulier, le regard limpide et grave, le sens droit, l'esprit actif et bien équilibré, enthousiaste de tout ce qui est honnête, loyalement désintéressée, ayant dans les veines un sain mélange de sang gaulois et de sang créole, d'une santé vigoureuse et d'un cœur passionné pour la vérité et la justice, Germaine Martel souffrait déjà de voir cette masse de travailleurs, parias de la société moderne, toujours plus malheureux, et résignés, inertes, courbant le front sous le joug implacable du négociant qui de leur misère tirait son inique richesse.

Elle savait les détresses causées par ces offres grotesques d'ouvrage, dans les moments de morte-saison :

— Aujourd'hui, il y a tel article broché, à soixante-quinze centimes.

— Mais, monsieur, ce n'est pas la moitié du prix ordinaire !...

— Je ne dis pas non ; mais c'est à prendre ou à laisser.

— Mais il n'y a pas pour du pain !...

— Eh bien, ne prenez pas...

Elle connaissait les fortunes infâmes, au premier rang desquelles celles des Guidoux et Paturin, s'édifiant d'un côté, grâce à la pénurie de l'autre ; et, dans la gravité de sa nature précoce, dans son intelligence raisonnée, elle se disait qu'il devait y avoir une autre solution que l'éternelle résignation ou la révolte accidentelle. Elle avait l'intuition d'un fonctionnement s'imposant froidement à l'exploiteur et empêchant ces crises ouvrières qui placent toute une population entre la faim ou le fusil.

Le grand-père Edouard Béraud n'avait pas tardé à suivre sa fille Elise dans la tombe ; puis, ce fut le tour du père de Germaine, qui mourut alors qu'elle avait dix-sept ans. Devenue tout-à-fait orpheline, elle eut pour tuteur son oncle paternel, Julien Martel.

Quant à ses cousins Béraud, ils avaient grandi au collège, leur père ne voulant pas en faire des canuts : Paul, donnant libre cours à sa passion des voyages, quitta Lyon et navigua de bonne heure ; Aristide se destinait au barreau.

C'est à cette époque que Léon Friedli, tout jeune, se lia avec les familles Béraud et Martel. Ses parents l'avaient envoyé terminer ses études à Lyon. Il fut camarade de classe d'Aristide, étant à peu près du même âge ; d'autre part, il était bien accueilli chez les Martels, l'oncle Julien ayant épousé une parente de sa mère, comme nous l'avons dit. Tandis qu'Aristide Béraud étudiait le droit, Léon Friedli suivait les cours de la Faculté de médecine ; de temps à autre, Aristide amenait chez ses cousines Alice et Germaine son camarade Léon, le dimanche, et l'on allait tous quatre faire des parties de campagne sur les bords de la Saône.

Autant Germaine était vive, autant Alice était nonchalante. En 1874, Paul Béraud, qui parfois reparaissait à Lyon entre deux voyages, demanda à l'oncle Julien la main d'Alice : elle lui fut accordée, et c'est ainsi qu'ils se marièrent, cousin et cousine, l'année même où le jeune marin passa ses examens de capitaine au long cours. Alors, Paul emmena sa femme à Bordeaux ; car, étant entré dans la marine marchande, il naviguait pour le compte d'un amateur de cette ville. L'année suivante, il accomplissait, comme second, un grand voyage au Brésil, d'où il rapporta mille belles choses à

sa chère Alice ; celle-ci, molle et sans volonté, se laissant vivre hors de toute émotion, ne s'était ni ennuyée ni distraite pendant son absence.

Le mariage de Germaine suivit de deux ans celui d'Alice ; un vrai mariage d'amour, celui-là. Didier Arlaas, premier dessinateur d'une des plus importantes maisons de soieries de Lyon, avait remarqué Mlle Martel, s'était épris d'elle : mais ce n'était pas seulement la beauté physique de Germaine qui l'attirait, c'était surtout ses vertus, qui faisaient de la jeune fille mieux qu'une ménagère modèle ; en elle, il trouvait la femme parfaite, délicieusement charmante, en même temps qu'admirable par ses dons intellectuels et ses qualités morales. Leurs deux cœurs, également nobles et généreux, étaient allés l'un vers l'autre, et, bien avant l'union conjugale, s'étaient fondus en un seul, vibrant uniquement pour le bien.

Très recherché pour son talent hors ligne, Didier Arlaas était dans une situation de fortune des plus convenables qu'il ne devait qu'à lui-même. Il appartenait, en effet, à une de ces familles des Pyrénées, où, malgré la loi, le droit d'aînesse existe toujours en fait, les cadets étant éliminés systématiquement, et l'un des enfants, choisi par le père, demeurant chef de famille, seul possesseur réel de l'héritage, jamais divisé ; Didier avait donc abandonné d'avance sa part à son frère aîné, orgueilleux et fainéant, et, ne voulant pas vivre dans cette sujétion à la mode basque, était venu, loin du pays natal, se créer une positon. Il y avait magnifiquement réussi.

D'un esprit large, ouvert aux initiatives, il ne contraria en rien les projets humanitaires ébauchés dans le cerveau de sa chère socialiste ; il l'aida même de ses lumières, quant à l'organisation,

Elle put donc réaliser l'un de ses rêves ; la création d'une caisse de défense, spécialement destinée à permettre aux ouvriers de la soierie lyonnaise de refuser les offres des négociants, quand elles seraient par trop ridicules.

Ce dessein, elle l'avait mûri depuis longtemps ; il était bien le fruit de son intelligence alerte et de son tempérament lutteur. Et ce fut avec une ardeur tenace qu'elle organisa, parmi les familles de canuts, cette coopération pour un fonds commun de réserve, cette sorte de syndicat ouvrier.

Depuis, les associations ont marché ; aujourd'hui, les syndicats existent légalement : mais, à cette époque, il fallait un vrai courage pour mettre en œuvre une telle organisation, pour fonder un trésor de guerre contre les mauvais patrons.

On ne soupçonne pas quelle dose de volonté et de persévérance fut nécessaire à Germaine Martel pour décider, les uns après les autres, ces malheureux exploités à se grouper, à se cotiser ; ni quelle peine elle avait le plus souvent à arracher cette légère munition, dont l'accumulation constituait un arsenal pour l'avenir. Combien ne voulaient pas entendre raison ou ne pouvaient pas ! Alors, Germaine, opiniâtre, certaine du succès, mettait de sa poche les cotisations refusées par les timides ou les trop pauvres.

Le résutat souhaité couronna ses efforts. Bien des fois les Guidoux et Paturin, sans compter les autres, durent baisser pavillon.

Quand elle devint Mme Arlaas, elle avait une petite dot. Son grand-père maternel, Edouard Béraud, avait laissé un peu de bien, qui alla moitié à l'oncle Antoine, père de Paul et d'Aristide, et moitié à elle-même ; capital et revenus furent honnêtement administrés, d'abord par son

père, ensuite par son tuteur, l'oncle Julien. En outre, le grand-père David Martel avait, de ses économies, acheté deux maisons, qui revinrent à ses trois enfants ; ceux-ci maintinrent l'héritage en état d'indivision, se partageant entre eux le produit des loyers. Or, depuis la mort du père de Germaine, l'oncle Julien avait régulièrement mis de côté pour elle le tiers qui lui revenait, ajouté à ce qu'elle avait hérité directement du grand-père Béraud ; et son tuteur n'en défalqua jamais ses dépenses, attendu qu'elle gagnait largement sa vie. Enfin, lors de son mariage, elle ne demanda pas le partage, c'est-à-dire la vente des deux maisons Martel ; elle et Didier furent d'avis que l'administration des biens immobiliers continuerait à être l'affaire de l'oncle Julien, et celui-ci servit dès lors au jeune ménage la part de Germaine, soit le tiers des revenus.

En 1876, Paul Béraud eut à s'absenter pour une série de longs voyages, qui ensemble devaient durer plus d'un an. Son armateur lui donna le commandement d'un navire partant pour le Chili, puis pour Montevideo, d'où il avait à revenir non en France, mais à Bourbon, et à repartir de nouveau pour l'Amérique du Sud ; après quoi, seulement, s'effectuerait la rentrée, avec un chargement de produits argentins à la destination de Bordeaux.

Or, pendant les vacances de cette année-là, Léon Friedli imagina d'aller justement à Bordeaux, pour voir un camarade de cette ville, Abel Depas, élève en pharmacie. Etait-ce bien son ancien camarade de collège qui l'attirait? Sans doute, il avait plaisir à cultiver son amitié ; mais en réalité, peut-être sans s'en rendre exactement compte, il allait, d'instinct, subissant une attraction irrésistible, vers Alice, qui lui avait plu lorsqu'elle était jeune fille, à qui il l'avait autrefois laissé entendre quelque peu, sans franchir néanmoins les limites d'innocentes plaisanteries.

Il trouva la jeune femme seule, désœuvrée, son mari en pleine navigation, au loin, parti depuis trois mois et ne devant pas revenir avant l'automne de l'année suivante. Il s'offrit pour la distraire ; elle accepta, ou plutôt le laissa faire, riant d'abord de ses galants propos, ensuite l'écoutant avec un peu trop de complaisance, dans sa vanité satisfaite. L'attaque fut celle d'un étourdi ; la défense ne fut pas sérieuse. L'occasion se présenta ; ils la mirent à profit. Puis, honteux de leur mauvaise action, comprenant combien ils avaient été lâches de trahir un honnête homme, ils firent l'effort de rompre le lien de leur courte et coupable aventure ; ils se jurèrent de s'oublier, et, pour plus de sûreté, de ne jamais se revoir.

Mais la faute de Léon et d'Alice eut des suites ; nous savons lesquelles. Quand elle se vit enceinte, la cousine de Germaine fut prise d'épouvante. Elle dissimula comme elle put sa grossesse, et, au moment d'enfanter, rappela son complice. La fatalit s'en mêla : elle donna le jour à une petite fille, chez une sage-femme payée par Léon Friedli, qui se chargea au surplus de mettre l'enfant en nourrice ; et, quand elle rentra chez elle, épuisée, elle mourut.

Tout fut combiné de façon à ne rien laisser soupçonner à personne ; cette mort soudaine fut mise sur le compte d'une péritonite, survenue à la suite d'une imprudence.

Le capitaine Paul Béraud apprit, au cours de sa dernière traversée, qu'il était veuf. Alice resta à ses yeux l'épouse fidèle, une pure victime de la destinée ; il l'aima, morte, plus tendrement encore que vivante ; tout entier à son souvenir, il lui dressa un autel dans son cœur ; elle fut la sainte, l'idole !...

Pourtant, quelqu'un, un seul dans les deux familles, eut l'intuition de ce qui s'était passé ; ce fut Aristide,

le frère du capitaine Paul. Sans doute, Germaine, si elle avait observé, eût été conduite, par son esprit pénétrant, aux mêmes conclusions que son cousin Aristide ; mais elle était alors absorbée par son bonheur. Le jeune étudiant en droit remarqua que son ami Léon Friedli était douloureusement affecté, plus navré qu'on ne l'est quand on compatit à l'affliction des autres, fussent-ils vos intimes ; sa tristesse lui parut personnelle, et non l'expression de sentiments de condoléances ; en outre, ce chagrin se compliquait d'une attitude embarrassée, quand Léon se trouvait en présence du père et de la mère d'Alice, et son embarras tournait à la confusion, si c'était le mari de la morte qu'il rencontrait. Finalement, Léon Friedli cessa ses visites, se retira, comme un criminel en proie au remords.

Certes, Aristide ne savait rien et ne découvrit rien. Mais c'était plus fort que tous les raisonnements qu'il pouvait se tenir. Il flairait, il sentait la trahison commise ; la mort d'Alice lui apparaissait mystérieuse, nullement naturelle, cachant quelque sombre énigme.

Un jour, il chercha une absurde querelle à son ami ; sa provocation fut tellement inepte, qu'on le crut fou. Ce fut à qui lui donnerait tort. Léon Friedli ne voulut pas se battre, donna à ses témoins mandat d'arranger l'affaire, consentit à faire des excuses sur l'incident, où tous leurs camarades s'étaient rangés de son côté. « Léon est brave, se dit Aristide ; ce n'est pas une reculade. » Et ses soupçons furent plus fortement confirmés. Alors, il renouvela son offense, l'aggrava ; il souffleta Léon, sans rime ni raison, en simulant l'ivresse. Il fallut aller sur le terrain. On se battit au pistolet, en échangeant deux balles, au commandement. Aristide manqua Léon, et fut tué.

Cette année 1877 fut décidément fatale. La mort

d'Alice avait occasionné celle d'Aristide ; celle-ci causa la mort de l'oncle Antoine Béraud. Depuis longtemps, il était atteint d'une maladie de cœur ; le médecin avait recommandé de lui épargner la moindre émotion. Lorsqu'on lui apporta le cadavre de son fils, il ne résista pas. Aristide et son père eurent leurs funérailles le même jour.

Accablé par le désespoir, Léon Friedli quitta Lyon. Il retourna en Suisse. Armand, l'imprimeur, ne lui laissa pas achever ses aveux ; il l'interrompit dès les premières confidences et le foudroya de sa malédiction.

— Fils indigne ! lui dit-il, éloigne-toi de moi à jamais ; je ne te connais plus !...

Ainsi, tant de catastrophes avaient été les résultats directs ou indirects de quelques heures d'égarement. Et quels autres désastres pouvaient encore survenir, si le secret de la mort d'Alice était connu !

L'existence de Renée fut la bouée de sauvetage du malheureux Léon Friedli. Sans appui, se débattant contre les amertumes de l'isolement et les nécessités de tout ordre, accomplissant des miracles pour achever ses études, tout en élevant secrètement son enfant, il vécut pour elle. Et, quand il fut docteur, il vint se fixer à Paris, pour y demeurer dans l'ombre, inconnu, concentrant toutes les forces de son cœur endolori et de son intelligence laborieuse à l'éducation et au bonheur de cette innocente créature, dont la naissance ignorée avait coûté tant de larmes et qui était son seul bien au monde ; et comme sa nature foncièrement bonne souffrait, blessure inguérissable, de sa seule faute, de sa folie de jeunesse, il la rachetait chaque jour en se prodiguant aux pauvres, ne trouvant jamais qu'il avait fait assez de bien.

Renée venait d'entrer dans sa quatorzième année, lors-

que le hasard de la lecture d'un journal appela l'attention du docteur Friedli sur un coin perdu des Pyrénées, la vallée d'Aspe. En parcourant une liste de décorations décernées par le ministère de l'instruction publique, il y trouva, au nombre des personnes qui recevaient les palmes académiques, un nom très connu de lui, celui de Jean-Jacques Friedli, frère cadet de son père ; il savait bien que cet oncle s'était, lui aussi, fait naturaliser français ; mais, toutes relations ayant été rompues avec les siens, il ignorait que ce parent dirigeait une institution à Bedous, arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie. La curiosité le porta à ouvrir un Bottin, pour se rendre compte de l'importance de cette commune ; il eut une autre surprise : le principal château de l'endroit, Castel-d'Hourat, portait comme nom de propriétaire celui de Didier Arlaas, le mari de Germaine Martel, cousine de l'infortunée Alice.

Avec mille précautions discrètes, il s'informa.

Didier et Germaine, au bout de douze ans de mariage, avaient mis de côté, à force de travail et d'économies, une centaine de mille francs ; ceci s'ajoutait aux revenus personnels que la jeune femme tenait de son grand-père Béraud et de part de son père dans l'héritage David Martel. Alors, les deux époux s'étaient dit qu'ils avaient droit au repos. De leur union, étaient nés un petit garçon, Francis, et une petite fille, à qui Germaine avait donné le nom de sa mère, Elise ; mais la fillette était morte en bas âge, emportée par le croup. Didier, cadet de Béarn, qui avait été, nous l'avons dit, sacrifié par une famille à l'esprit étroit, eut l'amour-propre, sa fortune faite, de revenir, sinon dans la localité même où vivaient les Arlaas, du moins dans ses chères Pyrénées. En un voyage d'agrément, il avait conduit Germaine à Pau, et ils avaient exploré les environs.

Un site, merveilleusement pittoresque, de la vallée d'Aspe les avait séduits, entre Saint-Christau et Accous, à proximité de la grande route romaine qui conduit à Jaca, en Espagne, à la jonction même de cette voie historique et de la petite route de Lescun, d'où les touristes se rendent au pic d'Anie, haut de deux mille cinq cents mètres. Justement, un vieux château, naguère restauré, flanqué sur une hauteur au pied de laquelle le gave d'Aspe roule ses eaux mugissantes, était à vendre à bon compte, une occasion exceptionnelle ; Didier et Germaine l'acquirent pour vingt-quatre mille francs.

Ils s'y étaient donc installés, sans tarder. Là se trouvait aussi, de l'autre côté de l'antique grande route, près de Bedous, dans une jolie position, à peu près à moitié chemin entre les endroits de la vallée où le torrent d'Aydius et le ruisseau de l'Hermite viennent se verser dans le gave d'Aspe, une institution d'un genre tout nouveau pour la contrée, un pensionnat de jeunes filles créé sur les bases d'un programme absolument libéral, destiné à préserver les enfants de tout enseignement religieux, plus indépendant par conséquent que les lycées de l'Etat, qui ont encore des aumôniers, et les écoles communales laïcisées, dont la neutralité n'est souvent qu'une fiction, surtout en province ; car, si l'on n'y marmotte pas des prières dans les classes, instituteurs et institutrices ne mènent pas moins leurs élèves à l'église du village et au catéchisme de M. le Curé. Le voisinage de cette institution nettement progressiste n'était pas pour déplaire à Germaine et à son mari.

Or, le directeur-fondateur était un Friedli, l'oncle de ce Léon que Germaine avait connu à Lyon et qu'elle avait perdu de vue depuis son fatal duel avec Aristide Béraud.

Lorsque M. et Mme Arlaas lièrent connaissance avec Jean-Jacques Friedli, l'instituteur libre-penseur, Germaine lui parla de son neveu ; mais elle fut bien étonnée de l'entendre dire que Léon était un criminel, qui avait déshonoré le nom de sa famille. Il tenait cette opinion de son frère Armand, qui avait renié ce fils, comme indigne. A vrai dire, il ne savait rien de plus : Armand s'était prononcé de la façon la plus catégorique, sans entrer dans des explications, déclarant que désormais il ne fallait jamais qu'il fût question de son enfant entre eux. Germaine, aux yeux de qui toute cette triste affaire résidait dans le duel, s'efforça de remettre les choses au point : sans doute, rien n'était plus déplorable que ce malheur ; mais aucun crime, assura-t-elle, n'avait été commis. Toutefois, il fut convenu qu'on ne s'occuperait pas de savoir ce que Léon était devenu ; son nom fut banni de tout sujet de conversation.

De ce qui précède, le docteur Friedli n'apprit que ce qui se rattachait aux faits matériels de l'établisement de son oncle et de M. et Mme Arlaas dans la vallée d'Aspé.

Cependant, le souvenir de Germaine revécut dès lors plus vif, plus intense, dans sa mémoire. Il se reprit à songer aux qualités maîtresses de la jeune fille, qui maintenant, il n'en doutait pas, était une femme tout-à-fait supérieure. Il se reprocha de n'avoir pas pensé à elle, dans la détresse de son âme tourmentée. Qui, mieux qu'elle, était capable de lui donner un peu de cette paix morale dont il avait si grand besoin ?... Il lui sembla qu'il se déchargerait, au moins en partie, du poids de sa lointaine et toujours écrasante faute, en lui en faisant l'aveu. Alors, prenant une ferme résolution, et avec l'espoir que la vue de l'innocente disposerait Germaine à lui accorder le pardon, il offrit à Renée de la récréer par une excursion dans les Pyrénées, au temps des vacances scolaires.

Léon ne s'était pas trompé. M. et Mme Arlaas l'accueillirent en ami. D'abord, il présenta Renée comme une enfant recueillie par lui, suivant la version qu'il avait adoptée ; l'intéressante fillette avait tout pour prévenir en sa faveur ; elle plut beaucoup aux châtelains de Castel-d'Hourat. Mais quand, s'armant de courage, Léon commença sa douloureuse confidence à Germaine, celle-ci l'arrêta immédiatement:

— Je comprends tout, fit-elle. Ce secret que vous vous apprêtez à me révéler, je ne puis accepter de le connaître, s'il doit demeurer ignoré de Didier. Ou restons-en-là, et repartez; ou bien consentez à ce que j'appelle mon mari.

La condition pouvait paraître dure ; mais Léon avait eu le temps d'apprécier autrefois à Lyon l'intime fusion de ces deux natures d'élite et leur transformation par le mariage en une unité absolue. Il s'inclina.

M. et Mme Arlaas reçurent ensemble son aveu complet, intégral .Ils lui apprirent que leur tante Hélène Béraud, née Martel, la veuve d'Antoine, était décédée à son tour, trois ans auparavant. C'était elle qui avait été la plus éprouvée en 1877, ayant perdu coup sur coup sa nièce et bru Alice, son fils Aristide, et son époux. L'année suivante, elle s'était retirée à Bordeaux auprès du capitaine Paul, le seul enfant qui lui restait. Ils lui dirent de quel culte la mémoire d'Alice était l'objet, dans cette maison où elle avait rendu le dernier soupir, où tout ce qui lui avait appartenu, tout ce qui l'avait touché, tout ce qui lui avait servi étaient autant de reliques. Quelque temps avant la mort de sa mère, Paul avait pris prématurément sa retraite ; à présent, il vivait dans une sorte de solitude, ne recevant pas d'autre visite que la leur, quand ils allaient à Bordeaux ; une fois par an seulement, il venait passer qnelques jours à Cas-

tel-d'Hourat et témoignait de l'affection à leur petit Francis.

Germaine et Didier n'avaient pas soupçonné que Renée était la fille d'Alice; mais ils avaient deviné, avant son aveu, que Léon était son père. Ils ne le lui cachèrent pas ; quelques points de ressemblance, que leur esprit sagace avaient remarqués, les avaient empêché de s'y méprendre. De fait, Renée tirait plus du docteur que de sa mère.

Sur la question d'un rapprochement avec les siens, Léon et M. et Mme Arlaas tombèrent d'accord qu'ils fallait laisser le temps accomplir son œuvre, ne rien brusquer... Il s'agissait de reconquérir d'abord l'oncle Jean-Jacques, et, par lui, il finirait par rentrer un jour en grâce auprès d'Armand Friedli. Pour cela, le docteur enverrait désormais Renée prendre une partie de ses vacances au château.

Il en fut ainsi : Renée fut régulièrement l'hôte de Castel-d'Hourat; elle partagea les jeux de Francis et des deux filles de l'instituteur, Marcelle et Rose. Deux ans après, Jean-Jacques Friedli était réconcilié avec son neveu. Par contre, le père de Léon ne voulut jamais revenir sur le décret d'ostracisme qu'il avait édicté. Le docteur mourut sans l'avoir pu fléchir.

Il nous reste à dire comment Germaine fut atteinte enfin dans ses plus chères affections.

Pourquoi était-elle vêtue de noir, quand elle reçut le dépôt sacré du docteur, à son lit d'agonie ? quels étaient, les morts bien-aimés qu'elle avait invoqués, pour lui renouveler, à cette heure suprême, son serment de discrétion ?

Frappée, elle aussi, en deux années consécutives, elle avait perdu son fils, dont le jeune esprit et le cœur délicatement sensible donnaient déjà, à treize ans, les plus

belles espérances ; ensuite, son mari, victime de son dévouement. Tombé sur un champ d'honneur, qui n'était pas celui de la hideuse guerre.

Une insolation, au moment des premières chaleurs, détermina chez Francis, en 1891, une fièvre cérébrale, une méningite mortelle. L'enfant ignorait l'imprudence qu'il avait commise : on crut d'abord à un simple mal de tête, qui serait bientôt chassé par les soins ordinaires ; la fièvre se déclara avec des symptômes effrayants. Alors, malgré la saignée, les révulsifs, les applications de glace, le pauvre petit succomba très rapidement.

Ce fut un coup terrible pour Didier et Germaine. Avoir vu croître jusque-là ce chéri, cet adoré ; s'être dépensé chaque jour, pendant tant d'années, en tendresses, en soins et en prévoyances ; avoir entrevu l'avenir si beau, si heureux, si rayonnant, qui se préparait ; et, brusquement, n'avoir plus devant soi que l'écroulement de ce rêve, l'effondrement de ce demain si riche de douces promesses, si impatiemment attendu !...

Les fielleuses dévotes de la contrée ne manquèrent pas d'attribuer au Ciel cet affreux malheur. Un enfant qui venait de passer l'âge de la première communion et qui ne l'avait pas faite, qui n'était même pas baptisé, cela se pouvait-il concevoir, sans pressentir une prochaine intervention de la vengeance du Très-Haut ?... Evidemment, le doigt de Dieu était là ; aveugle qui ne le voyait pas.

La mère et le père désolés, habitués à n'envisager que la réalité des choses, ne songèrent à accuser personne de l'autre monde. Ils se confinèrent dans leur douleur, et dédaignèrent les commentaires stupides de ces gens d'église qui, en de telles circonstances, ne savent que distiller le venin, au nom de la charité chrétienne.

Quant à la mort de Didier, elle fit taire toutes les

mauvaises langues de sacristies et de confessionnaux, même celles des plus fanatiques du pays. Lors d'un incendie qui éclata à Osse, village assez proche du château, Germaine et son mari organisèrent les secours et donnèrent l'exemple. Au péril de sa vie, Didier, pour sauver une malheureuse fermière, pénétra dans un bâtiments qui était la proie des flammes ; il parvint à l'arracher à la fournaise : mais ce fut au prix d'efforts héroïques ; tandis qu'il rapportait dans ses bras celle qui lui dut son salut, une poutre en feu, se rompant, l'atteignit à la tête. Il mourut des suites de cette blessure.

Certes, le cœur de Germaine saigna plus cruellement que jamais ; mais ce trépas était digne de celui qu'elle pleurait. Dans son deuil, où une juste fierté tempérait le chagrin poignant, infini, elle força le respect de tous.

Autorisation lui fut accordée d'ensevelir dans le parc de Castel-d'Hourat les restes de ceux qu'elle avait le plus aimés, pour qui son amour n'avait fait que grandir avec leur mort. C'est ainsi qu'elle réunit, sous une même pierre, auprès d'elle, sa petite Elise chérie, son Francis adoré, et leur père, sublime martyr du devoir.

Telle était la vie de cette Germaine, que Renée allait partager ; telle était cette Mme Arlaas, à qui les disciples de Loyola avait voué une haine dont nous allons voir bientôt les effets. Ajoutons que le but du R. P. Kopfer et de sa bande n'était pas uniquement de se débarrasser d'une adversaire ; un autre mobile, celui-ci effroyablement cupide, inspirait aussi la machiavélique intrigue, les manœuvres souterraines du Gésù.

Répondant à l'appel de Léon Friedli mourant, Mme Arlaas était partie de son château le lundi 28 mai, environ une heure avant midi ; sa voiture l'avait conduite à Oloron, où elle avait pris le train de 2 h. 30

pour Pau. Tout le monde, à Castel-d'Hourat et à Bedous, croyait que cette ville était la seule où elle se rendait ; il lui arrivait, en effet, quelquefois d'y s'éjourner quatre, cinq et six jours, et elle en retournait après avoir fait ses emplettes et savouré, à quelques couchers de soleil, l'incomparable panorama de la place Royale. Mais, cette fois, au lieu de quitter la gare, elle y avait repris place dans l'express de Toulouse à Bordeaux, pour monter de là, sans perdre de temps, dans le rapide de Paris.

Elle était arrivée le lendemain matin à 8 h. 30 ; puis, après s'être inscrite à l'hôtel Thérèse sous son nom de Germaine Martel, qu'elle pensait inconnu, elle y avait laissé ses bagages et s'était rendue en toute hâte rue de Flandre. C'est ce jour-là que nous l'avons vue au chevet du docteur Friedli, dont elle ferma les yeux.

Le mercredi 30, elle s'abstint de paraître à la maison mortuaire. Nous savons quel hasard la fit reconnaître et suivre le matin par le R. P. Ramoneau, sans qu'elle s'en doutât, et comment celui-ci, ayant acquis la certitude qu'elle était à Paris incognito, en fit rapport au R. P. Kopfer, qui prit immédiatement des mesures pour pousser l'enquête à fond et savoir tout ce qu'on pourrait à ce sujet, par les soins du chanoine Bontemps, l'un des chefs de la police jésuite.

Dans la soirée du 30 mai, se produisit le suicide de l'horloger Grob, aussitôt transformé en assassinat par le sieur Courtois, jésuite de robe courte, agissant à l'insu de Kopfer et poursuivant en ceci l'exécution d'un plan tout-à-fait personnel, dont l'objet peut paraître incompréhensible au lecteur, quant à présent ; et tandis que Courtois s'efforçait de compromettre un certain petit Ugène plus que de raison, pour lui faire endosser la responsabilité du pseudo-crime, nous avons vu le

R. P. Kopfer travailler en secret à innocenter le jeune homme, se préparer à faire chanter la mère de celui-ci, et chercher quelle personne parfaitement innocente on pourrait substituer au coupable, dans l'intérêt de la Compagnie de Jésus. Nous avons vu, enfin, les concierges de la maison du crime s'obstiner à mettre en cause une dame inconnue, dont l'entrée a été constatée par la première information judiciaire, comme s'étant effectuée mystérieusement dans l'immeuble, quelque temps avant l'assassinat de Grob, mais dont la sortie n'a été vue par personne.

Robe longue et robe courte n'ont pas encore fini de brouiller les cartes.

Le 31 mai, eurent lieu les obsèques du docteur Léon Friedli. Elles furent purement civiles. Des centaines de prolétaires accompagnèrent à sa dernière demeure celui qui avait été leur médecin dévoué, leur ami.

Quand la foule se fut retirée du Père-Lachaise, deux femmes, dont l'une dissimulait son visage sous un épais voile noir, vinrent déposer sur la tombe, parmi les couronnes des ouvriers de la Villette, leurs bouquets de fleurs, et longuement elles se tinrent là debout, silencieuses, la tête penchée vers la terre, se tenant unies par la main. C'étaient M^me^ Arlaas et Renée.

A quelque distance, se dissimulant derrière les mausolées, un homme les observait ; et, quand elles partirent, de loin il les suivit.

VII

COMMENT L'ARAIGNÉE NOIRE TISSE SA TOILE

Tandis que le commissaire du quartier Saint-Thomas-d'Aquin se renseignait auprès des locataires du n° 97 de la rue du Bac, et ensuite pendant que M. Urtu, e juge, procédait à ses constatations, Kopfer, tapi dans son paisible logement, à l'abri des curieux et des indiscrets, commençait à tisser sa toile.

C'était là, rue de Narbonne, qu'il centralisait ses renseignements.

La première visite qu'il reçut, ce matin, fut celle de Greluche, un de ses meilleurs compères. Le révérend était arrivé de Bordeaux, la veille dans la soirée.

— Eh bien ? lui demanda Kopfer.

— Le tour est joué. Voici le testament de Paul Béraud, en toutes règles. Lisez,

En disant cela, il étalait un papier timbré devant ses yeux. Kopfer y jeta un rapide coup d'œil.

— Je le lirai plus à loisir tout à l'heure, fit-il; je vois que l'essentiel y est... Révérend père Greluche, mes félicitations...

— Oh ! il m'a donné du mal, le loup de mer!...

Et il raconta son expédition.

Le capitaine Béraud, au temps où il naviguait, eut

l'occasion d'avoir pour passager le R. P. Greluche, se rendant à une mission, en Asie. De bonnes relations en étaient restées, les jésuites ne négligeant jamais rien; et, chaque fois qu'il passait à Bordeaux, il n'oubliait pas d'aller donner le bonjour au marin retraité.

Celui-ci avait gardé bon souvenir de sa grand'tante Constance Piolenc; c'était à sa générosité qu'il devait d'avoir fait toutes les études nécessaires à l'accomplissemet de sa vocation.

A proprement parler, il n'était pas dévot; mais il avait vu son père lâcher pied peu à peu. D'autre part, comme beaucoup de marins, il s'était laissé aller à admettre diverses légendes; le milieu dans lequel il avait vécu avait influé sur lui.

Finalement, la mélancolie qui l'avait envahi depuis la mort d'Alice l'avait prédisposé à ce trouble de l'âme, auquel ne résistent pas, dans les épreuves morales, les natures mal trempées. D'abord, ce furent des heures de doute; ensuite, un grain de mysticisme acheva de détraquer son cerveau.

Cependant, il affectionnait profondément Mme Arlaas, sa plus proche parente consanguine, deux fois sa cousine germaine, puisque sa mère, à elle, était la sœur de son père, à lui, en même temps qu'il avait eu pour mère, la sœur du père de Germaine. D'autre part, s'il déplorait l'incroyance de sa bonne cousine, cette diversité d'opinion n'empêchait pas le capitaine Paul de lui garder toute son estime,

Ce qu'il appelait sa foi, lui, était surtout le produit de l'abattement causé par ses afflictions, une tendance vague sans méditation ni bigoterie; il se recommandait à « Marie, étoile de la mer », ne voyait pas de mauvais œil les religieuses ni les prêtres, mais n'allait nullement à la messe. A peine se rappelait-il sa première

communion, qu'on lui avait fait faire, à cause de la tante Piolenc.

Comme il était très bon en somme, il appréciait les vertus de Mme Arlaas. C'était à elle qu'il avait décidé de léguer ce qu'il possédait: il avait fait en ce sens un testament, déposé chez un notaire, à Bordeaux.

Il y avait quelques mois, le R. P. Greluche s'était servi de l'intermédiaire d'une sœur de la Consolation pour décocher une première flèche au capitaine Béraud. Sa mère avait eu cette religieuse comme garde-malade, lors de sa dernière maladie; de là, quelques visites encore, de temps en temps.

La religieuse, dûment stylée, avait su faire venir la conversation sur Mme Arlaas.

Et, d'un mot à l'autre :

— Il paraît, avait-elle glissé d'une voix hypocrite, que votre cousine a gardé des relations amicales avec ce malheureux Léon Friedli, qui a tué en duel votre frère Aristide...

— Que me dites-vous là ?.. Vous vous trompez, et je vois d'où vient votre erreur... Ma cousine Arlaas est en excellents termes, je le sais, avec Jean-Jacques Friedli, l'oncle de Léon; elle le voit, comme voisin de campagne: mais, précisément, toute la famille Friedli est brouillée avec Léon...

— On m'a assuré, pourtant, que votre cousine prend si bien le parti de ce garçon, qu'elle l'a réconcilié naguère avec l'oncle dont vous parlez.

Le capitaine devint blême. Il se promit d'avoir une explication avec Germaine.

Deux jours plus tard, il était à Castel-d'Hourat.

Mme Arlaas était incapable de mensonge. Pourquoi aurait-elle attristé son cousin Paul, en venant lui parler du malheureux Léon Friedli? quelle utilité y avait-

il à raviver une de ses blessures ? Mais, puisqu'on avait pris soin de le troubler à ce sujet, eh bien, oui, Léon était venu, treize ans après ce déplorable duel, lui demander pardon : et elle exposa quelle situation il s'était créée à Paris, toute à son honneur ; elle dit sa bienfaisance.

Paul Béraud n'ignorait pas que c'était son frère Aristide qui avait cherché à Léon Friedli une querelle d'allemand ; il ne connaissait que ce que tout le monde savait dans la famille. Germaine n'alla pas plus loin, comme on pense. Le capitaine s'en retourna convaincu qu'on avait exagéré, mal interprété ; il comprit que ce n'était pas à sa cousine qu'il convenait de lui rappeler un événement douloureux, pour lui surtout ; et si elle avait réconcilié Léon avec son oncle, c'était en définitive une bonne action de sa part.

Kopfer était au courant de tout cela ; ce qui l'intéressait le plus, c'était d'apprendre comment Greluche, personnellement, avait réussi.

— Le coup fut manqué, dit-il à son complice, qui venait de lui remémorer ces préliminaires ; mais vous, vous avez eu plein succès...

— Ne jetons pas la pierre à notre sœur de Bordeaux, répliqua le R. P. Greluche ; son résultat fut négatif, si l'on ne veut considérer que ce qui est immédiat. Néanmoins, elle me prépara admirablement les voies... Aujourd'hui, nous ferons tout ce que nous voudrons du capitaine Béraud : non seulement, il a écrit et signé tout ce que je lui ai dicté ; mais encore il est prêt à se confesser et à renouveler sa première communion.

— Allez donc dire, messieurs les impies, que ce temps n'est pas fertile en miracles !

— C'est comme j'ai l'honneur de vous l'affirmer, père Kopfer, et vous pourrez faire l'expérience, dès qu'il vous plaira.

— Expliquez-moi donc le prodige ; cela en vaut la peine.

— Il n'y a pas eu de miracle là-dedans, mais de la bonne stratégie... Avez-vous remarqué, père Kopfer, que cette jeune fille, nommée Renée, que le docteur Léon Friedli a soi-disant recueillie par hasard, lui ressemble assez bien ?

— Ma foi, je ne l'ai entrevue qu'une fois, et je ne me suis livré à aucune observation à cet égard.

— Cela m'a semblé, à moi, qui ai pu me la faire montrer, dans des conditions où j'avais tout loisir d'étudier ses traits... Ma conclusion a été que cette Renée est l'enfant du docteur ; très probablement, si l'on calcule d'après l'âge qu'elle paraît avoir, dix-huit à dix-neuf ans, vingt peut-être, mais pas davantage, c'est le produit d'une liaison avec quelque grisette ou quelque fille de brasserie, au temps où il était étudiant à Lyon... Si cela devenait utile, c'est à l'état-civil de cette ville qu'il faudrait faire des recherches, à mon avis... Mais à quoi bon ? les trois quarts de ces filles-là accouchent à la diable et flanquent leur progéniture aux Enfants-Trouvés... Léon Friedli, qui est sentimental, paraît-il, s'est ressouvenu un beau jour, sans doute, de cette paternité négligée, et il a remis la main sur sa Renée... En voilà une encore qui n'a pas été élevée par nous !...

— Et quel parti avez-vous tiré, père Greluche, de vos conclusions sur cette ressemblance ?

— C'est avec cela que j'ai fini par triompher du loup de mer récalcitrant ; car, lundi, lorsque je lui fis visite, il me vantait, comme toujours chaque fois qu'on lui en parlait, les mérites de sa chère cousine Arlaas...

— Alors ?

— Je n'y suis pas allé par quatre chemins... « Mon bon capitaine, lui ai-je dit, je suis vraiment navré de vous voir vous obstiner à prendre pour la franchise incarnée votre cousine, qui est toute de dissimulation et de perfidie»... Il a bondi, comme si je l'outrageais lui-même... « Eh bien, ai-je continué sans me laisser démonter, je vous en donne ma parole de prêtre, j'ai recueilli, moi qui vous parle, les renseignements les plus précis, et, aussi vrai que nous sommes ici tous deux sous les yeux de Dieu qui nous voit, nous entend et nous juge, mademoiselle Germaine Martel était, à Lyon, jeune fille, la maîtresse de Léon, étudiant en médecine, et, devenue madame Arlaas, n'a pas cessé d'avoir pour amant le docteur Friedli.»

— Ce n'était pas mal trouvé, ça... Mes compliments !

— Le capitaine Béraud est tombé à la renverse, dans son fauteuil... Un coup de foudre, ma révélation...

— Il me semble que je vois le tableau.

— Puis, tout tremblant, il me dit : « La preuve ? la preuve? C'est très grave, cela; vous ne pouvez porter telle accusation, sans avoir une preuve ! »... Je lui réponds : « Elle est vivante. Léon Friedli a eu de mademoiselle Germaine Martel, vous m'entendez bien, une enfant nommée Renée, qui est née clandestinement, qui a été élevée en cachette, comme fille de père et mère inconnus. Les deux amants, il y a cinq ans, l'année de l'Exposition, ont eu l'audace de présenter leur fille à M. Didier Arlaas, comme étant une enfant trouvée quelconque, à qui le docteur s'était intéressé, par pure philanthropie ; M. Arlaas a reçu, depuis lors, régulièrement cette Renée chez lui ; le père l'avait, à proximité, pendant l'année scolaire ; la mère, votre cousine, la possédait à son tour, durant les vacances, à Castel-d'Hourat ; et M. Didier Arlaas, de son vivant, n'y a jamais vu que du feu. »

— Très fort, cela, père Greluche, très fort!...

— Attendez, père Kopfer... C'est à croire que c'est saint Ignace qui m'a inspiré!...

Et tous deux de rire...

— Imaginez-vous, reprit Greluche, que le capitaine Béraud avait justement rencontré cette Renée chez sa cousine, depuis son veuvage... Mon homme, de plus en plus troublé par mes stupéfiantes révélations, a rassemblé, tant bien que mal, ses souvenirs, et vous ne devineriez jamais ce qu'il s'est rappelé ou a cru se rappeler...

— Qu'une draperie avait remué, et que, évidemment c'était le docteur Friedli qui était caché là?

— Inutile de chercher, vous ne trouveriez pas... Ecoutez bien, père Kopfer; je vous rapporte les paroles textuelles du capitaine... Il s'était rendu à Castel-d'Hourat, sans prévenir sa cousine; elle était en compagnie de trois jeunes filles; il avait déjà vu deux d'entre elles, Marcelle et Rose, les filles de l'instituteur impie: la troisième était cette Renée... On ne la lui a présentée que sous son prénom et simplement comme une amie des deux autres demoiselles...

— La belle affaire!

— Attendez, attendez, vous dis-je... Mais le capitaine Béraud se souvient que sa cousine Arlaas était hésitante, embarrassée, comme contrariée, ce jour-là, de sa visite inattendue. Il croyait lui faire une bonne surprise, et elle devint toute rouge en le voyant, non pas rouge de plaisir, mais d'une émotion indéfinissable, comme si elle était gênée... et son émotion a redoublé, quand elle a eu à lui présenter la troisième jeune fille, quoiqu'elle ait dit simplement: « Mademoiselle Renée, une amie de Marcelle et de Rose »... Oui, notre loup de mer s'est rappelé ce précieux détail; cela a été son

fil d'Ariane ; et il en a déduit, devant moi, qui me délectais à l'entendre, ce mirifique raisonnement : « Maintenant, je vois toute la vérité ; Germaine était embarrassée de ma présence, parce qu'elle craignait que mon œil scrutateur ne découvrît le secret de son adultère. »

— Allons, la Providence s'en mêle, fit Kopfer ; elle nous met les atouts en mains !

Et les deux compères, de rire de plus belle.

— Vous pensez, continua Greluche, si j'ai eu beau jeu pour lui souligner les points de ressemblance que j'avais observés entre cette Renée et le docteur Friedli... Il m'interrompait tout le temps pour s'exclamer : « C'est vrai ! c'est vrai ! »... Dès cet instant, la victoire était à nous ; son indignation était vive ; il n'a pas d'autres parents consanguins ; Mme Arlaas et le capitaine Paul sont les derniers descendants de Jean Béraud, de l'île Maurice...

— Et par conséquent, interrompit Kopfer, les derniers descendants de Joséphine Rocher, épouse Jean Béraud, fille unique issue du second mariage de Paul Rocher avec Béatrix Mallac...

— Parfaitement... Quant au premier mariage de Paul Rocher avec Marthe Guidoux, le dernier descendant est l'horloger Matthias Grob, ajouta Greluche.

— Lequel Grob, fit Kopfer, est mort sans enfant hier soir, assassiné on ne sait par qui.

— Ah ! bah !... Que dites-vous ?

— Oui, l'assassinat de l'horloger Grob va être bientôt la nouvelle sensationnelle ; mais je vous assure que nous n'y sommes pour rien.

— C'est donc encore la Providence qui a mis fin à la branche Rocher-Grob ; mais il nous reste la branche Rocher-Béraud.

— Je ne la perds pas de vue ; et même à cet égard,

le résultat que vous avez obtenu lundi, père Greluche, est excellent.

Kopfer relut alors avec soin le testament que son complice en Loyola venait d'apporter.

Il commençait ainsi : « Je révoque expressément le testament que j'ai fait le 6 janvier 1888, déposé en l'étude de Me Crestoul, notaire en cette ville, et par lequel j'instituais ma cousine Germaine Martel, femme Arlaas, légataire universelle de tous mes biens présents et à venir. » Le nouveau testament du capitaine Béraud, obtenu par le jésuite Greluche, était en faveur de l'institut Notre-Dame de la Consolation, représenté par sa supérieure générale, la demoiselle Hortense Nerval de Stolberg, en religion Mère Saint-Joachim, résidant à Paris.

L'acte énumérait tous les biens dont le capitaine se savait possesseur, évalués pour leur total à un peu plus de cent vingt-cinq mille francs.

— Une misère, fit Greluche, avec une moue dédaigneuse.

— La formule habituelle en prévision des biens à venir possibles pour une raison quelconque, et de tous droits sur des successions même présentement ignorées, n'a pas été oubliée; c'est l'essentiel, dit Kopfer... Et quand vous lui avez insinué d'employer cette formule, cela ne l'a pas mis en éveil?

— Je vous ai dit que j'aurais pu lui dicter tout ce qui me serait passé par la tête. Il n'y était plus, le cher homme ; sa cervelle battait la breloque. Il écrivait machinalement, au fur et à mesure, en suivant mes phrases ; il m'avait remis le brouillon de son testament de 1888, contenant l'énumération de ses biens ; je lisais à haute voix, et sa plume courait sur le papier. Je lui aurais ajouté, dans ma dictée, après ses biens connus, le legs de l'empire de Chine; il l'aurait écrit comme le

reste. Sa tête était ailleurs. Il sait qu'il a substitué à sa cousine, en tant que légataire universelle, la supérieure générale des Dames de la Consolation, et c'est tout... Vous pouvez prendre le train ce soir, si vous en avez la fantaisie ; vous trouverez un homme que j'ai complétement retourné, assommé, mis à notre entière discrétion ; vous pourrez le confesser, le faire communier, et même l'administrer, si cela vous plaît.

— En ce moment, je ne puis quitter Paris ; mais je crois qu'il serait bon de nous assurer que ce papier-ci fût son dernier testament.

— Oh ! il n'y a pas de danger qu'il change d'idée... Il est à nous, pieds et poings liés... La conviction, où je l'ai mis, que sa cousine Arlaas est la dernière des créatures, qu'elle l'a trompé toute sa vie avec la plus abominable dissimulation, qu'elle est, depuis son adolescence, la maîtresse de l'assassin de son frère Aristide, cette conviction est inébranlable chez lui... La Germaine lui fait horreur...

— Oui ; mais elle est très forte, cette femme... Elle peut aller le revoir, elle, ignorant son nouvel état d'âme, et alors, si elle se justifiait ?... Père Greluche, laissez-moi faire maintenant ... Ce testament doit être le dernier du capitaine Paul Béraud... Il le faut !

Il avait prononcé ces derniers mots comme une condamnation à mort.

A ce moment, on frappa ; puis, frère Benoît parut.

— C'est le père Ramoneau, qui se dit très pressé, et il vient avec un monsieur.

— Le révérend père peut entrer, mais lui seul, d'abord.

Ramoneau pénétra dans la chambre comme un ouragan :

— Bon ! le père Greluche !... Ça ne fait rien... Ah !

je vous en apporte, des nouvelles, père Kopfer !... Bien entendu, vos ordres d'hier soir ont été exécutés : la dépêche Bénédict, expédiée au chanoine Bontemps ; la lettre, remise à sa gouvernante ; à cette heure, il doit être revenu d'Enghien, le chanoine, et il ne tardera pas à vous arriver ; c'est un homme ponctuel... Mais vous l'aurez dérangé inutilement d'auprès de sa nièce ; je sais pourquoi Mme Arlaas est à Paris... Et puis, votre Grob, pas suicidé du tout !... Il y a une dame voilée là-dedans ; Landury se fait fort de savoir qui c'est... Excusez-moi, père Kopfer : j'ai des nouvelles, tant, tant et tant, que je ne sais plus par quoi commencer !...

Et le petit homme, rouge comme un coq, suant à grosses gouttes, s'épongeant le front avec un immense mouchoir à carreaux, se laissa tomber sur une chaise, en poussant un « ouf » prolongé.

— Nous avons tout notre temps pour vous entendre, père Ramoneau, dit Kopfer ; soufflez à votre aise, et commencez par où vous voudrez.

— Eh bien, voici au sujet de Mme Arlaas... Nous avons, décidément, fait une bonne acquisition en nous attachant Landury ; ce garçon-là est merveilleux... Hier, en sortant d'ici, je l'ai trouvé qui guettait ma rentrée à la rue Monsieur, pour m'offrir de nouveau ses services... Je l'ai invité à surveiller étroitement la dame en noir qui est descendue à l'hôtel Thérèse sous le nom de Mme Germaine Martel, et à venir, à dater d'aujourd'hui, chaque matin et chaque soir, me rendre compte de ses moindres démarches... Cela, me disais-je, n'empêchera pas le chanoine Bontemps de lâcher sur elle l'un de ses limiers habituels...

— Bien raisonné, père Ramoneau ; nos renseignements seront ainsi contrôlés les uns par les autres.

— Or ça, notre Landury est un fameux lapin, vous

allez voir... D'hier à ce matin, il a déjà exécuté une fière besogne... A peine avait-il reçu mes ordres et une petite provision pour ses dépenses, qu'il regagnait l'hôtel Thérèse, faisait adroitement causer un des garçons, et apprenait que la dame en question allait sortir... Elle avait fait demander une voiture ; le fiacre stationnait devant la porte... Notre Landury avise un autre fiacre, le poste par derrière, à distance, devant la porte cochère d'une maison un peu plus loin, dans la même rue, et, cinq minutes après, le voilà en route, sa voiture suivant celle de Mme Arlaas, en conservant les distances... Dans les derniers temps qu'il était au service de la sûreté, quand il se méfia de sa révocation, il avait eu soin de subtiliser une carte d'agent secret, en blanc : il y a apposé le timbre nécessaire, authentique ou contrefait, je n'en sais rien... Cela lui sert, lorsqu'il a affaire à de simples particuliers, des cochers, des gérants d'hôtels, des concierges, des teneurs de garnis, des bureaux de placement...

— Dans le cas actuel, il a donc exhibé sa fausse carte au cocher suiveur, afin de s'assurer de son silence vis-à-vis du cocher suivi, lorsque les deux fiacres s'arrêteraient ; c'est compris.

— Le fiacre de Mme Arlaas s'est dirigé vers la Villette ; il a monté la rue de Flandre, jusqu'à hauteur de la rue de Crimée, à peu près ; mais au lieu de tourner dans cette rue ou de continuer la rue de Flandre, il s'est engagé rue Mathis et s'est mis en stationnement devant le nº 2, près d'une boulangerie qui fait l'angle. De là Mme Arlaas avait vue sur le nº 92 de la rue de Flandre.

— Où demeure le docteur Friedli, interrompit Kopfer.

— Parfaitement ; mais, pour le moment, je vous raconte la filature de notre Landury, qui se bornait à

surveiller la dame en noir, connue de lui comme étant Mme Germaine Martel, d'après le registre de l'hôtel Thérèse, et qui ignorait parfaitement alors si cette dame avait affaire à quelqu'un du no 92 de la rue de Flandre... Vous n'êtes pas au bout de vos surprises, père Kopfer ; c'est une botte de nouvelles que je suis en train de vous déballer !

— Nous sommes tout oreilles, le père Greluche et moi.

— Landury, lui, place son fiacre devant le limonadier du 96 de la rue de Flandre, dont le café est au coin de la rue de Crimée ; il s'installe à une table, bien à l'angle des deux rues ; il envoie un bock à son cocher, à qui il avait intimé l'ordre de rester sur son siège. De sa table, en consommant, sans éveiller l'attention, Landury, par conséquent, surveillait à la fois l'autre voiture et la partie de la rue de Flandre visée par l'observation de Mme Arlaas.

— Cela devient intéressant, fit le R. P. Greluche.

— Alors, sans sortir de son fiacre, Mme Arlaas a remis à son cocher une lettre, que celui-ci est allé porter au no 92 de la rue de Flandre, n'ayant qu'à traverser la chaussée... Ce n'était pas une lettre demandant une réponse, et elle a été simplement remise au concierge, attendu que le cocher est revenu tout aussitôt à sa voiture... Puis, hue ! Cocotte ! la dame en noir est rentrée à son hôtel, ainsi que s'en est assuré le précieux Landury...

— Que peut signifier ce mystère ? murmura Kopfer ; pourquoi tout ce luxe de précautions ?... C'est bien un strict incognito que l'odieuse femme garde à Paris, dans ce voyage-ci.

Arrivé à cet endroit de sa narration, Ramoneau se rengorgea.

— Mon Landury, homme infatigable, on ne peut plus consciencieux pour gagner son argent, n'a pas voulu se coucher sans avoir fourré son nez au 92 de la rue de Flandre... Il y est retourné... Heureuse idée; car, malgré l'heure avancée, il a trouvé un grand mouvement dans cette maison, et, dès les premiers mots d'enquête, il a bien vu que ce remue-ménage allait le servir admirablement... Un des locataires, très répandu dans le quartier, un médecin fort aimé des gens du peuple, était mort la veille au soir.

— Léon Friedli ? dirent Kepfer et Greluche, d'une seule voix.

— Lui-même... On l'enterre en ce moment au Père-Lachaise... Quand mon Landury pénétra dans l'immeuble, beaucoup d'ouvriers venaient s'informer de l'heure des obsèques; on causait par groupes sur le trottoir, dans la cour. Chacun disait son mot sur le défunt, qu'on appelait « le médecin des pauvres » et que tous regrettaient... Rien n'a été plus facile à Landury que de se renseigner sur ceci et sur cela, sans avoir à exhiber au concierge sa fausse carte d'agent... Il a eu vite fait de lui tirer les vers du nez, en s'apitoyant à l'instar des autres... Il a appris que le docteur avait « quasiment » adopté une jeune fille sans parents, qu'il faisait élever à Fontenay-sous-Bois; bref, tout ce que nous savons... Il s'est dit que la dame en noir était venue, évidemment, à l'occasion de ce décès; sans doute, une parente ou une amie qui avait des raisons pour ne pas se montrer... Un cocher n'avait-il pas apporté une lettre tout à l'heure? Oui, c'était pour M^lle^ Renée... « Pas besoin même de plaider le faux pour savoir le vrai : ça allait tout seul », me disait Landury ce matin... Alors, mis en goût, il a voulu pénétrer plus avant dans la place, afin de nous fournir

des renseignements aussi complets qu'il se pourrait...

— Vous avez raison, père Ramoneau, c'est une bonne affaire que d'avoir ms la main sur cet homme; il faudra voir comment le mieux l'encourager.

— Il est zélé; mais je crois que c'est surtout par amour de son métier. La police d'information, de recherches, est son élément; il est marri d'avoir été rayé des contrôles de la sûreté. En doublant les appointements qu'il avait, et en y ajoutant parfois une bonne gratification, nous aurons là un auxiliaire des plus utiles, et d'autant meilleur qu'il ne se préoccupe pas de comprendre dans quel but on l'emploie... On lui indique une piste, et il va comme un bon chien de chasse, par instinct, par goût... Et vous allez voir s'il est débrouillard, notre furet!..

— Oui, a-t-il approché la demoiselle Renée ?

— Il lui a parlé, elle lui a répondu ; ils se connaissent à présent, et il pourra se rappeler à elle, quand nous voudrons, sans être vu sous un mauvais jour...

— Ah ! bah !...

— Il s'est rendu en toute hâte chez le plus proche marchand de couronnes mortuaires; il est arrivé au moment où l'on allait fermer la boutique... « Vite ! vite ! ou bien je vais chez un autre marchand »... Et, séance tenante, sur une belle couronne de perles, il s'est fait plaquer en lettres émaillées cette inscription : « A notre bienfaiteur ; un groupe d'amis. »

— La suite se devine aisément, dit Kopfer. Il a été reçu jusque dans la chambre du défunt; il a joué le rôle de délégué d'un certain nombre de citoyens reconnaissants ; on lui a fait un accueil ému, on l'a cordialement remercié.

— C'est cela même. Il voulait aller aux funérailles ce matin ; mais j'ai pensé mieux l'employer à une

autre surveillance, des plus urgentes, et vous verrez que j'ai eu du flair. Aussitôt que mon Landury m'a eu fait le petit rapport que je viens de vous répéter, j'ai envoyé Magloire aux obsèques du docteur Friedli. Magloire est intelligent, lui aussi ; il nous est acquis depuis longtemps comme coadjuteur temporel, et il a l'avantage d'avoir déjà vu la Germaine, de jour, plus de vingt fois. Je lui ai donné des instructions spéciales ; avec lui, nous aurons encore du neuf cet après-midi.

— Et Landury ?

— Ah ! ah ! c'est à présent que vous allez rire, père Kopfer.. Hier, vous me disiez que l'horloger Grob était dans des idées de suicide bien arrêtées, à cause du petit Ugène qui l'a dévalisé... Eh bien, j'ai pensé que, du moment que vous aviez cette opinion, c'est que vous aviez vu votre homme à point, et, soit dit sans vous casser un encensoir sur le nez, je vous crois plus infaillible que le pape... J'étais si bien convaincu qu'une pendaison ou quelque chose d'analogue allait incessamment se produire, que, dès la première heure, avant même d'avoir reçu la visite de Landury, je suis allé flâner rue du Bac, au lever de l'aurore... Grob ne comptait plus au nombre des vivants ; mais il faut croire qu'au moment où il réfléchissait aux moyens de se supprimer, quelqu'un est venu lui éviter les formalités de l'opération... Grob a été assassiné, père Kopfer ; on lui a coupé la gorge, de deux horribles coups de rasoir... Hein ! qu'en dites-vous ?... En voilà une, de nouvelle, qui compte !...

— Sur ceci, vous ne m'apprenez rien, père Ramoneau ; j'ai été un des deux témoins arrivés par hasard sur les lieux du crime ; c'est M. Courtois et moi qui avons trouvé l'horloger baignant dans son sang et qui avons donné l'éveil...

— Tiens, c'est bizarre.

Ramoneau se mit à s'esclaffer.

— De quoi riez-vous ? fit Kopfer.

— Une idée qui vient de me traverser le cerveau... Ne serait-ce pas vous, mon révérend père, qui auriez forcé la main à Grob, dans la crainte qu'il ne renonçât, au dernier moment, à son projet ?

Kopfer partit d'un éclat de rire, à son tour :

— Allons, bon! en voilà encore un qui me décerne en son cœur le nom de père Coupe-Cou !

Et, se tournant vers Greluche :

— Car vous aussi, ajouta-t-il, quand je vous ai dit tout à l'heure que je n'étais pour rien dans l'incident Grob, vous avez eu un petit air d'incrédulité... Ne niez pas ; j'ai lu votre pensée dans vos yeux.

— Je ne nie pas, dit Greluche.

— Vraiment, mes bons amis, votre opinion est flatteuse, je n'en disconviens pas ; mais, encore une fois, je n'ai pas même donné une chiquenaude à l'horloger... S'il me devait sa rapide expédition dans l'autre monde, croyez-vous que j'aurais des cachotteries avec vous ?... Ne travaillons-nous pas ensemble à la même œuvre, qui est, non pas l'intérêt égoïste de chacun de nous, mais l'intérêt commun, la puissance commune de nous tous, la richesse et la domination de notre Ordre ?

— C'est vrai, répondirent les deux autres.

— Ai-je jamais tenté de détourner à mon profit personnel une parcelle du trésor du Gésù ?

— Jamais.

— Ai-je jamais utilisé notre influence autrement que dans l'intérêt général ?

— Jamais.

— Pourquoi, nous jésuites, sommes-nous plus forts que la Papauté elle-même ?... C'est parce que, seuls,

nous faisons complète abnégation de nos personnes ; c'est parce que, à chaque heure de notre vie, en n'importe laquelle de nos actions, nous n'envisageons jamais que l'intérêt de notre collectivité... Le clergé séculier, lui, veut l'Eglise toujours maîtresse des âmes et des corps ; mais ses membres n'ont pas le renoncement absolu de l'individualité ; chacun d'eux est comme la sangsue qui se gorge pour son compte particulier... Parmi ces prêtres-là, il en est qui ont des affections de famille, qui aiment une mère ou un père, un frère ou une sœur, une nièce ou un neveu, ou encore un enfant, quand un jour ils ont manqué de prudence... Le prêtre séculier, lorsqu'il parvient à participer à la puissance, lorsqu'il atteint aux sommets de la hiérarchie, sent vivre en lui, plus forts que jamais, des sentiments égoïstes, que nous avons, nous, piétinés et anéantis... C'est ainsi que l'on voit les évêques, les cardinaux, les papes, enrichir, de l'or pris aux ouailles, leur propre famille, leurs parents de prédilection... Et cela est vrai depuis les Grégoire le Grand, les Sixte-Quint, les Léon X, les Richelieu, les Mazarin, jusqu'aux Pie IX et aux Antonelli, jusqu'au pape et aux cardinaux d'aujourd'hui...

— C'est vrai, c'est vrai, murmurèrent Greluche et Ramoneau.

— Et chez nous, dont la richesse collective dépasse actuellement dix milliards, a-t-on jamais vu, une seule fois, un général de notre Ordre y puiser un million, cent mille francs, vingt mille francs même, pour doter une nièce ou une sœur?

— Jamais.

— Voilà pourquoi nous détenons la véritable force dans la puissance ecclésiastique ; voilà pourquoi, si l'Eglise est la maîtresse des corps et des âmes, nous sommes, nous, les maîtres de l'Eglise.

Greluche et Ramoneau s'inclinèrent.

— Revenons à nos moutons, reprit Kopfer. Si j'avais coupé le cou à l'horloger Grob, je ne ferais aucune difficulté pour vous le dire... Mais votre erreur, qui est maintenant dissipée, je le vois, vient d'appeler mon attention sur un point que j'avais négligé et qui maintenant s'impose à ma méditation... Je suis un des premiers témoins arrivés sur le lieu du crime, vous ai-je dit. Seulement (ceci entre nous) nous n'arrivâmes pas ensemble, M. Courtois et moi. En réalité, j'ai été le second témoin; c'est M. Courtois qui, le premier, a trouvé Grob assassiné, et il est venu me prévenir confidentiellement... Diverses particularités des plus étranges dans l'attitude de M. Courtois me donnent fort à réfléchir... Pour moi, Grob était bien décidé à se tuer; nous aurions eu la nouvelle de sa mort ce matin, cela n'est pas douteux... Je me demande si Justin Courtois n'aurait pas eu quelque intérêt à l'assassiner ; car il a pu, parfaitement, faire le coup.

— L'en croyez-vous capable ? demanda Greluche.

— Ici, j'hésite. Quant à verser du poison, oui ; mais quant à assaillir un homme, avec un poignard ou un rasoir, même en l'attaquant par surprise, j'en doute... Enfin, j'étudierai la question, et nous verrons plus tard.

— Permettez-moi, père Kopfer, recommença Ramoneau, de compléter ma relation, attendu que j'ai encore quelque chose dans mon sac... Tandis que j'envoyais Magloire aux obsèques du docteur Friedli, d'autre part, j'ai gardé Landury et suis retourné avec lui rue du Bac. Landury a trouvé là un de ses camarades de la sûreté. De mon côté, j'ai interrogé les concierges de la maison. Ceux-ci attribuent le crime à une femme mystérieuse qui...

— Je sais, je sais, interrompit Kopfer.

— Oui, vous savez ce que les concierges disent; mais savez-vous que la femme dont il s'agit est, à cette heure même, encore cachée dans la maison?

— Ah! cela, non.

— Eh bien, la police secrète attend sa sortie, et Landury m'a promis que nous saurions à quoi nous en tenir, en même temps que le commissaire et le juge d'instruction... Voulez-vous que je vous le présente, mon Landury?... C'est lui que j'ai amené.

— Je crois bien!... Faites-le entrer tout de suite.

Landury était un homme de trente et quelques années, de taille moyenne, plutôt petit, à la barbe clairsemée, au nez fouinard, à l'œil éveillé, au front têtu, aux cheveux châtain-clair; pas obséquieux, ni hardi, mais d'une politesse banale; il n'était pas embarrassé le moins du monde, les soutanes ne lui en imposant pas, et n'ayant pour elles non plus ni aversion ni dédain. Policier de bas étage, mais se passionnant aux sales besognes de son état, vivant dans l'espionnage comme un poisson dans l'eau, peu lui importait qui recourait à ses talents, pourvu qu'ils fussent prisés à leur valeur et bien rétribués. Hier au service de l'administration, à qui il gardait une dent de l'avoir révoqué pour une peccadille, il était tout heureux d'avoir trouvé des ratichons qui faisaient grand cas de ses aptitudes spéciales, et qui l'admiraient avec accompagnement d'espèces sonnantes.

D'abord, Ramoneau lui plaisait, ne faisant pas le fier avec lui, lui donnant des poignées de main, lui offrant la goutte sans façon. Ce curé-là était un jésuite, paraît-il; eh bien, vivent les jésuites! Pourquoi ne les avait-il pas connus plus tôt? On avait bien tort de mal parler d'eux: des gens si affables, si bons gar-

çons ! Certes, ils n'étaient pas raides et pète-sec comme les hauts fonctionnaires de la Préfecture et du Ministè.e de l'Intérieur. Ça le changeait rudement. En un mot, Ramoneau l'avait conquis.

Et, d'autre part, on a vu si Ramoneau était fier de sa conquête !... Il disait le plus souvent « notre Landury », et, s'oubliant quelquefois, « mon Landury », avec une pointe d'orgueil.

Kopfer félicita chaudement le mouchard, et lui demanda combien lui avait coûté sa couronne de perles.

— Dix-sept francs, répondit Landury.

— Mon ami, je suis très heureux de vous la rembourser, avec une petite gratification.

Et il lui mit un billet de cent francs dans la main.

— Ils sont charmants, ces zigs-là ! se dit l'agent en lui-même, tandis qu'il empochait.

Puis, à voix haute :

— Vous savez, c'est une affaire conclue entre nous ; vous pouvez compter sur moi, à la vie, à la mort... Dans l'administration, il y a des malins ; mais ce qu'il y a aussi des moules, mille bons-dieux !... Et les malins, ils ne savent pas les garder, nos gros-bonnets de la rue des Saussaies, pas plus que ceux du quai des Orfèvres... Maintenant, je suis très content, oui, là, très content, de vous avoir pour chefs ; je vous le dis comme je le pense... Vous n'avez qu'à commander ; je suis votre homme... L'obélisque aurait couché hier avec la coupole des Invalides, je vous découvrirais, en deux temps et trois mouvements, comment et pourquoi, si la question vous intéressait... Quant à faire la pige à tous les anciens camaros, même aux plus fins, je ne vous dis que ça : vous verrez !... J'en connais que je ferais travailler pour nous, c'est-à-dire

pour vous, sans qu'ils s'en doutent... Vous verrez ! vous verrez !

— Qu'est-ce que je vous disais ? fit Ramoneau, épanoui, s'adressant à ses deux compères.

Il ajouta, secouant avec effusion la main du mouchard:

— Ce brave Landury !

— Mon ami, nous comptons en effet sur vous, conclut Kopfer, à qui il suffisait pour le quart d'heure d'avoir jugé son homme... L'intérêt des familles nous met constamment dans la nécessité de procéder aux enquêtes les plus délicates... Désormais, vous serez au nombre de nos fidèles auxiliaires... Je vous inscris, pour vos débuts, aux appointements de quatre cents francs par mois, et vous recevrez, en outre, à l'occasion, des récompenses plus palpables qu'une mise à l'ordre du jour... Jusqu'à nouvel ordre, occupez-vous de savoir ce que l'autre police découvrira au sujet de la dame voilée, dont il est question dans l'affaire de la rue du Bac... C'est avec le père Ramoneau que vous vous tiendrez en relations, et vous ne viendrez me rendre compte à moi-même ici que lorsque le révérend père sera absent de Paris... Allez, mon ami, vous pouvez vous retirer...

Landury salua et sortit.

Ensuite, ce fut le chanoine Bontemps, qui survint, exact au rendez-vous. Il demeura seul avec Kopfer, les deux autres jésuites étant partis ensemble.

Kopfer fit part au chanoine des premiers renseignements recueillis, en ce qui concernait le voyage incognito de Mme Arlaas à Paris ; il lui annonça qu'il lui enverrait Magloire dès son retour du Père-Lachaise : il le chargea de réunir toutes les informations possibles au sujet de la maladie et des derniers moments du docteur Friedli.

Mais ce n'était pas tout : il y avait encore l'affaire Ugéne, qui s'était singulièrement aggravée. Kopfer ne prévoyait qu'un suicide, lorsqu'il avait écrit, la veille, au directeur du patronage de Bethléem, le bon M. de Meyzieux, de venir ici à trois heures. Maintenant, il y avait urgence extrême. Bontemps irait donc immédiatement au patronage, verrait M. Achille de Meyzieux, se concerterait avec lui, décommanderait le rendez-vous de l'après-midi, et, pour découvrir Ugène avant la justice et le confisquer aussitôt, mettrait sur pied, s'il le fallait, cent agents de la police jésuite, dont il avait la direction.

Le chanoine partit en campagne.

A cinq heures du soir, Kopfer savait déjà, entre autres nouvelles choses intéressantes, que Mme Arlaas n'était pas venue à l'enterrement de Léon Friedli, mais que Renée, d'accord avec elle pour n'y point paraître, l'avait rejointe après le départ de la foule, et qu'alors Germaine et la jeune fille avaient rendu ensemble leurs devoirs au défunt et qu'elles avaient déposé des fleurs sur la tombe, la veuve Arlaas évitant d'être vue ; que Germaine et Renée s'étaient séparées une demi-heure après être sorties du cimetière ; que la première était rentrée à son hôtel, et que la seconde, dans l'après-midi, avait été reconduite par la gouvernante du docteur au pensionnat de Fontenay-sous-Bois ; que Mme Arlaas faisait ses préparatifs de retour et avait dit, à son hôtel, qu'elle partirait le lendemain matin par le rapide qui quitte la gare d'Orléans à 9 h. 35.

D'où il résultait que Germaine rentrait sans aucun délai à son château, n'emmenant pas Renée. Elle se rendait donc à Pau par Bordeaux. S'arrêterait-elle ou non dans cette ville ? Cela, on l'ignorait ; on ne lui avait entendu dire que l'heure du train, pour lequel il fallait que la voiture de l'hôtel fût prête.

Là-dessus, Kopfer fit appeler Ramoneau.

— J'ai une importante mission à vous confier, lui dit-il.

— A vos ordres, mon révérend, *perinde ac cadaver.*

— Père Ramoneau, vous direz ce soir à Landury que vous êtes obligé d'aller prêcher une retraite d'hommes à Bruxelles et que vous serez absent quelques jours ; c'est à moi donc qu'il aura affaire demain matin...

— Compris.

— Ce n'est pas à Bruxelles que je vous envoie...

— Bien entendu.

— C'est à Bordeaux... Vous prendrez demain matin, à la gare d'Orléans, le rapide n° 7, départ à 9 h. 35... Costume laïque ; type de cabotin en voyage ; que vos compagnons de route vous prennent pour un comique de café-concert...

— N'ayez crainte, je sais des chansonnettes des plus drôlichonnes,

— Père Ramoneau, lorsque l'empereur Henri VI d'Allemagne eut refusé de se joindre à Philippe-le-Bel pour arrêter et supplicier les Templiers dans ses états, que fit le dominicain Politien de Montepulciano ?

— Il communia l'empereur avec une hostie empoisonnée.

— Très bien ; vous savez votre histoire... Ce soir, à dix heures, père Ramoneau, vous reviendrez ici prendre mes dernières instructions. Vous avez à achever une conversion à Bordeaux ; confession générale et renouvellement de première communion... Avant votre départ, je vous remettrai l'hostie.

Dans la soirée, vers neuf heures, après s'être mis à l'abri de la surveillance de frère Benoît, — qu'il fermait à double tour dans sa chambre ou qu'il éloignait,

suivant le cas, — Kopfer se rendit, par la voie secrète déjà connue des lecteurs, chez la vieille sicilienne qu'il avait attachée au service du prince Saram-Haram.

— Immacolata, il me faut un de tes meilleurs produits.

— Bien gentil, ce soir, mon Stanis ! riposta la mégère en ricanant... Alors, on va se tutoyer tous deux?... Et dire qu'il ne se met en frais d'amabilité que pour mes drogues!... Monstre d'homme, va!

— Ecoute... As-tu quelque poison comme celui qui nous servit pour l'indocile cardinal Bandiera ?

— J'ai de tout, mon chéri, de tout à ton service... Mais il faut que je sache quel résultat tu désires obtenir... Veux-tu la mort foudroyante ?

— Non.

— Combien d'heures, combien de jours entre la gourmandise et la fin des fins ?

— Voilà ce qui m'embarrasse... Il est nécessaire qu'il n'y ait pas de soupçons après la gourmandise, que le résultat soit certain en temps voulu, que la fin paraisse naturelle, mais qu'il y ait quelques jours intermédiaires d'une maladie plus ou moins bénigne d'abord, puis à marche rapide, se développant brusquement et enlevant alors le gourmand en moins de vingt-quatre heures... Au surplus, il faudrait que celui-ci, dans l'intervalle, fût ou paralysé ou manifestement fou.

— Pour la folie, j'ai une bougie qui est un chef-d'œuvre. La mèche, en se consumant, dégage un poison qui rend insensé pour toujours quiconque respire l'air de la chambre où la bougie brûle.

— Non, non, ce n'est point de cela que j'ai besoin. Il me faut de la gourmandise purement et simplement, et rien autre à côté.

— Y a-t-il des médecins experts où demeure le gourmand ?

— Oui, il habite une grande ville.

— Alors, pas de traces ?

— Si, au contraire.

— Tu veux qu'il reste des traces de la drogue ?... Stanis, je ne comprends pas.

— Il faut que le gourmand meure, que les médecins n'aient aucun soupçon au moment du décès, ni même après ; mais, si dans un certain temps on dénonce quelqu'un comme ayant drogué le gourmand, il faut... Tu me comprends à présent, Immacolata ?

— Oui, il faut que les experts retrouvent des traces de la drogue et que l'autre paie les pots cassés ?

— C'est cela.

— J'ai ton affaire, Stanis.

La vieille alla chercher un flacon.

— Voici la gourmandise, dit-elle. As-tu le gâteau ? car je préfère l'humecter moi-même, pour t'éviter toute erreur.

Kopfer présenta une hostie.

Immacolata y versa avec soin dix gouttes de son poison.

— Quels seront les résultats ? interrogea le jésuite.

— Six ou sept heures après avoir mangé ton gâteau, le gourmand aura un léger mal de tête, et un peu de fièvre le lendemain ; puis, il entrera dans de violentes colères, ne pouvant rien supporter de ce qu'on lui dira, il brisera tout ce qui lui tombera sous la main. Une paralysie surviendra, et jamais les médecins, s'il y a consultation, ne parviendront à se mettre d'accord à ce sujet. Si quelqu'un d'entre eux voyait dans cet état du malade autre chose qu'une maladie naturelle, une conséquence des colères furieuses du gourmand, ils per-

dront leur temps à chercher ; la gourmandise sera introuvable. Après quoi, ton homme semblera aller mieux. Enfin, huit jours juste à la suite du gâteau, la paralysie qui, au début, n'aura engourdi que les bras et les jambes, envahira brusquement tout le corps, et ce sera n-i, ni, fini.

— Si c'est là ce que tu appelles une maladie naturelle ?...

— Mais si, mais si, tu verras... Les médecins concluront que le gourmand avait trop mauvais caractère, que ses colères lui ont été fatales... Il n'y aura alors en lui que des effets de maladies, que chacun qualifiera à sa manière... D'ailleurs, aucune autopsie immédiate n'est à craindre. Cette gourmandise tue, est d'abord introuvable, et ne se reconstitue dans le cadavre que six semaines après la mort.

Kopfer remporta son hostie, qu'il tenait enfermée dans une petite boîte en cristal, tandis que la vieille ricanait encore :

— L'ingrat ! le vilain ! il ne me dit seulement pas merci !...

Au dernier coup de dix heures, Ramoneau revenait pour la troisième fois de la journée chez son supérieur, rue de Narbonne,

— Si je vous charge d'une mission de haute confiance, lui dit Kopfer, c'est pour vous récompenser. Votre dévouement aux intérêts de notre Compagnie mérite cette marque de ma satisfaction. Je vous donne ainsi le moyen de vous signaler d'une façon exceptionnelle.

— Cher père Kopfer, vous êtes trop bon.

— En premier lieu, vous prendrez, dans les conditions que je vous ai indiquées, le rapide n° 7, demain

matin, à la gare d'Orléans ; mais vous ne vous hâterez pas de monter dans le train... Vous vous ferez accompagner par un de nos coadjuteurs temporels Mme Arlaas doit, elle aussi, partir pour Bordeaux par ce même train. Vous ne prendrez donc votre billet qu'après vous être assuré qu'elle aura eu pris le sien et fait enregistrer ses bagages.

— Mais si, d'ici à demain matin, elle changeait son programme ? si je constatais son absence à la gare ?...

— Dans ce cas, vous ne partiriez pas. Nous attendrions. Il faut que votre voyage coïncide avec le sien... Toutefois, père Ramoneau, pas d'erreur !.. Vous savez que notre ennemie s'est imposé l'incognito ici ; il est donc certain qu'elle évitera d'être remarquée...

— Mes yeux seront ceux du lynx. Si je reviens vers vous, c'est qu'elle n'aura pas pris le rapide n° 7.

— Parfait... Je continue, d'après l'hypothèse la plus probable, celle de son départ. Vous me renverrez le coadjuteur, en le chargeant de me dire ces deux mots : « *Deo gratias* »... Maintenant, de deux choses l'une : ou Mme Arlaas s'arrêtera à Bordeaux, ou elle continuera directement sa route jusqu'à Oloron, pour Castel-d'Hourat.

— Comment le saurai-je ?

— Deux de nos pères vous attendront à la gare de Bordeaux : vous déploierez toute votre vitesse à l'arrivée du train et ne vous préoccuperez pas de vos bagages ; à vous trois, vous observerez tous les voyageurs débarquants ; il est clair que, si Mme Arlaas n'en est pas, c'est qu'elle sera restée en gare, pour reprendre l'express de Pau...

— En effet.

— Vous m'écrirez aussitôt à ce sujet... Mais, dans un cas comme dans l'autre, du moment qu'elle sera

partie par le rapide n° 7, vous irez, à Bordeaux, reprendre le costume ecclésiastique chez nos pères ; et, après-demain matin, dès la première heure, vous vous rendrez chez le capitaine Paul Béraud... Le père Greluche a dû vous dire qu'il nous a rapporté son testament ?

— Oui, père Kopfer.

— En votre qualité d'aumônier de la maison-mère des Dames de la Consolation, votre rôle est tout tracé : vous venez remercier officiellement le capitaine... Vous savez aussi par le père Greluche dans quelles bonnes dispositions il a laissé le capitaine, au point de vue de la foi ?

— C'est une conversion très facile à achever ; le père Greluche vient de me l'assurer il n'y a que quelques instants.

— Donc, confession samedi, et communion dimanche.

Kopfer ajouta, en lui remettant la petite boîte en cristal :

— Avec cette hostie.

— Cette hostie ?

— Ne vous trompez pas.

— *Perinde ac cadaver*, selon la règle de saint Ignace.

— Si Mme Arlaas s'arrête à Bordeaux, cela n'en vaudra que mieux ; si elle rentre directement à son château, peu importe... Mais, dans le premier cas, pour éviter que le capitaine Béraud la reçoive, vous lui apprendrez qu'on l'a vue à Paris et qu'elle y est venue pour les funérailles de Léon Friedli. Dans le second cas, ne dites rien de cela.

— Tous vos ordres, père Kopfer, seront exécutés.

Le vendredi matin 1er juin, vers les dix heures et quart, un coadjuteur temporel se présentait chez Kopfer et lui disait :

— *Deo gratias !*

VIII

NI VUE NI CONNUE, JE T'EMBROUILLE

— Eh bien, nous voilà jolis !...

— Pourvu que l'idée ne lui revienne pas, à ce commissaire, de grimper encore tes six étages !...

— Ma pauvre Camille, qui pouvait prévoir une pareille aventure ?...

— Il faudrait que je rapplique dans ton placard !... Merci bien !... J'ai failli y étouffer... Et c'est la deuxième fois seulement que je viens chez toi !... Fallait donc le dire, que tu habitais une maison où l'on assassine !...

— Camille, je t'en supplie, ne t'agace pas !... Ça ne nous avance à rien...

— La cour est pleine de monde ; impossible de sortir... Et mon mari qui va rentrer de ses trois jours de pêche à la ligne chez son ami de Pontgerbaud !... Et mon oncle Achille qui doit venir, à une heure et demie, tantôt, afin de me fixer mon jour pour la vente de charité en faveur de son patronage de Bethléem !... Eloi, Eloi, je suis furieuse contre vous !

Ce dialogue s'échangeait dans la mansarde n° 8, au dernier étage du bâtiment où demeurait Mathias Grob, quelque temps après la visite générale du commissaire de Saint-Thomas d'Aquin.

Nous avons vu quelle était l'opinion de ce magistrat lors de son rapport verbal à M. le juge Urtu ; il ne s'était pas trompé.

L'un des deux interlocuteurs, le locataire de la mansarde, était le jeune Eloi Grandy, étudiant en médecine, un joyeux garçon, blond roussâtre, haut d'un mètre quatre-vingt-dix, ni gras ni maigre, mais bien musclé, avec un grand nez en promontoire qui ne déparait nullement son visage, aux yeux d'un gris-vert très vifs, à la barbe en double pointe courte à la Méphisto.

L'interlocutrice, nullement locataire, mais habitante très accidentelle, était une femme d'une trentaine d'années, jolie et vive brunette, finement potelée, au minois fripon, une gavroche quelque peu perverse, aux yeux rieurs, avec une chevelure à mèches folles, arrangée en chignon pain-de-sucre.

Vraie parisienne de Paris, Mme de Meyzieux n'avait pas vu le jour dans les grandeurs. Elle était fille de modestes artisans de Montmartre et avait, comme eux, gagné sa vie de bonne heure ; au temps de sa prime jeunesse, la jolie Camille était corsetière.

Souvent, au retour de son atelier, elle avait été remarquée, suivie; mais longtemps elle resta sage. Ce fut un blanc-bec de la rive gauche, un étudiant catholique, — aussi noceur, à lui tout seul, que dix héros des Quatr'-z'Arts, mais bambochant à la sourdine hors du quartier Latin, — qui réussit à lui faire prêter l'oreille à ses tendres compliments.

Gaston de Meyzieux suivait les cours de la Faculté de droit... et les pimpantes ouvrières, de l'autre côté de l'eau. S'il eût par-ci par-là quelques succès faciles, d'autre part, il récolta bon nombre de camouflets ; mais il ne se rebutait pas.

Comment réussit-il à plaire à Camille, lui qui n'avait

rien de plus séduisant que tant d'autres qu'elle avait envoyés promener dans les grands prix?... Le cas demanderait peut-être une trop longue analyse. Le hasard entre, d'ailleurs, pour une forte part, dans les préférences en affaire de cœur, l'amour n'étant pas un article qui se confectionne sur commande.

Quoi qu'il en soit, la jolie corsetière le trouva aimable, charmant, et se laissa prendre à ses filets.

Il va de soi qu'il promit le mariage, selon la vieille méthode des séducteurs, tout en se disant en lui-même: « Ma petite, compte là-dessus ! » Mais il était nécessaire qu'elle se donnât à lui avant qu'il entreprît les démarches.

Pensez donc ! sa noble famille ne consentirait jamais à une pareille mésalliance !

Si, en faisant part à ses parents de l'inclination dont il daignait honorer une simple plébéienne, il la leur présentait en ces termes : « Elle est pure, elle est intacte », M. et Mme de Meyzieux ne manqueraient pas de dire à la chaste promise : « *Vade retro !* »

Au contraire, si Gaston pouvait, sans mentir, — car il avait honneur du mensonge, oh ! oui ! — s'exprimer ainsi : « Cher papa, chère maman, je suis un grand coupable ; j'ai fait tomber dans l'abîme du péché une innocente jeune fille ; j'ai abusé de sa candeur ; papa, maman, il dépend de vous que je répare ma faute », à coup sûr, on le gronderait bien fort, mais M. et Mme de Meyzieux se résigneraient à accepter Camille pour bru; car, dans les familles profondément catholiques, comme la sienne, l'horreur du péché est telle, affirmait-il, que toute considération cède devant l'impérieux devoir de réparer, selon la sainte loi de l'Eglise.

Camille le croyait sincère ; il avait su surprendre son cœur, et elle était aveugle. Elle ne voyait pas que

son unique but était de faire d'elle sa maîtresse, pour la planter là un beau matin, le jour où il en serait rassasié.

Pour la commodité de leurs amours, il lui loua une chambre, où il venait la voir en cachette, tandis qu'elle était censément à son atelier. Cet ennemi du mensonge lui apprit à mentir à ses parents. Lorsqu'elle rentrait à Montmartre par le dernier omnibus, elle disait qu'on avait veillé chez sa patronne ; c'était inouï, ce qu'il y avait des commandes de corsets pour la province !...

A Paris et dans les grandes villes manufacturières, beaucoup de parents prolétaires n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes, si leurs filles parfois tournent mal. Innombrables sont les pièges tendus à la vertu des pauvrettes, et, la coquetterie s'en mêlant, le désir de se payer des rubans et mille jolis riens dont le maigre budget familial ne pourrait supporter la dépense, l'envie d'être mieux attifées que les autres, elles succombent aux offres d'un tentateur agréable, plaisant, qui leur jure un amour éternel et la régularisation de leur liaison par-devant le maire et le curé, plus tard, aussitôt que cela sera possible. Trop négligents parents, c'est vous qui êtes responsables ; car vous avez la garde de l'honneur de vos enfants,et les accidents fâcheux que vous voyez arriver chez vos voisins devraient vous donner à réfléchir, vous tenir lieu d'expérience. Vous rentrez à la maison, fatigués par une longue journée de travail, direz-vous ; vous n'avez pas le temps d'aller vérifier chez la maîtresse d'atelier de votre fille si elle y est assidue et si les veillées qu'elle invoque ont réellement eu lieu. Mauvaises raisons ! vous ne vous gênez pas pour vous attarder une heure à vous offrir entre camarades des tournées chez les mastroquets

qui s'échelonnent le long de votre route. Si votre fille savait que vous vous informez à son sujet régulièrement, ne serait-ce qu'une fois par quinzaine, elle tremblerait à la perspective d'être prise en faute, elle ne se laisserait pas entraîner par les mauvais conseils des amies déjà perdues, elle n'écouterait pas la voix trompeuse des gandins capitalistes, elle ne commettrait pas le premier faux pas.

Dans l'aventure de Camille Bernard, malheureusement si commune à Paris et ailleurs, il arriva ce qui se produit assez souvent : la fillette était gentille, gaie comme un pinson, spirituelle en diable ; le caprice du séducteur dura plus que d'ordinaire. Mais le dénouement ne fut pas celui que Gaston s'était promis.

Il renvoyait toujours à plus tard l'heure favorable à l'aveu que ses parents devaient recevoir, en vue de la réparation de son gros péché. Au surplus, il faut bien le dire, ce n'était pas elle qui lui rappelait sa promesse ; insouciant étourneau, elle s'en rapportait à lui. C'était Gaston qui lui rabâchait son mensonge, de peur qu'elle ne lui échappât ; car, si son cœur fourbe était incapable d'un amour vrai, par contre il était esclave de ses sens, et, sous ce rapport, la joyeuse Camille, dont il avait flétri la pureté, dont il avait fait sa machine à plaisir, qu'il avait initiée à toutes les voluptés excitantes et énervantes, Camille régnait en souveraine sur lui.

Il y avait deux ans que l'aventure durait, lorsque la maîtresse de Gaston devint enceinte. Le jour où le fait fut certain, ce fut une véritable douche pour le caprice du jeune et très catholique rejeton des nobles Meyzieux.

Alors, il fut lâche, ignoble. Il rompit carrément, avec l'outrage habituel des coquins de son espèce. Il la lâchait, parce qu'elle l'avait trompé, jurait-il. L'enfant n'était pas de lui, ne pouvait pas être de lui !...

Camille Bernard avoua tout à ses parents ; c'était ce qu'elle avait de mieux à faire. On se rend compte de la scène. Quand le calme revint, après la tempête, on prit comme première décision celle d'attendre la venue du bébé ; puis, on aviserait définitivement : car les avis étaient partagés, et le calme n'était que relatif.

La conduite de Gaston avait ouvert les yeux de la jeune fille ; son affection s'écroula. Non seulement elle n'aimait plus son séducteur ; mais maintenant elle l'avait en profond mépris.

Elle et sa mère auraient désiré que Gaston de Meyzieux ne fut plus pour la famille que comme s'il n'avait jamais existé. Leur projet était d'élever l'enfant et de prendre en patience la malheureuse situation que l'indignité du misérable leur avait créée.

Mais il y avait, parmi les membres de la nombreuse famille Bernard, un grand frère aîné, Martial, qui avait voix au chapitre, et qui, entièrement dans les idées du père, n'entendait pas qu'on se résignât au déshonneur de Camille. A eux deux, ils faisaient la contre-partie et ne voulaient pas en démordre.

— Eh quoi ! disaient-ils, nous avons toutes les peines du monde à joindre les deux bouts pour donner la becquée à nos bambins ; et ces cochons d'aristos n'auraient pas besoin de se gêner pour venir semer chez nous en fraude, pour nous augmenter le nombre de bouches à nourrir !... Vraiment, ça serait trop commode !...

Martial grillait du désir de casser les côtes au freluquet Gaston de Meyzieux.

Le père Bernard, lui, approuvait Martial et, en outre, se proposait de déposer une plainte au parquet, l'âge de Camille faisant tomber le séducteur sous le coup de la loi.

Le bébé vint au monde, un garçonnet. Il ressemblait à Gaston, comme deux gouttes d'eau de la même source se ressemblent. Impossible de nier la paternité.

Martial se chargea d'arranger les choses « à la douce ». Ce qu'il appelait agir en douceur consista en une visite qu'il fit, muni d'une formidable trique, au patronage de Bethléem, dont M. Achille de Meyzieux, oncle de Gaston, était le directeur.

Il apportait la paix ou la guerre au bout de sa trique.

—Votre neveu est un paltoquet, un polisson, qui a fait un enfant à ma sœur. Ne vous avisez pas de dire que c'est le lapin qui a commencé ; la petite était très sage, quand votre drôle l'a connue et trompée ; on le prouvera, s'il le faut. Par conséquent, voici ce que mon père et moi avons décidé. Vous allez écrire aux parents de M. Gaston, qui habitent je ne sais pas au juste quel vieux manoir de la Normandie, et vous leur ferez connaître la méprisable conduite de leur fils. A eux de choisir : ou nous déposons une plainte en détournement de mineure, ou M. Gaston épousera Camille... N'allez pas vous imaginer que c'est pour le blason de votre race d'exploiteurs que nous préférons la seconde solution. Nous nous en fichons comme d'une guigne, et nous valons mieux que vous autres, certes ! Nous ne voulons pas qu'on reconnaisse à Camille un sou de dot, attendu que le chantage n'est pas dans nos mœurs... Maintenant, si vous ne voulez pas vous charger de la commission, vous n'avez qu'à le dire ; alors, je casse tout.

Il aurait fort bien mis sa menace à exécution ; les gens de service et les gringalets du patronage, commis et employés de commerçants bigots, ne lui faisaient pas peur. Mais M. Achille de Meyzieux, qui avait une sainte horreur du moindre esclandre, se hâta de répon-

dre à Martial qu'il le croyait sur parole et qu'il allait écrire, le soir même, à son frère et à sa belle-sœur.

Le mielleux personnage promettait tout, pour calmer l'ouvrier qu'il voyait très décidé. D'autre part, la nouvelle des fredaines de son neveu ne l'étonnait pas outre mesure. Trois ans auparavant, il avait eu à intervenir dans une affaire d'un autre genre : Gaston s'était lié alors avec une petite bonne du boulevard Saint-Martin, bretonne naïve à qui il donnait des rendez-vous et qu'il avait complètement embobinée avec ses belles phrases ; cette fois, la grossesse n'avait pas tardé ; la malheureuse, renvoyée de chez ses maîtres, avait imploré le secours de Gaston, qui l'avait mise à la porte, en lui disant que, si elle ne se tenait pas tranquille, il la dénoncerait à la police comme se livrant à la débauche ; désespérée, la pauvre bretonne s'était jetée à la Seine, avait été repêchée aussitôt, et, transportée au commissariat voisin, avait tout raconté. Les de Meyzieux, en faisant agir les influences dont ils disposaient, s'en étaient tirés avec le renvoi de la victime dans son village et une somme assez rondelette comme indemnité.

L'oncle Achille, devant l'attitude de Martial, avait donc compris qu'il ne fallait pas espérer s'en tirer avec de l'argent, ce coup-ci... Un mariage ? La pilule serait dure à faire avaler au père et à la mère de Gaston ; mais, pour commencer, il était prudent, à cause de la trique, de ne pas avoir l'air de chercher des échappatoires.

— Ce que vous m'apprenez, dit-il au frère de Camille, me coupe bras et jambes ; je vois par là que Gaston m'avait bien trompé jusqu'à présent... Moi qui le croyais un modèle de sagesse !... Mais votre figure franche m'a plu immédiatement, mon brave ami, et

j'ai hâte de voir, pour lui prouver ma sympathie, dès à présent acquise, cette chère enfant qui va devenir ma nièce, ainsi que son bébé... A propos, vous ne m'avez pas dit si c'est une fille ou un garçon?

— C'est un garçon, répondit Martial, maintenant mal à l'aise devant le jésuite de robe courte.

— Ah ! tant mieux !... Cela me fait un grand plaisir que ce soit un garçon... Depuis combien de jours est-il né ?

— Quatre jours.

— Et quel nom lui avez-vous donné?

— Il est né un jour de neige, comme mon dernier petit frère ; alors, nous l'avons appelé, lui aussi, Nivose.

— Mais ce n'est pas un nom de baptême !... Il n'y a pas de saint Nivose !... On n'aurait pas accepté ce prénom, à l'église !... Grand Dieu ! j'ai crainte de comprendre... Vous ne l'avez peut-être pas fait baptiser?

— Dame ! vous devriez bien penser que ç'a été le dernier de nos soucis !

— Pas baptisé !... Pauvre petit !... Mais, s'il venait à mourir demain, l'innocent agneau, il irait dans les limbes !...

— Vous dites ?

— Dans les limbes, mon brave ami... Ce n'est pas l'enfer, certainement ; ce n'est pas le purgatoire, non plus ; on n'y est pas tourmenté par les flammes de l'autre monde. Mais c'est un endroit de douleur et de désolation, néanmoins, parce que les enfants morts sans baptême, qui y sont renfermés, à cause du péché originel, y sont privés de la vue de Dieu ; et ne pas voir Dieu quand on est mort, c'est une grande souffrance, mon ami.

— Si nous parlions de choses sérieuses ?...

— C'est tout ce qu'il y a de plus sérieux, ce que je vous dis là.

— Dans votre façon de penser, c'est possible ; mais je ne suis pas venu ici pour discuter ces sornettes... Vous désirez, m'avez-vous dit, voir ma sœur et son bébé?

— Oui, oui, et plus ardemment que tout à l'heure encore... Pauvre petit être!... Nous allons prendre une voiture, pour arriver chez vous plus vite... Innocent agneau!... Quatre jours d'existence, et pas baptisé!.... Nous lui donnerons un autre prénom ; car il faut, sans tarder, s'occuper du baptême... Ah! la petite âme toute neuve!... Comme elle m'est chère déjà!... Son salut ! il faut son salut!

— Ce qu'il faut, c'est que ma sœur ne reste pas déshonorée, monsieur !...

— Oui, oui, c'est entendu ; j'écrirai ce soir... En attendant, je prends mon chapeau, et je viens avec vous, mon brave ami...

Et il descendit avec Martial, appela le premier cocher qui passait, ouvrit la portière, voulut à toute force que le frère de Camille monta avant lui dans le fiacre, et s'y installa enfin, en répétant :

— Je sauverai l'âme du doux chéri!... Je veux être son parrain.

Martial crispait les poings et disait en son for intérieur :

— Mille tonnerres ! la sale bêtise qu'elle a faite, ma sœur!... Nom de nom ! nom de nom ! quelle famille de cafards !...

Le mariage se fit. Le trac de l'oncle Achille n'avait rien été auprès de celui de Gaston et de ses parents. Par exemple, les de Meyzieux, entichés de leur noblesse, ne se vantèrent pas, on s'en doute, de l'union de leur fils avec une corsetière montmartroise.

C'est le cas de dire que la cérémonie eut lieu sans tambour ni trompette. Les noces furent célébrées à

Paris, sans billet de faire part, et n'y assistèrent que les plus intimes, parmi lesquels Anatole de Pontgerbaud.

Du côté des Bernard, vinrent seules la mère et une jeune sœur de Camille, qui lui servit de demoiselle d'honneur ; le père Bernard et Martial refusèrent d'y aller, par répulsion pour ce monde hypocrite et ennemi, et en détournèrent leurs autres parents. Cette abstention fit, d'ailleurs, l'affaire des de Meyzieux, dont la morgue insolente aurait trop souffert d'un contact, même de quelques heures, avec ces braves gens.

Sous le rapport de la gaîté, le mariage de Gaston et de Camille fut donc au niveau d'un enterrement.

Et c'était bien un enterrement, en somme. La joyeuse et confiante grisette avait perdu toutes ses illusions sur le dégoûtant polichinelle qui avait abusé d'elle : en elle-même, elle regrettait la décision prise par son père et son frère aîné, et qu'elle avait subie ; ah ! comme elle eût préféré mille fois demeurer fille-mère, au lieu d'entrer dans cette famille où elle était reçue à contre-cœur, où les mots de condescendance qu'on lui adressait par politesse étaient démentis par le regard détourné et le ton hautain de ceux qui se voyaient obligés de les dire, et où enfin, si quelqu'un ne se montrait pas dédaigneux à son égard, les paroles amicales puaient la tartuferie, l'immonde faussoté.

Le première douleur, à laquelle on la condamna, fut la privation de son enfant, On lui prit son petit Nivose ; on l'avait baptisé Ignace, et les de Meyzieux l'emportèrent dans leur manoir féodal, en Calvados. Il ne fallait pas qu'un descendant de Bohémond de Meyzieux, qui avait été porte-bannière de Godefroi de Bouillon à la première croisade, fût exposé, en s'élevant à Paris, à se commettre avec des Bernard, des ouvriers, des serfs !

Elle, on ne la voulait pas au manoir de Meyzieux ; elle y aurait fait tache. C'est pourquoi on les installa, Gaston et elle, dans cette capitale maudite où il avait cru pouvoir impunément exercer le droit du seigneur, et où il avait été obligé d'épouser, au nom des lois de l'infâme Révolution.

Trop faible pour lutter, elle souffrit sans se plaindre. Et le comble du malheur, c'est qu'elle n'avait même pas un encouragement des siens, qui maintenant se détachaient d'elle, lui reprochaient de laisser faire ce qu'elle était impuissante à empêcher, s'imaginant qu'elle les reniait et que, si elle acceptait les professeurs que Gaston lui donnait, c'était pour mieux les tenir à distance un jour, eux, les Bernard.

Aigris par le malheur qui leur était arrivé, ce vol de leur fille, et ne comprenant pas que leur manque de prévoyance avait fait tomber Camille de mal en pis, de Charybde en Scylla, ils étaient injustes : ils creusaient entre elle et eux un fossé, peut-être infranchissable, et ils l'accusaient de le creuser !

Gaston avait réfléchi, peu après son mariage. En définitive, il avait une très jolie femme, et il savait que dans son monde la beauté finit toujours par faire pardonner les origines. Les barrières, opposées par les douairières du noble faubourg, tomberaient tôt ou tard ; les salons s'ouvriraient à Camille de Meyzieux, comme ils s'étaient ouverts à d'autres, dont la grâce n'égalait pas la sienne. Il fallait donc s'y préparer : Camille était intelligente, toute jeunette encore, et l'instruction qui lui manquait pouvait lui être donnée rapidement ; en y ajoutant quelques arts d'agrément, elle serait bientôt à même de briller ; il ne doutait pas, et avec raison, que son esprit étincellerait, en même temps que sa gentillesse charmerait ; et alors la partie serait gagnée. Il n'aurait

pas à rougir d'une femme, ridiculement timide à cause du sentiment de son ignorance, ou, ce qui est plus désastreux, maladroitement hardie, faisant rire d'elle derrière les éventails, avec ses quiproquos et ses patatras.

Et pourquoi Camille aurait-elle refusé les leçons qui lui furent proposées? L'instruction est toujours un bienfait; dans sa situation, apprendre, c'était se sauver du mortel ennui; c'était le bienfaisant éther, endormant ses douleurs intimes.

D'autre part, elle eut vite compris que cette instruction faisait purement et simplement partie du nouveau programme de Gaston. Ce n'était pas par affection qu'il la voulait instruite, musicienne, pouvant paraître et recevoir; c'était une autre toilette, dont il l'habillait, voilà tout. En tant que mari, rien de tendre qui pût faire oublier le goujat qu'il avait été, lorsqu'il l'outragea en exécutant sa lâche rupture, après l'avoir séduite.

A présent, il passait la moitié de ses soirées au cercle et les trois quarts de ses journées chez des filles; car, reçu licencié en droit, il ne s'était inscrit au barreau que pour la forme et n'allait au Palais que pour parader en robe dans les chambres correctionnelles et civiles où se jugeaient des affaires croustillantes, et aux assises, lorsque les débats d'un crime de viol égayaient ses instincts sadiques.

Comment Camille aurait-elle pu se reprendre à aimer un aussi vilain monsieur?... Le mépris et le dégoût s'accroissaient chaque jour pour l'être de cœur sec et d'âme infecte à qui la fatalité l'avait rivée.

Dans les salons, lorsque le thermomètre de la sympathie mondaine fut remonté au-dessus de zéro à l'égard de Camille de Meyzieux, l'élément masculin accéléra promptement l'ascension. Les vieilles duchesses décré-

pites, les marquises émaillées, persistaient à lui tenir rigueur ; mais les jeunes étaient indulgentes. Les messieurs, eux, papillonnaient, venaient se frôler à ses robes, tant et si bien que, si la grisette se réveilla un beau matin sous les dentelles aristocratiques, si le pinson piqua du bec et fit craquer la coquille d'œuf de l'étiquette, et, pour tout dire, si Gaston passa dans la confrérie des Sganarelles, c'est aux snobs des diverses noblesses, aux paladins d'antique souche comme aux blasonnés de fraîche date, chevaliers de Grégoire-le-Grand ou membres du Jockey-Club, que fut due cette résurrection de la gavroche de Montmartre.

Alors, elle s'en donna à cœur-joie, d'abord pour s'étourdir, ensuite dans une envolée franchement joyeuse.

Gaston ?... Il y avait belle lurette qu'il ne comptait plus. Les débauches outrées de ses adultères crapuleux, venant peser avec une lourdeur terrible sur les corruptions ultra-précoces de sa vie de garçon, s'accumulèrent en une charge monstrueuse qui l'écrasa net tout-à-coup.

A trente-cinq ans, il tournait au ramollissement. Ne trouvant plus de plaisir nulle part, pas même au cercle où il s'endormait devant la table de baccara, il chercha la distraction dans la pêche à la ligne, qui, à cause de l'air frais du bord de l'eau, avait l'avantage de le tenir éveillé ; du moins, le disait-il. Ce fut sa dernière passion. Anatole de Pontgerbaud, son ancien compagnon de vice, possédait une immense propriété sur les bords de la Manche : elle offrait l'agrément du poisson de mer et du poisson de rivière ; il y avait là, au surplus, un étang de plusieurs hectares ; toutes les joies, et les plus variées, pour un pêcheur endurci. Gaston s'y rendait sans cesse ; il y demeurait

des trois, quatre, cinq journées consécutives ; il y était comme chez lui.

C'est pendant une de ces absences que Camille de Meyzieux avait fait, par le plus grand des hasards, la connaissance d'Eloi Grandy.

Camille, en qui palpitaient toutes les fantaisies bizarres du gamin de Paris, avait une prédilection marquée pour les foires : foire au jambons, foire au pain d'épice, foire de Neuilly, foire de Saint-Cloud, etc. Elle ne ratait pas une baraque ; ménageries, femmes à barbe, femmes-poissons, veaux à deux têtes, décapités parlants, jeux de massacre, montagnes russes, chevaux de bois, phoques bavards, tirs aux œufs et aux pipes, tout y passait ; et elle n'avait qu'un regret : c'était de ne pas pouvoir grimper aux mâts de cocagne.

Un jour, le carabin Eloi Grandy flânait à la foire de Vaugirard-Grenelle. Un industriel y avait installé une nouveauté étrange ; cela s'appelait « le tonneau d'amour ».

— Entrez, mesdames et messieurs ; cela ne coûte que dix centimes !... Deux sous seulement pour voir fonctionner le tonneau d'amour !... Et, pour s'y mettre, dans le tonneau d'amour, c'est le même prix !... On rend l'argent à ceux qui ne sont pas contents !... Allons, venez tous, venez rire et vous amuser !... Venez voir le tonneau d'amour !... Entrez, entrez, mesdames et messieurs !

Éloi, quoique blasé en matière d'excentricités foraines, se laissa tenter ; des rires bruyants s'entendaient à l'intérieur de la baraque ; sa curiosité fut piquée.

— Du diable si je devine ce que c'est, cette machine-là ! dit-il, en riant déjà, irrésistiblement attiré.

Il donna ses dix centimes et entra.

La baraque était disposée en longueur, avec un plan

incliné, au milieu ; des deux côtés, tout le long, les places réservées aux spectateurs ; en haut du plan incliné, un énorme tonneau, défoncé du haut et du bas, c'est-à-dire n'ayant que ses douves de corps, celles qui sont dans le sens de la longueur de la futaille, et dont l'ensemble est maintenu par des cercles de fer.

— Voilà le tonneau d'amour, dit avec solennité l'inventeur-barnum. On pourrait croire, à première vue, que c'est le tonneau des dames Naïdes ; mais c'est le tonneau d'amour. Il y a dedans deux places pour les amateurs. Qui qu'y veut s'y mettre ?...

Alors le tonneau, qui avait extérieurement l'apparence d'une futaille ordinaire, s'ouvrait en deux parties, étant coupé dans le sens de la longueur, avec de fortes charnières qui maintenaient jointes les deux moitiés, une fois l'objet ouvert.

Il s'agissait de décider deux personnes quelconques, parmi les spectateurs, à s'allonger chacune sur le dos dans l'une des deux moitiés et à s'y laisser attacher par de fortes courroies fixées intérieurement aux douves.

— N'ayez crainte, messieurs, mesdames, disait le barnum ; vous serez là comme dans un lit de plume... Allons, allons, qui qu'y veut s'y mettre ?

En général, c'était des gamins qui s'y risquaient les premiers, des gosses faisant l'école buissonnière, des apprentis en fugue d'atelier.

Ils s'étendaient, en rigolant ; le patron de la baraque les bouclait solidement, chacun de son côté, avec les courroies qui les immobilisaient, les liant le long des douves par la ceinture, par le haut des bras et par les cuisses.

Une fois les amateurs « confortablement installés », selon l'expression de l'inventeur de ce truc éminemment faubourien, les deux moitiés du tonneau étaient

rejointes au moyen de forts boulons, arrangés de façon à ne pas faire saillie ; et les spectateurs, éclatant de rire, apercevaient, sortant de la futaille couchée, d'un côté deux têtes, quelque peu ahuries, mais toujours rieuses, et, de l'autre côté, deux paires de mollets qui gigotaient.

— En avant, le tonneau d'amour ! s'écriait le barnum, en poussant d'un pied vigoureux cette énorme boîte roulante.

Le tonneau dégringolait le long du plan incliné, en tournant sur lui-même avec plus ou moins de vitesse, tandis que les spectateurs s'esclaffaient et que les deux amateurs poussaient, selon leur caractère, des cris effarés ou joyeux.

Au bout de la descente, on délivrait les patients, qui, sans aucune exception, déclaraient s'être beaucoup amusés, même ceux à qui le roulement accéléré de la futaille avait donné des nausées, ou qui en sortaient rouges comme des pivoines, avec un bon mal de tête ; pas un ne réclamait son argent, de peur que l'assistance ne se moquât de lui,

Et le patron clamait de plus belle :

— Allons, encore une séance !... Qui qu'y veut s'y mettre ?

Eloi Grandy se contenta de demeurer spectateur.

Le tonneau d'amour lui-même n'exerçait sur lui aucune attraction ; mais il se tordait à voir les amateurs des deux sexes qui se décidaient, après avoir un peu hésité : cigarières, petits pâtissiers et petites blanchisseuses, couvreurs, garçons épiciers, brocheuses, chefs d'étal, brunisseuses, mitrons, piqueuses de bottines, plâtriers et ramoneurs.

Quand les postulants au tonneau n'étaient pas des moutards, le barnum leur conseillait de déposer préa-

lablement entre ses mains leurs porte-monnaie, montres, ce qui craignait l'éparpillement ou la casse ; mais cette honnête et sage proposition n'était faite que lorsque les patients étaient déjà étendus et à moitié liés, quand il n'était plus temps de reculer, sous peine de ridicule.

S'étant fort égayé, Eloi voulut jouir de nouveau de ce spectacle, un autre jour ; pour deux sous, il se payait une pinte de bon sang. Il revint à la baraque.

Lorsqu'il entra, on était en pleine séance. Le tonneau d'amour roulait, roulait ; et, cette fois, à leurs rires, les spectateurs mêlaient les applaudissements. La salle manifestait un certain enthousiasme, qui indiquait quelque chose d'insolite.

Eloi en fut frappé.

— Pourquoi applaudit-on ? demanda-t-il à un ouvrier plombier, auprès de qui il s'était assis.

— C'est qu'il y a une dame dans le tonneau, une dame chic, répondit le voisin.

En effet, quand le tonneau d'amour s'arrêta et qu'on l'ouvrit pour délivrer les amateurs, notre carabin vit, à sa grande surprise, ayant accompli l'extravagant voyage en compagnie d'une porteuse de pain, une jeune femme de mise élégante et distinguée, exquisement jolie, et dont le visage, rayonnant d'une gaîté folle, faisait contraste avec celui de sa compagne, qui, blême, les yeux hors de la tête, remuée jusqu'au fond des entrailles par le tournoiement et les secousses, se montrait, avec la dernière évidence, en proie à un malaise prêt à faire explosion.

Sitôt délivrée des courroies, sautant d'un pied léger hors de son compartiment, la « dame chic » secoua volants et dentelles pour les remettre en place, lestement arrangea sa toilette quelque peu en désordre, rajusta sa coiffure ; puis, lorsqu'un des aides du patron

de la baraque lui tendit, pour le remettre, son chapeau qu'elle avait quitté avant d'entrer dans le tonneau, elle le refusa tout net, en disant :

— Non, non, je me suis joliment amusée !... Remontez votre machine là-haut... Je recommence...

Les bravos éclatèrent, frénétiques.

Elle, s'adressant à la porteuse de pain :

— Mademoiselle, voulez-vous que nous fassions encore un voyage ensemble ?

— Oh ! non, dit l'autre, pas moi ! pas moi !

Et, disparaissant dans la foule, elle s'en alla, la tête basse, les deux mains plaquées sur l'estomac.

La jeune femme, cherchant des yeux quelqu'un qui voudrait bien la seconder dans sa fantaisie gamine, parcourait le premier rang des spectateurs. On lui riait gentiment ; ouvriers et ouvrières lui témoignaient une curiosité amusée et admirative : mais personne ne se décidait ; la sortie de la porteuse de pain avait refroidi ceux et celles qui s'étaient promis tout à l'heure de tâter du tonneau d'amour.

Or, la séance ne recommençait qu'à la condition qu'il y eût deux amateurs.

— Allons, allons, allons ! qui qu'y veut s'y mettre ? glapissait le patron... Y a madame qui demande une seconde tournée... Voyons, les messieurs, un peu de cœur au ventre !... Qui qu'y veut accompagner madame au nouveau voyage du tonneau d'amour ?

En vain, elle sollicita un calicot, un garçon perruquier. Alors, avisant le grand nez et la face épanouie du carabin :

— Monsieur ? dit-elle à Éloi, comme en une supplique... Monsieur, voulez-vous bien ?... Je vous assure que c'est très drôle !...

— Allons-y ! répondit le joyeux drille.

Et voilà comment Éloi Grandy fit la connaissance de Mme Camille de Meyzieux.

Après le tonneau d'amour, il lui avait demandé la permission de l'accompagner un bout de chemin; ils avaient causé en route, lui tout heureux d'avoir rencontré une femme si peu banale.

Était-ce une sympathie profonde qui les attirait l'un vers l'autre?... Le mot serait exagéré. Éloi et Camille étaient plutôt deux types passablement volages, lui par nature, elle rendue telle par les circonstances de sa vie mal partagée, disloquée. Il y eut entre eux un caprice réciproque, une de ces toquades que fait naître parfois un caractère folâtre, qui n'ont pas de suites sérieuses, et qui n'amènent guère que des rapprochements accidentels.

Ils se plaisaient, et ils se le prouveraient de temps en temps, quand l'occasion s'en présenterait.

Pour Camille, une escapade avec Éloi serait une distraction ajoutée à d'autres. Quant à Éloi, il enregistrerait les suites du tonneau d'amour, soit nombreuses soit en quantité restreinte, dans le memorandum de ses bonnes fortunes. Et vogue ma nacelle ! va où le vent te pousse ! après nous, la fin du monde ! la vie est courte, passons-la gaiement ! Telles étaient, à tous deux, leurs maximes.

Seulement, le crime de la rue du Bac n'avait pas été prévu. Camille cascadait, mais n'affichait pas sa galanterie.

Dans le monde où elle était entrée, on dit, d'une manière courante, que péché caché est à moitié pardonné. Elle en avait eu, à profusion, des exemples de grandes dames, de noblesse authentique, qui faisaient les cent dix-neuf coups, en y mettant une certaine discrétion. Nombreuses avaient été les parties carrées même où

elle avait figuré avec une présidente ou trésorière de saintes œuvres et deux cavaliers dont les noms étaient en tête de l'armorial de France. Et tout le temps, elle voyait ce chassé-croisé d'adultères, compliqués à n'en plus finir, avec des intrigues inspirées par les fantaisies les plus éphémères, ou, au contraire, des tromperies, extrêmement simples, qui n'étaient que de fausses tromperies, les deux nobles maris ayant l'air de ne rien voir, et troquant, à la suite d'un bal, leurs deux nobles épouses, comme en un jeu de raquette. Mais la règle qui dominait tout était celle-ci : *Pas de scandale !*

C'est pourquoi, le matin du 31 mai 1894, elle était vivement contrariée, dans la mansarde d'Éloi Grandy. Celui-ci s'efforçait de la calmer et n'y parvenait pas.

De la haute fenêtre, le regard plongeait, non seulement dans la cour, mais jusque sous la voûte d'entrée de l'immeuble, attendu que la chambrette était la plus éloignée au sixième étage de ce bâtiment latéral. Camille, risquant un œil derrière le rideau, voyait tous les curieux qui stationnaient et bavardaient : dans la cour, les locataires des quatre corps de bâtisse du numéro 97, grossis de la plupart des habitants des maisons voisines, mettant à profit, pour s'introduire, leurs relations de voisinage, et prolongeant leurs commentaires outre mesure, dans l'espoir d'assister à du nouveau. Et, plus loin, elle apercevait des sergents de ville, dont le rôle se comprenait sans peine ; le trottoir devait être encombré, la foule se masser dans la rue.

Elle répétait, enrageant :

— C'est qu'ils n'ont pas l'air d'être prêts à démarrer, tous ces badauds !... Cristi ! je vais en devenir folle...

Éloi l'aidait à se rhabiller ; mais, à tout instant, elle interrompait sa toilette, pour aller regarder.

— Ah ! flûte !... Ça ne fait que grossir !... Que le diable vous emporte, Eloi, vous et votre horloger, assez bête pour se faire assassiner la nuit où je viens coucher ici !... On n'a pas idée de ça !... Si jamais je retourne au tonneau d'amour, je veux bien être pendue !... C'est ce tonneau, bien sûr, qui m'a porté cette déveine !...

— Oh ! Camille !...

— Monsieur, laissez-moi tranquille avec vos exclamations... Vous n'allez pas défendre, je suppose, ce tonneau de malheur !... Et puis, tu sais, Eloi, si tu ne me fais pas sortir d'ici, n'importe comment, sans qu'on me voie, je t'arrache les yeux... Je te donne une demi-heure, pas une minute de plus... Débrouille-toi comme tu voudras !...

— Eh bien, arrache-les moi tout de suite, les yeux, puisque tu ne veux pas te faire une raison et examiner ensemble la situation avec calme... Ça te mettra du sang aux mains, ça me fera hurler de douleur, et on t'arrêtera comme assassin d'horloger et fabricante d'aveugles.

— Qu'est-ce que vous dites ?... C'est bien le moment de plaisanter !

— Je ne plaisante pas... Quand tu étais dans le placard, n'as-tu pas entendu ce que disait le commissaire ?... Parmi les personnes inconnues qu'on a vues entrer dans ce corps de bâtiment, on lui a signalé un tout jeune homme et une dame... Pourquoi ces deux personnes-là sont-elles plus soupçonnées ? Je n'en sais rien. Probablement, leur entrée coïncide avec l'heure où l'on a constaté que le crime avait été commis...

— Alors ?... qu'est-ce que ça me fiche ?...

— Ça fiche qu'on recherche spécialement une dame inconnue... Parbleu ! je sais mieux que personne que ce n'est pas toi qui a occis M. Grob cette nuit... Seulement, si tu m'arraches les yeux, tu passeras pour...

— Soit, je me calme... Raisonnons froidement... Me voilà froide comme le Spitzberg.

— Non, pas trop de froideur, cependant.

Et, moitié riant, moitié câlin :

— D'abord, la petite Camille va faire une bonne bise à son petit Eloi chéri... Il n'y a rien de tel pour lui donner des idées...

— Tiens, voilà ta bise, gros roublard... Et que l'esprit de feu Salomon descende en toi !

Le carabin s'assit à califourchon sur une chaise, et, le plus gravement du monde :

— Voyons, fit-il, qu'est-ce que ce vieux malin de Salomon imaginerait, s'il était à ma place ?... Supposons qu'il ait à faire passer, « ni vu, ni connu, je t'embrouille », à travers les gardes de son palais, une de ses mille femmes ; car il avait mille femmes pour lui tout seul, le veinard !... S'il allait chercher au dehors, afin d'en revêtir sa princesse, un costume de scaphandre, certainement, les gardes du palais, en la voyant passer, ne pourraient aucunement reconnaître sous ce déguisement la belle Paméla... Appelons-la Paméla, pour la commodité du récit...

— Oh ! tu peux l'appeler Camille... Il serait bien étonnant, d'ailleurs, qu'il n'y ait pas eu une Camille parmi les mille femmes du puissant monarque..

— Mais, parmi les gardes du palais de Salomon, supposons-en un qui dise : « Où vas-tu beau scaphandre ? Lève un instant ton casque ; je veux t'offrir une prise »... Pas moyen de refuser cette politesse ; et voilà Paméla ou Camille pincée !... Donc, laissons le scaphandre au magasin des accessoires.

Là-dessus, Eloi sauta de sa chaise, bondit dans la chambrette, et se mit à piquer un cavalier seul, en chantant sur un air improvisé :

— Troulala ! troulala, lanlaire ! en v'là une idée, ma chère !... Pourvu que j'arrive à temps... chez mon ami Vincent...nous sommes sauvés !... tu es sauvée !... je suis sauvé !... Gaston,ce sera comme s'il était sauvé !... Ni vu, ni connu, je t'embrouille !... Ah ! donne-moi, donne-moi ma lyre !... De bonheur mon cœur délire !... C'est pour le coup que Salomon m'inspire !... Troulala ! troulala-ïtou !...

Mme de Meyzieux lui laissa finir sa danse.

— Qu'est-ce que cet ami Vincent ? et quelle est ton idée ? demanda-t-elle.

— Tout ce qu'il y a de plus simple... pas Vincent,mon idée... et je ne suis qu'une bête, de ne pas y avoir pensé plus tôt... Mais, pour que tu comprennes bien ma trouvaille, il faut qu'à partir de maintenant, pendant vingt minutes, mettons une demi-heure au maximum, tu me laisses te nommer *ma chatte adorée*... Ça n'a l'air de rien, et c'est le plus important de l'affaire... Si tu n'es pas ma chatte adorée, impossible de réussir !...

— Allons, Eloi, finis-en avec tes énigmes... Je brûle, moi ; je me calcine...

— L'incendie du Spitzberg, quoi !... Écoute, Camille : au fond du long corridor, sur lequel s'ouvrent toutes les mansardes de ce sixième et dernier étage, il y a une fenêtre ; cette fenêtre est de même grandeur et de même disposition que celle de cette vénérable chambre qui abrite nos chastes amours, mais elle donne sur le toit de l'autre côté ; ce toit a pour prolongement le toit d'un des bâtiments appartenant au n° 99, l'immeuble voisin ; là se trouve, également au sixième étage, la royale mansarde de mon ami Vincent... Première fenêtre à droite ; frapper fort pour se faire ouvrir ; ce n'est pas que Vincent soit sourd, mais c'est qu'il dort à poings fermés jusqu'à dix heures du matin...

— C'est-à-dire que tu me proposes une promenade sur les toits ?

— Ayant oublié de m'approvisionner d'hydrogène pour gonfler le ballon captif qui est plié dans la pochette à taffetas anglais de ma trousse, je ne puis, ma chatte adorée, que t'offrir le salut par le chemin des matous... Et j'ajoute et répète : pourvu que j'arrive à temps!... car j'ai bien peur que Vincent, qui vient d'être nommé médecin à bord d'un paquebot, soit au Havre depuis avant-hier...

— Tu viendras avec moi sur le toit, au moins?...

— Est-ce que ça se demande?... Mais j'y cabriolerai, si tu veux, sur ce toit-ci, sur l'autre, sur tous les toits de la terre !... J'y danserai le quadrille ! j'y ferai l'arbre droit, ma chatte adorée !... Que ne ferais-je pas pour maintenir à jamais le voile du mystère sur les bois frontaux du divin Gaston !...

Eloi convint alors avec Camille qu'il se rendrait d'abord en ambassade chez l'ami Vincent, par la voie commune aux humbles mortels ; il s'assurerait de sa présence, et, dans ce cas, lui demanderait l'hospitalité pour l'ange décidé à descendre chez lui par le chemin du ciel.

Par bonheur, notre carabin trouva le jeune docteur. Une grande dame compromise !... Vincent se déclara flatté du hasard providentiel, qui... que... dont... Bref, immense joie de coopérer à un tel sauvetage.

— La discrétion m'empêche de te la nommer, conclut Eloi ; mais je te donne ma parole d'honneur qu'elle n'a aucun assassinat sur la conscience.

— Parbleu ! je n'en doute pas. Sans ça, c'est que tu serais son complice ; or, je sais qu'en fait de poignard, tu te bornes à manier le scalpel sur les macchabées de l'amphithéâtre... L'occasion est propice ; il n'y a per-

sonne aux fenêtres de cette maison-ci, qui ne donnent pas sur la cour du 97.

— Oui, tous tes co-locataires sont chez nous. Prépare-toi à recevoir ma colombe immaculée; nous allons prendre notre vol vers ta fenêtre dans cinq à dix minutes.

Rentrée d'Eloi chez lui.

— Ma chatte adorée, il n'y a pas une seconde à perdre... Je me suis renseigné, en passant: les concierges veulent à toute force que le crime ait été commis par la femme inconnue, que, toi et moi, nous connaissons seuls; le juge d'instruction vient d'arriver... En route!...

Il ferma sa porte à double tour et emporta la clef.

Le programme fut exécuté sans encombre : Eloi, étant robuste et ayant le pied solide, conduisant et soutenant Camille, qui, d'ailleurs était légère, adroite et pas peureuse.

Ils eurent de l'émotion, tout de même.

— Ouf! ça y est! fit le carabin, en faisant franchir à Mme de Meyzieux la fenêtre de la mansarde du jeune docteur.

— Madame, voulez-vous me faire l'honneur, dit celui-ci, d'accepter, pour vous remettre, un petit verre de fine champagne ou de chartreuse verte ?

— Merci, monsieur; ce n'est pas de refus!... De la chartreuse, de préférence.

Et alors, tandis que Vincent versait la liqueur, Camille éclata de rire, esquissa un pied-de-nez dans la direction du nord, et chanta sa chanson favorite, composée récemment par elle sur l'air de *Malbrough* :

Gaston s'en va-t-en pêche;
Dare-dare, il file et se dépêche;
Gaston s'en va-t-en pêche
Taquiner le goujon,

La carpe et l'esturgeon,
Au risque d'un plongeon!

Pendant ce temps, Camille,
La-ï-tou, rantanplan, se frétille;
Pendant ce temps, Camille,
Pleine d'un doux émoi,
En pince pour Eloi,
Et dit zut à la loi!

Gaston rentre bredouille;
Moi, ni vu, ni connu, je t'embrouille!
Gaston rentre bredouille,
Grognon, las et fâché;
Mais, s'il n'a rien pêché,
Camille a bien péché!

— Et maintenant, au chœur! s'écria Eloi Grandy
Et lui et elle entonnèrent, et Vincent avec eux dès les premières syllabes :

Larifla, flafla! larifla, flafla!
Larifla! flafla!

— Vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance, dit Vincent; mon embarquement, qui devait avoir lieu hier, a été retardé de quinze jours...

Après la chartreuse, Camille s'excusa de s'en aller si vite; mais elle avait hâte de rentrer chez elle. Une dernière embrassade avec Eloi, et elle partit. Quelques minutes plus tard, elle s'étirait en riant encore, dans son boudoir, à un second étage de la rue Barbet-de-Jouy.

— Gaston descend de la cuisse de Jupiter par les croisés, fit-elle; et moi, je descends du ciel par les fenêtres!

Trois jours après, les deux agents secrets, qui s'é-

taient relayés constamment jour et nuit pour la surveillance intérieure du 97 de la rue du Bac, rendaient compte de l'inutilité de leur zèle :

— Monsieur le commissaire, nous n'avons pas quitté de l'œil l'escalier que vous nous avez indiqué. En sus des locataires, nous n'avons vu ressortir, en fait de femmes, que des personnes que nous avions vues entrer sous nos yeux. Mais pas l'ombre d'une autre dame étrangère à la maison !... Quant à l'étudiant, chez qui vous pensiez que cette dame inconnue se trouvait, il allait et venait comme à l'ordinaire ; il prenait ses repas au dehors ; nous ne lui avons vu apporter aucuns vivres, ce qui fait tomber l'hypothèse où la dame en question se serait cantonnée chez lui par défiance... Nous vous assurons, monsieur le commissaire, que nous avons fidèlement rempli tout notre devoir.

Mais, si la police officielle n'y avait vu que du feu, la police jésuite ne découvrirait-elle rien ? ne réussirait-elle pas non plus à savoir qui était la dame voilée signalée par M. Courtois et par les concierges ?... C'est ce que la suite de ce récit nous apprendra.

IX

AU PARADOUZE DE LA MÈRE SACRÉ-CŒUR

Trois semaines environ avant la mort tragique de Matthias Grob, une scène difficile à comprendre pour ceux qui en furent les témoins eut lieu, vers les trois heures de l'après-midi, du côté extérieur des fortifications, près de la porte de Vincennes.

Sur l'avenue de Vincennes, s'installent très souvent, on le sait, des marchands de vieilles ferrailles et autres objets de rebut, paraissant provenir de la hotte des chiffonniers, articles rouillés, à demi brisés, indignes de la boutique des bric-à-brac de dernière classe. Tout cela gît par terre, étalé pêle-mêle, en petits groupes auxquels préside le vendeur, assis sur une chaise dépaillée ou sur un morceau de toile de sac recouvrant le sol. On se demande comment une pareille marchandise peut trouver des acquéreurs, tant elle est hors de service. Ces vendeurs opèrent, d'ailleurs, en se tranportant tour à tour auprès des principales portes de Paris.

Des débitants de boissons au plus bas prix y improvisent aussi leur étalage de casse-poitrine, d'eau-de-vie de bois, et de bières innommables dans la fabrication desquelles il entre de tout, sauf de l'orge et du houblon.

Tout ce monde-là est toléré en masse, sans que l'administration se préoccupe d'en éliminer certains faux-marchands, qui, vrai gibier de bagne, s'y mêlent aux malheureux dont ce triste et peu productif commerce constitue le gagne-pain. En effet, si la plupart de ces brocanteurs de dernier ordre sont de pauvres diables, réduits aux pires nécessités par la mauvaise organisation de l'état social, du moins leur pauvreté n'est pas vice; ils se contentent de peu pour vivre et ne demanderaient sans doute pas mieux que d'avoir une existence confortablement lotie.

Mais, à côté de ces honnêtes miséreux, grouillent d'abominables bandits, des scélérats de la pire espèce, pour qui cette industrie est un paravent : ils sont faciles à reconnaître, à leur mise qui contraste avec celle de leurs voisins ; ils ne portent pas, eux, une blouse de toile grossière ou un veston archi-usé, mais un costume à peu près frais, et le légendaire foulard de soie enroulé au cou, et la caractéristique casquette à trois ponts. Ce n'est pas la vente des vieilles ferrailles qui les nourrit ; ils ne prennent même pas la peine d'appeler l'attention du passant sur leur marchandise, qu'ils délaissent pour « s'arroser la dalle » du matin au soir : ils vivent, en réalité, à la fois du vice, au dernier degré de l'abjection, et du vol qui ne recule pas devant le crime, souteneurs de pierreuses, hardis cambrioleurs, jouant du couteau la nuit, passés maîtres dans l'art du « coup du père François ».

Personne n'ignore combien ces parages sont dangereux le soir, sans attendre même les heures avancées de la nuit; les journaux sont pleins de faits-divers narrant les attaques les plus audacieuses et déplorant la mollesse des gardiens de la paix, qui, neuf fois sur dix, arriven selon la tradition des carabiniers d'Offenbach : mais

en plein jour, on ne risque rien, et l'on peut même observer ces individus, lorsqu'ils feignent d'exercer leur pseudo-commerce; étant donné qu'ils sont fort batailleurs, l'alcool aidant, il suffit, pour ne pas écopper, de se tenir à quelque distance, lorsque tout-à-coup éclate entre eux une querelle.

Ce jour-là, il faisait un temps superbe. Les promeneurs étaient assez nombreux sur l'avenue de Vincennes, quoique ce fût l'heure où chacun est à son travail. Peu d'oisifs, qui flânaient; mais des gens sortis pour leurs affaires, et se croisant dans le va-et-vient, arrivant de la place de la Nation ou du côté de Vincennes et Saint-Mandé.

Un homme, aux traits fatigués, à la barbe grisonnante, au dos précocement voûté, mais à l'allure assez vive, venait de s'engager sur l'avenue, amené là par le train de Ceinture; il avait bien l'aspect d'un commis de bureau, l'œil légèrement myope; son pardessus de demi-saison, par ce beau soleil, semblait cacher la pénurie du vêtement de dessous. Quant à son âge, c'eût été se poser un problème peu commode à résoudre, que de vouloir le fixer; car tout indiquait en ce passant une existence trop tôt usée.

Il consulta sa montre, puis ralentit le pas.

Sur le trottoir opposé à celui où il cheminait, un attroupement assez considérable venait de se former. L'agitation était bruyante; il y avait par là quelque rixe.

Curieux de voir ce qui se passait, il traversa l'avenue, se mêla à la foule. Deux individus s'injuriaient, voulaient s'élancer l'un sur l'autre; des camarades s'interposaient; les gamins se bousculaient pour être au premier rang du large cercle qui s'était formé autour du petit groupe batailleur.

— J'aurai ta peau, cette fois! criait l'un.

— J'vas t'apprendre à trinquer avec Cloche-Pied quand j'suis pas là ! criait l'autre.

Une femme, traînant la jambe, allait de celui-ci à celui-là pour les calmer ; une autre femme poussait des cris.

Tout-à-coup, l'un des braillards fit demi-tour ; rapide comme l'éclair, il s'élança sur l'étalage d'une limonadière en plein vent, s'empara d'une grosse carafe vide, et, la faisant tournoyer comme s'il avait manié un casse-tête, il s'avançait pour en assommer son adversaire.

La foule eut un remous instinctif ; les gamins s'éparpillèrent en un clin d'œil, et l'homme myope, que nous venons de voir arriver de la station du chemin de fer, se trouva, sans s'y attendre, presque en face des combattants.

— Tiens, Charlemagne ! s'exclama le voyou, en laissant échapper sa carafe.

— Oui, c'est Charlemagne ! fit le second combattant.

Et les deux adversaires, oubliant leur querelle, abattirent leurs quatre mains sur les épaules du curieux.

Celui-ci, pâle comme un mort, essaya d'abord de se dégager ; mais les camarades se joignirent aux premiers.

— De quoi, de quoi ! Tu fais le fier, mon vieux Charlemagne, parce que t'as un habit !...

— Allons, dit un troisième, t'es cause que Rouscaillou et Le Bouchon ne pensent plus à se battre et tu voudrais te défiler ?... Plus souvent !

— Après tant de temps qu'on ne s'était vu, on se retrouve... Ah ! mais non, nous n'te lâchons pas !... Tu vas v'nir prendre un verre avec nous chez la mère Sacré-Cœur.

Et la femme, qu'on avait appelée Cloche-Pied, de se joindre aux autres, en disant :

— Pas plus loin qu'hier Fifi s'lamentait... « Ah ! si

nous avions Charlemagne ! » qu'il répétait. Eh ben, puisque t'es Charlemagne, c'est pas l'moment de lansquiner, ni de cribler à la grive ; on va te faire fête, et on fadera avec toi...

Et tous le tiraient par les vêtements ; ils l'entraînèrent dans un tourbillon.

Les badauds regardaient et riaient entre eux.

Un Joseph Prudhomme, qui se trouvait par là, expliquait gravement à son épouse :

— C'est la Providence qui a envoyé un vieil ami oublié mettre la paix parmi ses anciens camarades. Grâce à lui, le sang n'a pas coulé... As-tu vu comme tous l'aiment, ce vieil ami ! Ils vont le fêter en famille, une réunion inattendue et heureuse !... Dieu fait bien ce qu'il fait.

Rouscaillou, Le Bouchon, Cloche-Pied et toute la bande, enlevant littéralement l'homme à qui ils donnaient le nom de Charlemagne, et courant en l'obligeant à courir, l'avaient conduit dans les terrains vagues qui se trouvent entre l'avenue de Vincennes et la porte de Saint-Mandé.

Voyant toute résistance impossible, terrifié, l'homme restait silencieux.

Ils arrivèrent ainsi à une sorte de cabane creusée dans un petit monticule de terre ; la porte, grande ouverte, précédée d'un minuscule treillis recouvert de plantes grimpantes, laissait voir un intérieur de guinguette de la plus infime catégorie.

Il n'y avait que les amis de ces étranges cabaretiers qui pénétraient dans ce taudis : le dimanche, lorsque du populo s'aventurait en cet endroit, on sortait des tables en fer, et l'on servait les consommateurs sur le terrain même. Comme il n'y avait aucun ombrage, les clients accidentels n'y séjournaient pas ; mais, en s'en allant,

ils reconnaissaient volontiers que les boissons étaient fraîches, tirées de cette cave profonde, établie au milieu de l'immense champ sans culture.

La bande fit irruption avec son prisonnier.

—Holà ! hé ! la mère Sacré-Cœur ! criait Cloche-Pied, débouclez-nous le paradouze ! C'est Fifi qui va s'empoivrer de bonheur avec la Mec-Meckesse !... Nous lui amenons Charlemagne... vous savez, Charlemagne, qui avait fini de faucher le grand pré il y a deux ans... Tenez, le voici... Il est rupin à présent ; on dirait presque un pante, un vrai sinye... Il aurait bien voulu vanner, et nous avons été obligés de le sabouler un brin... Depuis que nous l'avons agrippé sur le trimart de Vincennes, il n'a pas encore dévidé son chiffon rouge...Il taffe, l'andouille !... Allons, débouclez le paradouze,mère Sacré-Cœur, et notre vieux Charlemagne se décidera bien à faire la banque avec Fifi...

La cabaretière ouvrit une trappe, masquant un escalier par où l'on descendait à une vaste cave que l'ignoble bande avait baptisée *le Paradis*, ou « paradouze » en argot.

Cette salle souterraine était celle où la mère Sacré-Cœur, — ainsi surnommée, parce qu'elle avait tenu auparavant un débit sur la butte Montmartre, — remisait ses tables de fer et ses banquettes, qu'elle sortait le dimanche ; dans une autre cave, plus petite, elle tenait ses boissons au frais.

Le paradouze formait ainsi un local quasi-secret, spécialement réservé aux escarpes en bonnes relations avec la cabaretière et son mari. Sous la lumière des quinquets à pétrole, celui-ci était, en ce moment, en train de faire une partie de cartes avec un gaillard taillé en hercule, au visage de bandit, dont les traits affreux suaient le crime.

C'était Fifi, autrement dit le chef Fifi-Seringue, ainsi nommé parce qu'il était belge, né à Seraing. Le mari de la cabaretière était son compatriote ; tous ces gredins et leurs compagnes l'appelaient le Terraqueur, nom que l'on donne en Belgique aux propriétaires d'un terrain sous lequel s'exploite une mine de houille.

Une mulâtresse, à la physionomie cruelle, aux yeux de bête fauve, d'une beauté farouche, jeune encore, se tenait appuyée contre Fifi, le bras gauche tendrement passé autour de son cou, tandis que de la main droite elle tenait un large verre à pied, plein d'eau-de-vie de cidre, où elle buvait et le faisait boire, tout en s'intéressant à son jeu.

Le trio leva la tête, en voyant descendre par l'escalier la cohue tapageuse, et Fifi jeta ses cartes sur la table, quand il entendit ce cri de tous :

— Charlemagne ! Charlemagne !

Nous ne reproduirons pas littéralement le dialogue des bandits ; les termes d'argot, par trop multipliés, fatigueraient le lecteur et rendraient inintelligibles les paroles qui furent échangées de part et d'autre. Mieux vaut traduire désormais ce langage de bagne, ne faisant exception que pour les expressions généralement connues.

— Comment ! c'est toi, vieux camarade ?... Voilà deux ans qu'on ne s'était pas vu... Tu as été gracié, toi ; mais moi, je serais encore à la Guyane, si je n'avais pas brûlé la politesse aux gardes-chiourmes.

— Oui, c'est moi, dit enfin le prisonnier. Seulement, laissez-moi, je vous en prie. Laissez-moi m'en aller d'ici ; vous savez que je ne suis pas un ennemi ; je vous jure que je ne vous dénoncerai pas.

— Qu'est-ce que c'est ? que dis-tu ?... Tu parles de partir, quand j'allais te présenter à la Mec-Meckesse

des grinches, à ma belle D'chimba, la fille du Rongou, qui fut guillotiné à Cayenne et dont le souvenir est la terreur de toute la gendarmerie coloniale, là-bas !... Or ça, vous autres, que signifie ceci ?... Vous m'amenez l'ami Charlemagne avec des cris de triomphe... Il n'est donc pas venu avec vous de son plein gré ?

— Parbleu ! répondit Le Bouchon, il a fait tous ses efforts pour s'échapper, quand nous l'avons reconnu tout à l'heure sur l'avenue de Vincennes.

Les autres confirmèrent, d'une seule voix.

Cloche-Pied fit le récit de la querelle survenue entre Rouscaillou et Le Bouchon et dit comment la capture et l'enlèvement de Charlemagne avaient réconcilié les deux champions sur le point de s'assommer.

Fifi prit l'air sévère d'un juge, et, interpellant de nouveau le prisonnier :

— Puisqu'il en est ainsi, tu nous appartiens, et, d'après ton acceptation ou ton refus, je vais décider de ta vie ou de ta mort.

Le malheureux tremblait de tous ses membres.

— D'abord, ordonna Fifi, qu'on le fouille !... Vous allez me remettre, sur cette table, tous les papiers que vous trouverez sur lui, et je défends que n'importe qui d'entre vous cherche à y lire un mot... Cela ne regarde que moi !

Les bandits obéirent. Leur prisonnier n'essaya pas de se défendre ; une sueur froide l'inondait ; il défaillait.

— Donnez-lui une chaise, dit la Mec-Meckesse ; vous ne voyez donc pas qu'il va se trouver mal ?... Et toi, le Terraqueur, apporte-lui à boire... Tiens, dans mon verre ; ça lui fera du bien, et il connaîtra ma pensée.

Le Terraqueur ajouta du calvados à ce qui restait au fond du verre de la mulâtresse ; puis, il contraignit l'infortuné à y tremper ses lèvres.

Pendant ce temps, Fifi examinait les papiers dont on venait de le dépouiller. Il y avait une facture acquittée, et quelques lettres, sous enveloppes ouvertes, portant toutes la même adresse.

— Je vois ce que c'est, prononça le chef de la bande... Charlemagne, tu as changé de nom, n'est-ce pas ? Tu n'es plus Jean Palhiès, ton nom d'état-civil sous lequel tu fus condamné aux travaux forcés, il y a sept ans ; à plus forte raison, tu ne veux plus porter le nom que nous t'avions donné à l'île Royale, quand, nous racontant ta vie, tu nous dis que tu avais été maître d'études au lycée Charlemagne... Tu as pris un nouveau nom, sous lequel tu te refais une virginité... Ne nie pas : ces lettres, qui étaient dans ta poche, désignent clairement comment on te nomme aujourd'hui et où tu demeures ; cette facture, destinée à être payée par un habitant de Saint-Mandé, me fait connaître, par son en-tête, le négociant chez qui tu es employé ; tu allais encaisser pour ton patron trois cents et quelques francs, lorsque le hasard t'a mis en présence de deux de tes anciens compagnons de bagne... Tout cela est l'évidence même ; je suis fixé...

Les bandits écoutaient leur chef avec attention. Jean Palhiès courbait la tête.

— Veux-tu, Fifi, que j'aille encaisser la facture ? insinua Rouscaillou... On se partagera le magot, hein ?

— Non, dit l'hercule belge... Vous autres, laissez-moi faire... Et toi, Charlemagne, écoute-moi bien... Cette facture, je te la rends ; tu iras l'encaisser tout à l'heure pour le compte de ton patron, puisque tu me parais avoir pris la résolution de ne plus renouer connaissance avec la magistrature. Ça, c'est ton affaire... Je te rends aussi tes lettres, et je ne garde qu'une enveloppe, pour ne pas oublier ton nouveau nom et ton domicile. Je te

promets le secret, et tu sais que, pour moi, un serment fait à un camarade, c'est sacré... Je te félicite même de tes belles relations. Un chanoine et un jésuite, je viens de le lire dans deux de tes lettres, t'annoncent, en t'appelant « leur cher ami », qu'ils viendront te rendre visite ce soir chez toi; ils te prient de ne pas manquer de t'y trouver; ils se dérangent tout exprès en ton honneur. Mazette! te voilà en passe de gagner le prix Montyon!...

Un rire général fit écho à cette moquerie.

— Ainsi, tu vois, je suis bon prince, continua Fifi; tu vas être libre comme l'air, dans un moment: je m'engage à ne jamais troubler tes bons rapports avec ton patron, ni avec tes soutanes, ni avec personne... Seulement, il y a un seulement... Je t'enrôle à mon service particulier...

Jean Palhiès releva la tête.

— Je ne comprends pas, murmura-t-il.

— Encore quelques mots, et tu auras tout compris... Charlemagne, mon ami, tu as été condamné aux travaux forcés, à cause de tes petits talents d'écrivain... Tu sais, à ravir, contrefaire n'importe quelles écritures... Tu as été trahi par ton ancien patron Duvivier, qui t'avait fait travailler pour lui, qui t'avait assez mal payé un faux testament dont il profita pendant deux ans, et qui, s'étant laissé prendre, t'a lâchement dénoncé comme ayant été son complice... Moi, je ne suis pas un capon; je n'ai jamais mangé le morceau, et je n'ai pas de faux testaments à te demander...

— Quoi donc alors? fit Jean Palhiès. Non, je ne comprends pas. D'ailleurs, j'ai payé assez cher pour avoir exercé une fois ce que tu appelles mes petits talents. C'est fini et bien fini, je ne m'y risquerai plus.

— Pourquoi j'ai besoin de toi, Charlemagne? Voici;

écoute encore, et c'est toi qui décideras ensuite sur toi-même... La compagnie de bonne pègre dont je suis le capitaine est obligée de négliger souvent des coups fort avantageux, parce que, quoi qu'on dise, il vaut toujours mieux pouvoir cambrioler sans rencontrer des gens à qui l'on est obligé de fermer la bouche... Eh bien, tu pourras m'aider, par tes petits talents, à avoir maison nette, lorsque, moi et mes hommes, nous aurons à opérer... Suppose une villa, sur laquelle j'ai tous mes renseignements. Les larbins seront faciles à écarter, une fois les maîtres partis; avec l'écriture d'un père, d'une fille mariée et habitant une autre ville, et qui consément sera gravement malade, j'aurai le départ subit que je désire, du moins dans certains cas. Ainsi, j'ai en ce moment un coup magnifique en préparation... Voilà pourquoi je t'enrôle... Personne, même parmi mes hommes, ne saura que tu travailles pour moi... Qu'importe qu'après la réussite de l'opération les maîtres de la villa dévalisée par nous sachent et disent à la police que la lettre dont ils ont été dupes était fausse! qui pourra deviner que l'auteur était Charlemagne, puisque ce n'est pas toi qui auras à te procurer les modèles d'écriture? c'est moi-même qui te les remettrai... Et même tu n'auras rien à craindre, si, au pis-aller, quelqu'un de mes hommes est pincé, si je suis pris moi-même; eux, ils ignorent ton nouveau nom, et moi, je n'irai pas le dire, puisqu'après une autre évasion j'aurai encore et toujours à recourir à toi... Donc, aucun risque pour toi, une part du butin, et ma discrétion assurée... Acceptes-tu, Charlemagne?

Il voulait dire non et n'osait pas. Cet homme s'était bien promis de rester honnête.

— Tu hésites? s'écria Fifi. Alors, c'est ta mort, et sur l'heure même!

Vingt couteaux se levèrent sur Jean Palhiès.

— Arrêtez ! fit la Mec-Meckesse ; donnez-lui le temps de réfléchir.

— Charlemagne, dit l'amant de la mulâtresse, je ne te demande pas d'exercer tes petits talents séance tenante... D'abord, tu ferais de la mauvaise besogne en ce moment; tu es trop troublé... Ton consentement me suffit. Prononce ce seul mot : « J'accepte », et, avec la vie que je te laisse, je te rends la liberté ; car, une fois ta parole engagée, si tu essayais de la reprendre, si tu tentais de te dérober à l'exécution de ta promesse, personne ne pourrait te préserver de notre implacable vengeance.

Dans une circonstance aussi critique, Jean Palhiès, tout en étant certain de ne pas être épargné si, plus tard, il refusait un faux à Fifi, pensa au salut de l'heure présente, sauf à disparaître aussitôt qu'il se serait tiré de ce guêpier.

S'efforçant donc de raffermir sa voix et de paraître avoir retrouvé le calme, il laissa enfin tomber ces mots :

— J'accepte, Fifi ; tu pourras disposer de moi dans les conditions que tu viens d'expliquer.

Il n'en fallait pas davantage pour changer instantanément les dispositions de toute la bande à l'égard de Jean Palhiès. Cette criminelle canaille avait, dans son abjection, le sentiment de l'inviolabilité de la parole qu'on se donnait entre coquins. A leurs yeux, y manquer était la pire trahison, et il n'était pas de supplice assez cruel qui pouvait faire expier une telle félonie. Aussi, le premier mouvement était-il, chez eux, de considérer comme se liant sincèrement à leur chef cet homme qui avait passé par le bagne en leur compagnie : ses hésitations leur paraissaient maintenant une discussion intime dans la

quelle il venait de peser le pour et le contre des avantages qu'on lui offrait.

Evidemment, depuis son retour de la Guyane, Charlemagne s'était fait une position qu'ils s'imaginaient plus belle que la réalité ; ils voyaient donc en lui un esprit supérieur. A n'en pas douter, il n'avait pas besoin d'eux, et ils comprenaient ses premières résistances ; ils ne lui en gardaient pas rancune. Eux, au contraire, avaient besoin de lui. Sa répugnance à les suivre à leur paradouze ne comptait plus ; tout était dans son acceptation finale, qu'ils estimaient d'un grand prix.

Aussi, la colère, qui leur avait fait sortir leurs couteaux à la perspective d'un refus, non seulement s'était apaisée, mais avait fait place à une joie qui touchait au délire. Un faussaire, dont le crime est œuvre d'habileté consommée, exerce toujours un prestige sur le voleur brutal. Voyant en Jean Palhiès un criminel de génie, qui consentait à descendre à eux, ils ne savaient comment lui manifester à présent leur reconnaissance.

— Compte sur nous, disaient-ils ; tu mèneras ta barque comme tu voudras. Va ! nous sommes pas des imbéciles. Jamais la rousse ne soupçonnera que tu es des nôtres ; et, s'il le fallait, nous nous ferions tuer pour toi !...

C'était de la frénésie.

Le Terraqueur versait à boire, et l'on vidait les verres à la santé de Charlemagne.

— Tu ne m'as pas connu, disait l'un, parce que tu étais à l'île Royale, et moi à Saint-Laurent ; mais nous avons souvent causé de toi, avec les amis.

— Moi, j'ai fait mon temps aux Hattes, venait dire un autre, en s'asseyant près du faussaire, et le buvant des yeux.

— Moi, j'étais à Saint-Louis, et je te ferai raconter par le petit Dardant, l'amant d'As-de-Cœur, comment nous avons flanqué ton Duvivier dans le Maroni. On a cru qu'il avait péri en cherchant à s'évader. Eh bien, non, c'est Dardant et moi qui l'avons jeté au fleuve et l'avons fait boulotter par les caïmans.

Une grosse fille, aux cheveux carotte, s'approcha :

— C'est vrai, dit-elle... Charlemagne, on t'a bien vengé. Nous détestons les lâches brûleurs, comme ton Duvivier, qui trahissent ceux qui ont travaillé pour eux. Moi qui te parle, je suis As-de-Cœur, la marmite de Dardant ; il m'a raconté plus de vingt fois la mort de ton ancien patron...

Jean Palhiès ne pouvait se soustraire à ces épanchements, à ces explosions d'amitié et d'admiration si longtemps contenue. Sous peine de leur laisser comprendre son projet de disparaître de nouveau, afin d'être hors de leur atteinte, il lui fallait subir, le sourire aux lèvres, ces congratulations, serrer ces mains infâmes qui pressaient la sienne, choquer le verre avec ces souteneurs voleurs et assassins, forçats libérés comme lui, mais retombés dans le crime, ou en rupture de ban, ou même évadés à l'instar de leur chef Fifi.

— Toi, tu as eu la chance, lui dit Rouscaillou, de ne jamais aller à Saint-Joseph, au peloton de correction ; tu as été assez malin pour éviter la chaîne, la casaque et les cinquante coups de corde ; mais je me souviendrai toujours que, sans toi, j'aurais passé l'arme à gauche, à l'hôpital de l'île Royale, où l'on m'apporta à moitié mort, quand, après le pénitencier flottant, on m'avait expédié à Kourou... Ah ! les vaches ! ils savent bien qu'ils nous tuent, lorsqu'ils nous envoient à Kourou !... Et les médicaments, ce qu'ils en sont avares, les rosses !... Oui, Charlemagne, mon vieux, si je m'en

suis tiré, je le dois à tout ce que tu m'as fait passer en cachette...

— Alors, dit Cloche-Pied, c'est grâce à toi que mon homme en a réchappé ?

— Dans le malheur, il faut s'aider, répondit Jean Palhiès.

— Tu sais, reprit Rouscaillou, tout à l'heure je voulais assommer Le Bouchon, parce qu'il tutoyait de près ma Cloche-Pied... Eh bien, mon vieux, ne te gêne pas avec elle, si ça te va ; j'ai pas le droit d'être jaloux de toi... Vas-y, Cloche-Pied, je te permets de l'embrasser.

Et la dégoûtante créature, une fille des fortifs, vint s'asseoir sur les genoux de l'ex-faussaire et posa ses lèvres sur les siennes.

— Dans tout ça, fit Le Bouchon, tu ne sais pas comment la fille du Rongou est devenue notre Mec-Meckesse, ni comment Fifi, qui en avait encore pour dix-huit ans, s'est tiré des pattes... Tu as bien un moment encore, pas vrai ?...

Jean Palhiès fit un signe d'acquiescement ; il ne voulait pas paraître trop pressé de s'en aller.

Tous se tournèrent vers leur chef :

— Dis-lui ton triomphe, capitaine... Parle pour Charlemagne, Fifi... Il est heureux, maintenant lui aussi, que tu aies pu défourailler !

L'histoire du Rongou était bien connue de Jean Palhiès. C'est la légende du bagne, à la Guyane française : entre forçats, on se la répète dans chaque pénitencier de la colonie, pour s'exciter contre les gendarmes et les geôliers.

Il y a quarante ans, dans le but de renforcer la colonisation de la Guyane, le gouvernement impérial fai-

sait pratiquer, sur la côte occidentale d'Afrique, un soi-disant enrôlement, forme déguisée de la traite des noirs : on donnait des étoffes et de la verroterie aux chefs de tribus du Gabon et des régions voisines ; en échange, ceux-ci livraient à l'administration de jeunes nègres adultes, ne sachant ni lire ni écrire, bien entendu, et qui étaient censés souscrire un engagement d'émigration en Amérique, pour y travailler et s'y marier ; les chefs de tribus, vendeurs de leurs sujets, partageaient ou ne partageaient pas avec les familles les présents qu'ils avaient reçus, et le tour était joué.

C'est ainsi qu'en juillet 1858 on prit plusieurs jeunes gens, grands et vigoureux, dans la tribu des Rongous, près du Gabon, et on les transporta à la Guyane.

L'un d'eux, nommé D'chimbo, fut envoyé aux mines d'or de l'Arataï, rivière qui est un affluent de l'Approuague. D'chimbo, se jugeant en état d'esclavage, réclamait sans cesse son rapatriement, sans pouvoir l'obtenir, battit deux ou trois agents de l'exploitation aurifère, et fut pour ce fait traduit devant les magistrats impériaux de la Guyane. N'étant pas forçat, il était justiciable du tribunal correctionnel comme les colons libres ; le tribunal le gratifia de trois mois de prison, que la Cour d'appel augmenta de cinq ans de surveillance de la haute police, par arrêt du 10 décembre 1859.

On l'avait enfermé au pénitencier Sainte-Marie, sur les rives de la Comté. Il s'en évada, presque aussitôt après sa condamnation ; mais, au lieu de chercher à s'enfuir de la Guyane, il se jeta dans l'île de Cayenne même et fit immédiatement savoir qu'il déclarait, à lui tout seul, la guerre à l'administration et à la police françaises.

Il apparaissait à l'improviste sur un point ou sur un

autre de la contrée, et, s'adressant aux personnes isolées qu'il rencontrait, il leur disait, pour le faire répéter partout :

— C'est moi qui suis D'chimbo, le Rongou. Je vais maintenant, jusqu'à ce qu'on me tue, tuer les gens du gouvernement, les gendarmes, les gardes de toute catégorie, les agents de police, les militaires, les marins et les colons libres qui sont pour le gouvernement. Mais, quant aux condamnés, je faciliterai leur évasion, chaque fois que cela me sera possible.

D'abord, on crut que ces paroles étaient une pure vantardise ; elles couraient le pays, sans qu'on vît le Rongou mettre ses menaces à exécution, sans qu'on l'aperçût nulle part pendant les trois premiers mois.

Puis, les meurtres commencèrent, se succédant avec rapidité, et, durant près de deux années, D'chimbo tint en échec toutes les forces gouvernementales, militaires, policières, de la Guyane. Il était insaisissable, et sa terrible main frappait comme la foudre.

S'il faut en croire le portrait que nous tenons du capitaine de frégate Bouyer, commandant *l'Alecton*, le Rongou était toujours nu jusqu'à la ceinture, ayant sur son torse noir et athlétique de nombreuses cicatrices et d'étranges tatouages ; les épines de la forêt et les balles avaient déchiré ce sombre épiderme. Il était d'assez grande taille, avec des bras démesurément longs, mais les jambes courtes. Sa tête, petite, s'appuyait sur un cou de taureau ; ses dents de devant, limées d'après la coutume de sa tribu africaine, donnaient à sa physionomie un cachet de férocité inouïe. Il ressemblait au djina, ce gorille colossal, dont il était le compatriote, et dont il avait en partage la force redoutable et les appétits sensuels. Sa main droite était armée d'un sabre d'abattis, à lame forte, large, pesante, emman-

chée dans un grossier morceau de bois ; quelquefois, ce sabre était passé sans fourreau à sa ceinture. En outre, il portait sur l'épaule une énorme barre de fer, et il maniait comme une baguette cette pesante massue. Chose étrange, les bras musculeux du terrible Rongou se terminaient par des mains d'enfant ; ses jambes, pareilles à des piliers, reposaient sur des pieds qui auraient fait l'envie d'une jeune fille : ces mains s'attachaient par des poignets, ces pieds par des chevilles d'une finesse extrême.

Comment réussissait-il à échapper à toutes poursuites ? Quel était le secret de sa merveilleuse agilité ? car on raconte que sa présence était presque simultanée sur plusieurs points de la colonie, si bien que les sœurs de Saint-Joseph et de Saint-Paul disaient que le Rongou était, sinon une incarnation du diable, du moins un possédé ayant un pacte avec des démons qui le transportaient instantanément, à sa volonté, d'un bout de l'île à l'autre.

Pour comprendre ce mystère sanglant, dont les esprits étaient alors frappés, il faut écarter en premier lieu les exagérations. En effet, selon l'usage de tous les pays, quand un événement extraordinaire se produit, on a vite fait d'y broder, de l'amplifier, et, à la longue, ce qui était vrai au début finit par ne plus être croyable, à force d'impossibilités imaginées et ajoutées par les narrateurs successifs.

Il est nécessaire aussi, pour élucider le problème du Rongou, — car la légende des bagnes guyanais n'est pas forgée de toutes pièces, mais repose très véridiquement sur l'histoire officielle, authentique, du nègre herculéen, l'évadé D'chimbo, — il est nécessaire, disons-nous, de se représenter ce qu'est l'île de Cayenne.

Quoique étant de beaucoup le point le plus peuplé et

le mieux cultivé de la Guyane, l'île de Cayenne a de nombreux terrains perdus, c'est-à-dire des terrains boisés formant un fouillis d'autant plus épais que ce n'est pas la forêt. Dans les grandes forêts de l'Amérique, les arbres de haute futaie interceptent le soleil; la végétation inférieure est gênée dans son développement; on peut circuler entre ces troncs séculaires, sinon facilement, du moins en brisant quelques obstacles, en élaguant quelques branches, en abattant quelques lianes parasites. Dans les taillis de l'île de Cayenne, au contraire, les plantes s'enchevêtrent au milieu des arbres à croissance rapide des terres basses et forment autour de leur tige d'inextricables réseaux; et il en est ainsi non seulement dans la Savane Noyée, région méridionale de l'île et presque déserte encore aujourd'hui, mais aussi dans toutes les parties septentionales, voisines de la ville, chef-lieu de la colonie.

Les habitations sont éparses ça et là. Le taillis les enserre, le taillis les borde, le taillis les limite. Pour communiquer de l'une à l'autre, on a, dans ce labyrinthe, pratiqué des sentiers étroits, où l'on marche à la file indienne, et qui serpentent, entre deux murs de feuillage. Quelques grandes routes principales étendent leurs poudreux rubans, allant à Bourda, à Baduel, à Montjoly, à Montabo; mais, le long de ces routes, il y a peu de cases et d'habitations; d'immenses espaces restent isolés, inhabités, sans passage de piétons et de cavaliers, et de chaque côté se trouve le bois, qui offre à la fuite d'impénétrables retraites.

Le Rongou était donc admirablement servi par la nature des lieux. Pendant les trois premiers mois qui suivirent son évasion, il s'était construit dans les bois, sur divers points de l'île, des carbets ou cabanes indiennes qu'il habitait tour à tour, les établissant de préférence

dans les endroits de difficile accès, mais à proximité des chemins fréquentés et sous le vent de ces chemins, afin de mieux épier ; de là, sans que sa présence fût soupçonnée, il guettait le passage des agents de l'autorité et fondait sur eux à l'improviste, ne s'attaquant jamais à plus de deux ensemble.

Toujours il frappa à coup sûr. C'est ainsi que D'chimbo était devenu un être légendaire, plus redouté que les pires brigands ; il unissait la férocité de la bête fauve à l'astuce de l'homme ; il déployait, dans la perpétration de ses carnages, une adresse étrange, une audace persistante et une cruauté inexorable. Mais ce qui est le plus étonnant, c'est qu'au cours de cette existence dans les bois et la savane, il ne fut pas dévoré lui-même par quelque tigre ou quelque serpent, ni surpris pendant son sommeil par un de ces vampires qui sont en assez grand nombre dans la contrée, principalement dans les environs du mont Matouri.

D'autre part, il tint la promesse qu'il avait faite d'aider de tout son pouvoir aux évasions de forçats. Il pillait les fermes des colons libres, avait partout des magasins secrets, cachés dans les bois et toujours bien garnis de comestibles de toutes sortes ; et lorsque, du haut de l'un de ses invisibles observatoires, il apercevait un fugitif, qu'il reconnaissait aux précautions prises pour se dissimuler, il venait à lui en ami, lui indiquait les sentiers les plus sûrs et les plus directs, et lui donnait des provisions de route.

Ne pouvant venir à bout du Rongou, le gouverneur général de la Guyane s'adressa à la cupidité des autres noirs, ses compatriotes, dont D'chimbo se défiait le moins ; une forte somme fut promise. C'est ainsi que le Rongou, trahi par deux nègres du Gabon employés à la cuisine d'une habitation où il venait un jour de-

mander du feu, fut reconnu par eux ; et, comme il n'avait pas alors ses armes, frappé d'un coup de crosse à la tête, d'un coup de sabre au bras, saisi au corps par ces deux hommes robustes et résolus, à eux deux plus forts que lui, il fut, malgré sa résistance désespérée, renversé, garrotté et livré à la police de Cayenne.

Les deux nègres, nommés Tranquille et Anguilay, reçurent chacun mille francs du gouverneur général.

Le procès de D'chimbo fut mené avec activité, et le Rongou, déféré à la Cour d'assises. Impassible et dédaigneux, il ne contesta aucun des nombreux chefs d'accusation ; il se bornait à critiquer narquoisement les témoins, sur les questions de détail.

A la fin des débats, il dit, d'une voix ferme, au président :

— Dans ma tribu, on tue l'homme qui tue. Vous êtes des tueurs ; je regrette de n'avoir pu vous tuer tous. Vous me tenez ; tuez-moi.

L'échafaud fut dressé, pour l'exécution, sur la grande place des Palmistes, le 8 janvier 1862. Le Rongou montra la plus suprême indifférence devant les apprêts du supplice. Il eut cependant, une surprise : il avait cru, dit-il, qu'on le ferait mourir par le sabre ou qu'on le fusillerait ; il ignorait la guillotine, et la vue de cette machine étrange ne disait rien à son esprit. Pendant qu'un aumônier récitait des prières, D'chimbo regardait curieusement la guillotine, se faisait expliquer le mécanisme par le bourreau ; il se coucha avec complaisance sur la planche fatale, comme sur un lit, et, au moment suprême, il cria :

— Bonsoir, Charlotte ! adieu, D'chimba !

Le couteau tomba ; selon le cliché usuel, la justice des hommes était satisfaite.

Charlotte était une de ces condamnées qui, au régime de la maison centrale en France, préfèrent la déportation, et qui, selon leur droit, choisissent la colonie pénitentiaire où elles espèrent trouver un mari parmi les forçats. En attendant que l'accord se fasse pour l'union désirée, elles restent, à Cayenne, dans un pénitencier dirigé par les religieuses de Saint-Joseph. Le mariage leur donne donc une liberté relative ; car, aussitôt la cérémonie terminée, on accorde aux deux transportés ainsi unis la concession d'une maisonnette, avec un lot de terrain pour la culture du café et du manioc.

Or, Charlotte s'était trouvée veuve, peu après son mariage à Cayenne. Ne voulant pas, après cette demi-liberté, retourner à la prison des sœurs de Saint-Joseph, elle avait pris la clé des champs, préférant mener une existence sauvage dans la savane. Ceci s'était passé à une époque coïncidant avec l'évasion de D'chimbo. Le Rongou avait rencontré Charlotte, lui avait édifié un carbet dans un endroit inaccessible, à la pointe sud de l'île, à quelque distance des bords de la rivière Mahuri.

Là, il venait la voir de temps en temps en secret et ne la laissait manquer de rien. De cette libre union dans le désert, une petite fille était née, D'chimba, qui avait dix mois lorsque Le Rongou fut guillotiné à Cayenne.

Ne voyant pas revenir son amant, Charlotte avait quitté son asile ; la vérité lui fut apprise à une ferme établie près de la rivière dite du Tour-de-l'Isle, qu'elle passa. Elle s'enfonça dans les terres, sauvant avec elle sa fillette, en bravant mille dangers, vivant de racines et de fruits. Elle parvint ainsi jusqu'à l'Awa, dont elle remonta les rives, et finit par être recueillie par des peaux-rouges, appartenant à la race des Roucouyènes.

D'chimba, — que Jean Palhiès retrouvait à Paris,

âgée de trente-trois ans, en compagnie de Fifi l'évadé, — avait donc été élevée chez les sauvages de l'Amérique équatoriale. De chez eux, elle était allée avec sa mère dans la Guyane brésilienne ; elle vivait à Macapa, aux bouches de l'Amazone, lorsque Fifi, échappé des îles du Salut, la rencontra, la vit, l'aima, et unit son sort à celui de la jeune mulâtresse, fille du terrible Rongou.

Jean Palhiès, dit Charlemagne, connaissait donc, dans ses moindres détails, comme tout forçat de la Guyane la sait par cœur, l'histoire extraordinaire de D'chimbo le Rongou ; il avait entendu raconter plus de cent fois, au bagne, la mort du grand massacreur de gendarmes et de garde-chiourmes, criant sous le couperet : « Bonsoir, Charlotte ! adieu, D'chimba ! » Il savait qui était Charlotte ; il savait que le Rongou avait eu d'elle une petite fille ; il savait qu'après le supplice de D'chimbo, la mère et l'enfant avaient quitté leur retraite de l'île de Cayenne, avaient été rencontrées fugitives, se dirigeant à l'intérieur des terres, et finalement avaient disparu. Mais il ne s'attendait pas à trouver la fille du Rongou à Paris, amoureuse maîtresse d'un chef d'escarpes dont il avait été le compagnon de captivité à l'île Royale. Cette mystérieuse D'chimba était là, devant lui ; et une bande des célérats l'appelait : la Mec-Meckesse des grinches, la déesse des voleurs.

C'était une étrange créature, cette D'chimba ; il était facile de voir qu'elle exerçait une véritable puissance, un ascendant formidable sur tout ce monde de rôdeurs de barrières, sur ces chevaliers du surin. Et, pour avoir donné son cœur à Fifi, il fallait bien que celui-ci eût accompli un exploit digne de plonger à jamais dans l'admiration les forçats de tous les bagnes du globe. Cet exploit, c'était son évasion.

Fifi, ne pouvait manquer de prestige : il se nommait

Jules Sneldmans, et avait conquis sa célébrité par l'assassinat d'un juge; des circonstances particulières, qui seront expliquées plus loin, lui avaient évité l'échafaud ; il s'en était tiré avec vingt ans de travaux forcés Transporté à la Guyane, il s'y trouvait depuis un an et demi, à l'époque qui vit la libération de Jean Palhiès.

Il subissait sa peine à l'île Royale, qui est, on le sait, la principale des trois îles du Salut, la plus grande, celle où est centralisé le commandement. L'île du Diable a été, depuis longtemps, affectée à l'internement des déportés politiques. Quant à l'île Saint-Joseph, qui reçoit les repris de justice, elle a la spécialité du peloton de correction ; c'est là que les transportés rebelles subissent les peines supplémentaires qui leur sont infligées, cachot, coups de corde et travaux les plus pénibles.

Lorsque fut votée la loi qui supprimait les bagnes de Toulon, Brest et Rochefort et ordonnait leur évacuation dans les pénitenciers coloniaux, c'est aux îles du Salut qu'on plaça le dépôt central sur lequel on dirigeait les condamnés envoyés à la Guyane. Le triage se fait à l'île Royale, dont le commandant a également la direction du pénitencier agricole établi sur la rivière de Kourou.

L'île Royale, dont le sol est singulièrement accidenté et qui est escarpée sur la plus grande partie de ses abords, nécessita de grands travaux de terrassement, lorsqu'elle reçut la destination que nous venons de dire, en vertu de la loi du 8 avril 1852. On déboisa à outrance ; en outre, on ne négligea rien pour trouver sur les plateaux supérieurs les emplacements nécessaires. Le camp, c'est-à-dire l'ensemble des baraques dans lesquelles les transportés sont parqués par escouades ou chambrées, les casernes des soldats et des surveillants, la gendarmerie, l'habitation du commandant

particulier des îles, les logements des officiers, des agents divers, l'hôpital, l'église, la menuiserie, les ateliers de confection où les forçats sont employés à faire sabots, chapeaux, effets, meubles pour le service général, les magasins, tout cela eut bientôt absorbé le terrain disponible. Dans la partie inférieure de l'île, on installa un quai, un dépôt de charbon, une fonderie, des chantiers, des forges et des ateliers d'ajustage pour la réparation des navires à vapeur.

Quand tout cela fut fait, on s'aperçut qu'il ne restait plus de place pour un cimetière. D'ailleurs, l'administration fit valoir, en se dispensant d'en construire un, que la mince épaisseur de terre qui recouvre la charpente osseuse de l'île n'était pas propice aux sépultures.

Que faire donc des cadavres de forçats ? Les décès sont assez nombreux en cet affreux pays où l'Européen ne s'acclimate pas aisément. Au surplus, la mortalité spéciale aux habitants ordinaires de l'île s'augmente par les malades de Kourou, qui sont envoyés à l'hôpital de l'île Royale ; et Kourou est un des points les plus malsains de la Guyane.

La question a été tranchée, en chargeant les requins de faire l'office de cimetière pour les détenus des îles du Salut.

Et voici comment s'exécute la... cérémonie :

Le corps du forçat est enfermé dans un sac de toile à voile, alourdi par quelques pierres, exactement comme on opérait au Château d'If, dans la rade de Marseille, s'il faut en croire Alexandre Dumas père *(Monte-Cristo)*. Mais ici s'arrête la ressemblance. Le sac-linceul est placé dans un cercueil ; seulement ce cercueil n'a été imaginé que pour transporter plus commodément le cadavre, pour avoir l'air de procéder à des obsèques :

c'est toujours le même cercueil qui sert, et il est ingénieusement truqué, comme on va voir.

Voilà donc le forçat défunt mis en bière. Une clochette sonne un simulacre de glas; à cet avertissement, une embarcation part du môle et se rend à la pointe ouest de l'île, où l'on descend le cercueil par un sentier qui serpente au flanc de la montagne.

Le canot embarque son funèbre chargement et prend le large. Arrivé à une certaine distance, il s'arrête; le cercueil s'ouvre par le côté contre lequel appuie la tête du cadavre; le sac et son lourd contenu glissent le long des parois, et messieurs les requins sont servis. Alors, canot et bière vide reprennent le chemin de l'île Royale.

Ayant rappelé cela à Jean Palhiès, l'évadé Fifi ajouta :

— Depuis longtemps, je reluquais le cercueil du bagne, et je me disais qu'il ne fallait pas grand'chose pour le transformer en aimable clipper, en charmante yole, ou, si tu préfères, en joyeuse pirogue, pour rester dans la couleur locale.

« Je me tenais au courant de l'état sanitaire; à moins d'accidents, j'avais toujours quelques jours devant moi.

« Tous les canots sont bien comptés, jalousement surveillés, amarrés avec de solides chaînes, quand ils sont à l'eau, ou fermés sous triple verrou lorsqu'ils sont en réparation. Au contraire, aucune surveillance n'était exercée sur le fameux cercueil. Un meuble de cette nature ne se garde pas comme un coffre-fort: il ne pouvait, pensait la chiourme, tenter personne... Comme on se trompe, hein?

« Je pus donc, sans être inquiété le moins du monde, avoir avec le cher cercueil quelques entretiens particu-

liers dans le hangar où il était remisé, c'est-à-dire faire en toute tranquillité mes préparatifs.

« Je m'improvisai calfat. Avec le plus grand soin, je garnis d'étoupes les joints des planches, afin que la nacelle de mes rêves ne fît pas eau. Je préparai, d'autre part, deux planches clouées ensemble d'un côté, écartées de l'autre, de façon à n'avoir plus qu'à les ajuster au dernier moment, pour faire une proue à mon futur navire. Une autre planche fut taillée à part, de la largeur voulue, afin de devenir un petit banc. Je façonnai encore deux palettes, en forme de pagayes indiennes.

« Au jour propice, qui était une nuit obscure, avec un ciel noir comme de l'encre, m'étant muni de quelques provisions, depuis longtemps amassées et déposées en lieu sûr, je réussis à tromper la surveillance des sentinelles. Je rampais, plutôt que je ne marchais. Ma pirogue-cercueil sur le dos, j'arrivai sans incident fâcheux jusqu'au rivage.

« Mettre le canot à la mer, y prendre place, me livrer à la merci des flots, en espérant en ma bonne étoile, et dire adieu à la Guyane, tout cela ne me prit guère de temps.

« Je pagayai d'abord sans bruit pour m'éloigner le plus vite possible en pleine mer, tout en me dirigeant au sud. J'eus la chance d'être pris assez promptement par un courant qui m'aida à passer loin de Cayenne. J'eus la chance, plus heureuse encore, de ne pas être trop inquiété par les requins : si l'on tombe à l'eau, on est sûr de son affaire ; mais, dans un canot frêle comme le mien, il n'y a de danger que si l'on est attaqué par plusieurs de ces squales ensemble. Un seul me fit une conduite de près de deux heures, avec l'espoir, sans doute, de me voir chavirer ; il me suivait, le vieux gourmand, avec une constance dont j'étais rudement vexé,

tu vois ça d'ici ! Enfin, se rendant compte qu'il perdait son temps, ou se souvenant peut-être d'un rendez-vous plus pressé avec une requine, il daigna renoncer à ses douces espérances, et j'eus le plaisir de le voir retourner vers les îles.

« La fortune aide les audacieux ! Après le providentiel courant, elle se manifesta à moi dans le charme d'un vent favorable qui m'épargna la fatigue et, tant bien que mal, me poussa jusqu'aux côtes du territoire de Counani.

« Il était temps ! il y avait deux jours que j'avais épuisé mes provisions...

« J'ai su, depuis lors, par les camarades, ce qui s'était passé à l'île Royale, le lendemain de mon heureuse évasion. On s'aperçut bien que je manquais à l'appel ; mais on s'empressa de vérifier le nombre des embarcations. Comme aucune n'était absente, la chiourme s'imagina que je m'étais jeté à la mer.

« L'ami Pique-Pou, le contremaître de l'atelier des tailleurs, un vrai frangin sur qui on pouvait compter, avait compris le coup, sans être pourtant au courant. Je lui avais dit : « Si jamais je manque à l'appel, » fais croire aux marchands de lacets que j'ai piqué » ma tête dans la grande tasse. » Il m'avait répondu : « Fifi, tu as ma parole. » Et il y a été fidèle ; il leur a raconté, d'un air jobard, que voilà longtemps que j'étais triste, qu'il m'avait entendu parler de suicide. Ils ont coupé dans le pont, et voilà comment aucun ordre ne fut donné de mettre à la mer une chaloupe à vapeur pour me poursuivre.

« Plus tard, quand la chiourme eut besoin du cercueil et ne le trouva pas, on n'a même pas pensé à moi. Ils l'ont demandé à tous les échos, leur cercueil ; c'était des loustics qui le leur avaient caché, parbleu !

Jamais ils n'ont deviné que Fifi l'avait transformé en barque à Caron, pour flûter de l'air.

« Ils ont fabriqué un autre cercueil, du même modèle. Quant à moi, ils ont dressé mon acte de décès ; ce qui ne m'empêche pas de me très bien porter, comme tu vois.

« La traversée du pays de Counani est moins dangereuse pour un évadé que celle du reste de la Guyane, même du côté des nègres Bosch ; j'ai donc passé par le Territoire contesté et suis arrivé au Brésil.

« A Macapa, ma bonne étoile me conduisit à D'chimba. qui est à tout jamais la reine de mon cœur... Mais je te raconterai cela un autre jour. »

Un dernier toast fut porté à Charlemagne, en y joignant les santés de D'chimba et de Fifi. Alors, enfin, Jean Palhiès put sortir du caveau de la mère Sacré-Cœur.

X

LES PETITS TALENTS D'UN FAUSSAIRE

Le soir de ce jour-là, maudissant sa fâcheuse rencontre, l'ex-faussaire, après avoir encaissé la facture de son patron et lui en avoir remis le montant, prit son modeste repas à son restaurant habituel et rentra chez lui plus tôt que de coutume.

Il occupait un petit logement de garçon, rue Chevallier, à Levallois-Perret, où il était connu sous le nom de M. Mersery. Depuis bientôt deux ans, il vivait là dans une tranquillité parfaite; il était entré comme comptable chez MM. Appel et Sapin, grands fabricants de conserves alimentaires à Levallois, route de la Révolte, tout près de la porte de Courcelles. Ses patrons, satisfaits de son exactitude et de son zèle, n'ayant qu'à se louer de lui sous tous les rapports, avaient augmenté, depuis ce mois-ci, ses appointements: il n'avait eu au début que deux cents francs; maintenant, il venait d'être porté à deux cent cinquante francs.

Et, dans son humble logis, où il était lui-même sa femme de ménage, — se voyant bien seul, ayant fermé avec soin sa porte, il donna un libre cours à sa douleur.

Combien il était lourd à porter, le poids de ce crime, qu'il avait cependant expié si durement!...

Il laissa couler ses larmes ; navré, désespéré, il revoyait son passé.

Jean Palhiès n'avait que quarante-trois ans, et il en paraissait plus de cinquante. Il était d'origine cévenole, né dans le Bas-Gévaudan, au Rozier, petit village de l'arrondissement de Florac, en plein causse noir, au confluent du Tarn et de la Jonte. Il songeait à son pays natal, l'un des plus pittoresques qui soient en Europe, à sa famille, sur qui avait rejailli la honte de sa condamnation, et qui, ne voulant pas être montrée au doigt, avait quitté les Cévennes.

La religion des Palhiès était le protestantisme; les dragonnades n'avaient pas eu raison de ses ancêtres, et, lui, il avait abjuré depuis trois années, pour se convertir au catholicisme romain, sans conviction, par faiblesse, en paiement des démarches qu'un aumônier de bagne fit en sa faveur.

En somme,la faiblesse était le fond de son caractère. D'une nature timide, craintive, indécise, Jean Palhiès faisait partie de cette catégorie d'hommes pitoyables, sans volonté, qui ne cherchent pas le mal, mais sont dépourvus de toute énergie pour l'écarter.

Pas méchant, le malheureux ! incapable de taquiner une bête, compâtissant à l'infortune d'autrui; un esprit précis, mais lent; un cœur sensible et plutôt bon, mais une âme veule. Pour n'avoir pas su résister à un homme qui le tenait dans sa dépendance et qui lui demandait un faux, pour s'être laissé éblouir par la promesse, d'ailleurs tenue, d'une récompense le faisant riche, avec l'illusion de l'impunité, il avait empoisonné sa vie ; il était sa propre victime. Il se maudissait donc,en se répétant qu'il eût mieux valu pour lui ne pas être né.

Il avait cru, d'abord, avoir la vocation de l'enseignement. Ses parents, dans une aisance très médiocre, l'avaient envoyé terminer ses études à Paris ; studieux, il avait obtenu des bourses. Embrassant alors la carrière où il se sentait porté, il fut pion dans un lycée : première étape dans son existence de souffre-douleur.

Sa passivité native l'inclinait vers les élèves les plus rebutés, vers ceux qui, ayant l'intelligence moins vive que les autres, étaient négligés par le professeur. Il corrigeait leurs devoirs avec complaisance, il les aidait ; et, une fois sur cette pente, il alla plus loin qu'il ne fallait : en cachette, il faisait leurs compositions parfois à leur place, par amitié tout-à-fait désintéressée.

Or, pour mieux rendre service à ses protégés, il lui arriva d'utiliser un talent tout spécial qui lui était venu sans aucun travail et qu'il possédait à un degré singulier : sa plume se prêtait d'elle-même à tous les changements d'écriture ; elle était, d'une manière étonnante, le miroir en action de son âme sans individualité, la traduction scripturale de son absence de *moi*. Il n'avait aucune écriture à lui, et il avait l'écriture de tout le monde ; quelques regards jetés sur les pages d'un autre lui suffisaient pour en faire l'imitation.

Ayant écrit des compositions d'examens de fin d'année pour des élèves à qui il s'intéressait, et les ayant écrites avec leur écriture, il fut renvoyé du collège, le subterfuge découvert.

Tout espoir de parvenir au professorat lui était interdit dans l'Université. Il ne savait plus à quel parti se résoudre : allait-il se mettre, pour un morceau de pain, au service d'une institution privée, peu rigoureuse en matière de certificats ? retournerait-il à son village ?

Tandis qu'il hésitait, il reçut une visite qui le tira d'embarras.

Un des élèves, pour qui il s'était compromis, un jeune valaque, avait pour correspondant un grand fabricant parisien, M. Duvivier. Le lycéen dit comment le pion Palhiès avait fait sa composition et imité son écriture ; la supercherie n'avait pas réussi, parce que le pion, au lieu de le favoriser seul, avait agi de même pour d'autres ; sa complaisance et son talent d'imitation d'écritures étaient devenus le secret de Polichinelle au collège. M. Duvivier s'était fait donner des renseignements complémentaires. Ce pion, en s'amusant, reproduisait n'importe quelle écriture ; cela tenait du prodige.

M. Duvivier vint à Jean Palhiès. Il ne savait comment lui exprimer son ennui de le voir sans position du jour au lendemain, à cause du jeune homme dont il était le correspondant. Il lui offrit une place chez lui, une place de confiance, bien rémunérée. Jean Palhiès surveillerait le personnel et, en même temps, se mettrait au courant de la comptabilité commerciale ; puis, il lui serait facile d'acquérir dans la maison une situation plus importante encore.

Un homme se noie ; il voudrait bien trouver une branche pour se raccrocher. Et voilà qu'au lieu de la branche introuvable il voit arriver à lui un canot, et l'on s'empresse de le sauver, avec toutes les marques possibles de sympathie. Le désespéré se demande, dans son cœur, comment il pourra prouver sa reconnaissance d'un tel bienfait.

Jean Palhiès accepta donc les offres de M. Duvivier avec une joie débordante. Chaque soir, il allait prendre des leçons à l'école Pigier ; en moins d'un an, il devint un excellent comptable.

Il se crut alors l'homme le plus heureux de la terre. Sa place lui rapportait bien au-delà de ce qu'il gagnait comme répétiteur de deuxième classe au lycée Charle-

magne, et, dans son ambition de pion, il n'avait jamais espéré parvenir plus haut que professeur divisionnaire à 5,000 francs par an ; c'était cela qu'il avait considéré comme son bâton de maréchal dans l'enseignement. Or, dans le commerce, il avait déjà 500 francs d'appointements mensuels.

A vrai dire, autour de lui, on disait que c'était une chance exceptionnelle. M. Duvivier payait moins le comptable que Jean Palhiès avait remplacé ; car l'autre avait été congédié, comme trop vieux, dès que l'école Pigier avait eu fait de l'ancien pion un teneur de livres de premier ordre. Mais, s'il avait 100 francs de plus que son prédécesseur, cela tenait, pensait Jean, à ce qu'étant plus jeune, il rendait sans doute plus de services à son patron.

Très laborieux, du reste, il ne se ménageait pas ; s'il fallait revenir le soir, faire des heures en plus pour suppléer à l'insuffisance des petits commis sous ses ordres, jamais il ne rechignait.

Bref, il était aussi dévoué que possible à M. Duvivier ; et celui-ci, lui témoignant sans cesse un affectueux intérêt, l'invitant parfois à sa table, se montrait pour lui moins un patron qu'un ami.

— Eh bien ! Palhiès, quand vous mariez-vous ? lui demandait parfois M. Duvivier en plaisantant.

Le comptable ne se sentait aucune disposition pour le mariage ; non pas qu'il eût des tendances à mener une vie débauchée, au contraire ! Mais sa timidité et son caractère flottant constituaient un empêchement majeur à ce qu'il cessât d'être célibataire.

Or, les jeunes filles honnêtes, qui, dans les relations de leur famille, rencontrent un jeune homme à leur convenance, ne vont pas le prendre d'assaut, par la seule raison qu'il leur plaît ; c'est en général du côté du

sexe fort que viennent toujours les premières avances.

Jean Palhiès avait donc tout ce qu'il fallait pour demeurer éternellement vieux garçon, pour ne jamais connaître les douces joies du ménage bien assorti, tendrement uni... à moins que quelqu'un, voulant son bonheur et exerçant une influence sur lui, ne se mêlât de lui trouver une bonne petite femme, faite pour le comprendre et l'apprécier. Et ceci lui serait peut-être arrivé.

Mais ce qu'il risquait le plus, et ce qui lui arriva, ce fut de tomber entre les griffes d'une gaillarde effrontée, dominatrice, ne l'aimant pas, l'accaparant, une femme dans une fausse situation, ayant absolument besoin de quelqu'un pour la nourrir, et engluant le premier venu, assez faible, assez naïf pour se prendre à son piège.

Un dimanche, au Jardin des Plantes, il se distrayait à regarder l'éléphant, en train de faire des grâces; ce fils de la Lozère, transplanté de bonne heure à Paris, avait toujours été un peu badaud.

— Tiens, maman, c'est M. Palhiès, le répétiteur de mon cousin Auguste, dit une jeune fille, pas plus haute qu'une botte, à cheveux d'une couleur de cuivre rouge, qui était là avec une dame brune, à la taille fine, au corps fluet.

C'était bien la mère et la fille, quoiqu'il n'y eût entre elles aucune ressemblance.

— Bonjour, madame Bêchu ; bonjour, mademoiselle, répondit Jean Palhiès.

On lia conversation.

Mme Bêchu avait beaucoup à dire; le malheur s'était appesanti sur elle; elle cherchait une bonne âme charitable qui pût lui venir en aide, la sauver de la misère, elle et sa fille Clorinde.

Et, l'entraînant à l'écart, elle commença le récit de ses infortunes.

Alexandrine Rasclot, femme Bêchu, était fille d'un vieux soudard, commandant d'un bataillon de discipline en Afrique, qui s'était signalé, comme premier exploit militaire, en fusillant le peuple, en 1848, aux journées de juin; puis, à Lambessa, il s'était distingué par sa cruauté froide; il était ainsi monté en grade; l'Empire l'avait décoré de la Légion d'honneur. Alexandrine avait été élevée à la Maison des Loges, d'où elle était sortie à dix-huit ans, se trouvant alors orpheline. Fille d'officier, elle épousa un officier, Bêchu, capitaine trésorier d'un régiment d'infanterie, une brute à la moustache de cosaque, au nez culotté, à la tignasse crépue et d'un rouge ardent.

De ce mariage était née Clorinde, qui tenait surtout de son père, mais sans être laide, quant au visage; sa figure, à raison de la jeunesse, pouvait même passer pour jolie. Par exemple, elle poussait tout en largeur, comme on dit; très petite, et grassouillette. A quatorze ans, elle ne dépassait pas la taille d'une première communiante, sous le rapport de la hauteur, et, par contre, elle avait déjà une gorge et une croupe d'une ampleur formidablement précoce.

Mme Bêchu était donc désolée, et il y avait de quoi!... Depuis cinq mois, son mari avait disparu; le capitaine avait mangé la grenouille du régiment et passé la frontière, sans prévenir même son épouse. Le conseil de guerre l'avait condamné par contumace. Alexandrine, avec Clorinde sur les bras, ne savait plus à quel saint ou diable se vouer.

Elle était brouillée à mort avec sa sœur, la mère du petit Auguste, un cancre dont Jean Palhiès avait souvent corrigé les devoirs à Charlemagne. C'est en allant chercher et en raccompagnant son neveu au lycée qu'elle avait eu l'occasion de connaître le pion com-

plaisant. Elle l'avait jugé et bien jugé, sans faire connaître son opinion à personne.

Le hasard les remettait en présence ; elle se serait considérée comme la dernière des imbéciles de ne pas en profiter. Aussi, ouvrant les robinets de ses yeux, elle épanchait sa désolation dans le gilet de Jean Palhiès.

Adroitement, tout en lui narrant son malheur, elle avait deviné qu'avec ses goûts de spartiate il devait déjà posséder un gentil petit dépôt à la caisse d'épargne. Mon Dieu ! que lui demandait-elle ? un simple prêt, pas énorme. Elle ne pouvait pas aller mendier dans la rue, n'est-ce pas ? Eh bien, avec la valeur d'un seul de ses mois d'appointements, elle évitait la misère, elle avait le temps de se retourner, de trouver du travail, un travail honorable ; car une femme comme elle, fille d'un légionnaire, ancienne élève des Loges, repoussait avec horreur la pensée de faire trafic de ses charmes pour se tirer d'embarras. Elle lui dit même cela, et Jean Palhiès n'aperçut pas le filet dans lequel il allait tomber.

Le malheur de Mme Bêchu avait impressionné son cœur sensible ; ce fut sans aucun calcul luxurieux qu'il s'empressa de lui porter le lendemain les 500 francs demandés. Elle lui promit de les lui rendre peu à peu, ayant projeté, disait-elle, de donner des leçons de piano. Il la crut sur parole ; elle le remercia avec effusion et le pria de revenir, trop heureuse serait-elle de lui offrir le café une fois ou deux par semaine, en toute simplicité, comme de vieux amis.

Le bonasse cévenol revint. Le café était exquis, et Mme Bêchu le lui servait avec mille mots aimables. Etant très instruite, elle causait volontiers avec lui, dont les connaissances étaient aussi fort étendues.

Au début, il fut quelques fois choqué du genre com-

mun de cette femme, qui avait été pourtant bien élevée; la grossièreté de son mari, pilier de caserne, sergent-fourrier rengagé, avait déteint sur elle ; elle avait peu à peu perdu le bon ton que les intendantes de la Légion d'honneur s'efforcent de donner à leurs élèves; le sang du soudard, son père, n'était plus démenti.

Puis, la liaison se prolongeant, Jean Palhiès s'accoutuma aux manières peu distinguées de Mme Bêchu ; ses plaisanteries, qui sentaient la cantine, lui parurent être le fait d'une nature exubérante, dont le sans-façon était le signe d'un caractère gai, ni plus ni moins.

Tout se passait entre eux en tout bien tout honneur. Mme Bêchu se proclamait chaque fois sa débitrice, mais ne parlait plus de rendre ce qu'elle avait emprunté. Elle avait renoncé à courir le cachet, parce qu'elle ne pouvait pas laisser Clorinde seule à la maison. Son devoir de mère lui imposait de monter autour de la jeune fille une garde sacrée.

— Monsieur Palhiès, lui dit-elle un beau jour à brûle-pourpoint, pourquoi ne prendriez-vous pas vos repas ici ? La cuisine de restaurant n'est pas bonne pour votre estomac, et, en devenant mon pensionnaire, vous me rendriez encore service.

Il s'imagina que, ne pouvant s'acquitter envers lui, elle voulait arriver ainsi à éteindre petit à petit sa dette. Il consentit à venir déjeuner et dîner, au prix qu'elle lui demanda ; au moment de régler, se dit-il, elle refuserait probablement une partie de la somme convenue. En quoi, le chef-comptable de M. Duvivier se trompait.

Tel n'était pas le projet de Mme Bêchu. Elle engagea au Mont-de-Piété une partie de ses bijoux, pour n'avoir rien à lui demander pendant le premier mois, et Jean Palhiès fut à mille lieues de soupçonner le plan de la rouée gaillarde.

Au bout de quinze jours, elle le supplia de devenir complètement son pensionnaire : sur la nourriture, elle ne gagnait presque rien, et c'était vrai; tandis que les frais de chambre seraient pour elle tout bénéfice.

Toujours aveugle, Jean Palhiès accepta. Ce qui s'ensuivit, on le devine. Alexandrine feignit d'avoir pour lui un amour qu'elle était impuissante à contenir. La destinée, qui avait été jusqu'alors si dure pour elle, lui avait enfin fait rencontrer l'âme sœur de son âme. C'était une passion, auprès de laquelle celle de Phèdre pour Hippolyte n'était qu'une amourette de bergère ingénue. Elle, c'était du délire, les laves d'un volcan, l'éruption d'un cratère d'amour. Le Vésuve n'était plus à Naples ; il bouillonnait à Paris, rue de la Pépinière, 32, au quatrième au-dessus de l'entresol !

Il n'avait jamais songé à se marier, le naïf enfant des Cévennes, ni lorsqu'il était pion, ni depuis qu'il était comptable. Et maintenant, il se trouvait, sans l'avoir prévu ni cherché, flanqué d'une maîtresse, et,par-dessus le marché, sa maîtresse était une femme mariée.

Alexandrine avait ainsi liquidé sa dette ; elle allait dégager ses bijoux, et la bourse de Jean serait désormais la sienne.

Le matin même qui suivit l'explosion du Vésuve, tandis qu'on prenait le café au lait, Mme Bêchu, sans avoir prévenu le teneur de livres, — d'ailleurs, encore tout abasourdi du bien inattendu qui lui était venu en dormant, — Mme Bêchu, donc, sans crier gare, dit joyeusement à sa fille :

— Clorinde, notre ami Palhiès est si bon,si bon, qu'il vient de me faire tout à l'heure la plus douce des surprises : il veut être désormais ton père, m'a-t-il déclaré, puisque tu es comme orpheline et moi comme veuve ; car il ne faut plus songer à revoir M. Béchu. Il est

mort, bien mort... Ainsi, c'est entendu, à partir d'aujourd'hui, notre bon ami te tutoiera ; tu es devenue sa fille, et tu l'appelleras *papa*.

— Je veux bien, fit la môme aux cheveux de cuivre.

— Je ne dis pas non, dit Jean Palhiès, de plus en plus ahuri. Clorinde est si gentillette, que j'avais toujours rêvé d'être papa d'une fille comme elle. Allons, viens, ma chérie, que je t'embrasse...

La gamine lui donna deux gros baisers sur les joues.

— Je t'aimerai bien, tu verras, papa.

— Moi aussi, ma mignonne.

— Et qu'est-ce que tu vas m'acheter pour mes étrennes ?

Mme Bêchu mit le holà. Elle trouvait que Clorinde se pressait un peu trop, dans ses demandes intéressées.

Puis, familièrement, à l'encagé :

— Et nous deux, mon bon ami, comment allons-nous nous traiter ?... Si Clorinde est maintenant la fille de notre bienfaiteur, il n'y a plus de madame Bêchu... Alexandrine sera la petite femme de Jean, pour toujours... Dis, veux-tu ?

Elle appuya sa tête sur son épaule.

— Allons, le sort en est jeté ! pensa Jean Palhiès.

Et il embrassa sa maîtresse sur le front.

Jamais ce mot « maîtresse » ne fut si vrai dans le sens de la domination. Il était traité en esclave ; il n'eut plus le droit d'avoir la moindre volonté. Mme Bêchu l'avait pris par artifice ; elle le confisqua physiquement et moralement. Elle s'imposa avec une telle force à cette nature inerte, que Jean Palhiès ne s'appartint plus.

Et, pour que rien ne manquât à cet asservissement,

il était mené tambour battant par la mère et la fille ; car Clorinde, enfant mal élevée, était un petit tyran, qui le bafouait, après qu'Alexandrine lui avait fait des scènes à propos de rien. La mère en arriva à lui donner des gifles ; Clorinde prenait parti pour elle et se moquait de lui.

Il n'avait pas la force de s'arracher à cet enfer ; il subissait tout avec patience, agréablement charmé quand un peu d'accalmie se produisait. Alors, pour faire durer la paix, il satisfaisait les divers et incessants caprices de ces deux créatures qui s'étaient emparées de lui.

Chez M. Duvivier, il était toujours bien vu; son patron l'avait même félicité de s'être fait un intérieur; peu importait qu'il fût régulier ou non. Il le complimenta sur son bon goût. Alexandrine était bien, disait-il, la femme qu'il lui fallait.

Certes, son avantage eût été d'avoir une compagne qui doucement le stimulât, qui lui communiquât un peu d'énergie, tout en l'entourant de soins affectueux. Mais Mme Bêchu, qui exploitait sa faiblesse, était mal venue à lui reprocher de ne pas savoir assez se débrouiller.

Sa situation était bonne chez M. Duvivier; mais elle ne devenait pas meilleure. Qui n'avance pas recule, disait-elle. Il devait viser à devenir indispensable, au lieu de se borner à satisfaire son patron.

Elle lui expliquait cela dans un langage de corps de garde. Son nom « Jean Palhiès » lui avait fait trouver un mot, qu'elle croyait spirituel :

— Empaillé que tu es ! lui disait-elle; grouille-toi donc ! démanche-toi !... C'est à croire que tu n'es plus bon à rien !

Pour être juste, il convient d'ajouter que Jean n'était pas seul à recevoir les averses d'élégances de ce genre. Il en pleuvait aussi sur Clorinde:

— Voyez-vous cette fainéante qui ne sait pas encore gagner sa vie !... Ça se fait nourrir à cet âge ! ... Microbe, va !

Seulement, Clorinde avait bon bec et tenait tête à sa mère.

Dans le courant de l'année 1885, M. Duvivier, dont l'amitié pour son comptable n'avait jamais eu une minute de refroidissement, lui dit, un jour, seul à seul, l'ayant retenu à son bureau, après le départ de tous les commis:

— Palhiès, j'ai un service à vous demander.

— Un service, monsieur ?... Quoi que je puisse faire, je resterai toujours votre obligé, même si, pour vous être utile, je devais quitter tout, abandonner cette place que je tiens de votre bonté, et aller au bout du monde, sans savoir que devenir ensuite.

Il ne se doutait guère, en disant cela, qu'il prononçait sur lui-même une véritable prophétie.

— C'est que la chose dont il s'agit, reprit M. Duvivier, est extrêmement délicate.

— Je vous écoute, monsieur, et suis à vos ordres.

— Voici. Je suis en ce moment victime d'une criante injustice. Un de mes oncles, qui est sur le point de mourir, avait fait son testament en ma faveur; il n'a pas d'enfant. Malheureusement, il a été ensuite circonvenu par d'autres parents, sans scrupules : le testament a été déchiré; on lui en a fait refaire un autre, qui me dépossède complètement au profit de ces capteurs d'héritage. J'ai été instruit du fait par la vieille domestique de mon oncle. Je l'ai revu ; nous nous sommes expliqués ; j'ai réduit à néant toutes les calomnies dont on m'avait accablé; il m'a demandé pardon d'y avoir cru, et m'a promis d'annuler le second testament, pour en revenir au premier... Or, il n'a pas eu le

temps de tenir sa promesse. La maladie a subitement empiré de telle façon qu'il est perdu, qu'il n'a plus sa tête à lui ; il délire, il ne s'en relèvera pas ; les médecins disent qu'il en a pour trois jours au maximum...

M. Duvivier s'arrêta un moment, fixant bien Jean Palhiès, qui tremblait de deviner la suite.

— Oui, poursuivit le patron, rien n'est plus délicat que le service pour lequel j'ai cru pouvoir compter sur vous... Il m'est revenu en mémoire ce que m'avait dit, il y a trois années de cela, le petit valaque, vous savez bien ?... le jeune lycéen dont je fus le correspondant, à l'époque où vous étiez à Charlemagne...

Il lui répéta tout ce qu'il avait appris.

— En somme, ajouta-t-il, le mal consiste à faire du tort à autrui. Dans le cas présent, c'est à moi qu'on a porté préjudice. Le testament, par lequel mon oncle m'instituait son légataire universel, a existé ; il m'avait permis de le recopier alors. S'il n'existe plus aujourd'hui, c'est à la suite de manœuvres déloyales, dont je suis victime. En réalité, je vous demande pas de commettre un faux, mais de rétablir ce qui était autrefois matériellement, ce qui aujourd'hui existe vraiment dans l'esprit du moribond, ce que son cœur pense et veut, avec le désespoir que sa main ne le puisse écrire.

Jean Palhiès était fort embarrassé. M. Duvivier se hâta de conclure, ne voulant pas lui laisser le temps de lui opposer des objections :

— Tenez, voici la copie du premier testament. C'est ce texte que je vous prie de retranscrire, avec l'écriture de mon oncle ; toutefois, au lieu de l'ancienne date, que je biffe, il faudrait dater d'avant-hier, puisqu'il est nécessaire d'annuler les effets du deuxième testament par lequel j'étais dépossédé... Voici un certain nombre de lettres de mon oncle, qui vous serviront de mo-

dèles... Ah ! mon ami, quel service vous m'aurez rendu, en me rapportant demain matin ce papier et sa copie faite avec votre merveilleux talent !... Merci, mon cher Palhiès ! merci, merci !... C'est un acte de justice que vous allez accomplir... Sans vous, une iniquité se commettrait... Oh ! oui, merci !

Et il lui serrait les mains, comme si Jean avait acquiescé de la parole ou du geste. Troublé au plus haut point, le comptable n'avait plus maintenant le courage de dire non.

Enfin, M. Duvivier le congédia en ces termes :

— A demain, Palhiès. Et sachez-bien que vous n'avez pas affaire à un ingrat : en reconnaissance de ce que vous allez m'empêcher de perdre, je vous donne, et de grand cœur, cent mille francs ; en outre, dès maintenant, en sus de vos appointements, vous aurez un intérêt de cinq pour cent sur les bénéfices de ma maison, qui, vous le savez, est en pleine prospérité.

Le comptable balbutia, dans son émotion, une phrase inintelligible, et se retira.

Il ne savait que penser. Ce que son patron lui demandait n'avait aucun rapport avec ce qu'il fit autrefois, par amusement, au lycée Charlemagne ; et même ce jeu, auquel il n'avait pas mis d'importance, avait été sévèrement jugé, puisqu'il lui avait valu sa révocation.

En outre, le prix que M. Duvivier lui avait fait sonner comme récompense, lui donnait à comprendre que toutes les explications mises en avant n'étaient que mensonges ; mais, même eût-il dit vrai, pouvait-il, lui, Jean Palhiès, commetre un acte que le code punit avec une rigueur terrible ?

En se rendant du bureau à son domicile, il se remit un peu de son trouble, et il finit par se promettre de trou-

ver un biais : il ferait le testament demandé; mais il exécuterait le faux si mal, que M. Duvivier n'en voudrait pas. Depuis si longtemps, dirait-il en s'excusant, il avait perdu la main.

Après le dîner, il fit part, en confidence, à Alexandrine des propositions de son patron; il ne lui cacha pas ce qu'il en pensait et comment il comptait s'en tirer pour ne pas se compromettre ni perdre sa place.

Mais Mme Bêchu ne l'entendit pas de cette oreille.

— Ne pas rendre à M. Duvivier le service qu'il a la bonté de te demander? s'écria-t-elle... Pour le coup, je voudrais bien voir ça!... Et si tu oses mal faire ton travail, je me charge de lui dire que cela a été voulu par toi! et si tu perds ta place, ce sera bien fait!... Ah! mon Dieu! mon Dieu! que je suis malheureuse d'aimer un homme aussi bête! d'avoir lié ma vie à celle d'un garçon qui est incapable de comprendre l'amitié de ceux qui s'intéressent à lui!... Mais, triple butor que tu es! tu ne vois donc pas que ce bout de papier, qui ne te coûtera qu'un peu d'application, c'est la fortune pour nous! c'est l'aisance tout de suite, avec les cent mille francs! c'est l'avenir à jamais assuré, avec le cinq pour cent en sus de tes appointements, puisque la maison Duvivier, tu me l'as toujours dit, réalise régulièrement une moyenne de deux cent mille francs de bénéfices nets par an!...

— Oui; mais, en admettant que M. Duvivier m'ait dit la vérité avec son histoire des deux testaments, la magistrature ne s'y arrêtera pas; la loi est formelle et ne vise que le fait; même avec les intentions les plus pures, un faux est un faux... et ce sont les travaux forcés qu'il y a au bout!...

— Est-il possible que j'entende des âneries pareilles!...

Tu crois donc que M. Duvivier est assez stupide pour allez s'exposer à se faire condamner au bagne ?... Du moment qu'il te demande ce bout de papier, c'est qu'il est un million de fois sûr et certain de n'avoir rien à craindre !... Faut-il que tu aies le cœur sec pour refuser de faire le bonheur de ceux qui t'aiment !... Car, enfin, on t'aime ici ! c'est une famille dévouée qui t'est tombée du ciel !... Moi, je me déssèche d'amour pour toi ! Clorinde, elle, t'adore comme si tu étais son père... Oh ! l'ingrat ! le sans-cœur ! l'égoïste !... Et moi qui avais rêvé cette nuit que tu m'achetais une maison de campagne à Bougival ! Comme les songes sont trompeurs !... Voilà ma maison de campagne perdue !... Et cela, parce que celui que j'aime me déteste ! parce qu'il est un monstre ! parce qu'il est un lâche !...

Là-dessus, crise de nerfs ; et, aux hurlements de la mère, entrée de la fille :

— Qu'est-ce que tu fais encore, toi ?... Tu tues maman ?... Ah ! méchant, tu la feras mourir !... Méchant papa ! méchant papa !

Et Clorinde, empoignant les pincettes, tape à tour de bras sur Jean Palhiès, qui se gare comme il peut, court, poursuivi par la gamine, chercher de l'eau, et la jette au visage d'Alexandrine.

Mme Bêchu revient au calme ; mais c'est pour s'effondrer aux pieds du malheureux.

— Mon bien-aimé, supplie-t-elle, tu écriras le petit papier, n'est-ce pas ?... Tu m'achèteras ma maison de campagne, dis ?... Fais ce qu'on te demande, fais-le pour moi... pour moi qui t'aime !... Et dis moi que tu m'aimes, répète-le... C'est mon plus grand bonheur !...

Jean Palhiès était vaincu. Il fit le faux testament.

— Oh ! c'est parfait ! c'est admirablement réussi !

dit M. Duvivier, le lendemain matin, en recevant de ses mains le criminel papier... Voici vingt mille francs, en à compte sur ce qui est convenu... Nous avons agi à temps ; mon oncle est au plus mal... N'ayez aucune inquiétude.. Le testament sera mis par moi-même dans un de ses tiroirs, juste quelques moments avant l'apposition des scellés... Ainsi, mes ennemis ne pourront pas le détruire, eux qui avaient réussi à faire détruire l'autre... Merci, Palhiès ! vous êtes vraiment mon meilleur ami...

Tels étaient les souvenirs que Jean Palhiès, devenu M. Mersery, faisait défiler devant lui, en pensée vivante et douloureuse, le 8 mai 1894, dans sa chambrette de Levallois-Perret.

Il revoyait son existence avec la femme et la fille Bêchu, ce cauchemar qui avait duré près de quatre années. Il revoyait la maison de campagne de Bougival, achetée avec le salaire du faux, et où il n'avait pas été plus heureux qu'à la rue de la Pépinière ; car Alexandrine avait jusqu'au bout abusé de sa faiblesse de caractère et s'était encore moins gênée qu'auparavant pour le traiter en chien qu'on cravache, une fois qu'elle put tenir suspendue sur sa tête cette épée de Damoclés : « Si tu as le malheur de t'en aller et de me quitter, je te dénonce ! »

Il se remémorait la période de temps où, croyant proche la découverte du crime, il avait vécu dans les plus mortelles inquiétudes ; il frissonnait au souvenir des nuits passées sans sommeil, lorsque les parents frustrés protestèrent contre leur éviction de l'héritage, tentèrent des démarches, demandèrent une enquête et offrirent de faire comparaître des témoins pour prouver que l'oncle millionnaire était dans les plus mauvaises disposi-

tions contre Duvivier le jour même dont le testament trouvé après coup portait la date.

M. Duvivier lui avait menti. Jamais un premier testament en sa faveur n'avait existé ; il y avait plus de cinq ans que l'oncle avait contre lui des griefs très sérieux ; M. Duvivier avait commis, dans la famille, une de ces graves fautes contre l'honneur, une de ces lâchetés intimes dont l'offensé garde le secret, mais qu'il ne pardonne pas. M. Duvivier savait depuis lontemps qu'il n'avait pas à espérer un centime de cet héritage.

Seulement, il avait été d'une audace sans pareille : il avait attendu que son oncle fût à la dernière extrémité, pour faire fabriquer le faux testament; il s'était présenté chez le malade, à l'improviste, l'avant-veille de la fabrication du faux ; l'important, pour lui, était de pouvoir dire plus tard qu'il avait été reçu à son chevet et qu'ils avaient causé sans témoins. Puis, dès la mort, il était revenu. Il avait profité de quelques minutes d'inattention des autres personnes présentes, pour glisser dans un tiroir de secrétaire le faux testament placé sous deux enveloppes : l'une, où les mots « Ceci est mon testament » étaient écrits ; l'autre, épaisse et également fermée, en blanc, recouvrant celle-ci. Le faux avait été ainsi trouvé après la levée des scellés ; la lettre à enveloppe blanche avait été ouverte à l'inventaire, causant la plus grande stupéfaction aux parents qui se savaient bénéficiaires de divers legs et à qui l'oncle l'avait répété jusqu'à sa mort. Son prétendu délire, son incapacité d'écrire, tout cela avait été encore un mensonge de M. Duvivier.

Et Jean Palhiès avait vu tomber tous ces voiles de tromperie, les uns après les autres, au fur et à mesure des réclamations des parents évincés.

Quelles transes pendant les premiers temps qui sui-

virent la mort de l'oncle !...Néanmoins, ce ne fut qu'une fausse alerte. M. Duvivier avait été mis en possession de la fortune; car l'écriture du testament en sa faveur n'avait été contestée par aucun arbitre, par aucune des personnes appelées à se prononcer.

Le notaire, qui avait le vrai testament, celui que le faux annulait, reconnaissait que les deux étaient de la même écriture ; deux experts, consultés à titre officieux par les parents frustrés, avaient été unanimes dans le même sens. Les réserves que les héritiers légitimes avaient voulu faire avaient été accueillies par les sourires moqueurs des divers hommes de loi, comme des manifestations d'un dépit mal fondé.

Mais ils savaient bien, eux, qu'il était impossible que l'oncle eût fait ce testament ; la vieille domestiqu de confiance avait répété les propos de son maître après la visite de son neveu : il s'était plaint qu'on l'eût laissé entrer ; il avait défendu de le laisser s'approcher de lui, s'il osait revenir ; et M. Duvivier avait raconté que c'était ce jour-là qu'il s'était réconcilié avec son oncle !... Et puis, celui-ci, s'il avait vraiment changé de dispositions à l'égard de M. Duvivier, n'aurait-il pas fait appeler son notaire ?... Et encore, pourquoi n'aurait-il pas posé son cachet, au moins sur l'enveloppe intérieure qui contenait le testament inattendu ?

Il s'agissait de trois millions quatre cent mille francs. Ah ! ils n'avaient pas entendu les perdre comme ça, les voir passer sous leur nez, et aller dans la poche de l'audacieux Duvivier !

Ils avaient remué ciel et terre pour découvrir la solution du mystérieux problème. L'oncle millionnaire était mort en 1885, et l'énigme était restée indéchiffrable jusqu'en 1887 ; mais alors il y avait eu un éclair qui jeta une lueur fulgurante dans le noir chaos de l'incom-

préhensible événement, et la lumière complète s'était faite avec rapidité, éclatante et sinistre, comme celle d'un immense incendie qui soudain embrase le ciel au milieu de la nuit.

En quinze jours, un homme, un seul, plus perspicace que les notaires, experts et autres hommes de loi, un vrai renard amateur, avide d'avoir un gros morceau de cet héritage auquel il était absolument étranger, un nommé Justin Courtois, pour l'appeler par son nom, avait tout démêlé et mis en plein jour la réalité des faits.

Parmi les héritiers frustrés, se trouvait un joyeux viveur, un panier percé, toujours à court d'argent, toujours endetté au-delà de toutes les limites possibles et imaginables. Sa providence habituelle était un vénérable usurier, le père Saint-Loup, marchand de tableaux et marguillier d'une grande paroisse aristocratique, dont le dernier prêt — vingt mille francs à rembourser par quatre-vingt mille — se trouvait basé sur le fameux testament, le vrai, que les petits talents de Jean Palhiès avaient annulé.

M. Courtois, qui, nous le savons, se livrait à des opérations analogues, avait pour principal rabatteur un certain Mallet-Grobec, agent d'affaires véreux.

Celui-ci dit au boiteux, un soir :

— Je viens d'apprendre une mésaventure bien amusante, qui est arrivée au père Saint-Loup.

— Hé! hé! laquelle? fit M. Courtois, riant d'avance, se pourléchant à la seule pensée qu'un concurrent en usure avait eu un accroc quelconque.

— Le père Saint-Loup, qui est pourtant malin comme un singe, s'est laissé rouler par le petit Thévenard et a bu un bouillon de vingt mille francs.

— Hé! hé! hé! quel Thévenard?...

— Un cousin, paraît-il, de Duvivier, le grand fabricant de produits chimiques du quai de Valmy... Le petit Thévenard était porté sur un testament pour quatre cent mille francs ; le père Saint-Loup en a eu toutes les preuves...

— Sans ça, il n'aurait rien avancé, parbleu !

— Pas un rotin !... Il y est allé de ses vingt mille francs, et véritablement il était certain de faire une belle affaire... Patatrac ! le testateur, un parent qui laissait plus de trois millions, s'est ravisé, juste quelques jours avant sa mort, et a institué Duvivier son légataire universel... Ratiboisé, le petit Thévenard !

— Et ratiboisé, le père Saint-Loup !... Hé ! hé ! hé !

— Naturellement, ainsi que cela se produit trois fois sur quatre, les autres parents qui, en compagnie de Thévenard, se trouvaient couchés sur le premier testament, ont crié au tour de passe-passe, juré par tous les saints du paradis que leur cher défunt millionnaire n'avait jamais aimé qu'eux, et ont insinué même que le testament n° 2 devait être faux... Toutes les personnes compétentes, appelées en consultation, ont examiné les pièces, puis haussé les épaules. Le père Saint-Loup lui-même y est allé voir, avec un expert en écritures... Cette histoire remonte à deux ans, à peu près... Et, comme le petit Thévenard n'a plus en perspective que l'héritage de son parrain, qui est solide à enfoncer Mathusalem, le père Saint-Loup, dont le nez s'allonge tous les jours, veut vendre sa créance Thévenard... Il en demande cinq mille francs ; il la laisserait à mille : mais, de vous à moi, ça ne vaut pas un clou.

— Donnez-moi tout de même l'adresse du petit Thévenard, dit M. Courtois... Cela ne coûte rien, d'étudier une affaire.

Là-dessus, maître Courtois était allé prendre le vent

de divers côtés, sans en avoir l'air. Par le jeune Thévenard, il avait eu l'adresse d'autres parents plus sérieux : des gens qui ont compté sur trois millions, et qui, au moment de les tenir, se les sont vu rafler par un hardi larron, ne se consolent guère d'avoir été joués et sont toujours disposés à développer les arguments à l'appui de leurs griefs, pour peu qu'on fasse mine d'abonder dans leur sens.

Le rusé boiteux connut donc bientôt toute l'affaire par les plus menus détails. Ne s'en rapportant à personne pour puiser les éléments d'une conviction à se faire pour ou contre, il interrogea lui-même tous ceux qui avaient approché le défunt pendant les derniers jours de sa maladie, non seulement les parents et amis, mais aussi et surtout les domestiques, le médecin, les deux gardes-malades qui se relayaient ; bref, l'opinion des plus désintéressés dans l'espèce fut celle qu'il s'attacha principalement à connaître.

En peu de temps, il eut la certitude morale que le testament en faveur de M. Duvivier était un faux.

Il s'aboucha avec le père Saint-Loup et feignit d'avoir confiance dans le futur héritage que le jeune Thévenard attendait de son parrain. Le père Saint-Loup, qui y avait été pris une fois, pensa qu'il ne fallait pas laisser échapper cette occasion inespérée de se débarrasser de sa créance, et, après force discussions sur le prix, finit par la lui vendre pour quinze cents francs.

M. Courtois réunit alors tous les légataires qui auraient dû bénéficier du premier testament et leur tint ce langage :

— Ce que vous m'avez raconté, les uns et les autres, m'a vivement intéressé. Certes, je crois que vous avez été joués ; mais il est évident aussi que le coup a été fait avec une telle habileté qu'il y a quatre-vingt-dix-neuf

chances sur cent pour que vous ne soyez jamais mis en possession de ce qui doit vous revenir. Vous avez tout essayé, vous vous êtes livrés à toutes les recherches possibles ; nous n'avez obtenu aucun résultat. Vous ne pouvez pas déposer une plainte en faux ; car il ne suffit pas de se plaindre : il faut apporter à la justice au moins un commencement de preuve matérielle, et vous n'avez rien de rien ; or, la dénonciation d'un crime qui serait reconnue sans fondement vous coûterait cher... Eh bien, si vous voulez, faisons un marché. Chacun de vous m'abandonnera le tiers de ce qui lui revient...

Les héritiers eurent un soubresaut.

— Dame ! les affaires sont les affaires, continua M. Courtois sans s'émouvoir... Avec ma proposition, vous ne risquez qu'une chose : c'est d'avoir le double de ce que j'aurai. En la repoussant, personne n'aura rien, ni vous ni moi... Veuillez m'écouter avec attention, je vous prie... Je prends tout à ma charge : si je ne découvre pas comment le faux a été commis, c'est que vous vous êtes tous trompés et que le testament en faveur de votre parent M. Duvivier est bien l'œuvre authentique du regretté défunt...

— Oh ! non ! il est faux ! s'écrièrent-ils d'une seule voix ; nous ne nous sommes pas trompés !

— Soit, je veux bien l'admettre. Mais vous n'avez trouvé aucune preuve ; vous ne pouvez même pas dire si c'est M. Duvivier que vous soupçonnez comme ayant fabriqué le faux ou s'il a eu recours à un complice ; et tous ceux à qui vous avez exposé vos doléances vous ont ri au nez... Si donc je découvre les preuves du faux, si c'est grâce à moi que vous pouvez mettre la main sur le trésor qui vous échappe, qui est pour vous à l'état de trésor caché, introuvable, cela vaut bien quelque chose.... J'ajoute que je ne suis pas exigeant en

demandant le tiers pour ma part ; car celui qui découvre un trésor dans la propriété d'autrui a droit à la moitié.

— Ce n'est pas la même chose !

— Pardon, c'est tout comme, en fait, quoique ça ne soit pas la même chose peut-être, en jurisprudence... A raison même de cela, je ne m'occuperai de rien, exactement comme si je n'avais pas l'honneur de vous connaître, si vous ne me donnez pas au préalable toutes les garanties les plus certaines que j'aurai ma part, que je fixe à un tiers... Sitôt les preuves découvertes par moi, je déposerai moi-même la dénonciation, tout citoyen ayant le droit de dénoncer un crime... Par conséquent, c'est bien à moi que vous devrez votre part du trésor, sans avoir à craindre une plainte reconventionnelle de M. Duvivier... Réfléchissez, mesdames et messieurs... J'attends chacun de vous chez moi à partir de demain, afin de nous entendre sur les garanties m'assurant ma part... Il va de soi que notre marché ne sera valable que si le succès m'est dû, et nous prendrons les dispositions nécessaires à cet égard. Mais aussi, je ne me mettrai en campagne que lorsque j'aurai les adhésions de vous tous, sans en excepter un seul... Sur ce, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

M. Courtois eut l'unanimité des adhésions et imposa toutes les garanties qu'il voulut.

Il s'était procuré un certain nombre de lettres de M. Duvivier. Celui-ci avait une écriture hachée, nerveuse, non seulement n'ayant aucune souplesse, mais rude à l'excès, une écriture brutale, sans déliés, témoignant toute absence de méthode. M. Courtois en avait conclu que le riche industriel du quai de Valmy était incapable d'exécuter un faux tel qu'un testament entièrement fabriqué ; pour contrefaire l'écriture du défunt, non

en un mot ou une ligne, mais en des pages entières et nombreuses, il fallait une main savante, très exercée, douée d'un grand talent graphique, merveilleusement apte à la contrefaçon.

C'était donc sur la découverte du complice qu'il devait concentrer toutes les ressources de son esprit madré.

Dès lors, maître Courtois s'était tenu le raisonnement suivant: un criminel qui emploie un complice de ce genre ne partage pas avec lui ; c'est un instrument dont il se sert et qu'il paie ; mais il est ensuite à la discrétion de son complice, et, comme un individu capable d'exécuter un faux d'aussi longue haleine est forcément un être dénué de tous scrupules, il est indubitable que le coquin principal, celui qui a bénéficié du faux, devient la vache à lait du coquin en sous-ordre, son ancien instrument.

Le coup ayant été fait il y a deux ans, M. Duvivier, sans aucun doute, doit subir à cette heure soit un chantage extérieur, se manifestant en démarches suspectes et obsédantes, soit un chantage latent, continu, caractérisé par l'intimité d'un inférieur qui se sent le maître chez son supérieur.

Conclusion : une surveillance active, pour savoir quel est l'importun qu'on reçoit à contre-cœur, à qui l'on fait défendre la porte, mais qui grogne, au lieu de se retirer piteux et confus, et à qui l'on finit par faire bon visage, lorsqu'il a rudoyé les domestiques et montré les dents; en outre, une enquête rapide, pour savoir s'il y a parmi ceux qui approchent M. Duvivier, quelqu'un occupant une situation exagérément au-dessus de son mérite réel.

M. Courtois sut se renseigner avec habileté et promptitude. L'usine Duvivier occupait un nombreux personnel ; il rechercha le dernier employé ou ouvrier ren-

voyé ; par un commis congédié, il sut qu'un certain Jean Palhiès, entré sans connaître la tenue de livres, avait été l'objet d'une protection extraordinaire, que le patron lui avait réservé, pendant qu'il apprenait la comptabilité, la place d'un vieux serviteur, renvoyé alors sous un mauvais prétexte, et que Palhiès, auquel M. Duvivier tenait comme à ses yeux, avait depuis deux ans la haute main sur l'administration.

En dehors de l'usine, en graissant fortement la patte à l'un des larbins de l'hôtel de M. Duvivier, le boiteux avait su que Mme Palhiès, femme très commune, grossière de langage, avait ses grandes et petites entrées, faisait des esbrouffes, avec des allures de grue, avait fini par agacer au suprême degré le patron, qui, cependant, n'osait pas lui faire interdire sa porte. Dans un moment d'énervement, M. Duvivier avait même prié Jean Palhiès de lui éviter les visites de sa « maîtresse». Ainsi, cette femme n'était pas l'épouse légitime du chef comptable, et le patron la subissait.

Justin Courtois s'était dit :

— Voilà le faussaire.

Et, poussant plus loin son enquête dans l'ombre, il avait immédiatement connu l'acquisition, au prix de soixante mille francs, de la maison de campagne, à Bougival ; et cette fortune subite de l'employé coïncidait, d'une manière évidente, avec l'héritage recueilli par le patron.

— Plus de doute, fit Courtois ; c'est ce Palhiès qui a fait le faux testament.

Le soir même du jour où il s'arrêta à cette idée, le boiteux, en solennelle redingote et en gants blancs, se présentait chez M. et Mme Palhiès et demandait la main de Mlle Clorinde.

Il voulait savoir, sans perdre une minute, qui était ce

Jean Palhiès, d'où il venait, quels étaient ses antécédents, se rendre compte de son train de vie, et voir tout de près, en entrant dans la place par un stratagème digne de son habileté à la fois audacieuse et fouinarde.

Quelle comédie n'aurait-il pas jouée pour avoir son million?...

Si quelqu'un ne songeait guère à marier Clorinde, c'était bien la Bêchu. Néanmoins, la première surprise passée, elle fut flattée de la démarche. Le bon apôtre, tout en s'excusant de la grande différence d'âge et en expliquant qu'il avait reçu un coup de foudre à la vue de la jeune fille, avait étalé négligemment les preuves de sa situation très argentée. A cette époque, il avait déjà cent vingt mille francs de bonnes rentes au soleil, sans compter sa grosse part d'intérêt dans la maison de son beau-frère, M. Dieudonné Barbotte, de la rue Saint-Sulpice.

Alexandrine en fut éblouie.

Si la charmante mère de l'adorable Clorinde daignait plaider pour lui, le cœur de l'ange de ses rêves serait touché, sans doute; car ses trente-six ans avaient grand besoin d'indulgence; la jeune fille, qui venait d'atteindre à peine sa dix-huitième année, le trouverait peut-être trop vieux, hélas!

— Mais non, mais non! fit Alexandrine. D'abord, vous ne paraissez pas votre âge: on vous donnerait tout au plus vingt-sept ou vingt-huit ans... Ensuite, Clorinde est d'un caractère sérieux, et n'est pas fille à s'amouracher d'un conscrit... je voulais dire: d'un blanc-bec... Enfin, rien ne dispose mieux un cœur innocent, comme le sien, que d'apprendre qu'on est aimée, recherchée, et que le tendre soupirant agit comme vous le faites, monsieur, honnêtement, loyalement, en s'a-

dressant aux parents, sans chercher à leur forcer la main.

— Alors, madame, vous croyez... pouvoir me donner... quelque espoir?

— Une mère connaît le cœur de sa fille. Oui, je crois qu'elle sera émue, doucement émue, à la pensée d'avoir inspiré votre amour; oui, je suis certaine, monsieur, que vous conviendrez à Clorinde.

— Madame, voulez-vous m'autoriser à vous remettre ma photographie, afin de préparer la première entrevue?

Il avait agi avec tant de discrétion, avait-il dit, — et ceci était vrai, — qu'il n'avait jamais cherché à attirer sur lui l'attention de Mlle Clorinde.

Alexandrine prit le portrait qu'il avait apporté, et déclara le trouver très bien.

— D'ailleurs, dit M. Courtois, il n'est pas nécessaire de brusquer les choses. Malgré l'intensité de l'amour que j'éprouve pour Mlle Clorinde, je suis un homme posé, calme, qui sait attendre... Enfin, il est un point important sur lequel il est bon, madame, que vous soyez fixée tout de suite: si mademoiselle votre fille met le comble à mes vœux en m'agréant, il est bien entendu que mon vif désir est de ne pas la séparer de vous; j'ai perdu mes parents, il y a bien des années, hélas! et je me suis toujours dit que, si la mère de mon épouse consent à m'avoir auprès d'elle, mon bonheur sera complet.

— Comment donc! s'écria Alexandrine; mais nous ne ferons qu'une seule famille!... Oh! monsieur, c'est le ciel qui vous envoie!...

C'est pour le coup, pensait-elle, qu'on allait mener la vie à grandes guides! Ce gendre, sans être astreint à aucun travail, avait un revenu plus de dix fois supérieur

à ce que gagnait Jean Palhiès... Sa fille, épouse d'un millionnaire !... Qu'importait qu'il fût boiteux !... Il aurait bien pu être, en outre, borgne, bossu et manchot; elle l'eût accueilli avec le même enthousiasme.

Et, pour le mettre tout-à-fait à l'aise, elle lui dit que la question de ce mariage n'avait à être réglée qu'entre elle et lui; que Clorinde était née d'une première union, fille légitime de *feu* M. Bêchu; que M. Palhiès, son second mari, ne s'opposerait certainement pas au bonheur de Clorinde, mais qu'en tout cas c'était elle, la mère, qui ferait prévaloir sa volonté.

Jean s'était, en effet, effacé timidement, dès qu'il avait su l'objet de la visite de M. Courtois.

Mais le boiteux eut l'air de tenir au consentement de M. Palhiès : il ne voulait pas être une cause de désunion dans sa future famille. Et puis, il n'avait fait qu'entrevoir M. Palhiès ; mais il avait senti qu'ils sympathiseraient. Il s'informa sur lui, avec un intérêt déjà affectueux.

— On comprend, en le voyant, dit-il, qu'il est un fils de ses œuvres.

Alexandrine, fascinée par les cent vingt mille francs de rentes qui allaient décupler le beurre de ses épinards, se laissa tirer les vers du nez. Elle ne garda le secret que sur ce qui était directement compromettant pour tous deux ou de nature à la diminuer, elle, dans l'esprit de son futur gendre; ce n'est qu'au dernier moment qu'elle avouerait sa fausse situation, et elle était bien certaine que M. Courtois, si vivement épris de Clorinde, admettrait qu'elle avait raison de ne pas dire la condamnation de son mari, dont il n'y avait pas à s'inquiéter, au surplus, puisqu'il était disparu. M. Courtois fermerait les yeux sur cette tache, ne verrait en elle qu'une victime; et quelle belle journée de noces on aurait !...

En se retirant, le boiteux savait que Jean Palhiès avait quitté l'enseignement pour entrer chez M. Duvivier, renseignement qui l'intéressait d'autant plus qu'il n'avait pu l'avoir par ses autres sources d'informations ; — il avait fait dire à Mme Bêchu qu'il avait été maître-répétiteur au lycée Charlemagne.

Le lendemain, il savait, au lycée même, à quoi s'en tenir sur les causes de la sortie de l'ex-pion; il apprenait qu'il avait été révoqué, et pourquoi.

Le surlendemain, il déposait sa dénonciation au parquet contre M. Duvivier.

Et, dans sa chambrette de Levallois-Perret, M. Mersery, l'ancien Jean Palhiès, le forçat libéré, revoyait ce Justin Courtois qui avait si bien roulé Alexandrine.

A la suite de sa dénonciation, le boiteux avait été appelé, et ses révélations avaient été si précises, si faciles à vérifier, que le juge d'instruction s'était trouvé éclairé du premier coup. La déposition de M. Courtois avait été, à elle seule, une enquête complète.

M. Duvivier avait reçu la visite d'un commissaire aux délégations judiciaires, qui n'avait fait connaître sa qualité qu'une fois seul à seul dans son cabinet; ils étaient partis ensemble dans un fiacre, et personne, à la fabrique, n'avait soupçonné que le patron venait d'être arrêté. Croyant qu'une nouvelle démarche des héritiers avait été mieux accueillie que les précédentes et espérant qu'il allait, séance tenante, démontrer le mal fondé de leurs griefs, il avait dit qu'il s'absentait quelques heures pour une affaire urgente.

Mais, quand le juge instructeur lui eût donné lecture de la dénonciation de M. Courtois et de sa déposition si formidablement étayée de faits convaincants, décisifs, probants, quand il lui eût mis tout-à-coup sous les yeux le rapport officiel adressé autrefois au Ministère

de l'instruction publique sur Jean Palhiès, rapport qui avait amené sa révocation de maître-répétiteur et dont le boiteux avait retrouvé la trace et signalé l'existence au magistrat, alors M. Duvivier, atterré, écrasé sous le poids de l'évidence, vit qu'il ne pouvait nier, avoua, et crut, dans son affolement, qu'il ne lui restait qu'une chance de salut : intervertir les rôles et charger son complice.

Il avait eu, osa-t-il dire, le malheur de se plaindre, devant son employé, de l'oncle millionnaire qui lui tenait rigueur d'une peccadille de jeunesse et qui l'avait rayé de son testament ; le comptable s'était procuré de l'écriture de l'oncle et lui avait rapporté, un matin, le faux tout prêt. Jean Palhiès avait été son tentateur; il s'était laissé entraîner par lui. Mais il offrait de restituer tout, immédiatement ; il réparerait sa faute, en payant les intérêts et les dommages qu'un arbitrage amiable pourrait fixer. Il suppliait le juge de lui éviter le déshonneur public, de prendre en considération son passé, intact, sa situation relativement élevée dans l'industrie parisienne. Quant à son chef comptable, il le chasserait ; il n'avait que trop subi ses exigences. En définitive, lui, Duvivier, ne serait-il pas suffisamment puni par les pertes d'argent, sommes données à son employé faussaire, et sommes à verser aux héritiers, en sus de la restitution?

Le juge l'avait laissé parler, puis avait signé un mandat d'amener à mettre sur l'heure même à exécution contre Jean Palhiès.

Et M. Mersery se rappelait la scène qu'Alexandrine lui avait faite ce jour-là, pendant le déjeuner. Puisque Clorinde était sur le point d'épouser M. Courtois, cet amoureux si richement renté, il n'était pas convenable que de son côté elle n'apportât rien ; il lui fallait une

dot, ne fût-elle que de deux ou trois cent mille francs. Or, M. Duvivier était tout indiqué pour la fournir, cette dot. Alexandrine avait donc prétendu exiger que Jean mît en demeure son patron de lui verser la forte somme pour Clorinde. Jean avait résisté, en essayant de lui faire comprendre que M. Duvivier ne céderait pas à ce chantage, puisqu'il avait largement tenu ce qu'il avait promis et qu'il n'avait pas à craindre une dénonciation de lui, également coupable.

— Eh bien ! s'était écriée Mme Bêchu, après avoir cassé quelques assiettes ; eh bien, c'est moi qui irai lui demander la dot de Clorinde, à ton Duvivier !... Ah ! tu es un lâche ?... Nous allons voir si ton coquin de patron merefusera, à moi, les trois cent mille francs!... Je n'ai rien à craindre, moi !... Je lui dirai que je vais vous dénoncer tous les deux, et il casquera, j'en réponds !...

Elle avait fini de s'habiller, pour se rendre chez M. Duvivier ; elle brandissait la photographie de Justin Courtois, qu'elle se proposait de montrer comme preuve du prochain mariage de Clorinde, lorsque deux agents de la sûreté vinrent procéder à l'arrestation de Jean Palhiès.

Et M. Mersery se voyait encore entre les deux policiers qui l'emmenèrent, tandis qu'Alexandrine, suffoquée par ce coup imprévu, s'affalait avec un cri rauque, la voix étranglée, laissant échapper de ses mains tremblantes le portrait de son futur gendre, soi-disant amoureux transi.

Il revivait la confrontation avec M. Duvivier ; il se revoyait répondant au juge, et, malgré son accablement, repoussant la version donnée par son complice.

Le procès avait été vivement conduit. La Bêchu avait été laissée à l'écart : son rôle de conseillère du faux

avait, en vérité, paru répréhensible, tout d'abord, puisqu'elle avait eu sa part dans le produit du crime ; la maison de Bougival avait été achetée à son nom ; elle s'était fait remettre, à diverses reprises, quelques billets de mille francs par M. Duvivier. Mais on estima qu'il y aurait déjà assez de scandale aux assises, sans impliquer dans la poursuite une fille et épouse d'officier, dont le nom eût évoqué une autre affaire qui avait passé inaperçue : la condamnation du capitaine Bêchu pour vol. Si Alexandrine avait été la femme d'un simple caporal, elle n'eût pas été, probablement, si bien ménagée.

Jean Palhiès ayant tout avoué, on ne la cita même pas comme témoin. Par contre, on lui fit rendre gorge ; et ce fut M. Courtois en personne, — accompagné du jeune Thévenard, dont il dirigeait censément les intérêts en cette affaire, — qui vint présider à la dépossession presque totale d'Alexandrine et de Clorinde.

Pour avoir fabriqué le faux testament, le chef comptable fut condamné à huit années de travaux forcés. Quant à M. Duvivier, la justice fut plus sévère pour lui ; l'arrêt lui en infligea douze ans.

Et M. Mersery se rappelait, avec autant de honte que de douleur, son séjour à la Guyane, la promiscuité dont il souffrait en silence, ses heures de lassitude et de désespoir.

Finalement, il avait été bien noté, principalement à son passage à l'hôpital de l'île Royale, où il s'était montré très soumis et dévoué.

C'est alors qu'un aumônier lui avait fait espérer une diminution de sa peine ; mais le saint homme ne voulait s'intéresser qu'à un catholique, et le condamné était protestant. Ne sachant pas mieux se défendre sur ce terrain, ne tenant d'ailleurs guère plus à une religion

qu'à une autre, Jean Palhiès consentit à abjurer la Réforme et à embrasser le Papisme, puisque les robes noires, plaidant alors sa cause, lui épargnaient trois années de bagne.

Et, à ce souvenir, M. Mersery n'avait aucun regret: il en était quitte pour se livrer à quelques actes extérieurs de dévotion; il allait à la messe; un chanoine, qui l'avait bien accueilli sur la recommandation d'un aumônier de la Guyane, l'avait recommandé à son tour à un révérend jésuite, influent, et ses protecteurs lui avaient évité la honte de se faire connaître, lui avaient procuré la modeste place qu'il occupait à Levallois-Perret : ainsi, vivant honnête et ignoré, il avait retrouvé la paix.

Or, voici que la fatalité s'en mêlait. Maintenant qu'il goûtait un peu d'oubli dans le calme, le hideux passé se levait tout-à-coup devant lui, comme un spectre. L'immonde compagnie qui l'avait entouré soudain sur l'avenue de Vincennes, qui lui avait fait violence, qui l'avait obligé à descendre dans le caveau de la mère Sacré-Cœur, le revendiquait au nom de l'infamie, prétendait le contraindre à de nouveaux faux ; aucune illusion à se faire, il était à la merci de l'assassin Jules Sneldmans, forçat évadé devenu chef de brigands.

Le pauvre homme sanglotait, en maudissant le sort. Ah! l'horrible destinée que la sienne!... Et le plus atroce, c'est qu'il ne voyait pas la possibilité de se soustraire à la tyrannie de Fifi et de la Mec-Meckesse... Tout à l'heure, il s'était trouvé en danger immédiat de mort : pour avoir la vie sauve, il avait promis ce qu'on lui demandait ; mais le salut n'était qu'éphémère, obtenu au prix d'une telle promesse.

Il n'avait songé qu'à l'heure présente; en sortant du

paradouze de la bande, il s'était imaginé être vivant. Eh bien ! non ! quoi qu'il advînt à présent, il était mort. Dans quelques jours, l'évadé Fifi exigerait l'accomplissement de sa promesse. S'il refusait, s'il cherchait à reprendre sa parole, s'il tentait d'éluder son engagement, c'était la vengeance qui le frapperait à bref délai ; il savait bien qu'il n'échapperait pas au poignard de ses anciens compagnons de bagne ; donc, en ce cas il pouvait se considérer d'avance comme mort: S'il acceptait, c'était aussi avoir cessé de vivre : il ne s'appartiendrait plus ; il serait un cadavre qui marcherait, qui mangerait, qui écrirait, mais un cadavre ! c'est une obéissance cadavérique qui lui serait imposée par une association de scélérats, par cette bande de malfaiteurs, redoutables parmi les plus dangereux escarpes grouillant dans les bas-fonds de Paris.

Epouvanté, il voyait avec terreur le bagne s'ouvrir devant lui bientôt. Récidiviste du faux, nulle pitié ne lui serait accordée ; cette fois, il succomberait sous les rigueurs du châtiment... Oh ! l'affreux avenir, auquel il ne pouvait échapper qu'en tendant la gorge au poignard !... Il ne se sentait pas le courage de braver la vengeance des assassins... Alors, le bagne ! encore le bagne ! c'est au bagne qu'il mourrait !...

Soudain, une pensée traversa son esprit éperdu. Ses pleurs cessèrent de couler ; une lueur d'espoir illumina son visage.

— Ah ! que mon trouble était grand, puisque j'oubliais mes protecteurs ! se dit-il... Non, je ne retournerai pas au bagne !... Oui, je demeurerai honnête, et je serai préservé de la vengeance des gredins !...

Et il se reprit à avoir confiance. Il s'en voulait presque de n'avoir pas songé plus tôt aux bons prêtres, à qui il devait ces vingt mois de paix et d'oubli. Juste-

ment, le chanoine Bontemps et le R. P. Kopfer, jésuite, ses deux sauveurs, lui avaient écrit pour le prévenir de leur visite dans la soirée ; ils lui avaient recommandé, chacun dans sa lettre, de ne pas manquer de se trouver chez lui vers neuf heures.

C'était un peu par excès de précaution qu'il était rentré fort à l'avance ; c'était aussi pour s'isoler et réfléchir à sa fâcheuse rencontre de l'après-midi. Mais, en s'abandonnant aux souvenirs de ses malheurs, en revoyant sa vie passée, et en s'absorbant, sans transition, dans les rêveries de terreur que lui inspiraient le bagne et ses anciens compagnons d'infamie si inopinément retrouvés, il s'était bouleversé au point de perdre de la mémoire le rendez-vous donné chez lui.

Il avait encore une demi-heure à attendre.

A l'issue de la visite des deux prêtres, dont l'objet ne le préoccupait aucunement, il ferait appel à leur pitié. La bonté qu'ils lui avaient témoignée dès le premier jour l'encourageait à leur demander de nouveau aide et assistance. Il leur dirait de quel effroyable péril il était à présent menacé. Puisqu'ils avaient des relations partout, rien ne leur serait plus facile que de lui trouver une place, hors de Paris, cette fois. Ils savaient qu'il n'avait plus failli à la probité ; ils le recommanderaient donc avec certitude. Grâce à eux, il disparaîtrait mieux que jamais, dans quelque coin de province où Fifi-Sneldmans et sa bande ne pourraient le soupçonner.

Il en était là de ses réflexions, lorsqu'on sonna à la porte d'entrée. Il alla ouvrir. Un homme, qu'il ne reconnut pas d'abord dans le demi-jour, était sur le seuil, demandant :

— Est-ce bien ici que demeure M. Mersery ?

— C'est moi-même... Veuillez vous donner la peine d'entrer, monsieur.

C'était Fifi ; mais un autre Fifi que celui qu'il avait vu tantôt dans le caveau de la mère Sacré-Cœur. Il était élégamment vêtu ; un gentleman parfait. Le nouveau cadre adoucissait beaucoup le portrait ; néanmoins, au fond de sa prunelle, luisait toujours cette lueur fauve, semblable à celle d'un œil de chat-tigre, qui caractérisait son regard. M. Mersery ne put s'empêcher de frémir.

— Je n'ai pas de temps à perdre, lui dit Fifi, en s'installant sans façon... D'abord, je te rends ton enveloppe de lettre ; je n'en ai plus besoin ; ton nom et ton adresse sont désormais gravés dans ma mémoire... Maintenant, voici pour la première affaire dont nous avons à nous occuper.

Sneldmans étala deux papiers sur la table.

— Un coup que je médite depuis longtemps... Riche villa à quelques lieues de Paris : un de mes hommes, que j'y ai fait entrer il y a trois mois comme larbin, et qui est exquis dans cet emploi, a tout préparé, sous le rapport des empreintes de serrures et les renseignements; des bijoux en masse, un coffre-fort surabondamment garni; c'est une affaire qui dépassera deux cent mille francs... Les pantes sont deux, mari et femme, cinquante et soixante ans, très solides, avec qui il vaut mieux ne pas avoir de discussion, quand nous viendrons les soulager de leur saint-frusquin...

M. Mersery écoutait, sans oser interrompre; des gouttes de sueur perlaient à son front.

— L'un de ces deux papiers est une lettre authentique du gendre, qui habite dans le Pas-de-Calais; l'autre papier, c'est le brouillon de la lettre que tu vas me faire avec l'écriture du gendre... Hein ! j'espère que tu vas te distinguer, mon vieux Charlemagne, pour tes nouveaux débuts !... D'ailleurs, vois comme c'est ingénieux et

amusant... Le gendre écrira à beau-papa et belle-maman que leur fille est tombée subitement malade, mais qu'il ne s'inquiètent pas trop, et que, si le danger devenait pressant, il enverrait une dépêche... Tous les petits détails que j'ai ajoutés auront une grande valeur pour nos deux pantes... Sitôt que tu m'auras remis ma lettre, j'envoie un de mes hommes au pays du gendre. Il la met à la poste, et, dix à douze heures après, télégramme ainsi conçu: « Venez vite tous deux; aggravation; j'étais trop confiant, en écrivant ma lettre envoyée ce matin » ... La dépêche arrivera quelques heures avant la lettre ; papa et maman, comprenant à peu près, et bien préparés, attendront ton chef-d'œuvre... Alors, départ ; il y a des trains directs entre les deux points extrêmes du voyage; ils peuvent donc mettre une dépêche à leur gare, pour annoncer leur arrivée ; ça ne gênera pas notre opération...

Et Fifi eut un rire cynique.

— La larbinerie de la villa, continua-t-il, se compose de quatre : la soubrette, qui est amoureuse comme une chatte,qui a deux ou trois galants dans le pays,et qui ne manque jamais d'aller sous d'autres toits, aussitôt que ses maîtres sont absents ; la vieille cuisinière, sourde à ne pas entendre tirer le canon, couchée dès huit heures et demie, pas gênante,au pis-aller, vite bâillonnée ; le cocher-jardinier, un soulaud, que mon homme, le valet de chambre, emmènera au cabaret et empoivrera à rouler sous la banquette, sans difficulté... Nous serons là, avec une de nos voitures : le coup sera lestement fait; nettoyage complet des objets de prix ; emballement du coffre-fort... et fouette, cocher !... on fera l'ouverture à loisir dans un de nos châteaux de sécurité... Et je te prie de savourer le chiendent de l'opération : personne de compromis !... Tu auras la ving

tième part du boni, plus de dix mille francs, mon vieux lapin à patarafe!... Si la rousse cherche le loustic dans le Pas-de-Calais, le signalement de l'envoyeur de ma dépêche ne sera pas celui de Charlemagne... Donc, tu le vois bien, tu ne seras jamais soupçonné, et c'est à partir de maintenant que tu vas avoir de la bonne galette; car, ce n'est pas pour dire, mais je vois bien, mon pauvre frangin, que tu ne roules pas sur les ors!...

M. Mersery avait pris les deux papiers, et les tournait et retournait entre ses mains, sans rien dire.

— Charlemagne, reprit brusquement Fifi, jouons cartes sur table... Je ne suis pas aveugle... L'association avec nous, ça t'embête?...

L'autre ne répondit pas.

— Allons, avoue-le... Je suis bon prince... Mes hommes te larderaient, s'ils te voyaient tant renâcler; moi, j'ai patience; je sais que tu deviendras raisonnable... Oh! je lis en ce moment dans ta pensée; mettons que je sois somnambule, si tu veux... Tu es certain que tu auras ta part: tu me connais assez pour être sûr que, même entre les pattes de la rousse, les curieux ne me tireront pas un mot sur mon fabricant de chefs-d'œuvre; tu ne me confonds pas avec ton Duvivier... Par conséquent, si tu flanches, c'est par crainte de retourner faucher le grand pré; ou encore, par amour-propre peut-être, tu veux devenir un dragon de vertu... Je ne t'en veux pas, tu sais!... C'est ton droit, d'avoir ces idées... Mais, sacré tonnerre! tu me manquais, et je serais le dernier des jobards de te lâcher... Quoique j'aimerais bien avoir ma lettre pour demain matin, je te donne quinze jours pour te décider... Réfléchis, et encore un mot: s'il m'arrivait d'être emballé, ce serait au paradouze de la mère Sacré-Cœur ou dans une expédition manquée; chez moi, impossible!... Viens-y, et tu com-

prendras que je suis invulnérable... que je n'ai rien à craindre... rien... rien !...

Il lui remit une carte de visite.

— Tiens, voici mon adresse... Je te prouve ma confiance, moi !... De mon côté, je suis certain aussi que tu ne la trahiras pas... Va, mon pauvre Charlemagne, je t'ai étudié là-bas.

Et, lui tendant la main, que M. Mersery n'osa refuser, il dit encore, tout en exécutant sa sortie :

— Tu verras mon petit palais ; tu auras plaisir, je t'assure, avec D'chimba et moi... Au revoir, mon vieux, réfléchis... La nuit porte conseil.

Cinq minutes s'étaient à peine écoulées depuis son départ, que la sonnette d'entrée tinta. M. Mersery, la lampe à la main, alla ouvrir ; c'était le R. P. Kopfer.

— Monsieur le chanoine Bontemps est-il déjà arrivé ? interrogea le jésuite.

— Pas encore, mon révérend père.

— C'est bien, mon ami, je vais l'attendre... Je ne vous gêne pas, au moins ?

— Mais, mon révérend père, vous êtes ici chez vous.

Kopfer s'assit.

— J'ai vu, il y a quinze jours, l'un de vos patrons, M. Appel ; il m'a dit qu'il était très satisfait de vous, et j'en ai éprouvé un grand contentement... Je lui ai fait alors observer combien votre situation est précaire et que vous méritiez d'être encouragé... Il m'a promis d'élever le chiffre de vos appointements, après s'être mis d'accord pour cela avec son associé...

— Comment, mon bon père ! c'est donc à vous que je dois cette augmentation ?... En effet, à la fin du mois dernier, mes patrons m'ont annoncé que j'aurai désormais deux cent cinquante francs.

— Ah! M. Appel a tenu sa promesse?... Tant mieux! tant mieux!

Après quoi, le jésuite tira de sa poche son porte-monnaie, l'ouvrit, et dit à M. Mersery, en lui remettant une petite médaille :

— Je vous ai apporté, mon ami, une médaille miraculeuse de saint Benoît... Il faudra la porter toujours sur vous... C'est un préservatif d'une puissance inouïe contre tout accident et, en particulier, contre la mort violente... La médaille de saint Benoît préserve de la foudre... On cite des missionnaires, à qui des ennemis avaient versé du poison ; quand le prêtre sans défiance portait le verre à ses lèvres, le verre se brisait; ce miracle s'est produit en faveur de ces ministres de Dieu, parce qu'ils étaient porteurs de la médaille de saint Benoît... A la guerre, elle détourne de ceux qui l'ont sur eux les balles, les éclats d'obus, les bombes, les boulets de canon... Vous voyez, mon ami, qu'elle est infiniment précieuse, cette sainte médaille... Aussi, je suis heureux de vous en offrir une ; celle-ci a été bénite par le souverain pontife lui-même, il y a trois semaines, dans une audience privée qu'il accordait à l'un de nos pères revenant de mission.

— Merci, mon révérend père. Vous êtes vraiment trop bon pour moi.

Neuf heures sonnèrent alors à l'horloge d'une fabrique voisine.

— Le chanoine ne va pas tarder d'être là, fit Kopfer.

Et, abandonnant la conversation, il ouvrit un livre de prières, esquissa un grand signe de croix, et se mit à marmotter des oraisons.

M. Mersery reprit le cours des réflexions, auxquelles il s'était livré depuis le départ de Fifi-Sneldmans. Une singularité l'avait frappé, pendant que le chef de ban-

dits lui parlait tout à l'heure : il lui semblait qu'il avait un autre timbre de voix que celui qu'il entendit résonner auparavant sous les voûtes du caveau de la mère Sacré-Cœur. Sur le premier moment, il avait constaté cette différence ; puis, c'était surtout ce que Fifi lui disait qui l'avait occupé. Ensuite, il avait été repris de terreur, après son départ, et il était revenu à son projet de recourir à ses protecteurs, sans trahir pourtant la confiance que le brigand lui avait manifestée en lui donnant sa véritable adresse ; il ne parlerait que de ce qui lui était arrivé à la porte de Vincennes, il tairait l'entrevue chez lui et détruirait la carte de visite laissée par Fifi. Maintenant, il songeait de nouveau à cette voix du redoutable chef qui lui semblait, dans les deux circonstances, ne pas être sortie du même gosier : y avait-il là une modification voulue ? ou bien cela tenait-il à un changement tout naturel de dispositions ou de milieu ?

On sonna pour la troisième fois ; c'était le chanoine Bontemps.

Lui, il apportait un scapulaire à M. Mersery, et quel scapulaire !... Un scapulaire brodé par une sainte !... Et, en lui remettant l'objet bénit, formé de deux petits morceaux d'étoffe se tenant à distance l'un à l'autre par deux cordons, il lui expliqua que la broderie qui décorait chacune des pièces était l'œuvre de Mélanie...

Il en avait la bouche pleine, de ce nom : Mélanie !... Et, après l'avoir prononcé, il s'arrêta, pour juger de l'effet produit.

M. Mersery n'avait pas sourcillé ; il écoutait paisiblement, sans comprendre. Mélanie n'éveillait en lui aucun souvenir.

— Je vois, mon ami, dit le chanoine, que vous vous bor-

nez à aller à la messe, à vous confesser par-ci par-là, et à faire vos pâques. Vous n'avez pas eu le temps, sans doute, de vous mettre au courant des gloires et des triomphes de la sainte Eglise... Eh bien, apprenez que Mélanie est le nom d'une petite bergère, à qui la Vierge est apparue en personne il y a quarante-huit ans sur la montagne de la Salette, à qui la reine des anges, la mère de Dieu, a parlé, comme je vous parle... Mélanie, cette sainte fille, devenue religieuse, est aujourd'hui au fin fond de l'Italie, en terre d'Otrante, à Galatina, dans le diocèse de Lecce, où elle passe sa vie dans la prière et la contemplation (1)... Un vénérable carme, qui est en correspondance avec elle, m'a offert naguère ce scapulaire qu'elle avait brodé entre deux extases, et je l'ai accepté en pensant à vous, mon ami, en me promettant de vous en faire don, pour vous porter bonheur; car je tiens du Saint-Siège les pouvoirs spéciaux pour conférer le scapulaire... Approchez-vous, cher ami.

(1) Mélanie Mathieu, la bergère de la Salette, est aujourd'hui septuagénaire. Née en 1832, elle était dans la soixantaine, à l'époque moyenne de ma mystification. En somme, cette voyante est une roublarde de premier ordre, tout au contraire de Bernadette Soubirous, la bergère de Lourdes, qui était une hallucinée parfaitement idiote. Mélanie a su habilement exploiter la renommée que lui a valu son rôle dans la farce de l'apparition du 19 septembre 1846. Retirée à Galatina, sous la garde d'un évêque, dénommé Mgr Zola, elle se fait de petites rentes, en entretenant la ferveur des fanatiques qui correspondent avec elle, la consultent et tiennent pour précieuses reliques, non seulement ses lettres, mais encore les mille menus objets de piété sollicités d'elle. Un de ses trucs consiste dans le prétendu secret d'une partie du discours que la Vierge lui a tenu, dit-elle, sur la montagne de la Salette : elle n'a révélé publiquement, en effet, que quelques phrases de la divine Mère; le reste est, par contre, plus ou moins mystérieux, connu du pape et d'un nombre restreint de privilégiés, ecclésiastiques et laïques. Les bigots et bigotes, qui sont en état de ramollissement suffisant et qui grillent du désir de connaître tout le secret de Mélanie, l'interrogent donc, en accompagnant de pieuses offrandes leurs questions à ce sujet, ou pour tout autre motif. La révélation complète se compose

Il lui passa le scapulaire au cou, et, tout en débitant du latin, il multiplia des signes de croix rapides sur la tête inclinée de M. Mersery.

— Maintenant, ajouta le chanoine après cette courte cérémonie, vous voilà chevalier de la très sainte Vierge; vous participez aux privilèges de la confrérie que la glorieuse mère du divin Jésus a instituée, au treizième siècle, en apportant à saint Simon Stock, général de l'ordre des carmes, un scapulaire qu'elle avait brodé elle-même dans le ciel... Tous les scapulaires que nous conférons sont conformes au céleste modèle... Retenez les paroles adressées par la reine des anges à saint Simon Stock : « Reçois, mon fils, ce signe de ma con» frérie; quiconque mourra avec ce saint habit ne souf» frira jamais des peines éternelles; c'est le signe du » salut, une sauvegarde dans les dangers et le gage de » mon alliance. »

— Je lui ai donné aussi une médaille de saint Benoît, interrompit Kopfer.

— A merveille! fit Bontemps... Mon ami, vous coudrez la médaille à l'un des cordons du scapulaire.

— Avec la médaille de saint Benoît, dit le jésuite, il est impossible que vous mouriez de mort violente.

— Avec le scapulaire, dit le chanoine, et à la condi-

d'un lot de prophéties fort embrouillées, notamment à propos de l'antechrist, et d'une pluie de malédictions célestes, dont le clergé lui-même reçoit l'averse. Evêques, en grand nombre, sont d'abominables pécheurs, déclare gravement la sainte fille; tous les démons de l'impureté font les cent dix-neuf coups dans les couvents de femmes, etc. Les prélats ne peuvent protester, puisque c'est eux qui ont proclamé l'authenticité du miracle de la Salette; c'est la Vierge qui a parlé à Mélanie, et il n'y a qu'à s'incliner. On oblige donc la miraculée à garder une certaine réserve, et elle ne demande pas mieux que de ne pas crier son secret sur les toits; car alors il perdrait tout son prix. Pour employer une expression populaire, Mélanie se paie la tête des dévots, en fumiste consommée; elle a été jusqu'à assurer aux Naündorfistes l'avènement de leur prétendant, et ils y comptent!

tion de garder la chasteté et d'observer les jeûnes et abstinences aux jours prescrits par l'Eglise, vous ne ferez qu'un très court séjour dans le purgatoire, au cas où vous auriez le malheur de ne pas être en parfait état de grâce à l'heure de votre mort... En effet, quiconque a porté constamment le scapulaire pendant sa vie, depuis le jour où il l'a reçu des mains d'un carme ou d'un prêtre délégué par le Saint-Siège, est tiré du purgatoire le samedi qui suit son dernier soupir... Il ne vous reste donc plus qu'à prier chaque soir votre ange gardien d'obtenir de Dieu que vous mourriez un vendredi à minuit moins quelques secondes, et c'est à peine alors si vous traverserez les flammes du purgatoire pour aller au ciel.

Docilement, M. Mersery avait laissé faire les deux prêtres ; il les remercia encore.

Bontemps se rapprocha de Kopfer et lui dit à voix basse :

— J'ai trois lettres de la Germaine; on a eu du mal à se les procurer.

— Donnez-les-moi.

Le chanoine passa au jésuite des papiers qu'il tira d'un portefeuille. Kopfer les examina.

— Vous avez bien fait, dit-il, de gratter la signature et le lieu d'origine. Il n'est pas utile que notre homme sache de qui est cette écriture.

Ce dialogue avait été vivement tenu dans l'embrasure de la fenêtre, sans que M. Mersery pût en entendre un mot.

Les deux prêtres revinrent alors à lui.

— Mon bon ami, fit Kopfer, pour vous permettre de nous prouver votre gratitude de l'intérêt que nous portons au salut de votre âme, nous avons résolu de vous associer à une bonne œuvre, dont M. le chanoine et moi

avons pris l'initiative. En ce qui vous concerne, il s'agit de recopier, avant demain soir, ce tableau généalogique...

En disant cela, il lui remit un papier.

M. Mersery eut un premier étonnement, auquel succéda une seconde surprise, plus grande encore, quand le jésuite ajouta en lui donnant en outre les lettres apportées par Bontemps :

—Ce tableau, il faut l'écrire *en donnant à votre copie cette écriture-ci.*

L'ancien forçat avait reçu comme un coup en plein cœur. Il restait là, immobile, cependant, les lèvres serrées, la gorge sèche, sans voix pour répondre.

— Je reviendrai chercher votre travail demain soir, dit le chanoine.

—Demain soir, à la même heure, fit le jésuite.

Et les deux prêtres sortirent, non sans l'avoir salué, avec un sourire indéfinissable qui le troubla plus encore que le ton de commandement de leurs dernières paroles.

Ainsi, il s'était proposé de demander à ces deux hommes, ses protecteurs jusqu'alors, de l'aider à se soustraire aux poignards menaçants d'une bande de malfaiteurs terriblement organisés ; et ces prêtres, avant qu'il ait eu le temps de leur faire part de ses angoisses, lui avaient donné pour bouclier une médaille et un scapulaire !

M. Mersery, dont la conversion avait été le paiement de démarches lui ayant valu une forte réduction de peine, n'était pas cependant tombé dans la dévotion bigote, abrutissante, qui fait ajouter foi à toutes les calembredaines imaginées par les farceurs du sacerdoce papiste.

Les divers bibelots de sacristie, qui sont les principaux

articles de l'impudent commerce des vendeurs du Temple, le laissaient profondément incrédule ; mais, tout résigné qu'il était, se croyant l'obligé des ministres du culte catholique, il s'était interdit de discuter non seulement sur les dogmes qu'il avait acceptés par sa soumission extérieure, mais encore sur les plus ridicules pratiques de la folie religieuse.

Il n'avait même jamais pris la peine de se demander si ces prêtres, envers qui son cœur était reconnaissant des services rendus, étaient, sous le rapport de la croyance, de bonne ou de mauvaise foi. Que lui importait ? Grâce à eux, il avait une place lui permettant de vivre, sans qu'on connût autour de lui la honte qu l'accablait ; il n'allait pas au delà, le reste était affaire entre eux et leur conscience. Il avait donc pris la médaille de Kopfer, pour ne pas lui déplaire, et c'est dans le même esprit qu'il s'était laissé revêtir du scapulaire de Bontemps.

A vrai dire, leur visite laissait deviner un autre but ; il avait patiemment attendu qu'ils arrivassent au fait. Mais il était à mille lieues de prévoir la comédie finale.

Car maintenant son cerveau s'éclairait : cette association à une bonne œuvre était une comédie ; et il se demandait, avec effroi, ce que cachait ce cynique mensonge.

La contrefaçon d'une écriture — car c'était bien un nouveau faux qu'on lui imposait — ne pouvait pas entrer dans une action honnête, dans une bonne œuvre. Non ! cela était impossible !

Duvivier lui avait menti, lui aussi, pour lui faire fabriquer ce faux testament qu'il avait expié par cinq années de bagne. Eh bien ! en examinant les deux cas, le mensonge de Duvivier avait été enveloppé de moins d'hypocrisie. La requête, à la fois sournoise et impé-

rieuse, de ces deux prêtres l'épouvantait, à présent, et lui inspirait plus d'horreur même que les propositions de l'assassin Fifi-Sneldmans, chef d'une bande de cambrioleurs.

Eh quoi ! il ne le secouerait donc pas, ce joug de son passé ?... L'expiation ne donnait donc pas l'affranchissement, puisque, de quelque côté qu'il se tournât, il se heurtait à des hommes qui prétendaient exploiter ce qu'ils appelaient ses petits talents, c'est-à-dire l'obliger à courir encore le risque d'une condamnation écrasante d'ignominie et de rigueur !

Il prit et lut avec attention le papier que le jésuite lui avait laissé à recopier avec une fausse écriture.

Voici ce qu'il portait :

« Famille Rocher. Tige Ludovic Rocher, frère aîné de Vincent Rocher (mort chez les Manaos). — Ludovic Rocher, né en 1708, mort en 1771.— Paul Rocher, fils de Ludovic, né en 1738, mort en 1809, donne lieu à deux branches :

« *Branche Rocher-Grob.* — Premier mariage de Paul Rocher : épouse Marthe Guidoux.— Louis Rocher, né en 1761, devenu Luigi Masso, au Tessin, mort en 1794. — Félicit à Masso, fille unique de Louis Rocher, née en 1787, morte en 1822, mariée à vingt ans à Hubert Grob, né en 1780, mort en 1813. — Edmond Grob, fils d'Hubert et de Felicit à, né en 1808, mort en 1879. — Matthias Grob, fils d'Edmond, né en 1835.

« *Branche Rocher-Béraud.*— Second mariage de Paul Rocher ; épouse Béatrix Mallac, à l'Ile Maurice. — Joséphine Rocher, fille unique de Paul et de Béatrix, née en 1784, mariée à dix-sept ans à Jean Béraud (acte de décès de Joséphine, à connaître). — Trois enfants sont issus de ce mariage : le premier, mort en bas âge ; le second, marié, mais postérité éteinte ; le troisième, Edouard, né en 1807, marié en France à dix-neuf ans (Virginie Piolenc, son épouse), mort à Lyon en 1869. — Antoine Béraud, fils d'Edouard, né en 1828, mort en 1877 ; père de Paul Béraud, né en 1850, et d'Aristide Béraud, né en 1854, mort en 1877. — Elise Béraud, fille d'Edouard, née en 1835, mariée à vingt ans à Léon Martel, morte

en 1868 ; mère de Germaine Martel, fille unique, née en 1856, mariée à vingt ans à Didier Arlaas (deux enfants, décédés), veuve en 1892. »

Il lisait et relisait cette nomenclature. Il en résultait que la descendance d'un certain Ludovic Rocher se limitait à trois personnes : un sieur Matthias Grob, un sieur Paul Béraud, et une dame Arlaas, née Germaine Martel. Ce tableau généalogique intéressait, évidemment, quelqu'un de cette famille ; mais pourquoi l'écriture de Kopfer ou celle de Bontemps, ou n'importe quelle écriture, ne faisait-elle pas l'affaire ? pourquoi fallait-il une écriture spéciale, et surtout l'écriture contrefaite d'une personne dont on lui cachait, à lui faussaire requis pour cette besogne, le nom et le domicile ?... Il avait remarqué, en effet, le grattage de la signature et du lieu d'origine, opéré sur les lettres qu'on lui avait remises comme modèles.

Ce mystère ne lui disait rien qui vaille ; et, dans une œuvre malhonnête, telle qu'un faux, quoi de plus troublant que l'inconnu ?

Il en arrivait à se dire que Fifi, si profond scélérat qu'il fût, lui causait moins de transes que ces deux prêtres. Avec lui, il savait à quoi s'en tenir. Avec eux, où allait-il ? quel abîme ce faux incompréhensible ouvrait-il sous ses pas ?

Fifi-Sneldmans se servait de lui pour éloigner deux personnes de leur villa et la dévaliser mieux à son aise. Mais quel parti le chanoine et le jésuite comptaient-ils tirer de ce tableau généalogique, qu'il leur fallait écrit d'une écriture autre que la leur, d'une écriture simulant dans la perfection celle de telle autre personne ?

Cette copie, d'apparence bénigne, suait le crime, la

trahison tortueuse, le piège lâche, le guet-apens abominable ; il y avait dans cet inconnu quelque chose de plus audacieux qu'un faux testament fabriqué de toutes pièces, quelque chose de plus menteur qu'une fausse lettre destinée à attirer des gens loin de chez eux, quelque chose de plus perfide et de plus sinistre que toutes les machinations des voleurs et des assassins vulgaires.

Mais Fifi était la crème des honnêtes gens auprès de ces prêtres-là.... Et M. Mersery avait tremblé en songeant au poignard des escarpes ; acceptant ou refusant leurs propositions, il s'était vu comme mort. Que serait-il donc aux mains des jésuites, sinon un cadavre ? Et des deux bandes, laquelle était la plus cruelle, des compagnons du surinou des compagnons de Jésus ?

Cette nuit-là, le malheureux Jean Palhiès ne dormit guère, et ses quelques instants de sommeil furent obsédés par des visions sanglantes, par des cauchemars où le couteau était plus doux à recevoir dans la gorge qu'une médaille ou un scapulaire à porter sur la poitrine.

XI

REFUGIUM PECCATORUM, ORA PRO NOBIS !

Nous savons quelles instructions Kopfer donna au chanoine Bontemps dans la matinée qui suivit la mort de l'horloger Grob. A ce moment-là même, tandis que M. Urtu, juge bien connu pour son activité, ouvrait son instruction, l'intrigant jésuite de la rue de Narbonne prenait déjà les devants, afin d'entraver l'action de la justice en ce qui concernait la recherche du petit Ugène : c'était sur le jeune homme, il le sentait bien, que pesaient les premiers soupçons, et lui-même, tout en luttant contre l'idée que le crime avait pu être commis par cet adolescent, il ne savait au juste que penser ; mais il fallait, à n'importe quel prix, innocenter complètement l'enfant gâté des patronages catholiques, même si, à son audacieux vol, s'ajoutait l'exécrable forfait de l'assassinat de son bienfaiteur.

Il était certain que Bontemps, combinant ses efforts avec ceux de M. Achille de Meyzieux et dirigeant les investigations, ferait diligence pour soustraire le coupable à la vindicte des lois.

D'autre part, dans l'après-midi de ce même jour, Kopfer reçut un télégramme qui le combla d'aise. Sa lettre à M^me^ Paturin avait porté ; la dépêche venait de

Lyon. La riche négociante en soieries, fort troublée, télégraphiait au révérend père qu'elle prenait l'express arrivant à Paris dans la nuit vers dix heures, et qu'elle prévenait en même temps la supérieure des Dames de la Consolation.

De ce côté, le jésuite était donc assuré que tout s'accomplirait au gré de ses désirs.

Le 1er juin, à la première distribution postale, il reçut une convocation de M. Urtu, qui l'appelait à son cabinet. Il s'agissait, évidemment, de venir confirmer ce qu'il avait déclaré au commissaire de police de Saint-Thomas d'Aquin.

— Je suis convoqué pour une heure, murmura-t-il. Ah ! que ne donnerais-je pour être, d'ici là, en mesure de blanchir le petit sacripant !...

Justement, le chanoine entra.

Bontemps était gai. Il avait reçu, lui aussi, une dépêche, la veille, mais fort tard dans la soirée.

— Vous m'apportez de bonnes nouvelles, n'est-ce pas ? fit Kopfer, dès qu'il eut franchi le seuil... Ah ! mon cher chanoine, dites-moi vite ce que vous avez à m'apprendre.

— Lisez, révérendissime, répondit l'autre, en lui tendant son papier bleu.

Le télégramme, daté de Dijon et signé *Magloire*, portait : « Suis arrivé à temps. Nous retournerons immédiatement tous les trois. »

— C'est parfait, dit le jésuite. Je comprends que le résultat essentiel est obtenu ; mais je ne serais pas fâché d'avoir dès à présent quelques détails, si vous en avez.

— Ma foi, cher révérend père, nous ne savons pas encore grand'chose à l'heure actuelle. Nous ne pourrons tirer tout au clair que lorsque nous aurons ici

Ugène et son compagnon, un autre gamin, nommé Rigobert, qu'il a entraîné.

Et le chanoine raconta comment lui et M. de Meyzieux avaient manœuvré.

La veille au matin, sitôt parti de la rue de Narbonne, Bontemps s'était rendu au patronage de Bethléem. Précisément, là, M. de Meyzieux, le directeur, avait reçu mercredi la visite de Mme Michallet, mère d'un jeune commis de seize ans, patronné; cette femme, toute en pleurs, était venue aux nouvelles, au sujet de son fils disparu.

M. de Meyzieux n'avait pas vu Rigobert Michallet depuis le dimanche; mais un des jeunes gens du patronage put fournir un renseignement. Il avait rencontré Rigobert le mardi dans l'après-midi, et celui-ci lui avait fait ses adieux, en disant qu'il allait partir pour la Suisse; un de ses amis, qu'il ne nomma pas, lui payait le voyage, un voyage d'agrément.

Quand le chanoine fit donc connaître à M. de Meyzieux la disparition d'Ugène, tous deux s'empressèrent de conclure selon la logique: le compagnon du fugitif Rigobert était indubitablement Ugène, en train de gaspiller le produit de son vol.

Magloire arriva sur ces entrefaites, revenant des obsèques du docteur Léon Friedlli. Le chanoine l'envoya en rendre compte à Kopfer et lui ordonna de se tenir prêt à partir en voyage.

Se concertant alors, Bontemps et M. de Meyzieux résolurent de se rendre, sans perdre une minute, chez les Michallet, afin d'empêcher ceux-ci de faire rechercher leur fils par la police, puisque retrouver Rigobert, c'était prendre Ugène.

Ils ne rencontrèrent que la mère. Mme Michallet venait de recevoir une lettre, écrite par Rigobert sur du

papier à en-tête de l'hôtel de la Cloche, à Dijon. Le jeune fugitif avait éprouvé un remords très partiel : il ne regrettait pas son escapade, car il se montrait déterminé à la poursuivre ; mais il avait tenu à donner signe de vie pour calmer les inquiétudes de ses parents.

« Pardonne-moi, ma bonne maman, si je t'ai pas prévenue de mon départ, écrivait-il. Je commence mon tour de France grâce à la générosité d'un de mes amis qui a gagné cinq mille francs à Monaco et qui me paie ce voyage, où je vais acquérir des connaissances utiles, pour devenir ensuite voyageur de commerce dans une bonne maison ; car tu le sais, je ne veux pas rester simple commis de magasin. Je n'ai prévenu ni papa ni toi, parce que vous vous seriez opposés à ce voyage, en ne songeant qu'à ma place, que je perds par mon départ ; moi, je ne me préoccupe que de mon avenir. Il sera meilleur, tu le verras, après mon tour de France.

« N'ayez donc aucun souci à mon sujet, Je vous enverrai de mes nouvelles de temps en temps, chaque fois que j'aurai visité une ville importante. Je suis très content de connaître Dijon ; c'est notre première étape. Quand tu recevras cette lettre, nous serons au moment de partir. Je t'écrirai de la ville suivante. Par conséquent, je vous le répète à tous deux, ne vous faites pas de mauvais sang sur mon compte. A mon retour, vous serez les premiers à me dire que j'ai eu raison d'accomplir cet intéressant voyage.

« Je vous embrasse de tout mon cœur,

« Votre fils : Rigobert. »

Cette histoire de tour de France ne concordait pas avec la confidence d'un voyage en Suisse, faite par le jeune Michallet à un ami du patronage. De cette différence entre les paroles et la lettre, la mère déduisait que le camarade de Rigobert avait mal compris. L'opinion du chanoine fut, au contraire, que la vérité, quant au but de l'escapade, se trouvait dans la confidence verbale, Ri-

gobert s'était épanché plus sincèrement au joyeux moment de ses préparatifs de départ ; à son avis, partagé par M. de Meyzieux, le jeune Michallet avait eu à Dijon un bon mouvement qui l'avait poussé à écrire pour rassurer ses parents, mais il avait menti en limitant à la France sa pérégrination : il avait donné le change à sa famille pour éviter qu'on envoyât son signalement à la frontière suisse ; selon toute probabilité, c'était une fugue à l'étranger qu'il exécutait avec son compagnon.

— Rigobert me parait avoir mal calculé l'heure de l'arrivée de sa lettre, avait dit le chanoine. Il l'a écrite à l'hôtel le soir, pensant qu'elle ne partirait pour Paris que le lendemain matin. Or, je connais bien Dijon : l'hôtel de la Cloche est situé place Darcy, près de la gare ; la lettre, remise sans doute à un garçon d'hôtel, n'a pas été portée à une boîte de la ville, mais a été jetée dans celle de la gare et, par conséquent, a été levée au passage d'un train-poste de nuit. Ceci est certain ; car l'enveloppe, comme premier timbrage, porte le cachet d'un bureau ambulant, *Lyon à Paris*. Ce n'est donc que ce soir que les deux fugitifs comptent partir de Dijon pour la Suisse, et, en agissant sans aucun délai, on pourra peut-être encore les rattraper.

Les 5,000 francs, censément gagnés à Monaco par le généreux ami, complice de l'escapade, n'avaient pas manqué de causer une vive inquiétude à la mère de Rigobert ; aussi, dans la crainte que l'intervention de la police ne fût fatale à son fils en même temps qu'à son compagnon touriste, s'était-elle abstenue d'aller porter ses doléances au commissariat.

M. de Meyzieux et le chanoine louèrent sa prudence, et, loin de lui apprendre que, dans la question pécuniaire, l'ami et entraîneur de Rigobert était seul fautif, ils abondèrent dans son sens.

— Oui, diront-ils, vous avez eu raison, chère madame, de ne pas confier votre chagrin à la police. On ne sait jusqu'à quel point ces deux malheureux enfants sont répréhensibles ; peut-être ont-ils commis ensemble un vol, et en ce moment ils dépensent follement cet argent volé, s'imaginant sans doute que leur soustraction ne sera pas découverte... Rapportez-vous-en donc entièrement à nous, vous et votre mari ; car, avant tout, nous autres, nous sommes soucieux de l'honneur des familles... Nous allons faire partir immédiatement pour Dijon un homme de confiance, un collaborateur dévoué à nos bonnes œuvres, qui remplira sa mission avec la discrétion la plus absolue, sans recourir aux magistrats... Il ne mettra pas longtemps à atteindre les deux jeunes évaporés ; il les ramènera au bercail... Alors, nous verrons quelle est la part exacte de chacun dans la faute commise ; nous apprendrons ainsi quel est le compagnon de fuite de votre fils, puisque Rigobert ne le nomme pas plus dans sa lettre qu'il ne l'avait nommé au camarade dont il fit le confident de son projet de départ mardi... Et, aussitôt, nous rembourserons nous-mêmes ce qui manquera à la somme enlevée par les deux petits polissons ; la restitution intégrale sera faite par nos soins, de telle façon qu'aucune plainte ne soit portée, si le vol est encore ignoré de la victime, ou de façon que le volé, dans le cas contraire, retire sa plainte... N'ayez donc plus aucun souci, chère madame ; tout va s'arranger pour le mieux, et dites bien à M. Michallet qu'il peut compter sur notre chrétienne amitié, en cette triste circonstance.

La mère de Rigobert ne savait comment remercier les deux saints personnages : quand le père revint à midi pour déjeuner, elle lui dit de quelle manière la Providence venait en aide à leur famille et se chargeait d'épargner le déshonneur à leur enfant.

Bontemps fit donc son rapport à Kopfer. L'agile Magloire avait eu le temps de prendre à la gare de Lyon l'express de 2 heures, qui le débarquait cinq heures plus tard à Dijon. Sa dépêche était de 8 heures et demie ; il n'y avait, par conséquent, qu'à attendre son retour pour être fixé sur les détails complémentaires de cette escapade, heureusement arrêtée à temps.

Mais un point important était acquis dès à présent, et le chanoine et le jésuite en échangèrent l'observation :

— Ugène n'est pas l'assassin de Grob ! dit le premier.

— Rien de plus évident ! C'est avant-hier mercredi, dans l'après-midi, que l'horloger s'est aperçu que le petit garnement lui avait volé les diamants et les 20,000 francs ; il est venu aussitôt s'en désoler ici-même...

— L'assassinat a été commis ce soir-là, vers 10 heures...

— Or, mercredi soir, Ugène et Rigobert étaient en train de bambocher à Dijon, puisque c'est hier matin que Mme Michallet a reçu, venant de cette ville, la lettre de son fils.

— C'est clair comme le jour... Louison a déposé, devant le commissaire, qu'Ugène avait passé dehors la nuit de mardi à mercredi ; c'est mardi que Rigobert a confié à un de ses camarades du patronage qu'il allait partir pour la Suisse avec un généreux ami qui lui payait ce voyage. Les deux petits drôles sont donc partis mardi soir ou avant-hier matin ; d'où il résulte qu'il est matériellement impossible qu'Ugène se soit trouvé à Paris dans la journée de mercredi, et, à plus forte raison, dans la soirée.

— Absolument, mon cher chanoine, absolument... Ugène n'a ainsi à sa charge que son double vol ; car je

ne compte pas le petit larcin de la facture Babinet...

— Alors, mon révérend père, tout votre plan s'effondre, si c'est un autre que Ugène qui a commis l'assassinat... D'après votre appréciation de l'étrange façon dont Justin Courtois a témoigné devant le commissaire, il indiquait à ce magistrat, tout en simulant une répugnance à adopter un tel soupçon, que le jeune homme venu et parti furtivement à l'heure du crime avait un signalement répondant à celui d'Ugène... Courtois se sera donc trompé sur ce point... Ce jeune homme est peut-être quelque compagnon de débauche de notre petit polisson; et qui sait si celui-ci, avant de quitter Paris, n'a pas indiqué à celui-là, un nouveau coup à faire, quelque bijou de valeur qu'il n'avait pu enlever lui-même?... S'il en est ainsi, il ne nous servira de rien d'avoir innocenté Ugène; que la police découvre le véritable assassin, et voilà un crime dont nous ne pourrons pas tirer parti ainsi que vous l'aviez décidé!...

Le jésuite se frappa le front; puis, relevant la tête:

— Et s'il n'y avait pas de crime? fit-il. S'il n'y avait pas d'assassin?

— Que dites-vous là?

— C'est une idée qui me vient tout-à-coup... L'attitude de M. Courtois est si bizarre, pour moi qui me connais assez bien en hommes, que je ne cesse d'y réfléchir depuis avant-hier soir... J'en étais arrivé même à me demander si le rusé compère n'avait pas quelque intérêt à la mort de Matthias Grob, et si, ignorant le projet de suicide de l'horloger, il n'avait pas hâté, par un crime, l'événement que j'attendais, dans la joie de voir bientôt un nouvel accroissement de la richesse de notre Ordre... Je me demandais: pourquoi s'acharne-t-il si perfidement à désigner Ugène aux soupçons

des magistrats? car il a adopté cette tactique dès la déposition de Louison, qui apprit au commissaire, en présence de M. Courtois, la disparition suspecte d'Ugène après une première indélicatesse... Cette manœuvre m'étonnait tellement que j'ai discuté en moi-même si le but du roué boiteux n'était pas de se décharger de son propre crime sur notre mauvais petit garnement. Mais une considération m'arrêtait : je ne crois pas M. Courtois capable d'un meurtre dont la tentative l'exposerait à une lutte; pour se débarrasser de quelqu'un, il l'empoisonnerait dans des conditions à ne pouvoir être soupçonné; il préparerait un éboulement au bord d'un précipice, sauf à crier « Au secours » de toutes ses forces ; voilà son tempérament... Depuis plus de vingt-quatre heures, j'en suis à examiner et à rejeter tour à tour des hypothèses à son sujet... Or, en voici une nouvelle qui se présente à mon esprit, et il me semble que, cette fois, je touche à la vérité. En somme, c'est M. Courtois qui s'est trouvé le premier en présence du cadavre de Grob, bien qu'il soit convenu de dire aux magistrats que nous avons constaté le crime ensemble... Eh bien, il se peut fort bien que le beau-frère de Barbotte, venant chez l'horloger, ait trouvé celui-ci à l'instant même où le rasoir tombait de ses mains, après le coup mortel; car, j'en reviens toujours à ceci, je suis certain que Grob était résolu, fermement, inébranlablement résolu au suicide. Et les points d'interrogation que je me pose maintenant sont ceux-ci : M. Courtois n'a-t-il pas transformé en assassinat le suicide dont il était le premier, l'unique témoin? S'il en est ainsi, ce n'était donc pas le fait de la mort de l'horloger qui le préoccupait, mais bien un intérêt mystérieux le poussant à faire incriminer le petit Ugène, puisque toute sa tactique s'est concentrée contre notre

gamin, puisqu'il a déployé toutes les ressources de son astuce à diriger les soupçons sur lui... Mais alors quel but poursuit M. Courtois? Il faut qu'il ait un intérêt bien puissant, non plus à la mort de Grob, mais à la condamnation d'Ugène; oui, un intérêt formidable, attendu qu'en portant un second coup de rasoir au cadavre tout chaud de l'horloger, peut-être palpitant encore, il s'exposait à être la victime de sa macabre mystification ; si quelqu'un était entré après lui, il passait pour assassin; impossible de nier le crime : c'est lui qui s'était irrémédiablement compromis, condamné!...

Bontemps l'avait écouté sans l'interrompre ; il réfléchissait à son tou .

— Evidemment, dit le chanoine, vous qui avez vu Justin Courtois peu après la mort de Grob, vous pouvez mieux juger que moi s'il y a lieu de former l'hypothèse d'une telle comédie.

— Je m'y arrête... M. Courtois a inventé l'entrée et la sortie furtives du jeune homme à l'heure du crime; en cela consiste son faux témoignage, j'en ai l'intuition, je le sens... Oui, voilà en quoi il a menti personnellement au commissaire, après m'avoir menti à moi-même, en m'annonçant un crime au lieu d'un suicide.

— Il est, en effet, très admissible qu'il pouvait croire Ugène à Paris; il est certain qu'il ignorait la fuite avec Rigobert, et la présence des deux jeunes gens à Dijon avant-hier soir, au moment de la mort de Grob.

— Cela coule de source... Mais encore, pourquoi veut-il perdre cet enfant par une condamnation pour assassinat?... Ici, je ne comprends plus, toute ma clairvoyance se heurte aux plus épaisses ténèbres...

— Eh bien, croyez-moi, cher révérend, attendons des événements une explication de ce mystère. Il ne

faut pas espérer faire avouer quoi que ce soit à notre homme... Je suis son confesseur, vous le savez, et, comme tel, je puis vous certifier que le gaillard n'a pas la moindre foi. Je sais à quoi m'en tenir sur bon nombre de ses fredaines, mais ce n'est pas par des aveux au tribunal de la pénitence ; jamais il ne m'a confessé une seule de ses usures, pour ne citer que ceci, qui est son péché mignon... Il se sert des pratiques religieuses, comme nous du sacerdoce ; il se confesse et communie, avec la même croyance que nous avons à l'absoudre et à lui donner l'hostie... Ayons l'œil sur le gaillard, père Kopfer, et ne comptons pas lui tirer les vers du nez...

Kopfer conclut :

— Oui, nous verrons plus tard ce qu'il en est... Pour le moment, si M. Courtois a transformé un suicide en assassinat afin de perdre Ugène, comme j'en ai la conviction, son coup est manqué... Aucune manœuvre ne peut prévaloir contre cet alibi. Magloire aura remis la main sur les diamants, en même temps que sur les billets de banque... Notre petit vaurien ne pourra même pas être poursuivi pour vol, puisque j'ai replacé la somme dans le coffre-fort et que la disparition des diamants est ignorée... En résumé, le Courtois aura travaillé pour nous.

Après quoi, ayant consulté l'indicateur des chemins de fer, Kopfer et le chanoine se dirent que, si Magloire avait eu la bonne pensée de prendre un express de nuit pour le retour, il pouvait être arrivé maintenant avec les deux brebis égarées. Or, comme le zèle du coadjuteur temporel leur était connu, le chef jésuite chargea Bontemps d'aller porter à M. Achille de Meyzieux son ordre de lui amener Ugène avant midi.

Le chanoine partit pour le patronage de Bethléem ;

dans l'escalier, il se croisa avec une religieuse, qu'il connaissait bien et devant qui il s'effaça très respectueusement pour la laisser passer. C'était la mère Saint-Joachim, la supérieure générale des jésuitesses intitulées Dames de la Consolation. La veuve Paturin, que Bontemps salua aussi, l'accompagnait.

Hortense Nerval de Stolberg, la sœur de l'abbé Louis, la fille de la comtesse Dolorès, était une grande et belle femme, à qui allait à ravir le costume religieux qu'elle avait imaginé pour les supérieures de son institut. C'était un costume un peu théâtral, où le blanc et le bleu se mariaient agréablement à l'œil, où sur la robe pendait un ornement en forme de devant de chasuble, tandis que de l'autre côté cette partie du vêtement descendait comme une longue chape, le haut étant recouvert par le voile ample et flottant de la coiffe ; la taille était serrée par un gracieux cordon dont les deux flots épais retombaient à gauche ; un crucifix d'argent, attaché à une chaînette de même métal formant collier, était suspendu sur la guimpe blanche que gonflait l'opulence de la gorge.

La mère Saint-Joachim avait alors quarante-quatre ans ; mais elle tenait de Dolorès cette rayonnante jeunesse qui forçait l'admiration de tous ; elle était, elle aussi, une splendide créature : seulement, chez elle, la douceur des traits maternels, était absente ; sa physionomie respirait l'orgueil, le désir de dominer, et les yeux avaient une expression de dureté mystique. Elle réalisait un mélange bizarre de deux races fort opposées : sa beauté, ayant encore comme un reflet du type espagnol, était envahie par une sorte de lourdeur tudesque.

Bien différente, l'autre femme qui se rendait avec elle chez Kopfer. Les cinquante ans de la veuve Paturin étaient

affreusement marqués sur son visage de guenon, au rire grimaçant. Sa tête était un vrai masque de bacchante, avec ses joues luisantes et soufflées, son menton gras, son nez de zouave en goguette, sa mâchoire saillante, sa lèvre inférieure très tombante et laissant voir des dents courtes et jaunes, et enfin ses yeux petits et émerillonnés, brillant d'une certaine vivacité d'esprit, mais étincelant surtout d'ivresse et de luxure.

Son père, Irénée Guidoux, avait fondé à Lyon une importante maison de soieries, qui tenait le premier rang parmi celles mille fois maudites par les ouvriers abominablement exploités. Le vieux Guidoux s'était d'abord associé son fils, Exupère, un parfait cagot, son digne rejeton ; puis, Mlle Guidoux s'étant amourachée du premier employé et l'ayant voulu à tout prix, Athanase Paturin, devenu l'époux de l'ardente Séraphine, avait été cause d'un changement à la raison sociale. C'est, en effet, à partir de 1864 que la maison de commerce créée par le cupidissime Irénée fut désormais connue sous le vocable exécré : « Guidoux et Paturin ».

Le mari de Séraphine avait, d'ailleurs, tout ce qu'il fallait pour être tenu en haute estime par Guidoux père et fils. Il avait grandi dans la boutique, en y développant jusqu'au maximum d'intensité son servilisme rampant devant les patrons, sa lâche tyrannie à l'égard des autres employés, devenus ses subalternes, et son impitoyable étranglement des pauvres canuts travaillant pour la maison.

Mais le mariage ne lui porta pas bonheur ; car, cinq ans après cette union, Séraphine était veuve. Malgré le décès de Paturin, la maison de commerce ne modifia pas son titre social, attendu que la jeune veuve y tint la place de son époux défunt ; et l'on continua en famille

à tondre de plus belle les prolétaires tisseurs. En 1885, Guidoux père prit à son tour son billet de première classe pour le paradis de Sabaoth, Christ et Pigeon. Dès lors, les affaires furent dirigées par les frère et sœur, se partageant à chaque inventaire annuel les formidables bénéfices de leur vol patronal ; Exupère demeurant vieux garçon, et Séraphine éconduisant tout nouveau prétendant à sa main et à ses écus, trop heureuse de son veuvage qui lui permettait de satisfaire, en Messaline de sacristie, ses caprices aussi érotiques que variés.

La veuve Paturin était un des plus curieux spécimens de la bigoterie hystérique: son hypocrisie n'excluait pas la foi; mais elle avait une foi mesquine, superstitieuse, détraquée. Esclave de son tempérament lubrique, elle assouvissait ses fantaisies sensuelles comme dans un vertige du cerveau, avec un étrange délire de l'âme, forniquant en goule enragée, en proie à des craintes de damnation, qui lui doublaient le plaisir. Après le péché, seule avec le remords, elle demandait pardon à la Vierge, se recommandait à saint Joseph, à qui elle avait voué un culte spécial, parce qu'un capucin octogénaire lui avait assuré qu'une telle prière quotidienne au chaste charpentier recevait pour récompense, absolument garantie, un secours surnaturel à la dernière heure; cette dévotion au père putatif du fils Sabaoth valait au pécheur croyant une bonne mort certaine, le temps nécessaire pour faire un acte de contrition parfaite au moment de passer de vie à trépas, et c'était infaillible.

Elle ne croyait pas à la vertu des prêtres, en tant qu'hommes, et elle avait de bonnes raisons de n'y point croire; mais elle croyait à leur pouvoir sacerdotal, qu'elle tenait pour une émanation divine. La papauté avait eu Alexandre Borgia et quelques autres pontifes

à peu près aussi malpropres; or, ces papes obscènes n'en avaient pas moins été les représentants de Dieu, et s'ils formulaient un dogme, au lendemain d'une orgie, ou même en venant de commettre un inceste, leur dogme était bel et bien une vérité de premier ordre, inspirée par le Saint-Esprit. Cette théorie, elle l'avait entendu exposer souvent; elle s'en était imprégnée.

Comme conséquence de cette mixture de foi en l'Eglise et de scepticisme à l'égard des prêtres, elle avait un confesseur attitré à qui elle n'avouait que ses peccadilles; et, lorsqu'elle voulait laver son âme d'un gros péché mortel, elle allait, au hasard, demander l'absolution au premier frocard venu, dans une paroisse quelconque, plus ou moins éloignée, ou à quelque couvent situé hors de Lyon, en un mot, là où elle était sûre de n'être pas connue.

Elle adorait venir à Paris; le commerce toujours florissant de la maison de soieries, vraie poule aux œufs d'or, lui permettait de se payer des voyages d'agrément, au gré de ses désirs fantasques, en sus des voyages d'affaires.

A Lyon, le clergé ressemble fort, sous le rapport des mœurs, à celui de Paris; en d'autres termes, dans les grandes villes de France, le sacrement de l'Ordre n'a jamais bien réussi à empêcher le cœur humain de battre sous la soutane, et il en est de même partout. C'est en vain que le concile de Trente, a proclamé le célibat ecclésiastique, oubliant la parole de saint Augustin : *Meliùs est humile conjugium quam superba virginitas*; depuis lors, trois siècles et demi d'expérience ont donné raison à André Dudith, le savant et vertueux évêque de Tina, qui, dans ce concile, soutint éloquemment la cause du mariage des prêtres, et qui prédisit si bien, mais sans convaincre ses collègues, les conséquences

du vœu de chasteté, imposé aux ministres du catholicisme.

Certes, la soutane française, en général, a une bonne tenue, — il serait injuste de ne pas le reconnaître ; — elle laisse à la soutane italienne ce cynisme de libertinage, dont sont scandalisés souvent les naïfs touristes qui vont voyager de l'autre côté des Alpes. Mais, la nature revendiquant ses droits ici comme ailleurs, les célibataires du sacerdoce ne valent, pour la plupart, ni mieux ni pis que les célibataires laïques; jeune ou mûr, le tonsuré est un vieux garçon, qui rarement dit à Vénus : *Vade retro !*

Dans notre capitale, c'est connu, au point d'être passé en proverbe dans tous les commissariats de police, chaque prêtre catholique, ou peu s'en faut, — car en vérité, il est des exceptions, — possède une maîtresse, sinon plusieurs. Les jeunes vicaires, à leur début, se limitent prudemment, se contentent de l'agréable et classique veuve, friande d'amours discrètes, qui a su se gagner un galant par ses câlineries et ses tendres aveux au confessionnal, et qui l'initie définitivement, par la pratique, à cette science dont il a connu la seule théorie au séminaire. Devenus hommes mûrs, les célibataires ensoutanés, ne s'attachant plus à aucune ouaille, prennent goût à multiplier leurs relations féminines, même en dehors du vaste domaine des pieuses veuves, et, grâce à eux, s'augmente considérablement la confrérie des Sganarelles dévots, les chères dames sachant bien qu'à notre siècle Tartufe n'est jamais un amant compromettant. Enfin, quand les doux abbés sont hors de service, ils abandonnent le ministère paroissial, et l'archevêché les parque dans quelque Sainte-Périne ecclésiastique, où leur décrépitude est symbolisée par deux vieux lions avachis, en terre cuite, ornement

du portail et enseigne de la maison de retraite, Que leur demande, à tous et à chacun, l'autorité diocésaine? Se bien pénétrer de la maxime : « Malheur à celui par qui le scandale arrive ! » Telle est la véritable loi. S'ils veulent même courir le guilledou, ils le peuvent à leur aise, en se travestissant en laïcs ; afin d'éviter tout fâcheux esclandre, la tonsure n'est pas obligatoire.

Mais ce n'était pas pour ripailler avec des soutanes que Séraphine Paturin venait, de temps en temps, en secrète partie de plaisir à Paris. Au contraire, le but de ces voyages-là était de lui procurer un changement. Elle réservait au sacerdoce lyonnais ses tendresses de veuve dévote ; la capitale l'attirait pour les orgies anonymes, où elle se vautrait, comme une courtisane de bas étage, mais en faisant son choix parmi les passants en quête de bonnes fortunes.

Cette riche bourgeoise, cette patronne qui, à Lyon, exigeait le respect des employés et des canuts, accourait à Paris, pour s'y prostituer en cachette, tant et si bien qu'elle fut, un soir, conduite au poste par deux agents des mœurs. Il est vrai qu'elle paya d'audace, arrivée devant le commissaire ; elle se récria alors, jura qu'il y avait eu méprise, prouva péremptoirement sa position sociale, au grand ébahissement des policiers, et joua la comédie de la magnanimité. Elle daignait ne pas porter plainte à la Préfecture !...

De préférence, elle s'attaquait aux étrangers, se faisait conduire dans un hôtel meublé, laissait payer la chambre, mais là refusait tout salaire, disant cyniquement qu'elle agissait ainsi pour sa fantaisie ; puis, avec un fiacre, elle disparaissait, abandonnant son partenaire à sa stupéfaction.

Au surplus, ces envolées de honteuse dépravation

étaient courtes. Quand elle se payait son voyage d'agrément à Paris, elle y séjournait quatre ou cinq jours à peine. Après quoi, elle rentrait à sa maison de commerce, joyeuse de n'avoir de comptes à rendre à personne, mais intérieurement troublée, bouleversée, se demandant par quel pèlerinage elle pourrait expier le sabbat de voluptés perverses auquel elle venait de se livrer.

Et alors, après avoir consacré deux ou trois semaines aux affaires· elle repartait, mais cette fois pour soulager sa superstition dans quelque sanctuaire vénéré des bigots.

Les lieux de pèlerinage réputés pour leurs reliques les plus extraordinaires ou connus par leurs légendes les plus cocasses, étaient ceux qui convenaient le mieux à sa cervelle mal équilibrée. Elle les visitait de la sorte, tour à tour, en y faisant brûler des cierges, en ne lésinant pas sur le pourboire aux chapelains, toujours avide de poser ses lèvres, croyant ainsi les purifier, sur les châsses des saints, sur les fioles à prétendus miracles, sur les fragments d'os de mouton que les charlatans de l'Eglise lui présentaient comme des débris sacrés.

Elle avait besoin de croire à tous ces mensonges de choses divines, et elle y croyait dans son mysticisme délirant; elle tenait, en sa conscience à la dérive, une espèce de comptabilité spirituelle, où le *doit* était représenté par ses débauches et l'*avoir* par ses dévotions aux plus merveilleuses reliques : une balance exacte ne lui suffisait pas ; il fallait, pour sa tranquillité d'âme, que le compte se soldât chaque fois par un fort excédent de sainteté.

Une orgie crapuleuse se compensait donc, par exemple, au moyen d'une visite à l'image-fétiche inventée par M. Dupont, de Tours, à la Sainte-Face, devant laquelle brûle une lampe, dont l'huile, où elle trempait ses doigts,

a la réputation, auprès des superstitieux, d'effacer les péchés, de conférer en quelque sorte un nouveau baptême ; mais,au lieu d'une compensation,il y avait bénédiction, océan de grâces, si elle portait ses pas à Argenteuil, afin d'y vénérer la Tunique sans couture de Jésus-Christ, cette tunique que les soldats de Pilate jouèrent aux dés, tirèrent au sort sur le Calvaire.Elle la contemplait avec extase, sans songer que les prêtres de Trèves en montrent une autre,qu'ils disent, eux aussi, être la seule authentique.

Voilà comment, depuis la mort de Paturin, on la vit partout. Séraphine connaissait la fiole de Vendôme, où se conserve précieusement la Sainte Larme, une larme que le Christ versa en apprenant la mort de son ami Lazare, et que sainte Madeleine s'empressa de mettre en bouteille ; et le linceul, que le Rédempteur laissa, comme désormais inutile, au fond de son sépulcre, lorsqu'il ressuscita, et que quelqu'un, qui n'a pas dit son nom, ramassa dans le tombeau et transmit à l'église de Caduin, arrondissement de Bergerac, seule et unique propriétaire dudit Saint Suaire ; et la tête du persécuteur Jean-Baptiste, coupée par ordre d'Hérode, laquelle est à Amiens, dans la cathédrale, bien que tête et corps de ce saint aient été brûlés à Sébaste par l'empereur Julien-le-Philosophe. Il est vrai que les cendres se trouvent à Saint-Jean-de-Latran, à Rome ; ce qui n'empêcha pas les bénédictins d'avoir une seconde tête dans le monastère qu'ils établirent à Saint-Jean-d'Angély, tête qui fut brûlée à son tour par les calvinistes en 1568 ; ce qui n'empêche pas non plus une troisième tête d'exister à l'Escurial, en Espagne, et une quatrième chez les religieux maronites du Liban ; sans compter deux crânes du même Jean-Baptiste, l'un à Venise, l'autre à Cologne.

Tout, tout, elle connaissait tout en France, et aucune absurdité ne la rebutait.

A Aix-en-Provence, il y a le pèlerinage de Notre-Dame-de-Grâce, où la piété des fidèles a pour consigne de se munir de parapluies, parce que la Vierge manifeste son contentement en faisant pleuvoir à verse sur les pèlerins; si elle ne les juge pas assez nombreux, le ciel reste sec; et, lorsque le mistral souffle à décorner les bœufs, c'est que la mère de Jésus est en colère.

Si Séraphine avait la malchance de ne pas recevoir une ondée à Notre-Dame-des-Parapluies, en toute hâte elle se rendait à Notre-Dame-des-Doms, basilique métropolitaine d'Avignon. Cette cathédrale, assure-t-on, fut bâtie, d'abord, du vivant même de la Vierge, par sainte Marthe, maniant la truelle comme un vieux maçon; vinrent les Sarrasins, qui la détruisirent; mais Charlemagne en ordonna la reconstruction. Alors, pour consacrer la basilique, Jésus-Christ en personne y apparut et y dit la messe, ayant pour enfants de chœur des anges qui lui présentaient les burettes, changeaient le missel de place et secouaient la sonnette derrière son dos. Comme preuve de ce mirifique événement, on montre un pilier dont une pierre est fendue; c'est le diable qui, furieux, fit un pet contre ce pilier en s'en allant. Et la veuve Paturin priait avec ardeur dans ce sanctuaire qui fut l'objet de si grands miracles.

Elle allait aussi implorer la Vierge à Vinay, au diocèse de Grenoble. C'est là qu'un protestant, nommé Port-Combet, étant en train de tailler les branches d'un osier, le 25 mars 1649, vit tout-à-coup l'osier répandre du sang en abondance; car la divine Marie entendait lui signifier ainsi le chagrin qu'elle éprouvait de ce qu'il travaillait au jour de sa fête de l'Annonciation. Et l'o-

sier s'irritait en proportion de l'obstination de l'hérétique, en lui jetant du sang avec plus de force; en suite de quoi fut édifié le sanctuaire de Notre-Dame-de-l'Osier, où, moyennant une offrande de cinquante centimes, on est admis à regarder l'osier miraculeux, qui, hélas! ne fait plus aujourd'hui de miracles.

Séraphine aimait encore prier dans la chapelle de Notre-Dame-des-Lapins, sur la charmante colline de Levière, près d'Angers. C'est là qu'au XVe siècle se trouvait un buisson d'où sortaient, pendant les chasses, de jolis lapins blancs qui venaient braver les chiens, et où les chiens n'osaient les poursuivre. Yolande d'Aragon, épouse du duc d'Anjou, ayant voulu chasser elle-même en cet endroit, sa meute s'arrêta net à quelque distance du buisson; les lapins blancs en sortirent, faisant reculer les chiens, et l'un des lapins sauta d'un bond sur les genoux de la duchesse. Yolande caressa l'animal, réfléchit beaucoup, et finit par ordonner de creuser la terre au-dessous du buisson. C'est alors qu'on découvrit au fond de la garenne, une statue de la madone. Telle est l'origine de la chapelle angevine autrement dite Notre-Dame-de-Sous-Terre.

A Remiremont, dans les Vosges, la veuve Paturin présentait volontiers ses hommages à Notre-Dame-du-Trésor, sanctuaire qui possède une statue de Marie en bois de cèdre, sur laquelle des cheveux ont poussé; et la Vierge, dans une apparition, a expliqué que c'étaient là ses propres cheveux; d'où il résulterait que la belle chevelure flottante que la mère du Christ a montrée dans ses apparitions ultérieures, notamment à Lourdes, ne serait qu'une perruque postiche, les vrais cheveux de la Vierge se trouvant sur sa statue de Remiremont, au diocèse de Saint-Dié.

Si la négociante lyonnaise n'avait jusqu'alors assisté

à aucun miracle bien caractérisé, elle l'attribuait à son indignité. Ainsi, plusieurs fois elle s'était rendue à Notre-Dame-de-la-Drèche, près Albi, où la statue de la madone, en pierre, a la réputation de tendre sa main droite au pélerin qui s'agenouille devant elle, lorsque le fidèle est une personne ayant atteint les sommets de la perfection. Séraphine se mettait à genoux, regardait la main miraculeuse; mais jamais elle ne la vit se tendre vers elle. « Je suis une trop grande pécheresse pour être digne du prodige », se disait-elle; et la voilà partie pour Bétharram.

Bétharram est le sanctuaire le plus populaire du diocèse de Bayonne. Une jeune fille se noyait dans le Gave. Elle appela la Vierge à son secours, tandis que le torrent l'entraînait; alors, une grosse branche poussa brusquement en travers; la jeune fille s'y accrocha et fut sauvée. Personne ne sait au juste comment se nommait cette miraculée, ni à quelle époque elle vivait; mais la branche du salut n'en est pas moins vénérée dans la chapelle bâtie en son honneur. Et la preuve du miracle consiste en un rameau d'or que la jeune fille inconnue fit fabriquer, avec ses économies, par un orfèvre également inconnu, et qui est suspendu comme *ex-voto* devant la statue de la madone.

Dans le Poitou, c'est à Notre-Dame-des-Clefs que s'adressait la dévotion de Séraphine. En 1202, les Anglais, désespérant de s'emparer de Poitiers, soudoyèrent l'un des échevins, qui, pour la somme de mille livres, consentit à jeter les clefs de la ville à l'ennemi par-dessus les remparts, pendant la nuit ; mais les clefs, dans leur voyage aérien, furent saisies par une main invisible, et le lendemain matin, on les trouva suspendues aux mains de la statue de la Vierge, dans l'église de Notre-Dame-la-Grande.

Ailleurs, une statue de madone fit mieux encore, pendant un siège. Les sentinelles avaient cédé au sommeil; les assiégeants posaient déjà des échelles contre les murs, pour pénétrer dans la cité. Heureusement, dans une niche, la statue de Marie ne dormait pas ; voyant le péril, elle poussa des cris perçants et réveilla ainsi les guetteurs qui firent aussitôt leur devoir ; les soldats accoururent, les ennemis furent culbutés dans les fossés. Et voilà pourquoi la veuve Paturin honorait avec conviction Notre-Dame-du-Guet, à Bar-le-Duc, ignorant que, quatre siècles plus tard, la merveilleuse statue avait laissé prendre la ville, en 1589, par les troupes protestantes commandées par le prince palatin Casimir.

Mais une statue bien intéressante, c'est celle de Notre-Dame d'Avignonet, près de Villefranche, au diocèse de Toulouse : celle-ci, pendant la guerre des Albigeois, trouvant que l'on tardait trop à ordonner la réouverture de sa chapelle, quitta son autel, monta au clocher, et agitant ses bras de pierre, sonna les cloches, durant tout un jour et une nuit.

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les pélerinages favoris de Séraphine Paturin; et, cependant en voici encore quelques-uns que nous ne pouvons nous résoudre à passer sous silence.

Notre-Dame-du-Hamel, près Crèvecœur, au diocèse de Beauvais. Le « clou » de ce sanctuaire est une chaîne dont l'histoire édifie les dévots. Raoul, sire de Créqui, avait été fait prisonnier en Palestine, au temps des croisades ; ses deux frères avaient été tués à côté de lui ; sa femme, le croyant mort, lui aussi, accorda sa main à un de ses amis, le sire de Renty. Le mariage était sur le point d'être béni par le prêtre, lorsque l'on vit s'entr'ouvrir la voûte de l'église du Hamel; en même

temps, la statue de la Vierge étendit les bras et y reçut un homme qui tombait du ciel, tout enchaîné. C'était le sire de Créqui, qu'un ange était allé chercher dans son lointain cachot, sur l'ordre secret de Marie, et qu'il rapportait à sa pseudo-veuve, pour embêter l'ami de Renty. Et comment ne pas croire à ce miracle, lorsqu'on vous met sous les yeux, lorqu'on vous fait toucher du doigt la chaîne qui liait le noble seigneur Raoul de Créqui, en l'an 1147 ?

Notre-Dame-du-Roncier, à Josselin, au diocèse de Vannes, vierge miraculeuse dont la spécialité est de faire aboyer les chiens. On amène les toutous aux pieds de la madone ; on récite trois *Ave Maria* ; les caniches acquièrent alors instantanément, avec une voix de stentor, un flair inouï qui leur fait sentir les voleurs à une distance étonnante. Quand un chemineau. nourrissant de mauvais desseins, est encore à une lieue de l'habitation vers laquelle il se dirige pour commettre un méfait, le chien consacré à Notre-Dame-du-Roncier lit déjà dans la pensée du cambrioleur, et, n'eût-il eu jusqu'alors qu'une voix de levrette enrhumée, se met à pousser des aboiements si formidables que le malfaiteur, terrifié, rebrousse chemin.

Notre-Dame-de-l'Aubépine, à Evron, au diocèse de Laval. Au VII^e^ siècle, un pélerin, revenant de Terre-Sainte pour gagner son pays, traversait Evron et, fatigué, s'arrêta auprès d'une fontaine que recouvrait une aubépine. Il rapportait, dans un coffret, le peigne de la sainte Vierge, précieuse relique. Désireux de faire un somme, il accroche son coffret à l'aubépine ; puis, il s'endort. A son réveil, il lève le nez en l'air, et que voit-il ? L'arbuste avait démesurément grandi ; le coffret était si haut, si haut, qu'il lui était maintenant impossible de le ravoir. Il grimpe à l'aubépine ; elle pousse

encore et s'allonge, élevant de plus en plus le coffret, hors de son atteinte. Il essaie alors de couper le tronc; la hache est impuissante à l'entamer. Ne comprenant pas ce que cela signifie, il va à la recherche d'un prêtre, pour réclamer son assistance. Justement, saint Hadouin, évêque du Mans, se promenait par là. Hadouin se met en prière; aussitôt l'aubépine se courbe, s'abaisse à portée de la main, et le prélat prend le coffret. Il n'en fallait pas davantage pour que le pélerin comprit que la Vierge voulait que son peigne restât à Evron, afin d'y opérer d'autres miracles. Saint Hadouin fit édifier une chapelle; le démêloir virginal s'employa dès lors gentiment à guérir les rogneux. Mais, longtemps après, les huguenots, qui ne respectent rien, détruisirent le peigne sacré. Heureusement, la chapelle de Notre-Dame-de-l'Aubépine subsiste toujours; seulement, aujourd'hui, au lieu d'y guérir la gale et la teigne, la Vierge d'Evron donne du lait en abondance aux nourrices sèches qui ont la foi.

Notre-Dame-du-Saint-Cordon, à Valenciennes. En l'an 1008, la peste décimait la ville. Un jour, à leur grande surprise, les habitants virent une grosse corde qui se promenait toute seule par les rues, ni plus ni moins qu'un serpent; durant six jours consécutifs, cette corde automobile refit le même itinéraire, à la fin duquel elle disparaissait. Le septième jour, on revit encore la grosse corde; mais elle était précédée d'un fantôme brillant, qui n'était autre que la Vierge. Elle expliqua, d'ailleurs, qu'elle désirait qu'on fît une procession en suivant les rues où elle avait traîné son saint cordon. La peste disparut ainsi, et la corde miraculeuse est restée, comme preuve éclatante de tout le prodige.

Notre-Dame-du-Saint-Voile, à Coupiac, au diocèse de Rodez; c'est ce sanctuaire qui possède le voile de la

Vierge, en belle toile, qu'on jurerait être du linon de Hollande.

Notre-Dame-du-Pilier, à Chartres ; ici, c'est la chemise même de Mme Joseph que l'on exhibe aux fidèles, disposés à financer ; la somptueuse cathédrale tient ce vêtement intime de la munificence de Charles le Chauve, en 876. Particularité bizarre : la sainte chemise de la Vierge est *en soie*. Pas de commentaire, n'est-ce pas ?

Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres, à Soulac, dans le Médoc, à l'embouchure de la Gironde. D'après la légende, lorsque Jésus gravissait le Calvaire, une femme, nommée Véronique, lui appliqua un linge sur le visage, dans le but de sécher sa sueur, et, par un miracle, qui cependant ne convertit aucun des bourreaux, le linge reçut, séance tenante, comme un tableau admirable de ressemblance, le portrait du condamné de Pilate. Or, Véronique, en veine de collectionner les objets rares, ne se contenta pas de son linge si merveilleusement changé en toile peinte ; elle exprima à la mère du Christ le désir d'avoir aussi un souvenir d'elle ; la Vierge lui donna une bouteille remplie de son propre lait. Comment et pourquoi la virginale nourrice avait-elle encore du lait, alors que son fils était âgé de trente-trois ans ? L'histoire sainte ne le dit pas. Toujours est-il que Véronique quitta la Judée après l'Ascension, accompagnée de Zachée, son mari, et vint d'abord à Rome, avec ses reliques. Elle fit cadeau du linge illustré à l'église naissante de Rome, repartit en voyage, et après avoir fait le tour de l'Espagne dans une frêle embarcation, aborda à la pointe de Grave ; là, ayant envoyé promener son mari Zachée, qui s'en fut fonder l'ermitage de Rocamadour, où il mourut, Véronique unit sa vie à celle de saint Martial, dont elle avait fait la connaissance à Rome, et, à eux deux, ils bâtirent la cha-

delle de Soulac, qui reçut et a conservé le précieux dépôt de la bouteille de lait virginal.

Enfin, citons, pour terminer cette série, le célèbre sanctuaire de Notre-Dame-du-Puy, en Auvergne. Sa légende, qui n'est pas banale, plongeait la veuve Paturin dans l'admiration. Cette antique église, dont l'architecture est du onzième siècle, aurait été néanmoins construite, d'après les pieux racontars, au temps où saint Georges était évêque du Velay, tandis que son collègue Martial, l'ami de Véronique, était évêque de Limoges. Par un beau matin de juillet, Georges remarqua que le sommet du mont Anis était tout couvert de neige : il y avait de quoi l'étonner, certes ; aussi s'empressa-t-il de gravir la colline. Autre surprise : à son arrivée, parut un cerf, qui se mit à courir d'une singulière façon, et qui, ensuite, revenu à son point de départ, disparut soudain. Georges constata que l'empreinte des pieds du cerf dans la neige avait tracé une figure géométrique, comme une enceinte assez vaste. N'y comprenant rien, il alla chercher à Limoges son compère Martial, et celui-ci, plus finaud, vit tout de suite, la neige n'ayant pas fondu, que ce tracé représentait le plan d'une église à édifier sur la montagne même. Un seul point embarrassait Martial : le céleste cerf avait marqué seulement la ligne des murailles ; mais, saprelotte ! où placerait-on le maître-autel, et à qui cette église serait-elle dédiée ? La réponse ne se fit pas attendre. Vlan ! quelque chose tomba du ciel, à un certain endroit du futur sanctuaire. Martial et Georges se baissèrent pour examiner l'objet ; c'était un soulier. Et Martial, toujours le plus perspicace des deux, reconnut que ce soulier appartenait à la mère du Christ ; peut-être Véronique lui en avait-elle fait la description. Plus de doute ! la Vierge voulait une église là, une église pour

elle, et le maître-autel devait être élevé exactement où elle avait visé en lançant du haut du ciel son escarpin. Ainsi fut construit le sanctuaire de Notre-Dame-du-Puy, avec le soulier de la Vierge pour sacro-sainte relique. Quelques pieux hagiographes donnent une variante à la légende : d'après eux, ce serait saint Joseph en personne qui aurait tracé sur la neige l'enceinte du temple destiné à son épouse ; mais, quand on en cause au dessert entre curés, à huis clos, il est d'usage de dire en riant que saint Joseph ou le céleste cerf, c'est tout comme.

Et vraiment, lorsqu'une corporation de fumistes, érigée en institution d'Etat, en arrive à faire avaler de pareilles bourdes à ses ouailles, il est aisé de comprendre quelle puissance elle exerce et quelles richesses elle escroque et accumule, en exploitant la bêtise humaine sous la protection des Concordats !

Nous n'avons pas cité la centième partie des sanctuaires français, dont la vogue est basée sur une superstition idiote ; et il suffit de consulter les statisques de pélerinages pour se convaincre que les Séraphine Patu rin sont légion.

L'hystérique bigote avait donc pris l'express en toute hâte, dès la réception de la lettre de Kopfer. Pour ce prêtre-là, elle avait du respect; il était un des rares ecclésiastiques qu'elle savait chastes. Et sur ce point elle ne se trompait pas : un chef jésuite, de cette trempe, n'est plus un homme, quand il a une direction d'œuvres de la nature de celles où Kopfer était maître consommé, œuvres d'intrigue criminelle dans lesquelles l'esprit est entièrement absorbé et qui nécessitent un tempérament spécial, inaccessible aux moindres distractions de la chair.

Elle était arrivée à Paris le jeudi soir, à 10 heures, la

veuve Paturin, en proie à de mortelles inquiétudes; à la gare de Lyon, elle avait trouvé la mère Saint-Joachim, qui l'attendait, et qui l'avait conduite à la maison-mère de son ordre, rue Vaneau. Une des chambres affectées aux dames pensionnaires lui avait été attribuée.

Quelle mauvaise nuit elle passa !... Son sommeil fut agité, hanté par les cauchemars. Puis, une religieuse vint la réveiller de bon matin, pour la prévenir que la messe du couvent se disait à 6 heures et demie, et lui demander ce qu'elle voulait pour son premier déjeuner, café au lait ou chocolat ; on la servirait dans sa chambre, après la messe. Le programme fut ainsi exécuté. Il était 9 heures, quand Séraphine quitta le monastère, en compagnie de la supérieure générale, pour se rendre à la rue de Narbonne.

Le contraste entre les deux femmes était saisissant : la haute stature de la religieuse, son costume un peu théâtral, qui en imposait aux badauds, son air digne, toute cette majesté de commande qui caractérisait la fille de Dolorès ne faisait que mieux ressortir le burlesque aspect de la veuve Paturin. Celle-ci, de son frottement à la bourgeoisie lyonnaise, n'avait gardé que le sens brutal des couleurs ardentes, mal assorties. Engoncée dans la cuirasse ronde d'une robe de soie raide et luisante, elle semblait un magot ciré. Elle n'avait même pas le chic de la chaussure, si instinctif chez la femme, du moins dans les grandes villes ; avec cela, selon son habitude, elle était coiffée d'un chapeau remarquablement fleuri, et elle portait, aux oreilles, des boucles immenses, qui lui avaient sans aucun doute coûté fort cher, mais qui étaient d'un mauvais goût criard, ridicule.

Quand elle fut en présence de Kopfer, celui-ci ne lui laissa pas le temps d'ouvrir la bouche.

— Ah! madame! fit-il d'une voix étouffée et avec un geste d'accablement... Ah! ma chère madame!... Ah! ma pauvre madame!...

Puis, ouvrant aussitôt la porte de son oratoire :

— Avant tout, continua-t-il, jetez-vous aux pieds de notre bonne Mère... Priez, pauvre madame; priez-la de tout votre cœur... Dites cinq *Ave Maria*, en ajoutant trois fois après chacun : *Refugium peccatorum, ora pro nobis*... Moi, de mon côté, je vais prier pour vous!... Et notre excellente mère Saint-Joachim en fera autant...

Et il se laissa tomber sur un prie-dieu, plongea sa tête dans ses mains, et parut s'abîmer dans les invocations qu'il marmottait à voix basse.

La religieuse l'avait imité.

Quant à Séraphine Paturin, absolument interdite, elle s'agenouilla aussi, obéissant sans comprendre, mais envahie par une secrète terreur, se sentant devenir comme une machine dont un maître puissant disposerait à son gré : elle balbutiait mécaniquement les prières qui venaient de lui être commandées; bientôt, faisant un effort d'intelligence, elle s'interrogea dans son for intérieur. C'était Marie, refuge des pécheurs, que le jésuite lui avait ordonné de supplier. Pourquoi? pourquoi?

Alors, sa pensée battit la campagne; elle était prise par l'épouvante et l'affolement. Qu'était-il arrivé? de quel scandale était-elle menacée? qui avait découvert ses débordements? Qu'allait-il en résulter pour elle? Elle essayait de passer en revue ses plus récentes débauches; elle tâchait d'examiner quelles imprudences elle avait pu commettre.

Kopfer s'était levé; il vint à la religieuse.

— Vous, ma chère sœur en Jésus-Christ, dit-il, con-

tinuez à nous prêter l'assistance de vos bonnes prières; nous en avons grand besoin.

Et il fit signe à la veuve de passer avec lui dans sa chambre.

Une fois seuls, après qu'elle se fut assise en face de lui sur son invitation, il parut se recueillir encore. Elle attendait, tremblante, qu'il daignât parler.

Enfin, le jésuite commença, avec componction:

— Madame Paturin, dans la nuit de mardi à mercredi, tandis que je priais là même où vous venez de vous agenouiller, j'ai été honoré d'une apparition de la très sainte Vierge... La mère de notre doux Sauveur pleurait; et, comme je lui demandai le motif de ses larmes, elle me répondit: « Voilà vingt ans que je » pleure sur une chrétienne de ma bonne ville de » de Lyon, qui a profané un de mes pèlerinages en » Italie, qui a commis à Castelfidardo, en 1874, le plus » abominable péché ! »

Il est impossible de décrire l'effet de ce coup de foudre. La veuve recula sur son siège, si fortement que le dossier heurta la cloison ; et, maintenant, les yeux grands ouverts, hagards, étranglée par l'émotion, elle fixait le jésuite, sans avoir la force de pousser même une exclamation de surprise.

L'autre continua :

— Oui, ma pauvre madame, Marie immaculée était là, versant ses pleurs augustes, m'ayant choisi, malgré mon indignité, pour le confident de sa douleur... Et ce qu'elle m'a révélé est affreux, madame... La grande coupable qui a déchiré le cœur de la mère de Dieu, vous la connaissez, n'est-ce pas?... Sa faute a eu des suites ; un enfant est né dans le secret; il a été abandonné à des paysans niçois, que la pécheresse a largement payés, sans se faire connaître... Mais peut-on cacher au

ciel quelque chose ?... Non !... Et alors, puisqu'un forfait exécrable avait été commis, puisque la criminelle se croyait à l'abri du regard divin, Dieu a laissé le démon accomplir ses œuvres maudites ; telle a été, madame, la vengeance du Très-Haut...

La veuve Paturin était anéantie.

— L'enfant du sacrilège est devenu un voleur, fit Kopfer se dressant devant elle et étendant le bras : l'enfant du sacrilège, votre fils, madame, est recherché à cette heure par la justice, comme accusé d'assassinat, oui, accusé d'avoir coupé la gorge à un brave homme qui l'avait recueilli, qui était son bienfaiteur, l'horloger Grob, demeurant dans une maison tout près d'ici...

Cette révélation inattendue, si précise, cingla Séraphine et la fit bondir. Du coup, elle retrouva la voix.

— Le crime de la rue du Bac ! murmura-t-elle.

En effet, la veille, dans son voyage, pour se distraire, elle avait acheté des journaux, à une bibliothèque de gare ; les uns et les autres donnaient les premières nouvelles. Elle les avait lues par curiosité, et voilà qu'elle apprenait de quelle façon scandaleuse elle allait être mêlée à ce drame sanglant.

Le jésuite, profitant de ses avantages sur la dévote qu'il tenait à sa merci, se complut alors à lui faire, avec les moindres détails, le récit de tout ce qu'une patiente enquête avait appris au Gésu sur le compte d'Ugène : le nom et l'adresse de la famille campagnarde à qui Séraphine avait remis l'enfant, après ses couches clandestines à Nice ; la somme qu'elle avait payée pour ne jamais plus entendre parler du bébé ; combien de temps Ugène avait vécu chez ces paysans ; comment il les avait quittés ; l'existence nomade qu'il avait menée ensuite en compagnie de saltimbanques ; quel hasard l'avait con-

duit chez Grob ; les trois ans passés chez l'horloger ; les principales anecdotes au passif de l'adolescent, c'est-à-dire quelques-unes de ses gamineries, dont Kopfer tirait parti pour le présenter sous le plus mauvais jour possible.

Et c'était la sainte Vierge qui, dans sa récente apparition, lui avait raconté tout cela !

— Je suis perdue ! gémissait la veuve Paturin ; quel horrible scandale le procès de ce crime va soulever contre moi !... Ah ! le malheureux enfant ! comme je suis punie !... Ah ! quel châtiment épouvantable ! Je suis perdue ! perdue !

Kopfer jugea qu'il ne fallait pas la laisser se désespérer davantage.

— Non, ma pauvre madame, lui dit-il, non, le mal n'est pas irrémédiable ; il ne tient qu'à vous d'être sauvée... Marie immaculée est la meilleure des mères ; elle pardonne tout, quand le repentir sincère offre une expiation ; elle intercède auprès de son divin fils et réussit alors à arrêter les coups de la vengeance du Très Haut... *Refugium peccatorum, ora pro nobis!*

— Hélas ! je n'ose espérer...

— Ayez confiance... Voyons, calmez-vous... Puisque la très sainte Vierge m'a accordé l'insigne faveur de m'apparaître pour me révéler la douleur dont votre sacrilège a transpercé son cœur maternel, vous devez bien penser qu'elle m'a indiqué en même temps dans quelles conditions le pardon peut vous être accordé et comment il sera possible de vous éviter complètement le scandale, le déshonneur.

— Oui, oui, interrompit la veuve, je comprends à présent ; ce sont les vingt-quatre grands cierges que j'ai offerts il y a un mois à Notre-Dame-de-Bétharram qui m'ont valu cette pensée de clémence !... Quelques

jours auparavant, j'avais fait, à Lourdes, réparation d'un gros péché, mon révérend père, et je me considérais donc comme quitte. N'importe, j'ai voulu quand même aller, en outre, à Bétharram... Oh ! la bonne inspiration !... Et je vous assure que j'ai prié avec ferveur devant la Vierge au rameau d'or... Oui, oui, c'est cela ; mes vingt-quatre cierges lui ont fait plaisir, à la bonne Mère ; elle m'en récompense aujourd'hui...

En effet, Séraphine commençait à prendre espoir.

— D'abord, reprit Kopfer, la très sainte Vierge exige que, comme premier témoignage de votre parfaite soumission, vous fassiez aujourd'hui, non pas une confession générale, mais celle des péchés mortels dont vous avez le plus de honte, même si vous en avez déjà eu l'absolution de votre directeur attitré, ou si vous les avez avoués seulement à des confesseurs occasionnels... C'est Marie immaculée qui m'a désigné pour vous donner une absolution complète, définitive ; je ne fais, quant à moi, qu'obéir à ses ordres. Mais vous n'oublierez pas, mon enfant, que, pendant que je vais exercer mon saint ministère, ce n'est pas à un homme que vous parlerez, c'est à Dieu même... La mission que j'ai reçue du ciel, en ce qui vous concerne, est vraiment exceptionnelle ; et, afin que vous vous en rendiez bien compte, je me bornerai à vous dire que l'apparition m'a montré un livre où sont écrits, en lettres de boue, de bien gros et bien vilains péchés que vous avez commis... Ainsi, le sacrilège de Castelfidardo !... Oh ! ma pauvre madame, quelle honte !... Ce bon religieux que vous avez fait succomber !... son nom est écrit sur le livre... Voulez-vous que je vous le dise ?

— Non ! non ! Assez, mon père ! Je vous en supplie, confessez-moi... Je tombe à vos genoux.

Et elle fit sa confession.

Depuis longtemps déjà, ce jésuite, par l'effet de sa réelle austérité de mœurs, inspirait à la veuve Paturin une timidité respectueuse et quelque peu craintive. Lorsqu'il venait prêcher à Lyon, elle était une de ses auditrices les plus assidues ; elle ne cachait pas son admiration pour lui, mais n'avait pas à son égard ces hardiesses dont elle usait avec les autres prêtres à la vertu fragile. Elle se trouvait très honorée s'il daignait lui faire visite, s'asseoir à sa table ; naguère, elle l'avait traité avec autant de déférence qu'elle en aurait marquée au pape lui-même.

Or, comme elle avait la croyance au surnaturel, une croyance folle qui admettait tous les dogmes les plus absurdes, qui tenait pour véridiques même les histoires de Josué arrêtant le soleil et de Jonas habitant trois jours le ventre d'une baleine, comme elle croyait fermement à la mission divine de l'Eglise, aux apparitions, aux miracles, aux prophètes, Kopfer était maintenant à ses yeux un élu de la puissance céleste, et il avait vraiment reçu à son sujet une délégation d'en-haut.

Dévotement agenouillée, elle baisa ses pieds, avant de commencer ses aveux ; elle tremblait, en se disant qu'à ce tribunal de la pénitence ce n'était pas un homme qui siégeait, mais le juge éternel, ayant emprunté pour le quart d'heure le corps honnête et pur de ce saint jésuite. Ce n'était pas un confesseur vulgaire, celui-ci ; c'était Jésus-Christ en personne, qui voulait recevoir l'expression de son repentir, à qui elle ne pouvait rien cacher, qui connaissait toute sa vie, ses fautes les plus secrètes, qui lisait à ce moment même dans son âme.

Elle lui raconta tout ce qu'il voulut savoir. Elle serait restée des heures entières à lui débiter la fantastique collection de ses péchés, depuis son enfance. Le jésuite était obligé de l'arrêter dans ses élans de

pénitente convaincue, soucieuse de ne rien oublier.

— Non, mon enfant, lui disait-il, n'ajoutez plus rien sur ce chapitre; c'est inutile. Dieu, qui vous entend en ce moment, sait tout. C'est une épreuve, et seulement une épreuve, qu'il vous impose, pour humilier votre orgueil... Dans cette confession, ne dites rien autre que vos péchés les plus graves, ceux que vous n'avez pas osé avouer à votre confesseur habituel...

Et Kopfer en apprenait de belles!...

Enfin, elle récita le *meâ culpâ*, en se frappant la poitrine, et fit son acte de contrition; et le jésuite, étendant la main sur elle, prononça la formule d'absolution.

Avant de se relever, elle lui baisa encore les pieds, puis voulut à toute force baiser aussi ses mains, dans le creux de la paume. C'était là, en ces quatre parties du corps, que les soldats de Pilate avaient planté leurs gros clous pour attacher Jésus sur la croix; elle avait l'illusion qu'elle embrassait les plaies divines.

Elle était pardonnée; quel soulagement!... Alors, elle osa lever les yeux; elle arrêta son regard sur le front de Kopfer, dans une contemplation; il lui semblait voir la couronne de ronces que les bourreaux du Christ enfoncèrent sur sa tête, selon la légende; et, maintenant, elle pleurait d'attendrissement, les mains jointes, et murmurant au jésuite:

— Oh! merci, merci, mon doux Rédempteur!... Vous avez souffert pour moi depuis Gethsémani jusqu'au Calvaire... Vous avez expié mes péchés dans les supplices... Mais votre sang n'a pas coulé en vain, ô mon bon Maître; car j'ai grand repentir, oh! oui!... O Jésus, aimable Jésus, accordez-moi encore votre grâce; ne m'abandonnez pas, afin que je ne retombe plus au pouvoir du démon!

Kopfer la laissait dire.

—Allons, ma chère enfant, fit-il, vous voilà en paix... Asseyez-vous de nouveau, et écoutez-moi. La très sainte Vierge m'avait dit que vous vous soumettriez de bon cœur, en fille confuse et repentante, avec la douleur du péché, avec la ferme résolution de lutter désormais contre le tentateur; et j'ai vu, aux côtés de Marie immaculée, votre ange gardien, qui rayonnait de joie... Alors, quand la sainte Vierge m'annonça que vous vous confesseriez, ses larmes cessèrent de couler; puis, elle me dit comment, pour votre récompense, vous seriez sauvée du déshonneur.

— Je ne mérite pas tant de bonté... Ah ! oui, la divine Marie est bien la meilleure des mères !...

— Le mal, vous allez voir, n'est pas aussi grand qu'il paraît ; l'Immaculée a enchaîné Satan, qui avait juré votre perte. En premier lieu, je suis seul à savoir que le jeune homme qui a dévalisé l'horloger Grob est votre fils; et, puisque vous vous confiez à ma direction, je n'irai pas dire aux magistrats, vous le pensez bien, ce que la Sainte Vierge m'a révélé. Mais l'apparition m'a ordonné de sauver aussi le jeune coupable; car c'est vous, ma pauvre dame, qui êtes, devant Dieu, responsable de sa mauvaise éducation...

— Hélas ! ce n'est que trop vrai !...

— L'apparition a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi, vous ai-je dit. Votre fils avait alors volé une somme de vingt mille francs, que l'horloger tenait renfermée dans son coffre-fort, et une parure de diamants, remise par une cliente pour une réparation ; la sainte Vierge m'a indiqué le nom et l'adresse de la propriétaire de ces diamants, qui valent de quatre à cinq mille francs... Or, voyez à quel point le diable voulait vous déshonorer, en perdant votre enfant... L'apparition me

dit : « — Un crime horrible sera commis, auquel le fils « de Mme Paturin ne prendra aucune part ; mais la ma- « lice de Satan est prodigieuse, et il disposera tout de « telle sorte que ce malheureux enfant puisse en être « accusé »... Je vous répète les paroles de la très sainte Vierge ; sur ce point, elle n'ajouta rien de plus... Aussi je ne pouvais prévoir que l'horloger Grob serait assassiné le lendemain du vol commis par votre fils ; et, si la Madone n'avait pas déjoué le complot du démon, le vol aurait été découvert en même temps que le meurtre. Or, comme c'est votre fils qui est soupçonné au sujet de l'assassinat, vous comprenez que son double vol aurait paru en être le mobile...

— Évidemment, puisque le diable avait manœuvré pour cela...

— La sainte Vierge m'a donc commandé de remettre dans le coffre-fort les vingt mille francs volés ; pour cela, elle m'a révélé le mot secret d'ouverture de la caisse et la Providence m'a conduit, comme par hasard, sur le lieu du crime au moment même où l'on allait prévenir le commissaire de police pour les constatations. Dieu a permis que je restasse seul, quelques minutes avant l'arrivée du magistrat, et j'ai remis vingt mille francs dans le coffre de l'horloger Grob.

— C'est merveilleux !

— La propriétaire des diamants est une pieuse dame, à qui nous ferons entendre raison, en lui remboursant le prix de sa parure ; car votre fils en a fait argent... Il a de nombreux compagnons de débauche ; tout est dissipé...

— Mais comment pourra-t-il être disculpé complètement ?... S'il est pris par la police, à qui il est signalé, il avouera son vol, ignorant ce que vous avez fait, mon révérend père...

— L'apparition m'a promis qu'en récompense de votre soumission absolue, votre fils ne tombera pas entre les mains de la justice. L'Immaculée m'a nommé la ville où il s'était réfugié après son méfait ; j'ai envoyé un homme de confiance ; l'adolescent va être ramené, et, grâce à la protection céleste, nous arrangerons tout... La justice des hommes n'aura à s'occuper que de l'assassinat ; elle découvrira ou non le véritable criminel, ceci n'est plus notre affaire. Mais Satan, dans son complot contre vous, sera tout-à-fait vaincu...

— Oh ! quelle reconnaissance je dois à la sainte Vierge !...

— Parfaitement... Vous lui devez : primo, les vingt mille francs que j'ai remis dans le coffre-fort ; secundo, cinq mille francs pour les diamants. Ceci est le remboursement... En outre, en expiation de vos fautes personnelles, Marie immaculée veut que vous versiez, pour les diverses bonnes œuvres dont s'occupe notre Compagnie, cinq mille francs, en réparation de l'abandon de votre fils à des paysans niçois.

— C'est la somme que je leur ai donnée, il y a dix-neuf ans.

— Oui, la sainte Vierge m'a dit, en effet, cinq mille francs... Elle exige encore vingt mille francs, pour expier le sacrilège de Castelfidardo, et cinquante mille francs, en pénitence des autres gros vilains péchés dont je vous ai donné l'absolution... Au total, cent mille francs, pour lesquels vous me ferez, ce matin même, un chèque sur votre banquier...

La pilule était amère ; mais il fallait bien se résigner à l'avaler.

D'ailleurs, la veuve Paturin ne songea pas une seconde à contester le chiffre de la somme à laquelle le ciel la taxait ; au fond, elle était encore trop heureuse

de s'en tirer à si bon compte. Cent mille francs, c'était à peine la moitié de ses bénéfices d'un an dans la maison de commerce qu'elle dirigeait avec son frère.

Une question restait à régler : celle de la situation nouvelle d'Ugène... A aucun prix, Séraphine ne voulait prendre son fils avec elle ; mais elle n'osait pas le dire. Le jésuite vint au-devant de ses désirs. Très conciliant, il observa que le mal ne pouvait être réparé que plus tard, sous ce rapport-là, dans bien longtemps peut-être. L'enfant était dévoyé : il fallait, avant tout, s'occuper de le remettre dans le droit chemin ; car, maintenant, si sa mère se faisait connaître à lui et s'en chargeait directement, c'est-à-dire en l'ayant chez elle, il était à craindre qu'il en abusât, au lieu de se montrer reconnaissant.

— Nous allons donc veiller sur lui, dit Kopfer ; nous le placerons chez quelqu'un qui le bridera. C'est un pauvre petit arbuste, qui, sans tuteur, a poussé tout de travers ; avec l'aide de Dieu, nous le redresserons. Dans quelques années, quand il sera devenu raisonnable, sage, lorsque nous jugerons qu'il n'y a plus d'inconvénient à lui faire connaître sa mère, alors nous vous l'amènerons ; alors, il vous consacrera son affection, tout en gardant la discrétion nécessaire. Mais soyez sans inquiétude, chère madame ; nous n'en arriverons là que si Ugène se rend digne, en tous points de votre sollicitude et de votre amour... Car la sainte Vierge, qui vous a pardonnée, veut que vous l'aimiez, ce pauvre mignon qui ne demandait pas à naître ; vous l'aimerez à distance ; sans nous départir des règles de la prudence, nous vous donnerons de temps en temps de ses nouvelles ; nous vous tiendrons au courant de ses progrès dans la vertu.

Cette solution satisfaisait complètement la veuve Pa-

turin ; il fut convenu, en conséquence, que, chaque trimestre, elle remettrait ou enverrait à Kopfer une petite somme, toujours pour les bonnes œuvres du Gesù, à titre de gratitude, à l'occasion de ses excellents services. Le saint jésuite s'en remettait entièrement, à cet égard, à la générosité de sa pénitente.

Kopfer confia de nouveau Séraphine à la mère Saint-Joachim.

— Ma bonne madame, dit-il à la veuve en la congédiant, vous voudrez bien régulariser ce matin la petite affaire que vous savez, chez le correspondant parisien de votre banquier, et vous remettrez le chèque à notre chère supérieure... Cet après-midi, vous resterez au couvent, dans votre chambre ; on vous prêtera quelques livres édifiants, et vous partagerez votre temps entre la lecture et la méditation.... Demain matin, vous communierez.

— Quoi ! mon père !... Mon indignité ne s'oppose-t-elle pas ?... Vous voulez que je m'approche de la sainte-table... déjà ?...

— Oui, oui... Le pain des forts est aussi celui des faibles... Les séraphins sont vos patrons ; maintenant, ils vous couvriront de leurs ailes... Allez, ma fille, nourrissez-vous de la très sainte Eucharistie ; et surtout, quand Dieu sera en vous, je vous en prie instamment, ne m'oubliez pas dans vos prières...

Cette matinée était, pour Kopfer, toute remplie de charme. C'est, en effet, après le départ des deux femmes que frère Benoît introduisit auprès de lui l'envoyé de Ramoneau, le coadjuteur temporel qui venait lui dire ces deux simples mots, significatifs pour le chef jésuite : *Deo gratias !*

— Voilà la Germaine en route pour Bordeaux, se dit Kopfer ; ceci va très bien. Demain, le pain des anges va calmer pour quelques jours les ardeurs par trop

volcaniques de cette vieille folle Paturin ; quant à cela, peu importe. Après-demain, le capitaine Béraud se régalera, lui aussi, du banquet mystique, mais avec une hostie d'un autre genre; et voilà ce qui devient très intéressant !...

Relativement au retour d'Ugène, le jésuite avait bien calculé, en se basant sur le zèle de Magloire ; le petit bonhomme fut conduit rue de Narbonne par M. de Meyzieux et le chanoine Bontemps, un quart d'heure à peine après que sa mère eût été emmenée par la supérieure générale de la Consolation.

Tout penaud d'avoir été pris, Ugène dut raconter son odyssée au R. P. Kopfer. Celui-ci exigea l'entière vérité.

— Vous avez mis dans le plus cruel embarras tous ceux qui s'intéressent à vous, lui dit-il. Malgré cela, malgré l'énormité de votre faute, notre charité chrétienne nous commande d'avoir compassion de vous, à la condition que vous vous amendiez sincèrement. Marie, refuge des pêcheurs, nous a inspiré la pensée de vous sauver de la prison et de la honte; mais il faut que vous soyez, dès à présent, digne du pardon et des efforts que nous allons faire pour vous éviter de passer en jugement.

M. de Meyzieux venait de remettre au jésuite l'argent que Magloire avait confisqué à Ugène ; les vingt mille francs de Grob étaient entamés de fort peu. Ainsi Kopfer se trouvait remboursé deux fois de la somme qu'il n'avait pas hésité à replacer dans le coffre-fort.

— Et les diamants ? interrogea le révérend.

— Quels diamants ? fit le gamin.

— Avant de fuir, vous avez fait main basse sur une parure que M. Grob était en train de réparer, une parure de brillants ? Qu'est-elle devenue ? L'avez-vous vendue, et à qui ? ou bien l'avez-vous cachée quelque part ?

— Je sais ce que vous voulez dire, révérend père ; mais je ne les ai pas pris, ces diamants, puisqu'ils appartenaient à Mme la baronne de Picquot.

— Ne mentez pas.

— Je vous jure que c'est la vérité... L'argent de M. Grob, eh bien ! oui, je l'ai pris, parce qu'il me disait toujours qu'il me laisserait tout ce qui est à lui : mais les brillants de Mme de Picquot, je n'y ai pas touché.

— Ils ont pourtant disparu.

— Ce n'est pas moi qui les ai pris, et je ne sais pas qui ça peut être.

Kopfer et Bontemps se consultèrent, à voix basse.

— Allons, bon ! que va-t-il sortir de ce nouvel incident ?

— Le petit drôle n'a pas l'air de mentir.

— Moi aussi, je ne crois pas qu'il cherche à nous tromper en ce moment.

— Alors, mon cher révèrend, il vous faut renoncer à votre hypothèse de tout à l'heure... Justin Courtois a réellement trouvé l'horloger assassiné, et c'est le voleur des diamants qui est le meurtrier.

— Mais non !... Le vol au préjudice de la baronne est de beaucoup antérieur à la visite que Grob m'a faite dans son désespoir... Je garde mon idée au sujet de Courtois, mon cher chanoine ; il y a, dans cette affaire, deux voleurs, au lieu d'un ; voilà !...

— Dans ce cas, nous aurons bien du mal à réaliser votre plan.

— Peut-être moins que vous croyez... D'abord, jusqu'à présent, le juge ignore le vol des diamants, et mieux vaudrait, évidemment, qu'il ne le découvrît pas... Pour ceci, nous agirons aussitôt que nous aurons terminé le blanchissage complet de notre Ugène ; ce qui ne sera pas long ; mais c'est le plus pressé... Ensuite, supposons

même que le deuxième voleur soit découvert ; son méfait n'en sera pas moins indépendant de l'assassinat. Il nous faudra alors venir à l'aide de cet individu, quel qu'il soit ; il aura, pour le fait de l'égorgement de Grob, un alibi, absolument comme Ugène en aurait eu un ; nous mettrons donc tout en œuvre afin que cet alibi soit lumineusement démontré, afin que la question de l'assassinat reste bien distincte. Or, Justin Courtois, sur qui je maintiens mon opinion, ne pourra pas défaire son propre ouvrage. Le juge s'acharnera à trouver l'assassin ; à ce moment, l'opinion des concierges de l'horloger prévaudra ; la justice recherchera la dame voilée, et nous lui en servirons une, vous comprenez ?..

— Oui, une femme maudite, qui sera accusée à la fois de l'égorgement de Grob et de l'empoisonnement de Paul Béraud...

— Et qui, seule, du moins aux yeux des magistrats, aura eu intérêt à la mort des deux victimes.

— Vous avez raison : il n'y a pas lieu de changer nos batteries ; votre plan, mon révérend père, est parfait.

— *Ad majorem Dei gloriam!*

Tout ce dialogue avait été chuchoté entre les deux prêtres, et ni Ugène ni même M. de Meyzieux n'en avaient entendu un mot ; tellement, que celui-ci crut que le jésuite et le chanoine se concertaient au sujet de l'adolescent.

— Nous admettons, comme vrai ce que vous venez de nous dire, fit Kopfer, s'adressant à Ugène ; mais, malheureux enfant, il faut que vous sachiez bien à quelles terribles conséquences votre faute vous avait exposé... Sans nous, vous ne seriez pas seulement poursuivi pour vol, mais aussi pour assassinat...

— Mais je n'ai tué personne !

— M. Grob, le lendemain de votre fuite, a été trouvé assassiné.

Par ordre de Kopfer, ni Magloire ni M. de Meyzieux n'avaient parlé à Ugène de ce crime. En l'apprenant ainsi, l'enfant fut effrayé sur le coup; puis, il se mit à fondre en larmes. Et ce fut d'une voix entrecoupée par les sanglots qu'il fit le récit de son escapade.

Il y avait longtemps que l'idée d'un voyage le hantait. Ce n'était pas impunément, en effet, qu'il avait vécu de nombreuses années avec des saltimbanques; mais il voulait faire un grand voyage, et autrement qu'en roulotte; il rêvait de lointaines excursions, avec toutes ses aises, en logeant dans les bons hôtels, au lieu d'être au service des autres,et en s'offrant de joyeuses distractions.

Les vingt mille francs de Grob l'avaient tenté; et c'était bien le mardi, après le déjeuner, qu'il avait fait son coup, au moment où il se disposait à sortir pour divers encaissements sur lesquels l'horloger comptait. Mais il avait encaissé seulement la facture Babinet, parce que ce client demeurait près d'un café où il avait donné rendez-vous à son camarade Rigobert.

Le jeune Michallet était grand admirateur d'Ugène, qui lui avait souvent vanté le plaisir qu'on éprouve à courir le monde. Comme Ugène était resté plus de quinze jours sans aller au patronage de Bethléem, il avait dit à Rigobert que, l'horloger l'ayant envoyé à Nice, il en avait profité pour tenter la fortune à Monaco, et que cela lui avait pleinement réussi.

Rigobert, ne s'attendant pas à voir Ugène sitôt prêt à exécuter ses promesses d'excursion en Suisse, était venu au rendez-vous avec sa blouse de magasin.

— Nous partons ce soir, avait dit Ugène; je suis riche, j'ai gagné cinq mille francs à la roulette... Mais il faut d'abord nous munir de tout ce qui est nécessaire pour un important voyage, y compris le costume

de touriste. Va donc quitter ta blouse et mettre ta jaquette; je t'attends ici, et nous irons aussitôt faire nos emplettes de voyageurs.

C'est en allant à son magasin que Rigobert, tout heureux de l'aventure, se vanta de son départ pour la Suisse à un autre de ses jeunes amis qu'il rencontra,

L'après-midi du 29 mai, les deux fugitifs avaient donc acheté des vêtements de voyage, du linge, des valises. Ils passèrent la soirée aux Bouffes-du-Nord, où l'on jouait un gros mélodrame, sensationnel. Après le théâtre, un fiacre les conduisit, sur les indications d'Ugène, à un hôtel des environs de la gare de Lyon.

Le mercredi matin, ils s'embarquaient, avec billets de première classe, dans l'express qui arrive à Dijon sur les 2 heures. Dans cette première partie du voyage, ils festinèrent en wagon-restaurant; ce qui leur parut le suprême luxe. Nous savons déjà qu'à Dijon ils descendirent à l'hôtel de la Cloche. Le reste de leur journée fut consacré à une visite sommaire de la ville, avec promenade au Parc; ils dînèrent de bonne heure sur les bords de l'Ouche, et allèrent terminer la soirée à l'Alcazar.

Avant de se rendre au café-concert, le jeune Michallet écrivit à sa famille la lettre que nous connaissons. Ugène, qui avait trompé son camarade sur la provenance de son argent et sur l'importance de la somme, était censé faire ce voyage avec l'autorisation de Grob; ayant entraîné Rigobert pris à l'improviste, celui-ci avait donc voulu calmer de suite l'inquiétude de sa mère. Le chanoine Bontemps avait exactement jugé le motif du mensonge glissé dans cette lettre; c'était sur le conseil d'Ugène que le jeune Michallet avait indiqué une fausse direction; Rigobert se croyait seul en faute et ne tenait aucunement à ce qu'un si beau voyage,

aubaine inespérée, fût interrompu par quelque démarche de son père auprès des autorités.

La journée du jeudi se passa à voir en détail les édifices civils et religieux, musées et curiosités de la ville. Les deux jeunes touristes, ayant pris leurs repas à l'hôtel, s'étaient rendus, dès le dîner, au théâtre, où l'on jouait un opéra-comique; c'est là qu'ils avaient été cueillis par Magloire, débarqué à l'hôtel peu après leur départ pour le spectacle.

Sans esclandre, l'envoyé du chanoine Bontemps avait pris les fugitifs au premier entr'acte; puis, le magot confisqué, il avait payé les dépenses de l'hôtel, et Ugène et Rigobert, tenus de près par l'impitoyable Magloire, avaient été emballés en troisièmes dans l'express de minuit et demi. A 8 heures du matin, les deux écervelés étaient donc rentrés à Paris. Rigobert avait été ramené chez ses parents, et Ugène gardé à vue au patronage, jusqu'à ce que M. de Meyzieux le conduisît chez Kopfer.

Le gamin, en racontant les incidents de sa fugue, s'était peu à peu remis de sa première émotion.

Le révérend lui dépeignit l'horrible et saisissant tableau qu'il avait eu sous les yeux : Matthias Grob, gisant sur son siège de travail, la gorge tranchée par deux coups de rasoir, assassiné pendant que le petit ingrat s'amusait à l'Alcazar de Dijon avec l'argent volé.

Ugène s'en voulut alors de sa mauvaise action. Ah ! l'épouvantable crime n'aurait pas été commis, s'il avait été là !... C'était ainsi, du moins, qu'il jugeait l'événement On ne se serait pas risqué à venir égorger M. Grob, si l'on n'avait pas su qu'il était seul. Le jésuite, le chanoine et M. de Meyzieux eurent besoin de rappeler Ugène à la réalité de sa situation personnelle.

— Vous voyez, malheureux enfant, lui disaient-ils, qu'elles pouvaient être pour vous les suites de votre faute. La domestique a déclaré à la police votre brusque disparition; un locataire de la maison croit avoir vu entrer et sortir mystérieusement, à l'heure de l'assassinat, un jeune homme dont il a donné le signalement, et ce signalement a achevé de faire porter les soupçons sur vous. A cette heure, la justice vous recherche comme assassin. Or, vous ne pouvez prouver que vous n'êtes pas l'auteur du meurtre qu'en avouant un autre crime, c'est-à-dire comment et pourquoi vous étiez à Dijon... C'est pour vous cinq années de prison, au moins.

Eugène baissait la tête; maintenant, il comprenait.

— Eh bien, fit Kopfer, nous avons eu pitié de vous. C'est afin que vous ne tombiez pas entre les mains de la police, que nous avons envoyé Magloire à votre recherche. Dans nos prières, nous avons imploré la très sainte Vierge à votre intention; nous l'avons suppliée de vous protéger, et la bonne Mère a daigné faire un miracle en votre faveur. Hier matin, lorsque le juge d'instruction a fait ouvrir par un mécanicien le coffre-fort de M. Grob, les vingt mille francs que vous y aviez pris s'y sont trouvés... Marie immaculée avait remis en place la somme absente...

Ces mots firent relever la tête à l'adolescent; quel coup de surprise!...

— Mais hier matin, murmura-t-il abasourdi, j'avais les billets de banque dans ma poche, à Dijon... et la preuve, c'est que M. Magloire me les a repris en sortant du théâtre, le soir seulement...

— Cela importe peu; rien n'est impossible à la sainte Vierge. Les miracles, mon enfant, on les constate; mais la raison humaine est impuissante à se les expli-

quer... Ne cherchez donc pas à comprendre, et soyez heureux, en vous-même, de l'intervention de la bonne Mère. Désormais, chaque jour, vous ajouterez à votre prière du soir l'invocation : *Refugium peccatorum, ora pro nobis* !...

— Oui, mon révérend père ; je vous le promets, je n'y manquerai pas.

— Maintenant, écoutez bien ceci : dans notre siècle impie, il y a beaucoup d'hommes qui ne croient pas aux miracles, et le juge d'instruction qui vous fait rechercher pourrait peut-être se trouver au nombre de ces incrédules ; par conséquent, s'il avait des preuves que vous avez réellement volé M. Grob, la restitution opérée par la sainte Vierge ne le désarmerait pas contre vous... Il faut donc que ce magistrat ne se doute même pas de votre voyage à Dijon... Jusqu'à présent, on a constaté seulement, par le témoignage de Louison, que avez encaissé vingt francs mardi, chez M. Babinet. Eh bien ! il sera dit que vous vous êtes laissé entraîner à dépenser ces vingt francs-là dans la soirée, et il ne sera pas question de votre camarade Michallet... Puis, on ajoutera que vous n'avez pas osé rentrer à la maison, dans la crainte de la colère de M. Grob... Enfin, le bon M. de Meyzieux certifiera vous avoir rencontré, avoir reçu vos aveux et vous avoir hébergé chez lui dans la nuit de mercredi à jeudi.

— C'est cela, dit le directeur du patronage de Béthléem, et la nuit dernière aussi. En effet, la vraisemblance veut qu'hier matin je sois allé reconduire moi-même Ugène chez l'horloger, afin de plaider pour lui les circonstances atténuantes, au sujet des vingt francs follement gaspillés ; mais alors j'ai appris, rue du Bac, la cruelle et terrible mort du pauvre M. Grob et le transport de son cadavre à la Morgue, ainsi que l'apposition

des scellés à l'appartement. Dans ces conditions, j'ai ramené Ugène au patronage.

— Parfait, conclut Kopfer ; de cette façon, nous restons dans la vérité. Puisque la sainte Vierge a supprimé le vol des vingt mille francs, il est évident que sa volonté est que cet enfant ait passé au patronage ses deux jours d'absence.

— Ainsi, fit Bontemps à son tour, mon petit ami, vous aurez bien soin de dire comme M. de Meyzieux ; car c'est votre céleste protectrice qui le veut, pour vous sauver de la prison.

— Oui, monsieur le chanoine.

— Ce n'est pas tout, reprit le jésuite, s'adressant à ses deux compères ; qu'allons-nous faire de cet enfant ?

— J'y avais songé, répondit M. de Meyzieux. Ma nièce Camille, depuis quelque temps, a fantaisie d'un groom. Si vous le voulez bien, nous placerons Ugène chez elle

Se penchant vers Kopfer, il ajouta, en lui parlant à l'oreille :

— Ma nièce a besoin d'être un peu tenue en observation ; le petit nous renseignera.

Finalement, peut-être dans le but d'encourager le gamin, ou peut-être en nourissant quelque arrière-pensée, le chef jésuite dit à Ugène, avant de le renvoyer au patronage :

— Mon cher enfant, si vous tenez fidèlement les promesses que vous nous avez faites, si vous devenez sage, vertueux, ce qui signifie docile et soumis aux conseils du bon M. de Meyzieux et de votre confesseur, et surtout si vous persévérez, nous vous réservons une très grande récompense... Les Rami, chez qui vous avez été en nourrice à Gattières, chez qui s'est passée votre enfance, vous ont toujours dit que vous étiez orphelin. Eh bien, ils étaient dans l'erreur ; s'il est vrai que votre

père est mort, par contre, votre mère est vivante ; quand vous serez plus grand, vous comprendrez par quel fatal événement vous avez été séparé d'elle... Elle-même a ignoré votre existence jusqu'à ces derniers temps. Une grande distance existe entre elle et vous ; mais, malgré cela, nous aurions pu vous ramener à votre maman, qui ne demanderait pas mieux que de vous prodiguer ses tendresses, et c'est votre mauvaise conduite qui nous a empêchés de donner suite à nos projets... Lors donc que nous serons sûrs que vous ne causerez plus aucun chagrin à ceux qui vous aiment, nous préviendrons votre mère, et elle vous ouvrira ses bras... N'est-ce pas ? voilà bien une espérance qui vous excitera à devenir un bon sujet ?... Répondez, mon enfant.

— Mais oui, révérend père ; si j'ai une maman, je serai bien heureux de la connaître, et je ferai tout ce que vous voudrez pour mériter de vivre auprès d'elle.

— Ah ! tant mieux ! nous vous récompenserons alors comme je vous dis... En attendant, je vais vous faire voir son portrait, afin que vous graviez ses traits dans votre mémoire : elle prie chaque jour pour vous, votre mère, et vous prierez aussi pour elle.

— Oui, révérend père.

Il alla prendre une photographie dans un tiroir de sa commode-secrétaire et la montra à Ugène. Mais l'effet fut manqué ; car l'adolescent ne réussit pas à être enthousiaste, quelque effort qu'il fit. La physionomie de cette femme inconnue, qu'on lui disait être sa mère, ne lui inspira aucun élan.

C'était bien le portrait de la veuve Paturin que le jésuite lui avait montré.

Rentré au patronage de Bethléem, seul dans la chambrette où M. de Meyzieux le claquemura, Ugène partagea ses réflexions entre trois sujets.

— Pauvre monsieur Grob ! pensait-il... C'est vrai, tout même, que je suis un sale type, d'être parti comme ça... Ah ! le gredin qui l'a tué, ce que je l'étranglerais !...

Puis, songeant à la photographie :

— Ça, maman ?... Oh ! c'te tête !...

Enfin, quand il dirigeait sa pensée vers la place où le directeur du patronage allait le faire entrer :

— Chouette alors !... Groom de Mme de Meyzieux, moi ?...En v'là une veine !... Je vas être heureux comme un coq en pâte... Elle est jolie à croquer, ma maîtresse...et avec ça, ce qu'elle est rigolotte !...

XII

ROBE COURTE CONTRE ROBE LONGUE

Après que le juge d'instruction eut donné ordre, le jeudi matin, de transporter le cadavre de Grob à la Morgue, M. Courtois, en se retirant, avait gagné la rue, au lieu de rentrer chez lui... Il était navré, maître Justin, navré de ce que les vingt mille francs avaient été trouvés par le magistrat dans le coffre-fort de l'horloger, navré aussi de ce que sa clairvoyance était en défaut ; car vraiment, lui qui avait lu, pris et caché la dernière lettre du suicidé, il ne comprenait maintenant absolument rien à la présence de ces billets de banque.

Mais il n'était pas homme à s'attarder à des recherches qui n'avaient rien d'urgent. Nous avons vu avec quelle force de caractère il sut se maîtriser, pour ne pas trahir sa stupéfaction, et comment il eut vite fait de se ressaisir.

— Avant de démêler ce que mystère-là signifie, murmurait-il entre ses dents, occupons-nous de ce qui pourra donner un résultat immédiat. Pour la réussite de ma combinaison, il est nécessaire que ce petit Ugène soit condamné. Ce qui est certain, c'est que la parure de diamants de M^me^ de Picquot était absente. Je n'en ai rien dit au juge, puisque je suis censé n'être au courant

de rien ; mais il faut que ces diamants manquent.

Il avait descendu la rue du Bac jusqu'à l'angle de la rue de Grenelle, où il se disposait à s'engager. Des camelots couraient, avec des journaux, en criant :

— Demandez la deuxième édition !... Le crime de la rue du Bac !... Voyez les détails de l'horrible crime !...

M. Courtois arrêta au passage un des crieurs.

— Voulez-vous, lui dit-il, vendre d'un seul coup des tas de numéros ?

— Parbleu ! oui, mon bourgeois,

— Eh bien, allez là à côté, dans la rue de Saint-Simon ; mais il faut crier le nom de la victime... Hurlez *l'horrible assassinat de l'horloger Grob* !... C'est très important... Presque tous les clients de cet horloger demeurent dans la rue Saint-Simon... Ils vont se précipiter aux fenêtres, dès qu'ils entendront le nom...

— Merci du renseignement... J'y cours.

Et voilà le camelot à s'époumonner. M. Courtois l'avait suivi à distance, pour juger de l'effet. Il avait exagéré en parlant de nombreux clients de Grob demeurant dans cette rue ; mais là était le domicile de la baronne de Picquot.

La rue de Saint-Simon est courte ; le crieur de journaux y fit merveille. Le boiteux eut la satisfaction de voir une fenêtre s'ouvrir à l'étage habité par la baronne ; ensuite, un larbin descendit et acheta précipitamment un numéro.

Dix minutes plus tard, M. Courtois sonnait chez les Picquot et demandait à être introduit auprès de M. le baron.

— M. le baron est sorti.

— Alors, si madame la baronne veut bien me recevoir ?...

— Qui dois-je annoncer ?

— M. Courtois, de la maison Dieudonné Barbotte... Ayez soin de dire que je viens pour une affaire très importante, dont M. le baron et Mme la baronne avaient parlé à M. Barbotte, mon beau-frère, et pour laquelle j'apporte une solution très avantageuse... C'est très pressé et d'une importance capitale...

Mme de Picquot consentit à recevoir M. Courtois.

— Le baron, dit-elle, est absent jusqu'à mardi ; je puis le remplacer, s'il s'agit d'une affaire qui nous intéresse tous les deux.

— Je viens pour l'encensoir, madame la baronne.

— L'encensoir ?

— Oui, madame la baronne... L'encensoir des Oblates du Cœur de Jésus...

— L'encensoir des Oblates ?

— Des Oblates de Pornichet, madame la baronne.

— Vous voulez dire les sœurs Franciscaines ?

— En effet, madame la baronne ; les sœurs Franciscaines de Pornichet sont Oblates du Cœur de Jésus.

— Et alors ?

— Madame la baronne se souvient-elle qu'il y a quatre ans, étant allée prendre les bains de mer à Pornichet avec M. le baron, son séjour a eu lieu à la pension de famille tenue par les bonnes sœurs.

— Oui, monsieur ; nous nous y sommes trouvés très bien.

— Un peu cher, mais très bien.

— Et alors ?

— Alors, madame la baronne était enchantée des Oblates du Cœur de Jésus... ou des sœurs Franciscaines, comme madame la baronne voudra... et, à son retour à Paris, madame la baronne fit à M. Dieudonné Barbotte, mon beau-frère, l'honneur d'une visite, pour lui dire qu'elle désirait offrir un encensoir, aussi ar-

tistique que possible, aux bonnes sœurs de Pornichet.

— Vous devez avoir raison, monsieur. J'ai un vague souvenir ; il me semble me rappeler que M. Barbotte présenta au baron un encensoir qui ne pouvait faire l'affaire...

— Mais aujourd'hui nous venons de mettre la main sur un véritable chef-d'œuvre... C'est ancien ! c'est superbe ! c'est authentique !... L'encensoir offert par Pépin-le-Bref à la cathédrale de Cologne n'est rien auprès de celui que nous pouvons mettre à votre disposition pour la chapelle des Franciscaines dont vous avez été si contente, lors des bains de mer... C'est un encensoir à trois chaînes et à trois compartiments, pour symboliser l'union du corps, de l'âme et de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ... Il y a des oiseaux, des dragons et des lions qui se mordent et s'enchevêtrent, comme dans les chapiteaux du chœur et du sanctuaire de Saint-Germain-des-Prés... Cet encensoir, en outre, a son couvercle d'une originalité extrêmement artistique : il est surmonté de trois petits personnages accroupis qui regardent un ange assis sur un trône ; ce sont les jeunes Hébreux qui vivaient en captivité à Babylone avec le prophète Daniel. Leurs noms sont, d'ailleurs, écrits sur une bande de métal où reposent leurs pieds : Ananias, Mizaël, Azarias...

— Monsieur, si je ne me trompe pas, je crois que nous changeâmes de projet d'offrande ; nous avons dû envoyer aux sœurs de Pornichet une chasuble pour leur aumônier ou bien une paire de candélabres à sept branches, je ne me rappelle pas au juste.

— Quoi qu'il en soit, madame la baronne, j'ai tenu à vous signaler cet encensoir exceptionnel..., une merveille de l'art chrétien.. M. Grob, mon malheureux voisin, qui s'y connaissait, me disait que ce chef-d'œuvre

datait de l'époque intermédiaire entre le style roman et le gothique...

Au nom de Grob, la baronne sursauta.

— Mais oui, c'est vrai, vous demeurez dans la même maison que M. Grob... Il vient d'être assassiné... On crie le crime de la rue du Bac...

— Ah ! le brave homme !... Faut-il qu'il y ait des gens scélérats pour avoir égorgé cet excellent M. Grob !

— Je viens de faire prendre un journal. Les marchands annoncent tous les détails de l'horrible assasinat ; il n'y en a aucun... « Hier soir, vers 10 heures, un horloger » du nom de Matthias Grob, demeurant, 97, rue du Bac, » a été assassiné, dans son atelier de travail. Des » locataires de la maison, qui avaient affaire à lui, l'ont » trouvé baignant dans une mare de sang, la gorge tran- » chée par deux coups de rasoir. On attribue le crime » à une vengeance de femme. La justice informe. »... C'est tout ce qu'il y a ; pas un mot de plus.

— Madame la baronne connaissait peut-être l'infortuné M. Grob, puisque l'affreuse nouvelle l'a intéressée ?

— C'est lui qui remontait nos pendules ; le baron est un de ses abonnés. Moi-même, j'avais recours à lui comme expert en joaillerie, lorsqu'une bonne occasion me faisait acheter des bijoux à l'hôtel Drouot... Ainsi, récemment, j'ai acquis, à la vente d'une ancienne actrice, une parure en brillants, ma foi, fort belle ; grâce à M. Grob, je savais quelle somme je ne devais pas dépasser, et après l'achat, justement, je lui avais donné cette parure à réparer... Le pauvre homme, sans doute, n'aura pas eu le temps d'achever son travail...

— Ah ! madame la baronne, que m'apprenez-vous là ?... Mais je comprends tout, à présent !... C'est le vol de vos diamants qui a été le mobile du crime...

— Cependant, le journal ne parle pas de vol : il dit

uniquement qu'on croit à une vengance de femme.

— Le reporter, pour arriver bon premier, s'est borné à interroger nos concierges ; leur opinion est, en effet, que le crime a été commis par une main féminine. Mais je suis précisément une des deux personnes qui ont trouvé M. Grob égorgé ; j'ai assisté à l'ouverture officielle du coffre-fort de la victime, opération qui a eu lieu il n'y a pas même une heure... Vous voyez par là que je suis mieux renseigné que ce journal... Eh bien, madame la baronne, puisque vous venez de m'apprendre que vous aviez une parure en brillants chez M.Grob, tout le mystère du crime s'éclaircit... Le coffre-fort n'avait pas été forcé par l'assassin ; on y a trouvé des papiers et une forte somme d'argent ; mais je n'ai vu nulle part rien de semblable à ce que madame la baronne vient de dire.

— Alors, mes brillants sont perdus,croyez-vous?

— Ils risquent fort de l'être, si vous n'agissez pas avec promptitude.

— Mais que faire ?... Le baron n'est pas ici...

— Puisque vous voulez bien me demander conseil, madame la baronne, je vous dirai que, si j'étais à votre place, je n'hésiterais pas à me rendre au Palais de Justice immédiatement après déjeuner, le plus tôt possible, à 1 heure et demie au plus tard... J'irais d'abord au parquet du procureur de la République, et j'y déposerais une plainte ainsi conçue : « Ayant appris par la rumeur publique l'assassinat dont vient d'être victime l'horloger Matthias Grob et le vol de bijoux qui a accompagné ce crime, j'ai l'honneur, monsieur le Procureur, de déposer entre vos mains une plainte contre X, attendu que je suis propriétaire d'une parure en brillants qui a été volée chez la victime et dont voici la description »... Je passerais ensuite à la galerie des juges d'instruction : je

me ferais indiquer par l'huissier de service le cabinet de M. Urtu ; c'est lui qui est chargé de l'affaire. Je transmettrais à ce juge ma carte, sur laquelle j'aurais eu soin d'écrire que je demande à être reçue d'urgence, ayant à donner un renseignement important qui pourra mettre sur la trace de l'assassin de M. Grob... Alors, je décrirais également à ce magistrat la parure volée... Voilà ce que je ferais tout de suite, si j'avais l'honneur d'être madame la baronne.

— Ne suffit-il pas de déposer la plainte au parquet ?

— Ailleurs qu'à Paris, cela suffirait, madame la baronne ; mais ici les affaires sont tellement nombreuses que, si vous vous borniez à vous conformer à l'usage, votre plainte risquerait de perdre trois ou quatre jours entre sa réception au parquet et sa transmission au juge. En avisant vous-même le magistrat instructeur, vous vous assurerez une action immédiate, tout en sauvegardant vos droits par l'autre formalité.

— Je vous remercie beaucoup, monsieur Courtois; je ferai comme vous dites.

— Et moi, madame la baronne, puisque le hasard vient de me permettre de vous renseigner sur une question touchant à vos intérêts directs, je me réjouis d'avoir pensé à vous signaler cet encensoir, qui était le motif de ma visite... Mais, si vous le voulez bien, je vous apporterai un de ces jours le chef-d'œuvre dont il s'agit ; je suis certain qu'il vous plaira, ainsi qu'à M. le baron... J'ai l'honneur de vous saluer, madame la baronne, ne voulant pas abuser de vos précieux instants.

— Bien le bonjour, monsieur Courtois... Mes compliments à M. Barbotte, s'il vous plaît.

— La navette pour l'encens est aussi très artistique... A l'honneur de vous revoir, madame la baronne.

Et le rusé boiteux se retira.

Mme de Picquot suivit ses conseils à la lettre. Or, nc savons que Kopfer, à l'arrivée d'Ugène, considérait juge d'instruction comme ignorant encore le vol d diamants; nous savons aussi qu'il assigna à cette auti affaire le second rang. M. Courtois avait donc été plu actif que le jésuite de robe longue, dont il contre-car rait les desseins. Il est vrai que, si le jésuite de robe courte avait déployé tout ce beau zèle, c'était parce qu'i croyait, lui aussi, que ce deuxième vol était imputabl à Ugène; mais cette fausse manœuvre du beau-frère d Barbotte n'aboutit pas moins à gêner considérablemen l'exécution du mystérieux plan de Kopfer.

Lorsque le révérend père se présenta le vendredi au cabinet de M. Urtu, celui-ci avait déjà, depuis la veille, communiqué à la sûreté le signalement de la parure d Mme de Picquot, en vue d'une visite générale, sans aucun délai, au Mont-de-Piété, à ses succursales, et chez les bijoutiers.

Le juge Urtu-Ricoë, — plus communément appelé M. Urtu, — était un magistrat encore jeune, universellement estimé, devant qui s'ouvrait un brillant avenir. Depuis peu d'années seulement, il remplissait les fonctions si délicates de juge d'instruction, et tout le monde, au Palais, s'accordait à lui reconnaître une intelligence hors de pair; il possédait au plus haut degré cette force de pénétration qui n'est, en général, que le résultat d'une longue expérience. Il réalisait le type parfait du magistrat honnête, intègre; homme d'un cœur droit, il avait la plus profonde répulsion à l'égard de l'hypocrisie; rien ne l'écœurait autant que les subterfuges tortueux employés si souvent par des inculpés ou des témoins pour tromper la justice; mais, de son côté, il ne s'abaissait pas à tendre des pièges à ceux qu'il interrogeait; il n'était pas de ces juges instruc-

teurs qui veulent à toute force trouver dans un accusé un coupable et qui éliminent systématiquement, d'un procès-verbal d'interrogatoire ou de confrontation, tout ce qui est présomption d'innocence. Par contre, quand la lumière s'était faite, grâce à sa perspicacité et à sa persévérance d'efforts loyaux et probes, quand la culpabilité était certaine, alors, à raison même de son impartialité dans la recherche des preuves du délit ou du crime, il était inflexible ; toujours véritablement heureux de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur d'un innocent, il était incapable de la moindre complaisance dans le cas contraire. « Il ferait condamner son père, s'il était coupable », disait-on de lui au Palais.

Né aux colonies, il avait le teint bistré, mais très légèrement ; une forte moustache noire ombrageait sa lèvre supérieure ; sa physionomie était ouverte, avec des yeux vifs, au regard pénétrant.

Kopfer ne s'était pas trompé, en estimant qu'il était convoqué pour confirmer simplement sa déclaration au commissaire. Cependant, tandis que le jésuite parlait, le magistrat l'étudiait avec une attention extrême ; l'impression définitive ne fut pas favorable au témoin. La soutane n'en imposait pas à M. Urtu.

Après avoir refait le récit de ce qu'il avait vu, Kopfer ajouta qu'à titre de renseignement il croyait devoir faire connaître au juge d'instruction que le petit Ugène était au patronage de Bethléem depuis l'après-midi du mercredi, qu'il y avait passé notamment la nuit du 30 au 31 mai, et que, par conséquent, l'adolescent avait été soupçonné bien à tort.

— J'ai appris le fait ce matin même, dit-il ; je le tiens de M. Achille de Meyzieux, le directeur du patronage ; rien n'est donc plus certain.

M. Urtu demanda l'adresse du patronage et convo-

qua, pour le lendemain, à une heure, M. de Meyzieux et le jeune Ugène.

Entre temps, le petit bonhomme avait été conduit dans un magasin de vêtements confectionnés, où sa transformation en groom s'était opérée. Le costume, d'un choix très coquet, commandé par le bon goût de Camille, allait à ravir au gamin.

— Tout ce qu'on voudra, excepté un assassin, s'était dit M. Urtu, en le voyant entrer dans son cabinet.

Ugène répéta la leçon qu'on lui avait apprise ; mais il mentit avec un art consommé, en comédien précoce.

Il avouait, d'un air contrit, s'être laissé entraîner à boire quelques petit verres, sur les vingt francs de la facture Babinet, et cela parce qu'il avait oublié son porte-monnaie à lui, où il possédait une quarantaine de sous. Il comptait bien, en rentrant, compléter la somme pour M. Grob, avec son argent. Mais le malheur avait fait que les boissons étaient sans doute trop fortes pour lui ; car voilà qu'il avait vu tout trouble. Puis, il ne se rappelait plus exactement la suite.

Selon toute probabilité, il avait dû écorner encore les vingt francs ; ensuite il lui semblait qu'une femme lui avait dit de venir se reposer chez elle, l'avait aidé à monter un long escalier, et l'avait jeté tout habillé sur un lit. Il avait dormi là ; mais le matin, ce n'est pas dans une chambre qu'il s'était réveillé, c'était sous un pont. Et il n'avait plus un centime.

Voilà pourquoi il n'était pas rentré le mardi soir chez M. Grob.

Il avait erré le mercredi par les rues, tout honteux de sa mésaventure, avec le gosier âpre, la bouche empâtée ; l'eau des fontaines Wallace ne parvenait pas à le rafraîchir ; il n'avait pas faim, il était pris de nausées continuelles. Et il n'osait pas retourner à la maison.

Enfin, dans l'après-midi, il avait rencontré le bon M. de Meyzieux. Il s'était jeté dans ses bras, en sanglotant; il lui avait tout raconté ; il l'avait supplié de le recueillir et d'aller préparer sa rentrée chez M. Grob, ou bien de lui avancer les vingt francs pour pouvoir revenir rue du Bac le front haut.

M. de Meyzieux souriait d'un air paterne, pendant le récit d'Ugène ; il secouait la tête, avec des expressions de compassion, d'indulgence, et levait parfois les yeux au ciel béatement ; ou encore il se tournait vers le juge, le regard noyé de bonhomie, et en murmurant: « Oui, c'est bien cela! pauvre enfant! quelle sentine de perdition, ce Paris! avec quel dévouement il faut veiller sur ces chérubins! » Après quoi, il attesta que le jeune homme avait confessé la pure vérité.

— Oui, dit-il, c'était mercredi, dans l'après-midi, assez tard. J'ai consenti volontiers à réconcilier le cher enfant avec M. Grob, que je pensais devoir être très fâché. Je promis d'être son avocat. Mais je ne pouvais pas le ramener tout de suite rue du Bac. L'heure du dîner approchait, et les exercices du mois de Marie ont lieu immédiatement après le repas. J'emmenai ma petite brebis, que le bon Dieu m'avait envoyée. Ugène dîna à ma table ; il y avait aussi M. l'aumônier, que j'ai prié de venir, pour appuyer mon témoignage ; car le R. P. Kopfer m'a dit les affreux soupçons qui avaient pesé sur ma petite brebis... Ah! monsieur le juge!... Eh bien, le mercredi soir, Ugène assista aux pieux exercices, qui sont de règle au patronage, et qui, pendant les mois de saint Joseph, de la très sainte Vierge et du Sacré-Cœur, c'est-à-dire mars, mai et juin, durent jusqu'à 9 heures et demie du soir... M. l'aumônier et moi, nous lui avions rendu courage ; il fut grondé, d'abord, cela va sans dire ; mais, chez nous, monsieur le juge, après la leçon

sévère, vient le pardon... Aussi, avec quelle ferveur il priait, le cher enfant!... Il mêla sa voix aux nôtres et à celles de ses camarades pour chanter les doux cantiques... Je le vois encore, pleurant de bonheur, pendant la bénédiction du Saint-Sacrement... Et je comptais le reconduire le lendemain matin chez M. Grob... Il coucha donc au patronage, cette nuit-là... Avant-hier donc, nous allions ensemble rue du Bac ; j'avais pris vingt francs pour rembourser M. Grob, ce qui devait aplanir toutes difficultés. Et nous avons appris le sanglant événement... Vous veniez de quitter la maison du crime, après avoir mis les scellés... Dans ces conditions, que faire?... Ma petite brebis est revenue encore au bercail de Bethléem ; et, demain, Ugène entre au service de ma nièce, Mme de Meyzieux, qui m'a promis d'être pour lui comme une mère.

Et le bon apôtre, en terminant, déposa vingt francs sur le bureau de M. Urtu, afin, dit-il, que rien ne manquât à ce qui devait revenir aux héritiers de feu Matthias Grob.

L'aumônier, qui n'avait été nullement convoqué, s'était faufilé dans le cabinet du juge, lorsqu'on avait fait entrer Ugène et M. de Meyzieux. Il avait immédiatement décliné ses qualités, et M. Urtu avait consenti sans difficulté à son audition.

L'abbé était un homme approchant de la cinquantaine, un petit joufflu, au corps envahi par la graisse, au visage sans expression, très banal, qui ne se distinguait que par un nez remarquablement aplati. Lui aussi, pendant la narration d'Ugène, il s'était livré à une mimique des plus animées, avec des mines variées, reproduisant toute la gamme des sentiments d'une sereine tartuferie.

Il demanda la parole, après M. de Meyzieux.

—Monsieur le juge d'instruction voudra me permettre d'ajouter quelques mots à la déposition si exacte et si précise de notre excellent directeur... Je la confirme en tous points ; mais je crois qu'il y a lieu de tirer un enseignement de la malheureuse aventure de ce cher enfant... Dans ce but, j'ai composé une homélie, destinée aux jeunes gens qui fréquentent notre patronage, et c'est demain dimanche, au prône, que je me propose de leur adresser cette allocution simple et familière... Mes petits amis, leur dirai-je, voyez quelles terribles conséquences peut avoir une tournée dans les bars de la moderne Babylone ; à ces comptoirs de zinc, où se débitent des boissons frelatées, c'est le poison du corps et de l'âme qui est versé aux clients de passage, par une main coupable, la main de la cupidité. Si notre cher Ugène, ayant eu soif, était venu au patronage, l'orgeat bienfaisant ou la groseille inoffensive l'eussent désaltéré ; il serait retourné chez son patron en commis fidèle ; M. Grob ne se serait pas trouvé seul le soir du 30 mai ; la lâcheté des assassins n'aurait pas franchi le seuil d'un appartement où le dévoument aurait veillé à côté du travail ; M. Grob vivrait encore !...

M. Urtu ne le laissa pas continuer ; ce projet de sermon était trop en dehors du témoignage.

— Pardon, monsieur l'abbé, interrompit-il, je n'ai pas à connaître le prône que vous avez l'intention de prêcher demain ; ici, nous nous renfermons exclusivement dans le cercle des faits passés, que j'ai mission d'éclaircir... M. Achille de Meyzieux confirme le récit de ce jeune homme, et vous confirmez le témoignage de M. de Meyzieux, n'est-ce pas ?

— Parfaitement, monsieur le juge.

— Eh bien, pour le moment, cela suffit.

Le magistrat promenait son regard de l'un à l'autre,

en silence ; il devinait, il sentait là, devant lui, le mensonge concerté. Cette surabondance de dépositions identiques ne lui disait rien qui vaille ; cela puait le faux-témoignage. A force d'habileté, cela était même maladroit. Un robin fanatique, dévot convaincu, — il y en a, — aurait vu Ugène plus blanc que la blanche hermine, dès l'instant qu'un prêtre attestait son innocence ; et si M. de Meyzieux avait amené avec lui l'aumônier, c'était précisément parce qu'il faisait grand fond sur le prestige ecclésiastique, au cas où M. Urtu eût été un juge allant à confesse ; n'ayant pas eu le temps de prendre ses renseignements, l'oncle de Camille avait, à tout hasard, mis dans son jeu cette soutane, qu'il pensait être le meilleur atout. Il ne s'était pas douté que son aumônier produirait, au contraire, un effet déplorable. M. Urtu était un esprit indépendant, absolument réfractaire aux influences extérieures.

Il songeait aussi à M. Courtois, qui, non plus, n'avait pas fait sur lui une heureuse impression. Sans être autrement surpris de voir la baronne de Picquot accourir la veille à son cabinet, il lui avait posé quelques questions et, maintenant, il trouvait singulier le zèle déployé par le boiteux pour activer la découverte du criminel. M. Courtois jouait-il simplement le rôle de mouche du coche ? ou bien avait-il un intérêt à se faire ainsi l'auxiliaire de la justice ?

En résumé, M. Urtu pressentait quelque chose de mystérieux qui poussait à l'ombre de ce crime, comme un champignon vénéneux au pied d'un chêne. Il discernait parfaitement l'existence d'un conflit secret entre sectaires d'une même secte : l'un, manœuvrant pour faire prendre au plus tôt le coupable ; les autres, agissant en sens contraire pour paralyser l'action de la justice.

Néanmoins, il se refusait à voir en Ugène un meurtrier. Non, cet adolescent n'avait pas égorgé M. Grob. C'était, pour lui, juge d'instruction perspicace, une certitude... Alors, pourquoi lui mentait-on?

A brûle-pourpoint, il dit à M. de Meyzieux :

— Etes-vous bien certain, monsieur, que ce jeune homme vous a tout avoué ?

— Mais... mais, répondit le directeur du patronage, il ne m'a rien avoué de plus que ce qu'il a raconté tout à l'heure devant vous... Y aurait-il autre chose ?

— Une parure de diamants a disparu de chez M. Grob.

Et interpellant Ugène :

— Voyons, jeune homme, ne savez-vous rien à ce sujet ?

Cette question n'était pas pour troubler le gamin, puisqu'il était réellement innocent de ce vol ; aussi fit-il sa réponse avec d'autant moins d'embarras qu'il connaissait déjà, par Kopfer, la disparition du bijou.

— Je sais, dit-il, que Mme la baronne de Picquot avait confié à M. Grob une parure en brillants, qui avait besoin d'une réparation ; mais comment saurais-je si elle a été volée, puisque je suis absent de chez M. Grob depuis mardi, après le déjeuner de midi?... C'est sans doute de cette parure qu'il s'agit; dans ces derniers temps, M. Grob n'avait pas chez lui d'autres bijoux de prix.

M. Urtu dicta au greffier un résumé impartial des diverses réponses faites par l'adolescent à ses questions ; quant à M. de Meyzieux et à l'aumônier, il les laissa dicter eux-mêmes le texte de leurs dépositions. Les signatures apposées, il congédia les deux bons apôtres et leur protégé.

Ce jour-là, le juge entendit encore les concierges, qui

divaguèrent plus que jamais, avec leur loquacité débordante. Comme ils négligeaient constamment les faits, pour se lancer dans des appréciations à perte de vue, M. Urtu eut toutes les peines du monde à leur faire préciser les points essentiels de leur déposition ; il y parvint pourtant, en s'armant de patience.

— Tant que vous n'aurez pas la dame voilée, monsieur le juge, vous ne tiendrez pas l'assassin ! disaient-ils en se retirant.

M. Urtu les rappela.

— Pendant que j'y pense, fit-il, un mot encore : vous ne m'avez pas parlé du retour du petit Ugène.

— Il est donc revenu ! s'exclama le pipelet Théodore.

— Depuis quand ? demanda sa digne moitié Aspasie.

— Comment ! M. de Meyzieux, le directeur du patronage de Bethléem, ne s'est pas présenté, ramenant le jeune homme, avant-hier matin, peu après mon départ ?

— Non, monsieur le juge, non, dit le concierge ; je n'ai vu ni Ugène ni M. de Meyzieux.

M. Urtu pensa :

— Voilà un de mes menteurs pris.

Il ajouta, à voix haute ;

— C'est le directeur du patronage qui déclare être venu jeudi, mais s'en être retourné avec le jeune homme, lorsqu'il a appris le crime, l'enlèvement du cadavre et l'apposition des scellés.

— Eh bien, non ! répéta le portier, je ne les ai vus ni l'un ni l'autre.

La pipelette intervint :

— Théodore, t'as trop de langue... Si cependant M. de Meyzieux a dit être venu avec Ugène, c'est que c'est vrai.

— J'ai pas la berlue, pourtant !

— Mais tais-toi donc, imbécile !... De quoi que tu te mêles ?... Tu vas pas te mettre en contradiction avec un homme qu'est un saint !... M'sieu le juge, faites pas attention à ce que dit mon mari ; y a des moments comme ça, où's-qu'il déparle...

— Aspasie, tu vas me faire sortir de mes gonds !... Je déclare que j'ai rien vu, parce que j'ai rien vu... A moins que je sois devenu tout-à-coup aveugle, l'espace d'un quart d'heure, et sans m'en rendre compte, ni M. de Meyzieux ni le petit Ugène n'ont passé devant notre loge jeudi matin, sacrebleu !

— Butor que tu es !.. S' peut bien, après tout, qu'il ait appris le crime et le reste sur l'trottoir !... pas besoin d'venir causer à notre loge pour être renseigné... y avait assez de monde dehors qui racontait tout !... Ah ! mon Dieu, quelle moule que mon mari ! faut toujours qu'y se mêle de ça qui le regarde pas !... Excusez-le, m'sieu le juge ; il n'est pas mauvais, au fond... Mais contredire un saint, est-ce que ça s'est jamais vu ?...

— Vous pouvez vous retirer tous les deux, fit le magistrat.

Et les pipelets partirent en se disputant.

A ce moment, un agent de la sûreté demanda à parler à M. Urtu.

— Nous tenons une piste, dit-il. Les diamants de la baronne de Picquot sont retrouvés ; je vous apporte l'adresse du bijoutier à qui le voleur les a vendus. Mais il y a encore un imbroglio là-dedans. Le voleur, pour faire sa vente, s'est servi de pièces d'identité qui ne s'appliquaient pas à lui ; car il a donné pour adresse « 5, rue du Colisée », et sur le registre du bijoutier il a signé : *Manuel de Boëro*. Or, c'est bien là le nom et l'adresse du marquis de Boëro ; mais, selon le dire du

bijoutier, l'individu qui lui a vendu la parure et qui lui a inspiré pleinement confiance, est un homme de trente ans à peine, paraissant appartenir au meilleur monde. Le marquis, dont la personnalité est connue de mon chef de brigade, a dépassé la soixantaine. L'affaire va donc se compliquer de faux.

XIII

UNE FAMILLE DE SAINTS

Dans cette maison de la rue de Flandre où Léon Friedli s'éteignit entre les bras de Mme Arlaas et de Renée, à deux étages au-dessus du logement du docteur, demeurait l'abbé Louis Nerval; mais le fils de Dolorès occupait un appartement des plus modestes, composé de cinq pièces seulement, toutes passablement exïgues, sauf celle dont il avait fait son cabinet de travail.

Il habitait là, sans autre compagnie qu'une vieille domestique, qui n'avait plus d'âge, tant elle était ridée, édentée, décharnée, les os faisant saillie sous sa peau d'un jaune sale, une peau de parchemin antique. La mère Frichou, ancienne loueuse de chaises à Saint-Pierre de Montmartre, était, de temps immémorial, une de ces gouvernantes espionnes, que les curés parisiens imposent aux débutants du sacerdoce. Elle avait sa chambre dans l'appartement, à côté de la cuisine.

Sa réputation était solidement établie, depuis longtemps, chez les doyens du clergé, qui appréciaient fort ses services. Elle avait vite discerné les pénitentes préférées d'un jeune vicaire : proxénète complaisante, si le ratichon avait des tendances pour les veuves, elle faisait, par contre, bonne garde, lorsqu'elle s'aperce-

vait que l'abbé placé sous sa surveillance, flairait de trop près le fruit vert.

Elle était bien pénétrée de l'importance de sa fonction. Le fruit vert, à son avis, devait être exclusivement réservé aux ecclésiastiques déjà aguerris par une longue expérience. Ceux-là savent faire leur choix et manœuvrer de façon à ne pas se compromettre : ils ne s'adressent pas aux jeunesses en puissance de parents, capables de provoquer un scandale ; ils ont pour auxiliaires certaines bonnes sœurs, habiles à leur préparer les voies, jouissant d'une renommée de haute sagesse dans l'arrondissement, et toujours prêtes à crier à la calomnie en cas d'accident. Au surplus, lorsque ces vieux gourmands ont des fantaisies de chair fraîche pour varier leur menu, la prudence les pousse surtout vers les orphelines exploitées dans les ouvroirs, qui n'ont, les malheureuses, personne pour les défendre, et qui, ayant eu d'abord l'âme viciée dans cette atmosphère d'hypocrisie, estiment que c'est pour elles une chance d'avoir un peu de gâteau au lieu de pain bis, de bénéficier de notables diminutions d'heures à leur travail pénible et abrutissant, d'obtenir, en un mot, quelque adoucissement à leur triste sort, si elles sont remarquées par M. le Curé.

Mais, lorsque l'amateur de primeurs est un prêtre jeune, inexpérimenté, il faut le garder contre lui-même, de peur qu'il ne compromette le prestige de la corporation. Alors, la vieille gouvernante est à la fois un dragon des Hespérides, une sentinelle impitoyable qui ne laisse pas pénétrer dans le jardin du fruit défendu, et un Argus, animé d'un zèle éclairé, toujours aux aguets et signalant à qui de droit les paroles doucereuses, les petits cadeaux d'images de piété à double-sens, et les œillades qui pourraient devenir un péril.

Or, en ce qui concernait la surveillance de l'abbé Nerval, la mère Frichou en était pour ses frais, sous tous les rapports.

Ce jeune prêtre était un des rares qui font exception à la règle, et elle n'en revenait pas. D'une correction irréprochable avec toutes ses pénitentes, il ne semblait pourtant pas vivre d'indifférence : aucune d'elles ne lui inspirait le désir, et l'on voyait bien qu'il avait le cœur pur et libre ; mais la bonté qu'il avait pour ces femmes, dont il avait mission de diriger les consciences, paraissait faite d'une douce pitié.

Non seulement il ne les attirait pas chez lui pour les confesser en chambre, selon l'usage qui tend à se répandre de plus en plus aujourd'hui ; mais, à l'église, il les retenait le moins possible au confessional. Il souffrait de voir des créatures humaines s'agenouiller devant lui et lui raconter ce que le catéchisme appelle des péchés. Son rôle de confesseur consistait surtout à calmer les peines et à donner des bons conseils ; souvent même il oubliait d'absoudre, et c'était la pénitente qui, en insistant pour être pardonnée, le rappelait à l'exercice du sacrement.

Dans les premiers temps, la mère Frichou avait dit :

— Il est charmant, l'abbé Louis ; il ne pense pas aux jeunes filles ; il ne causera, par conséquent, jamais aucun embarras à la sainte Église.

Puis, constatant qu'il ne pensait pas davantage aux paroissiennes dont la discrète galanterie peut se frotter aux soutanes sans danger de scandale, elle modifia son jugement sur lui : il ne savait donc pas comprendre ce qui est autorisé à demi-mot ? son esprit n'était-il pas assez intelligent pour faire les différences ?...

Alors, elle lui tendit des pièges. Il les vit bien ; mais il les dédaigna.

La vertu de l'abbé Nerval ne réussit qu'à exciter les dévotes de la catégorie permise. Toutes celles qui rêvaient de presser le jeune prêtre dans leurs bras trouvèrent la mère Frichou à leur disposition pour les aider à atteindre leur but: un jour, c'était l'une, le lendemain, une autre, qui venait attendre l'abbé chez lui, avec la complicité de la vieille domestique; on prenait patience, on s'introduisait jusque dans sa chambre sous mille ingénieux prétextes; on lui apportait de jolis petits travaux, faits exprès pour lui, qu'on lui offrait en minaudant, et dont il ne savait que faire; chaque jour, c'était une nouvelle surprise. Mais l'abbé Nerval continuait à ne pas comprendre,

Entre toutes, la femme d'un confiseur-pâtissier avait juré de faire cette conquête, et la mère Frichou déploya en sa faveur toutes les ressources de sa savante stratégie. La pâtissière était une plantureuse matrone, aux appâts débordants, vagabonds, toute en gélatine tremblottante, que la sueur des chairs poussait au décolletage, et qui, par une coquetterie calculée, se fleurissait, à profusion, de grosses roses enfouies entre les seins.

Elle n'eut pas plus de succès que les autres.

La mère Frichou en devenait verte, de rage. Comment son abbé osait-il mépriser d'aussi bonnes fortunes? Qu'avait-il à craindre? Le confiseur était plongé jusqu'au cou dans ses caramels, ses berlingots et ses Saint-Honoré; pâtissier d'une ferveur exemplaire, fournisseur consciencieux des marguilliers et des chanoines, il concentrait toute l'activité de sa pensée féconde à combiner de pieux gâteaux : des basiliques en nougat, des Saint-Esprit en menthe anglaise, des parfaits au café en forme de cloche pour représenter *la Savoyarde*, des Sacré-Cœur pralinés, des Sainte-Vierge en pâte de coing,

des Saint-Joseph avec son grand lys en sucre de pomme.

Bien mieux ; à Paris, tout confesseur en chambre est assuré contre l'invasion subite des maris perplexes. La vieille gouvernante de ratichon est une barrière vivante, qui parle haut, qui discute avec le visiteur inattendu, qui lutte en armes verbeuses au nom des devoirs sacrés de la religion, tant et si bien que, lorsque la dernière porte, laissée ouverte, est franchie, Monsieur voit Madame très décemment agenouillée sur un pric-dieu et l'abbé très décemment assis sur une chaise, tous deux dans une sérénité angélique.

Et l'abbé Louis refusait ces trésors d'amour sans risques qui s'offraient à lui !... Il ne voyait donc pas qu'il faisait injure à la mère Frichou ?...

Dès lors, elle le prit en grippe.

Il avait ainsi une ennemie mortelle vivant de sa vie, une espionne hypocrite et fielleuse qu'il était obligé de subir, et qui le haïssait d'autant plus qu'elle ne pouvait médire sur son compte.

Ah ! si l'abbé Louis avait prononcé à haute voix les prières qu'il improvisait dans son cœur, un rapport en aurait été vite fait, et le jeune prêtre aurait été bientôt mis en état d'interdiction par les autorités diocésaines.

Le matin du samedi 2 juin, voici comment il priait :

« — Mon Dieu ! pourquoi suis-je prêtre d'une religion intolérante, à l'absolutisme étroit aux dogmes invraisemblables, qui sont tout autant de défis à la raison ? Lorsqu'une faible portion de l'humanité qui peuple cette planète se croyait le centre de l'univers et la cause d'existence de l'immensité des cieux, des hommes ont pu inciter les foules à vous adorer, ô Etre suprême, mon Dieu !... Mais où l'imposture a commencé, c'est lorsque ces hommes se sont dit vos mandataires, vos ministres accrédités, les intermédiaires, choisis par vous, entre vous et l'humanité ; car Dieu ne peut être l'erreur, et les audacieux qui parlaient en votre nom ne prévoyaient pas, dans leur ignorance vaniteuse, que les siècles

futurs confondraient, par la science, le néant de leurs légendes mensongères...

« O Dieu, intelligence infinie, âme des mondes, je crois en vous!... Je ne recherche pas si vous êtes créateur, ou si de tout temps a existé la matière, qui est dispersée par milliards de soleils et de planètes dans l'univers, et qui se meut avec un ordre admirable selon les lois de votre éternelle sagesse; ce mystère n'est pas de ceux qui abêtissent le croyant, et, quelle que soit l'opinion que l'on adopte à ce sujet, votre Divinité inaccessible, qui comporte la plus immense bonté, ne nous en fait certainement pas un crime, si nous nous trompons...

« Les innombrables étoiles étant tout autant de soleils autour de qui gravitent des planètes, je crois à des milliards d'humanités vivant dans l'espace, c'est-à-dire dans des régions sans bornes... Et, quand ma pensée considère l'infinité des mondes, peuplés d'êtres doués de la raison, comme les hommes de notre minuscule globe, j'ai la ferme croyance, ô mon Dieu, qu'étant la suprême justice, vous voyez d'un même œil paternel tous les humains qui raisonnent sur vous de bonne foi, quelle que soit leur conception de la divinité, du moment qu'ils sont sincères, soit qu'ils professent n'importe quelle religion en n'importe quel astre habité, soit même qu'ils aient une conviction athée... Et je crois que seuls vous offensent ceux qui mentent sciemment sur vous...

« J'espère en une vie spirituelle future, accordée par vous aux hommes dont l'existence corporelle s'est passée à faire le bien; ma raison me dit que les bonnes actions, surtout celles qui n'ont pas eu leur récompense en ce monde matériel, acquièrent à leurs auteurs une félicité indéfinissable dont vous seul connaissez et fixez le lieu et le temps de jouissance... Mais ma raison se refuse à voir en vous un tourmenteur cruel, éprouvant une satisfaction à infliger des supplices sans fin, même aux plus méchants dont les crimes sont un outrage à votre Divinité. Vis-à-vis de vous, Être suprême, nous sommes plus infimes que le ver de terre n'est petit auprès de nous; or, il serait insensé, le plus fou des fous, l'homme à qui un ver de terre inspirerait des idées de colère et de vengeance. Et vous êtes, ô mon Dieu, la raison par excellence et la bonté infinie. Oui, je le crois, il suffit à votre sainte justice que les méchants rentrent à jamais dans le néant...

« Ah ! il m'est bon d'élever mon âme vers vous, Dieu de sagesse et d'amour ! vers vous qui êtes la vie éternelle !... Vous savez comment j'ai été placé dans un sacerdoce de superstition ; vous savez que l'affection filiale seule m'empêche de déchirer la noire livrée de l'imposture, qui me brûle les chairs ; vous savez combien je souffre depuis que ma raison s'est éclairée, peu à peu, après ma sortie de ce séminaire maudit où j'entrai par la volonté d'une mère tendrement chérie, mais en proie, hélas ! aux funestes erreurs du fanatisme ; vous savez enfin que, ne laissant soupçonner à personne la douleur de mon âme, je m'efforce de faire un peu de bien autour de moi, afin d'être digne de vous, ô mon Dieu, ou du moins afin de vous être agréable, malgré ma présence passive dans les rangs d'une des sectes qui se jouent de la crédulité des peuples en travestissant, au gré de leur fantaisie audacieuse et grossière, votre Divinité si douce, si bonne, si naturellement sublime, si magnifiquement étendue dans la splendeur de l'univers ! »

Cette prière résumait le *Credo* de l'abbé Louis Nerval ; il avait fait table rase de toutes les absurdes inventions dogmatiques de la supercherie épiscopale et papale. Mais il avait au cœur une affection profonde, un amour d'une puissance extrême pour sa mère, et il savait que, s'il venait à jeter sa soutane aux orties, il lui porterait un coup qui la tuerait.

Que faire alors ? quelle conduite tenir ?... Il s'estimait fort heureux d'avoir été placé par l'archevêché dans une paroisse où le prolétariat formait la presque unanimité des habitants ; il n'était même pas attaché à l'église paroissiale, mais à la petite chapelle auxiliaire Saint-Bruno, et il ne se montrait nullement soucieux d'obtenir un avancement. Ne voulant pas contribuer, pour sa part, à l'enseignement du mensonge, il laissait aux autres les vanités de la chaire, refusait de faire le moindre sermon, s'excusait en disant qu'il se sentait trop mauvais prédicateur, et cela était la vérité absolue ; mais nul ne devinait les raisons qui, si ses chefs l'avaient

obligé à prêcher, eussent ôté à sa parole toute éloquence.

Restaient la messe et la confession, auxquelles il ne pouvait se soustraire.

La messe, il la disait du bout des lèvres ; elle n'était, pour lui, qu'un exercice machinal ; et d'ailleurs, en ceci, il s'agissait comme la plupart des prêtres : la différence est qu'en récitant leurs *oremus*, les autres songent à l'ordonnancement des joies culinaires destinées à la prospérité de leur ventre ou bien tirent des plans pour la réussite de leurs intrigues de toute espèce, tandis que l'abbé Nerval, lui, pensait tout simplement à ses pauvres, revoyait en esprit les malheureux qu'il avait secourus les jours précédents, et préparait, par un examen des infortunes récemment découvertes, les délicatesses de ses prochaines visites de bienfaisance.

Quant au confessionnal, nous avons dit comment il en usait, tout au contraire des prêtres à la curiosité malsaine, qui se servent de ce sacrement pour pénétrer les secrets des familles, principal but de son institution, et qui s'y repaissent, avec une perversité sadique, des confidences d'alcôve.

L'effacement dans lequel se tenait l'abbé Nerval avait été jusqu'alors mis sur le compte de sa modestie, de sa simplicité de mœurs ; et comme, en définitive, sa charité, aussi intelligente qu'inépuisable, profitait indirectement aux cléricaux, puisque l'exemple de ce vertueux faisait l'office de bouclier contre les attaques à la religion dans l'arrondissement, le fils de Dolorès était, en somme, bien noté à l'archevêché.

Or, depuis l'avant-veille, l'affaire des obsèques du docteur Friedli avait quelque peu inquiété les gros bonnets carrés de la paroisse. On avait su, par la mère Frichou, que l'abbé Nerval s'était rendu auprès du moribond. Alors, il n'avait donc pas utilisé ses relations avec

ce protestant pour opérer une conversion de la dernière heure ?...

De la chapelle Saint-Bruno une dénonciation était partie, adressée en haut lieu ; le résultat se traduisit sous forme d'une semonce que le chanoine Bontemps fut chargé d'administrer au prêtre fautif.

— Mon cher abbé, vint lui dire le dignitaire délégué, je ne veux pas insinuer que vous êtes responsable du scandale qui a été donné dans cette paroisse, par le fait des funérailles civiles d'avant-hier ; mais n'est-ce point un peu votre faute, si l'Eglise a perdu la joie d'une conversion ?... Vous étiez en rapports assez fréquents, assure-t-on, avec le docteur Friedli ?...

— Mieux que cela, monsieur le chanoine ; nous étions liés d'amitié...

— Raison de plus !... Puisque vous êtes venu à son chevet, il fallait tenter de lui faire abjurer le protestantisme, lui démontrer, à ce moment décisif, que le salut se trouve uniquement dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine...

— Mais il ne m'avait pas fait demander ; c'est moi qui me suis présenté de moi-même en ami, pour lui serrer une dernière fois la main... Nous ne parlions jamais religion, lorsque nous nous rencontrions chez nos pauvres...

— Soit... Seulement, l'autre jour, le cas n'était plus le même. L'occasion était excellente pour saisir le taureau par les cornes et remporter la victoire... Vous venez de prononcer le mot d'amitié ; eh bien, vous ne vous êtes pas comporté en ami à l'égard de ce malheureux... Son âme est en enfer, maintenant ; elle brûle pour l'éternité ; et vous n'avez rien essayé pour lui épargner la damnation !... C'est inconcevable !...

L'abbé Nerval garda le silence. Certes, l'envie de ré-

pliquer ne lui manquait pas ; mais il songeait à sa mère, qu'à aucun prix il ne voulait attrister. Or, sa réplique n'aurait pu être qu'une rupture.

Bontemps reprit :

— Quand on a l'honneur, monsieur l'abbé, d'appartenir à une famille comme la vôtre, on ne doit jamais négliger une occasion de montrer son zèle pour l'Eglise ; car vous appartenez à une famille de saints ! et certainement, à cette heure, les deux vénérables jésuites dont vous portez le nom, feue votre tante Agnès, la carmélite, votre cousine Rosalia, morte en odeur de sainteté, votre père si admirable de piété, votre frère le martyr, tous, sans aucun doute, se voilent la face dans le ciel et ne vous reconnaissent plus !...

Et il lui rappela les glorieux mérites de cette phalange de saints, dont il évoquait le souvenir.

Un joli monde, en effet. On en va juger.

La famille Nerval était d'origine italienne, remontant à un Sebastiano Nervalle, de Bénévent, qui avait épousé une française, et dont les deux enfants s'étaient francisés : une fille, Ludovica ou Louise, qui s'était mariée à Pierre Alby, postérité éteinte sous la Révolution ; et un fils, Giacomo ou Jacques Nerval, qui, par son union avec une noble demoiselle champenoise, était la souche de tous ces édifiants personnages que le chanoine Bontemps prônait si haut

Une des curiosités de cette sainte famille, c'est qu'on y trouvait un mélange de sang des races des plus variées. Ainsi, Victor Nerval, fils unique de Jacques, avait émigré dès le lendemain de la prise de la Bastille et s'était marié en 1790 en Bavière.

Trois fils étaient nés de cette union : Albert, l'aîné, mort à vingt-trois ans, en 1814, en servant contre la France ; Félix, qui avait embrassé la carrière diploma-

tique et dont l'épouse fut une autrichienne, la baronne Emma de Stolberg, grand-père et grand'mère de l'abbé Louis; et le plus jeune des trois, Georges, qui, revenant en Italie, au berceau de la famille, reprit le nom de Nervalle et y ajouta celui de Roviani, à cause de sa femme, Teresa Roviani, de Bénévent.

La nouvelle branche italienne n'eut pas une forte poussée, attendu que les Nervalle-Roviani se vouèrent au célibat. Georges et Teresa avaient eu deux enfants : un fils, qui devint le R. P. Carlo Nervalle-Roviani, jésuite, né en 1829, mort à soixante ans, et une fille, la fameuse Rosalia, religieuse visionnaire, décédée dans sa trente-huitième année, en 1869, proposée pour la béatification à cause de ses prétendus miracles et de ses prophéties fabriquées après coup par son frère et par son cousin germain, autre révérend jésuite.

Quant à Félix Nerval de Stolberg, le diplomate, il daigna garder la nationalité française. Il eut une fille et deux fils : Agnès, qui prit le voile de bonne heure, devint supérieure d'un couvent de carmélites, et mourut à soixante-quinze ans, le 21 janvier 1893, juste le jour du centenaire de la décapitation de Louis XVI, ce qui le fit vénérer plus que jamais par son entourage et sa bigote famille ; le premier des fils fut Georges Nerval de Stolberg, officier qui partageait son temps entre l'absinthe et le chapelet, époux de la belle Dolorès de Quiros, espagnole, dont le père, le général de Quiros, avait été un des bourreaux de Cuba ; le troisième enfant du diplomate fut le R. P. Xavier Nerval, celui-là même dont Kopfer s'honorait d'être le disciple.

Nous connaissons la fille de Dolorès, Hortense, en religion mère Saint-Joachim, sœur aînée de l'abbé Louis ; mais, entre les deux naissances de ces enfants,

un autre fils était venu au monde, Gonzague, celui que dans la famille on appelait « le martyr ».

Gonzague était né en 1852, deux ans après Hortense. Comme le dévot Georges Nerval, alors commandant, resta ensuite cinq années sans nouvelle paternité, son confesseur, qui était aussi celui de sa femme, leur persuada que Dieu ne voulait pas, sans doute, qu'ils eussent d'autres enfants. Il leur donna pour modèles saint Henri l'Empereur et sainte Cunégonde, qui avaient fait ensemble vœu de chasteté, le jour même de leur mariage, et qui gardèrent jusqu'à la mort la plus parfaite continence. Dociles à la voix de leur directeur, les deux époux prirent un engagement semblable, lors d'un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Fourvières. Il est vrai qu'en 1863, il leur arriva de succomber, et c'est neuf mois après la rupture de ce vœu que Louis Nerval naquit.

Celui-ci fut « l'enfant des larmes ». Prise d'une frénésie mystique d'expiation, Dolorès jura que Louis serait prêtre, pour racheter le crime de sa naissance. Pardessus le marché, elle consacra Hortense à la Vierge et Gonzague au chaste charpentier ; mais, seuls, ces deux premiers enfants étaient bien dans les traditions de la famille.

Lorsqu'éclata la guerre de 1870, Gonzague avait dix-huit ans. Le colonel, son père, le fit engager, non dans l'armée française, mais au service de Pie IX dont les États étaient revendiqués par la nation italienne, voulant son unité. Ainsi, au lieu de défendre sa patrie envahie par les Allemands, le jeune homme se battait pour la cause pontificale. Il mourut le 20 septembre, sous les drapeaux du pape, soldat de la superstition, volontaire de Rome contre l'Italie. Voilà pourquoi, dans cette famille de saints, Gonzague Nerval était « le martyr ».

Et, pour célébrer chacun de ces saints, Bontemps laissait couler de ses lèvres les flots d'une éloquence enthousiaste, un véritable panégyrique.

Mais ce qu'il ignorait et ne pouvait dire, c'était que la bienheureuse Rosalia, la visionnaire, la prophétesse, la miraculée, cette étoile de première grandeur en sainteté, avait eu un poupon, dont le père n'était autre que le révérend jésuite Xavier Nerval, son cousin germain.

Ce qu'il ignorait encore, c'était comment la mystique Dolorès avait rompu son vœu de continence au bout de cinq ans; ce que nul ne savait, sauf le beau-frère Xavier, à qui elle s'en était confessée et qui avait gardé le secret parce que l'incident touchait de trop près à l'honneur des siens, c'était que dans cette rupture le mari Georges n'avait joué qu'un rôle de second plan... Voyageant en Suisse et accablée sous le lourd fardeau de son vœu, la fringante espagnole, dans tout l'éclat de sa beauté, s'était laissé conter fleurette par un charmant jeune homme de vingt-six ans, aimable savant du pays, botàniste distingué; et si, aussitôt après, Ève-Dolorès fit croquer la pomme à messire Adam-Georges, ce fut pour parer aux suites de l'aventure avec le serpent Jean-Jacques.

Le chanoine Bontemps, son admonestation terminée, se retira majestueusement, non sans avoir dit à l'abbé Louis qu'il comptait bien lui voir réparer, par un zèle désormais exemplaire, sa grave faute de négligence

Ensuite, ce fut le tour des camarades ensoutanés qui vinrent défiler chez lui, tous ceux que les diverses circonstances de la vie ecclésiastique lui avaient fait rencontrer. C'était un assaut de récriminations aigres-douces ou de jérémiades hypocrites.

Il y eut aussi la note cynique, dans ce concert de sourdes colères et de gémissements aigus. Elle fut don-

née par l'abbé Pinecq, un ancien condisciple de Saint-Sulpice, devenu vicaire au quartier du Marais.

L'abbé Pinocq réalisait, en quelque sorte, le type du calotin loustic. Il était le boute-entrain des dîners de ratichons. Notamment, il obtenait un formidable succès au dessert, en contrefaisant d'une façon amusante les prédicateurs à la mode, tels que le déchaussé Monsabré, le dominicain Didon, le jésuite Forbes, le chanoine Brettes : le nasillement de l'un ; de l'autre, ses coups de poing en roulement sur le bord de la chaire ; et la voix tantôt criarde, tantôt caverneuse, de celui-ci ; et les gestes de tambour-major de celui-là. Il excellait à reproduire une réception intime du cardinal-archevêque, enrhumé : pour cela, il arrangeait d'une manière baroque sa serviette sur sa tête, s'amincissait par des contractions de clown le visage au point de prendre une physionomie de vieille femme, comme l'éminence Richard, et mâchonnait des phrases entrecoupées, avec une voix de polichinelle agonisant. Il imitait dans la perfection feu Freppel dégustant son verre de kirsch, roulant les yeux et faisant claquer sa langue.

— Eh bien, Nerval, j'en apprends de belles ! lui dit-il en entrant. Tu as raté une conversion épatante ; on ne parle plus que de cela... Ne m'objecte rien ! je sais tout !... Ne me raconte pas que c'eût été peine perdue, qu'il était inutile de risquer la moindre tentative, que ton docteur Friedli, n'avait même plus le peu de foi des protestants, qu'il était devenu un parfait sceptique, et que, s'il avait négligé de faire appeler un pasteur huguenot, ce n'était pas pour recourir à un prêtre catholique... Mon cher, c'est précisément cela qui était une chance exceptionnelle. Nul besoin de chercher à le convertir, je te l'accorde. Mais, puisque tu avais pénétré auprès de lui, rien ne t'empêchait, sitôt après

sa mort, de proclamer qu'il avait abjuré entre tes mains, que tu l'avais confessé, et patati, et patata. Son isolement te permettait de faire croire à tout ce que tu aurais voulu ; les pasteurs, tenus à l'écart par lui, n'auraient pu réclamer... Ah ! Nerval, quel triomphe pour toi !...

Ce qui attrista l'abbé Louis, ce qui lui déchira le cœur, ce fut la démarche de sa mère.

La comtesse Nerval de Stolberg avait été saisie d'épouvante, lorsqu'on était venu lui apprendre la grande nouvelle qui courait toutes les sacristies de la capitale. Son fils avait failli à ses devoirs de prosélytisme ! Par sa faute, un enterrement civil avait scandalisé les âmes pieuses d'un des arrondissements les plus populeux de Paris, alors qu'il lui eût été, au contraire, disait-on, si facile de procurer à l'Église le noble orgueil d'une victoire sur Satan !

Et, lorsqu'on lui avait dit le nom de ce protestant que l'abbé Louis avait négligé de convertir au moment de la mort, elle avait poussé un cri : « Ah ! » puis était restée sans voix. Ce cri, cet accablement succédant soudain à une émotion violente, le prêtre porteur de la triste nouvelle les avait attribués à la piété exaltée de Dolorès ; il n'avait vu là que le fait d'une mère ardemment dévote, blessée tout-à-coup jusqu'au tréfonds de son âme par l'écroulement du rêve le plus cher à sa foi.

Mais, une fois seule, la comtesse avait répété avec effroi le nom fatal.

— Friedli !... C'est avec un Friedli que Louis s'est lié d'amitié !... C'est un Friedli dont il a assisté les derniers instants, sans lui parler de religion !... Friedli ! Friedli !... Oh ! quel châtiment terrible, grand Dieu !...

Il lui avait semblé alors que l'enfer s'entr'ouvrait sous ses pas, et qu'elle y était entraînée par son fils,

entraîné lui-même dans les flammes par les Friedli.

Quand elle se fut ressaisie, elle se rendit en toute hâte chez l'abbé Louis.

Le jeune homme vit sa mère en pleurs, et chez lui se renouvela la crise de désespoir, quoique Dolorès ne laissa pas échapper d'abord un seul mot qui trahît son secret. Mais elle voulut savoir d'où Louis connaissait ce Friedli, qui était exactement le docteur, quelles relations il entretenait de son vivant avec sa famille; et elle ne fut soulagée que par l'ignorance complète où Louis se trouvait et qui le mettait dans l'impossibilité de répondre à ces questions singulières. Il avait rencontré le docteur Léon Friedli chez des malheureux qu'ils secouraient l'un et l'autre; ils avaient sympathisé; ils n'avaient jamais causé que des misères de leurs pauvres, lesquels étaient, en général, des ouvriers victimes du chômage ou d'accidents; leur préoccupation, à tous deux, avaient toujours été la recherche des meilleurs moyens de remédier à l'infortune de ces déshérités du sort. Tout ce qu'il savait, c'était que Léon Friedli avait fait ses études de médecine à la faculté de Lyon, qu'il n'avait jamais vu chez lui un parent quelconque, et que le docteur, lui faisant l'effet d'un orphelin, avait adopté une orpheline; encore cette orpheline, Renée, c'était au chevet de son ami mourant qu'il l'avait vue pour la première et seule fois.

Rassurée sur ce point, la comtesse donna un libre cours à sa désolation de dévote.

— Tu te damnes, mon pauvre enfant, en ayant de pareilles fréquentations, lui disait-elle en l'inondant de ses larmes. Ce docteur Friedli était pire qu'un hérétique, à ce que je comprends; il ne croyait même pas en Dieu, quelle horreur!... Et toi, ministre de Dieu, tu avais pour ami un athée!... Oh! je frémis, en pensant

à l'abîme sur le bord duquel tu as marché... Quel miracle que tu n'aies pas roulé au fond du précipice!... Hélas! tu es déjà engagé dans la perdition... Louis! mon Louis! je t'en supplie, fuis le contact des mécréants, si tu ne te sens pas la force de les convertir!...

L'abbé Louis prenait cette tête chérie dans ses mains et l'embrassait pour la calmer.

— Chère mère, murmurait-il, sèche tes pleurs; ne parle plus de cela... Si tu savais combien je t'aime!...

— Non, tu ne m'aimes pas, puisque tu as pu être l'ami d'un athée!

— Mais je t'assure, chère mère, que le docteur était la charité même, la bienfaisance incarnée... Et Dieu est si bon!... Va, Léon Friedli n'est pas en enfer.

A ce mot, elle le repoussa brusquement.

— Oh! fit-elle, tu as bien le sang de Jean-Jacques!

Il crut qu'elle faisait allusion à Rousseau.

— Pauvre chère mère! répondit-il. Laisse-là Jean-Jacques, Voltaire et tous les philosophes. Vois-tu, ne parlons plus de ces choses. Cela te trouble trop... Ne songe qu'à ceci, mère adorée: ton fils t'aime de tout son cœur!...

Dolorès se leva, silencieuse maintenant, baisa Louis sur le front, le regarda longuement, et, sans un mot, partit.

L'abbé Nerval conserva une impression pénible de cette visite. Le chagrin de sa mère l'obséda toute la journée; il songeait encore, le soir, en se couchant, à ses reproches désolés, les seuls qui l'avaient ému

Mais il songeait aussi à l'ami qui lui avait valu ces reproches, à son camarade en charité, à ce grand cœur, à ce vaillant homme de bien, dont le cercueil avait été enseveli sous les fleurs du peuple et dont la mémoire était injuriée par les prêtres ultramontains.

Il revivait les quelques minutes où sa main et celle du docteur s'étaient serrées pour la dernière fois. Et le souvenir de cette étreinte fraternelle lui rendait plus vivace un autre souvenir : il voyait encore les deux femmes, qui se tenaient auprès du lit du mourant, cette dame que Léon Friedli avait seulement nommée de son prénom, Germaine, et cette exquise jeune fille, Renée, l'orpheline.

L'abbé Nerval n'avait pas eu la mauvaise pensée qu'un jésuite glissa au capitaine Paul Béraud : il ne vit pas en Germaine une maîtresse du docteur, mais bien une honnête et dévouée amie ; bien mieux, l'amitié qu'il avait eue pour le médecin des pauvres, il la reportait instinctivement sur cette inconnue, qui était, sans aucun doute, une femme des plus dignes et des plus nobles de cœur, puisque c'était à elle que Léon Friedli avait confié sa fille d'adoption.

Et il s'endormit en pensant à son ami et à ces deux femmes ; envahi, vis-à-vis de Renée, par un sentiment qu'il n'avait jamais éprouvé avant sa rencontre avec la jeune fille, un sentiment de pure et douce tendresse qui à présent se développait en lui.

Il rêva. Et le songe lui montra une riante campagne où, entre Mme Germaine et Mlle Renée, il était assis sur l'herbe remplie de fleurettes printanières, au bord d'un clair vivier sur lequel deux cygnes se jouaient, gonflant leurs ailes parmi des roseaux, des joncs et des iris ; quelques nénuphars surmontaient de leurs larges feuilles la surface de l'eau ; le milieu de l'étang formait un miroir uni, dans lequel on voyait des peupliers se réfléchir avec grâce ; dans le fond du paysage, on apercevait des montagnes, en chaîne pittoresque, dont les plus hautes étaient couronnées de neige. Et tous trois, ils causaient, en se remémorant les bonnes actions du doc-

teur Friedli. Lui, par moments, il regardait Renée à la dérobée, la trouvant délicieusement jolie, aussi charmante que spirituelle ; le soleil mettait à la jeune fille des rayons d'or dans les cheveux ; les branches d'arbres secouaient des ombres agréables sur sa blancheur ; les fleurs qui papillonnaient dans le gazon jetaient des parfums sur ses petits pieds. Puis, elle s'amusait à écrire quelque chose sur l'eau avec la pointe d'un jonc, et il lui sembla que c'était un nom qu'elle écrivait, son nom : Louis.

XIV

HONNÊTE JUGE D'INSTRUCTION

Lorsque l'agent de la sûreté eut informé le juge instructeur que les diamants volés chez Grob étaient retrouvés et que, par conséquent, on tenait une piste, M. Urtu estima que son devoir lui commandait d'agir avec promptitude. On était au samedi, dans l'après-midi, à une heure déjà avancée ; convoquer le bijoutier pour le surlendemain, c'eût été perdre un temps précieux : il préféra se rendre immédiatement chez l'acquéreur de la parure.

Peu après son départ du Palais, M. Courtois, impatient de connaître les suites de la plainte Picquot, arrivait au cabinet de M. Urtu ; le greffier s'apprêtait à s'en aller à son tour. Patelin et insinuant, M. Courtois réussit à tirer du modeste fonctionnaire quelques renseignements ; mais on pense bien qu'ils ne furent pas de nature à lui être agréables. Le boiteux apprit qu'Ugène était mis hors de cause ; il sut quels témoins attestaient son alibi ; le greffier lui fit connaître, en outre, que le voleur des diamants était, selon toute probalité, un homme d'une trentaine d'années. M. Courtois se retira plus déconfit qu'après la constatation des 20.000 francs dans le coffre-fort de l'horloger.

— Ah ! ça, ronchonnait-il en lui-même, c'est à vous faire croire que ce vieux Grob était fou ! ... Ou bien, il y a là-dessous quelque chose qui m'échappe...

Mais laissons Justin Courtois à son dépit et à ses projets d'éclaircissement de l'énigme, et revenons aux jésuites de robe longue, dont, en cette circonstance, il gênait, sciemment ou non, les manœuvres.

Le dimanche matin, Kopfer et Greluche, ayant dit leur messe, étaient en grande conversation rue de Narbonne. Ils parlaient de Bordeaux, où, à ce moment même, Ramoneau donnait la communion au cousin germain de M^me^ Arlaas.

— Pourvu que ceci réussisse bien ! disait le R. P. Greluche.

Frère Benoît introduisit alors Landury, qui, ainsi que cela avait été convenu, devait faire directement son rapport à Kopfer, chaque fois que Ramoneau serait absent de Paris.

L'espion avait promis aux révérends — on se le rappelle — qu'ils connaîtraient, en même temps que le commissaire et le juge d'instruction, les résultats de la surveillance exercée par la police secrète au 97 de la rue du Bac, au sujet de la dame voilée ; il venait de leur prouver qu'il était homme de parole. C'était, en effet, quelques heures auparavant, que les deux agents après trois jours d'observation inutile, s'étaient résignés à quitter la place et à en référer au commissariat de Saint-Thomas-d'Aquin ; nous savons qu'ils avaient fidèlement exécuté leur consigne et quelles furent leurs conclusions.

— Malgré leurs yeux de lynx, expliqua Landury, mes anciens camarades de la sûreté ont perdu leur temps et leur zèle ; en me racontant leur déconvenue, ils m'ont indiqué la mansarde où la présence de la da-

me en question avait été soupçonnée ; contrairement au commissaire, ils ne croient pas qu'elle y ait passé la nuit du 30 au 31 mai, puisqu'elle n'aurait pu sortir de la maison sans être vue par eux.. Moi, j'ai tenu à savoir qui est le locataire de cette mansarde ; cela pourra peut-être me conduire à quelque découverte, ai-je pensé... Donc, il s'agit de la mansarde n° 8, et les concierges m'ont dit qu'elle était louée à un étudiant en médecine, nommé M. Éloi Grandy.

— Éloi Grandy ! fit Kopfer ; c'est l'ancien amant d'une certaine Pomponette Microbe...

Landury baissa la tête, en l'inclinant sur le côté et en fermant un œil ; ce qui était un tic chez lui, quand il faisait appel à des souvenirs.

— Pomponette Microbe ? répéta-t-il... Je connais ça, moi aussi... Attendez... Pomponette Microbe ?... Ça date de l'époque où j'appartenais au service des mœurs... Oui, oui, j'y suis ! ... Une petite brasserie, au quartier Latin, tenue par deux femmes, la mère et la fille.. Je les vois encore... La mère, comme qui dirait un grand hareng-saur qui se serait déguisé en cantinière, et la fille une momicharde raplote, boulotte, et toute petite, comme qui dirait une outre de saindoux, guère plus grande qu'une naine, avec une figure à vous faire mourir de rire, les cheveux ébouriffés d'une couleur éclatante, du cuivre rouge, au-desssus d'un front bombé et d'une paire de joues en fesses de nouveau-né, sauf votre respect ! ... Les deux Bêchu, parbleu ! ... Alexandrine et Clorinde... Alexandrine Bêchu, ancienne maîtresse d'un individu qui fut impliqué dans une affaire de faux testament, où il avait tiré une condamnation aux travaux forcés... Clorinde Bêchu, que les étudiants avaient surnommée Pomponette Microbe, et qui se disputait tout le temps avec sa mère... Mais je ne sais pas

ce qu'elles sont devenues... La police a fini par faire fermer leur brasserie, je crois, et, depuis lors, éclipse complète des deux gaillardes !...

— La mère et la fille se sont séparées, dit Kopfer... Je vois avec plaisir que vous êtes très exactement au courant de bien de choses, monsieur Landury, et que vous avez bonne mémoire...L'intérêt des familles nous oblige à suivre de loin quelques unes de ces folles créatures, qui ne détournent que trop souvent, hélas ! la jeunesse de ses devoirs ; grâce à notre vigilance, nous avons pu quelquefois prévenir des malheurs... Alexandrine Bêchu, à force d'inconduite, est tombée dans les bas-fonds du vice ; elle croupit dans la fange ; elle est destinée à finir à l'hopital, pourrie de gangrène, à moins qu'on ne la trouve un matin ivre-morte dans un ruisseau... Sa fille, au contraire, semble prospérer. Je ne me porterais pas garant de sa vertu, certes ; mais, en tout cas, elle sauve les apparences. Il sera inutile de vous occuper d'elle, monsieur Landury, attendu que le révérend père Ramoneau la surveille et a réussi jusqu'à présent à exercer sur elle une influence qui la préserve tout au moins des pires chutes... Elle a fait peau neuve ; elle a un commerce honnête, qui est assez florissant, paraît-il ; en un mot, loin de nuire, elle est plutôt apte à rendre des services... Voilà pourquoi la Providence, vous a bien inspiré, quand vous avez eu l'idée de vous renseigner sur le locataire de la mansarde n° 8.

— Oui, ma foi, ajouta Greluche, puisqu'il se trouve que cette Clorinde Bêchu, à l'époque où elle était Pomponette Microbe, au temps de ses folies,a connu intimement cet Éloi Grandy, il y a là une situation qui pourrait être utilisée.

— La chose est fort délicate, il est vrai, reprit Kop-

fer; car il ne faudrait pas exposer ces deux anciens amants à retomber dans le péché... Mais enfin, le pécheur ne vit pas exclusivement dans la luxure ; ce serait se condamner à l'inertie, si l'on négligeait la possibilité d'un grand bien par crainte d'un petit mal, d'ailleurs aléatoire ; nous devons compter aussi sur la droiture du cœur humain, qui a parfois de nobles élans... Avec l'aide de Dieu, oui, je l'espère, Clorinde Bêchu serait peut-être de force à obtenir d'Éloi Grandy le nom de cette dame voilée, sans avoir recours à des moyens que la morale réprouve. Au surplus, nous y réfléchirons, et nous ne déciderons rien avant d'avoir consulté le bon père Ramoneau.

Ils n'en dirent pas davantage à Landury ; mais, quand l'espion se fut retiré, les deux compères n'hésitèrent pas devant la solution qui leur était venue à l'esprit.

— Il faut que la Pomponette rattrape le carabin dans ses griffes, fit Kopfer ; il faut qu'elle simule un regain d'amour ; il faut qu'elle lui arrache le secret, tout le secret de cette nuit du 30 mai.

Et nos révérends se préparaient à examiner les procédés à mettre en œuvre pour aboutir le plus tôt possible, lorsqu'une nouvelle visite, — inattendue, celle-ci, — les obligea à une action, beaucoup plus urgente.

C'était le marquis de Boëro, qui, à la recherche du R. P. Greluche, arrivait tout bouleversé.

— Ah ! mes chers pères, quelle catastrophe ! s'écria-t-il en entrant : Gontran est à Mazas depuis hier soir !..

— Votre fils arrêté ? fit Kopfer.

— Gontran en prison ? et pourquoi ? demanda Greluche.

— Oui, arrêté ! dit le marquis... Arrêté chez moi... par le juge d'instruction Urtu...

— Le juge de l'affaire Grob ?...

— Précisément... Gontran, dans un moment d'aberration inouïe, inexplicable, pour avoir de l'argent à tout prix... vous savez que sa mère lui en refuse... Gontran, se trouvant sans préméditation chez cet horloger Grob, a succombé à une tentation funeste, irrésistible... Ah ! le malheureux !... Ah ! chers révérends pères, depuis hier, je ne vis plus !...

— Il est accusé de l'assassinat? interrogea Kopfer.

— Hélas ! oui... Mais il n'a pas tué ; cela il me l'a juré... Il a volé, et ceci n'est que trop vrai !... De sorte que l'horloger Grob ayant été trouvé égorgé, le juge le croit coupable de ce crime affreux... Ce sont des diamants que Gontran a pris, et il est complètement innocent du reste... Sans ce meurtre, commis par un autre, oui, par un autre, l'affaire de ce vol déplorable, maladroit, stupide, se serait arrangée peut-être ; mais ce M. Urtu n'a rien voulu entendre... Ah ! mon pauvre Gontran !...

— Voyons, reprit Greluche, il s'agit bien d'une parure en brillants, appartenant à Mme la baronne de Picquot !

— Parfaitement. Je viens de chez elle, après avoir vu Gontran à Mazas, ce matin, dit le marquis. Elle ignorait qui avait pris ses diamants chez l'horloger, et elle avait déposé jeudi même une plainte, sur le conseil de M. Courtois.

— Allons, bon ! encore Courtois ! gronda Kopfer.

— Quel trait de lumière ! fit l'autre jésuite... Je comprends, à présent, ce que nous ne pouvions nous expliquer.

— Que voulez-vous dire, père Greluche?

— Père Kopfer, permettez-moi de rassurer, d'abord, M. de Boëro sur un point... Nous sommes convaincus que Gontran n'a à se reprocher que ce qu'il

avoue, et nous agirons en conséquence, monsieur le marquis ; nous nous y engageons formellement. Votre fils n'est pas un assassin ; il ne sera pas poursuivi pour assassinat... Quant au reste, j'en fais mon affaire personnelle, entendez-vous bien : j'ai des moyens d'action sur la baronne de Picquot ; demain, je la conduirai moi-même chez le juge, et elle retirera sa plainte. Nous aviserons ensuite à obliger M. Urtu à rendre une ordonnance de non-lieu, bon gré, mal gré, et l'affaire ne sera pas ébruitée. Voilà ce que j'avais à vous dire, monsieur le marquis.

Boëro lui pressa les mains, ne sachant comment exprimer sa reconnaissance.

— Maintenant, père Kopfer, continua Greluche, voici ce que je viens de découvrir, d'une part, grâce à ce que M. de Boëro nous apprend au sujet de l'intervention si suspecte de M. Courtois, et, d'autre part, grâce à une communication confidentielle que j'ai reçue ce matin du curé de Bendayou, arrivé à Paris hier soir ; je me proposais de vous raconter tout à l'heure cette visite.

— Vous comprenez quelque chose à l'étrange conduite de Justin Courtois ?

— Je comprends tout, et je n'avance rien à la légère... M. Courtois aspire à la main de la veuve Arlaas...

— Courtois amoureux de la châtelaine de Castel-d'Hourat ?...Allons donc !

— Amoureux, pourquoi pas ? Des choses plus extraordinaires que celle-là se sont vues... Mais je n'ai pas dit amoureux ; je dis que cet homme, dont on ne s'est pas assez défié, est prétendant à la main de Germaine Martel, veuve Arlaas... Au mois dernier, il voyageait dans les Pyrénées : il n'est allé ni à Lourdes, ni

à Bétharram, ni à Notre-Dame de Sarrance ; mais il s'est présenté au château de notre ennemi, il a été reçu... Il est vrai qu'il a été éconduit. Seulement, il n'est pas homme à ne pas revenir à la charge... Eh bien ! M. Courtois n'a agi, dans l'affaire Grob, que pour nuire à la famille de Boëro. Soyez certain qu'il connaissait la faute de Gontran. Vous savez qu'il ne va jamais droit au but ; il prend toujours des détours ; c'est dans sa nature. Mon opinion est donc qu'il n'a eu l'air de charger Ugène qu'afin de vous empêcher de soupçonner qu'il travaillait dans l'ombre contre M. le marquis, en l'atteignant dans son fils... Dans la vallée d'Aspe, la Germaine tient le drapeau de la libre-pensée, et les Boëro y sont nos champions fidèles. En discréditant à jamais la famille de Boëro, M. Courtois faisait sa cour à la veuve Arlaas... Voilà, père Kopfer.

Il y eut un moment de silence ; Kopfer méditait sur la grosse nouvelle apportée par le curé de Bendayou. Puis, il dit à Greluche :

— Je ne me rallie pas encore à vos conclusions, mon père. Peut-être êtes-vous dans le vrai ; peut-être aussi vous trompez-vous. Ce Justin Courtois est une énigme bien difficile à déchiffrer. Pour le moment, donc, je retiens uniquement les faits : sa démarche si prompte auprès de Mme de Picquot, et son voyage aux Pyrénées pour voir la Germaine. Mais y a-t-il une relation, un lien, entre ces deux visites ? Cela ne me paraît pas acquis, quant à présent... Ce qui est certain, c'est que cet homme poursuit un but secret, et que, pour l'atteindre, il met des bâtons dans nos roues. Agit-il en ennemi déterminé à notre égard ? ou bien, étant donné qu'il ignore nos desseins, ses agissements tortueux sont-ils tout simplement l'effet d'un intérêt égoïste, sans l'intention de nous nuire ? Voilà en quels ter-

mes, père Greluche, je pose le problème à résoudre... Et j'ajoute immédiatement qu'il y a une hypothèse que je rejette d'une façon absolue : j'admets que Justin Courtois, à notre insu jusqu'à aujourd'hui, ait songé à épouser la veuve Arlaas ; mais par amour, non !... N'oublions pas comment et pourquoi il demanda jadis la main de Clorinde Bêchu !...

Cela dit, Kopfer reprit, en se tournant vers M. de Boëro :

—Quoi qu'il en soit, monsieur le marquis, nous avons à nous occuper de Gontran, sans aucun délai. N'importe comment, nous le tirerons de ce mauvais pas. Il est l'élève du père Greluche ; vous êtes, vous un de nos meilleurs auxiliaires, et vous nous avez donné tant de preuves de dévouement...

— Dites de reconnaissance, interrompit Boëro.

— Bref, vous êtes des nôtres. Rien ne saurait nous faire hésiter, quand il s'agit de vous venir en aide. Aussi, dites-nous tout, absolument tout, afin que nous puissions opérer à coup sûr. Quant à ce juge Urtu, il pliera devant nos influences, ou nous le briserons.

Voici ce qui s'était passé :

Le juge d'instruction, faisant diligence, s'était rendu en personne, le samedi soir, chez le bijoutier signalé comme l'acquéreur de la parure, au lieu de le convoquer pour le surlendemain. Ce commerçant ne se trouvait pas en faute et avait fourni toutes les explications possibles.

Il est de règle, à Paris et dans les grandes villes, qu'un bijoutier, à qui un inconnu vient vendre des bijoux d'un certain prix, doit aller effectuer son paiement à domicile ; mais cette règle, au lieu d'être rigoureuse, contient, dans la pratique, quelques atténuations. Ainsi, il est d'usage de ne pas considérer comme

fautif un bijoutier qui a pris certaines précautions semblables à celles qui sont en vigueur au Mont-de-Piété pour les engagements : les bijoutiers, pour s'éviter d'aller au domicile d'un vendeur, peuvent donc exiger la présentation d'une pièce officielle portant sa signature ; alors, le vendeur signe sur le registre de l'acheteur, et celui-ci remet les fonds, séance tenante, si la similitude des deux signatures est parfaite.

C'était dans la matinée du 30 mai que Gontran de Boëro, se trouvant en congé, avait commis son vol, nullement prémédité. Il venait reprendre à Grob une montre, qu'il lui avait remise le samedi précédent, pour en changer le grand ressort. La parure de la baronne de Picquot avait attiré son attention, puis excité sa convoitise; l'horloger tournait le dos; Gontran n'était pas connu de lui ; il avait fait main basse sur les brillants, dans le but de les vendre et pour être en mesure d'offrir le prix à une femme de mœurs légères, dont il s'était amouraché et qui le repoussait,

Chez le bijoutier, à qui il s'était adressé pour vendre les diamants, il avait dit qu'il se débarrassait de cette parure, de la part de sa mère, pressée d'un besoin d'argent. D'autre part, il avait subtilisé à son père une de ses cartes d'électeur. Le marquis, les trois quarts du temps, ne votait pas: Gontran avait donc pris une carte n'ayant pas servi, l'avait signée « Manuel de Boëro », conformément au nom du titulaire, mais avec son propre parafe, et l'avait écornée d'un coup de ciseaux, pour lui donner l'aspect d'une carte employée lors d'un premier tour de scrutin ; en outre, par un grattage imperceptible, il avait modifié un des chiffres de l'année de naissance, pour le mettre en rapport avec son âge. Telle était la pièce qu'il avait exhibée au bijoutier.

Celui-ci n'avait eu aucune défiance. Gontran présen-

tait bien. Comment le marchand aurait-il pu deviner qu'il avait affaire à un officier, puisqu'il était en civil? Comment encore aurait-il su que cet officier en congé, voleur et faussaire, s'appelait Gontran, et non Manuel? Le bijoutier avait donc inscrit sa vente au nom de M. Manuel de Boëro, rentier, demeurant, 5, rue du Colisée; et le vendeur des diamants, dont l'âge apparent concordait avec la date de naissance figurant sur la carte d'électeur, avait signé le reçu, sur le registre, d'une signature exactement semblable à celle de la carte.

M. Urtu, ces renseignements obtenus du bijoutier, en avait conclu sur le champ que le voleur appartenait à l'entourage du marquis, un secrétaire ou peut-être même un parent; et, pour ne pas laisser à cette pie aristocratique le temps de s'envoler, il s'était rendu illico rue du Colisée, accompagné de deux agents en bourgeois, qu'il avait mis en faction à la porte.

Gontran, lui, ne s'était soucié aucunement des conséquences de son vol. La propriétaire des diamants, dont il ignorait la personnalité, les réclamerait à l'horloger chez qui il les avait pris; celui-ci ferait des recherches, trouverait le bijoutier acheteur, sans beaucoup de peine, puisque la parure avait été vendue telle quelle; mais cela demanderait quelques jours. Horloger, bijoutier et propriétaire des diamants viendraient donc directement chez le marquis de Boëro. Alors, Gontran avouerait tout à son père et à sa mère; il aurait une scène, parbleu! des reproches indignés, des pleurs et même une malédiction; mais la marquise paierait. Gontran avait réglé ainsi, dans sa tête, le programme de l'incident. Et maman, pour ne plus s'exposer à pareille aventure, dénouerait désormais les cordons de sa bourse, comme au temps passé.

Celle belle inconscience du lieutenant, ou plutôt cette

absence totale de sens moral avait bien des chances de causer de cruels déboires à celui qui jouait de la sorte son honneur à pile ou face. Ce ne fut pas le groupe des volés qui vint ; ce fut le juge d'instruction.

Arrivant à l'improviste chez le marquis, M. Urtu lui détailla un portrait conforme au signalement que le bijoutier lui avait donné, et, sans une autre explication, lui demanda à brûle-pourpoint s'il n'avait pas dans son entourage quelqu'un à qui cette minutieuse description s'appliquait. Troublé, flairant quelque vilaine histoire, Boëro père essaya d'abord de biaiser ; mais l'attitude, alors plus sévère, du magistrat lui fit vite comprendre qu'il aggravait le cas, en s'embarrassant dans ses réponses.

— C'est mon fils que vous venez de me dépeindre, monsieur, finit-il par dire ; puis-je seulement connaître pourquoi ces questions ?

M. Urtu déclara ce qu'il en était. Ce fut un coup de massue pour le marquis. Justement, l'heure approchait où l'on allait se mettre à table, et Gontran entra. Impossible de nier. Boëro père fit appeler la marquise, espérant que son désespoir fléchirait le juge. Mme de Boëro se jeta à ses genoux, supplia, promit de rembourser ; ce fut en vain.

— L'affaire est trop grave, fit M. Urtu ; la justice doit suivre son cours.

C'est ainsi que l'arrestation de Gontran avait eu lieu. Les agents, qui attendaient en bas, emmenèrent le noble voleur ; le magistrat signa un mandat de dépôt.

Point n'est besoin d'insister sur la consternation de Gontran, qui, ne lisant guère que les journaux de courses, avait appris par le juge que cet horloger Grob, chez qui il avait volé les diamants, avait été trouvé égorgé. Sur ce point, il protesta de son innocence ; mais

il était tellement abattu qu'il chancelait comme un homme ivre, lorsqu'on l'emmena; sa protestation, balbutiée d'une voix faible, était celle d'un ahuri et ne pouvait produire aucune impression. D'ailleurs, le vol avoué n'étant pas une bagatelle, M. Urtu l'estimait très suffisant pour motiver une arrestation préventive, sauf à examiner lundi les moyens de défense que l'inculpé présenterait sur la question de l'assassinat.

Cependant, M. Urtu n'avait pas un cœur impitoyable, et, quoique le détenu lui parût fort peu intéressant, il autorisa son père à le voir, dès le dimanche matin, à Mazas.

Le marquis s'était renseigné ; il put causer utilement avec Gontran. C'est ainsi que, sachant l'heure assignée au meurtre par la constatation médico-légale, il fit préciser par son fils l'heure exacte de son vol, en le conjurant de ne pas lui mentir. Or, plus d'une dizaine d'heures séparaient les deux faits; c'était un point capital.

En outre, Gontran démontra péremptoirement à son père qu'il était étranger à l'assassinat de Grob, en lui indiquant tout l'emploi de sa journée du 30 mai ; et rien de plus facile à vérifier.

Ayant touché le prix de vente des diamants, il s'était empressé d'aller faire la roue auprès de la nymphe qui avait le don d'exciter ses désirs; mais l'aimable Irène était devenue tout-à-coup vertueuse, et il en avait été pour ses frais de queue de paon. Il avait eu beau promettre monts et merveilles; le ruissellement de son Pactole n'avait pas réussi à émouvoir la Vénus insensible. Alors, il avait espéré qu'en décuplant, en centuplant sa richesse, il aurait raison du caprice stupéfiant de la cruelle beauté ; car la désirée était une beauté, à ses yeux. Et le tapis vert d'un cercle l'avait compté au nombre de ses hôtes toute la nuit.

Il cita le cercle au marquis, lui nomma les témoins qui pourraient y attester sa présence, notamment de 9 heures du soir à 2 heures du matin... Ah ! quelle ironie de la destinée ! comme le produit de ce vol lui avait peu profité ! Il avait eu des gains, des pertes au jeu ; puis, lorsque la chance était revenue, en se maintenant assez bien, et l'avait mis à la tête d'un nombre respectable de louis, lorsqu'il s'était vu suffisamment chargé d'or pour assurer son triomphe chez Irène, une malheureuse partie, tout-à-fait superflue, avait ramené la déveine ; il avait été culbuté sans avoir le temps de reprendre haleine, vidé en moins d'une demi-heure ; et suprême moquerie du hasard, c'était le duc d'Épire qui lui avait tout raflé, jusqu'au dernier louis : le duc d'Épire, le roi des grands bars, un type de vieille momie échappée des Pyramides, un rastaquouère antédiluvien, le grand-papa de l'extraordinaire Irène de Jérusalem ; laquelle Irène, ceci à l'insu de Gontran, n'était autre que l'ex-Pomponette Microbe, de son vrai nom Clorinde Bêchu. Il est juste d'ajouter que le duc d'Épire avait été décavé à son tour.

— Donc, en ce qui concerne le meurtre de ce Matthias Grob, avait dit le lieutenant à son père, mon alibi est indiscutable, patent, et sera facile à prouver.

En sortant de Mazas, le marquis s'était rendu chez la baronne de Picquot, à qui il avait exposé sa honte et sa douleur ; la baronne avait fait à Boëro père un accueil glacial.

Il avait mis alors tout son espoir en Greluche et escompté — ce n'était pas à tort — les influences dont disposent les jésuites.

Kopfer et son compagnon connurent donc exactement, par le récit du marquis, le terrain de l'accusation et celui de la défense. Boëro père partit réconforté ;

il savait que des promesses de ce genre n'étaient pas vaines, de la part des révérends. Il fut convenu, entre eux et lui, qu'il irait voir immédiatement le bijoutier, à qui M. Urtu avait saisi la parure de diamants, comme pièce à conviction, et qu'il rembourserait au marchand le prix d'achat versé à Gontran, en y ajoutant même la somme représentant le bénéfice que l'acquéreur espérait en tirer dans son commerce. La question financière ainsi réglée avec le bijoutier, Greluche agirait sur la baronne de Picquot.

Le lundi, de bonne heure, le juge fit extraire de Mazas le lieutenant voleur; il ne relevait pas de la juridiction militaire, puisque le délit et le crime de droit commun motivant l'inculpation avaient été commis en temps de congé. A midi, Gontran de Boëro était conduit au cabinet de M. Urtu, qui avait convoqué le bijoutier, en vue d'une confrontation.

Tout se passa sans la moindre difficulté, en ce qui concernait le vol, puisque le coupable le reconnaissait. Le magistrat ne fut pas étonné, d'autre part, d'apprendre que les parents avaient remboursé au bijoutier; il s'y attendait. Mais, par contre, il fut quelque peu surpris de voir arriver un nouveau jésuite, le R. P. Greluche, accompagnant M^me^ de Picquot, qui apportait, en bonne et due forme, le retrait de sa plainte. Décidément, la prêtraille se mêlait beaucoup trop de cette affaire Grob; ainsi pensa M. Urtu.

En ce qui concernait l'assassinat, Gontran répéta au juge ce qu'il avait dit la veille au marquis, son père.

— Somme toute, opina le juge d'instruction, si l'alibi que l'inculpé invoque n'est pas un mensonge, nous le saurons demain; mais s'il est déchargé des soupçons qui pèsent sur lui au sujet de l'assassinat, il n'en reste pas moins coupable d'un vol. Ni le désistement

d'une partie civile, ni même le retrait d'une plainte ne font disparaître le délit ou le crime qui a été commis. On rendra les diamants à Mme de Picquet, c'est entendu ; mais cela n'empêche pas que l'inculpé Gontran de Boëro doit être condamné pour les avoir volés chez Grob.

Vingt-quatre heures après, M. Urtu était fixé sur l'innocence du lieutenant, quant au meurtre. Le gérant du cercle où Gontran avait passé la nuit du 30 au 31 mai, ainsi que d'autres témoins, attestèrent l'alibi ; un agent de la brigade des jeux, chargé d'avoir l'œil sur ce cercle, certifia en outre au magistrat la sincérité de ces diverses dépositions.

Cependant, le prisonnier ne fut pas rendu à la liberté. Le juge demeura inflexible : il avait gardé une entière discrétion sur l'arrestation et sa cause ; mais, pour ce qui était de rendre une ordonnance de non-lieu, il s'y refusa nettement, malgré les supplications de la famille.

Les jésuites alors mirent en jeu leurs influences. Des démarches furent effectuées auprès de diverses personnes qui avaient le bras long et dont les conseils étaient écoutés au parquet. Des prêtres importants, bien considérés, se démenèrent ; le vieux général Germinoux de Sodomeyr, qui avait de nombreuses redevances au Gésù, fut mis en avant et fit valoir l'honneur de l'armée. En définitive, M. Urtu fut dessaisi, un beau jour, de l'instruction contre Gontran, l'affaire du vol étant déclarée absolument distincte de celle de l'assassinat de Grob.

Un autre magistrat, M. Quaspès, fut chargé d'examiner le cas du fils du marquis. Ce n'était pas au hasard que ce nouveau juge avait été désigné. D'origine basque et de famille dévote, M. Quaspès réalisait le type du robin qui, clérical dans l'âme, se donne cependant des airs

d'indépendance. A la division du personnel, place Vendôme, on s'était toujours laissé prendre à ces dehors d'intégrité. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, commençant à peine à grisonner, à la physionomie insignifiante, portant une épaisse barbe en collier, ayant la lèvre supérieure très large, soigneusement rasée ainsi que l'inférieure, au teint coloré, de taille moyenne ; il affectait une certaine rondeur d'allures ; en un mot, rien dans ses manières ne décelait le faux bonhomme, rien de sournois, rien de cauteleux. Il n'en était pas moins acquis à la Congrégation.

Il fit son instruction pour la forme, très rapidement, et rendit l'ordonnance de non-lieu demandée par les jésuites. Tout se passa pendant le congé du lieutenant ; l'affaire ne transpira pas ; il n'en fut même jamais question sur les notes de Gontran, comme si une fée miséricordieuse avait totalement effacé de sa vie cette vilaine aventure. Malgré son vol audacieux, le fils de Boëro pouvait être porté au tableau d'avancement.

D'autre part, M. Urtu, limité à la question du meurtre de l'horloger, aborda, faute de mieux, la piste de la dame voilée. Il fit comparaître devant lui Éloi Grandy, qui lui avait été signalé par le commissaire de Saint-Thomas d'Aquin ; mais il n'en put rien tirer. Le carabin s'était informé ; il savait que le serment n'est pas exigé dans les intructions, et, puisque Camille avait pu se sauver de la mansarde sans être vue, il eut beau jeu pour feindre de tomber des nues, quand le magistrat lui demanda s'il avait reçu une femme chez lui, le soir du 30 mai. Ni ce jour-là, ni aucun autre, il n'avait eu semblable visite ! Il nia énergiquement et signa sa déposition avec une ineffable tranquillité. Pour éviter de compromettre sa maîtresse, qu'il savait d'ailleurs parfaitement étrangère à la mort de Grob, que n'eût-il pas signé ?...

L'affaire de la rue du Bac fut provisoirement classée; le mystère restait entier.

A quelque temps de là, M. Urtu-Ricoë était nommé vice-président du Tribunal de première instance. Le Gésù, toute réflexion faite, avait pensé qu'une intrigue pour briser ce magistrat si ferme et si impartial laisserait des traces et pourrait donner l'éveil, le jour où l'énigmatique affaire serait mise à profit conformément au plan du R. P. Kopfer. Il était bien plus habile de ne se signaler par aucun acte d'hostilité contre ce juge. Que fallait-il, avant tout? que l'instruction ne pût plus être reprise par lui, si quelqu'un venait à être dénoncé plus tard comme l'assassin de Grob. En faisant passer M. Urtu à une vice-présidence de tribunal civil, on se débarrassait de lui, sans courir les risques du soupçon qui se serait attaché à une campagne de dénigrement. M. Urtu eut donc, sans le savoir, des protecteurs qui s'intéressèrent à lui, comme s'ils eussent été ses meilleurs amis. Maintenant, on pouvait rouvrir le dossier du crime du 30 mai 1894; M. Quaspès était tout indiqué pour devenir le nouvel instructeur.

Mais Kopfer songeait toujours à la conduite extraordinairement bizarre de Justin Courtois.

Un jour qu'il en causait encore avec Greluche, il dit tout-à-coup :

— Est-ce que par hasard ce satané boiteux saurait?... Mais non, c'est impossible !... Cela, Grob l'ignorait, puisqu'il s'est suicidé pour une échéance manquée... Le capitaine Paul Béraud l'ignorait aussi, puisque, sans défiance, il a testé comme nous l'avons voulu... Mme Arlaas, elle-même, ne le sait pas !...

XV

LES DEUX FIFI

M. Mersery venait de s'arrêter devant un coquet hôtel de l'avenue Friedland ; il regardait, ébahi, cette somptueuse demeure.

— C'est bien l'adresse qui m'a été donnée, fit-il.

Après quelques hésitations, il sonna. La porte s'ouvrit, et il se trouva en présence d'un grand diable de nègre, qui lui demanda, en très bon français, quel était l'objet de sa visite ; à quoi M. Mersery répondit qu'il désirait voir M. Joâo da Dias.

Le nègre le dévisagea rapidement, sans affectation ; puis, il lui dit :

— M. Joâo ne va pas tarder à rentrer... Si monsieur veut avoir la bonté de l'attendre ?...

Et, sur sa réponse affirmative, il le fit entrer dans un salon, après s'être informé de son nom, pour l'annoncer.

Deux minutes s'étaient à peine écoulées, que le nègre reparut.

— M. le baron peut recevoir monsieur, en l'absence de son frère, dit-il, et il prie monsieur de vouloir bien venir à son cabinet.

— Pardon, je ne comprends pas bien, fit M. Mersery,

interloqué... C'est à M. João da Dias personnellement que j'ai affaire...

— Sans doute M. le baron est au courant de ce qui amène monsieur ; car il m'a dit de faire monter monsieur, dans la crainte que M. João, son frère, tarde un peu à venir.

M. Mersery n'insista pas, quoique de plus en plus surpris ; il se déclara donc prêt à suivre le domestique noir. Celui-ci le conduisit au premier étage et l'introduisit dans une vaste pièce, où notre homme aperçut Fifi assis à un grand bureau-ministre.

Presque en même temps, — le nègre s'étant retiré, — une porte s'ouvrit, et un second Fifi parut.

Cette fois, l'étonnement de M. Mersery fut à son comble ; il restait muet, interdit. Les deux Fifi qui étaient là, devant lui, se ressemblaient au point qu'il était impossible de ne pas les prendre l'un pour l'autre ; et eux, ils riaient de sa stupéfaction.

— Allons, ami Charlemagne, remets-toi, dit celui des deux Fifi qui venait d'entrer... Tiens, prends ce siège... Tu écarquilles tes yeux ?... Je comprends ça ; mais, comme nous ne faisons pas de façons avec toi, nous allons tout t'expliquer...

— Ma foi, j'avoue que je ne m'attendais guère à une telle surprise, répondit M. Mersery, balbutiant et n'osant s'asseoir.

Et son regard allait de l'un à l'autre.

— Si tu as peur que le plancher soit truqué sous ce fauteuil, reste debout, à ton aise ! reprit Fifi-João gaiement.

Le pauvre homme se décida enfin à prendre place sur le siège qui lui avait été indiqué.

— Moi, je suis ton ancien compagnon de la Guyane, fit l'un des deux jumeaux ; je suis Fifi que tu as vu au

paradouze de la mère Sacré-Cœur... Quant à mon frère, je te le présente, quoique tu l'aies déjà vu aussi ; c'est lui qui est venu chez toi le soir... Il désirait te connaître, et nous avions résolu de te laisser dans une ignorance complète à notre sujet, si tu nous refusais le concours de tes petits talents. Mon frère t'a donc parlé comme s'il eût été moi-même... Au fait, nous sommes deux qui ne faisons qu'un ; mais, pour que tu saches à quoi t'en tenir, il est le baron Gomez da Dias, personnage officiel, représentant du territoire de Parimé-Iméni, accrédité par les gouvernements de Colombie, du Vénézuéla, de l'Equateur et du Brésil.

M. Mersery n'en revenait pas ; il se demandait s'il était bien éveillé.

— Monsieur, lui dit Fifi-Gomez, vous me pardonnerez la liberté que j'ai prise de vous traiter avec tant de familiarité, l'autre soir ; la nécessité de faire votre connaissance, sans vous rien révéler, m'obligeait à jouer pour vous le rôle de mon frère Joâo...

— Joâo... Gomez... Ma tête s'y perd, murmura l'infortuné comptable... Je croyais n'avoir repris des relations qu'avec Jules Sneldmans.

— Avec Jules Sneldmans, si tu veux, interrompit Fifi-Joâo ; mais cela ne change rien à ce que je viens de te dire. Albert Sneldmans, mon frère, et moi, nous ne faisons qu'un. En ce qui concerne l'alliance que nous contractons avec toi, notre nom importe peu... Tu es venu ; tu es donc des nôtres... Nous te gardons à déjeuner... Alors, il n'y aura plus d'énigme pour toi.

Ceci se passait dans la matinée du dimanche 13 mai, cinq jours après que Jean Palhiès avait été rencontré sur l'avenue de Vincennes par ses anciens compagnons de bagne.

Nous savons quels combats s'étaient livrés en lui, et

quelle avait été sa déception. Finalemement, il s'était résigné à exécuter le travail dont Kopfer et Bontemps l'avaient chargé ; ensuite, il avait fait la lettre réclamée par Fifi. Puisque les deux prêtres en qui il avait mis son espoir ne valaient pas mieux que les cambrioleurs de la bande des fortifs, il s'abandonnait à son triste sort ; advienne que pourra !

Maintenant, il rapportait les papiers à l'adresse que Fifi lui avait laissée. Il les remit et fut vivement félicité.

— Oui, tu déjeuneras avec nous, dit João. Quand tu sauras tout, tu comprendras que tu n'as rien à craindre.

Personne à Paris, ni dans le personnel gouvernemental, ni dans le monde diplomatique, ne se doutait que les frères da Dias, dont l'hôtel de l'avenue Friedland était réputé comme une merveille des *Mille et une Nuits*, avaient en réalité un nom qui fit retentir les échos d'une cour d'assises française.

Dans l'Amérique équatoriale, à l'extrémité nord-ouest du Brésil, il est un vaste territoire, occupé par de nombreuses peuplades indigènes, qui ont su se maintenir dans un état d'indépendance absolue ; c'est la région comprise entre les affluents du Rio-Negro, le Rio-Branco, la chaîne des monts Pacaraïma et Parimé, et le Guaviare, naguère baptisé Rio-Lesseps. Selon les divisions de la géographie politique, ce territoire figure, sur la carte, pour une part au Brésil, pour une autre part au Vénézuela, et pour le reste à la Colombie ; en outre, la République de l'Équateur conteste à la Colombie et au Brésil la zone du Rio-Içá au Rio-Négro, vers ses sources, exactement comme il y a contestation entre la France et le Brésil pour le territoire de Counani. A vrai dire, rien n'est plus irréalisable que ces prétentions de suzeraineté des qua-

tre États américains, attendu que la région sauvage dont il s'agit est inaccessible. On peut s'y rendre en mission scientifique, comme explorateur ; mais, depuis longtemps, les colons ont renoncé à s'y établir. Il faudrait des siècles pour abattre les immenses forêts vierges qui défendent, rempart formidable, ce territoire de Parimé-Iméni.

C'est pourquoi, lorsqu'en 1893 un explorateur brésilien, bien accueilli par ces tribus, reçut d'elles la mission de les représenter auprès des quatre Etats, en témoignage de leurs dispositions pacifiques, ceux-ci consentirent à reconnaître aux Indiens du Parimé-Iméni la neutralité de leur territoire, et cela d'autant mieux que cette solution mettait fin aux prétentions réciproques d'une suzeraineté absolument platonique.

L'explorateur brésilien, promoteur de ce *modus vivendi* qui arrangeait tout, se nommait le baron Gomez da Dias. Après avoir été fêté par ses compatriotes, il était venu à Paris, accrédité en quelque sorte par les quatre Etats américains, et sa situation officielle était à peu près celle d'un consul représentant le pays neutre, nouvellement reconnu. Il ne figurait pas sur les annuaires diplomatiques ; mais il était reçu dans les salons des diverses ambassades.

Or, voici ce que l'on ignorait : le soi-disant baron Gomez da Dias cachait la personnalité d'Albert Sneldmans, sujet belge, dont le frère, Jules Sneldmans, avait été condamné en septembre 1890 à vingt ans de travaux forcés, pour assassinat, par la cour d'assises de Douai.

Les deux frères étaient jumeaux. Leur père avait possédé, à Seraing, une petite mine de houille, qu'il exploita, secondé par Jules, tandis qu'Albert avait entrepris de bonne heure de lointains voyages. En 1889, le

père Sneldmans, étant venu à Paris, à l'occasion de l'Exposition, avait eu le malheur d'y faire la connaissance d'un flibustier lillois, à qui il confia, pour de futures opérations fructueuses dont on sut l'éblouir, les valeurs mobilières qui étaient le fruit de son épargne, et ses parts dans la société minière qu'il avait constituée, en bourgeois libéral, associant ses ouvriers à son entreprise. Mieux eût valu pour lui n'avoir jamais cette ambition de doubler son avoir : les avantages qu'on lui fit espérer n'étaient que néant ; sa petite fortune était tombée entre les mains d'un véritable escroc, qui ne tarda pas à faire banqueroute.

Cependant, le père Sneldmans aurait pu sauver quelques épaves : un certain nombre d'actions et obligations lui appartenant n'avaient pu être vendues par son filou avant sa déconfiture ; ces valeurs constituaient un dépôt, qui devait lui être rendu. Pas du tout ; le juge, chargé d'instruire l'affaire de banqueroute frauduleuse, se mit d'accord avec les capitalistes qui avaient prêté de l'argent au flibustier, et, moyennant un fort pot-de-vin, sans aucun doute, les dédommagea en leur remettant les actions et obligations du vieux Sneldmans, après avoir fait disparaître du dossier les preuves que ces valeurs étaient un dépôt ; forfaiture d'autant plus facile à commettre, que le banqueroutier se trouvait en état de contumace.

A la suite de cet odieux déni de justice, le père Sneldmans, totalement ruiné, avait perdu la raison ; il fut enfermé dans un asile d'aliénés.

Le cœur gonflé d'un terrible besoin de vengeance, Jules Sneldmans accourut à Lille. C'était un caractère indomptable, une nature farouche, un homme violent, mais d'une violence froide jusqu'alors, faisant bon marché de sa vie, capable de toutes les audaces. Il pé-

nétra de nuit chez le magistrat dont la forfaiture avait été si fatale à son père ; il se cacha dans la chambre à coucher ; l'autre était allé passer sa soirée au spectacle, en famille. Alors, au retour, eut lieu une scène effroyable, atroce. Sous les yeux de sa femme et de son jeune enfant, impuissants à le défendre contre un ennemi forcené, dont la colère décuplait la force, le juge déloyal fut massacré à coups de couteau ; la rage du meurtrier était telle que, lorsqu'on releva le corps de la victime, ce n'était plus qu'une loque déchiquetée ; on compta sur le cadavre trente-sept blessures. Puis l'œuvre de mort accomplie, Jules Sneldmans s'était élancé par la fenêtre, dans la rue, du haut du second étage, et avait réussi à s'échapper.

Mais, en tuant, il avait crié au magistrat son indignité, sa complaisance payée. Aucun doute ne pouvait exister sur l'auteur de cet audacieux assassinat, lorsque la veuve, encore terrifiée, en fit le récit. Immédiatement, son signalement fut transmis partout. Deux jours après le crime, Jules Sneldmans était arrêté.

Or, les constatations de la justice chez la victime amenèrent la découverte d'une soustraction importante, opérée probablement à une date récente, et dont ni le juge ni sa femme ne s'étaient aperçus. Jules Sneldmans était étranger à ce vol, qui était plutôt l'œuvre de quelque domestique infidèle, ayant une double clef du secrétaire de son maître. On crut alors, ou l'on feignit de croire que la vengeance n'avait pas été le seul mobile du meurtrier, et, quoique la somme dérobée ne fut pas trouvée en sa possession, il fut traduit en cour d'assises sous l'accusation de vol, ajoutée à celle d'assassinat : on laissa entendre qu'entre le crime et l'arrestation il avait eu le temps de placer en quelque cachette l'argent volé.

Sur cette question, cependant, le doute subsista dans dans les esprits, lors des débats. La majorité du jury fut d'avis qu'on n'avait pas affaire à un voleur, et les circonstances atténuantes furent même admises, au sujet de l'assassinat ; car Jules Sneldmans se défendit bien et sut convaincre plus de la moitié des jurés en ce qui concernait la lâche manœuvre qui avait ruiné et rendu fou son père. Toutefois, les jurés qui, au fond de leur conscience, l'excusaient dans une certaine mesure, n'osèrent pas aller jusqu'à le déclarer non-coupable.

Albert Sneldmans venait de terminer un voyage des plus périlleux, lorsque son frère fut condamné en France. Aventurier hardi, il avait eu comme compagnon d'exploration un jeune homme de son âge, ayant perdu depuis longtemps ses parents les plus rapprochés, et ce compagnon était mort à ses côtés, de la piqûre d'un crotale. En rentrant en Europe, Albert apprit les malheurs des siens : son père, qui avait succombé à une crise de folie ; son frère, qui allait être transporté à Cayenne, pour y subir vingt années de bagne. Déjà, il avait visité, une première fois, la région des deux affluents du bas Amazone, sur la rive gauche de ce géant des eaux de l'Amérique-Sud. Il jura alors d'arracher Jules aux pénitenciers de la Guyane ; mais, pour préparer son évasion, ç'eût été de sa part une maladresse insigne de conserver plus longtemps son vrai nom, ce nom maintenant inscrit dans les annales judiciaires. Dès lors, il cessa d'être un Sneldmans, et c'est ainsi qu'utilisant les papiers de son camarade défunt, il devint désormais Gomez da Dias.

Ils avaient voué tous deux une haine implacable à la civilisation, ou, pour mieux dire, aux classes possédantes et dirigeantes, à leur pouvoir et à leurs lois, à leur

organisation sociale et politique. Mais, persuadés, d'autre part, que le monde étant ainsi fait depuis des milliers de siècles ne se referait pas, convaincus qu'il y aurait toujours, en tous pays, des prêtres imposteurs et des gouvernants injustes, ne croyant pas, en un mot, au relèvement futur des foules, à l'avenir rêvé par les philosophes et les chefs des grandes écoles socialistes, ils satisfaisaient leur haine en la recouvrant d'un voile mystérieux ; ils l'assouvissaient dans l'ombre, en un combat occulte où c'était pour eux un suprême plaisir de se servir des armes mêmes des puissants et des riches qu'ils exécraient.

Œil pour œil, dent pour dent ; mensonges contre mensonges, perfidies contre perfidies. Par des coups d'une audace qui surpassait celle des Cartouche et des Mandrin, par le vol brutal, conçu dans une préméditation savamment recueillie, couvé avec une habileté consommée, ils éprouvaient une véritable jouissance à dépouiller les voleurs du grand monde, de la finance et de la bourgeoisie, enrichis avec la complicité des Codes.

XVI

LE GRAGE

M. Mersery accepta l'invitation à déjeuner. Il n'était pas encore remis de sa surprise, et il éprouvait, en outre, un sentiment tout nouveau pour lui : il était comme fasciné. Il ne se demandait plus où cette collaboration aux œuvres des Fifi allait le conduire ; il subissait une une sorte de charme puissant, une attraction irrésistible ; il n'avait ni volonté ni raisonnement, et même il se sentait, à l'état de machine au pouvoir de ces deux hommes étranges, extraordinaires. Pour Kopfer et Bontemps, il avait exécuté son travail sous l'empire d'un effroi mêlé de répugnance ; pour le chef de brigands, il avait travaillé, dominé uniquement par la terreur. Et voici que maintenant cette terreur s'était dissipée et, avait fait place à un abandon total, à une passivité singulièrement bizarre : son état d'âme n'était pas la résignation, mais une obéissance curieuse, conquise, presque confiante.

Tout son effort, pour ne pas tomber dans la récidive, avait été épuisé le soir où il perdit ses illusions sur le chanoine et le jésuite. Or, comme du côté de Jules Sneldmans il n'avait eu aucune déception, c'était celui-ci et son frère qui le subjuguaient ; c'était à eux qu'il

se donnait, puisqu'à présent il était redevenu faussaire, depuis quatre jours.

Alors, il s'émerveilla, et il y avait de quoi. Les deux Fifi lui montrèrent les prodigieuses curiosités de leur hôtel, où toute la partie donnant sur les jardins était consacrée à rappeler l'Amérique équatoriale; l'exotique, poussé au raffinement, était là en pleine vie, à l'instar des meilleures tentatives du Jardin d'Acclimatation. Partant de plain-pied avec les salons du rez-de-chaussée, plusieurs vastes serres se succédaient dans un espace immense, admirablement maintenues à divers degrés de température, depuis la serre-salon, douce comme une orangerie, et les serres tempérées, à compartiments gradués, dont la chaleur la plus élevée ne dépassait pas 19° Réaumur, jusqu'aux serres chaudes, divisées en plusieurs catégories, dont deux principales, celles à atmosphère sèche, atteignant la température moyenne des tropiques, avec un système d'aération des plus ingénieux, et celles à atmosphère à la fois chaude et humide; le tout formant un ensemble vraiment féerique.

Qu'on s'imagine un parc, recouvert, dont la toiture vitrée se hérissait de quelques dômes pour les serres les plus hautes, et qui, par sa gigantesque charpente en fer, non moins solide qu'élégante, se subdivisait en autant de jardins d'hiver, de différents aspects, chaque serre étant précédée d'une antichambre à cloisons cristallines, qui permettait d'entrer et de sortir sans introduire l'air extérieur. Ici, des allées et des bosquets; là, un fouillis de végétation épaisse; des arbustes et des arbres; des plantes, aux fleurs d'une rare beauté, grimpant aux piliers, gagnant la toiture et retombant, gracieusement suspendues; dans ce jardin-ci, une superbe fontaine jaillissante; dans celui-là, un aquarium

avec des grottes pittoresques et des plantes aquatiques provenant de pays inconnus ; et partout, la vie, non seulement végétale, mais encore animale, grâce à quelques représentants de la faune du Parimé-Iméni, choisis avec le meilleur goût.

M. Mersery ne pouvait en croire ses yeux. D'chimba s'était jointe aux deux Fifi, pour lui faire les honneurs de la maison.

Chez elle, elle avait adopté le costume des mulâtresses de Cayenne, qui lui allait à ravir : une gaule, c'est-à-dire la robe ample, tombant des épaules, s'arrêtant aux genoux, flottant entr'ouverte dans le bas, ayant des manches larges qui finissent un peu au-desssous du coude ; ce vêtement complété par une grande pièce d'étoffe, soyeuse, qui entoure les reins et descend à terre en accusant franchement les beautés plastiques ; comme coiffure, le madras avec fond d'un jaune vif, éclatant, quadrillé de bandes noires, rouges et vertes, et noué sur les cheveux à l'orientale, mais avec les deux pointes originalement disposées, sans symétrie, l'une inclinée à gauche et l'autre s'élevant droite et fière vers le ciel.

L'hôte des Fifi ne connaissait de la Guyane que Cayenne, les îles du Salut et quelques pénitenciers de la côte ; il ignorait l'intérieur des terres, les régions où l'autorité des possesseurs en titre est impuissante à s'exercer. Combien d'êtres et de choses qu'il voyait ici pour la première fois !...

Et Gomez ou Joâo lui désignaient, par leurs noms, toutes ces curiosités, cette flore agréablement variée, une gamme d'innombrables couleurs.

— Voici la tacouara, dont le vert si tendre et si doux guérit les yeux malades ; le simarouba, aux fleurs d'azur ; l'ébénier noir, qui donne le jaune d'or ; le maonticouali, couvert d'épaisses touffes lie-de-vin ; le mou-

tienguétiengué, revêtu d'un rouge écarlate ; le mouchinga, noir de jais, dont la coupe de branches est tellement régulière, par couches parallèlement superposées, qu'on dirait que le sécateur du jardinier vient de passer par là ; le génipa, dont les fleurs sont semblables à celles de l'ophiopogon du Japon, mais avec une blancheur veloutée plus éclatante que le muguet et le lys ; le guinguiandou, remarquable par ses fleurettes fauves, qu'on croirait découpées dans du satin.

Dans les principales serres chaudes, la maritambou, reine des passiflores, envahissait les pilastres, les treillis, la toiture, y déployant ses riches guirlandes semées de grandes fleurs brillantes, verdâtres en dehors et bleues-de-ciel en dedans, avec couronne de filaments tricolores et calice tacheté de gouttelettes de sang. Deux superbes peaux-rouges, mari et femme, l'homme vêtu uniquement d'une tangue artistement peinturlurée, et sa compagne habillée d'une ceinture noire en poils de couata, celui-là portant celle-ci juchée sur ses épaules, procédaient à une cueillette des fruits de la maritambou, jolis fruits ovoïdes, d'un jaune clair, gros comme de petits œufs.

— Toumtoum et Pahî veulent aujourd'hui, avec Sousoumé, donner un dessert à Tapâbali, le rataman de D'chimba, dit Fifi-Joâo s'adressant à M. Mersery.

Mais ce langage équivalait à de l'hébreu pour le pauvre homme,

Sousoumé, une Vénus roucouyène, était la femme de Fifi-Gomez ; et Toumtoum, frère de Sousoumé, avait pour épouse Pahî, indienne oyampie. Quant au rataman Tapâbali, l'explication ne se fit pas attendre.

En effet, les Fifi conduisirent leur hôte à l'une des plus vastes serres ; mais ils n'y pénétrèrent pas. Il se placèrent, avec M. Mersery, auprès de l'épais vitrage,

tout en forts carreaux de glace, d'un cristal limpide, solidement enchâssés dans des montants en acier poli, ayant une force de résistance à toute épreuve.

A l'intérieur, se promenait une jeune indienne, d'une beauté telle qu'elle eût éclipsé les filles du Caucase, si réputées pour leur grâce et leurs formes irréprochables. C'était Sousoumé, nom qui, en roucouyène signifie : la plus délectable, la toute charmante, l'archidélicieuse. Une ceinture en peau de tigre la revêtait aux reins, et sa seule parure était un triple collier de perles du plus haut prix. Toumtoum et Pahî entrèrent, celle-ci portant une petite corbeille pleine de grenadilles maritambous, et lui, tenant à la main une sorte de longue flûte, faite avec des tibias de biche. D'chimba, à son tour, se glissa dans cette serre, dont l'entrée s'effectuait par une double porte. Et alors, M. Mersery assista à un spectacle réellement fantastique.

Toumtoum se mit à jouer de sa flûte sauvage. Ce fut d'abord une symphonie de sons moelleux, veloutés, mais également clairs et purs, des notes lentes se succédant dans un rythme berceur ; c'était infiniment doux.

Bientôt, au milieu d'un monticule de rocailles, dont la base disparaissait dans un taillis d'herbes grasses et touffues, on vit surgir la monstrueuse tête d'un énorme trigonopcéhale.

— Tapâbali ! cria D'chimba, d'un ton joyeux.

Et Sousoumé répéta, en battant des mains, comme pour applaudir gaiement :

— Tapâbali !

Le reptile dressa le haut de son corps hors du trou, où il était tapi ; il en sortit ainsi de la longueur d'environ deux mètres, et, semblable à un hideux et grandiose point d'interrogation, il recourbait sa tête vers la mulâtresse et la roucouyène à la peau cuivrée.

Celles-ci avaient saisi chacune une branche d'arbuste, taillée en baguette, et elles s'avancèrent en riant vers le serpent, — le « rataman », ainsi qu'elles l'appelaient dans leur langage des forêts équatoriennes.

C'était un grage, et l'un des plus formidables de l'espèce. Le grage ressemble exactement au trigonocéphale fer-de-lance de la Martinique, au terrible bothrops ; mais le fer-de-lance des Antilles n'est qu'un nain auprès du grage de la Guyane et du haut Brésil.

Le grage est le géant du genre trigonocéphale, et l'on peut même dire un des géants ophidiens ; car il rivalise de taille avec le boa constrictor. Le bothrops de la Martinique atteint deux mètres de longueur au maximum ; le grage va jusqu'à douze et treize mètres, et l'on ne cite pas de boa qui en ait dépassé quatorze ; les serpents de la taille de celui qui arrêta, dit-on, l'armée de Régulus, appartiennent au domaine de la légende et des contes de fée.

Or, le grage, tout en possédant la force herculéenne du boa, est au surplus extrêmement dangereux par son venin, dont l'effet ne saurait mieux se comparer qu'à celui des crotales (serpents à sonnettes). Les blessures faites par la morsure du grage occasionnent la mort au bout de trois heures ; et si l'on a pu porter à temps secours à la victime, c'est-à-dire tuer ou faire fuir le monstre et amputer immédiatement le blessé du membre où il a été mordu, le malheureux survivant demeure toute sa vie en proie à des vertiges, à une irritation intérieure brûlant la poitrine, et à des paralysies plus ou moins étendues.

On a donné à ce serpent le nom de *grage*, qui est celui d'une râpe de cuivre servant à réduire le manioc en farine ; la peau du monstre est, en effet, sous le ventre, rugueuse comme une rape, et la tête et le dos sont cou-

verts d'écailles aussi raboteuses, pointues et carênées. Quant aux couleurs du reptile, malgré cette rugosité de la peau et des écailles, elles sont de teinte franche et étonnamment luisantes : le géant trigonocéphale est d'un beau jaune-aurore, maculé de brun et de noir, avec les flancs d'un rouge vif,

« Tapâbali » — nom que D'chimba avait donné à son rataman — signifie : la foudre.

Derrière la mulâtresse et la roucouyène, se tenait l'autre indienne peau-rouge, Pahî, avec son corbillon de maritambous; les grages et beaucoup d'autres serpents sont très friands de ces grenadilles.

D'chimba et Sousoumé prirent chacune un des fruits, et, se tenant à une égale distance du monstre, dont elles s'étaient rapprochées, elles lui présentèrent leurs grenadilles de la main gauche, tandis que leur main droite était armée de la petite baguette flexible, cueillie naguère à un arbuste.

Tapâbali avançait la tête vers l'une des deux femmes, ouvrait la gueule et s'apprêtait à happer le fruit; mais, plus prompte que lui, la femme retirait la grenadille et lui appliquait un léger coup de baguette sur le sommet de la tête ou au-dessous de la mâchoire inférieure. Le serpent se dirigeait alors vers l'autre femme, qui recommençait le même jeu.

Toumtoum avait interrompu sa musique.

Le grage était habitué à cet exercice, sans aucun doute; car il supportait patiemment la plaisanterie, sachant fort bien qu'on finirait par satisfaire sa gourmandise. Néanmoins, à cette vue, on ne pouvait s'empêcher de songer au danger que couraient ces deux femmes ou qu'elles paraissaient courir. Elles s'amusaient à reculer pour inciter Tapâbali à sortir tout-à-fait de sa grotte; et, quand il fut entièrement en dehors, dérou-

lant ses anneaux sur le sol, M. Mersery constata que le reptile géant ne mesurait pas moins d'une dizaine de mètres.

Et la mulâtresse et la peau-rouge riaient comme de petites folles, en se faisant poursuivre par le formidable serpent, l'arrêtant par de simples petits coups de leurs frêles baguettes, des tapes amicales, alors que sa gueule s'ouvrait, énorme, béante à pouvoir engloutir une tête humaine d'un seul coup.

Les deux Fifi avaient expliqué à leur recrue ce qu'était le grage.

— Mais, dans ce jeu, fit M. Mersery, une morsure accidentelle suffirait pour leur être fatale.

— Elles ne craignent rien ; elles sont lavées pour le serpent.

« Le lavage pour le serpent » est une opération préservatrice, dont les tribus sauvages de l'Amérique équatoriale gardent jalousement le secret, et qui ne peut d'ailleurs s'effectuer qu'avec certaines herbes, particulières à leurs forêts vierges. L'opération est double : il y a, en premier lieu, une inoculation qui se fait aux deux chevilles et aux deux poignets ; d'autre part, il faut boire un certain breuvage. La susbtance inoculée et les éléments du breuvage constituent le secret des peaux-rouges des monts Tumuc-Humac et du Parimé-Iméni. Celui qui est admis à bénéficier du mystérieux spécifique éprouve d'abord une fièvre ardente, qui dure plusieurs jours ; mais, une fois « lavé », il peut braver impunément tous les ophidiens des cinq parties du monde.

Ceci ne ressemble pas, on le voit, au charlatanisme des prétendus charmeurs de serpents qu'on rencontre en Afrique et en Asie. Les serpents que les psylles d'Egypte portent dans un sac, qu'ils exhibent en pu-

blic et qu'ils mordent en se faisant mordre, ne sont pas venimeux. Quant aux mallas de l'Hindoustan, qui jouent devant la foule avec des vipères najas, avec des cobras-capellos et autres reptiles dont la piqûre est mortelle, il est bon de savoir que ces habiles jongleurs ont eu soin, au préalable, de faire subir à ces serpents l'ablation de leurs glandes à venin, et qu'ils ne peuvent ainsi recevoir que des morsures inoffensives. Un roucouyène, un oyampi, un arawca, un mitoua, un piapoco affrontera n'importe quels bothrops, crotales, vipères, aspics, cobras, manillas, au hasard des forêts et des savanes; ce qui n'est pas le cas des mallas et des psylles, qui emploient exclusivement des serpents à eux, châtrés de leurs moyens de défense.

— Soit, dit M. Mersery, après avoir reçu ces renseignements; pourtant, ce jeu, auquel vous avez bien voulu me faire assister, présente encore un grand danger. Si le grage se fâchait, il aurait bientôt saisi et broyé ces dames dans ses puissants anneaux.

— Non, ce péril encore n'est pas à craindre, répondit Fifi-Gomez. Votre attention, je le vois, ne s'est portée que sur l'amusement de Sousoumé et de D'chimba. Observez mieux. Le grage est tenu en respect par les agamis. Il faut même que les grenadilles maritambous le tentent bien fort, pour qu'il se soit aventuré en ce moment si loin hors de son trou... Voyez! Ces dames, maintenant, ont jeté leurs baguettes et présentent à Tapâbali la corbeille de fruits, et Tapâbali recule!... Il a peur... Il a aperçu les agamis...

En disant cela, le baron montrait à M. Mersery un groupe d'oiseaux à longues pattes, pas plus gros que des faisans, au nombre de six, qui, enfermés dans un espace d'une vingtaine de mètres carrés, à l'un des angles de la serre au grage, se démenaient avec une viva-

cité extrême, agitant les ailes et piquant du bec contre le vitrage formant séparation. Agacés de l'obstacle qui les empêchait de s'élancer sur le serpent, ils s'épuisaient en de vains efforts pour le briser.

L'agami est, en effet, parmi les oiseaux de petite taille, le seul qui ne subisse pas la fascination des serpents; et non seulement cette puissance magnétique qui est spéciale aux ophidiens n'a aucun effet sur ce volatile, mais encore il déclare vaillamment la guerre à l'espèce rampante, même aux reptiles les plus gros ou les plus venimeux. A deux ou trois seulement, ils fondent sur les gigantesques boas, leur crèvent les yeux dès le début de l'attaque, les criblent ensuite de coups de becs, rapides, pleuvant dru comme grêle, et finalement les tuent, pour en faire leur pâture.

— Il est surprenant et regrettable, disait Fifi-João, qu'on n'ait point tenté encore en Europe l'élevage de cet intéressant oiseau de l'Équateur; car il s'acclimate aisément en des contrées beaucoup moins chaudes que son pays d'origine. Les essais faits au nord même des États-Unis ont eu du succès.

C'est un compagnon familier, des plus jolis, et, en même temps, d'une chair savoureuse. Il tient à la fois des gallinacés et des échassiers. Son plumage, d'un beau noir sur les ailes, sur le cou, sur la tête et sous le ventre, présente sur la poitrine des reflets irisés ; une bande d'un rouge ferrugineux, bien tranché sur le noir, après avoir partagé le dos en deux parties, dont l'inférieure est d'un gris-cendré clair, passe sur les ailes en dorant les couvertures d'un fauve éclatant. La tête, la gorge et la partie supérieure du cou sont simplement recouvertes d'un duvet court, légèrement crêpu et moelleux au toucher. Le bec est conique et un peu convexe. La longueur de ses jambes, dont le bas est dégarni de plu-

mes, a pu seule déterminer le rang que les naturalistes lui assignent parmi les grues ; mais, pour tout le reste, il se rapproche bien davantage des gallinacés, dont il a d'ailleurs les qualités.

Buffon, qui a eu l'occasion d'étudier cet oiseau, dit avec raison qu'on apprend aux agamis à faire à peu près tout ce que font nos chiens. Bien qu'habitants des forêts épaisses, ils se laissent prendre par l'homme et s'attachent immédiatement à lui ; il semblerait qu'ils ne demandent qu'à s'apprivoiser. L'intelligence de ce charmant oiseau se développe avec promptitude : il sait reconnaître celui qui le soigne et se prend pour lui d'une affection sincère ; il obéit à sa voix, répond à ses caresses et en sollicite de nouvelles jusqu'à l'importunité ; il fête sa présence par des transports de joie, se montre triste en le voyant partir, et bondit à son retour. Comme le chien, il sait reconnaître les amis de la maison et accueillir leur arrivée.

Le grage, à l'aspect des agamis, battit donc en retraite. Cependant, les grenadilles le tentaient bien, et il ne s'en éloignait qu'avec regret.

Toumtoum avait repris sa flûte. Il s'était placé auprès d'un bel arbre, haut d'environ sept mètres, qui ressemblait assez, pour le port et le feuillage, à un noyer ou à un grand poirier. C'était un mancenillier, l'arbre dont la sève est un suc laiteux et âcre, à l'odeur d'absinthe ; ce suc, poison extraordinairement violent et d'une conservation des plus persistantes, est un de ceux que les Peaux-Rouges emploient, à défaut de curare, pour empoisonner leurs flèches : une pointe, qui a été trempée dans du lait de mancenillier, donne encore la mort, après plus de cent ans, aux animaux qu'elle pique ; la calcination seule peut détruire ce poison, même desséché depuis de longues années. Par contre, on a beau-

coup exagéré le danger qn'il y a à se reposer à l'ombre de cet arbre : la vérité est que, de jour et par un temps sec,on n'a rien à craindre ; mais il y a péril d'engourdissement et d'enflure des membres, si l'on passait toute la nuit à dormir sous son feuillage,et les effets funestes se produisent surtout au moment de la rosée.

Et le flûtiste sauvage tirait de nouveaux sons de son instrument. A présent, son improvisation avait des notes stridentes, incisives, perçantes ; c'était une musique rapide et legère, mais brillante, pleine d'éclat, d'une sonorité incomparable, avec des broderies d'une allure vive, des fioritures joyeuses, à n'en plus finir.

Tapâbali éprouvait un frétillement de délice, sous l'influence de cette cavatine, d'un brio étincelant, où l'artiste des forêts vierges secouait des perles et des diamants d'harmonie, tel qu'un des meilleurs solistes de l'Opéra. Le grage, déployant toute sa souplesse, tournait sur le sol, autour du mancenillier, en ondulations gracieuses et rapides ; puis, dans une escalade glissante, palpitant d'une frénésie voluptueuse, il enveloppa de ses spires le tronc de l'arbre, étala avec un frisson le haut de son corps sur une forte branche, à la hauteur de la tête de Toum toum, et pencha vers le peau-rouge sa gueule entr'ouverte, d'où jaillissait le dard agité par un mouvement convulsif.

Alors, Toumtoum s'arrêta net, sur une note vibrante, qui claqua dans l'air comme un coup de fouet. A cette brusque rupture de la mélodie enchanteresse, Tapâbali eut un recul,immédiatement suivi d'un spasme, à en paraître suffoqué ; sa gueule effroyable s'ouvrit démesurément, comme si la respiration lui manquait tout-à-coup ; sa tête se renversa en arrière, ses yeux brillèrent d'une flamme sombre, son cou se gonfla.

Un nègre avait pris les agamis et les avaient emme-

nés loin de la serre. Le grage voyait devant lui D'chimba, Sousoumé et Pahî, qui tenaient les grenadilles maritambous, objet de sa convoitise. Vite, la mulâtresse, lui jeta un des fruits dans la gueule. Ce fut un nouveau changement à vue : Tapâbali, délivré de ses appréhensions, et revenu à son état normal par le silence de la flûte charmeuse, ne songea plus, dès lors, qu'à son plaisir gourmand ; docile, il avalait délicatement les fruits, au fur et à mesure que D'chimba les lui présentait.

Le tableau offrait un coup d'œil de la plus haute originalité ; M. Mersery n'en pouvait détacher son regard. C'était l'Éden renversé : Ève venait de tenter le serpent, et c'était elle, la femme, qui, séduisant le reptile, lu faisait croquer le fruit désiré par sa friandise.

Enfin, la mulâtresse, saisissant le corbillon à deux mains, jeta d'un seul coup toutes les grenadilles dans la grotte d'où le grage était sorti tout à l'heure : aussitôt Tapâbali regagna son repaire et disparut au milieu des rocailles, pour y achever son festin.

Les trois femmes, ainsi que Toumtoum, quittèrent cette serre et vinrent vers les Fifi. M. Mersery fut présenté à Sousoumé. Puis, on se dirigea du côté du déjeuner ; car l'heure de se mettre à table approchait.

En passant, D'chimba montra au nouvel ami de la maison un animal des plus bizarres, le lézard des Roucouyènes.

—C'est un angamal, dit-elle. Il n'existe pas de plus sûr baromètre que ce lézard des monts Tumuc-Humac. Son cri de locomotive sous le vent indique que le beau temps va durer ; un autre de ses cris, qui ressemble au tic-tac d'un moulin, annonce la pluie très longtemps à l'avance.

Elle ajouta en riant :

— Une ménagerie, comme vous voyez ; mais, parmi tous ces animaux, nous avons nos préférés. Tapâbali est à moi ; c'est Toumtoum, qui l'a pris en le charmant, et qui, l'ayant dressé, me l'a donné. Les agamis ont Pahî pour maîtresse. Quant à Sousoumé, mon beau-frère Gomez lui a fait cadeau d'un maracayo qu'il avait capturé, et qui s'est attaché à elle ; elle l'a baptisé *Féti*, ce qui veut dire « bataille » ; il ne manquera pas de venir jouer près de nous bientôt, pendant que nous déjeunerons.

XVII

L'ENGLOUTISSEMENT DES MILLIARDS

Le repas rassembla à la table des Fifi tout le personnel de la maison ; mais, maintenant, M. Mersery ne s'étonnait plus de rien. Une fois réunis dans leur intimité, ces gens-là ne se distinguaient plus les uns des autres : ni maîtres, ni domestiqnes, mais des égaux ; c'était une suprématie intellectuelle, et non une autorité de fait, que les deux frères exerçaient sur leurs compagnons et compagnes de l'Amérique équatoriale. Ces noirs valets, que l'invité avait vus à son arrivée, ne figuraient ainsi que pour l'effet extérieur ; dès que l'on était en famille, il n'y avait là que des camarades, des complices en mystérieuse révolte, tous unis par un sentiment de haine contre toute espèce de pouvoir public établi au nom de la civilisation.

D'ailleurs, le service intérieur n'en souffrait aucunement. Chacun avait sa fonction, dans cette communauté exotique, qui gardait les mœurs de ses lointaines forêts. Ceux qui avaient la charge des apprêts culinaires se dérangeaient à tour de rôle ; le repas n'en était qu'un peu plus long, à cause des intervalles entre les mets. A part cela, un ordre parfait dans une liberté complète, un laisser-aller plein d'une bonhomie

candide, une joyeuse vie qui avait un aspect patriarcal.

— La langouste d'ici, dit Fifi-Joâo en passant de ce crustacé à M. Mersery, est meilleure que celle de là-bas, quoiqu'on en pêche d'assez jolies dans le chenal qui sépare l'île Saint-Joseph de l'île du Diable; mais, par contre, je préfère aux meilleures truites que l'on vend à Paris le coumarou des eaux vives du Yarÿ et de l'Awa...

Et comme l'autre ne répondait pas, il ajouta:

— Parbleu! le souvenir du coumarou ne te dit rien, puisque tu n'as jamais pénétré dans l'intérienr de la Guyane, et je te chagrine peut-être, en te rappelant les îles du Salut, à propos de langouste... Mais tu te feras à notre façon de vivre, quand tu auras mieux réfléchi à l'absurdité du respect que tu gardes encore aux gouvernements et à leurs gendarmes.

Puis, s'animant, et soutenu par l'approbation de son frère, il exposa ses théories:

— Oui, je sais bien qu'il vaudrait mieux avoir une tout autre existence que la nôtre, si l'on se place au point de vue de la probité stricte et de la morale; mais est-ce ma faute si la société civilisée ne se départage qu'en loups et en moutons?... Pour avoir le droit de nous condamner, il faudrait que cette société, soi-disant honnête, commençât d'abord par ne pas se mettre à tout propos en contradiction avec les beaux principes qu'elle proclame pompeusement...

« Un exemple entre mille... Voici une vieille femme qui meurt, orgueilleuse de ses richesses; en exécution de ses dernières volontés, on l'enterre avec tous ses bijoux. Quelque temps après, un lascar, qui se dit que ces objets de prix sont ainsi perdus à jamais, s'introduit de nuit dans le cimetière, ouvre la tombe et le

cercueil de la vieille, et s'approprie les diamants du cadavre... Le cas est prévu par les codes : c'est un crime, un double crime ; il y a violation de sépulture et vol. Cela s'est jugé, il n'y a pas longtemps encore. Grande indignation de la vertueuse société contre le coupable ! Un tel vol fait frémir d'horreur tous ceux qui s'intitulent gens de bien, et l'on condamne au bagne l'audacieux profanateur qui a osé prendre ces bijoux enfouis sous terre...

« Eh bien ! avec ça qu'elle se gêne, la vertueuse société, pour profaner les tombeaux, quand ce sont ceux d'une autre nation !... Au nom de la science, les sociétés d'anthropologie des capitales européennes envoient constamment des missions au Japon et en Chine. Un bateau débarque deux ou trois jeunes docteurs, chargés de faire une razzia de crânes : les crânes japonais, surtout, sont très appréciés ; leur suture du temporal avec le pariétal offre des particularités fort curieuses, paraît-il. Les membres d'une mission scientifique vont donc à la recherche des cimetières et les dévalisent bel et bien ; le cas est fréquent. Nos jeunes savants opèrent de nuit, déterrent les cadavres, leur coupent la tête et, au moyen d'une certaine marinade, qui détache les chairs pendant le voyage de retour, ils rapportent en Europe des crânes asiatiques admirablement réussis, dans l'état de perfection désiré...

« Or ça ! est-ce qu'elle ne lui appartient pas, sa tête, à ce chinois ou à ce japonais enterré ? Est-ce qu'il n'en est pas propriétaire au même titre que l'était, de ses bijoux, cette défunte marquise ou comtesse des environs de Saint-Etienne, dont le fameux Ravachol fut accusé d'avoir violé la sépulture ?... On s'indignerait de la belle façon ici, si les mandarins envoyaient des délégués faire la cueillette des crânes européens

dans les cimetières de nos capitales ou de leurs banlieues!...

« On m'a cité l'aventure d'un médecin de marine, qui, au cours d'une mission de ce genre, fut surpris par le gardien d'un cimetière japonais. Le hardi savant n'hésita pas à envoyer un coup de fusil au pauvre diable à tête jaune qui venait le déranger. « Cela m'a fait un crâne de plus », racontait-il gaiement au président de sa société d'anthropologie... Violez des tombes françaises pour moissonner des bijoux perdus ; on vous inflige les travaux forcés : mais, si ce sont des tombes japonaises ou chinoises que vous dévalisez, on vous décore... »

En fait de rôti, on servit du hoco, qui est le dinde de la Guyane vierge, un gallinacé succulent, délicat, un régal de fin gourmet. Les Fifi en avaient rapporté plusieurs couples et avaient obtenu de bonnes reproductions.

Fifi-Gomez, craignant que l'exemple cité par son frère n'ait pas fait suffisamment impression sur M. Mersery, prit à son tour la parole.

—Monsieur, lui dit-il, vous n'avez qu'à ouvrir l'histoire pour voir que toutes les colonisations ne sont rien autre que le vol organisé sur une vaste échelle... En ce moment, c'est le continent noir qui excite les convoitises de la société civilisée ; mais, depuis Christophe Colomb, est-ce que, au nord comme au sud, l'Amérique n'a pas été le champ d'un immense et perpétuel brigandage, les peuples européens agissant en voleurs de grands chemins contre les nations indigènes ?... Est-il rien de plus immoral et de plus cynique que les contestations qui éclatent parfois entre les puissances, dont le seul droit réside dans les canons et les fusils ?... Ainsi, le Brésil, c'est-à-dire l'occupation por-

tugaise, et la France, ont contestation au sujet du territoire de Counani. N'est-ce point là une querelle entre larrons? A qui vraiment cette contrée appartient-elle, si ce n'est aux Oyampis, qui y vivaient paisibles avant l'arrivée des conquérants d'Europe ?... Un Cartouche, qui défonce le coffre-fort d'un banquier millionnaire, est un malfaiteur voué aux châtiments des lois; Fernand Cortez massacrant les Mexicains, puisant à pleines mains dans le trésor de Montezuma, mettant sur des charbons ardents Guatimozin, pour l'obliger, par la torture, à révéler le lieu secret où sont ses diamants et ses magnifiques émeraudes, dont les cinq principales furent estimées cent mille ducats, Fernand Cortez est un héros, à qui l'on érige des statues!...

— Tiens, ami Charlemagne, interrompit Fifi-Joâo, en désignant du doigt un angle de la salle à manger, vois-tu, sur cette table en bois précieux, ce coffre de pagode enrichi de joyaux étincelants, et ce bouddha en bronze, et ce dragon d'or, creusé en réservoir, et cet entassement de bibelots du Cambodge et de l'Annam? Vois-tu, contre la muraille, cette riche tapisserie laotienne, et ces armes tonkinoises, formant une superbe panoplie?... Tout cela est de grande valeur... C'est notre butin dans le cambriolage d'un château sur les bords de la Loire. Le châtelain est le père d'un chef de bataillon, en campagne dans l'Indo-Chine; le vaillant officier, comme tous ses compagnons d'expédition, pille les Annamites, et le produit de ces vols est régulièrement envoyé en France pour orner le manoir paternel... Nous avons donc volé chez des voleurs... Mais admire la beauté de la morale civilisatrice : voler dans un château français ce qui a été volé au Tonkin, c'est un crime à juger et condamner en cour d'assises; au contraire le vol colonial, auquel nous devons ce butin, est

un exploit, et le brave commandant qui s'appropria là-bas ces objets appartenant à autrui, a reçu la croix de la Légion d'honneur!... Splendide, la civilisation, hein?...

— Est-ce que les hommes à peau rouge, noire ou jaune, ont moins de droits que ceux à peau blanche, sous le même soleil qui les éclaire tous? fit Gomez ... Si vous ignorez, monsieur, comment sont traités les Indiens des pampas, je vais vous l'apprendre.

« Sur les bords du Rio de la Plata, ce sont les Espagnols qui s'établirent, et cette race s'y est maintenue, après s'être séparée de la métropole. Là, le bétail est si abondant, que les plaines toutes en pâturages sont comme une mine animale inépuisable. A qui ces troupeaux errant dans les pampas et s'y multipliant dans des proportions colossales? A qui, je vous le demande, si ce n'est aux tribus indigènes?... Et cependant, voilà les visages-blancs qui s'installent dans ces contrées, d'une fertilité merveilleuse, et qui désormais appellent voleurs les peaux-rouges puisant dans ces troupeaux pour leur subsistance. La terre est à l'Indien, et l'Européen l'occupe sans sa permission; la terre nourrit le bétail, et l'Européen interdit à l'Indien d'y toucher... Alors, une guerre d'extermination: l'Indien est obligé de se défendre pour vivre, pour se nourrir de ce bétail qui est son bien...

« Quelques tribus se soumettent, et, en faisant la paix, on fixe une frontière entre elles et les colons; les autres tribus se retirent à l'intérieur des terres...

« Les Indiens qui se sont montrés pacifiques, auront-ils au moins à se féliciter d'avoir déposé les armes? observera-t-on de bonne foi les traités conclus avec eux? Non... Je vous citerai, entre autres, la tribu de Catriel qui, depuis un quart de siècle, occupait, par suite des ar-

rangements avec les colons, des terres importantes qui constituaient la lisière du désert; la population de race espagnole ayant avancé, ces terres avaient pris une grande valeur; l'État Argentin voulut les reprendre... La tribu de Catriel et quelques autres qui se rangèrent de son parti furent, par le droit du plus fort, obligées de reculer dans les pampas. Les Argentins creusèrent un fossé de cinquante lieues de long, peut-être insuffisant pour arrêter des cavaliers, mais assez large pour arrêter les troupeaux que le cacique Catriel et ses alliés seraient parvenus à reprendre.

« C'était la famine imposée aux tribus indiennes; les effets furent prompts et terribles.

« Quand l'armée argentine entra dans ce désert, déjà affamé, où toutes les maladies qui naissent de l'épuisement faisaient leur œuvre, les femmes, les enfants accouraient, se livrant aux soldats, soumission qui devait précéder de peu celle des caciques et de leurs compagnons de lutte défensive; en effet, bientôt les malheureux Indiens rendaient leurs armes, pour revoir et ravoir leurs mères, leurs femmes, leurs sœurs et leurs enfants.

« Combien peu d'entre eux les ont retrouvés ! Toutes ces infortunées, traitées en bétail humain, avaient été distribuées à Buenos-Ayres!... Comment vous dépeindre ces scènes de cruauté administrative?... Une table est dressée sur le parvis d'une église, dans un quartier quelconque; des avis, dans les journaux, ont annoncé que, tel jour, à telle heure, un fonctionnaire assis à cette table fera aux citoyens la distribution de ces femmes et de ces enfants. A l'heure dite, le troupeau est donc amené: pauvres vieilles, aux cheveux gris et plats, dont personne ne voudra; jeunes femmes allaitant, groupant autour d'elles des enfants nombreux; filles et enfants

isolés, dont les mères ont déjà disparu, on ne sait comment... Des citoyens s'approchent, examinent cette marchandise que l'on peut acquérir sans bourse délier. Il ne doit pas y avoir de vente, puisqu'il est convenu que l'esclavage est aboli; mais, une fois prises par les acquéreurs, ces malheureuses ne seront-elles pas des esclaves?... L'hypocrisie des civilisateurs a beau qualifier d'œuvre de charité ces abominables répartitions; elles n'en sont pas moins une traite déguisée, puisque ces indiennes ne seront cédées ensuite que contre espèces, sous prétexte de dettes contractées chez les premiers acquéreurs, puisque les vieilles sont repoussées par tous, puisque dès le premier jour on sépare les mères et les enfants dans l'infâme distribution!...

« Rien de plus déchirant que le spectacle de ce qui se passe alors; les mères s'accrochent à leurs filles, et tous ces pauvres êtres poussent des cris de douleur, sans que personne en ait souci... Bien rares sont les actes de pitié qui font prendre une orpheline pour l'élever, et non pour l'asservir... Quant aux hommes, lorsqu'ils arrivent ensuite, vaincus, on les parque à la frontière et on les massacre...

« Et ceci est de l'histoire contemporaine, monsieur... Si vous en voulez la preuve immédiate, à Paris même, vous n'avez qu'à aller rue de Rivoli, 252, chez Mme la comtesse Amelot de Chaillou, et là vous trouverez une petite peau-rouge, une indienne des pampas, qui a été recueillie à la légation française lors d'une distribution de ce genre à Buenos-Ayres. C'est une jeune fille, de vingt ans aujourd'hui, nommée Lokoma, fille d'un cacique assassiné légalement par les Argentins... Celle-ci a eu de la chance; on n'en a pas fait une esclave; la comtesse Amelot lui a fait donner une éducation soignée, dont elle a admirablement profité; Lokoma

parle cinq langues, et cette fille d'une race primitive est un vivant démenti à la science anthropologique, en montrant qu'elle n'est nullement en état d'infériorité vis-à-vis des races de civilisateurs (1).

A ce moment, Sousoumé, la sauvage roucouyène, qui parlait très correctement français, hollandais, portugais, espagnol et anglais, offrit à M. Mersery de l'ananas, dont les tranches baignaient dans une liqueur à l'odeur forte, mais agréable.

— C'est de l'ananas au coutouliécoure, fit-elle; le fruit vient directement des monts Tumuc-Humac, où l'ananas croît sans culture; la liqueur qui l'accompagne est une des boissons favorites de notre El-Dorado. C'est le kirsch de nos forêts vierges; mais je l'ai fabriqué moi-même ici, avec des plantes de nos serres.

— Le pays de l'El-Dorado existe donc vraiment? demanda M. Mersery.

— Oui et non, répondit Sousoumé. En d'autres termes, ce pays n'est pas un mythe; mais sa capitale et ses palais d'or n'existent plus. Mes aïeux (car je descends du grand Moxo et, par conséquent, des Incas) ont anéanti leurs richesses, tentatrices de la cupidité européenne.

Et la fille de l'Équateur expliqua comment cet El-Dorado qu'avaient entrevu l'espagnol Martinez d'abord, ensuite sir Walter Raleigh, le favori d'Élisabeth Tudor, avait disparu lors de l'expédition de Nicolas Rodriguez et Antonio Santos, en 1775.

En quelques mots, elle rappela la triste fin d'Atahualpa, le dernier des Incas.

Quand les hordes espagnoles, commandées par

(1) Absolument exact. Et ce cas exceptionnel, qu'on est heureux de citer, constitue une bonne action, à la louange de la comtesse Amelot de Chaillou.

Pizarre, s'étaient ruées sur le Pérou, la cupidité était le principal mobile de la conquête ; car la renommée du royaume des Incas, comme l'un des pays de l'or, avait franchi l'Océan, dès la découverte de l'Amérique. Les aventuriers accouraient pour s'enrichir, munis d'armes à feu, certains de remporter ainsi des victoires faciles sur les paisible populations indigènes. En outre, le fanatisme avait fait entendre sa sinistre voix ; la religion servait de prétexte aux vols et aux assassinats des cruels conquérants : ces Indiens, n'adorant pas le crucifié du Calvaire, étaient donc des suppôts de Satan, et rien ne pouvait être plus agréable au ciel que leur extermination, s'ils hésitaient à se convertir.

Le dominicain Vincenzo de Valverde, représentan de l'Inquisition, accompagnait Pizarre et ses lieutenants ; ce moine sanguinaire était l'aumônier des bandits envahisseurs.

Pizarre, ayant pénétré jusqu'à Caxamarca, y trouva Atahualpa campé avec ses soldats péruviens, armés de lances. L'Inca, animé d'intentions pacifiques, disposé à accueillir ces étrangers à titre de colons, se rendit au quartier des Espagnols, porté sur une litière d'or massif ; mais alors le dominicain s'avança vers lui et lui déclara qu'il devait se reconnaître vassal de Charles-Quint et se faire chrétien, et que c'était pour lui le seul moyen de s'éviter la guerre. Justement irrité d'une telle insolence, Atahualpa jeta à terre le livre des Évangiles qu'on lui présentait. Aussitôt, Pizarre ordonna la fusillade, et, profitant de la profonde stupeur des Indiens, aux premières décharges de ces bruyantes armes inconnues, Vincenzo de Valverde, élevant son crucifix, excita les Espagnols à achever le massacre ; l'Inca seul devait être provisoirement épargné. C'est ainsi qu'Atahualpa fut fait prisonnier.

Alors, Pizarre et son aumônier, après l'avoir tenu quelques jours étroitement captif, lui demandèrent de quelle quantité d'or il consentirait à payer sa liberté. On montre encore le mur où Atahualpa avait marqué la hauteur jusqu'à laquelle il s'engageait à remplir la chambre d'or. Quand il eut accompli sa promesse, les deux bourreaux, le prêtre et le capitaine, lui dirent que la liberté qu'on lui accordait était celle de choisir son genre de mort : s'il acceptait le baptême, il serait étranglé ; s'il refusait, il serait brûlé vif. Atahualpa, terrifié, baissa la tête, reçut l'eau baptismale versée par l'inquisiteur; après quoi, les assassins l'étranglèrent, comme ils l'avaient dit.

Cette férocité épouvanta les Péruviens, gens de mœurs très douces. Un grand nombre se réfugièrent dans les forêts, auprès des autres tribus indiennes qui n'appartenaient pas au royaume des Incas. La plupart de ceux qui restèrent dans les villes furent affreusement décimés.

On sait, d'après le témoignage non suspect de Las-Casas, que, pendant les quarante premières années qui suivirent la découverte du nouveau monde, plus de douze millions d'indigènes furent suppliciés avec une cruauté inouïe par les Espagnols. D'ordinaire, on les brûlait vifs, ou bien on les pendait par treize ensemble, à d'énormes potences disposées spécialement dans ce but ; ce chiffre de treize victimes avait été imaginé en guise d'hommage à Jésus-Christ et aux douze apôtres.

Cependant, un jeune frère d'Atahualpa, à la tête des Péruviens qui émigrèrent à l'intérieur des terres, avait réussi à recueillir la plus grande partie des trésors accumulés par les Incas, depuis Manco-Capac, le fondateur de la dynastie, et un nouvel empire fut établi par lui entre le Guiena et l'Orénoque. Guiena est le nom donné par les Indiens au fleuve Amazone. On n'ignore

pas que les Espagnols débarquèrent en Amérique, plus nombreux après les premiers succès de Pizarre, et que, quatre ans plus tard, le dominicain Vincenzo de Valverde ayant su quelles richesses lui avaient échappé, entreprit une expédition à leur recherche, en se dirigeant vers les sources du Guiena ; mais il ne put parvenir à pénétrer bien loin dans les forêts. Pris par les Indiens, le moine, bourreau d'Atahualpa, reçut le châtiment de ses crimes : il fut mis à mort, comme il avait tué.

Martinez de Cadix, qui vint à son tour, mais en, explorateur ami, n'eut, au contraire, qu'à se féliciter du bon accueil des Indiens et des Péruviens du nouvel empire. Il fut conduit à Paytité ; tel était le nom du frère d'Atahualpa. Il vit le grand Moxo ; tel était le titre du monarque de la Guyane. Et, dans la relation de son voyage, il l'appela l'El-Dorado, c'est-à-dire l'homme doré.

Il résida sept mois à Manao, capitale de l'empire de Paytité, l'El-Dorado. Ce voyageur a donné les détails les plus précis.

Une des principales rues était occupée par les ouvriers au nombre de plus de trois mille, travaillant l'or pour en tirer parti sous mille formes plus ou moins artistiques. La ville avait été bâtie au bord d'un lac, dont les rives resplendissaient d'une incomparable richesse de végétation. Le luxe des principales maisons éclipsait, dit Martinez, celui que les historiens grecs rapportent comme exemple merveilleux, dans leurs descriptions des palais des satrapes de Perse.

Quant au monument affecté à la résidence du grand Moxo, il était situé au centre d'une île verdoyante, et, construit en marbre d'une blancheur éclatante, il se réfléchissait dans les eaux du lac, d'une transparence indescriptible. Ce somptueux palais était supporté par de magnifiques colonnes de porphyre et d'albâtre, symé-

triquement alignées, et entouré de galeries construites de bois d'ébène et de cèdre incrustés de diamants, de rubis et autres pierres précieuses. Deux larges tours, d'un beau marbre à veines rouges, en gardaient l'entrée; la terrasse de chacune de ces tours supportait une colonne d'or de vingt-cinq pieds de hauteur, dont le chapiteau était surmonté d'une immense lune d'argent. On pénétrait de là dans une grande cour quadrangulaire, ornée de riches fontaines avec des vasques d'argent, où l'eau jaillissait en divers jeux et combinaisons féeriques de jets par des milliers de tubes d'or. Une éblouissante porte, entièrement revêtue de diamants, donnait accès à l'habitation de Paytité ; cette porte était pratiquée dans un colossal bloc de marbre rouge, et, une fois qu'on l'avait franchie, la richesse des appartements intérieurs était telle qu'elle défiait toute description, dit Martinez. Au fond du palais se trouvait le sanctuaire du Soleil, véritable merveille des merveilles.

Le maître de toutes ces magnificences, l'El-Dorado, était ainsi désigné par le voyageur, à cause de son costume. Son corps nu, chaque matin, était oint d'un onguent spécial, puis enduit de poudre d'or, et se transformait ainsi en statue d'or vivante. Ainsi que le fait remarquer Oviedo, comme cette sorte de vêtement eût été incommode pour dormir, le grand Moxo était lavé le soir et se faisait redorer à son lever ; ce qui démontre quelle richesse de mines d'or l'empire de l'El-Dorado possédait.

Une coutume de ce genre s'est d'ailleurs perpétuée jusqu'à nos jours et est mentionnée par les récits de tous les voyageurs qui sont allés au cœur de la Guyane. Les Indiens de cette région ne se tatouent pas ; mais ils oignent leur corps de graisse de tortue, afin de le cou-

vrir de poudre de mica, dont l'éclat métallique, d'un blanc aussi brillant que celui de l'argent, avec des reflets d'un rouge de cuivre très vif, semble les habiller d'un maillot d'argent et d'or.

Enfin, les quatre voyages successifs que fit sir Walter Raleigh, de 1595 à 1617, sont des faits historiques, et c'est en vain que l'on a prétendu plus tard que le grand homme d'état anglais s'était joué de la crédulité de ses contemporains. En effet, c'est à la suite de sa première exploration que Raleigh écrivit son célèbre ouvrage intitulé : *Découverte du vaste, riche et bel Empire de la Guyane et de la ville d'or de Manao* (Londres, 1597). Il ne faut pas oublier que Raleigh est le fondateur de la puissance coloniale de l'Angleterre, et que c'est à ses frais, à ses risques et périls, qu'il équipa les flottes, dirigées par lui vers l'Amérique du Sud ; il est impossible de soutenir sérieusement qu'il n'était pas renseigné de la façon la plus certaine, lorsqu'il entreprit ses deuxième, troisième et quatrième voyages à la conquête de l'El-Dorado. On appliquait alors au pays lui-même le nom sous lequel Martinez avait désigné l'empereur de la Guyane.

On sait que la dernière expédition de Raleigh n'échoua que par la trahison de Jacques Ier, qui, fils de Marie-Stuarts, et dévot comme sa mère, fit passer les intérêts de la catholique Espagne avant ceux de l'Angleterre, dont il était roi. Raleigh avait consacré la plus grande partie de sa fortune à cette expédition : il acheta douze grands vaisseaux, enrôla les équipages, largement payés de ses deniers, et prit le commandement de cette escadre ; son projet était de gagner l'El-Dorado, en remontant l'Orénoque. Or, comme il avait effectué, bien antérieurement à l'Espagne, une prise de possession des territoires situés à l'embouchure de ce fleuve, Raleigh avait résolu-

d'en déloger avant tout les Espagnols, qui s'y étaient établis après sa première découverte ; il n'entendait pas jouer le rôle de Raton tirant les marrons du feu pour Bertrand. Mais son plan fut secrètement communiqué par le roi à l'ambassadeur d'Espagne, et Raleigh eut beau accomplir des prodiges de valeur, reprendre San-Thomé aux Espagnols, il dut revenir en Angleterre, où le lâche Jacques Ier le fit décapiter, comme ayant attaqué une nation amie.

Vingt ans plus tard, deux jésuites, le père Acana, en 1637, et le père Fritz, en 1638, s'aventurèrent dans la mystérieuse et féerique contrée ; leurs récits confirmèrent pleinement ce que Martinez et Raleigh avaient mentionné. Entre autres merveilles, ils citèrent trois pyramides, hautes comme des collines, qui existaient alors dans la plaine, à l'est du lac de Guattavita, au bord duquel se trouvait la ville de Manao : l'une de ces pyramides était d'or, la deuxième d'argent, et la troisième dont le sommet s'élevait à trois cents pieds du sol, était un prodigieux entassement d'émeraudes (1).

Cette double exploration ne fut suivie d'aucune tentative de conquête. A cette époque, l'Europe était en feu : la guerre civile déchirait la Grande-Bretagne, le trône de Charles Ier chancelait, dès les premières révoltes des Écossais ; sur le continent, l'Autriche, l'Espagne, la France, la Hollande et la Suède étaient aux prises dans la formidable guerre de Trente ans, où les Espagnols, ayant assez à faire pour défendre leur souveraineté dans les Pays-Bas, ne pouvaient en même temps s'occuper de donner une nouvelle extension à leurs colonies.

(1) La Compagnie de Jésus n'a jamais abandonné le projet de découvrir à son profit les richesses de l'El-Dorado. Les deux relations des RR. PP. Acana et Fritz sont dans la bibliothèque d tout couvent jésuite un peu important, et notamment à la maison

D'autre part, les peuples indigènes qui avaient réussi à se soustraire à l'oppression des envahisseurs européens n'étaient pas demeurés indéfiniment gouvernés par un régime monarchique.

Le premier grand Moxo, le jeune et vaillant Paytité, troisième fils de Hunaïna-Capac, était âgé de vingt-trois ans seulement, quand, après l'assassinat d'Atahualpa, son frère aîné, par Pizarre et Valverde, il sauva les trésors des Incas et fonda le vaste empire indien de la Guyane (1533); ce prince régna cinquante-deux années.

Après lui, se succédèrent cinq monarques, ses descendants directs : Enim-Capac, fils de Paytité, qui occupa dix-neuf ans le trône de Manao, et qui était l'El-Dorado lors de la première exploration de sir Walter Raleigh; Sokkitanda, fils d'Enim, qui régna vingt sept ans ; Wiyâba-Huomic, fils du précédent, qui fut couronné grand Moxo en 1631 et mourut en 1676; Rocapaxi, neveu de Wiyâba, qui régna trente-deux ans ; et Taniqui-Tupa, dernier empereur du pays de l'or et des diamants.

Taniqui-Tupa était déjà âgé de cinquante-cinq ans, lorsqu'il succéda à son père Rocapaxi. Son règne fut court : quatre années à peine. A sa mort (1712), le plus jeune de ses deux fils, Taliba-Yupanqui, ne voulut

des *Etudes Religieuses*, rue Monsieur, à Paris. C'est chez les jésuites mêmes, — en usant du subterfuge de Voltaire chez les bénédictins, — que je me suis documenté sur tout ce que je rapporte ici au sujet de la mystérieuse contrée et ses trésors disparus; mais les révérends pères disent que malheureusement cette région est encore inaccessible.

En 1892, j'ai eu l'occasion d'en causer avec un haut dignitaire de l'Ordre de Loyola, Mgr Meuzin, évêque d'un diocèse africain (colonie anglaise), ce prélat jésuite s'était rendu en France à l'occasion de l'édition d'un de ses ouvrages, et il vint me faire plusieurs fois visite chez moi, à Paris; j'ai eu avec lui, à la suite de ces visites, une correspondance des plus importantes.

pas reconnaître la royauté de Maytacutec, l'aîné, et la Guyane indienne fut en proie aux horreurs de ces querelles intestines.

Après une terrible bataille, livrée auprès du mont Iméni et où la victoire resta indécise, les chefs des guerriers des deux partis se réunirent pour discuter leurs intérêts réciproques, et ces hommes, que les Européens ont coutume de traiter de sauvages, adoptèrent une résolution, qui devrait servir d'exemple aux civilisés.

Ils se souvinrent que c'était une dissension semblable qui, cent quatre-vingts ans auparavant, avait causé le malheur des indigènes, au Pérou. Le prince Huascar, disputant la couronne des Incas à son frère aîné Atahualpa, avait fait appel aux Espagnols, c'est-à-dire à l'armée de l'invasion, et c'est ainsi que Pizarre profita de la discorde pour asservir la nation péruvienne. Les chefs indiens de la Guyane fraternisèrent donc après la bataille d'Iméni, reconnurent que c'était folie de leur part de s'égorger pour deux royaux compétiteurs, et de leur assemblée sortit l'abolition de la monarchie du grand Moxo. On eut des preuves que les deux princes se préoccupaient déjà, chacun de son côté, de recourir à l'assistance des Européens établis à l'ouest des Cordillières et sur les côtes orientales de la Guyane ; leur arrestation fut opérée par leurs propres armées, et les deux frères, Maytacùtec et Taliba-Yupanqui, furent impitoyablement mis à mort.

Ainsi finit l'empire de l'El-Dorado.

Il se composait, à cette époque, de vingt-trois peuples indiens : les Manaos, les Urucucunis, les Mayorunas, les Paretintins, les Mundrucus, les Quinéros, les Roucouyènes, les Mauhès, les Carijonas, les Piapoços, les Cuinaouis, les Marabitanas, les Oyampis, les Morocotos, les Ouibas, les Piaroas, les Cuahibos, les Mitouas, les

Caïcouchianes, les Acoquas, les Émerillons, les Oyaricoulés, et les Moxos. Ces derniers faisaient autrefois partie de la nation péruvienne ; en 1533, ils s'étaient détachés de la région soumise par Pizarre et Almagro ; ils avaient été les fidèles émigrants qui suivirent Paytité à l'intérieur des terres, et c'est parce que le monarque doré appartenait à ce peuple d'élite qu'on le désigna sous le nom de grand Moxo.

En outre, lorsque le vaste empire indien fut en pleine prospérité, il ne cessa de rallier à lui de nombreuses tribus d'autres races américaines : c'était des familles entières, qui, fuyant la tyrannie et le prosélytisme fanatique des visages-pâles, abandonnaient les régions occupées par les envahisseurs et venaient augmenter le nombre des heureux sujets de l'El-Dorado. L'immense contrée indépendante compta, de la sorte, parmi ses habitants, des Tchilimes, des Guairas, des Caraïbes, des Panos, des Zambos, des Carapaches, des Roa-Mainas, des Araras, des Chavantès, des Accaouais, des Tamocomes, des Palicours, des Ouaraous, des Kiricotsos, des Parabuyanes, des Cabougres, des Chocos, des Poupourouis, des Macasis, des Attarayas, des Paramanis et des Attamacks.

Mais ce qui contribua beaucoup à décider les chefs des combattants d'Iméni à se constituer en république, ce fut l'arrivée d'une importante émigration d'Arawcas, qui coïncida avec la guerre civile causée par la rivalité des deux fils de Taniqui-Tuna.

Ces nouveaux venus, partis du sud même du Chili, avaient remonté le pays en suivant le versant orienta des Cordillières jusqu'aux pampas occupées par les Yurucarès insoumis ; puis, gagnant les sources du Rio-Madeira, ils avaient descendu le fleuve jusqu'aux environs de sa jonction avec l'Amazone ; ils avaient traversé

les territoires des Mauhès, des Manaos, et, s'enfonçant dans la région du Rio-Branco, étaient parvenus aux pieds des monts Pacaraïma. Partout, les peuples indigènes indépendants leur avaient fait bon accueil ; et, de leur côté, ils leur apportèrent les notions d'un régime démocratique.

En effet, depuis des siècles, les Arawcas vivent en république fédérative, et, même jusqu'à nos jours, l'invasion européenne les a trouvés indomptables. Politiquement, leur territoire est divisé en quatre tétrarchies, chacune se subdivisant en cinq provinces, et chaque province est composée de neuf districts. Le gouvernement est exercé par trois ordres de chefs citoyens : les toquis, les ulmens et les caciques. Les toquis sont quatre hauts fonctionnaires qui commandent aux quatre tétrarchies ; nonobstant leur indépendance réciproque, ils sont confédérés pour le bien commun. Les ulmens ont le commandement des provinces, sous leur toqui respectif ; et les caciques administrent les districts. Les toquis ne possèdent en réalité que le pouvoir exécutif ; la souveraineté réelle réside dans le Wuta-Awca-Coyag ou grand conseil des hommes libres, assemblée générale formée par les délégations des districts, où tout Arawca est électeur et éligible.

Le système de gouvernement, proposé par ces émigrants, fut adopté avec enthousiasme par les Indiens de la Guyane ; et voilà comment à la monarchie de l'El-Dorado succéda, dans cette contrée fortunée et paisible, une république fédérative, mais avec deux toquis et dix ulmens pour chacun des peuples indigènes qui composèrent la confédération.

Et Sousoumé, qui était de sang royal, qui descendait des grands Moxos et des Incas, approuvait ses compatriotes d'avoir instauré chez eux le régime républicain.

M. Mersery écoutait avec plaisir la jeune femme ; son récit, qu'elle agrémentait d'observations judicieuses, l'intéressait vivement. Ce nom de « Manaos », revenu plusieurs fois sur les lèvres de la belle peau-rouge, figurait d'autre part sur l'énigmatique faux que Kopfer et Bontemps lui avaient donné à exécuter. La suite de la narration allait intéresser bien davantage encore l'ex-forçat.

Trente et quelques années s'étaient écoulées depuis l'abolition de la monarchie indienne de l'Équateur, raconta Sousoumé, lorsque vint sous ses climats un hardi explorateur français, nommé Vincent Rocher. Il se présentait seul, sans compagnons ; il ne fut suivi d'aucune troupe d'européens ; ses intentions, sincèrement pacifiques, étaient manifestes. Il avait eu la tentation d'essayer de la vie dans les savanes et les grandes forêts de cette partie inconnue de l'Amérique, confiant en l'hospitalité des indigènes. Ce milieu lui plut, et bientôt il résolut de s'y fixer.

Par une conséquence toute naturelle, la sympathie des Guyanais fut promptement acquise à ce blanc, qui s'était rendu parmi eux sans arrière-pensée, et qui, loyal ami, n'aspirait qu'à devenir un des leurs. Caciques, ulmens et toquis le tenaient en grande estime. Comme il avait établi sa résidence parmi les Manaos, il ne tarda pas être sollicité de prendre place au grand conseil de la fédération ; il serait, lui offrit-on, l'un des représentants de ce peuple à l'assemblée générale. Il accepta.

Mis au courant de l'histoire du pays, il se dévoua à la Guyane indienne. Peu à peu, il exerça une notable influence au sein du Wuta-Awca-Coyag ; mais il s'en servit toujours pour le bien général, et il n'était dévoré d'aucune ambition.

Un jour, dans un élan d'amour pour sa nouvelle patrie, il dit aux chefs-citoyens :

— Croyez-moi, mes amis, il ne vous suffit pas d'avoir organisé ici une république solidement assise. Des périls extérieurs peuvent surgir du jour au lendemain, formidables; il faut non seulement les prévoir, mais surtout la sagesse consiste à les détourner; mieux que cela, il serait prudent de les empêcher de se reproduire. Ce qui fatalement fera naître ces dangers, ce sont les richesses improductives que vous avez accumulées pour la joie des yeux, ces montagnes d'or et d'argent, ces fantastiques entassements de pierres précieuses.

Il leur fit comprendre qu'ils n'avaient pas de pires ennemis de leur bonheur que ces trésors incalculables.i Tous ces explorateurs qui l'avaient précédé, mais qui n'avaient fait qu'apparaître chez eux et disparaître, étaient retournés en Europe pour y clamer la splendeur de ces merveilles. Si jusqu'à présent les Guyanais des régions centrales n'avaient pas vu des armées de pillards à la peau blanche fondre sur eux, cela tenait à des circontances exceptionnelles, de nature assez variée ; mais ces circonstances se renouvelleraient-elles toujours?...

Tels voyageurs n'avaient pas été crus à leur retour, parce que ce qu'ils relataient avait paru trop beau ; tels autres avaient retrouvé leur pays en pleine guerre, et, par conséquent, ils étaient mal tombés pour se faire écouter des rois et de leurs ministres : certains, ayant voulu s'approprier la découverte, mais flottant entre ce désir et la crainte d'avoir été trompés, n'avaient envoyé qu'un petit corps expéditionnaire en éclaireur, lequel, après avoir pris une fausse direction, était rentré en Europe découragé et désappointé.

Mais les convoitises couvaient inextinguibles, telless qu'un incendie en germe sous la cendre. Au premier hasard imprévu, elles pouvaient s'allumer, dès qu'un nouvel explorateur, ambitieux d'une gloire malsaine, et personnellement cupide, saurait souffler l'avidité de l'or dans quelque nation féconde en aventuriers sans scrupules.

Alors, ce serait une avalanche de larrons enrégimentés, armés de canons et de mille engins meurtriers. Bientôt les flibustiers de tous les pays d'Europe débarqueraient du nord, du sud, de l'est et de l'ouest, se ruant à la curée ; et les fils des premiers envahisseurs du temps de Colomb et de Pizarre, les descendants de ces conquérants cruels, qui se sont bornés jusqu'à présent à occuper les côtes, descendraient aussi vers l'El-Dorado, exaspérés d'avoir ignoré cette proie, furieux de voir d'autres qu'eux s'en emparer; en un mot, ce serait un massacre général.

Vincent Rocher fut éloquent. Il sut communiquer sa conviction à ces Indiens indépendants, ses collègues du Wuta-Awca-Coyag. L'assemblée générale de la Guyane libre vota l'anéantissement des richesses de l'El-Dorado: on vit même les derniers descendants des Incas, qui s'étaient ralliés à la république, adhérer avec la plus grande sincérité à cette mesure de salut public et témoigner ainsi que leur pensée intime était à jamais éloignée de tout projet de restauration de la monarchie.

Sans tarder, on se mit à l'œuvre. L'ancien palais du grand Moxo fut démoli, rasé, détruit. Les monceaux d'or, d'argent, de diamants, d'émeraudes, furent engloutis dans le lac Guattavita. Toutes les professions qui s'employaient au travail des pierreries et des métaux précieux furent abolies.

Et, plus tard, quand un voyageur, ayant pénétré par curiosité parmi les tribus confédérées, demandait à être conduit aux anciennes demeures de Paytité et de ses successeurs, interrogeait pour savoir exactement où il pourrait contempler ces féeriques merveilles, on ne manquait jamais de lui répondre :

— L'El-Dorado et ses richesses sont des mythes; tout cela n'a existé que dans l'imagination de Martinez, de sir Raleigh, des jésuites Acana et Fritz. Ils ont écrit des contes, ils se sont amusés de la crédulité de leurs contemporains.

Ou bien, l'on disait, comme le cacique Surado à don Manuel Centurion, gouverneur de Saint-Thomas-d'Angostura, qui voulait organiser une expédition :

— Vous perdrez votre temps, votre peine, vos hommes et votre argent. Raleigh et les autres ont été victimes d'illusions d'optique; ils ont été trompés par des reflets. C'est l'abondance du mica dans la Guyane qui a fait croire aux richesses aurifères de ce pays ; et la preuve, c'est que le pic Calitamini, quand il est frappé obliquement par les rayons du soleil couchant, brille comme s'il était incrusté d'or et couronné de diamants. Des pierres resplendissantes, mais de vulgaires pierres, des roches sans valeur, voilà ce que l'on a vu; voilà l'origine de tant de fables!...

M. Mersery ne perdait pas un mot du récit de Sousoumé, qui avait, d'ailleurs, un intérêt tout particulier pour lui. Ce tableau généalogique, que le chanoine et le jésuite lui avaient donné à recopier, avec ordre de contrefaire une certaine écriture dont ils lui cachèrent l'auteur, ce tableau était consacré à établir la descendance, en deux familles, d'un nommé Ludovic Rocher; et précisément, ce Ludovic Rocher, ancêtre d'où provenaient en droite ligne les Grob et les Béraud, était

inscrit ainsi en tête du papier de Kopfer: « Ludovic Rocher, frère aîné de Vincent Rocher, mort chez les Manaos. »

Une pensée jaillit alors dans l'esprit de l'ex-forçat : les jésuites n'auraient-ils pas trouvé quelque moyen de préparer, à leur profit, la résurrection des trésors de l'El-Dorado ? pour atteindre ce résultat, ne travaillaient-ils pas dans l'ombre à accaparer, par des manœuvres tortueuses, par des artifices machiavéliques, la succession de ce Ludovic Rocher ?

Ces réflexions, M. Mersery les faisait en lui-même, et il ne les communiqua pas à ses hôtes. Tout en étant conquis maintenant par les Fifi, il n'en gardait pas moins sa crainte des prêtres qui lui avaient imposé un nouveau faux. De même que nous l'avons vu se promettre de ne pas trahir Jules Sneldmans, chef de cambrioleurs, de même il avait pris la résolution de ne rien dire aux Fifi au sujet de son jésuite et de son chanoine, dont il redoutait la vengeance plus encore que celle des bandits.

Toutefois obéissant à sa pensée, il ne put s'empêcher de faire à haute voix une observation.

— Peut-être ce Vincent Rocher cachait son jeu, dit-il; qui sait s'il n'avait pas poussé les Indiens de la Guyane au sacrifice de ces richesses, pour se constituer un trésor dont il comptait transmettre le secret à sa famille, aux parents qu'il avait laissés en Europe ?...

— Mais non ! répondit Sousoumé... Un Raleigh eût agi ainsi, c'est possible ; Vincent Rocher aimait de tout son cœur ces peuples dont il partageait la vie indépendante, et il était incapable de les trahir... Au surplus, on eut les preuves les plus décisives de son dévouement à sa patrie d'adoption.

Et la fille de l'Équateur narra la fin de l'histoire de ce

visage-pâle, que M. Mersery venait, bien à tort, de soupçonner de duplicité.

Vincent Rocher fut pour ce pays un véritable bienfaiteur. Grâce à son zèle intelligent, les Indiens, qui suivaient volontiers ses conseils, surent bientôt tirer le meilleur parti possible des ressources incalculables et variées à l'infini que leur offrait la prodigieuse fertilité du sol. Sans avoir à s'astreindre à des efforts pénibles, mais au contraire en restant dans les limites d'un travail agréable, ils se livrèrent à la culture, comme des frères qui mettent leur bonheur à se faire profiter mutuellement des améliorations qu'ils ont obtenues.

Un exemple permettra de mieux comprendre. On sait que les Hollandais avaient, dès 1690, importé le café au Surinam; et c'est seulement une trentaine d'années après, que le capitaine Desclieux put en apporter un plant à la Martinique. Encore, ce plant unique, devenu la source des grandes plantations qui couvrent aujourd'hui les Antilles, provenait d'un don fait à Louis XIV par le consul Besson, d'Amsterdam; on connaît l'admirable abnégation de Desclieux, qui, dans la longue et périlleuse traversée du Havre à Fort-de-France, sauva son jeune pied de caféier en partageant avec lui sa ration d'eau. Les Hollandais, très jaloux de leurs productions coloniales, auraient donc voulu réserver à leurs possessions du Surinam le monopole du café en Amérique; ils avaient défendu, sous peine de mort, de transporter la précieuse plante hors du territoire qu'ils occupent au nord de la Guyane. Or, comme Vincent Rocher avait résolu d'enrichir les Manaos de la culture du caféier, il s'en procura des plants par contrebande au Surinam, au péril de sa vie.

En outre, cette culture, telle que Vincent Rocher la dirigea, donna en peu de temps des résultats dignes de

l'Arabie. Le caféier, en effet, n'a de bons produits que dans les régions tempérées, là où la température ne s'élève pas au-dessus de 35° et ne descend pas au-dessous de 10° ; ainsi, le Sénégal, pays trop chaud, n'est pas plus favorable à cette culture que le Canada, au climat très salubre, mais légèrement froid. Dans l'Amérique équatoriale, où les altitudes diffèrent ça et là en d'énormes proportions, les climats les plus divers se rencontrent, aussi bien la chaleur torride, dans les plaines basses et la plupart des savanes, que la douceur d'un printemps éternel, en certaines hauteurs des Cordillières et des sierras du centre ; les zones à température intermédiaire n'y font pas défaut. De vastes plateaux, situés sur les montagnes qui forment une branche méridionale de la chaîne Pacaraïma étaient particulièrement propices au café ; Vincent Rocher les mit à profit, et l'on obtint une réussite complète.

Sousoumé terminait cette explication, lorsqu'on servit justement le café, comme pour démontrer l'exactitude de son dire. C'était, en effet, un délicieux nectar.

— Ce café vient de chez nous, fit-elle ; vous voyez qu'il peut rivaliser avec le meilleur moka.

Il est vrai qu'il n'appartenait aucunement aux espèces mises dans le commerce. A Moka, le café extra-fin, c'est-à-dire celui qui se détache lui-même de la tige, est exclusivement réservé au sultan, comme un tribut sacré ; de même, au Parimé-Iméni, une cueillette spéciale de la précieuse fève était faite en faveur de Fifi-Gomez.

En guise de fine-champagne, on apporta du cachiri, liqueur forte dont le principe est extrait des racines du manioc.

M. Mersery apprit encore que Vincent Rocher avait doté le territoire indien de la canne à sucre, bien avant

que les Portugais se fussent occupés de la cultiver dans les régions où ils s'étaient établis au Brésil. D'ailleurs, à l'époque où le Français bienfaiteur vint se fixer chez les Manaos, les colons portugais des côtières brésiliennes finissaient à peine leurs sanglantes querelles avec les Hollandais pour la possession des rivages de l'Atlantique et ne se risquaient pas encore à l'intérieur des terres. Le régime de la colonie n'était même pas organisé alors, puisque c'est seulement en 1773 qu'ils firent choix d'une capitale, qui fut Rio-de-Janeiro.

Les services rendus par Vincent Rocher à ses amis de la Guyane centrale ne s'étaient pas bornés à leur faire ensevelir d'inutiles richesses dans les profondeurs du Guattavita et à leur fournir les moyens de tirer un magnifique parti de la fertilité de leur sol; sa prévoyante sagesse réussit encore à les préserver de l'envie que la connaissance de leur bonheur n'aurait pas manqué de faire naître. Pour cela, il imagina une loi, qui fut adoptée par les vingt-trois peuples confédérés: quiconque, indien, européen ou métis, pénétrait dans la république guyanaise, y était bien accueilli, mais n'en pouvait plus sortir, sauf une autorisation expresse du Wüta-Awca-Coyag.

Au Paraguay, les jésuites avaient agi à peu près de la sorte; du moins, après avoir amené les Guaranis à s'occuper d'agriculture, ils fermèrent le pays à tous les étrangers. Mais, en opérant ainsi, les disciples de Loyola faisaient une exception pour les prêtres de leur Ordre, qui pouvaient à leur gré entrer dans l'État et en sortir; la Congrégation, loin de rendre ce peuple heureux et libre, l'exploitait habilement, le tenait sous le joug, et avait établi, au profit du Gésu, un monopole commercial, qui dura un siècle et demi, de 1608 à 1767. Avec ce régime, les jésuites acquirent d'énormes richesses.

Au contraire, la Guyane indépendante ne se livra à aucun trafic extérieur ; ce fut exclusivement entre eux, dans l'intérêt commun, que les peuples de la confédération échangeaient leurs produits ; on avait en vue, non des bénéfices particuliers à réaliser, mais le bien-être général à assurer, en se tenant à l'abri des convoitises étrangères. Ces populations indigènes connurent donc une félicité parfaite.

En 1752, Vincent Rocher demanda au conseil fédéral l'autorisation de se rendre en Europe, accompagné de quelques manaos et autres guyanais, dans le but d'en rapporter de nouveaux éléments de prospérité. C'était, en somme, une mission qu'il s'agissait d'accomplir avec discrétion et prudence : au lieu d'être visité par des explorateurs venant aux renseignements par cupidité, on irait explorer le monde des visages pâles, et, si ceux-ci avaient progressé en quelque chose, on en ferait son profit sans bruit, sans éveiller les soupçons.

Le voyage eut lieu, ainsi qu'il avait été conçu. Les indiens, délégués avec Vincent Rocher, l'utilisèrent pour démentir en France l'existence des palais vantés par Raleigh ; quant aux montagnes d'or, d'argent et d'émeraudes, on n'en voyait nulle part, affirmèrent-ils ; et, par le fait, il eût été impossible de les trouver. Mais cette excursion fut surtout utile aux Manaos, en ce sens qu'ils s'initièrent à divers procédés d'amélioration de culture et d'élevage, et qu'ils firent acquisition d'un grand nombre d'outils, plus ou moins perfectionnés, mais faciles à fabriquer ensuite chez eux.

D'autre part, Vincent Rocher revit sa famille. Il retrouva en France son frère aîné, Ludovic, pour qui il avait une grande affection ; il eût désiré l'entraîner à le suivre en Amérique ; mais Ludovic, se trouvant bien où il était, ne se laissa pas convaincre. Par contre, son

neveu, le petit Paul, qu'il avait laissé bambin, et qu'il revoyait adolescent, l'écoutait avec enthousiasme et se serait volontiers embarqué pour la Guyane, s'il en avait été le maître; le fils de Ludovic était encore trop jeune, quatorze ans seulement; bon gré mal gré, il lui fallut rester auprès de son père et de sa mère et voir repartir sans lui son cher oncle Vincent.

Vincent avait, en outre, une sœur, Brigitte, fort dévote personne, avec qui il ne sympathisait pas. Il n'eut pas, d'ailleurs, à lui faire visite; car elle demeurait en Italie, où elle s'était mariée une douzaine d'années avant qu'il quittât lui-même l'Europe. Elle avait épousé un bénéventin, Sebastiano Nervalle, et vivait avec lui au royaume de Naples. Ludovic donna à Vincent des nouvelles de leur sœur: elle était alors mère de deux enfants, une fille, Ludovica, et un garçon, Giacomo, d'un an moins âgé que son cousin Paul.

La narration de Sousoumé, qui touchait à sa fin, fut interrompue par l'arrivée impétueuse d'un félin des plus jolis, le maracayo que D'chimba avait annomcé à M. Mersery.

— Féti ! Féti ! s'écria la mulâtresse... Ici, Féti !..

Mais l'animal, peu disposé à obéir, bondissait en se jouant avec une orange, tout autour des convives.

C'était une bête ressemblant beaucoup, pour la forme et le pelage, au jaguar ou grand tigre d'Amérique. sans en avoir la forte taille : le corps, long d'un peu moins d'un mètre, du museau à la naissance de la queue, laquelle mesurait quarante centimètres environ; sa hauteur au garrot dépassait celle d'un beau renard; les pattes, aux muscles puissants, étaient relativement courtes; le poil, épais, long et soyeux, formait une fourrure de toute beauté, blanche sous le ventre, et partout ailleurs cendrée, avec de superbes taches fau-

ves, bordées de noir, s'étalant en bandes obliques sur les flancs. La tête était, par sa structure, analogue à celle du chat, mais avec le nez plus large toutefois, et plus élevé entre les yeux ; l'œil, très grand, à l'iris d'un brun grisâtre, fulgurait d'une lueur électrique au fond de la prunelle ; les moustaches, hérissées, jaillissaient d'une tache noire, un peu plus petite qu'une pièce de cinq francs, et deux autres taches, d'un roux flamboyant, longues et soulignées d'un trait noir, bordaient latéralement le haut de la tête, remarquable encore par ses deux oreilles bien dressées, larges en bas, pointues en haut, avec de longs poils blancs sortant de l'intérieur. La queue, robuste et battante, se terminait par un splendide flot noir.

M. Mersery, tout en admirant cette magnifique bête, la considérait avec un respect fortement dosé d'appréhension : il ne perdait pas de vue le maracayo, dans ses bonds à travers la salle, et pivotait de gauche à droite et de droite à gauche sur sa chaise, selon que l'orange avec laquelle jouait le folâtre animal le rapprochait de lui, de tel ou tel côté. En effet, la gaieté du fauve ne rassurait nullement l'invité des Fifi ; il jugeait, sans oser le dire, que ce pousse-café était plutôt indigeste ; toute la beauté de Féti se trouvait, dans cette situation, fort diminuée à ses yeux, qui, inquiets, troublés, ne voulaient voir, pour le moment, que la terrible mâchoire du carnassier.

— On dirait que vous êtes ému, monsieur ? fit une de ces dames.

— Mon Dieu, j'avoue, répondit-il, que mon admiration pour ce joli Féti serait centuplée, s'il était en cage.

— Oh ! vous avez tort d'avoir la moindre crainte, dit Sousoumé, la maîtresse du fauve ; mon maracayo n'est

lâché ici que lorsqu'il est tout-à-fait rassasié. Il a de la viande fraîche à discrétion, et, d'ailleurs, je l'ai très bien dressé... J'en fais ce que je veux ; vous allez voir.

Et elle l'appela, impérativement.

A cette voix, l'animal s'arrêta dans ses jeux. Il venait de cesser de poursuivre son orange, depuis quelques secondes, et, couché sur le dos, il la tenait entre les pattes de devant, prêt à la lâcher brusquement bientôt, pour la rattraper ensuite.

Il tourna sa tête sur le côté, dirigeant ses yeux vers la roucouyène et ne pensa plus au fruit, qui lui servait d'amusement.

Sousoumé répéta son appel. Alors, Féti, faisant demi-tour et se mettant à plat ventre, le regard plongé dans celui de sa maîtresse, s'avança vers elle lentement, le corps allongé, la queue frémissante.

M. Mersery aurait bien voulu être à cent lieues de là. Il lui semblait que le fauve ne s'était décidé à obéir qu'à regret, et sa marche, aplatie, silencieuse, lui faisait croire à la perpétration d'une soudaine attaque, d'un bond tragique, dont la fille des Incas serait sans doute la première victime, et lui-même la seconde.

Tout se passa très bien, pourtant. Féti ne nourrissait aucun des mauvais desseins que M. Mersery lui supposait ; cette allure sinistre était dans ses habitudes, dans sa nature de simili-tigre ; rien de moins, rien de plus. Mais l'invité, qui n'avait pas le don de lire dans le cœur du maracayo, n'en continuait pas moins à redouter un dénouement désagréable.

Aussi, fut-il tout-à-coup envahi par une sueur froide, lorsque Sousoumé, ayant passé la main sur la tête de l'animal et l'ayant fait se redresser à cette caresse, lui dit :

— Féti, mon beau Féti, donne la patte à monsieur !

Instinctivement, il retira les mains, les cachant derrière lui et reculant net sur sa chaise.

Un éclat de rire général salua cette mimique épouvantée.

— Mais tu es fou d'avoir le trac ! glapit joyeusement Fifi-Joâo... Ah ça ! penses-tu que Sousoumé te présenterait à son minet chéri, s'il y avait pour toi le plus petit danger ?...

— Un minet, cette bête plus grosse qu'un renard ! murmura M. Mersery.

— Monsieur, reprit la roucouyène, il n'y aurait péril pour vous que si par accident vous veniez de vous faire une coupure... en pelant un fruit, par exemple... Mais ce n'est pas le cas ; aucun doute là-dessus n'est possible, n'est-ce pas ?...

— Oui, ajouta Fifi-Gomez ; le maracayo, qui est un petit tigre brésilien, originaire de l'île Maraca, à l'embouchure de l'Amazone, n'est dangereux que lorsqu'il voit le sang couler : alors, pour étancher la soif sauvage qui le prend subitement, il se précipite sur le blessé et devient d'une cruauté folle ; il lui faut du sang à boire, quel qu'il soit, de lapin ou de bœuf, de bouc ou de pécari, de poule ou de vautour, même des oiseaux les plus coriaces...

— Un jésuite, qui par malchance saignerait du nez devant Féti, aurait son compte réglé en moins de cinq minutes, conclut Fifi-Joâo ; il lui dévorerait la tête, non par appétit, mais pour s'abreuver de son sang, jusqu'à la dernière goutte.

Sousoumé, voyant que décidément M. Mersery était mal à l'aise, éloigna le fauve. Aux derniers mots de son beau-frère, elle avait eu un léger tremblement nerveux, et son visage, jusqu'alors si calme, s'était animé d'une expression farouche.

— Un jésuite! gronda-t-elle... Ah! si j'en tenais un!...

D'chimba lui fit écho, sur le même ton :

— Quel festin pour Tapâbali !...

— Oh! pas tout à ton rataman! riposta la fille des Incas.

— Non, dit la mulâtresse ; Tapâbali aurait à manger, après que Féti aurait fini de boire.

— A la bonne heure!... Comme cela, nous voici d'accord. Ils ont trop fait de mal chez nous, ces prêtres-là ; le premier qui s'introduira ici paiera pour tous les autres... Est-ce convenu, D'chimba?

— Oui, Sousoumé, oui, mille fois oui !

M. Mersery était stupéfait, en entendant de telles paroles. C'est qu'elles n'avaient pas l'air de dire cela pour plaisanter, les deux dames ; et, ma foi, il se félicitait de n'être pas dans la peau d'un jésuite.

Fifi-Joâo, qui l'observait, devina sa principale impression.

— Mon cher, fit-il, cette haine de nos chères sauvages te surprend ; mais sache bien qu'elle n'est pas sans motif. Les missionnaires, maintenant, sont toujours l'avant-garde des expéditions féroces ; sous prétexte de catéchiser, ils frayent la voie aux massacreurs. On a fini par le comprendre, au sein des tribus indépendantes de l'Amérique équatoriale ; l'expérience a porté ses fruits... C'est uniquement la côte, qui est soumise à l'Européen ; les cartes de géographie mentent, sur lesquelles tu vois largement coloriées ces belles divisions de territoires, Guyanes anglaise, hollandaise et française ; en réalité, les envahisseurs ont la prudence de ne pas se fixer trop loin de la mer... Ainsi dans la colonie française on fait figurer comme soumise toute la région depuis l'Océan jusqu'aux monts Tumuc-Humac ; rien n'est plus inexact ; les Roucouyènes et les Oyam-

pis sont maîtres chez eux... Un exemple : près du confluent du Camopi et de l'Oyapock, en territoire prétendu français, les prêtres catholiques s'établirent ; c'était la mission de Notre-Dame de Sainte-Foi. Eh bien, les indigènes n'ont pas voulu souffrir cet établissement chez eux ; nos Oyampis ont complètement détruit cette mission, qui était une hypocrite menace à leur liberté, et jamais aucun des gouvernements qui se sont succédé en France n'a osé relever Sainte-Foi de ses ruines.

— Quelques peuplades côtières se sont laissé domestiquer, telles que les Galibis, les Caraïbes, les Chocos, dit Gomez ; mais c'est tout.

— Nous les méprisons, ajouta Toumtoum.

Un nègre se mêla, à son tour, à la conversation.

— Il en est de même en ce qui concerne les tribus libres qui représentent notre race dans la région des savanes et des grandes forêts de l'Équateur... En dépossédant, d'une part, les peaux-rouges habitant les côtes guyanaises, les envahisseurs européens se sont faits, d'autre part, voleurs d'hommes en Afrique, afin que ces terres, prises par brigandage, fussent cultivées à leur profit par des esclaves, travaillant sous le fouet ; pour les tyrans à peau blanche, s'arrogeant droit de vie et de mort, l'humanité noire est devenue moins qu'une marchandise ; c'est là encore une des beautés de la civilisation !... Mais, peu à peu, quelques uns de ces esclaves ont pu s'échapper, et, devant l'impossibilité pour eux de revenir aux pays natal, ils se sont résignés à vivre sous ces climats où ils avaient été transportés par l'infâme traite ; du moins ils furent libres, en se réfugiant dans les immenses forêts vierges...

— Les serpents et les tigres ne sont cruels que par l'impérieuse nécessité d'assurer leur subsistance, dit

Pahî, la jeune oyampie ; la cruauté des visages-pâles n'a aucune excuse... Aussi, nous avons, de tout temps, aidé à s'établir parmi nous ceux de nos frères noirs qui réussissaient à briser le joug de la servitude.

Elle énuméra les principales tribus nègres qui se sont formées, dans la Guyane centrale, hors de l'atteinte des colons blancs, ces maîtres abominables, ces orgueilleux avides de richesse, ces hommes de rapt, qui, se réservant un monopole d'engins de meurtre, victiment lâchement leurs semblables désarmés, les font crever à la peine, pour assurer à leur égoïsme un luxueux superflu et la satisfaction de leurs mille fantaisies despotiques.

Les Fifi avaient donc, parmi leurs auxiliaires, plusieurs de ces nègres appartenant aux tribus libres : des Youcas et des Paramakas, descendant d'esclaves fugitifs de la Guyane hollandaise ; des Bonis, qui tirent leur nom d'un ancien esclave de Cayenne, célèbre par sa révolte, ayant entraîné avec lui plusieurs centaines de ses compagnons de misère ; des Poligoudoux, dont les ancêtres sont des soldats nègres de la Hollande qui désertèrent lorsque le gouverneur de Surinam voulut leur faire combattre les Bonis. Ceux-ci surtout comptent aujourd'hui des tribus nombreuses et puissantes, qu'il ne faut pas confondre avec certains nègres Bosch, prenant abusivement le nom de Bonis et ayant fait récemment leur soumission aux autorités françaises.

— Nous renions ces Bosch, déclara Imphuh, comme nos frères indiens renient les Galibis.

Imphuh était le grand diable noir qui avait introduit M. Mersery auprès du baron Gomez. Zoulou volé dans son adolescence à sa famille, il avait été transporté à la Guyane anglaise, d'où il s'était évadé.

Quel mensonge que la prétendue abolition de la traite !... Elle a simplement changé de nom et s'appelle

aujourd'hui « le contrat de cinq ans » ; et les plus actifs trafiquants d'esclaves sont précisément les Anglais, qui firent retentir le monde de leurs cris d'indignation contre les négriers. Grands fournisseurs de bétail humain, ils en approvisionnent constamment les plantations et les placers exploités par les Européens ; ce n'est plus seulement en Afrique qu'ils en prennent, c'est aussi dans l'Hindoustan ; on ne leur donne plus le nom d'esclaves, on les appelle « coolies ».

Et Fifi-Joâo, interpellant de nouveau M. Mersery, lui disait à ce sujet :

— Sur ce point, nous ne t'apprenons rien, n'est-ce pas?... Ces pauvres coolies, tu les as vus, à Cayenne, arriver par convois, sur les navires anglais... L'esclavage est aboli, *all right!*... Pour les arracher à leurs familles, sans une violence qui ferait crier, on leur a vanté les charmes d'un travail facile dans un pays lointain, qui est un paradis ; et ils n'ont su comment exprimer leur reconnaissance au recruteur qui leur a fait signer d'un parafe informe la demande d'embarquement... Mais la déception ne s'est pas fait attendre, dès que le bateau a pris le large. Nourriture dont ne voudraient pas les chiens, couchage à fond de cale ; et, à la première réclamation, on leur répond qu'ils sont vraiment bien difficiles, puisque leur passage n'a pas été payé ; eux qui croyaient voyager aux frais d'une compagnie d'émigration, envers laquelle ils comptaient s'acquitter ensuite, en prélevant une part des salaires que le recruteur leur avait fait miroiter !... Pas du tout ; personne n'a avancé pour eux l'argent du voyage ; ils sont ainsi, par surprise, les débiteurs de l'armateur, et c'est leur corps qui est la garantie de leur dette. Il ne faut pas qu'ils meurent en route, certes ; mais pourquoi leur procurerait-on une traversée confortable ou même

le plus modeste traitement que l'homme doit à l'homme?... Qu'ils soient débarqués vivants, c'est l'essentiel... L'esclavage est aboli; *God save the Queen*!... Et qui paiera, au débarquement, les 130 à 150 francs que réclame l'armateur?... Le planteur, parbleu! le planteur qui fait son choix dans ces coolies conduits au marché, le planteur envers qui le débiteur s'engage pour cinq ans... 150 francs, et une promesse de gratification mensuelle de cent sous, si le planteur est content, tel est le taux pour cinq années de travail! cinq années pendant lesquelles le coolie trime et ne s'appartient plus!... Après quoi, la loi, une loi paternelle et protectrice, comme dit l'autre, prend soin que le coolie ne tombe pas dans une oisiveté malsaine et l'oblige, oui, l'oblige à se vendre pour cinq années de plus... Et la preuve que les pauvres coolies ne sont pas des esclaves, la preuve qu'ils se sont engagés librement et que la bienfaisante civilisation les considère comme des hommes libres, c'est que du navire d'où ils descendent, les bons Anglais les amènent par bandes enchaînées... L'esclavage est aboli; *hip! hip! hourrah!*...

Man-Caba, une négresse paramaka, la femme d'Imphuh, avait apporté sur un plateau des tamouyous, excellents cigares indiens, dont les Oyampis ont la spécialité; Fifi-Joâo venait d'en offrir un à M. Mersery, lorsque résonna le timbre de la porte cochère.

Une minute à peine suffit à Imphuh pour se précipiter hors de la salle à manger, revêtir l'habit qui le transformait en laquais, et aller au devant du visiteur. Immédiatement, il reparaissait et disait à Fifi-Gomez :

— C'est le colonel.

Alors, l'amphitryon, de se lever, en s'excusant.

Mais son frère expliqua aussitôt à M. Mersery l'avantage que comportait cette visite.

— Le colonel, dit-il, est, sans le savoir, un de nos boucliers. C'est un officier supérieur attaché à l'état-major, avec la mission spéciale de recueillir le plus de renseignements possibles sur tout ce qui se passe dans les armées étrangères... Cet homme-là attache une très grande importance aux moindres potins qui courent les ambassades, et, comme mon frère a des relations dans le monde diplomatique, il le considère comme un de ses auxiliaires les plus précieux... Tiens, en ce moment, il est suspendu aux lèvres de Gomez, qui lui débite n'importe quoi, une phrase incompréhensible qu'il a censément entendue hier ou avant-hier, prononcée par un attaché militaire d'Italie s'adressant à un attaché militaire d'Autriche... Plus la phrase est obscure, plus notre colonel se réjouit ; car il est certain d'arriver à l'éclaircir... Si elle ne signifie absolument rien du tout, tu peux être sûr qu'avant deux ou trois jours il en aura découvert la signification... Il y a un budget de près d'un million par an affecté au paiement des communications de cette nature... Le colonel a offert plusieurs fois à mon frère de beaux billets de banque en récompense des services qu'il lui rend, et qui sont fort appréciés, paraît-il, par les grands chefs ; mais Gomez a toujours noblement refusé...

Puis, s'interrompant, il éclata de rire.

— Ah ! mon ami Charlemagne, reprit-il, tu as la fortune au bout de ta plume, et tu ne le comprends pas !... Dire que tu appliquais tes petits talents à fabriquer des devoirs d'écoliers, et que tu n'as jamais songé à entrer dans la diplomatie !... Ah ! mon cher, si tu me confectionnais, par exemple, une lettre du premier ministre d'Angleterre ou de l'empereur d'Allemagne, eh bien ! Gomez n'aurait qu'à la montrer à notre bon colonel ; le lendemain, il viendrait lui en offrir cent mille francs. Une

fortune, je te dis, c'est une fortune que tu as au bout de ta plume!...

Cette fois, M. Mersery ne put s'empêcher de rire avec lui.

— Commences-tu à comprendre, maintenant, que nous sommes invulnérables? lui dit encore Fifi-Joâo... Gomez est parvenu, en jouant habilement son rôle, à se trouver mêlé à diverses intrigues internationales ; car il ne se borne pas à renseigner officieusement un seul état-major. Quand on entreprend cette partie-là, il est utile d'avoir pied dans plusieurs camps ; c'est, d'ailleurs, de tradition. On se fait ainsi des amis partout ; on en est quitte pour dire à chacun : « C'est à votre gouvernement que je me dévoue, et auprès des autres je ne fais que de l'amorçage. »

Il persistait ainsi à soutenir qu'il ne pouvait être pris, et que, si par impossible cela arrivait, l'affaire serait immédiatement étouffée et n'aurait aucune suite. Les boucliers ne leur manqueraient pas ; le scandale du procès de leur bande serait trop gros, à cause de Gomez, qu'il était impossible de traduire en Cour d'assises, le jour où le pot-aux-roses viendrait à se découvrir, malgré toutes les précautions prises d'autre part.

D'abord, la police en était réduite à donner sa langue aux chiens,et cela durerait longtemps, même toujours, c'est-à-dire tant que sa vengeance, à lui, Jules Sneldmans, ne lui paraîtrait pas suffisamment assouvie ; car c'est à ceci qu'il en revenait : il se vengeait.

— A Lille, j'ai vengé mon père, disait-il ; mais la magistrature est redevenue ma débitrice en m'inculpant de vol, en voulant déshonorer mon acte de justicier... Oui, je te le jure, je n'étais pas voleur... Seulement, ayant été condamné par le jury de Douai,

alors que j'avais droit à un verdict d'acquittement complet, je fis serment d'exercer ma vengeance en commettant désormais le vol...

Son cœur s'était aigri contre tout ce qui détenait une parcelle d'autorité au nom de la civilisation ; et il en était arrivé à considérer que le fait de voler n'avait rien de coupable, à la condition de ne pas réduire le volé à une misère dont il ne pourrait se relever, et surtout le vol devenait à ses yeux une opération simplement gaie et charmante, du moment qu'il dépouillait un richard sans le tuer.

Il était un cambrioleur méthodique, réfléchi, combinant ses méfaits en les raisonnant ; il réincarnait Cartouche, en se justifiant au regard de sa conscience par toutes sortes de considérations dont les bandits vulgaires se préoccupent peu.

Dans la société civilisée, s'approprier le bien d'autrui n'est pas un crime, quand on y met certaines formes, disait-il volontiers ; par conséquent, punir le vol brutal n'est qu'une hypocrisie de la législation. A Sparte, tous les genres de vol tombaient sous le coup de la loi, excepté celui qui était exécuté avec adresse et en public; en d'autres termes, un bon pickpocket n'était aucunement répréhensible, et, dans ce cas, le jobard qui se laissait voler était dans son tort; le pickpocket n'était châtié que s'il avait la bêtise de se laisser prendre. Cette manière de voir des Lacédémoniens ne consacrait donc pas le principe de la propriété.

Prendre est un instinct naturel, ajoutait-il. Une des meilleures joies de l'enfant est de jouer au voleur ; celui qui fait le gendarme est conspué par les autres ; le vrai plaisir, pour chaque bambin, est d'être le chef de brigands. Il est vrai que les enfants se plaisent aussi à revêtir le costume de général ; mais le grade de général

évoque dans leur jeune esprit des idées de pillage. Et, par le fait, les grands conquérants ne sont que de grands voleurs.

— En résumé, concluait-il, tout cela n'est qu'une question de mots... Si Gros-Jean, traversant par hasard la cuisine de son évêque, y voit rôtir une dinde et s'en empare, parce qu'elle lui fait envie, Gros-Jean commet *un vol*, et le mot qui qualifie son acte est un terme de flétrissure. Si au contraire le champ de Gros-Jean convient à son évêque, celui-ci le confisque pour agrandir son domaine, et cet acte de confiscation ecclésiastique n'est pas un vol, mais *une incamération*, mot très respectable et tout-à-fait en honneur. Eh bien, soit; nous ne volons pas, nous cambrioleurs, nous incamérons !...

Allant plus loin encore dans sa dialectique paradoxale, Fifi-Joâo s'appuyait sur un passage célèbre de J.-J. Rousseau pour attribuer aux hommes civilisés une absence totale de scrupules et se prétendre, même en vivant dans le vol organisé, plus honnête et plus consciencieux que la plupart de ses contemporains :

« S'il suffisait, a écrit l'auteur de l'*Emile*, pour de-» venir le riche héritier d'un homme qu'on n'aurait » jamais vu, dont on n'aurait jamais entendu parler, » et qui habiterait le plus fin fond de la Chine, de » pousser un bouton pour le faire mourir, qui de nous » ne pousserait pas ce bouton ? »

Selon Fifi-Joâo, l'atrabilaire philosophe genevois avait eu la franchise de nier la vertu, et il abondait dans le sens de Rousseau. A son avis, il n'était personne, parmi les civilisés, qui résisterait à la tentation de tuer le mandarin à distance, avec la certitude de devenir riche par cet assassinat et de rester impuni. Les sauvages seuls, disait-il, ne sont pas atteints par

l'hypothèse de Jean-Jacques, parce qu'une bonne vie suffit à leur contentement et qu'ils n'ont pas la soif des richesses. Or, il déclarait qu'il lui répugnait d'assassiner pour voler ; il affirmait qu'il avait toujours combiné ses coups de façon à éviter de répandre le sang.

Sa bande était double, et les deux groupes qui la composaient étaient étrangers l'un à l'autre, au point de ne pas même se connaître. Les coups à faire lui étaient proposés par ses affiliés du paradouze de la mère Sacré-Cœur ; ils étaient étudiés ensuite et préparés par ses compagnons de l'avenue Friedland ; et, quand l'affaire était à point, l'opération définitive s'effectuait avec ses hommes les plus déterminés, exclusivement choisis dans le premier groupe, lui à leur tête.

On opérait toujours à la campagne et de nuit, en s'attaquant aux riches villas momentanément inhabitées. Quand la police s'informait ensuite, elle ne recueillait, forcément, que les indications les plus vagues ; si des soupçons avaient réussi à prendre corps, les dévalisés ou leurs voisins signalaient des inconnus qu'on avait vus rôder quelques jours avant le cambriolage et ne manquaient pas de révéler qu'au nombre des malfaiteurs devaient se trouver certainement *deux nègres*. Et depuis des mois, la police cherchait « la bande qui comprenait deux nègres », dans tous les tapis-francs des boulevards extérieurs !...

Ainsi, grâce à cette division de la bande en deux groupes, la rousse se trouvait dépistée.

Il était sûr de ses compagnons équatoriens, cela va sans dire. Quant aux cambrioleurs du paradouze, il ne s'était affilié à eux et n'avait accepté d'être leur capitaine que sous certaines conditions très rigides lui assurant leur discrétion : par exemple, ils ne devaient

pas chercher à connaître son domicile ; c'était lui qui venait auprès d'eux.

Jamais, au bagne, il n'avait parlé de son frère ; il leur avait raconté l'histoire de son évasion, comme M. Mersery l'avait entendue, c'est-à-dire en limitant le récit à son emploi du cercueil de l'île Royale, sans ajouter que, d'autre part, son frère l'attendait et qu'ainsi il ne s'était pas embarqué autant à l'aventure que cela pouvait sembler. A cette heure même, les hommes du premier groupe de sa bande ignoraient absolument l'existence de Gomez : au surplus, ils étaient émerveillés des excellents résultats obtenus jusqu'alors et ne cherchaient pas à pénétrer les secrets de l'organisation qui leur valait de si beaux coups, si bien préparés et si productifs.

Fiff-Joâo ne cacha pas à M. Mersery les sentiments dont il était animé à l'égard de ses gens du paradouze. A vrai dire, il se servait d'eux, ils étaient les instruments de sa haine contre la société civilisée ; mais il était de cœur uniquement avec ses compagnons équatoriens.

— L'abjection de ces êtres que tu as vus chez la mère Sacré-Cœur et que je commande, fit-il, est imputable à la société, et non à eux-mêmes... Souteneurs et prostituées, ce sont là encore des fleurs de la civilisation !...

Ce fut donc avec une satisfaction réelle que M. Mersery reçut l'assurance qu'il ne serait pas mis en contact avec cette écume de la bande.

Maintenant, il était acquis sans réserve aux deux Fifi. Mais, avant de se retirer, il pria Sousoumé de lui terminer l'histoire de Vincent Rocher, que la brusque entrée du maracayo avait interrompue.

Sousoumé se prêta de bonne grâce à son désir.

— Une fois sa mission accomplie, Vincent Rocher, dit-elle, épousa une fille des Manaos ; mais leur union fut stérile. N'ayant pas d'enfant, il parlait toujours avec affection de son neveu Paul, avec qui il échangea quelques lettres... D'autre part, il était proclamé partout le bienfaiteur de la Guyane indienne ; les peuples dont il avait augmenté le bien-être, principalement ceux qui lui durent la culture du café et de la canne à sucre, délibérèrent qu'il serait à jamais co-propriétaire de toutes leurs plantations. Ce vote des assemblées populaires, ratifié par les caciques, les ulmens et les toquis, fut émis dans les premiers temps de son mariage ; puis on décida que le bénéfice de cet hommage national serait reporté sur sa famille européenne ou sur les héritiers qu'il désignerait, s'ils consentaient à venir s'établir un jour dans l'Amérique équatoriale.

« Vincent Rocher, à cette occasion, fit son testament, un testament public qui est bien connu de tous les Indiens de la Guyane et qui est considéré par tous, aujourd'hui encore, comme l'expression d'une volonté sacrée.

« Ce testament institue héritier Paul Rocher et sa descendance directe. Vincent avait songé aussi aux descendants de sa sœur Brigitte ; mais ceux-ci ne peuvent bénéficier des avantages stipulés, que si la descendance de Paul fait absolument défaut.

« A proprement parler, ce n'est pas une fortune disponible que Vincent Rocher a laissée ainsi, vu les coutumes de la Confédération indienne de l'Équateur ; il ne s'agit pas, comme chez les civilisés, de biens immobiliers dont les héritiers Rocher pourraient demander le partage, pour convertir leur part en argent. Les indigènes, reconnaissants envers leur bienfaiteur, n'ont pas voulu néanmoins s'exposer à ce que la famille européenne

de Vincent fit trafic de cet hommage national et créât à d'autres européens des droits à venir s'implanter en maîtres chez eux. En réalité, les héritiers qui voudront bénéficier de ces dispositions testamentaires auront à se fixer dans cette magnifique contrée, et là ils jouiront, eux et leur descendance à perpétuité, des ressources infiniment riches d'un des plus beaux pays qui soient au monde : ils pourront y vivre en seigneurs, avec tous les agréments d'une opulence qu'aucun colon millionnaire ne saurait atteindre ailleurs ; mais ils n'y exerceront aucune autorité, aucun pouvoir effectif, ces peuples ne voulant subir aucun joug. En un mot, les héritiers Rocher, s'il en existe, seront, dès qu'ils le désireront, les grands pensionnaires, pour employer le terme hollandais, des principales nations indiennes de l'Équateur.

— Ma foi, dit M. Mersery, si j'appartenais à cette famille Rocher, cela me tenterait; car, dans ces conditions, il n'est pas nécessaire d'avoir des millions dans un coffre-fort pour vivre de l'existence la plus fortunée... Et personne ne s'est encore présenté dans votre merveilleux pays pour bénéficier de tels avantages?

— La famille Rocher n'a rien ignoré, à l'origine ; mais il faut croire que ces avantages ont été perdus de vue ou dédaignés par les intéressés... Vincent Rocher garda longtemps des relations avec son frère et avec son neveu; quand celui-ci se maria, Vincent lui envoya un beau cadeau et l'engagea à venir en Guyane ; mais Paul fut retenu, cette fois, par la famille de sa femme. Enfin, en 1765, il s'embarqua avec son épouse et leur enfant, un petit garçon nommé Louis ; malheureusement, le vaisseau qui les portait fit naufrage. Cependant, on conserva l'espoir qu'ils n'avaient pas péri, attendu que plusieurs survivants de ce désastre reparurent peu à peu.

« Vincent Rocher mourut deux ans après ce naufrage.

mais avec la conviction, partagée d'ailleurs par son frère, que Paul avait seulement disparu ; il serait trop long de vous dire les détails de la catastrophe et les circonstances qui déterminèrent cette conviction des deux frères... Toujours est-il qu'en 1767, après la mort de Vincent, une délégation des Manaos se rendit en France et fit connaître à Ludovic Rocher la situation exceptionnellement avantageuse qui était réservée à sa famille. Le père de Paul approchait alors de la soixantaine : il jugea qu'il était mieux placé en Europe pour continuer les recherches relatives à son fils.

« Ainsi, la famille Rocher, en la personne de Ludovic, a été mise au courant... Dans la suite des temps, les chefs indiens, tout en maintenant les obligations qu'avaient contractées leurs pères, n'ont pas voulu se faire juges des droits d'héritiers qui pourraient être invoqués un jour... Ils s'en sont rapportés, pour la reconnaissance légale, au gouvernement brésilien ; car il faut dire que, dans l'intervalle, la Confédération indienne de l'Équateur a subi certaines modifications, par suite de désaccord entre plusieurs des peuples qui la composaient au début.

« C'est ainsi que les Moxos s'en sont retirés, pour la plus grande partie, et sont descendus au sud, vers les sources du Rio-Madeira ; ils ont fait cause commune avec les blancs et les métis de cette région, lorsque ceux-ci secouèrent le joug de la monarchie espagnole ; ils vivent aujourd'hui, libres, mais séparés de nous, dans la république de Bolivie.

« Les Manaos se sont aussi détachés de la Guyane indienne et ont renoncé à la partie septentrionale de leur territoire. Une ville a pris leur nom, auprès du confluent du Rio-Negro et de l'Amazone. Cette scission s'est faite à l'amiable ; elle n'a eu lieu que parce que les

Manaos voulaient entretenir des relations de commerce avec le Brésil. Ils se sont définitivement annexés à l'empire brésilien, tout en faisant reconnaître l'indépendance de leurs tribus. Le port de Manaos est devenu la capitale de la province d'Amazonas; on l'appelle aussi la Barre du Rio-Negro, pour témoigner qu'au delà ces indigènes sont maîtres chez eux. Depuis 1891, époque où le Brésil s'est mis en république, les Manaos servent, en quelque sorte, de trait d'union entre ce gouvernement démocratique et les Indiens indépendants de l'immense contrée des savanes et des forêts comprise entre la chaîne orientale des Cordillières, le Rio-Içа ou Putumayo, le Rio-Branco, les monts Pacaraïma et le Rio-Meta jusqu'à ses sources; d'autre part, tous les Indiens du versant méridional des monts Tumuc-Humac sont ralliés à notre confédération actuelle, qui forme la République indienne du Parimé-Iméni.

« L'entente n'a pas été difficile avec les Brésiliens, qui sont de race portugaise. Or, lors de l'invasion, ce sont surtout les Espagnols qui furent cruels. Les Manaos et les Portugais du Brésil s'accordèrent donc à merveille; il est juste de reconnaître que ces colons européens ont été les seuls qui n'aient pas inscrit l'extermination des indigènes dans leur programme de conquête.

« Voilà comment le gouvernement de Rio-Janeiro se trouve officieusement chargé de reconnaître pour tels les héritiers Rocher, s'il y a lieu. Une chrysoprase, d'une beauté incomparable, a été remise par les Manaos aux autorités brésiliennes; elle est taillée d'une façon particulière, et l'on y a gravé une inscription qui rappelle les bienfaits de Vincent Rocher et le vote populaire: cette chrysoprase est le titre d'investiture, des-

tiné aux héritiers qui auront prouvé authentiquement leur descendance directe ; celui ou ceux à qui le gouvernement de Rio-Janeiro remettra la précieuse pierre seront reconnus par les Indiens comme aptes à bénéficier des droits testamentaires de 1767.

— Quelle peut bien être, demanda M. Mersery, l'importance géographique des territoires où les héritiers de Vincent Rocher seraient admis à vivre dans les heureuses conditions que vous dites?... Ils n'exerceraient aucune autorité effective, soit; mais quelle haute influence morale pourrait être la leur, sur ces peuples éminemment paisibles,si pleins de gratitude !... J'avoue que je ne me fais pas la moindre idée de l'étendue de cette contrée...

— Personne en Europe, du moins dans le public, ne s'en rend compte ; les savants géographes seuls savent à quoi s'en tenir... Je vais donc vous citer des chiffres de comparaison... La superficie de la France, depuis la perte de l'Alsace-Lorraine, est de 52,789,982 hectares. Au Brésil, la seule province d'Amazonas tient une superficie de 287,896,000 hectares : dans cette province,la partie occupée administrativement représente 17,852,500 hectares,ce qui équivaut à douze fois la superficie de l'Alsace-Lorraine ; la partie indienne de cette province reste donc officiellement évaluée à 269,643,500 hectares, soit plus de cinq fois la superficie de la France. Quant à la région du Parimé-Iméni, où se trouvait l'ancien Manaos et où le lac Guattavita recèle les trésors des Incas, elle représente en superficie quatorze fois le territoire français... Il faut avoir vécu dans les contrées pour savoir que rien en Europe ne peut en donner l'idée... Apprenez,monsieur, si vous l'ignorez, que l'Amazone, notre fleuve, a un cours de 5,310 kilomètres, avec une largeur variant de 2 à 8 kilomètres dans l'intérieur des terres et

une profondeur de 200 à 400 mètres, que sa largeur est de près de 300 kilomètres à son embouchure, et qu'avec ses affluents ce géant des fleuves comprend 80,000 kilomètres de cours d'eau navigable.

— Une dernière question, ajouta M. Mersery, qui pensait aux jésuites et leur supposait maintenant des tendances à se substituer aux héritiers de Vincent Rocher... Les trésors enfouis dans les profondeurs du lac Guattavita vaudraient de nos jours plusieurs millions, n'est-ce pas?

— Des millions ?... Dites des milliards ! répondit Sousoumé.

XVII

CASTEL-D'HOURAT

Dominant la vallée, ayant à ses pieds le gave d'Aspe qui tourbillonne avec des mugissements joyeux dans son lit de roches, juché comme un observatoire au bord d'un plateau culminant d'où la vue suit à des distances lointaines, même à travers les larges crevasses verdoyantes ou neigeuses, la route qui mène en Navarre par les défilés d'Alano, le château de Germaine resplendit sous un beau soleil de juillet, au milieu de ces merveilleuses sierras françaises que beaucoup ont comparées et préfèrent aux montagnes de Suisse, au milieu des grandioses et charmantes Pyrénées, pour les nommer par leur nom ; tout autour, multipliées et dispersées en des espaces infinis, les bourdettes, gracieuses fermes béarnaises, et quelques cayolars basques s'étagent aux flancs des géants granitiques, campées dans des oasis de verdure que surplombent d'immenses murailles de rocher nu.

Et sur la terrasse du château, plantée de plus de trois cents tilleuls et marronniers, il y avait ce jour-là, à l'angle pittoresque qui de loin produit l'effet d'une immense proue en pierre, quatre personnes assises autour d'une large table rustique, savourant un bon café après

le déjeuner, bien garanties de l'ardeur solaire par l'ombrage touffu, et reposant leurs regards sur les délicieuses beautés du site.

Deux de ces personnes nous sont déjà connues : Mme Arlaas, que Kopfer et sa sinistre bande appellent « la femme maudite » ; Renée, qui depuis quelques jours est définitivement installée à Castel-d'Hourat, où la tendresse de Germaine doit désormais veiller sur elle, selon l'engagement pris au chevet de Léon Friedli.

Les autres sont deux vieillards, septuagénaires, l'oncle et la tante Martel, de Lyon : l'oncle Julien, que l'âge n'a pas courbé, mais que le chagrin, plus encore que la vieillesse, a blanchi ; la tante Henriette, à la douce figure résignée, plus que jamais tendre et empressée pour cet époux, unique lien qui la rattache à la vie. Ils sont vêtus de deuil, comme leur nièce ; car voilà un mois à peine que le capitaine Paul Béraud, leur gendre et neveu, est décédé presque subitement.

En effet, une maladie de huit jours seulement l'a emporté ; un télégramme de Bordeaux leur apprit cette mort, ainsi qu'à Mme Arlaas, et ils arrivèrent, tout émus, la veille des obsèques.

Quand ils eurent, avec Germaine, rendu leurs derniers devoirs à ce parent dont la vie, comme la leur, avait été attristée coup sur coup par tant de pertes cruelles, ils assistèrent à un spectacle qui ne les surprit pas outre mesure et ne leur inspira aucune déception : des gens d'église vinrent parler en maîtres dans la maison, s'y installèrent comme chez eux, et leur firent savoir que le défunt avait institué légataire universelle la supérieure générale d'un ordre religieux. Ils n'en eurent pas grand étonnement, parce qu'ils avaient vu le capitaine Paul se livrer peu à peu aux influences congréganistes, et parce que tous trois, ils savaient à quoi s'en tenir sur

l'insolence habituelle des hommes noirs, aussitôt qu'ils sont en droit de prendre possession des biens que la captation leur a acquis. Ils ne furent pas déçus, encore moins dépités, attendu qu'ils n'étaient pas, eux, des coureurs d'héritages, et qu'ils avaient l'âme trop haute, l'esprit trop désintéressé, pour s'être jamais préoccupés même de savoir à qui leur parent pensait léguer sa fortune. Germaine n'avait pas su et ignorait encore que son cousin avait fait un premier testament en sa faveur.

Ils avaient donc quitté Bordeaux peu après les funérailles, et Germaine avait décidé les deux bons vieux à venir se reposer à Castel-d'Hourat des fatigues et de l'émotion de ce voyage précipité; elle était trop heureuse, elle si familiale, de posséder un peu sa chère tante Henriette et le brave oncle, vénéré autant qu'aimé, le digne vieillard qui n'avait jamais transigé avec les principes républicains et libres-penseurs de la famille Martel.

Et lorsque, dans les premiers jours de juillet, Renée était venue à son tour, Mme Arlaas, en voyant auprès d'elle l'exquise jeune fille et ces deux hôtes de passage, qui, sans le savoir, en étaient le grand-père et la grand'mère, ne pouvait s'empêcher, dépositaire du secret, de se dire en elle-même, à ce tableau attendrissant:

— Puisque Léon Friedli aimait ma cousine Alice, — Léon, ce noble cœur, qui, dans toute sa vie, ne commit qu'une faute, — quel malheur qu'il n'ait pas déclaré son amour avant Paul Béraud, et que, par timidité, il se soit laissé devancer par mon cousin !... Certainement, il aurait été agréé : il avait tout pour plaire dès ce temps-là à la pauvre Alice; mon oncle Julien le tenait en grande estime; ma tante était la proche parente de sa mère... Sans aucun doute, Alice

aurait été plus heureuse avec lui qu'avec ce malheureux Paul, dont l'éducation pouvait faire prévoir les futures faiblesses morales ; et peut-être même vivrait-elle encore !... Au lieu de cela, des désastres, et quelle pitoyable situation aujourd'hui !... Voici cette charmante enfant, qui, de par la loi, n'a ni père ni mère; ses grands-parents sont là, et il faut à tout prix leur laisser ignorer qu'ils embrassent leur petite-fille !...

En effet, près de deux semaines s'étaient écoulées déjà dans cette union affectueuse, suite d'une rencontre qui semblait due au hasard, mais qui vraiment avait été amenée par Germaine mettant à profit les circonstances. Et comme elle avait eu raison!... L'oncle et la tante Martel avaient été, dès le premier moment, attirés vers Renée, puis bientôt subjugués par la bonté captivante de la jeune fille, par son intelligence vive et son esprit alerte, que pondérait une sagesse précoce, et, au-dessus de tout, par sa droiture simple, le plus beau fleuron de sa couronne de qualités.

Mais, tandis qu'ils subissaient le charme, l'adolescente que son père, clairvoyant, avait jugée assez forte pour connaître le mystère de sa naissance, leur prodiguait, par une attraction toute naturelle, mille marques d'amour ; et ses câlineries d'enfant étaient d'une tendresse d'autant plus discrète, que sa générosité filiale, s'opposait d'instinct à tout ce qui aurait pu leur laisser deviner qu'elle était de leur sang, puisqu'en se découvrant leur petite-fille elle leur aurait diminué sa mère.

Rien n'égalait les délices de son cœur, quand elle leur donnait ses caresses, et cependant, pour rien au monde, elle n'eût voulu qu'ils pussent soupçonner la véritable source de ses sentiments.

Germaine contemplait avec une douce joie ce rappro-

chement dont elle était l'auteur : les deux bons vieillards se prêtaient si volontiers aux prévenances, aux mille petits soins dont ils étaient l'objet de la part de Renée !... Ils croyaient candidement avoir devant eux une orpheline que le docteur Friedli avait recueillie, et, en admirant combien Léon, en élevant la jeune fille, avait tiré parti des heureuses dispositions de sa nature, au point de la rendre parfaite, ils se félicitaient de ne pas l'avoir autrefois condamné en leur âme pour son fatal duel avec leur neveu Aristide ; ils étaient de ceux qui alors avaient considéré que Léon Friedli n'avait rien eu à se reprocher dans cette lamentable affaire, où Aristide avait été le provocateur brutal, à plusieurs reprises, sans aucune raison plausible, et où le provoqué, ayant tout fait pour éviter honorablement la rencontre, n'était allé sur le terrain qu'à son corps défendant. Oui, ils avaient déploré l'affreuse issue de ce duel, qui leur parut absurde, comme à tant d'autres ; mais, quand Léon, désespéré d'avoir affligé cette famille amie, s'était retiré après ce deuil qui en avait entraîné immédiatement un autre, ils avaient gémi de cette série de malheurs, n'en accusant personne, et tout en comprenant l'exil, la retraite que s'imposait le jeune homme, ils ne lui avaient pas retiré leur estime.

Ainsi, Léon Friedli s'était tenu à l'écart, ne leur avait plus donné signe d'existence ; et maintenant Renée, à leurs yeux, était la vivante preuve de sa noblesse de caractère et de sa délicatesse de cœur, autant que de sa supériorité intellectuelle. Et l'adolescente qui leur plaisait tant les faisait songer à leur fille, à leur bien-aimée Alice, dont la tombe avait été naguère arrosée de leurs larmes ; car c'est à Bordeaux qu'elle avait été inhumée, et Paul lui avait élevé un mausolée, où, à présent, il reposait auprès d'elle.

Et le décès de Paul, en les appelant à ce tombeau, avait rendu plus vif que jamais le souvenir de cette fille unique, si passionnément chérie par eux, si tendrement idolâtrée avec cet amour aveugle, particulier à certains parents, cet amour poussé à une intensité extrême, absorbant toutes les pensées paternelles, et mêlé d'une admiration, souvent irréfléchie, que le temps, même après la mort de l'être aimé, ne peut lasser.

Mme Arlaas leur connaissait cet état d'âme et elle se disait encore :

— Non, jamais ce père et cette mère ne supporteraient la révélation du secret de Léon... Leur adoration d'Alice est telle que, s'ils apprenaient la vérité, ils n'y survivraient pas longtemps ; ils succomberaient bientôt, le cœur brisé, après avoir enduré un martyre horriblement douloureux. Et, d'autre part, la sympathie qu'ils éprouvent pour Renée se changerait en aversion ; cette aimable créature, qui par ses touchantes attentions s'est gagné leurs deux cœurs, leur deviendrait odieuse, dans le cruel empoisonnement de leurs derniers jours... Oui, même n'en eussé-je pas prêté le serment, ce secret, quoi qu'il advienne, doit demeurer pour toujours impénétrable ; rien ne me le fera jamais trahir, aucune puissance au monde ne sera assez forte pour me l'arracher !...

On était à l'avant-veille de la fête nationale. Mme Arlaas attendait Jean-Jacques Friedli, qui était, nous le savons, un de ses meilleurs amis et le dévoué auxiliaire de sa bienfaisance dans la contrée. Il avait été convenu qu'elle et lui accompagneraient à Oloron l'oncle et la tante Martel, dont le départ s'effectuait ce jour même. Avec lui, ils étaient encore en famille, puisque sa belle-sœur, la mère de Léon, était cousine germaine d'Henriette Martel. Les deux vieillards feraient à petites jour-

nées leur voyage de retour, couchant ce soir à Pau, demain à Toulouse, après-demain à Nîmes, et rentreraient ensuite à Lyon.

— A propos, fit Germaine, vous n'oublierez pas, mon oncle, de dire à nos amis de la Croix-Rousse que j'approuve complètement, d'après leur communication d'il y a huit jours, leur projet d'extension de notre Caisse de défense des Ouvriers tisseurs ; et, pour mieux marquer mon approbation, vous voudrez bien verser, de ma part, au trésorier central, la moitié de ce qui me revient sur le prochain terme des maisons de grand-père David... Cela, bien entendu, sera en sus de ma cotisation...

Bien que n'appartenant plus depuis longtemps au monde si intéressant des travailleurs de la soierie, Germaine n'avait jamais cessé, on le voit, sa coopération à l'œuvre socialiste que, jeune femme, elle avait créée à Lyon, dès le lendemain de son mariage.

— Et tata Riette n'emportera-t-elle pas, elle aussi, une commission de sa bonne nièce ? demanda Mme Martel.

— Si fait, répondit Mme Arlaas... Je vais vous remettre tout à l'heure, avant votre départ, une petite somme pour le comité du Denier des Écoles laïques, et vous aurez la bonté, chère tante, d'indiquer à nos concitoyens quel devra en être l'emploi : un livret de caisse d'épargne de cent francs à attribuer, dans chacun des six arrondissements, lors de la distribution des prix du mois prochain, à l'élève qui aura été, pendant cette année scolaire, le plus assidu aux écoles primaires municipales ; ce qui nous fera douze livrets, six pour les écoles de filles et six pour les écoles de garçons.

A ce moment survint Jean-Jacques Friedli, avec ses deux filles : Marcelle, l'aînée, du même âge que Renée, brune, espiègle, un lutin au minois fûté, à l'œil mali-

cieux, à la bouche finement rieuse ; Rose, la cadette, douce jeune fille de quatorze ans, à l'opulente chevelure blond-cendré, au regard clair, mais froid, et dont la physionomie plutôt grave formait constraste avec la figure enjouée de sa sœur.

Après avoir embrassé Mme Arlaas et salué ses hôtes, les demoiselles Friedli sautèrent au cou de leur amie Renée et l'entraînèrent plus loin sur la terrasse, tandis que leur père se mettait à la disposition des Martel pour leurs préparatifs de départ.

Une heure plus tard, le landau de Germaine franchissait la grille du château, et, après avoir passé le pont du Gave, prenait la route d'Oloron.

De leur côté, les trois jeunes filles s'étaient promenées dans le parc ; puis, continuant leur causerie, elles étaient revenues à cet angle de la terrasse d'où l'on a la plus belle vue sur la vallée.

— Tu ne saurais croire, Renée, disait Marcelle, à quel point papa se réjouit de te faire assister demain à la curieuse et pittoresque cérémonie d'Arnace, au pas de Guliers.

— Maman Germaine m'a parlé d'une partie de mules que ton père avait complotée ; mais, occupée comme elle était par les apprêts du départ de ses parents de Lyon, elle n'est entrée dans aucun détail. J'ignorais donc qu'on ira voir une cérémonie, comme tu dis...

— Oh ! il n'y a pas indiscrétion à te faire connaître le programme, fit Rose à son tour.

— Est-ce bien loin, le pas de Guliers ? demanda Renée.

— Avec les bonnes mules que nous aurons, des trotteuses hors ligne, reprit Marcelle, il faut compter tout au plus une heure pour atteindre d'abord Serrelongue par la vallée du Malugar, ensuite une demi-heure pour

traverser le ravin d'Aydi et contourner le cirque de la forêt d'Isseaux...

— Tu verras, Renée, quelle magnifique forêt! interrompit Rose, et comme elle se déploie en immense éventail sur les montagnes jusqu'au pic de Soulaing!... C'est une des plus belles forêts des Pyrénées... On y déjeunera ; après quoi, l'on ira jusqu'à Coueïloge, à travers de riches prairies que longe et domine une colossale muraille de rochers couronnés de hêtres ; puis, nous aurons une montée, un peu rude alors, pour parvenir à l'entrée du pas de Guliers ; mais la route de ce col n'est nullement fatigante, et l'on arrivera frais et bien dispos à Arnace...

— Du cirque d'Isseaux à Arnace, c'est un trajet d'une heure, dit Marcelle... Et de là, c'est-à-dire de la gorge même, l'œil découvre les monts de Larrau et de Barétous, et aussi la haute vallée de l'Uhaytça avec ses innombrables terrasses, parmi lesquelles se distingue Sainte-Engrace..,

— Sainte-Engrace ?... Il me semble que maman Germaine m'en a dit un mot l'autre jour... N'est-ce pas le siège d'une des superstitions les plus ridicules du pays? une église qui a la spécialité de guérir de prétendus possédés ?...

— Non, Renée ; tu confonds avec la fontaine de la Madeleine, qui est située un peu plus loin, près de Tardets...

— Et Sainte-Engrace, qu'est-ce donc?...J'ai pourtant le souvenir, quoique un peu vague, qu'il en a été question dans nos causeries du soir...

—Engrace, ce n'est pas tout-à-fait une sainte; ce n'en est qu'un fragment, un membre...Un jour,on trouva un débris humain, un bras déchiqueté, dans le vallon d'Achavar. Etait-ce la dernière trace d'un crime? ou bien

quelque pastoure égarée avait-elle été la proie d'un ours, dérangé avant d'avoir achevé son festin ? En ce temps-là, les ours venaient, dit-on, s'abreuver à la cascade d'Urdaïté, à cent pas du pont d'Enfer... Brrou !... L'enfer, les ours, un bras abandonné, il n'en faut pas davantage pour commencer une légende... Donc, le bras fut recueilli par les chanoines de Saint-Augustin, qui avaient bâti par là une auberge, destinée au repos des pèlerins revenant de Compostelle, où l'on vénére un autre bras, le bras de saint Jacques ; ces chanoines décidèrent que leur bras était celui d'une martyre, qui n'a été suppliciée nulle part, et à laquelle ils donnèrent le nom d'Engrace. On ne leur demanda rien de plus ; ils mirent le bras dans un reliquaire, et ils l'ont montré pendant des siècles, moyennant finances : c'était la concurrence au bras de saint Jacques de Compostelle, de l'autre côté des Pyrénées... Aujourd'hui, de leur collégiale il ne reste que des ruines, que l'on a transformées en chapelle : le bras y est toujours, l'ancien ou un autre ; les habitants vendent des fromages, et le curé vit assez grassement du tronc du bras de sainte Engrace...

— Puisque tu es si bien renseignée, Marcelle, j'attends maintenant avec impatience que tu m'instruises sur cette fontaine de la Madeleine qui guérit les possédés.

— Oh ! là, pas la moindre relique, mais des miracles à jet continu !...

— Des miracles ?

— Et qui ne sont pas de la petite bière, je te prie de le croire !... Il me suffira de te citer le dernier... Il y a un peu plus de cinq ans de cela, un frère ignorantin, tout nouvellement installé dans une des paroisses rurales, disparut d'une façon subite, sans que les fidèles pussent comprendre ce qu'il était devenu... Main-

tenant, voici à peine deux mois qu'il a été réinstallé... Papa, dont l'estomac ne digère pas le surnaturel, croit savoir que l'ignorantin, à cause de je ne sais quelle ancienne aventure, avait à régler avec la justice un compte qui se traduisait par cinq ans ; c'est là tout le mystère de sa longue éclipse. Mais ce sont des choses qu'un homme de Dieu ne raconte pas au saint troupeau ; bonsoir le prestige, alors ! Il a préféré faire sa rentrée en scène en annonçant qu'il venait de subir une opération bizarre ; ils appellent cela un exorcisme.

— Drôle de mot !... Qu'est-ce que c'est ?

— C'est que, pendant cinq ans, il avait été livré au diable croquemitaine, qui lui était entré dans le ventre et l'avait changé en loup... et l'opération de l'exorcisme, c'était l'expulsion du diable à la chapelle de la Madeleine, et depuis lors il est redevenu ignorantin... Les vieilles dévotes se pâment, chaque fois qu'il va réciter sa prière d'action de grâces au sanctuaire des miracles d'exorcisme ; le curé et le bedeau expliquent qu'ils ont vu venir un loup, que ce loup a bu l'eau divine de la fontaine, et qu'aussitôt sa gueule s'est transformée en visage humain, ses pattes en mains et pieds d'homme, sa peau en soutane ; et le frère dit en souriant : « Ce loup, c'était moi »... On s'extasie ; on l'interroge sur ses carnages et ses impressions de loup. Il leur débite qu'il a dévoré beaucoup de brebis, que quelques unes sont succulentes, mais que le plus grand nombre ont un goût de vieille laine ; et la conclusion de chaque récit, c'est une tournée dans l'assistance, pour faire remplir son escarcelle...

— De sorte, dit Renée, que cet ignorantin se fait à présent des rentes avec ses cinq ans ?...

— Mais oui ; il n'y a rien d'aussi fructueux que les miracles !

— Et nous irons voir cette fontaine de la Madeleine, dis?

— Non, pas demain; le but exclusif de notre excursion est la coutume d'Arnace, la cérémonie annuelle du 13 juillet... Ne regrette rien, d'ailleurs; car nous, nous ne verrions que de l'eau qui coule, sans aucun miracle.

Marcelle s'apprêtait à dire en quoi consiste la coutume d'Arnace, lorsque Rose l'arrêta, en montrant un nuage de poussière qui s'avançait au loin sur la route de Lescun; une voiture, attelée de deux chevaux, roulait dans la direction de Castel-d'Hourat; elle venait de dépasser le village d'Osse.

— Je ne me trompe pas, fit Rose, ce sont les Boëro...

— Ce sont les Boëro, répéta Marcelle, tu as raison... Eh bien, voilà une surprise, par exemple!... Ils sont toujours aux eaux à cette époque-ci, ou aux bains de mer jusqu'à la fin d'août... Ils ne viennent, d'ordinaire, passer à leur château de Tout-y-Croît que les quatre mois de septembre à décembre...

— Pourquoi sont-ils si en avance, cette année? ajouta Rose... C'est singulier... A coup sûr, il y a quelque chose là-dessous...

— Évidemment, ils ne sont pas venus pour pavoiser chez eux et tirer un feu d'artifice après-demain, en l'honneur de la fête nationale.

— La châtelaine de Tout-y-Croît, demanda Renée, n'est-elle pas cette marquise à qui, lors de sa naissance, une méchante fée sema de la graine de salade sur le menton?

— C'est cela même, répondit Marcelle... De la graine de barbe-de-capucin, qui a poussé dru, ma chère!... Dame, tout y croît...

La voiture s'approchait; bientôt elle contourna le pied de la terrasse, les chevaux filant au grand trot sous les claquements de fouet. Le marquis de Boëro et sa digne épouse, roides et compassés, affectèrent de ne pas regarder Castel-d'Hourat.

— Madame est rasée de frais, murmura Marcelle à l'oreille de Renée ; as-tu vu comme elle a un beau menton bleu?...

Tandis que les jeunes filles riaient de ... s innocentes plaisanteries, l'équipage traversait le pont et arrivait à la jonction des deux routes ; toutefois, au lieu de prendre la direction d'Oloron, il s'éloigna vers Accous.

En descendant ainsi la route d'Espagne, la voiture des Boëro avait à passer de nouveau, mais cette fois à une assez grande distance, devant le château de Germaine; et comme alors ils étaient assez loin pour qu'on ne pût distinguer leurs traits, le marquis et la marquise dardaient leurs regards sur Castel-d'Hourat, avec une indicible expression de haine.

— Manuel, dit la marquise à voix basse, ne vous a-t-il pas semblé tout à l'heure qu'on riait là-haut?...

— Oui, il y avait de la gaîté... des jeunes filles qui paraissaient s'amuser... On s'amuse aujourd'hui ; mais on ne rira plus demain.

— Demain, dites-vous?,..

— Je précise, ma chère amie : demain soir...

— En êtes-vous bien sûr?

— Je le sais, de la bouche même du révérend père Kopfer.

— Alors, en effet, rien n'est plus certain.

Là-haut, sur la terrasse, après les rires, Marcelle et Rose avaient enfin fourni à Renée les renseignements tant attendus sur la coutume d'Arnace, au pas de Guliers.

Immédiatement auprès de la vallée d'Aspe s'étend à l'ouest, au dessous d'Oloron et jusqu'à la grande forêt d'Isseaux, la vallée de Barétous, arrosée par le Vert, qui se jette dans le Gave d'Oloron, et par le Lourdios, qui se jette dans le Gave d'Aspe, à peu de distance des établissements de Saint-Christau, si connus par l'efficacité de leurs eaux minérales ; cette vallée forme un canton, dont le chef-lieu est Aramits, un grand village. Mais autrefois la vallée de Barétous constituait une petite confédération de communes, avec une sorte d'autonomie, comme la vallée d'Aspe et quelques autres, et sa juridiction s'étendait jusqu'à la vallée espagnole de Roncal, qu'elle confrontait.

Les Barétons avaient traité d'alliance avec les Aspois, auxquels ils se joignaient en cas de guerre ; leurs lois et leurs coutumes étaient les mêmes.

Or, en ce temps-là, on bataillait souvent. Les montagnards du Barétous eurent, comme tous les autres montagnards des Pyrénées, de longues luttes à soutenir avec leurs voisins, pour la possession des pâturages. Un jour, une bande de Basques, appartenant à la Navarre espagnole, envahit un des villages français du Béarn ; ils y tuèrent quelques personnes.

Toute la vallée de Barétous se leva, animée d'une fureur terrible ; les Barétons, sans même demander main-forte aux Aspois, se précipitèrent dans la vallée de Roncal et se livrèrent à un massacre féroce, n'épargnant ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants.

Alors, les confédérations des autres vallées basques et béarnaises intervinrent et imposèrent leur arbitrage : Il fut jugé que les Barétons avaient outrepassé les droits de la vengeance, et ils furent condamnés par ce tribunal pyrénéen à remettre à perpétuité chaque année aux Roncalais « trois vaches choisies et sans tares de même âge,

de même poil et de mêmes marques » pour prix du sang ; cette remise serait faite, disait la sentence, le 13 juillet, au lieu nommé Arnace, situé au centre du col si pittoresque dit le pas de Guliers.

Les siècles se sont écoulés : les mœurs ont changé en France et en Espagne, les bouleversements politiques de toute espèce se sont produits, en abolissant mille traités dictés jadis par la loi du plus fort ; les deux parties française et espagnole du pays basque se sont nettement scindées ; la vieille dette barétone, a été payée pendant des centaines d'années et, à tous autres que les Béarnais, paraîtrait éteinte depuis longtemps. Qu'importe ! la sentence du moyen-âge a été acceptée par les montagnards du Barétous, et aujourd'hui encore, chaque année, leurs arrière-petits-fils se font un point d'honneur d'y satisfaire, précisément parce qu'aucune contrainte ne les y oblige.

Et, le 13 juillet, les Barétons montent à Arnace, amenant les trois vaches promises, venant d'Aramits, d'Ance, d'Arette, de Féas, de Lanne et d'Issor ; et les Espagnols de la vallée de Roncal, de leur côté, montent au pas de Guliers, afin d'y recevoir le prix du sang versé au temps jadis.

Telle est la cérémonie dont Renée devait avoir le spectacle, selon le projet de Jean-Jacques Friedli.

Elle donne aux Basques de France l'occasion de danser le mouchico avec leurs frères de même race, établis sur l'autre versant des Pyrénées ; car les Roncalais sont de sang basque, quoique habitant à l'extrémité orientale de la Navarre.

D'autre part, les Béarnais, qui se rappellent toujours avec orgueil la glorieuse histoire de leur petite nation si vaillamment indépendante, sont heureux de faire fête aux fiers montagnards de cette vallée démocratique, à

qui les rois de Navarre et ensuite ceux d'Espagne ont maintenu le privilège des grandes franchises, en souvenir de leur bravoure légendaire dont les Maures subirent, en deux circonstances décisives, les redoutables coups. L'effet du privilège est, pour la vallée de Roncal, de se trouver sous un régime qui équivaut presque à l'état de république : les sept villages roncalais sont administrés par une assemblée ou députation qui se réunit alternativement dans chacune des communes libres ; en outre, l'Espagne a conféré la *hidalguia* à la vallée, c'est à-dire la haute noblesse. Quant aux mémorables exploits qui ont rendu les Roncalais populaires des deux côtés des Pyrénées, les loyaux Barétons les chantent le 13 juillet en venant à la rencontre de leurs amis les Basques de Navarre :

« Quand la domination musulmane opprimait la péninsule où seuls vos pères vivaient libres, le calife de Cordoue voulut avec son armée pénétrer en France ; et vos pères arrêtèrent les Maures dans le défilé d'Olasti ; vos mères elles-mêmes prirent part au combat ; l'armée sarrasine fut mise en déroute, et le calife fait prisonnier ; vos mères l'entraînèrent sur le pont de l'Ezca, lui tranchèrent la tête, et votre Gave roula dans ses flots le cadavre du roi ennemi. Honneur à vos mères et à vos pères, héroïques Roncalais !

» Et quand Abd-er-Rhaman, autre calife de Cordoue, voulut punir les Navarrais d'avoir secouru les Asturiens qu'il tyrannisait, qui donna la victoire aux Navarrais ? Ce furent encore vos pères et vos mères, braves montagnards de Roncal. Ils assaillirent l'armée d'Abd-er-Rhaman ; ils l'écrasèrent sous les blocs de rochers, du haut de vos libres sierras. Honneur à vos mères et à vos pères, héroïques Roncalais ! »

Après quoi, les jeunes Roncalaises, qui sont dans le cortège espagnol, s'en détachent et font une gracieuse révérence aux Barétons, et ceux-ci leur chantent en béarnais :

Bouqués resquettès,
Tant béroys œthous,
Tendrès berméthous,
Cors ta joëns y ta tilhous !
Intratz, bloundettès ;
Intratz, brounettès ;
Biénetz, palhettès,
Flours de la sazon !
Biénetz, per bandès,
Fourma guirlandès
Y platès-bandès
Sûr lou berd gazon !

« Bouches si fraîches, — si jolis yeux, — tendres joues si roses, — tailles si minces et si flexibles ! — Entrez, blondettes ; — entrez, brunettes ; — venez, châtaines, — fleurs de la saison ! — venez par bandes, — formez des guirlandes — et des plates-bandes — sur le vert gazon ! »

En vérité, la fête roncalo-barétone est des plus gracieuses, et il tardait à Renée d'être au lendemain, pour y assister en spectatrice,

Ce soir-là, elle en causa de nouveau avec Mme Arlaas pendant le dîner ; mais Germaine ne prolongea pas la conversation sur ce sujet.

— Maintenant, ma chère enfant, dit-elle à Renée, nous ferions bien de voir où nous en sommes, relativement à notre petite caisse... Prenons tout de suite le chapitre des bébés, puisque, m'as-tu dit ce matin, on est venu nous prévenir de la part des Lapuyade...

Tandis qu'on servait le thé, Renée alla chercher un long carnet, épais, qui était le registre où Mme Arlaas inscrivait, depuis de nombreuses années, les nouveaux-nés dont elle aidait les mères.

Voici en quoi consistait cette assistance : dans cette contrée d'élevage et de culture, où la femme se livre

assidûment à des travaux souvent des plus pénibles, les mères, pressées de retourner aux champs, négligent presque toujours les soins les plus élémentaires, tant pour elles que pour leurs enfants ; Germaine, pour réagir contre ces habitudes si pernicieuses à la santé des pauvres familles de cultivateurs, avait donc imaginé de remettre un franc cinquante par jour, pendant six mois au minimum, aux mères nouvellement accouchées qui lui étaient signalées, à la condition expresse qu'elles resteraient à leur bourdette jusqu'à complet rétablissement prouvé ; or, comme ces femmes, lorsqu'elles travaillent en journalières, ne gagnent pas davantage et même souvent gagnent moins, dans ces pays d'existence sobre et de prix inférieurs, le problème d'hygiène et de bienfaisance se trouvait résolu.

D'un coup d'œil rapide, Renée examina la situation de ce compte spécial ; une fois les additions faites et le total général arrêté à la fin de la semaine précédente, elle établit rapidement, sous le regard de Mme Arlaas, un relevé des prévisions de secours jusqu'au premier jour du mois suivant, en opérant les soustractions figurées par les mères que le docteur de Germaine avaient indiquées comme pouvant reprendre leur travail. La série de ces divers calculs était extrêmement simple ; mais, en tenant bien en ordre ce petit registre, la généreuse femme savait toujours où elle en était, au milieu de sa multiplicité de bonnes œuvres, et elle évitait ainsi tout gaspillage. Inutile de dire que le total de ce compte des bébés s'élevait à un chiffre des plus respectables.

Le lendemain matin, la plus grande animation régnait à Castel-d'Hourat.

On s'était levé de bonne heure, et chacun avait re-

vêtu sa toilette d'excursion. Les Friedli, qui en avaient fait autant, étaient arrivés au château tous les quatre ; Mme Friedli avait confié la surveillance de l'institution à sa sous-directrice, dont elle était sûre sous tous les rapports, et Jean-Jacques, ayant donné ses derniers ordres au jardinier, homme dévoué et intelligent, savait qu'il trouverait à son retour les préparatifs de la fête nationale terminés ; car, pour plusieurs raisons, il tenait à ce que l'établissement qu'il avait fondé se distinguât cette année.

Conformément au principe du bon touriste, qui est de ne jamais se mettre en route à jeun pour une partie de montagne, on se lesta d'un premier déjeuner ni trop lourd, ni trop léger, mais substantiel comme il convenait.

A neuf heures sonnant, les mules de premier choix qui avaient été commandées faisaient leur entrée dans la cour du château, au tintement argentin de leurs clochettes ; offrant au coup d'œil la coquetterie de leur harnachement et l'originalité de la parure dont les muletiers les décorent par des procédés à eux, elles semblaient avoir à chaque cheville un bracelet de velours noir, qui, non seulement élégant, ajoutait encore un effet de finesse nouvelle à leur nature déjà svelte et alerte.

Et voilà Germaine, René, les Friedli, qui vont d'une mule à l'autre et se font entre soi la répartition de leurs montures ; Chaussée, le cocher fidèle de Mme Arlaas, adjoint à la caravane et transformé en cavalier pour la circonstance, veille au chargement de la mule à qui incombe le soin de porter les vivres.

Mais une voiture s'arrête au portail, la sonnette d'entrée retentit ; le gardien ouvre les deux battants. Quel est ce visiteur inopportun?... Tous nos touristes s'ef-

forcent de réprimer un mouvement de mauvaise humeur, vu la crainte d'un retard qu'occasionnera le personnage que nul n'attend. Alors, de la voiture, descend un homme qui demande Mme Arlaas et s'avance en claudicant ; c'est M. Justin Courtois.

S'inclinant très bas, souriant de son sourire le plus mielleux, glissant un œil qui implore, il s'excuse humblement, il se montre désolé de se présenter mal à point, il supplie la dame de céans de le pardonner et de vouloir bien lui fixer une autre heure, même un autre jour, où elle daignera lui faire le grand honneur de le recevoir.

Mme Arlaas, qui, par une précédente visite analogue, se doute du but de celle-ci, préfère s'en éviter une troisième de la part de cet individu qui lui répugne. Froidement polie, elle le reçoit séance tenante, après avoir, d'un signe, prié ses amis de prendre patience.

— Je pressens, monsieur, pourquoi vous revenez, dit-elle, une fois qu'ils furent en tête-à-tête au salon ; mais je dois vous déclarer que mes sentiments n'ont pas changé...

— Madame, votre premier refus me fendit le cœur, et je m'en retournai désespéré de n'avoir pas été compris... Depuis lors, j'ai beaucoup réfléchi, dans une douleur inexprimable. Je me suis dit que vous n'aviez peut-être pas cru à la sincérité de ma démarche, et j'ai cherché comment je pourrais vous en convaincre... Vous le voyez, madame, je vous parle bien naïvement.

Ne voulant pas entamer une discussion qui eût prolongé le séjour de cet homme souverainement déplaisant à ses yeux, elle le laissait dire ; elle l'écoutait, résignée à l'entendre, et se surmontait autant que possible pour ne pas laisser trop percevoir son aversion.

— Ah ! madame, continua-t-il, je vous le jure, ce sont vos vertus qui ont fait naître en moi cet amour, dont je vous ai fait l'aveu, et que vous avez repoussé, hélas ! Mais il n'est pas d'amour plus désintéressé que le mien ; et c'est pour cela que, malgré votre refus d'accueillir mes supplications, la confiance m'est revenue de voir luire tôt ou tard le jour béni où votre esprit pénétrant lira dans mon âme, où votre indulgente bonté consentira enfin à couronner mes vœux. Et la preuve de mon désintéressement absolu, madame, la preuve éclatante que, si j'ai osé lever mes yeux jusqu'à vous, c'est sous la seule impulsion de mon cœur tendrement épris, la preuve indéniable de la loyauté parfaite qui m'inspirait dès cette première entrevue où je vous demandai de m'accorder votre main, la voici : ma fortune dépasse actuellement cinq millions ; si vous daignez mettre un terme à votre veuvage pour faire mon bonheur, madame, nous nous marierons sous le régime de la communauté ; cette fortune, que je mets à vos pieds, sera ainsi la vôtre, et vous en disposerez à votre convenance, au gré de votre plaisir et de votre sagesse, pour votre agrément et votre charité...

— Monsieur, répondit Germaine, sans m'arrêter à l'opinion très honorable que vous venez d'exprimer sur mon compte, et dont je vous remercie, tout en la sentant fort exagérée par votre illusion, je m'en tiens à la résolution que je vous ai fait connaître ; elle est inébranlable. Loin de contester votre sincérité et tout en appréciant la délicatesse de votre désintéressement, je ne puis que vous conseiller, une fois de plus, de renoncer au désir d'une union impossible à réaliser... En effet, je ne suis nullement ambitieuse d'une plus grande fortune. En ce qui concerne mes goûts, qui sont modestes, je possède heureusement assez, et au-

delà, de quoi les satisfaire. D'autre part, il est vrai que, pour faire le bien, on n'est jamais trop riche, et je le sais ; mais je sais aussi que, faisant tout ce que je peux, je fais tout ce que je dois. D'ailleurs, même si je n'avais pas cette manière de voir, et si, au surplus, j'étais disposée à me remarier, je ne mettrais ma main que dans celle d'un époux en complète communauté, non seulement de sentiments, mais encore d'idées et d'aspirations...

A ces mots, M. Courtois crut comprendre quel obstacle s'élevait en travers de son but, et vivement :

— Oh ! madame, interrompit-il, vous me jugez d'après le milieu où j'ai été élevé et auquel j'appartiens encore. Sur ce point, vous êtes dans l'erreur. Vos opinions, toutes vos opinions sont les miennes ; devenir votre époux serait la rupture à la fois la plus heureuse et la plus absolue avec un monde que je méprise ; aussi, en vous faisant hommage de mes vœux, cette considération est-elle la principale qui m'a donné l'audace de ces démarches, après l'ardent amour et le profond respect dont je suis animé pour vous.

— Pardon, monsieur, reprit Mme Arlaas, vous ne m'avez pas laissé achever... J'allais conclure que, si vous aviez connu quel mari a été le mien, vous auriez compris qu'il m'est impossible d'avoir jamais, comme femme, aucune nouvelle affection.

En prononçant ces dernières paroles, elle se leva ; il en fit autant, car c'était un congé.

— Allons, adieu, monsieur, fit-elle ; vous voyez que vous avez eu grand tort de vous déranger de si loin. Je vous l'avais bien dit... J'aurais même pu ne pas vous recevoir...

— Je vous salue, madame.

Tandis qu'il se courbait plus profondément encore qu'à son arrivée, il essuya, du revers de la main, deux

grosses larmes qui venaient de jaillir de ses yeux. Germaine vit cette explosion de douleur, que, du reste, il ne cacha pas : pourtant, sa bonté, si sensible d'ordinaire, n'en fut aucunement émue ; cet homme lui répugnait trop, pour que, même en le croyant chagrin, elle en eût la moindre pitié.

Elle avait sonné ; un serviteur parut.

— Robert, reconduisez monsieur, dit-elle.

Par la fenêtre, sans se montrer, elle s'assura que M. Courtois reprenait place dans sa voiture, et elle ne revint auprès de ses amis qu'une fois l'importun définitivement parti.

Lui, il avait maintenant l'esprit préoccupé, non seulement d'elle, mais aussi de ce serviteur qu'elle avait appelé Robert et qui l'avait accompagné.

— C'est étrange, murmurait-il entre ses dents ; je jurerais que j'ai déjà vu ce Robert quelque part, et je ne saurais dire où, ni combien il y a de temps de cela ; mais le nom de Robert n'éveille en moi aucun souvenir...

Au château, la visite intempestive du bossu n'avait pas occasionné, en somme, un fort retard à nos touristes ; elle avait duré en tout vingt minutes tout au plus, tant M^me^ Arlaas éconduisit prestement ce soupirant antipathique. A 9 heures et demie donc, on se mit en route pour le pas de Guliers.

Le programme que Marcelle et Rose avaient détaillé à Renée, fut suivi à la lettre.

Un guide, sur sa mule, ouvrait la marche ; un autre la fermait, suivant de près Chaussée qui cavalcadait, tout heureux, à côté de la mule porteuse des vivres. Derrière le premier guide, venait le rang des trois jeunes filles, précédant de quelques mètres Jean-Jacques Friedli entre sa femme et M^me^ Arlaas.

Mme Friedli était fille du Béarn, de famille dont la révolte contre le catholicisme datait des débuts mêmes de la Réforme. Dans cette vallée d'Aspe, il est une humble commune, qui n'a même pas sept cents habitants, et qui forme un vaillant petit groupe protestant, ayant résisté à travers les siècles à toutes les persécutions cléricales ; c'est le village d'Osse, où Didier, le mari de Germaine, trouva la mort dans un héroïque sauvetage. Lucie Dhars était de ce village.

S'étant vouée de bonne heure à l'enseignement privé. profondément estimée partout où elle avait passé, elle était, à vingt-huit ans, institutrice dans une famille vaudoise en relation avec les Friedli. Son intelligence, ouverte à tous les progrès, passionnée pour les initiatives courageuses, planait depuis longtemps au-dessus des définitions de croyance arrêtées par les pères de l'Eglise réformatrice ; applaudissant aux efforts des glorieux rebelles du moyen-âge qui se détachèrent hardiment de la superstition papiste, mais regrettant que leur coup d'aile n'ait pas eu assez de force pour s'élever aux sommets de la liberté philosophique, et constatant avec une triste désillusion qu'ils n'avaient abouti qu'à créer un nouveau culte à côté d'un ancien culte, elle mettait dans le même sac la Confession d'Augsbourg et le Concile de Nicée.

Or, elle avait rencontré en Jean-Jacques Friedli, professeur à Lausanne, un esprit qui avait rejeté comme elle les langes de la Réforme, qui voyait en Calvin non le porte-drapeau de l'indépendance anticatholique, mais le bourreau de Michel Servet, et qui rêvait pour les jeunes générations l'épanouissement complet de la libre conscience. Cette rencontre de leurs cerveaux avait produit l'union de leurs cœurs.

Lucie Friedli, à quarante-six ans, — c'est-à-dire au

moment où nous la présentons au lecteur, — avait conservé la jeunesse du sourire, la vivacité du regard, l'élégance de la taille, comme aux premiers temps de son mariage. Plutôt nerveuse, de stature moyenne, d'une apparence un peu maigre, tout en elle respirait une activité dévorante, une énergie opiniâtre, une exubérance de vie, et, en un mot, une nature forte, sous des dehors chétifs, prête à toutes les luttes.

Quant à Jean-Jacques Friedli, ses cinquante-sept ans avaient une vigueur qui promettait un centenaire ; grand, de puissante ossature avec des muscles de lion, d'une force d'hercule sans cette massiveté pesante qui se caractérise habituellement par un corps trapu, un cou de bœuf et des épaules athlétiques, il avait au contraire la robustesse élancée des anciens Gaulois ; tel un de ces chênes de roche, rugueux et toujours en pleine sève, qui dressent au ciel leur tête altière, dans une majesté superbement audacieuse.

Avec cela, une physionomie extraordinairement expressive, où son âme indomptable rayonnait dans chacun des traits, marquait par le menton avancé la volonté tenace, faisait déborder des lèvres le sarcasme d'une raillerie sans amertume, imprimait l'intelligence supérieure sur le front noblement voûté, aux contours droits et osseux, et faisait jaillir la passion du bien, la virilité des plus beaux sentiments, de ses yeux à la prunelle brune, limpides et bien ouverts.

Oh ! ces yeux !... Une vieille dévote de Bedous affirmait en avoir vu sortir deux longs jets de flamme, un soir qu'elle avait croisé M. Friedli sur la route, et, après le passage du libre-penseur, elle avait respiré une odeur de roussi, le long du chemin, pendant plus de cinq minutes. Et à la suite de cet incident, une grave conférence s'était tenue, entre paroissiennes, de la fine fleur

de superstition : on avait longuement disserté sur la barbe et sur la chevelure de l'instituteur ; la barbe avec sa double pointe, était d'un aspect diabolique ; dans les cheveux, épais et abondants, on avait cru remarquer un frétillement de vipères. La question était de savoir si le directeur du pensionnat anti-clérical était un possédé, ou si plutôt on n'avait pas affaire à un vrai démon, échappé de l'enfer et ayant pris la forme humaine. Divers avis furent émis à l'appui de l'une ou l'autre de ces hypothèses ; mais, dans l'impossibilité où l'on fut de s'arrêter à une opinion bien tranchée et définitive, on jugea que, si M. Friedli était simplement un possédé, son corps logeait au moins une légion infernale, c'est-à-dire 3,333 diables.

La causerie allait son train dans le groupe de nos excursionnistes. Entre les jeunes filles, elle roulait sur les fêtes de la contrée ; entre Germaine et M. et Mme Friedli, sur les lents progrès de ces populations, plus disposées qu'on ne croit à s'affranchir du joug clérical, mais encore craintives, et surtout manquant d'exemples, qui les entraîneraient d'autant mieux qu'ils viendraient de plus haut.

Le clergé sent bien que ces montagnards aspirent à l'émancipation : aussi, d'après le mot d'ordre de Rome, les manifestations du culte catholique se multiplient, pour en imposer ; et, depuis quelque temps, Mme Arlaas et ses amis assistaient à une recrudescence de pèlerinages et de missions.

L'année précédente, le 26 juillet, l'évêque de Bayonne, assisté d'un compère espagnol et d'un autre prélat, celui des Landes, avait couronné solennellement, au nom du pape, une prétendue miraculeuse statue de madone, dans la vallée d'Aspe ; cette grande pompe avait eu pour but principal la restauration du pèlerinage,

tombé en désuétude, de Notre-Dame de Sarrance, sanctuaire béarnais. Cette année-ci, les cléricaux avaient annoncé qu'ils célébreraient d'une façon exceptionnelle l'anniversaire de ce couronnement, ainsi que la date du 15 août, fête patronale.

Les Friedli avaient donc été d'accord avec Germaine sur la nécessité de donner, en prenant les devants, le plus d'éclat possible à la fête nationale du 14 juillet, jusqu'alors trop négligée. Mais, comme Castel-d'Hourat n'était plus ouvert aux fêtes bruyantes, depuis les deuils qui avaient frappé Mme Arlaas dans ses plus chères affections, il avait été décidé que la propriété de ses amis serait le centre des réjouissances populaires. De là, les préparatifs que nous savons.

— Puisque nous n'avons pas emmené Robert, fit Germaine, il aurait pu donner un coup de main à votre jardinier.

— Merci bien ! répondit vivement l'instituteur. Vous oubliez, chère amie, que votre sentiment et le mien sur votre Robert sont loin de concorder.

— C'est vrai; mais je croyais que vous aviez abandonné ces préventions dont vous me fîtes part il y a un mois... et je vous assure, moi qui vois ce garçon-là de près, qu'elles ne sont pas justifiées... Il est actif, il dirige intelligemment les divers services, sa probité ne s'est jamais trouvée en défaut, et il déteste cordialement nos adversaires... Vous devez même ne pas ignorer qu'il ne s'en cache pas...

— Précisément; il me semble, sur ce point, qu'il y a chez lui une façon d'être qui sent le désir d'être bien vu de vous, et non la conviction... Je souhaite sincèrement me tromper; mais ses virulentes sorties contre l'Eglise romaine, à tout propos et le plus souvent hors de propos, sonnent faux à mon oreille.

— Cela tient à sa nature exubérante.

— Enfin, si vous voulez, mettons que je n'ai rien dit.

— Mais non, mon bon ami ; je vous sais gré, au contraire, de votre franchise, qui parfois est un peu farouche, et c'est ici le cas. C'est votre affectueux dévouement qui parle ainsi. Qu'importe qu'il s'inquiète à tort, puisque ce que vous me dites là reste entre nous !...

— Le fait est que c'est seulement une impression que j'éprouve. Je ne sais rien contre Robert... Néanmoins, cela est plus fort que moi ; il ne me revient pas... S'il accomplit quelque jour un acte probant, au lieu de vaines paroles, je serai très heureux de reconnaître mon erreur à son sujet ; jusque-là, je le tiens pour suspect.

La petite caravane venait de traverser le ravin d'Aydi. Peu après, on fit halte dans la forêt d'Isseaux ; inutile de dire que le déjeuner fut dévoré de grand appétit.

Dans ces régions hautes des Pyrénées, où l'air pur et vif est rafraîchi par le voisinage des neiges éternelles, le mois de juillet, loin d'amener les fortes chaleurs, est encore un prolongement du printemps. Il faisait bon, très bon, à midi et demi, quand nos touristes s'engagèrent dans le pas de Guliers et parvinrent à l'endroit dénommé Arnace.

Ils assitèrent à la coutume ; ce fut à qui féliciterait Jean-Jacques Friedli d'avoir eu l'idée de cette excursion.

Rien ne pouvait offrir, en effet, un spectacle plus pittoresque que cette réunion de béarnais et de basques, ceux-ci venus d'Espagne pour la plupart, les uns et les autres dans leurs costumes de fête, les jeunes espagnoles de Roncal prenant le bras des gars du Béarn, tandis que les gracieuses beautés, accourues en foule de la vallée de Barétous, accaparaient, avec la fraîche gaieté de cœurs innocents, les fringants hidalgos montagnards, dont les ancêtres avaient écrasé les Maures.

Il y avait là bon nombre de basques français, venus de Tardets, avec leurs femmes et leurs filles : les hommes, en veste brune et gilet blanc, en culottes de velours noir, la taille serrée d'une large ceinture de laine rouge, le chef coiffé du béret bleu, un foulard de soie négligemment noué autour du cou ; les femmes se distinguant surtout par la coiffure, qui leur donne un air piquant d'abandon, mouchoir d'une éclatante blancheur attaché sur le haut de la tête et flottant derrière les épaules. Et l'on était frappé du constraste avec les basques espagnols : les hommes, coiffés d'un grand sombrero noir, vêtus d'une élégante jaquette, sur la veste blanche à bouffettes, avec large ceinture violette et la culotte blanche, et portant des guêtres noires ; les femmes, en jupe courte, corsage brodé, ceinture blanche se rattachant des deux côtés par des bretelles de même couleur, ayant leurs cheveux tressés en nattes qui pendent sur le dos.

Tout ce monde chanta et dansa, aux sons du flageolet et du tambourin, accompagnés du tambour basque.

La remise des trois vaches barétones, de cette race élégante et vigoureuse qui est le cheval arabe de l'espèce bovine, eut lieu avec une solennité fraternellement joyeuse, sans aucun de ces ennuyeux discours des cérémonies officielles. Les uns donnaient ; les autres acceptaient ; et tous étaient contents.

Et l'on se remit à danser.

Soudain, à l'autre bout du col, apparut, dans une psalmodie traînante et nasillarde, une double file grotesque de processionneurs, avec croix et banièure en tête, et, en queue, une grande statue de bate Vierge, qui, secouée sur son brancard, s'agitait au loin en des mouvements de guignol.

Cette démonstration rituelle avait de quoi surpren-

dre; elle était tout-à-fait hors de saison; chacun se demandait pourquoi et en l'honneur de quel saint. Réellement cette procession, qui ne rimait à rien, aussi imprévue que la chute d'un aérolithe, était on ne peut plus trouble-fête.

Elle s'avançait, ridicule et gêneuse, et pourtant commandant le respect à tous ces braves gens en train de s'amuser, mais qui n'auraient pas osé paraître impies. Et, en effet, ils cessèrent leurs jeux: ils se rangèrent pour laisser passer le défilé grognant les psaumes et serinant les cantiques; et, en s'écartant sur deux rangs, les hommes tenaient à la main les sombreros et les bérets, et les femmes s'agenouillaient.

C'était un curé des environs qui avait machiné cette manisfestation stupide; le coup était prémédité depuis longtemps. Certain qu'il n'aurait pas pu transformer une coutume purement laïque en fête religieuse, il avait enrôlé ses ouailles les plus sûres; il leur avait fait répéter en secret la sacro-sainte comédie, et le complot n'avait pas transpiré.

Mme Arlaas, les Friedli, Renée, avaient compris le machiavélisme de l'incident: c'était un ballon d'essai, une première tentative pour cléricaliser l'année prochaine la coutume d'Arnace. Ici, ils étaient les seuls qui osaient faire face à l'ennemi; s'ils avaient cédé à leur répugnance et s'étaient retirés, les processionneurs auraient pu se croire en voie de réussite; ils préférèrent rester là, mais en libres-penseurs, marquant nettement leur mépris à ces charlatans hypocrites.

Tout les sept, — car le brave Chaussée, le modeste serviteur, avait, lui aussi, le sentiment de la résistance à la prêtraille, — ils se tinrent debout, narquois, riant de ce bon rire qui enrage les tartufes, comme le cheva-

lier de La Barre et ses compagnons au passage de la procession d'Abbeville.

Derrière les bedeaux, à la trogne luisante, marchaient cahin-caha une douzaine de moutards, habillés en enfants de chœur, avec des tuniques rouges, recouvertes de vieux rideaux de fenêtres transformés en chemises et intitulés surplis. Cette pauvre marmaille, déjà à moitié abrutie, glapissait le cantique idiot :

Troupe innocente
D'enfants chéris des cieux,
Dieu vous présente
Son festin précieux !
Il veut, ce doux Seigneur,
Entrer dans votre cœur;
Dans cette heureuse attente,
Soyez pleins de ferveur,
Troupe innocente !

Venaient ensuite quelques jeunes filles, les unes frisées en moutons, les autres atrocement pommadées, mais toutes avec un long voile de mousseline rabattu sur le front et épinglé derrière les oreilles, vêtues d'une robe blanche trop longue pour leur âge, le visage exprimant un ravissement bêbête ; et elles chantaient, en levant vers les nuages des yeux de carpe frite :

Je l'ai trouvé, celui que mon cœur aime ;
Je l'ai trouvé, je ne le quitte plus !
Je le possède au-dedans de moi-même :
Oui, je le sens ; mon cœur dit : « C'est Jésus ! »

Neuf monstres femelles, dont quatre sacs de farine et cinq manches à balai, aussi blanchement équipées que le groupe précédent, représentaient le beau sexe voué à sainte Catherine, les méticuleuses bigotes qui se croient damnées pour avoir mangé, par inadvertance,

un vendredi, deux pommes de terre cuites à la graisse de porc ; et ces neuf angéliques créatures roucoulaient, d'une voix dolente, cette pleurnicherie :

J'ai péché dès mon enfance ;
J'ai chassé Dieu de mon cœur!
J'ai perdu mon innocence ;
Quelle perte ! ah ! quel malheur !...

Deux petits abbés, qui couraient le long de la procession, veillant au bon ordre comme des chiens de berger, commençaient à être vexés à la vue de ces touristes moqueurs qui se permettaient de ne pas vénérer le saint troupeau. Mais ce qui changea leur hargneuse colère en dépit rageur, mais impuissant, ce fut de constater la contagion du rire.

Les gais montagnards, dont cette pieuse mascarade avait troublé les innocents ébats, commençaient à se ressaisir. Eux aussi, ils s'étaient aperçus que la procession récoltait des ironiques dédains ; et peu à peu les femmes avaient quitté leur posture humble, s'étaient remises debout, les hommes n'étaient plus tête nue ; et maintenant les haussements d'épaules de la foule approuvaient et confirmaient l'attitude railleuse de ces étrangers qui avaient donné l'exemple.

Aussi, il y eut un éclat de rire général, quand passa le groupe des porteurs et escorteurs de la madone, marguilliers de village, épais rustauds, qui, le cierge à la main, barytonnaient d'une voix sépulcrale :

Adieu, tu laisses mon cœur vide ;
J'ai trop goûté tes faux appâts !...
De bonheur mon âme est avide ;
Monde, tu ne le donnes pas ! (1)

(1) Tous ces cantiques stupides sont absolument authentiques et contemporains ; ils se chantent couramment dans les églises.

Le curé organisateur de la représentation s'était placé à la fin du cortège, encadré de deux autres ratichons d'un grade inférieur, qui avaient bien voulu lui prêter leur concours, ne doutant pas de produire un effet sensationnel ; tous trois avaient revêtu leurs ornements sacerdotaux les moins fripés, le curé déguisé de sa plus belle chape. Deux enfants de chœur marchaient derrière et deux devant, dont l'un tenait à la main une sorte de petit seau argenté, en forme d'urne, le vase contenant l'eau destinée aux aspersions. Les deux prêtres de droite et de gauche faisaient semblant de lire dans un livre à tranches dorées, pour se donner une contenance, tandis que celui du milieu s'était armé d'un goupillon ; car il avait bien compté paraître majestueux et imposant au suprême degré, en jouant le rôle de grand distributeur des grâces célestes, figurées par son eau bénite.

Mais plus moyen de bénir, puisqu'on riait à la ronde. C'était un fiasco complet ; et, ne pouvant pas rebrousser chemin, obligé d'avaler l'humiliation de son effet raté, enrageant de sa situation ridicule, cramoisi de bisque, il avait l'air d'un imbécile avec son aspersoir au bout du bras, avec son goupillon sans emploi.

Et les oints passèrent après les ouailles ; et la procession s'empressa de gagner le premier tournant, pour disparaître au plus vite.

Alors, les danses reprirent de plus belle, même sans attendre que la gent bigote se fût beaucoup éloignée.

Quand nos touristes rentrèrent à Castel-d'Hourat, il n'était pas encore 6 heures du soir. Robert attendait Mme Arlaas pour lui apprendre une nouvelle qu'un paysan avait apportée vers midi : Martine Lapuyade, du hameau de Jouers, près Accous, venait d'accoucher, et elle avait mis au monde deux jumeaux.

— Pauvre femme ! fit Germaine ; ah ! que de soucis à l'horizon !...

Puis, se tournant vers Renée :

— Tu marqueras la portion double, et, dès demain matin, nous nous occuperons d'envoyer un second berceau.

A peine ces derniers mots venaient-ils d'être dits, qu'on entendit le roulement d'une voiture dans la cour. Elle s'arrêta bientôt, et deux messieurs en redingote en descendirent.

Une minute après, ils se présentaient.

— Madame Arlaas ? demanda l'un d'eux.

— C'est moi, monsieur, répondit Germaine, s'avançant et un peu étonnée de la façon autoritaire dont la question avait été posée.

— Vous êtes bien, répéta cet homme, madame veuve Arlaas, née Germaine Martel ?

— Parfaitement... Et que désirez-vous, monsieur ?

— Madame, je viens remplir ici une mission pénible... Monsieur, qui m'accompagne, est commissaire de police, et je suis juge d'instruction à Oloron... Nous nous sommes transportés chez vous pour l'exécution d'un mandat émanant de M. Quaspès, juge d'instruction à Paris...

— Et cette mission, que vous dites pénible, consiste... ?

— A nous assurer de votre personne.

Renée, prompte comme l'éclair, se jeta entre le magistrat et Germaine, et, plantée bien en face des deux hommes, elle les défiait du regard. Les Friedli, qui avaient été retenus pour le dîner, se trouvaient là ; Jean-Jacques bondit, et s'écria, lui aussi :

— Madame Arlaas arrêtée !... Et pourquoi ?

Mme Friedli et ses deux jeunes filles, saisies, atterrées, restaient clouées sur place.

Avant que le juge et le commissaire aient eu le temps de faire un mouvement, Mme Arlaas écartait Renée et l'instituteur, et, parlant pour les uns comme les autres, disait du ton le plus calme, magnifique de grandeur et de sereine dignité :

— Je dois obéissance aux lois de nom pays, quelle que puisse être l'erreur qui est commise en ce moment contre moi....

Puis, s'adressant au juge d'instruction :

— Du moins, monsieur, puis-je savoir de quoi je suis accusée?...

— Vous êtes inculpée d'avoir, madame, étant à Paris le 30 mai dernier, assassiné ce jour-là, à 10 heures du soir, un sieur Matthias Grob, horloger.

— C'est un mensonge ! fit impétueusement Renée ; quiconque porte cette accusation est un menteur infâme!...

— Tais-toi, mon enfant, dit Mme Arlaas... Tais-toi, je t'en prie, et crois bien que je saurai me défendre.

— Madame, reprit le juge, puisque l'accusation portée contre vous vient d'être notamment qualifiée d'infâme mensonge, je vous demande de répondre d'abord à cette simple question : le 30 mai, n'étiez-vous pas à Paris ?

— Madame était à Pau ! clama, du fond du salon, une voix devançant la réponse de Germaine.

Cette voix était celle de Robert. A son tour, il s'avança, se détachant du groupe des domestiques, qui étaient accourus et se tenaient là, murmurant contre les hommes de loi, après le premier moment de stupéfaction.

— Mes amis et mes serviteurs me croyaient à Pau, dit Mme Arlaas ; mais il est vrai que j'étais à Paris...

Le juge fronça le sourcil :

— Ah ! vous reconnaissez que vous étiez à Paris?...

Vous aviez quitté votre château, et tout votre entourage était convaincu de votre présence au chef-lieu de notre département ?

Jean-Jacques Friedli intervint :

— Pardon, monsieur le juge, si Mme Arlaas se trouvait à Paris à l'époque que vous dites, c'est qu'elle avait un motif d'y être, et si l'on a cru ici, par erreur, qu'elle était à Pau, en quoi cette erreur peut-elle servir à incriminer cette honnête femme ?... Est-ce qu'elle avait à rendre compte de ses voyages à ses serviteurs et même à ses amis ?

— Monsieur, fit le magistrat d'un ton sec, je ne vous interroge pas.

— Je le sais, monsieur ; mais cela ne saurait empêcher ma conscience de vous crier que vous êtes à cette heure l'instrument d'une erreur monstrueuse... Que Mme Arlaas se soit trouvée à Paris le 30 mai, sans qu'elle ait jugé utile de nous en informer, cela ne fait pas qu'elle y ait commis un assassinat. Nous la connaissons, nous, et nous vous disons, monsieur, qu'une femme qui réunit toutes les vertus, comme elle, ne produit et ne peut produire que le bien... Par conséquent, si madame, dont nous nous honorons d'être les amis, est accusée d'un crime, le criminel, c'est celui ou celle qui l'accuse... Voilà, monsieur le juge ; j'ai dit.

Germaine serra la main de M. Friedli :

— Merci, et soyez sans inquiétude sur mon sort... J'étais à Paris pour des raisons absolument étrangères à ce M. Grob, dont j'ignorais l'existence ; je n'ai appris l'horrible mort de cet horloger que par les journaux... Il y a donc, nécessairement, un quiproquo quelconque à la base même de l'inculpation dont je suis l'objet...

— Madame, vous vous expliquerez là-dessus à Paris, devant M. Quaspès, qui est chargé de l'instruction

de cette affaire, dit le juge oloronais. Aujourd'hui, nous vous arrêtons, au nom de la loi : nous avons aussi à effectuer des perquisitions, en votre présence. Demain, vous répondrez, dans mon cabinet, à un premier interrogatoire, de pure forme ; après quoi, vous serez transférée à la capitale.

— Demain, comme aujourd'hui, je vous répondrai, monsieur : Je suis innocente... Quant à vos perquisitions, je suis prête à les subir ; voici les clefs de mes meubles particuliers, je vous ferai remettre aussi toutes les autres... Je vous demanderai seulement la permission de changer de vêtement et de me faire une valise de linge.

Le magistrat accéda à ce désir ; suivi du commissaire, il monta d'abord à la chambre de Mme Arlaas, avec elle, pour y perquisitionner. Renée fut autorisée à accompagner Germaine ; les Friedli restèrent au salon.

Le premier meuble à visiter était le secrétaire. Le juge l'ouvrit, examina sommairement les divers papiers qui s'y trouvaient, et le commissaire, au fur et à mesure, en faisait des paquets.

Mme Arlaas eut besoin d'expliquer l'inutilité d'emporter certains carnets ; car les deux représentants de la loi avaient de fortes tendances à tout prendre. Il leur fallut cependant se rendre à l'évidence et laisser ce qui avait rapport à l'administration des œuvres de bienfaisance créées et alimentées par la généreuse châtelaine.

— Il serait injuste, dit-elle, que d'autres que moi aient à souffrir de ce qui arrive. Cette jeune fille aura à me remplacer pour tout cela pendant mon absence. Je proteste de toute mon énergie, si mon arrestation doit avoir pour résultat d'interrompre le cours de ces œuvres auxquelles j'ai consacré ma vie...

Le juge s'inclina.

Un tiroir avait surtout attiré son attention : c'était le plus haut à l'intérieur du secrétaire ; il se trouvait, de la sorte, fermé sous double clef, et contenait de nombreux papiers, la plupart d'apparence très ancienne, réunis par petits tas, dans un classement méthodique, les uns en liasses ficelées et étiquetées, d'autres sous chemises ou grandes enveloppes ouvertes.

— Ce sont mes papiers de famille, fit Mme Arlaas.

Le commissaire ramassa le tout à pleines mains, l'entassa dans une toile cirée et en forma le principal paquet de la saisie. Le juge posa ses scellés sur ce paquet et sur les autres. Ensuite, les deux fonctionnaires allèrent fouiller partout ailleurs, tandis que Germaine faisait toilette pour le triste voyage, hélas! si imprévu.

En bas, les serviteurs pleuraient à chaudes larmes, sauf Robert, qui, lui, se répandait en violentes injures contre la fatalité.

Jean-Jacques Friedli, silencieux, serrait les poings, crispés ; sa femme et ses filles se pressaient contre lui, désolées, et lui recommandant le calme dans cette épreuve, qui les atteignait tous, quoique indirectement.

Enfin, Germaine reparut, entre le juge et l'homme de police, celui-ci chargé des paquets cachetés ; Renée suivait, l'œil sec, mais farouche.

— Mes bons amis, dit Mme Arlaas, allant aux Friedli, ne soyez pas ennuyés de ceci outre mesure. Aucun malheur réel n'est à craindre ; car la vérité finit toujours par triompher de l'erreur... Allons, mes chers, du courage !... Vous, Lucie, vous voudrez bien seconder Renée dans la tâche que je lui laisse ; vous, Jean-Jacques, vous dirigerez les affaires du château, n'est-ce pas?... Vous, Marcelle et Rose, ne pleurez pas, mes mignonnes... Je vous rapporterai quelques gentils souvenirs

Paris, puisque j'y vais cette fois officiellement... Voyons, embrassons-nous tous ; je reviendrai bientôt.

Ce fut une scène attendrissante. Tous la serraient dans leurs bras, le cœur brisé de la voir ainsi partir. Renée, maintenant, éclatait en sanglots.

Ensuite, ce fut le tour des servantes, des serviteurs qui se précipitèrent, l'entourant, se disputant ses mains pour les baiser.

— Ah ! madame !... Madame, quel malheur ! disaient-ils tous d'une seule voix.

Elle, une dernière fois, se retourna vers Renée, avant de monter dans la voiture des hommes de loi.

— N'oublie pas, fit-elle, demain matin, dès la première heure, le second berceau pour Martine Lapuyade.

Quand la voiture fut partie, emmenant la vaillante femme, Jean-Jacques Friedli, le front penché, les bras croisés sur la poitrine, dans une attitude de sombre médation, disait :

— Ce n'est pas une erreur, c'est une machination... Ça sent le prêtre !...

XIX

LES DÉCOUVERTES D'UN ESPRIT TROP SUBTIL

Cette année-là, la fête nationale tombait un samedi. Le lendemain, à 8 heures du matin, le marquis de Boëro arrivait, tout rayonnant, chez le R. P. Kopfer; il était en costume de voyage.

— Comment ? vous ? déjà de retour ? fit le jésuite... A la bonne heure ! voilà du zèle !

— J'étais certain de vous être agréable, mon révérend père, en vous apportant de vive voix des nouvelles aussi fraîches que possible ; aussi ai-je tenu à venir d'abord ici, dès mon débarquement du train...

— Tous mes remerciements, monsieur le marquis, avec mes félicitations... J'ai reçu hier votre dépêche qui m'a causé grand plaisir ; mais vraiment, pour les détails que j'attendais, un récit immédiat, fait par vous-même, vaut mieux que la meilleure lettre

Manuel de Boëro s'assit et commença :

— Hier, donc, j'ai fait atteler de bon matin ; la marquise et notre chère Hermance, que j'ai laissées à Tout-y-Croît, m'ont chargé de vous présenter leurs respetueux hommages... A 9 heures, j'étais à Bedous ; là, un court arrêt, pour connaître qu'elle a été la première impression dans le pays... Sitôt effectuée, l'arrestation de la

maudite femme a été sue des gens de la localité dès le soir même ; mais personne n'y voulait croire...

— De sorte que chacun est allé s'informer à Castel-d'Hourat...?

— Justement... La domesticité est désolée, les Friedli sont furieux. L'anniversaire de la prise de la Bastille devait être fêté avec éclat à l'institution impie ; depuis la veille, on avait pavoisé, préparé les illuminations ; la propriété du mécréant vaudois devait être ouverte hier soir au public, avec annonce d'un feu d'artifice, suivi d'un bal populaire sur les pelouses... Quand j'ai passé devant l'établissement, les drapeaux étaient déjà retirés...

— Renvoyé aux calendes grecques, le feu d'artifice ! dit Kopfer.

— A coup sûr, ils n'ont même pas allumé un lampion.. L'opinion générale est que la veuve Arlaas entraîne les Friedli dans sa chute ; c'est une catastrophe dont ils ne se relèveront pas. Est-il besoin de dire que tous nos amis s'en réjouissent ? A l'unanimité, ils proclament qu'il était temps; ces athées militants devenaient de plus en plus dangereux, en s'attachant la population par tous les artifices de leur esprit séducteur; ils étaient arrivés à se faire aimer partout, dans notre vallée et au-delà, les misérables !... En résumé, ce sont, d'un côté, des gémissements ou de la consternation, mais aussi quelques murmures d'incrédules, et, de l'autre côté, des actions de grâces qui montent au ciel pour remercier le Dieu vengeur.

— S'il y a des murmures, nous saurons bien les faire taire.

— C'est aussi l'avis du bon père Greluche, avec qui j'ai déjeuné à Oloron, où j'arrivai un peu avant-midi.

— Un parent du révérend père a ses grandes et pe-

tites entrées dans la famille d'un des personnages officiels de votre chef-lieu d'arrondissement, là-bas.

— Il me l'a dit, en effet, et il espère avoir l'autorisation de visiter aujourd'hui la prison.

— Excellente idée ! Il verra ainsi la prisonnière ; peut-être même pourra-t-il la sonder adroitement et nous fixer alors, d'une manière exacte, sur ses dispositions d'esprit, à la suite du coup qui la frappe.

— A Oloron, à peine arrivé, j'expédiai une dépêche à l'un de nos affiliés de Pau, pour être sûr de ne pas nous y manquer, et un second télégramme au cher père Ramoneau à Bordeaux, afin de lui faire savoir que j'allais prendre à Pau l'express de 6 heures du soir... Vous allez voir à quel point je fus bien inspiré, en songeant à le prévenir de la sorte...

— Il est venu vous attendre à la gare Saint-Jean, et vous avez eu le temps de causer au buffet, entre les deux trains ?

— Mieux que cela !... A Pau, d'abord, j'ai constaté avec joie l'exactitude de M. Lourgastou, qui m'attendait à la descente du train d'Oloron... Nous avions environ deux heures à nous... Grâce aux divers renseignements recueillis à Bedous et auprès du père Greluche, je l'ai mis en mesure de rédiger un article, dont l'effet sera immense dans toute la région. C'est le *Messager des Basses-Pyrénées* qui a dû le publier ce matin... Le crime du 30 mai y est raconté, avec ses détails affreux, pour donner le plus de retentissement possible à l'arrestation d'avant-hier soir...

— Très bien, très bien, monsieur le marquis.

— Vous savez qu'à Dax l'express parti de Pau, à 6 heures, rejoint le rapide venant d'Espagne par Saint-Sébastien et Hendaye. Naturellement, je le prends pour continuer ma route sur Bordeaux... Or, ce rapide a

vers 8 heures et quart, à Morcenx, un arrêt de cinq minutes... Eh bien, qui aperçois-je à Morcenx?... Le père Ramoneau !... Il est vif comme la poudre, toujours ; il fallait le voir courir sur les marche-pieds de mon train ; il m'a eu vite découvert... Je vous laisse à penser si j'étais heureux!... Le cher père Ramoneau avait reçu ma dépêche à 4 heures, à Bordeaux; à 6 heures, il y prenait, gare Saint-Jean, l'express venant à ma rencontre ; à 8 heures, il débarquait à Morcenx, muni de son billet de retour, et me guettait au passage...

— Admirablement combiné!

— Soit deux heures de voyage ensemble... Je lui ai remis le brouillon de l'article que M. Lourgastou avait rédigé avec moi à Pau... Rien n'était dès lors plus facile que d'en faire passer un semblable dans un bon journal de Bordeaux s'imprimant de nuit... Le père Ramoneau a fait une autre rédaction, afin que la grande nouvelle, publiée en même temps dans la Gironde et dans les Basses-Pyrénées, ne paraisse pas venir d'une unique source.

— De mieux en mieux!

— Le révérend père a même ajouté quelque chose...

— Quoi donc?

— Voici, de mémoire: « Cette veuve Arlaas, qui vient d'être arrêtée à son château des Pyrénées, et sur qui pèse si lourdement l'accusation d'avoir assassiné l'horloger Grob, à Paris, où elle était venue incognito, avec des allures des plus mystérieuses, avait un de ses plus proches parents à Bordeaux, un fervent chrétien que tous les honnêtes gens de notre ville estimaient au plus haut point et que ses nombreux amis pleurent encore. Nous voulons parler de M. Paul Béraud, ancien capitaine au long cours, décédé ici presque subitement,

il y a environ un mois. La veuve Arlaas était sa cousine germaine ; mais son esprit sectaire s'acommodait mal de la piété du capitaine Béraud, et nous pourrions citer une sainte fille de Notre-Dame de la Consolation, une vénérable religieuse, qui fut maintes fois scandalisée des scènes violentes et des menaces dont le doux et vertueux cousin Paul fut l'objet de la part de la châtelaine de Castel-d'Hourat, lorsqu'elle venait le voir et l'obséder de ses demandes d'argent, pour ses prétendues bonnes œuvres. »

— Cela est parfaït, dit Kopfer. Quand un procès de l'importance de celui-ci va s'engager, avec ses côtés mystérieux, il ne faut pas se laisser devancer par la mauvaise presse, toujours disposée à dérouter le public si c'est un impie qui est coupable ; il est utile, au contraire, il est sage de préparer l'opinion... Mon cher marquis, merci mille fois pour votre zèle si intelligent ; c'est à votre activité, autant qu'à celle du père Ramoneau, que nous devons l'excellente publicité qui porte dès aujourd'hui un terrible coup à l'ennemi...

— Je n'ai accompli que mon devoir, révérend père, et je n'y ai pas grand mérite, puisque la bonté du Gésù m'a rendu le devoir facile et agréable.

Par cette réponse, Boëro disait à demi mot qu'il n'oubliait pas le service que les jésuites lui avaient rendu en lui faisant épouser la guenon barbue et millionnaire : il leur devait ainsi de pouvoir voyager en fauteuil-lit ou en sleeping-car, et c'était bien le moins qu'il usât des trains de luxe les plus rapides pour mieux les seconder : mais il aurait pu ajouter qu'il partageait leurs sentiments de haine contre Mme Arlaas, dont la générosité bienfaisante était devenue aussi légendaire dans toute la vallée d'Aspe que l'avarice de la châtelaine de Tout-y-Croît.

Avant de se retirer, le marquis dit encore à Kopfer :

— Il y aura une note gaie, cher révérend père, dans l'histoire de l'arrestation de la Germaine.

— Et laquelle ?

— Hier matin, savez-vous qui j'ai entrevu à Oloron, entrant à l'hôtel du Cheval-Blanc, au moment où ma voiture passait à toute vitesse ?... L'ineffable Justin Courtois !...

— C'est donc pour cela qu'il a quitté depuis mardi sa villa de la Fosse-Bazin ! fit joyeusement Kopfer... Il se dirigeait vers Castel-d'Hourat pour y déployer ses grâces... une nouvelle tentative en vue d'obtenir la main de la veuve, tendrement chérie !...

— J'ignore si, quand je l'ai aperçu, il se préparait à aller faire sa démarche ou s'il en revenait ; mais, comme vous penssez bien, je n'ai pas manqué d'aviser le père Greluche de ma découverte... M. Courtois ne m'a pas vu ; sa défiance n'a donc pas été mise en éveil, et le révérend père aura pu plus commodément le faire surveiller, dès que nous nous sommes quittes.

— Quoi qu'il en soit, les projets de mariage de notre vieux renard sont maintenant fort compromis !... Oui, vous avez raison, voilà la note gaie, du moins pour nous, dans cette affaire... Il sera bien amusant de lui dire, un de ces jours, entre quatre yeux, ce que nous pensons de sa conduite.

— Je vous laisse, cher père Kopfec ; je ne vois plus rien à vous apprendre... Demain, je retournerai là-bas.

— Non, demeurez encore è Paris, je vous prie ; c'est ici qu'à présent nous aurons besoin de vous.

— A vos ordres, mon révérend.

Cette fois, le marquis de Boëro se retira.

Kopfer, après son départ, riait encore en songeant à Justin Courtois.

— J'ai lu clairement dans son jeu, se disait-il... Qu'il ait voulu nuire ou non aux Boëro, c'est là une question secondaire ; à mon avis, le fait capital, c'est sa demande en mariage elle-même, c'est son but bien arrêté d'épouser la veuve Arlaas ; et puisque ses efforts persévérants tendent à atteindre ce résultat, il est certain pour moi qu'il a connaissance de l'histoire de Vincent Rocher, des droits acquis aux descendants direct du neveu qu'il institua son héritier, et des trésors incalculables enfouis dans le lac Guattavita... Son esprit, fertile en ressources ingénieuses, ne serait pas embarrassé pour trouver le moyen d'accaparer cette fortune de milliardaire, après qu'il aurait décidé sa femme à se rendre avec lui chez les Manaos et de là chez les Indiens de la rive gauche du Rio-Negro... Mais comment a-t-il pu connaître tout cela ?... Bah ! qu'importe !... Il en est instruit aussi bien que nous, et il a manœuvré en conséquence : voilà qui ne fait pas pour moi l'ombre d'un doute... Or, comme il est capable de se mettre encore en travers de nos desseins, même après l'arrestation d'avant-hier, j'ai eu raison de prévoir le cas où il voudrait tenter de sauver la Germaine... A nous deux, maître Courtois !...

Et un rire étrange tordait la bouche du jésuite.

Certes, il lui eût été difficile de découvrir comment le boiteux avait pénétré le secret du Gésù : les chefs de la Compagnie étaient peu nombreux à le posséder, et aucun d'eux ne l'avait laissé soupçonner, même par imprudence ; le hasard seul avait pu servir le curieux et avide beau-frère de M. Dieudonné Barbotte.

L'incident remontait à deux années.

A cette époque-là, un prélat de l'île Maurice, l'archevêque catholique de Port-Louis, voyageant en Europe,

était venu de Londres à Paris. Disciple de Loyola, il fut hébergé par les jésuites, non pas à leur maison principale de la rue de Sèvres, mais dans un autre couvent moins connu, celui de la rue Monsieur. Aux yeux bénévolement clos des pouvoirs publics, il n'y a là que l'humble siège de la rédaction d'une revue religieuse, les *Etudes*, paraissant une fois par mois; en réalité, aussitôt qu'on a franchi la porte, d'insignifiante apparence, on se trouve dans un vaste monastère, une jésuitière de premier ordre très habilement dissimulée. Indépendamment des nombreuses chambres où demeurent à poste fixe quantité de soi-disant dispersés, il y a dans ce couvent quelques appartements réservés aux gros bonnets de l'Ordre, de passage à Paris. La grande chambre d'honneur avait donc été donnée à Mgr Myrinck, l'archevêque mauricien.

C'était un petit homme maigre, au visage pointu et grimaçant, à l'allure extrêmement vive, ne tenant jamais en place, ayant, pour ainsi dire, du salpêtre dans le sang. Tout-à-fait sans façon, ne s'exhibant pas pompeusement, à l'inverse des autres prélats, il allait et venait par les rues de la capitale, faisant lui-même ses commissions; et il fallait le voir trottiner, un vieux riflard sous le bras, vêtu d'une vulgaire soutane noire, dont la mince bordure violette pouvait seule révéler aux observateurs que ce passant, sortant d'un magasin quelconque et courant après l'omnibus, était un haut dignitaire ecclésiastique, un membre de l'épiscopat.

Il voulait acheter, à ce voyage, un réassortiment de chasubles chez M. Dieudonné Barbotte ; mais on avait beaucoup de difficulté à se mettre d'accord sur les prix. Justin Courtois s'était donc délégué auprès de l'archevêque jésuite, pour lui dorer diverses pilules, pour le persuader qu'on n'y gagnait rien, aux conditions de fa-

veur qu'on lui faisait, en résumé, pour conclure définitivement de façon à ne pas se laisser souffler l'affaire par un concurrent bondieusard, et aussi pour tâcher d'être payé au comptant. La maison Dieudonné Barbotte prenait cette précaution chaque fois que c'était possible, afin de s'éviter des discussions ennuyeuses, après l'expédition de la marchandise ; en effet, cette clientèle spéciale a l'habitude, lorsqu'elle tient ce qu'elle a acheté, d'offrir une partie du paiement... en messes.

Tel était le motif de la visite de Courtois à la rue Monsieur, quand un des frères attachés à l'établissement le conduisit à la chambre d'honneur, momentanément habitée par Mgr Myrinck.

En apercevant le boiteux, l'archevêque marchandeur se renfrogna ; mais l'autre n'était pas homme à lâcher pied. La commande représentait un bénéfice net de quatre cents francs ; or, disait maître Courtois, quatre cents francs, ça ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval !...

Monseigneur déclara au beau-frère de Barbotte qu'il était désolé de ne pouvoir aborder, à cet instant, une conversation sur des questions d'intérêt.

— Je prépare un sermon, dit-il ; et, mon bon monsieur, lorsque vous avez sonné à ma porte, j'allais justement descendre à la bibliothèque de nos pères, afin de rechercher différents textes pour mes citations... J'en ai au moins pour une demi-heure.

— Qu'à cela ne tienne, monseigneur, je ne suis pas pressé... Je serai à votre disposition quand vous voudrez.

L'archevêque vit que le Courtois ne démarrerait pas. En somme, il lui faudrait bien en arriver à vider cette querelle de chiffres. Habitué à ouvrir sa bourse plus souvent pour recevoir que pour payer, un prêtre ne se

résigne jamais qu'avec peine à cette douloureuse obligation, comme un convalescent qui ne peut se décider à avaler l'amère drogue, prescrite par le médecin; l'un et l'autre retardent, autant que possible, le désagréable moment.

— Eh bien, soit! fit avec un soupir l'épiscopal berger de Port-Louis. Veuillez m'attendre; voici des journaux, pour vous faire prendre patience.... Je descends à la bibliothèque... Mille excuses, mon cher monsieur...

Quand il fut seul dans la chambre, Courtois, se souciant peu d'une lecture, jugea qu'il lui serait plus avantageux de se désennuyer en fourrant partout son nez ça et là; ce qui convenait pleinement à son naturel espincheur. Il tournait donc et retournait; mais sa curiosité indiscrète ne trouvait aucun aliment qui en valût la peine. Rien d'intéressant ne traînait sur les meubles; tous les tiroirs étaient fermés à clef.

Faute de mieux, il avise un long tuyau vert, qui pendait le long du mur et qui était muni, à son extrémité, d'un cornet à sifflet; c'était un tuyau acoustique, mettant en communication cette pièce avec la chambre du supérieur. Le boiteux ignorait parfaitement où l'acoustique aboutissait; mais, à tout hasard, il retire le sifflet et applique le cornet à son oreille.

— Eh! eh! marmotta-t-il avec une jouissance inexprimable; le sifflet de l'autre bout du tuyau a dû tomber par accident; car on entend, ma foi, très bien ce qui se dit là-bas... Eh! eh! je n'aurai pas perdu mon temps...

Et sa figure s'illuminait de joie et de délices; ses yeux pétillaient en s'écarquillant; sa langue passait, gourmande, au bord de ses lèvres.

— Eh! eh!... Oh! oh! faisait-il... Mon ami Justin, voilà pour vous un vrai régal!...

Dans l'autre chambre, deux chefs jésuites, dont l'un venait d'Italie, envoyé tout exprès par le général de l'Ordre, étaient en grande conversation, au sujet de certains documents apportés de l'île Maurice par Mgr Myrinck.

Il s'agissait, paraît-il, de reconstituer un état théocratique dans le genre de celui si célèbre du Paraguay, en Amérique comme jadis, mais cette fois à l'Équateur.

L'opération se compliquait agréablement d'une main mise sur des richesses prodigieuses, à faire pâlir l'étoile des Vanderbilt, des Gould, des Astor et des Rothschild, des richesses qui avaient été enfouies par politique, sur les conseils d'une prudence trop timorée, mais que l'on pourrait aisément s'approprier avec un peu d'adresse.

La voie était tout ouverte aux européens qui justifieraient appartenir à la famille d'un nommé Vincent Rocher, que les Indiens de ces contrées considéraient comme leur bienfaiteur et dont la mémoire était toujours vénérée parmi eux.

L'indiscret Courtois apprit à peu près tout, ce jour-là, en tenant son oreille collée contre le cornet de l'acoustique.

Les héritiers des droits de Vincent Rocher devaient, en premier rang, être les descendants directs de son neveu Paul Rocher, lequel avait disparu en 1765, à la suite d'un naufrage. Demeuré dix-sept ans dans une île déserte, il en avait été enfin tiré par un navire, qui le conduisit à l'île Maurice. Sa femme était morte dans la catastrophe; il se remaria à Port-Louis, et la descendance résultant de ce second mariage se réduisait aujourd'hui à deux personnes, natives de Lyon : une dame Arlaas, née Germaine Martel, habitant un château de la vallée d'Aspe, dans les Pyrénées, et un sieur

Paul Béraud, ancien capitaine au long cours, résidant à Bordeaux. D'autre part, un jeune fils de Paul Rocher avait survécu, lui aussi, au naufrage; mais le père et le fils étaient restés réciproquement dans l'ignorance de leur salut; ce fils, nommé Louis, avait été ramené en Europe, s'était fixé à Locarno, dans le Tessin, où il avait italianisé son nom : Louis Rocher était devenu ainsi Luigi Masso, et son dernier descendant direct était un horloger, de nationalité suisse, nommé Matthias Grob, né à Genêve, établi à Paris, rue du Bac.

Courtois avait bondi en entendant prononcer ce nom; ce Grob était son voisin; ils demeuraient tous deux dans la même maison.

Or, à défaut de descendants directs de Paul Rocher, le disparu, les droits reconnus par les tribus indiennes se transportaient à la postérité de Brigitte Nervalle, née Rocher, sœur de Vincent; et cette seconde branche de la famille était représentée actuellement par l'abbé Louis Nerval, vicaire à Paris, et sa sœur Hortense, ou Mère Saint-Joachim, supérieure générale de l'institut de Notre-Dame de la Consolation.

Il y avait longtemps, bien longtemps, que les jésuites avaient résolu de faire bénéficier leur Ordre des droits de la famille Rocher.

Pour cela, il leur fallait, dans le plus grand mystère, s'assurer que la descendance Brigitte ne rencontrerait, au moment voulu, aucun obstacle provenant de la descendance Paul, soit que celle-ci fût éteinte, soit que ses droits eussent été légalement abandonnés à l'autre. Car il y avait des prescriptions formelles : le testament de Vincent Rocher était un acte public, accepté et ratifié par le grand conseil des nations indiennes qui avaient proclamé cet homme leur bienfaiteur; la copie

de ce testament était déposée à Rio de-Janeiro, au ministère des Affaires étrangères, section du contentieux, et le gouvernement brésilien avait consenti à être l'arbitre devant qui les intéressés devaient établir leur filiation ; pour attester la validité des droits, une chrysoprase jouait, en quelque sorte, le rôle de médaille ou de titre authentique servant à faire reconnaître par les Manaos et autres Indiens de l'Équateur les personnes que le gouvernement de Rio-de-Janeiro certifierait être les héritiers légaux.

Et les explications que l'un des deux chefs jésuites donnait à l'autre, et que Courtois entendait, étaient très claires, très précises.

Nul des héritiers primordiaux, descendants de Paul Rocher, ni aucun des héritiers éventuels, descendants de Brigitte Nervalle, née Rocher, ne soupçonnaient l'existence de ces droits attachés à leur origine ; on en avait la certitude au Gésù, et il fallait que cette ignorance se continuât.

On avait eu un moment la pensée de circonvenir Matthias Grob, de lui faire épouser quelque pieuse jeune fille, appartenant à une famille toute confite en bigoterie depuis plusieurs générations ; et alors, maîtres de la femme et ayant pris de l'influence sur le mari, les jésuites auraient élevé et accaparé les enfants nés de cette union, pour les présenter un jour aux Manaos, pour s'introduire avec eux sous le manteau de leurs droits incontestables et asseoir peu à peu la domination de la Compagnie dans la contrée convoitée. Mais, pour un motif incompréhensible, sur lequel il n'avait jamais voulu s'expliquer, Grob avait repoussé toutes les ouvertures, avait fait la sourde oreille aux diverses propositions, dédaignant les partis les mieux sortables, et s'était obstiné à vouloir rester célibataire.

Comme il était vieux, en somme, il n'y avait qu'à attendre sa mort.

Du côté de la dame Arlaas, il n'y avait aucune chance de s'insinuer, aucun espoir de succès; famille où l'on ne priait pas, où même le baptême était inconnu; personne à convertir par là, attendu que cet éloignement de l'Église n'était pas le fait de l'indifférence, mais bien d'une hostilité convaincue et traditionnelle. Cette héritière avait eu deux enfants, une petite fille, morte en bas âge, et un garçonnet, qu'elle venait de perdre aussi, récemment; mais elle n'en était pas moins gênante, avec ou sans nouveaux enfants. En effet, si l'on parvenait à conquérir et à gouverner le troisième des héritiers du premier rang, Paul Béraud, il ne pourrait être mis tout seul en possession de ses droits, puisque les preuves de son origine, fournies aux arbitres du gouvernement brésilien, amèneraient immédiatement ceux-ci à savoir l'existence de sa cousine Arlaas et à lui reconnaître des droits connexes.

Pourtant, ce capitaine Béraud n'était pas à négliger; quoique ne pratiquant pas, il ne manifestait nullement des sentiments impies. Veuf et sans enfants, il avait résolu de ne pas se remarier. La tactique serait de l'entourer peu à peu, de faire son siège sans en avoir l'air, un blocus lent et habile dont lui-même ne se rendrait pas compte. Certes, on ne se servirait pas de lui d'une façon directe pour pénétrer chez les Manaos et de là chez les autres Indiens moins accessibles; mais on pourrait lui faire céder ses droits aux Nerval, descendants de Brigitte, ce qui simplifierait beaucoup les choses.

En effet, les jésuites se disaient sûrs des deux représentants de cette deuxième lignée, dont le désavantage était de n'hériter qu'à défaut de la première. Hortense,

la religieuse, était entre leurs mains un instrument docile; elle leur appartenait pleinement; du moins, opinaient-ils ainsi. L'abbé Louis, il est vrai, avait refusé d'entrer dans leur Ordre; mais ceci les touchait peu : les autorités séculières étant en réalité soumises à la direction de Rome et aux influences de la haute Congrégation, on transformerait le jeune vicaire en missionnaire, quand il faudrait, et, comme un prêtre n'a qu'à obéir à son évêque, Louis Nerval suivrait sa sœur au pays de Vincent Rocher; dès lors, la partie serait gagnée.

Il n'y avait donc que cette Mme Arlaas qui fût réellement un obstacle à la réussite des projets de la sainte Compagnie de Jésus.

C'était la seconde fois que le principal interlocuteur qualifiait cette héritière de gênante. Courtois, qui ne perdait pas un mot de la conversation, fit alors entre ses dents la réflexion suivante :

— Oh ! oh ! voilà une dame dont je surveillerais de près le potage, moi, si j'avais l'heureuse chance d'être son mari !

A peine venait-il d'émettre cette opinion compétente, qu'un des deux jésuites qui causaient à l'autre bout du tuyau acoustique, donna quelques renseignements sur M. Didier Arlaas, l'époux de l'arrière-petite-fille de Paul Rocher.

Puis, ce qui mit le comble à la satisfaction curieuse de Courtois, ce qui le fit passer du plaisir à l'éblouissement, ce fut d'entendre préciser en quoi consistaient les trésors auxquels ou avait fait allusion tout à l'heure.

Ceci, en effet, était en dehors de la question Vincent Rocher proprement dite : le testament déposé à Rio-de-Janeiro ne donnait droit qu'à la co-propriété des plantations en plein rapport, représentant une richesse colos-

sale. Mais, à côté de cela, il y avait un prodigieux amoncellement d'or, de diamants et autres pierres précieuses, l'historique trésor des Incas, ces Crésus de l'Équateur, ces rois et prêtres du Soleil, dont l'empire, à la suite de l'invasion de Pizarre fut transporté au pays de l'El-Dorado ; et là-dessus le testament était d'un mutisme absolu, ce qui n'empêchait pas nos deux chefs jésuites d'être certains du fait.

A cette révélation, le sang afflua au cerveau de l'indiscret boiteux ; un moment, il fut près de défaillir, sous le coup de la surprise ; mais il se remit bientôt de l'émotion. Il écouta avec plus d'attention que jamais, et ses yeux brillaient comme des escarboucles.

Cette fortune fantastisque, dont le possesseur serait aujourd'hui le premier des milliardaires du globe, elle existait, ou, pour mieux dire, elle avait existé, mais n'était pas perdue ; c'était ce même Vincent Rocher qui l'avait fait enfouir dans les profondeurs du lac, sur les bords duquel s'élevait l'ancienne ville de Manao, Les jésuites savaient cela par un indien arawca, qui avait émigré au sud de l'Amérique et qu'un de leurs missionnaires avait rencontré au cours d'une excursion en Patagonie. Le lac en question se trouvait, non pas dans le territoire occupé actuellement par les Manaos, mais plus au nord, dans la région comprise entre le Rio-Branco et le Rio-Cassiquiare, et, ce qui était particulièrement intéressant, chez une des nations indiennes où les héritiers Rocher avaient des droits reconnus de copropriété ; c'était le lac Guattavita, autrement appelé Parima (son nom indien) dans les relations des RR. PP. Acana et Fritz, missionnaires.

La grosse affaire était d'amener ces peuples à ne pas s'opposer à la résurrection des trésors du grand Moxo ; et les jésuites se flattaient d'y réussir. La cause de cet

enfouissement avait été la crainte de voir une nouvelle invasion européenne s'abattre sur le pays, plus cruelle et plus pénétrante que les précédentes. Eh bien, l'extraction se ferait avec toute la discrétion caractéristique des disciples de Loyola ; les autorités des contrées limitrophes l'ignoreraient : aucune précaution nécessaire qui ne serait prise...

— J'en ferais bien tout autant, moi aussi, si j'étais l'associé des héritiers Rocher et leur compagnon d'émigration chez ces bons sauvages ! se disait maître Courtois.

L'essentiel pour l'Ordre était de ne pas laisser échapper l'occasion de s'enrichir dans ces proportions extraordinaires ; quant à faire étalage de cette mine d'or presque inépuisable, de ce Pactole de diamants et d'émimeraudes, non, mille fois non ! On monnayerait sans bruit le beau métal jaune, on réaliserait tout doucement les pierres précieuses ; et l'on répondrait ainsi aux vœux de ces paisibles populations.

— Moi, pensait le boiteux, je laisserais l'or au fond du lac, attendu que le transport des lingots hors du pays finirait toujours par éveiller l'attention, et les nations voisines, Brésil, Vénézuéla, Colombie, Anglais, Hollandais et Français des colonies guyanaises ne manqueraient pas d'intervenir et de vouloir tout confisquer à leur profit. Je me contenterais fort bien des diamants et autres pierreries de haut prix, à emporter dans un navire spécialement frété pour cette opération, et le tout en un seul voyage adroitement combiné...

A ce moment, le principal interlocuteur cita la pyramide d'émeraudes, que vit le R. P. Acana dans son voyage de 1637 à l'El-Dorado, et qui avait une hauteur de trois cents pieds, soit environ cent mètres ; d'après les calculs faits au grand Gésù d'Italie, cette pyramide

représenterait, à elle seule, une valeur numéraire de neuf cents millions au minimum.

— Neuf cents millions ! murmurait Justin Courtois... Neuf cents millions ! je me contenterais de ça, moi !

Enfin, on parla des recherches minutieuses auxquelles la Compagnie avait procédé, pour établir un arbre généalogique complet. Le projet étant de présenter les héritiers Brigitte Nervalle, il fallait donc prouver l'extinction totale de la descendance Paul Rocher. Justement, l'archevêque de Port-Louis venait d'apporter les seuls documents qui manquaient : Joséphine Rocher, fille unique de Paul, née à l'île Maurice de son second mariage, avait épousé Jean Béraud, dont elle avait eu trois fils ; le troisième, nommé Édouard, était le grand-père du capitaine Béraud et de Mme Arlaas ; mais il avait été nécessaire d'avoir les extraits d'actes de décès du premier fils de ladite Joséphine, mort en bas âge, et du second fils, ainsi que des descendants, cette postérité s'étant éteinte à Port-Louis.

La conversation se mit à rouler sur la réunion d'un prochain conseil secret que présiderait le R. P. Kopfer, attendu à Paris pour le surlendemain, lorsque Courtois entendit des pas se rapprochant de la chambre, dans le corridor ; c'était l'archevêque mauricien qui revenait de la bibliothèque.

Le rusé compère eut vite remis en place le sifflet du cornet acoustique ; il était plongé dans la lecture d'un journal, quand Mgr Myrinck rentra, en s'excusant d'être resté absent si longtemps.

Maintenant, Courtois était pressé de partir ; il avait hâte de rédiger un utile *memorandum* de ce qu'il avait entendu, pendant que ses souvenirs étaient d'une entière fraîcheur. Il redoutait de s'attarder à discuter les prix de chasubles et autres marchandises de la mai-

son Barbotte ; la moindre contestation là-dessus risquerait trop de troubler la limpidité de sa mémoire relativement à l'autre sujet, bien plus intéressant.

Aussi fut-il coulant, avec une gentillesse inimaginable. L'archevêque, ébaubi, s'en voulait d'avoir retardé de si mauvaise grâce la conclusion de l'affaire : on lui avait dit que M. Courtois et son beau-frère étaient à l'extrême durs aux concessions ; combien calomnieux étaient ces racontars !

Il eut, sur ses achats, tous les rabais qu'il désirait, et encore le tiers de la commande était accepté payable en messes !... Le bénéfice net des marchands de bondieuseries y passait ; mais, en son for intérieur, Courtois estimait que l'audition de l'histoire Vincent Rocher valait plus de quatre cents francs.

Lorsque notre homme songea au parti qu'il avait à tirer de cette révélation inattendue, il jeta d'abord les yeux sur Grob. Le plan des jésuites se comprenait, puisqu'ils voulaient tout accaparer ; mais, lui, il était moins ambitieux. Par conséquent, il laisserait les révérends pères manœuvrer en vue des héritiers Brigitte, et, pendant ce temps, il leur damerait le pion en s'associant à l'un des héritiers Paul. L'horloger lui parut le plus propice à sa combinaison.

Il se mit donc en campagne. Le premier point était de réunir, lui aussi, les documents indispensables ; et ceci lui fut d'autant plus aisé qu'il savait, grâce à l'acoustique de la rue Monsieur, à quelles portes il fallait frapper, sans perdre de temps. La besogne était déjà faite partout ; pour les actes dont il demandait le duplicata à son tour, il n'y avait plus besoin de longues et compliquées recherches. Il eut en six mois ce que les révérends avaient mis plusieurs années à découvrir, et sans que ceux-ci pussent soupçonner que quelqu'un

avait entrepris après eux la même collection de pièces d'état-civil.

Sa première intention avait été, en se liant quelque peu, très peu, avec Matthias Grob, de lui annoncer, un beau jour, sans montrer aucun des documents réunis, qu'il dépendait de lui, Courtois, de le faire riche à millions, et de lui proposer de l'emmener, à ses frais, en Amérique, après lui avoir fait signer un contrat en bonne règle. Mais, à la réflexion, des hésitations lui vinrent ; cette ligne de conduite cessa de lui plaire, pour plusieurs raisons. Il voyait l'horloger vivre heureux dans sa condition médiocre. Ce vieillard serait, en outre, peu disposé à le croire sur parole : lui livrer son secret, lui exhiber les documents établissant que sa grand'mère, Félicità Masso, était petite-fille de Paul Rocher, et que le fils de celui-ci, Louis Rocher, avait italianisé son nom à Locarno (Tessin) en 1785, pour devenir dès lors Luigi Masso; lui montrer la copie authentique du testament de Vincent Rocher ; lui prouver, en un mot, qu'il ne lui annonçait pas à la légère une richesse immense, c'était s'exposer à ce que Grob se passât parfaitement de lui, en refusant de subir ses conditions et en ne lui offrant qu'une somme double ou triple des frais qu'il avait faits pour se documenter. D'autre part, s'il cachait ses preuves, l'horloger risquait fort de ne pas prendre la chose au sérieux et d'ébruiter ses propositions, en en plaisantant; ce qui ne tarderait pas à être répété aux jésuites, vu le genre de clientèle de Grob.

Changeant alors d'objectif, M. Courtois inclinait à se tourner du côté de M. et M^me^ Arlaas, sur qui il avait pris, en tapinois, mille renseignements ; et, sachant qu'ils possédaient une petite fortune dont ils usaient avec libéralité, il se préparait à aller leur faire ses

offres, lorsqu'un événement imprévu, la mort du mari, lui fit adopter une nouvelle tactique.

Cette mort, il eut besoin d'en connaître tous les détails pour se convaincre qu'elle n'était pas due au Gésù. Didier Arlaas avait péri, victime de son dévouement, à la suite d'un périlleux sauvetage dans l'incendie d'une bourdette, à deux kilomètres de son château; certainement, le R.P. Kopfer n'avait ni allumé l'incendie, ni poussé le mari de Germaine à sauver la fermière, ni fait tomber la poutre embrasée qui, dans sa chute, blessa Didier mortellement.

Mais le plus clair, c'est que cette mort changeait la situation; Mme Arlaas était veuve. Coûte que coûte, il fallait plaire, il fallait parvenir à épouser. Justin Courtois n'avait pas douté du succès, tôt ou tard, non pas en se fondant sur ses agréments physiques, mais en espérant que le miroitement de ses cinq millions finirait par décider la châtelaine de Castel-d'Hourat. Et il s'était cramponné d'autant plus à cette résolution, qu'il avait découvert que le capitaine Paul Béraud, par testament du 6 janvier 1888, avait institué sa cousine Arlaas légataire universelle; de sorte que tout était pour le mieux en manœuvrant de ce côté. Peu importait, quand on irait se faire reconnaître à Rio-de-Janeiro, que la production des titres déterminât le gouvernement brésilien à aviser Matthias Grob qu'il avait des droits connexes à ceux de Germaine Martel, devenue Mme Courtois; l'horloger viendrait ou ne viendrait pas finir ses jours chez les Manaos; d'une façon ou de l'autre, les trésors du lac Guattavita ne seraient pas pour lui.

Le beau-frère de Dieudonné Barbotte, après le temps nécessité par les convenances, avait posé sa candidature à la main de Mme veuve Arlaas et essuyé un premier échec, lorsque Grob se suicida, pour les motifs que le

lecteur connaît. On comprend maintenant pourquoi le boiteux s'intéressait si vivement aux faits et gestes de son voisin de la rue du Bac; et, en se reportant à cette soirée où le madré personnage s'introduisit avec une rapidité extrême chez l'horloger, aussitôt qu'il soupçonna le drame entr'aperçu imparfaitement de son poste d'observation, on devine assez bien les pensées qui l'agitèrent, quand il vit le cadavre encore chaud de l'infortuné vieillard, et quand il eut ensuite lu la lettre indiquant ce qui l'avait déterminé à se donner la mort.

On se rappelle que sa première préoccupation fut la possibilité d'un testament du suicidé en faveur du petit Ugène ; on n'a pas oublié avec quelle promptitude de décision, pour parer à cette éventualité, il transforma illico le suicide en assassinat, au risque de se compromettre si quelqu'un était entré après lui. Il lui fallait à tout prix que l'adolescent ne pût hériter, et, pour cela, il lui parut nécessaire de le faire condamner comme exécrable meurtrier de son bienfaiteur; le double vol, dont il croyait certaine l'immédiate découverte, ne lui suffisait pas.

C'est que, au moment où il confisqua la lettre destinée au commissaire de police, Courtois, avec son imagination toujours en travail au sujet de la question Vincent Rocher, eut une idée parmi tant d'autres, une idée qui traversa son cerveau comme un éclair :

— Et si, par hasard, Ugène était son fils?...

Nous savons que, dans la lettre au commissaire, l'horloger parlait, sans préciser, de peines de cœur dont il emportait le secret dans la tombe, mais qui avait été la plus grande douleur de sa vie ; c'était après ce demi-aveu, qu'il excusait et pardonnait le double vol, ruineux pour lui et cause de son manquement à un engagement d'honneur ; et le coupable, à qui il témoignait

tant d'indulgence, dont il se préoccupait même, en se tuant, d'assurer l'avenir, cet adolescent, si aimé malgré son ingratitude, vivait auprès de lui en enfant adoptif.

Tout cela ne se tenaît-il pas d'un seul lien ? Ugène n'était-il pas le fils de Grob, un enfant naturel reconnu par acte notarié, transmis avec discrétion à l'état-civil du lieu de naissance, un enfant que le père avait des raisons particulières de ne pas avouer publiquement, mais qui n'en était pas moins cher à son cœur et dûment mis en possession de ses droits?

Or, Grob ne gênait pas Courtois ; par contre, il n'en était pas de même d'Ugène si l'hypothèse admise par le boiteux était vraie, et surtout si cette nouvelle situation venait à être connue des jésuites. Ils auraient vite fait d'obtenir, pour quelqu'un à eux, la tutelle de l'héritier mineur ; alors, en se débarrassant sans délai de Mme Arlaas et du capitaine Béraud, ils mettraient la main à la fois sur les deux lignées, et ils agiraient à coup sûr, en vrais triomphateurs, en présentant aux Manaos les descendants du neveu et de la sœur de Vincent Rocher.

Il n'avait fallu que quelques secondes à Justin Courtois pour concevoir son hypothèse et en déduire ces conséquences.

De là, le second coup de rasoir et tout ce qui s'ensuivit.

Mais, ensuite, au bout de quelques jours, il constata qu'il avait supposé à tort. Ni reconnaissance légale d'Ugène, ni testament d'aucune sorte ne parurent à l'horizon. La colère rentrée qu'il éprouva en voyant que rien ne lui réussissait contre le petit garnement, ces désappointements successifs qui auraient fini par lui valoir la jaunisse, cette rage sourde de l'avortement de

son faux témoignage et de ses ruses, toute son exaspération, en un mot, disparut brusquement, lorsqu'il se fut convaincu qu'il avait fait fausse route et que la mise hors de cause du jeune homme ne contrecarrait ses projets pas plus que la condamnation ne les eut favorisés.

Toutefois, il n'eut pas le moindre regret d'avoir mystifié la justice d'une façon si macabre, d'avoir semé bien inutilement l'horreur dans la chronique des journaux, d'être le créateur du « crime de la rue du Bac », qui, ne comportant aucun criminel, mettait la police sur les dents.

A un cadavre de suicidé, qui s'était tranché la carotide gauche, il avait, par superflu, tranché la carotide droite. La belle affaire !...

Une instruction, très activement poussée, et n'ayant abouti à rien, avait été le résultat de sa fantaisie malintentionnée. Il s'en lavait les mains ; il en riait même sous cape, en y pensant.

Et, s'il s'était imaginé, par une erreur d'interprétation de la lettre de Grob, que le petit Ugène pouvait être un obstacle à la réalisation de son plan, cela était sans importance, puisque, son inquiétude à ce sujet étant dissipée, il en revenait, avec plus d'ardeur que jamais, au but de tous ses efforts, à l'objectif de son inlassable tactique : épouser la veuve Arlaas.

Néanmoins, en dépit de la tournure que l'instruction Urtu avait prise, il fut fortement intrigué tout de même. Le double vol au préjudice de Grob avait existé bel et bien ; ce fut précisément la mésaventure survenue aux Boëro qui lui apporta la lumière, qui dissipa les ténèbres où son esprit avait flotté un certain temps, au milieu d'incompréhensibles contradictions.

Avec son adresse pateline, il avait su tirer quelques

renseignements du greffier de M. Urtu; il avait fait causer aussi la baronne de Picquot. L'instruction contre le lieutenant Gontran était restée secrète, en ce sens que le public n'en avait rien sû; mais, lui, il ne l'ignora pas. Et quand il eut en sa possession le quart de la vérité là-dessus, il voulut la connaître tout entière.

Mme de Picquot lui avait dit la visite suppliante du marquis de Boëro, et par le greffier du premier juge il avait eu le nom du bijoutier; arrivant alors chez celui-ci, avant qu'on ne lui eût enjoint de se taire, c'est-à-dire avant la transmission du dossier Gontran à M. Quaspès, il fut immédiatement fixé sur l'incident particulier du vol de diamants.

Dès lors, il se rendit mieux compte de ce qui s'était passé.

Le vieux Grob, pensa-t-il, s'était trompé en attribuant à Ugène le vol de la parure de Mme de Picquot; sa lettre, écrite au moment suprême, contenait cette erreur; mais cette erreur ne portait que sur la personnalité de l'auteur du détournement. Et pourquoi Grob s'était-il trompé ainsi? pourquoi avait-il vu en Ugène le voleur de bijoux, si ce n'est parce qu'il savait de la façon la plus certaine l'adolescent coupable de l'autre vol, bien autrement important, bien autrement audacieux, que cette même lettre mentionnait? ... A cet égard, l'horloger ne pouvait s'être trompé : le soir du 30 mai, avant 10 heures, les vingt mille francs, dont une partie était destinée à son échéance du lendemain, n'étaient pas dans le coffre-fort, évidemment; sans cela, il n'eût pas résolu son suicide, il ne l'eût pas accompli avec cette énergique fermeté.

Alors, passant en revue les moindres faits de cette soirée du 30 mai, se remémorant les plus menus détails y compris la déposition de la domestique de Grob de-

vant le commissaire de police, maître Courtois reconstitua l'événement, avec son cortège de circonstances antérieures et postérieures.

D'après le témoignage sincère et véridique de Louison, il pouvait déterminer le moment où le désespoir avait commencé d'envahir l'infortuné Grob ; à sa rentrée d'une commission, vers 2 heures de l'après-midi, la domestique avait trouvé son maître, immobile devant son coffre-fort grand ouvert et regardant l'intérieur, avec des yeux hors de la tête ; puis, il avait fondu en larmes, en répétant à plusieurs reprises : « Ah! le malheureux enfant ! » Le jeune homme avait disparu depuis la veille, et jusque-là l'horloger n'avait eu que de l'inquiétude à son sujet.

C'était donc seulement dans l'après-midi du 30 mai qu'il avait constaté le double vol dont il était victime. Or, le vol des diamants avait été, en réalité, plus récent que l'autre ; cela résultait des aveux du lieutenant Gontran, qui n'avait eu, pour le commettre, qu'à étendre la main, pendant que Grob tournait le dos. Par conséquent, selon toute vraisemblance, l'horloger avait remarqué d'abord l'absence de la parure de Mme de Picquot ; puis, établissant une relation entre ce détournement et l'escapade d'Ugène, il avait été pris de soupçons encore plus graves, et, ouvrant sa caisse, il n'y avait pas trouvé les vingt mille francs en billets de banque reçus par lui l'avant-veille des mains du notaire Le Routier et renfermés là à la connaissance du jeune mauvais sujet.

Ainsi la réalité des faits apparaissait de plus en plus lumineuse aux yeux de Justin Courtois.

D'ailleurs, il ne s'en était pas tenu là. Ses deux concierges, dont il avait grand soin de recueillir les bavardages, n'avaient pas manqué de le faire juge de leur discussion sur M. Achille de Meyzieux; or, comme il

savait déjà par le greffier que le vieux papelard s'était porté garant de l'alibi d'Ugène, la querelle des pipelets lui donna à comprendre que M. de Meyzieux et son aumônier avaient déposé faussement. Par les jeunes gens du patronage de Bethléem, qu'il attira chez son beau-frère Barbotte sous divers prétextes et qu'il fit parler sans avoir l'air de poser des questions, il eut bien vite acquis la certitude du mensonge des deux pieux témoins.

Il sut même la fugue du petit Rigobert, que les jeunes patronnés se racontaient entre eux. Résultat : sa prompte visite à Mme Michallet, dont il obtint toute l'histoire de la promenade à Dijon, en la félicitant de ses bons sentiments qui lui valaient la protection de M. Achille de Meyzieux, un homme tout de dévouement, un véritable apôtre de Dieu, un saint!...

Donc, les vingt mille francs de Grob avaient vraiment été enlevés du coffre-fort par Ugène le mardi 29 mai, puisqu'ils avaient voyagé dans sa poche jusqu'à Dijon le 31 et n'étaient rentrés à Paris que le 1er juin, aux mains de Magloire, l'excellent Magloire que Courtois connaissait bien, l'onctueux Magloire qui avait reconduit Rigobert chez papa et maman Michallet.

— Eh ! eh ! s'était dit maître Justin avec son ricanement finassier, comment alors les vingt mille francs, en beaux billets de banque, se trouvaient-ils pourtant dans le coffre-fort de Grob, quand le juge d'instruction le fit ouvrir par un mécanicien, moi présent, le matin du 31 mai ?...

Comme il ne croyait au don d'ubiquité ni pour les personnes ni pour les choses, il avait conclu que les billets de banque mis sous scellés par M. Urtu n'étaient pas les mêmes que ceux remis à l'horloger par le notaire de la rue Saint-Guillaume. Une seule personne

avait pu exécuter le miracle de prestidigitation dont il avait été stupéfait : c'était le R. P. Kopfer.

Une fois sur cette voie, son esprit chercheur avait marché à grandes enjambées, et le souvenir de telles et telles particularités, qui ne l'avaient pas frappé à l'époque du prétendu crime, lui était revenu, limpide et vivace.

Ainsi, il se rappelait que, lorsqu'il était venu donner à Kopfer la première et toute fraîche nouvelle de « l'assassinat », celui-ci avait manifesté une surprise assez singulière ; dans son émotion, nullement compatissante, il y avait plutôt de la stupéfaction et comme un doute, non de la mort, mais du meurtre. Et maintenant qu'il analysait l'étonnement du jésuite, il lui trouvait un caractère bizarre, une nuance d'ironie qui alors lui avait échappé. Le révérend n'avait pas eu un mot de pitié pour la victime ; mais, par contre, il l'avait pressé de questions témoignant une grande difficulté à croire à un assassinat.

Kopfer n'y avait cru que devant le cadavre, en voyant les deux artères carotides tranchées ; il avait même laissé échapper que c'était cette preuve indiscutable d'un assassinat qui faisait sa conviction. Il semblait à Courtois qu'il avait dit quelque chose comme : « Non, ce n'est pas un suicide ». A distance, il ne retrouvait pas exactement la phrase ; mais il était bien sûr que le mot de suicide avait été prononcé.

Lui, Courtois, il était à cette époque trop préoccupé de jouer en artiste parfait le rôle qu'il s'était assigné, pour prendre garde à ces petits détails et y attacher de l'importance. Il avait remarqué alors que Kopfer ne s'était pas apitoyé, et c'était tout : rien d'étonnant à cela, puisqu'il savait que cette mort procurait aux jésuites, sans les compromettre, l'agréable disparition de l'un des trois

derniers descendants de Paul Rocher ; mais, pour n'avoir été étonné qu'à moitié et de si étrange façon, Kopfer n'avait-il pas prévu le suicide ? ne l'attendait-il pas ?

Somme toute, ceci n'était pas invraisemblable ; seulement, qui aurait pu le deviner, ce jour-là ?... Eh ! oui, c'était bien cela : rien d'impossible à ce que les jésuites connussent le départ d'Ugène avec l'argent de Grob, avant que celui-ci prît la résolution de se tuer ; et, revenant au récit que Louison avait fait devant lui au commissaire, Courtois se souvint que la domestique mentionna une sortie de Grob, après qu'elle l'avait trouvé tout bouleversé devant son coffre-fort ouvert, puis pleurant sur l'adolescent disparu ; et cette sortie, constatée par Louison, sans savoir où son maître était allé, avait-elle dit, cette sortie dura à peu près une heure ; et Grob rentra, le yeux secs, mais sombre, s'assit et demeura là, jusqu'au dîner auquel il ne toucha pas ; et c'était, sans aucun doute, à la suite de cette sortie qu'il avait pris sa fatale décision. « Je voyais bien que sa tête n'y était plus », avait dit Louison.

A peu près une heure ?... Le temps d'aller chez Kopfer, de lui exposer sa détresse subite et de le prier de lui venir en aide... Et Kopfer, en se réjouissant intérieurement du malheur de Grob, en le voyant prendre au tragique son échéance manquée, n'avait rien négligé pour le pousser aux dernières limites du désespoir ; c'était clair, parbleu !... Un des héritiers Rocher, de la lignée gênante, allait se supprimer lui-même ; le sauver ? lui tendre la perche ? cela ne risquait pas d'arriver, ah ! non !...

Graduellement ainsi, par son enquête, par ses souvenirs bien coordonnés et ses judicieuses déductions, M. Courtois était parvenu à posséder la vérité, du moin

jusque-là ; et ce déchiffrement de la majeure partie de l'énigme faisait honneur à sa sagacité.

Restait un point qu'il n'arrivait pas à comprendre ; cela le chiffonnait, l'agaçait, l'irritait, tant et tant qu'il finit par se mettre en tête une erreur aussi énorme que celle qui lui avait fait trancher la carotide droite de Grob.

Les jésuites s'étaient mis en quatre pour sauver Gontran de Boëro, rien de plus naturel. C'était Greluche, l'ancien professeur du lieutenant, qui avait obtenu de la baronne de Picquot le retrait de sa plainte ; le boiteux ne s'en étonnait pas le moins du monde. Le père, le marquis du pape, était un champion de la Compagnie, un combattant toujours sur la brèche ; tout le Gésù, s'il l'avait fallu, se serait employé à lui retirer cette épine du pied.

Mais l'autre ? le petit garnement ?... Il n'était pas intéressant du tout, ce gamin de dix-neuf ans, cette bouture mal poussée, ce n'importe-qui sans père ni mère ; en outre, sa condamnation n'eut aucunement compromis le prestige clérical... Et cependant, pour lui, on avait agi plus activement encore que pour le lieutenant Gontran ; il est vrai que, dans l'espèce, *On*, c'était Kopfer.

Puisque Ugène n'était pas ce que Courtois avait supposé d'abord, un enfant naturel de Grob, reconnu, pouvant servir à la Congrégation dans son plan d'accaparement de la succession Rocher, pourquoi alors n'avoir trêve ni repos jusqu'à ce qu'il ait été tiré d'embarras ?

Kopfer, dès le premier moment, avait refusé de croire à la culpabilité d'Ugène ; il avait repoussé les insinuations, et pourtant il le savait coupable au moins d'un vol des plus hardis. Pour l'innocenter à tout prix, il avait remis dans le coffre-fort les vingt mille francs

volés ; car Courtois s'était finalement dit qu'il avait été joué par le jésuite, lorsque celui-ci l'envoya prévenir le commissaire, en prétextant, pour demeurer seul, la nécessité de prier auprès du cadavre. Bien certainement, Kopfer connaissait la combinaison secrète donnant l'ouverture de la caisse, et il en avait usé à ce moment-là.

Il lui tenait donc bien au cœur, cet Ugène !...

Au fait, le gamin vivait chez Grob, et Kopfer l'avait ainsi à deux pas de chez lui, le voyait grandir ; il aimait l'avoir, de préférence à tout autre, pour lui servir sa messe. Un prêtre, à qui une aventure galante avec une dévote aurait procuré un enfant, n'eût pas trouvé mieux, si la mère était, par exemple, une veuve, dans une situation à ne vouloir à aucun prix près d'elle les preuves de son inconduite.

Pardieu ! oui ! Courtois pensa avoir découvert la clef du mystère. Dans l'après-midi de ce fameux 30 mai, il avait eu affaire au bureau de poste de la rue du Bac, en face du Bon-Marché ; il y était venu pour l'expédition d'une lettre chargée, un envoi de fonds à son rabatteur Mallet-Grobec, au sujet d'un prêt à gros intérêts. Il s'était rencontré là, parmi les gens qui faisaient queue devant le guichet, avec frère Benoît, le servant de Kopfer : il venait immédiatement après lui dans la file ; frère Benoît, avait à faire partir, recommandée, une lettre du révérend ; Courtois avait eu le temps de glisser un coup d'œil vers cette lettre pendant que l'employé l'enregistrait, et, quoique voyant à contre-sens l'adresse inscrite sur l'enveloppe, le malin curieux l'avait fort bien lue, à travers le grillage, à si peu de distance ; c'était une lettre que le jésuite envoyait à Lyon, à la veuve Paturin.

Or, il la connaissait, lui aussi, la négociante en soie-

ries ; la maison Dieudonné Barbotte lui achetait souvent des tissus, pour les transformer en ornements d'église. Il l'avait vue de près à Lyon, maintes fois, et elle lui avait fait l'effet d'une gaillarde n'ayant pas froid au yeux, eh ! eh !... Il n'ignorait pas, d'autre part, que Kopfer était reçu chez elle, quand il allait prêcher là-bas ; la veuve était connue pour une de ses admiratrices enthousiastes ; en l'honneur du révérend, elle faisait grande fête ; ce n'était un secret pour personne dans le monde des marchands de bons-dieux.

Mais ce n'était pas tout. Le surlendemain du départ de la lettre recommandée, M. Courtois avait croisé, au sortir de chez lui, dans la matinée, — il s'en souvenait très bien, — la veuve Paturin en compagnie de la supérieure générale de la Consolation ; les deux femmes venaient de passer devant le séminaire des Missions Etrangères, et elles traversèrent la chaussée pour s'engager dans la rue de Commailles ; or, la rue de Commailles ne conduit qu'à la rue de la Planche, dans laquelle s'ouvre, en impasse, la rue de Narbonne. Il connaissait les liens étroits entre l'Institut de la Consolation et le Gésù ; il savait que le couvent des jésuitesses de la rue Vaneau avait des chambres à la disposition des riches bourgeoises, qui, en court séjour à Paris, ne voulaient pas descendre à l'hôtel. Rien n'était donc plus certain encore : Kopfer avait appelé, d'urgence, la négociante lyonnaise, et ce n'était pas pour lui faire une commande de soieries, à coup sûr ; pour être là sitôt, il fallait que la veuve eût pris le premier express, dès la réception de la lettre.

Ce voyage subit coïncidait trop exactement avec le vol d'Ugène, pour ne pas avoir été effectué dans le but de se concerter sur les mesures immédiates à prendre. Et ceci confirmait Courtois dans son opinion relative

à la visite que l'horloger avait faite à Kopfer vers deux heures, le 30 mai, visite qui précéda justement l'envoi de la lettre recommandée : donc, le jésuite venait d'apprendre alors le vol ; son désir de voir disparaître Grob, dans l'intérêt de la Compagnie, lui avait inspiré son refus de prêter assistance à l'infortuné vieillard et de le pousser au suicide ; mais, précisément, le suicide que Kopfer attendait révèlerait à la police le vol d'Ugène ; d'où la nécessité de convoquer la mère pour s'entendre avec elle et réparer sans délai la faute du fils.

— Au lieu d'un simple suicide, Kopfer a eu un assassinat des mieux soignés, grâce à moi, disait le boiteux en goguenardant ; il ne s'y attendait guère, le dign e homme !... Seulement, il a jugé, non à tort, que cette complication imprévue allait aggraver la situation de son chérubin rafleur de grenouilles, de son enfant de *chœur* !... Et, comme il est d'un caractère à se décider tout net pour agir aussitôt, il n'a pas hésité, en l'absence de la maman, à remplir son devoir de papa... Ce n'était, d'ailleurs, qu'une avance, et de peu de durée ; car je n'ai pas le moindre doute qu'il se soit fait rembourser ses vingt mille francs par M^me^ Paturin en lui apprenant les frasques de leur délicieux, mais inavouable rejeton...

On le voit, Courtois n'avait pas mal raisonné, tant que son esprit subtil s'était exercé sur la coïncidence du voyage de la bigote veuve avec le vol des vingt mille francs, dont il avait eu la preuve certaine par l'aventure du jeune Rigobert. Seulement, il était allé trop loin, de déduction en déduction ; et, dans sa conclusion finale, sa perspicacité se trouvait en défaut. Il est juste d'ajouter que beaucoup, même parmi les plus malins, auraient conclu comme lui ; car il ne pouvait lire, dans la pensée de Kopfer, quelle était la nature

du complot jésuite contre Mme Arlaas, et son erreur était admissible en quelque sorte, jusqu'au premier éclat de la scélérate machination.

Cette erreur eut une conséquence, sans gravité, il est vrai ; car elle ne compromit personne.

Le lecteur n'a pas oublié le joyeux frocard Timoteo, qui, voulant établir en France un dépositaire central des innombrables produits de son sanctuaire de Castelfidardo, avait consulté le R. P. Kopfer sur la solvabilité de la maison Dieudonné Barbotte.

Timoteo avait pris d'autres renseignements encore ; partout, on lui en avait donné d'excellents. Il avait donc terminé l'affaire, remis ses divers échantillons d'objets de piété, tous plus miraculeux les uns que les autres. Toutes les conditions furent arrêtées entre le sanctuaire italien et son représentant général pour la France : en qualité de dépositaire, M. Barbotte versait seulement au père de la Merci une provision, qui était néanmoins une somme rondelette ; d'autre part, les religieux de Castelfidardo enverraient, sans tarder, une quantité considérable de marchandises bénites, que la maison de la rue Saint-Sulpice répartirait entre les meilleurs libraires religieux et débitants de chapelets de la capitale et de la province ; par « les meilleurs », on entendait ceux qui payaient régulièrement. M. Dieudonné Barbotte, avec le concours de son beau-frère, lancerait la dévotion à l'Arbre-Madone dans la France entière ; une forte commission était octroyée par l'ordre de la Merci.

— C'est oune affaire d'or ! répétait Timoteo.

Toutefois, il y avait un article de ce pieux commerce sur lequel aucun bénéfice n'était réalisé de part ni d'autre : l'abonnement au *Bulletin* de l'œuvre et des pèlerinages. L'imprimerie du sanctuaire en avait fixé

le prix à la valeur du papier, de l'impression, du brochage et des frais de poste ; là-dessus, par conséquent, aucune remise pour le dépositaire central de l'édition française, dont le nom et l'adresse figureraient sur la couverture ; il recevrait les numéros par ballots et ferait les expéditions aux abonnés du pays ; à chaque trimestre, il enverrait au sanctuaire le montant des abonnements perçus, après défalcation de ses débours postaux.

Mais il ne fallait pas négliger la propagande du *Bulletin*, sous prétexte qu'on n'y gagnait rien !...

— Le *Boulletin*, c'est tout ! disait Timoteo. Chaque abouné est oun associé de l'ouvre, oun zélatour de la dévotione ; il reçoit sour la tête des mountagnes d'indoulgences, accourdées par le Saint-Père, et, dans soun bonhour de tant de grâces, il achète tout ce que nous fabriquouns pour soun salout... C'est par loui, par cet abouné fidèle, que la vente des objets bénits se moultiplie tous les jours de plous en plous ; car il se délecte à la lectoure de toutes nos guérisones miracoulouses, et, oun jour ou l'autre, il est miracoulé loui-même... Alors, tous ses parents, ses amis s'abounent, oux aussi, et achètent, achètent, que c'est oune plouie de favours célestes dans lours familles, et oun délouge de prospérité dans votre caisse, monsiou Barbotte, et dans la petite tire-lire de notre houmble sanctouaire...

Ce fut le 13 juin que l'on signa les conventions, dans la matinée. Courtois apporta la somme que son beau-frère remettait au père Timoteo à titre de provision ; puis, afin de fêter cette heureuse alliance, qui serait très productive pour les deux parties contractantes, Courtois offrit à déjeuner au jovial merciote. Comme on ne l'attendait pas ce jour-là (il était arrivé en coup de vent et l'on avait vite signé l'acte, tout préparé depuis longtemps), M. Barbotte n'osa pas l'inviter chez

lui, de crainte de ne pouvoir faire suffisamment honneur à son appétit aussi gourmand que robuste ; pour ce motif, le moine et le boiteux se rendirent à l'hôtel des Saints-Pères, dont la cuisine jouit d'une excellente renommée auprès des ecclésiastiques résidant sur la rive gauche.

Nos deux compères s'installèrent dans un des cabinets particuliers, qui sont établis au rez-de-chaussée tout autour du grand et beau jardin de l'hôtel. Maître Justin, que son avidité du gain n'empêchait pas de savoir dépenser avec largesse à l'occasion, commanda un festin royal.

— Cher révérend père, dit-il en souriant béatement, il est juste de nous régaler aujourd'hui, puisque c'est la fête de saint Antoine de Padoue, l'une des plus pures gloires de l'Italie et de la catholicité.

— Dou haut dou ciel, il nous bénit, l'aimable Antonio! il étend sa main bienhourouse sour les bounes choses que le Tout-Puissant a répandoues à profousion dans la natoure pour le bien-être des houmains, pour donner oune flourissante santé à nous tous, monsiou Courtois!...

Et la large face rose de Timoteo s'épanouissait, pendant qu'il laissait tomber ces paroles de ses lèvres lippues ; ses narines se dilataient, en humant les odeurs culinaires qui flottaient dans l'air.

Si substantiel qu'il fût, le succulent repas reçut du gai religieux un accueil gargantuesque; solide et liquide, il engloutissait tout, à bouchées doubles, à lampées en même temps savantes et copieuses, avec une maëstria incomparable. Mais, quoique sans rival pour son coup de fourchette, il se surpassait encore en levant le coude ; il avait une façon de boire, devant laquelle Courtois restait en admiration : il emplissait son

verre rasibus, en buvait d'abord un demi-quart, qu'il gardait un moment dans la bouche, pour savourer le mieux possible tout l'arome; puis, aussitôt cet exercice préliminaire terminé, v'lan! d'un trait il vidait le reste, comme un torrent dans son gosier.

Il répétait la manœuvre sans se lasser, séchant les bouteilles au fur et à mesure que le sommelier les apportait, et célébrant, depuis les hors-d'œuvre jusqu'au dessert, les principaux miracles de l'extraordinaire saint Antoine de Padoue.

Le xérès, qui ouvrit la série de ces Niagaras de vin, engouffrés dans un estomac de Danaïde, arrosa les louanges décernées par Timoteo à l'illustre franciscain qui, sous le rapport du don des langues, éclipsa les apôtres eux-mêmes. Ceux-ci, en effet, assure-t-on, quoique ne connaissant que l'hébreu, allèrent prêcher partout, et ils savaient soudain le grec, en débarquant en Grèce, le persan, s'ils arrivaient chez les Perses, le latin à Rome, et le provençal sur la Canebière. Antoine de Padoue, lui, prêchait tout simplement en italien, où qu'il fût, et parlant aux auditoires les plus mélangés; car on accourait de partout pour l'entendre: alors ses phrases italiennes tombaient en bon portugais dans l'oreille des gens venus de Lisbonne, en arabe pour ceux de la Mecque, en russe pour les Moscovites, en anglais pour les fils d'Albion, et en charabia plein de fouchtras pour les Auverpins. Courtois, ne voulant pas contredire l'éloquent buveur, reconnut de bonne grâce que saint Pierre, saint Mathieu, saint André, saint Barthélemy et autres n'avaient plus qu'à s'incliner devant le capucin de Padoue.

En ingurgitant des flots de vieux sauterne, Timoteo cita le miracle de la pluie : quand Antoine parlait aux foules dans la campagne, le diable, pour l'embêter,

amoncelait de gros nuages noirs qui crevaient en grêle ; mais le saint, dès qu'il voyait venir la bourrasque, levait le petit doigt, et l'averse et les grêlons s'éparpillaient tout autour des fidèles, sans que ceux-ci reçussent même la plus petite gouttelette.

Lorsque les deux convives trinquèrent avec un château-margaux vénérable et authentique, le moine blanc prôna les facultés merveilleuses dont le grand saint Antoine de Padoue était doué : il ressuscitait les morts ; il indiquait instantanément où se trouvaient les objets perdus ; il lisait dans l'avenir ; il s'offrait l'agrément d'être à plusieurs endroits à la fois.

— Ah ! que n'ai-je ce don d'oubiquouité ! soupira Timoteo... Pouvoir être assis à quatre excellentes tables comme celle-ci, à Rome, à Jérousalem, à Barceloune et à Paris, et faire quatre bouns dîners en même temps !...

Et il ajouta :

— Malheureusement, je ne l'ai pas, ce don... Alors, je me verse encore un grand verre pour le remplacement de quatre petits... A votre santé, monsiou Courtois, et vive Jésous !...

La piété sceptique de Timoteo faisait naître, irrésistiblement, autour de lui une douce gaîté ; elle fut communicative même pour Courtois, qui, ce jour-là, dissimulait tant bien que mal des idées sombres.

Avant de se rendre au magasin de son beau-frère, il avait éprouvé le besoin de prendre l'air du Palais, et ce qu'il avait appris avait profondément humilié son amour-propre. La veille, l'instruction Urtu avait été close, consacrant définitivement la mise hors de cause du petit Ugène ; et, de son côté, le juge Quaspès avait rendu son ordonnance de non-lieu en faveur de Gontran de Boëro. Certes, le boiteux ne nourrissait aucun

mauvais sentiment contre le lieutenant, et, d'autre part, il n'avait plus tenu à ce qu'Ugène passât pour coupable du pseudo-meurtre de Grob, depuis qu'il avait acquis la certitude qu'aucun testament de l'horloger n'existait en faveur de l'adolescent; mais il se sentait néanmoins blessé au vif en constatant qu'il avait été joué par les jésuites, et surtout complètement roulé par Kopfer. Quoique le succès de ses combinaisons dans cet incident eût été pour lui une victoire tout-à-fait inutile, il était mortifié de sa défaite ; le triomphe de Kopfer lui causait une sourde irritation.

La blague intarissable du moine fumiste lui rendit donc le service de le distraire de son chagrin et de son dépit.

Car Timoteo célébrait le saint jour avec une absence de conviction si éclatante, si étincelante de verve gouailleuse, que les éloges et les récits de miracles étaient exprimés par lui avec des effets du plus haut comique.

Quand, au second service, il but de la côte-rôtie à belles rasades, il raconta encore quelques prodiges d'Antoine de Padoue.

Ayant vu un jour des ânes qui mangeaient avidement leur avoine, il leur montra une hostie consacrée ; les ânes lâchèrent aussitôt l'avoine et vinrent se mettre à genoux devant l'hostie.

Pendant qu'il prêchait dans une église, le diable se glissa sous la chaire et se mit à la scier avec ses griffes, sans faire de bruit. Crac! la chaire dégringola, écrasant dans sa chute le nez du démon, tandis qu'Antoine, restant en l'air, soutenu par des anges, continua son sermon, comme si rien n'était.

Une fois, ayant appris qu'un grand nombre d'hérétiques devaient se réunir au bord d'un étang, il s'y ren-

dit, après avoir préparé un beau discours pour les convertir ; mais, dès qu'il ouvrit la bouche, tous ces hommes se bouchèrent les oreilles. Alors, le grand saint se tourna vers l'étang et parla aux poissons ; ceux-ci sortirent immédiatement la tête hors de l'eau et écoutèrent le prêche avec un vif intérêt. Ce fut un beau spectacle : les perches étaient tellement recueillies, qu'elles négligeaient de happer les moucherons qui passaient à leur portée ; les anguilles frissonnaient d'émotion, et l'on voyait s'agiter leur longue queue, avec des petits mouvements approbateurs ; une tanche claqua sévèrement, d'un coup de nageoire, un jeune gardon qui s'était permis de bâiller ; et toutes les vieilles carpes versaient des larmes d'attendrissement. De la sorte, le discours du grand saint ne fut pas perdu.

Et l'histoire du féroce Ezzelin ?... C'était par le père Timoteo qu'il était réjouissant de l'entendre narrer !

Un homme terriblement cruel, cet Ezzelin, podestat de Vérone... Il massacra plus de cinquante mille personnes dans le cours de son existence : il dévastait toute la haute Italie, se sachant sous la puissante protection de l'impie empereur Frédéric II, qui lui avait donné pour femme une de ses bâtardes... Ezzelin possédait plusieurs forteresses inexpugnables, dans lesquelles il se retranchait après ses pillages et ses meurtres ; il incendiait les villages ; il prenait en otages les fils des nobles familles, afin de se faire payer d'énormes rançons ; pour accroître ses forces, disait Timoteo, il prenait de temps en temps un bain de sang humain, et il lui arriva même de manger des petits enfants tout crus...

— Un ogre, quoi ! fit Courtois.

A Vérone, il ne se promenait qu'escorté de gardes farouches, qui, au moindre clignement d'œil du tyran,

saisissaient les passants dont la tête lui déplaisait; et alors Ezzelin prenait un affreux plaisir à larder de sa dague ces malheureux sans défense.

Or, un jour qu'il faisait sa promenade habituelle, tandis qu'à son approche les habitants s'éloignaient avec terreur, Antoine de Padoue vint à sa rencontre et lui dit simplement ces trois mots :

— Bonjour, chien enragé !

Etonnés de cette audace, les gardes regardaient leur maître, attendant le clignement d'œil qui équivalait à un ordre d'arrestation; mais ils eurent une surprise encore plus grande. Le féroce Ezzelin, l'ogre sanguinaire, venait de fondre en pleurs; puis, détachant sa ceinture, il se la passa autour du cou en lazzo, et il en remit le bout au grand saint, en lui disant :

— Maintenant, traîne-moi ainsi par toute la ville, afin que chacun sache que le chien enragé est devenu doux comme un agneau et qu'il t'est humblement soumis.

Antoine rebroussa chemin, en tirant Ezzelin après lui, et les citoyens de Vérone se frottaient les yeux, pour s'assurer qu'ils ne rêvaient pas.

En terminant cet épisode, Timoteo se versa un grand verre de lacryma-christi, — on en était au dessert, — et il prononça lentement, avec béatitude :

— Plous on lit l'histoire dou bon Antonio, plous on est émerveillé, et plous on voudrait lui ressembler... Et comme sa mort fout édifiante, monsiou Courtois !... Il s'était renfermé, à trente-six ans, dans oun couvent de femmes, chez les fransciscaines d'Arcela, oun faubourg de Padoue ; et là il mourout entre les bras de ces piousès nonnes... Ah ! mon cher monsiou Courtois, que voilà oune sainte et hourouse mort !...

Et, de rechef, il vida son verre, pendant que le boiteux murmurait :

— Ce n'est pas un homme, c'est un entonnoir.

— Eh ! oui, oun entonnoir, fit avec un éclat de rire le moine blanc, qui avait entendu le dernier mot et compris la plaisanterie... Je souis oun entonnoir, et le verre dou grand emperour Alexandre-le-Grand, qui tenait houit litres, ne me ferait point pour !... Et non plous je n'aurais pour d'oune distractione semblable à celle dont s'amousait avec tant de vertou, chez les religiouses franciscaines, le grand saint que nous fêtouns aujourd'hui !...

Là-dessus, il expliqua à M. Courtois, en s'excusant, qu'il était, hélas ! un grand pécheur, que le diable se plaisait à l'humilier, en le faisant succomber souvent, et qu'ainsi il savait bien qu'il n'aurait pas après sa mort une auréole de première classe. Ces auréoles-là, à son avis, étaient réservées aux religieux vraiment austères, comme le R. P. Kopfer, par exemple.

A ce nom, Courtois bondit. Bien qu'il se fût tenu sur ses gardes, en trinquant avec Timoteo le moins souvent possible, les fumées du vin faisaient cependant leur œuvre, et, n'ayant pas les facultés de fortes beuveries de son compagnon, il était légèrement gris.

— Le père Kopfer, un modèle d'austérité ! grogna-t-il... Ah ! non certes !... Il est plus habile que d'autres à cacher ses accrocs aux sixième et neuvième commandements ; voilà tout...

— En êtes-vous bien sour ? demanda le merciote, avec une pointe de malice.

— Si j'en suis sûr !... Mais, à ma connaissance, il est à la tête d'un poupard de dix-neuf ans, qui lui donne pas mal de fil à retordre, soit dit entre nous.

Et, trop heureux d'épancher sa bile, Courtois confia à Timoteo le secret des amours présumés du jésuite et de la veuve Paturin, et l'accident des vingt mille

francs de Grob, et tout ce qui en était résulté comme manœuvres de la part de Kopfer ; il va sans dire que le boiteux resta muet sur le rôle qu'il avait joué lui-même dans l'affaire. Mais il fournit tous les détails qui l'avaient convaincu et qui lui paraissaient probants ; Timoteo, pensait-il, en ferait rapport à Rome, un jour ou l'autre.

En effet, le moine italien était tout oreilles et se pâmait en recevant de telles confidences.

Sa gaîté en était montée aux plus hauts sommets bachiques ; si bien qu'avant d'avaler une dernière rasade il chantonnait sur un air de grand'messe :

— *Pater noster, qui es in scyphis, sanctificetur vinum tuum !... Adveniat Lacryma-Christi regnum !... Fiat ebrietas tua sancta sicut in nuptiarum cœnaculo, sicut in Cana !...Bonum vinum quotidianum da nobis hodie !... Et dimitte nobis pocula magna, sicut et nos dimittimus potatoribus amicis nostris !... Et ne nos induca in aquæ tentationem !... Sed libera nos a cingulo !... Amen !...*

Courtois, à qui il eut été impossible d'absorber une goutte de plus, éprouvait le besoin de changer d'air au plus vite ; perdant complètement de vue le café et les liqueurs, il avait demandé l'addition.

Timoteo en eut un tressaillement de douleur : il n'osait pas protester ; seulement, il souffrait de voir que c'était déjà fini. Son regard allait et venait de la bouteille de ce bon vin du Vésuve, qui était vide devant lui, à son large verre, qu'il tenait à la main : il était plein ; mais, hélas ! c'était le dernier verre. Maintenant, il n'avait plus hâte de le vider : il contemplait avec une tendresse émue cette dernière ration du nectar divin ; puis, il rapprochait le verre, l'appuyait contre sa poitrine, inclinait la tête au-dessus, et y mirait ses yeux, animés d'un sourire triste. Enfin, il but, cette fois lentement, très lentement, à petites gorgées, faisant durer le plaisir.

Pendant que le boiteux réglait la note, le frocard, s'étant levé de table, avait pris son sort en brave, et il éloignait de son cœur le regret de n'avoir pu prolonger encore un peu cette agréable séance.

Hors de l'hôtel, il remercia avec effusion le beau-frère de M. Barbotte ; en outre, il lui demanda pardon de le quitter si tôt.

— J'ai oune importante emplette à faire, dit-il ; or, votre maisone ne tient pas les pioux objets que je désire.....

— Pourtant, peut-être, cher révérend père... Qui sait ?

— Ce sont des souveuirs et couriosités de Terre-Sainte que je vais acheter...

— En effet, nous n'avons pas ces articles-là ; c'est une spécialité... Je crois que vous trouverez par ici ce qu'il vous faut, soit à la rue de Rennes, soit à la rue du Vieux-Colombier...

— Non, monsiou Courtois, le fournissour qui m'a été recommandé demoure sour la rive droite, roue Bréda.

Le boiteux eut comme un rire étranglé ; mais, le dissimulant bien vite dans un semblant de hoquet, il dit à Timoteo :

— Je vois ce que c'est... Caroubes de Bethléem, roses de Jéricho, élixir du prophète Elie, eau du Jourdain, cailloux de la vallée de Josaphat, pistaches du mont Thabor, et cœtera, et cœtera... Pas un magasin, mais un commerce au second étage... Mme Irène de Jérusalem, n'est-ce pas ?

— Voui, voui, oune dame des plous respectables... Vous la connaissezdonc, monsiou Courtois ?

— De réputation seulement... La clientèle de cette dévote maison est exclusivement ecclésiastique.

Un fiacre passait. Timoteo le héla et y sauta, avec autant de prestesse que s'il eût été à jeun, non sans avoir donné à Courtois une vigoureuse poignée de main.

Celui-ci, la tête lourde, rentra chez lui faire une sieste. Il se félicitait d'avoir fourni à son invité des renseignements inédits sur Kopfer ; tout cela, pensait-il, n'était pas tombé dans l'oreille d'un sourd.

XX

BÉNISSEUR QUI TUE, CAMBRIOLEUR QUI RESSUSCITE

Ceux qui connaissent la Bible n'ont pas oublié l'étourdissante aventure d'Habacuc, qu'on lit, après l'histoire de la chaste Suzanne, dans le livre de Daniel (ch. XIV, versets 22 à 41).

C'était à l'époque où, s'il faut en croire le pigeon, inspirateur de l'Ecriture Sainte, le peuple babylonien adorait un de ces animaux extraordinaires, très nombreux dans l'antiquité, mais dont l'espèce s'est perdue, et qu'on appelait « dragons ». Daniel, qui était un prophète de Jéhovah, se paya la fantaisie de donner à manger au dragon une douzaine de gros gâteaux, qu'il avait fabriqués lui-même et qui se composaient de poix, de graisse et d'étoupes. Malgré son caractère de divinité diabolique, le dragon n'avait pas de malice pour un sou : il ne se méfia pas de ces gâteaux que lui offrait le prophète du dieu concurrent ; il avala tout, et il en creva. D'où, grande colère des Babyloniens, qui firent une émeute et exigèrent du roi qu'il leur livrât Daniel. Celui-ci fut alors conduit au jardin zoologique, une des merveilles de la ville, et jeté dans la fosse aux lions.

Il y avait là sept lions, à qui l'on donnait chaque jour deux brebis et deux cadavres de pauvres. Bien en-

tendu,on s'asbtint dès lors de leur descendre cette nourriture, pour avoir la certitude qu'ils dévoreraient Daniel.

Cinq jours se passèrent, pendant lesquels les badauds de Babylone, qui venaient se pencher sur le bord de la fosse, étaient ahuris de voir le prophète juif toujours vivant; il était assis tranquillement au milieu des fauves, qui lui léchaient les pieds. Sous le rapport de la subsistance, autant aurait valu, pour ces infortunés lions, lécher les murs qui les entouraient: on juge donc aisément à quels tiraillements douloureux leur estomac était en proie quand arriva le sixième jour de jeûne; mais il est juste d'ajouter que Daniel, ne léchant rien du tout, pas même des pattes de lion, souffrait également de la faim, tout en s'estimant heureux de n'être pas mangé.

Jéhovah, qui aurait pu fort bien lui permettre de satisfaire son appétit avec un bifteck de lion, — car on ne doute pas que ces animaux miraculeusement domptés se seraient laissé faire, — préféra venir en aide à son prophète d'une façon plus pittoresque.

Un certain Habacuc, demeurant à plusieurs centaines de lieues de Babylone, était en train, ce jour-là, de se promener dans la campagne, portant une énorme soupière, qui contenait un excellent potage, destiné à des moissonneurs. Tout-à-coup, apparut un ange qui empoigna mon Habacuc par les cheveux, l'enleva en l'air, et, sans se laisser émouvoir par ses « aïe ! aïe ! » répétés, le transporta vivement à travers l'espace jusqu'au dessus de la fosse aux lions ; là il descendit, avec sa soupière, qu'il n'avait pas lâchée (pensez donc !), et l'on comprend si Daniel remercia son Dieu de lui avoir envoyé ce potage inattendu !... Quant aux moissonneurs, ils se brossèrent le ventre.

Le roi de Babylone, ayant appris ce prodige, ne songea nullement à se convertir, pas plus que les badauds qui avaient été témoins de l'arrivée et du départ, par voie aérienne, de l'homme à la soupière; mais il ordonna de retirer Daniel de la fosse et d'y précipiter les délégués du peuple qui avaient réclamé sa mort; et ceux-ci furent dévorés, en un clin d'œil, par les lions affamés.

Or, ça, si vous le voulez bien, lecteur, à l'étonnement satisfait du prophète hébreu voyant arriver Habacuc et son potage, nous comparerons la joyeuse surprise que M. Mersery éprouva chez lui, dans la soirée du 13 juillet, lorsque, venant d'ouvrir à un visiteur inattendu, il aperçut le roucouyène Toumtoum, vêtu en civilisé, porteur d'un panier quelque peu volumineux, lequel panier contenait un dodu et appétissant hoco, immolé par les Fifi en son honneur; et le dindonneau guyanais tenait à son bec une enveloppe, sur laquelle étaient écrits ces mots : « Je dis merci à Charlemagne ».

Mais, pour apprécier comme il convient le bonheur intense de M. Mersery, il faut savoir de quelle mésaventure il se trouvait victime depuis cinq jours.

Le R. P. Kopfer avait invité le comptable à venir entendre un de ses sermons, le dimanche précédent; le jésuite avait à cœur de l'édifier, en vue du salut de son âme. Par la même occasion, il devait le charger d'un nouveau petit travail : il avait été stipulé que M. Mersery, après le sermon et la bénédiction du Saint-Sacrement, viendrait rejoindre le révérend à la sacristie; le pauvre homme avait obéi.

Resté sans nouvelles des Fifi, il s'était dit que la lettre que João lui avait fait faire n'avait pas été utilisée, sans doute, ou que le coup n'avait pas réussi; et d'autre part, plus que jamais craintif, il ne se sentait pas la

force de briser le joug du jésuite, qui avait été son répondant auprès de ses patrons.

L'éloquence de Kopfer était goûtée; il y avait eu grande foule à l'église ou il prêcha ; M. Mersery n'avait pu avoir une chaise, et il dut demeurer debout près de deux heures, serré par la masse compacte des fidèles qui se pressaient hors des places réservées; il avait failli être étouffé. Enfin dès que le flot pieux sommença à s'écouler après l'office, il avait gagné la sacristie en suivant un bedeau ; Kopfer l'avait pris à part, dans un parloir étroit et obscur, situé derrière le vestiaire des enfants de chœur ; là, le révérend, s'étant fermé à clef pour se protéger contre toute indiscrétion, avait remis au faussaire la copie du petit travail désiré, ainsi que les documents nécessaires à la contrefaçon d'écriture.

En rentrant chez lui, M. Mersery avait fait une constatation pénible : son gousset était veuf de son portemonnaie, qu'il avait eu l'imprudence d'emporter abondamment garni. Il se souvint que, dans l'église, un de ses voisins l'avait, au moment de la sortie, bousculé plus que de raison ; un pickpocket, dévot ou non, l'avait adroitement volé.

L'accident ne pouvait pas tomber plus mal. Il avait touché ses maigres appointements d'employé trois jours auparavant ; c'était la seconde fois seulements qu'il bénéficiait d'une augmentation de cinquante francs, dont il avait réservé la majeure partie au paiement de son terme, après s'être offert un ustensile de cuisine, ambitionné depuis longtemps.

Lors de sa liaison avec la Bêchu, avant l'époque de l'opulenc due au faux testament Duvivier, l'harpie Alexandrine, pour l'humilier, pour le mater, l'avait obligé souvent à faire la popote : il avait fini par s'adonner à cette fonction, sans déplaisir ; il y prit goût, ne fut-ce

que pour se distraire ; si bien que cela lui rendit service, quand plus tard il dut vivre au bagne. Ses aptitudes lui valurent un emploi à la cuisine de l'hôpital de l'île Royale, avec la haute direction de la confection des tisanes.

Nous savons qu'ensuite, à Levallois-Perret, il prenait ses repas au restaurant, les jours de semaine ; mais le dimanche, où il avait tout son temps, il se cuisinait déjeuner et dîner, et c'était pour lui une véritable satisfaction.

Le vol que nous venons de dire l'avait mis complètement à sec. Son restaurateur ordinaire, chez qui il ne mangeait pas à crédit, consentit sans difficulté à l'alimenter jusqu'à la prochaine paye mensuelle de ses appointements. Mais, par contre, il eut un gros ennui au sujet de son loyer : le terme était payable juste le lendemain de sa mésaventure ; le propriétaire n'habitait pas Paris et était représenté par un gérant qui ne voulut rien entendre et n'accorda à M. Mersery que huit jours pour tout délai ; c'était une maison à petits logements, dont les locataires n'avaient pas de bail et payaient par trimestre d'avance. La somme n'était pas grosse, quatre-vingts francs. L'employé n'avait qu'à confier son malheur à ses patrons : c'était bien ce qu'il avait compté faire, en les priant de lui retenir ensuite quarante francs à chacun des deux mois suivants ; mais, avec sa timidité incorrigible, il était arrivé au vendredi soir sans avoir encore osé risquer la démarche.

Il était donc chez lui, plus morfondu que jamais, se maudissant d'avoir chaque jour renvoyé au lendemain. Maintenant, il fallait qu'il se décidât absolument pour le lundi matin, puisque ce jour-là expirait à midi le sursis accordé par le gérant de l'immeuble.

Ah ! que le pauvre homme était dans la désolation !...

Avec cela, il avait fait, depuis le commencement du mois, un projet qui tombait dans l'eau : la fête nationale se trouvant la veille du dimanche, cela faisait deux jours consécutifs de pleine liberté ; il s'était promis d'en profiter pour se gourmander à sa guise, avec quelques bons ragoûts de sa façon. Adieu, doux rêve ! Pendant longtemps encore, jusqu'à ce qu'il se soit remis à flot, il lui faudrait avaler sans interruption les insipides ratatouilles de son restaurant à trente-deux sous.

Aussi, quelle joie à l'apparition de Toumtoum, ouvrant son panier et en retirant le dindonneau sauvage !...

En sa qualité d'ancien protestant, M. Mersery savait sa Bible :

— Vraiment, monsieur Toumtoum, fit-il, vous êtes mon Habacuc !...

Le rourouyène ne comprenant pas, et ne cherchant pas à comprendre, insistait pour qu'il ouvrit l'enveloppe que le hoco tenait au bec, et sur laquelle il y avait écrit : « Je dis merci à Charlemagne ».

M. Mersery prit donc cette enveloppe ; elle était scellée du cachet du baron Gomez da Diaz ; il fit sauter le cachet. Le pli contenait, sans aucune explication, douze billets de banque de mille francs.

— L'opération a dû être retardée, dit Toumtoum ; mais elle a réussi à merveille.

Les Fifi avaient tenu leur parole ; ces douze mille francs représentaient la part promise au faussaire, le vingtième du butin.

L'autre, le sauvage, souriait de plaisir en assistant à son éblouissement ; car M. Mersery se demandait s'il était bien éveillé.

Enfin, revenu de sa surprise, il ne savait comment remercier. Il avoua l'embarras où il venait de se trouver, sans expliquer toutefois dans quel genre de foule

il s'était laissé subtiliser son porte-monnaie. Alors, Toumtoum lui remit encore quelques pièces d'or, afin de lui éviter la peine d'aller changer un de ces billets.

— Cela se retrouvera à la prochaine affaire, lui dit-il, en prenant congé de lui ; — car il commençait à se faire tard.

Deux jours après, vers la même heure du soir, M. Mersery attendait une autre visite ; c'était celle de Kopfer, qui lui avait fixé rendez-vous chez lui au sujet du petit travail commandé le dimanche précédent.

En lui-même, il comparait la façon d'agir du jésuite avec celle de Fifi. Le révérend ne lui avait parlé d'aucune rétribution quelconque, et il n'en attendait pas : mais il voyait que, de ce côté, l'intérêt qu'on avait semblé prendre à sa fausse position n'était qu'une hypocrisie ; on lui avait procuré tout juste de quoi vivre bien maigrement, et cet apparent bienfait cachait, dès le début, le dessein de l'exploiter, de le traiter en esclave qui n'a qu'à obéir, lorsque le maître a exprimé sa volonté. Par contre, les bandits étaient généreux et francs à son égard.

Il relisait, pour la cinquantième fois au moins, le nouveau faux qu'il venait de confectionner sur l'ordre du R. P. Kopfer. Il mettait vainement son esprit à la torture, pour deviner à quel usage devait servir ce papier. Comme la fois précédente, on avait eu soin de gratter, sur les lettres communiquées à titre de modèles, la signature et divers mots qui auraient pu lui faire connaître l'origine des documents ; on considérait donc comme de toute nécessité qu'il ignorât qu'elle était la personne dont on lui faisait contrefaire l'écriture.

Le résultat de ces précautions avait été de piquer davantage sa curiosité ; au fait, il y avait de quoi être

intrigué. Il lui avait été recommandé de serrer un peu ses lignes, de façon à ce que la fin de l'écriture fausse arrivât aux deux tiers de la page; et, vu qu'il n'y avait pas de signature à mettre, cela avait l'air de quelque chose d'interrompu, d'inachevé. Ce n'était pas une lettre, à proprement parler, bien que Kopfer lui eût remis, pour ce travail, du papier à lettre de grand format.

Voici ce qui se lisait sur ce papier :

« Le remords m'accable. La soif de l'or m'a fait oublier que je suis né dans la religion catholique, que toute ma parenté ne compte que de vertueux et fidèles croyants, d'une piété exemplaire ; ma cupidité insatiable m'a poussé à faire un pacte criminel avec une femme impie, ennemie de Dieu et des saints, et, misérable que je suis, j'ai été complice de cette créature sans foi. Sa main était à ce prix. Ah ! je mérite l'échafaud...

« Je voulais l'épouser, cette impie ; avec le désir d'immenses richesses qui troublait mon cerveau et l'enfiévrait, un amour insensé me remplissait le cœur et me passionnait pour la maudite, pour l'excommuniée, pour l'enchanteresse que l'enfer a suscitée contre moi. Alors, mon âme s'est obscurcie ; j'ai éprouvé une âpre volupté à m'écarter de Dieu, à m'enfoncer de plus en plus dans l'abîme des ténèbres.

« Pardon, mon Dieu !... Je vous en supplie, pardonnez-moi... Hélas ! je l'aime encore, l'infernale tentatrice !... Que faire ?... Je vois bien qu'il est impossible d'arracher de mon cœur cet amour qui me voue aux flammes éternelles, et je sens, ô mon Dieu, que vous me refusez votre pardon... »

Quel était le but de ce faux, d'où ne se dégageaient que des idées confuses ? A quoi tendaient ces lignes étranges et sans signature ?... A cette question qu'il se posait, M. Mersery ne trouvait aucune réponse ; et certainement il n'oserait pas interroger le R.P. Kopfer à ce sujet.

Quant à nous, pour l'instant, nous nous bornerons à rappeler que le chef jésuite, monologuant, lui aussi, après le départ du marquis de Boëro, lançait ces derniers mots, pleins de menace : « A nous deux, maître Courtois ! »

Chacun de ces deux hommes avait pénétré en grande partie ce que cachait l'intrigue de l'autre ; de chaque côté aussi, il y avait une erreur sur un point secondaire. Dans le camp des robes longues, on croyait à tort à une manœuvre du boiteux contre les Boëro, pour se faire bien voir de Mme Arlaas : mais, en somme, cette erreur, qui était surtout celle du R. P. Greluche, ne pouvait faire commettre aucun impair au R. P. Kopfer, prenant maintenant l'offensive contre Courtois. Il n'en était pas de même, au point de vue des conséquences, de l'idée fausse que le jésuite de robe courte avait ancrée en lui, relativement à la cause du sauvetage d'Ugène par le révérend de la rue de Narbonne : en s'obstinant tout un mois dans cette grosse erreur sur un petit détail, il ne pouvait, puisqu'il s'imaginait un père travaillant à innocenter son fils, soupçonner que le plan du Gésù consistait à tirer parti du prétendu assassinat de Grob pour se débarrasser de la dernière personne descendant de Paul Rocher.

Il est juste de dire, toutefois, que la mort du capitaine Béraud lui avait paru suspecte. Aussitôt qu'il la connut, sa première impression fut de craindre pour Mme Arlaas ; mais, comme c'était du poison qu'il la jugeait menacée, sa crainte diminua, jusqu'à s'effacer presque, lorsqu'il la sut bien entourée. Puis, à la suite de sa visite du 13 juillet à Castel-d'Hourat, la même inquiétude l'avait repris ; car ce Robert, qui était là placé à la tête de la domesticité du château, ne lui

semblait pas inconnu, et il lui paraissait même qu'il l'avait déjà vu dans quelque jésuitière.

Nous savons qu'après son deuxième échec de candidat à la main de Germaine, il ne s'était pas hâté de retourner à Paris ; il avait cru devoir faire une station à Oloron, où le marquis de Boëro l'aperçut, le jour de la fête nationale, entrant à l'hôtel du Cheval-Blanc, un peu avant midi. Le soir, dînant à table d'hôte, M. Courtois apprit la nouvelle à sensation, dont tout le monde commençait à causer, et qui fut pour lui un coup de foudre : la châtelaine libre-penseuse était écrouée depuis quelques heures à la prison de la ville.

A l'instant même, en recevant ce coup, son erreur se dressa devant lui, une dernière fois, mais pour s'évanouir aussitôt et faire place à une vision nette de la réalité.

— Ah ! se dit-il, est-il possible que j'ai été buse à ce point ?... Parbleu ! je le vois bien, ce n'est pas Ugène spécialement que le père Kopfer s'est appliqué à tirer d'embarras ; il aurait manœuvré de même pour sauver n'importe qui eût été compromis par un vol au préjudice de Grob, commis aux approches de son décès... C'était bien la peine, à moi, d'avoir effectué tant de découvertes avec mes enquêtes, pour m'égarer ensuite, comme un imbécile, la lumière à la main !... Les révérends pères ont été d'une habileté supérieure dans l'exécution de leur plan, et, moi, j'ai été un nigaud... Ils ont amené l'horloger à se suicider ; quant au capitaine, ils lui ont administré un bouillon d'onze heures, j'en mettrais la main au feu... Restait Mme Arlaas, et c'est moi qui, sans le savoir, leur ai fourni le moyen de s'en débarrasser, de la façon la plus agréable à leur haine ; car non seulement cette héritière-ci est pour eux gênante, mais encore ils la détestent cordialement... J'ai fait du joli travail, mille tonnerres !...

Il passa sa soirée dans une colère bleue contre lui-même.

Comme il se maudissait d'avoir été si prompt à vouloir interpréter les sentiments du suicidé à l'égard du petit Ugène ! et cela pour commettre sa première erreur !... Et c'est qu'il ne voyait pas la possibilité, à présent, de défaire son mauvais ouvrage !... Il était bel et bien pris à son propre piège.

Il ne fallait pas songer à aller avouer la vérité aux magistrats. Ce n'était pas une simple mystification qu'il avait imaginée et exécutée ; en sus de son caractère de profanation odieuse, elle se compliquait de tout un ensemble de fausses déclarations à la justice ; il ne pouvait faire l'aveu du premier fait et se soustraire à l'explication de cette fantastique série de mensonges systématiques, se combinant les uns avec les autres de la façon la plus abominable. Il aurait à rendre compte de sa conduite devant un tribunal. Et même, en supposant qu'il réussisse à obtenir un acquittement à force d'humiliation, par des preuves de repentir, avec la prise en considération de son désir d'empêcher une erreur judiciaire par son aveu réparateur, oui, même dans l'hypothèse d'une indulgence complète de la part des juges, il était bien certain qu'il aurait ainsi détruit toute possibilité de fléchir Mme Arlaas, qu'il aurait anéanti à jamais pour lui tout espoir de l'épouser, après le scandale d'une aussi méprisable aventure.

Rien à faire, si ce n'est d'essayer de lui venir en aide contre les jésuites. Personne, mieux que lui, ne savait son innocence ; mais, puisqu'il ne pouvait dire qu'il n'y avait pas de crime et, par conséquent, pas de criminel quelconque, du moins il s'emploierait de toutes ses forces à ruiner le complot des disciples de Loyola ; car il prévoyait bien que la digne femme allait avoir à se

débattre contre des faux témoins, contre des fausses preuves, et que, prise dans une trame tissée avec un art machiavélique, elle succomberait finalement, si elle n'avait pour sa défense que sa vertu et ses amis.

Sur les amis de Germaine, Courtois avait recueilli des informations. Ceux de Lyon ne pourraient qu'apporter des témoignages d'estime; les plus militants d'entre eux appartenaient au parti socialiste, et leurs éloges auraient donc peu de poids dans la balance de la bourgeoise Thémis. Dans la vallée d'Aspe, tous les malheureux l'aimaient comme une fée bienfaisante ; mais leur amour était impuissant à l'arracher aux griffes du Gésù. Un seul, Jean-Jacques Friedli, était à la fois un intelligent plein d'énergie et d'activité et un homme qui, ayant su conquérir une situation bien considérée, imposait le respect, même à ses adversaires ; mais cette institution, aujourd'hui florissante, œuvre dont il était l'âme, l'enchaînait à Pedous, et la bataille allait se livrer à Paris.

Le lendemain matin, le premier train arrivant à Oloron apporta les journaux de Pau, parmi lesquels celui qui contenait l'article signé de M. Lourgastou et rédigé en collaboration avec le marquis de Boëro. Si M. Courtois avait eu encore des doutes sur le complot jésuitique, cet article les lui eût levés.

Il fit atteler immédiatement, et se rendit à Bedous, à l'institution de M. Friedli. Celui-ci, quand il arriva, s'apprêtait à aller à Castel-d'Hourat, qui n'était qu'à un quart d'heure de distance à pied.

Jean-Jacques surmonta sa première impression, plutôt mauvaise : elle ne provenait pas du fait de revoir l'importun de l'avant-veille, dont la visite avait paru contrarier Mme Arlaas ; mais elle avait sa cause dans un sentiment bien personnel de défiance et même de répul-

sion. Il écouta, cependant, ce personnage qui lui était si peu sympathique, et sa prévention diminua bientôt, quoiqu'il se tint toujours sur ses gardes.

Courtois, lui ayant donné à lire l'article du journal de Pau, dit très carrément à l'instituteur :

— Monsieur, la main des jésuites est là !

Il n'avait plus son ton mielleux habituel, et ce qu'il venait de dire ne sonnait pas faux.

Sans y aller par quatre chemins, il fit connaître à M. Friedli l'objet de ses récentes démarches à Castel-d'Hourat ; son désir d'épouser Mme Arlaas était trop ardent, quel qu'en fût le but secret, pour que sa sincérité n'éclatât pas en ceci. Quand il eut dit son offre de mettre sa fortune de millionnaire en communauté et son désespoir, très vrai, de se voir repoussé par la veuve, — refus qu'il attribuait à son existence jusqu'alors passée dans un monde abhorré d'elle, — alors Jean-Jacques Friedli pensa qu'il avait peut-être vraiment affaire à un amoureux.

En effet, Courtois s'était transfiguré, depuis que l'arrestation de Germaine lui avait révélé le premier triomphe de Kopfer, depuis qu'il voyait les jésuites ruiner de fond en comble ses belles combinaisons.

— Monsieur, répétait-il, à tout prix, il faut sauver Mme Arlaas du complot de ces gens-là !... Ce qui lui a inspiré une opinion défavorable à mon égard, c'est-à-dire mon éducation et mes relations de famille, eh bien ! cela même se trouve être aujourd'hui un avantage pour défendre cette noble et généreuse femme... Ma connaissance du camp ennemi, le nerf de la guerre, que je possède et qui est indispensable dans cette circonstance, tout, monsieur, tout ce qui peut dépendre de moi est à votre disposition, si vous êtes d'avis, comme je le pense, qu'il faut agir sans délai !...

— Je suis convaincu, avec vous, monsieur, qu'il n'y pas de temps à perdre, en effet, répondit Jean-Jacques.

Tout ce qu'avait dit Courtois correspondait exactement au sentiment du fidèle ami de Germaine. Néanmoins, il ne pouvait vaincre d'une façon absolue son instinctive répugnance à entreprendre avec cet auxiliaire imprévu la campagne défensive, et peut-être offensive, que le salut de Mme Arlaas rendait nécessaire, et cela immédiatement. D'une part, si des dépenses importantes devenaient indispensables, il préférait s'endetter lui-même, ne voulant pas que la veuve de Didier fût l'obligée de cet homme ; et, d'autre part, il sentait qu'il eût été injuste de prendre en mal son offre, faite d'ailleurs de très bonne grâce, dans un moment aussi critique, où nul concours sincère ne devait être négligé. En outre, il ne voyait que trop l'infériorité des forces de la défense, si l'on ignorait le terrain et les armes de l'ennemi ; mieux que lui, évidemment, M. Courtois serait à même de démêler les fils de l'intrigue du Gésu ; mais, tout en ne doutant pas que celui-ci fût bien décidé à une rupture avec le monde clérical, il ne se résignerait qu'à contre-cœur à recevoir les avis compétents de cet allié.

Oui, certes, une telle alliance, même loyalement offerte, lui paraissait dure à accepter ? et pourtant !... Quand la maison brûle, n'est-il pas le bienvenu, quel qu'il soit, celui qui vient éteindre l'incendie ? Si quelqu'un qui vous est cher est tombé au pouvoir d'une bande d'assassins, et, que seul on ne puisse l'en arracher, n'accepte-t-on pas avec joie l'aide de quiconque accourt pour partager avec vous les périls de la délivrance ?...

La parole de Courtois avait un réel accent de sincérité. Jean-Jacques Friedli, au fond, en était touché ; mais il ne se rendait pas encore : il eût souhaité qu'un

fait décisif, autre qu'un concours pécuniaire, se produisît, sur l'heure même, à l'appui de cette parole.

— Tout d'abord, monsieur, reprit l'autre, j'ai à vous signaler une mesure de prudence, qui, selon moi, est urgente, un acte de préservation qui me paraît d'une pressante nécessité...

— Lequel ?

— Avant-hier matin, lors de ma visite à Castel-d'Hourat, Mme Arlaas m'a fait reconduire à ma voiture par un domestique, que je n'avais pas vu chez elle la précédente fois... Or, sans que jusqu'à présent j'aie pu retrouver dans mes souvenirs où j'avais déjà rencontré cet homme, je n'hésite pas à vous déclarer que son visage, quoique modifié par le port de la barbe, est celui d'un frère jésuite; je ne sais dans quel couvent je l'ai déjà aperçu, mais je suis certain de mon fait. Mme Arlaas a, devant moi appelé, ce domestique du nom de Robert; c'est celui qu'il a dû prendre pour entrer chez elle avec de faux certificats... Je vous conseille donc, sûr de ne pas me tromper, de donner au plus tôt congé à ce Robert, qui est là pour espionner.

— C'est fait, monsieur, fit Jean-Jacques. Cet homme m'a été suspect dès son entrée au service de Mme Arlaas ; et, comme j'ai pris la responsabilité du château, il ne fait plus partie du personnel depuis hier soir... N'importe; je ne vous remercie pas moins de ce que vous venez de me dire.

La glace était rompue.

Une longue conversation se tint alors entre Courtois et l'instituteur. Le boiteux apprit à M. Friedli qu'il habitait précisément la même maison que l'horloger Grob, et que, étant un des principaux témoins dans l'affaire, il avait déposé à la première instruction ; il fit ressortir que, puisqu'on mettait en cause Mme Arlaas après coup,

sa déposition, visant un jeune homme, gênerait les accusateurs ; mais, comme il fallait s'attendre à la production de quelque faux-témoin affirmant avoir vu entrer, le soir du crime, une femme ressemblant assez bien à Mme Arlaas, il serait là pour contredire, pour opposer un démenti formel.

De cet entretien résulta, pour Jean-Jacques, la conviction que le concours de Courtois était une nécessité de premier ordre dans l'œuvre de défense de l'innocente ; toutefois, il ne voulut l'accepter qu'à la condition de laisser de côté toute offre d'appui pécuniaire : si des frais imprévus se présentaient, les économies des Friedli y suffiraient.

Courtois quitta l'instituteur sur la promesse réciproque de se retrouver le plus tôt possible à Paris. Jean-Jacques allait prendre ses mesures en conséquence.

Revenons à Kopfer. A l'une des distributions de courrier qui suivirent la visite matinale de Boëro père, il reçut une lettre de Robert, écrite par celui-ci après l'arrestation de Mme Arlaas ; la missive de l'espion, s'ajoutant au récit du marquis, donnait les renseignements essentiels sur ce qui s'était passé à Castel-d'Hourat même, et faisait savoir au révérend que Courtois avait effectué une seconde démarche auprès de la châtelaine, mais sans succès.

— Ah! oui, certes! fit le jésuite, nous avions eu tort de ne pas nous préoccuper davantage de ce satané boiteux... Heureusement, ce soir, j'aurai en mains de quoi le réduire pour toujours au silence et à l'immobilité.

Et, quand vint le soir, il se rendit chez Jean Palhiès, ou, pour mieux dire, chez M. Mersery.

Celui-ci, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait lu et relu, jusqu'à le savoir par cœur, le faux incom-

préhensible que le saint prédicateur lui avait commandé et qu'il venait chercher à présent.

— Eh bien, mon ami, notre petit travail est-il prêt? demanda Kopfer, sitôt entré.

— Voilà, révérend père.

En même temps, le faussaire étalait sur la table, devant le ministre de Dieu, le texte reçu à copier, sa copie et les diverses lettres qui lui avaient été remises comme spécimens de l'écriture à contrefaire.

Le jésuite examina avec soin, longuement.

— C'est réussi dans la perfection, finit-il par dire... Le bon Dieu avait vraiment des vues sur vous, mon ami, en vous donnant ce talent tout-à-fait exceptionnel; l'important est de ne l'employer que pour le bien, pour la cause de l'Eglise; de là dépend le salut de votre âme... Ainsi, ce travail, que vous avez si merveilleusement exécuté, vous vaudra d'abondantes grâces du ciel; car, avec ce simple petit papier, dont la Providence m'a inspiré la rédaction, nous allons retenir un malheureux pécheur, près de choir au fond de l'abîme, et vous aurez coopéré à cette bonne œuvre.

Il est impossible de dépeindre la stupéfaction de M. Mersery en entendant ce langage. Il s'était attendu à ce que Kopfer le remerciât purement et simplement, sans explication, comme le chanoine Bontemps avait fait à la fois précédente; l'hypocrisie cynique du jésuite le confondait. Kopfer prenait-il donc sa timidité pour de la bêtise, et le croyait-il assez niais pour ajouter foi à sa tartuferie, cousue de fil blanc?... Enfin, puisqu'il éprouvait le besoin de donner une couleur de piété à cette contrefaçon d'écriture, M. Mersery n'avait qu'à le laisser dire.

— En effet, continua Kopfer, nous nous intéressons à un jeune homme, d'une excellente famille, un brave garçon, un de nos anciens élèves, qui a longtemps mar-

ché dans les voies du Seigneur, mais qui vient d'avoir le malheur de se laisser ensorceler par une créature effroyablement impie et, d'autre part, très riche ; c'est tout ensemble une passion coupable et la soif de l'or qui entraînent ce pauvre enfant à la perdition ; il est au bord du précipice... Alors, nous avons imaginé de l'arrêter, en provoquant chez lui des réflexions, par un artifice qui sera d'un effet saisissant... Le prêcher serait parler à un sourd... Nous allons donc faire en sorte que ce papier se trouve soudain sous ses yeux. Il verra son écriture et lira avec d'autant plus d'intérêt que, dès les premiers mots, il sera certain de n'avoir jamais écrit ces lignes. Jugez de sa surprise !... Ainsi, mon bon ami, vous aurez contribué à donner, avec nous, un avertissement du ciel à cet infortuné... Nous, nous mettrons à profit l'agitation de son âme, qui résultera de cette lecture ; nous interviendrons pour lui dire d'espérer, pour lui apporter le pardon de Dieu, la consolation, pour le faire renoncer enfin à ses idées funestes, qui ne pourraient le conduire qu'en enfer... Oui, nous le sauverons, grâce à vous, mon cher ami !

Si M. Mersery avait pu lire dans la pensée de Kopfer, il aurait vu que celui-ci ne le considérait nullement comme un imbécile et qu'il ne s'imaginait pas le moins du monde lui faire prendre des vessies pour des lanternes. Mais le moine noir savait que ce timide n'oserait jamais lui répondre :

— Monsieur, vous me tenez par le secret de ma condamnation infamante, qui vous permettrait, en le révélant, de briser cette vie paisible que je me suis faite ; vous me tenez par ma situation fausse de forçat libéré, résidant dans un département qui lui est interdit et se soustrayant à la surveillance de la police sous un faux nom, que vous m'avez approuvé de prendre, avec assu-

rance de votre charitable discrétion. Ayant ainsi barre sur moi, vous en avez tout-à-coup abusé, en m'obligeant à fabriquer de nouveaux faux pour votre usage. Je subis ce triste sort, sans vous reprocher votre conduite indigne. Je viens de vous remettre le papier que votre infamie a exigé de ma faiblesse ; mais, puisque je ne vous ai posé aucune question là-dessus, épargnez-moi cette comédie, et ne perdez pas votre temps à me débiter des mensonges sur le sens de votre texte et sur l'emploi que vous allez faire de cette contrefaçon. On ne donne pas des explications à un instrument.

Donc, en jouant la comédie, en ayant l'air de condescendre à rassurer le faussaire sur l'objet de ce faux, le jésuite ne visait aucunement à le convaincre, et il ne s'illusionnait pas sur l'incrédulité avec laquelle M. Mersery accueillait son imposture. Son but était de faire naître et se développer en lui un sentiment de lassitude ennuyée, un énervement moral, dont il savourait d'avance le résultat avec une cruauté féline.

Il l'interrogea sur son assiduité à l'église, sur son observation des jours maigres, sur ses progrès dans la foi.

M. Mersery était agacé au suprême degré ; mais, n'ayant pas un tempérament à s'irriter, il était de plus en plus mal à l'aise, fatigué, rompu, assommé.

— Ne me laissera-t-il donc pas la paix? murmurait-il en lui-même. Quand se décidera-t-il enfin à partir ?...

Kopfer se leva. Sa victime eut un soupir de soulagement, croyant que c'était fini.

— Et ma médaille de saint Benoît ? demanda encore le jésuite ; et le scapulaire dont M. le chanoine Bontemps vous a fait don ? Les portez-vous, mon ami ?...

Il avoua que non. Il était confus, dit-il, de son oubli ; certes, il le réparerait ; il en faisait la promesse. Sa bou-

che prononçait un engagement, et son regard suppliant y ajoutait :

— Oui, oui, tout ce que vous voudrez ; mais allez-vous-en, de grâce !... Ne voyez-vous pas que je suis accablé de votre présence et de vos mensonges ?... Finissez-en vite... Partez ! partez !...

Le jésuite secoua la tête d'un air de douce incrédulité, avec un sourire indulgent, comme un père qui gronde son enfant pris en faute pour une chose de minime importance.

— Une promesse encore ; mais, dès que je serai parti, vous n'y penserez plus, dit-il... Qui sait même si vous ne les avez pas perdus, ce scapulaire et cette médaille ?

— Pour cela, non, je vous assure.

— Hélas ! j'en connais, des tièdes chrétiens comme vous, qui ne refusent pas à leur confesseur ou à un prêtre s'intéressant à eux, des objets de dévotion tels que ceux-ci, et qui en font fi ensuite, qui les jettent même, sinon avec mépris, au moins avec indifférence... Vous dites les avoir gardés ? Voyons un peu, montrez-les-moi.

— Certainement, révérend père.

M. Mersery ouvrit un des tiroirs de sa commode, et y fouilla. Il ne trouvait pas tout de suite.

— Ah ! ah ! monsieur le négligent, fit Kopfer d'un ton enjoué, vous ne savez même pas où vous les avez mis... C'est le bon chanoine qui va être fâché, quand je lui apprendrai que vous avez perdu son scapulaire, que vous ne l'avez par porté seulement vingt-quatre heures !... Quant à ma médaille, vous n'en serez pas quitte comme cela avec moi ; demain, je reviendrai, et je vous en donnerai une autre.

Il faisait mine de s'en aller.

— Tenez les voici ! dit M. Mersery, qui venait de découvrir les pieux objets dans un coin du tiroir, sous un fou-

lard... Regardez, puisque vous doutiez... J'avais même déjà cousu la médaille à l'un des cordons du scapulaire.

Kopfer eut un rire des plus paternels :

— *Déjà* est joli!... Mais, au lieu de porter sur vous votre insigne de chevalier de la Vierge et la médaille protectrice du grand saint Benoît, qui est un véritable talisman céleste, vous les avez relégués avec vos vêtements d'hiver!... Quand je vais avoir passé la porte, vous allez les enfouir sous vos vieilles chaussettes de laine... Eh bien, non, je ne veux pas m'en aller, avant de les avoir replacés sur vous, afin que vous les portiez avec le respect qu'ils méritent.

M. Mersery, dans sa hâte de le voir partir, ne crut pas devoir lui refuser cette mince satisfaction.

Lorsque Bontemps lui avait conféré le scapulaire, il l'avait simplement posé sur ses vêtements ; c'était le cérémonial de réception dans cette dévote chevalerie. Quoiqu'ayant dédaigné cet insigne, le chevalier Jean Palhiès savait qu'il se porte sur le corps même, sous la chemise, et non ostensiblement. Et, comme Kopfer s'était emparé de l'objet et le tenait des deux mains, écartées, prêt à en investir le négligent néophyte, celui-ci, qui désirait avant tout avoir la paix le plus tôt possible, déboutonna vivement son gilet, pour en finir, ôta sa cravate et ouvrit le col de sa chemise.

— Bien, très bien, fit le révérend; ce louable empressement vous vaut votre pardon, mon ami.

Il lui passa le scapulaire autour du cou ; de la main gauche, ensuite, il lui introduisit sous la chemise, sur le dos, l'un des deux petits carrés d'étoffe, tandis que de sa main droite, étendue au-dessus de la tête, il bénissait son chevalier de la Vierge.

Humble et résigné, tendant le cou, M. Mersery le laissait faire, et il écartait les deux côtés du plastron.

Alors, le jésuite fit tomber sur la poitrine de l'ex-forçat l'autre petit carré d'étoffe, près duquel était cousue la médaille miraculeuse, et... brusquement, sa main droite le saisit à la gorge, serrant comme un étau d'acier, pendant que, de l'autre main appliquée sur la bouche, il l'empêchait de pousser le moindre cri.

Sous la poussée vigoureuse du prêtre, le malheureux eut quelques pas de recul, en se débattant ; mais la lutte était trop inégale. Sans être malingre ni chétif, Jean Pallhiès n'avait rien d'un homme robuste : son séjour au bagne, en le vieillisant plus que de raison, l'avait beaucoup affaibli ; et l'existence qu'il menait, presque toujours enfermé dans son bureau ou dans son modeste logement, n'était pas pour le rajeunir et lui rendre ses forces perdues. En outre, pris à l'improviste, la respiration lui manquant tout-à-coup, ayant affaire à un adversaire décidé et d'une poigne puissante, il suffoquait, fléchissait les jambes ; et bientôt, incapable de se débarrasser de l'horrible étreinte, il tomba à la renverse, n'offrant plus de résistance, s'agitant en quelques soubresauts convulsifs.

Kopfer, sans le lâcher, l'avait accompagné dans sa chute, penché sur lui, poitrine contre poitrine. Il le maintint alors sur le sol, un genou en terre et l'autre pressant fortement sa victime dans la région du cœur. De l'angoisse première, le malheureux avait passé à un état de défaillance qui s'aggravait à chaque seconde ; et le jésuite, en exerçant à sa gorge la constriction qui le privait d'air, avait soin de ne pas enfoncer les ongles dans la chair, de ne pas l'écraser trop violemment sous son genou ; il l'asphyxiait lentement, afin qu'il n'y eût aucune trace de son assaut meurtrier, afin que la vie s'éteignît en quelque sorte d'elle-même.

Quand il vit accomplie l'œuvre de mort, il desserra

les doigts et s'agenouilla tout à côté du corps, en collant son oreille contre la poitrine ; le cœur ne battait plus. Il examina attentivement le visage, après en avoir retiré sa main gauche ; une légère écume sanguinolente s'était répandue dans la bouche, où la langue, tuméfiée, remplissait presque totalement l'intérieur, comme une éponge gonflée ; les narines aussi étaient écumantes ; les yeux, boursouflés, laissaient voir la prunelle hideusement fixe, à travers les paupières demi-ouvertes ; la face était marbrée de petites ecchymoses livides, formant une sorte de pointillé.

Alors, il retourna le cadavre et le mit à plat ventre ; il prit la tête dans ses mains, et, comme la mâchoire n'était pas fermée, il secoua jusqu'à ce que la langue sortît pendante entre les dents. Puis, tirant de sa poche une forte cordelette, il la passa autour du cou de sa victime en nœud coulant ; il traîna le corps jusqu'à la fenêtre, le hissa contre l'espagnolette et y attacha solidement l'extrémité du cordon.

Cela fait, il alla à la porte d'entrée, en retira la clef et, revenant à la pièce où s'était passé le drame, il posa cette clef sur la table, auprès d la lampe ; et, sous cette clef, il plaça divers papiers, qu'il avait eu soin d'apporter. C'était divers papiers administratifs, émanant de la direction pénitentiaire de Cayenne, relatifs à la libération de Jean Palhiés ; documents que le chanoine Bontemps s'était fait remettre par l'ex-forçat, quand il l'accueillit en 1892.

Enfin, à l'insu de M. Mersery, ces soi-disant protecteurs possédaient une double clef de son logement ; car Kopfer, deux ans auparavant, avait tenu à lui choisir son domicile, en avait payé le premier terme d'avance avant de le faire entrer comme employé chez MM. Appel et Sapin, et c'était à ce moment-là qu'il s'était fait fabri-

[illegible] ignorait [illegible] donc, après avoir ramassé sur la table le dernier faux qu'il venait d'extorquer au malheureux et tous les papiers qui s'y rapportaient; il ferma à double tour la porte d'entrée; quand plus tard on le rechercherait, cela ne contribuerait que mieux à faire croire que M. Mersery s'était pendu.

Intérieurement, le révérend assassin se disait:

— Maintenant, il n'y a plus à craindre que Jean Pallières, ce naïf jouvenceau, vienne à comprendre les deux cadavres qu'il vient d'exécutés, et cède à la tentation de dénoncer, quand le procès Arlaas passionnera le public... Il ne nous reste plus qu'à saisir l'heure propice pour châtier maître Courtois.

Quelque temps après le départ de Kopfer, un homme montait le même escalier et s'arrêtait à la porte de M. Mersery.

Il sonna une fois, deux fois, mais en vain.

— Pourtant, de la rue, fit-il, j'ai bien vu de la lumière chez lui... Se serait-il endormi près de sa lampe, avec un livre?... Les lectures soporifiques ne manquent pas, c'est connu.

Gaiement, il carillonna comme un collégien qui s'amuse.

— Nom d'un chien! il a le sommeil dur, l'animal!... Ah ça! je ne vais pas avoir fait, moi, une course pour le roi de Prusse, je pense?...

Il appliqua son œil au trou de la serrure.

— Mais, parfaitement, sa lampe est allumée... Il s'est absenté sans doute pour peu d'instants... Peut-être est-il allé donner le bonsoir à quelque petite bonne, au sixième... Vais-je attendre ici sur le palier?... Cela ne me tente guère... Tiens, une idée!... Si je m'installais chez lui?... Voilà qui l'épaterait, en rentrant, de me

trouver assis dans son fauteuil... Entre amis, on ne se gêne pas... Nous allons rire!...

C'était Joào, l'un des deux Fifi.

Fort expérimenté, avec son meilleur rossignol, il crochète la serrure ; il pousse la porte d'entrée et la referme sur lui, franchit l'antichambre, sur laquelle donne la salle à manger, dont la porte bâille d'un battant, pénètre plus avant, et aperçoit le cadavre accroché à l'espagnolette.

— Allons, bon! mon imbécile qui a eu un accès de vertu!...

Le scapulaire de Boutemps et la médaille miraculeuse de Kopfer sortaient du haut de la chemise entr'ouverte.

— Parbleu! c'est clair, fit le chef de bandits à ce spectacle... Trop de cœur, et pas assez de cervelle!... Depuis qu'il s'était encapuciné pour se faire réduire de trois ans, il a avalé toutes les pilules de ces sacrés frocards... Pauvre Charlemagne! il n'était pas capable de débiner notre truc ; mais il n'a pu digérer l'idée d'avoir à travailler avec nous... Et Toumtoum qui croyait avant-hier le voir heureux de mon hoco, porteur des douze billets bleus!... Oui, sur le moment, peut-être ; ensuite, le remords!... L'ordu crime me brûle les doigts! a-t-il dû se dire, en frémissant.... C'est égal, je ne m'attendais guère à le trouver dans un si fichu état... Vrai de vrai! il n'est pas permis d'être stupide à ce point!...

Il regardait le cadavre avec pitié.

— Dans tout ça, continua-t-il, cette pendaison idiote ne fait pas nos affaires... Moi qui comptais sur lui pour deux nouvelles opérations!... Avec un bout de papier de sa façon, ça aurait marché tout seul... Non, c'est trop bête!...

Puis, frappé d'une pensée subite :

— Si, par hasard, il était temps encore de le ressus-

citer?... On pourrait essayer, ma foi... au lieu de m'attarder à son oraison funèbre... En cas de succès, je l'emballe dans un sapin, et je le séquestre à Friedland... Confisqué, mon vieux !

Aussitôt dit que fait.

D'un bras il soutient le corps du pendu, tandis qu'avec un bon couteau de chasse il coupe la corde. Alors, il incline doucement M. Mersery, le dépose avec soin sur le parquet, sans aucune secousse, et défait le nœud coulant.

— Il n'est pas refroidi, murmure-t-il ; tout espoir n'est peut-être pas perdu.

Vivement, il déboutonne tous les vêtements du malheureux, va chercher dans la chambre un coussin qu'il place sous la tête ; après quoi, il ouvre la fenêtre et lance dans l'espace un petit cri en deux notes stridentes, imitation du craillement d'un oiseau de la Guyane.

— De l'eau froide, à présent, fait-il... Toumtoum ne sera pas de trop, pour me donner un coup de main.

Il passe à la cuisine, y remplit d'eau fraîche un grand récipient, revient à la salle à manger, prend les serviettes qu'il trouve dans le buffet, et se met en devoir de rappeler à la vie l'infortuné, si c'est possible.

— D'abord, renouvellement de ton baptême, mon pauvre vieux !

Et il l'asperge sur la face.

Pendant qu'il prodiguait les affusions, on sonne à l'entrée, avec accompagnement de trois coups discrets frappés contre le panneau de la porte ; il s'interrompt et va ouvrir. C'est Toumtoum.

— Entre vite, lui dit-il ; nous avons à ressusciter un pendu.

— Quoi ! ton ami Charlemagne... ?

— Oui, des idées noires, sans doute... Mais, à nous deux, nous allons l'égayer ; du moins, je l'espère,

Les voilà donc auprès du corps inanimé, et, baissant la voix dans leur causerie, tout en lui donnant les soins nécessaires.

— Le cœur ne bat plus et les pieds sont froids, disait Toumtoum, qui venait de retirer à M. Mersery bottines et chaussettes... Cependant, il y a encore un peu de chaleur au ventre et à l'estomac, ajouta-t-il, en le tâtant... Qu'en penses-tu, Joâo ?

— Je pense que ce grand nigaud nous donnera une fière besogne ; néanmoins, tant que la rigidité cadavérique ne survient pas, il ne faut pas nous lasser, même si sa pendaison remontait à plusieurs heures ; ce que je ne crois pas.

— Allons-y, alors !... Mais il serait mieux placé sur un matelas, pour le coucher sur le côté, afin de faciliter l'introduction de l'air.

Ils avaient laissé la fenêtre grande ouverte.

Tandis que Fifi-Joâo appliquait sur le front et le haut du crâne de la victime de Kopfer des linges trempés dans l'eau froide, Toumtoum apportait de la chambre le matelas qu'il jugeait utile à l'efficacité des secours. Ils l'y rangèrent comme il fallait, plaçant au-dessous du coussin une couverture pliée, de manière que la tête et la poitrine fussent plus élevées que le reste du corps.

Avec du vinaigre, Fifi-Joâo lui nettoya le palais et les narines de leur écume ; puis, se dévouant davantage encore, il pratiqua sur l'asphyxié la respiration artificielle, bouche contre bouche, couché auprès de lui, et de ses mains exerçant en même temps sur la poitrine et le bas-ventre des compressions intermittentes, comme on fait aux noyés, afin de rétablir le fonctionnement des organes respiratoires. De son côté, Toumtoum rendait peu à peu la chaleur au malheureux Charlemagne, en le frictionnant énergiquement avec des flanelles, sur-

tout dans le creux des mains et à la plante des pieds.

Enfin, ils sentirent un faible battement du cœur, à peine perceptible. Ils redoublèrent d'efforts : la vie commençait à renaître. Les poumons se mirent aussi de la partie.

— Ça y est ! dit Fifi-João... Du vinaigre sous son nez, maintenant, puisque nous n'avons pas d'ammoniaque... Ou mieux encore, va me chercher, Toumtoum, les allumettes de la cuisine.

Alors, le roucouyène passa sa main sous la nuque de M. Mersery et lui souleva légèrement la tête, et Fifi-João brûla près de ses narines quelques allumettes en bois, pour activer le cerveau par l'acide sulfureux qui se dégageait.

Les yeux du ressuscité cessèrent d'être fixes ; ils s'animèrent à leur tour.

— Où suis-je ? fit la victime des jésuites.

Et le sauveur, chef de bandits, de lui répondre :

— Retour du royaume de Pluton, mon vieux Charlemagne, mais pas par le train express, sapristi !...

M. Mersery avait réuni toutes les forces qui lui revenaient pour exprimer les trois syllabes de sa question ; il n'était pas en état de prononcer d'autres paroles. D'ailleurs, ses pensées étaient confuses ; la tête lui pesait ; il la laissa retomber sur le coussin, que Toumtoum venait de glisser là, en remplacement du premier, trop mouillé par l'eau des compresses froides de tout à l'heure.

Voyant qu'il avait des tendances à s'assoupir, Fifi-João, afin de remettre complètement son homme, invita Toumtoum à faire un thé, bien chargé. Celui-ci porta de la cuisine la lampe à esprit-de-vin et tout ce qu'il fallait.

Pendant que l'eau de l'infusion chauffait, le roucou-

yène voulut se rendre compte de la valeur d'un soupçon qu'il avait eu. Charlemagne s'était-il réellement pendu ? ou bien n'avait-il pas été accroché à l'espagnolette par des assassins, ayant pénétré chez lui pour lui prendre ses douze mille francs ?... Il alla donc regarder dans le secrétaire où il l'avait vu l'autre jour mettre l'enveloppe de l'avant-veille ; les billets de banque y étaient.

D'autre part, Fifi-Joâo avait jeté un coup d'œil sur la table de la salle à manger ; et maintenant il examinait les papiers placés en évidence par Kopfer, sous la clef de l'appartement.

— Ces papiers, qui donnent son vrai nom de Jean Palhiès, sa condamnation au bagne et sa libération, pensa-t-il, mon nigaudinos désespéré les avait mis là afin qu'on comprît pourquoi il s'était pendu ; même sous le coup de sa terreur de notre association, même en se réfugiant dans la mort pour nous échapper, il n'a pas voulu nous dénoncer à la police, le pauvre bougre !...

Le thé était prêt ; on le fit avaler à M. Mersery. Cela acheva sa résurrection, en lui éclaircissant les idées. Fifi jugea le moment venu de lui adresser ses amicaux reproches :

— Eh bien, l'affligé ! le saule-pleureur à scapulaire ! on se fait donc lustre d'espagnolette maintenant ?... On concourt à l'Académie pour un prix Monthyon posthume ?...

— Que voulez-vous dire ? fit le dépendu, ne comprenant pas.

— Oui, oui ; je t'envoie douze jolis billets bleus, et tu en es si content que tu t'achètes un joujou à la mode du Charlot de Londres !

— Charlot ?... Un joujou ?...

— Oui... Ça !... cette gracieuse corde que voici !... Tu la reconnais, hein ?... Ne fais pas l'étonné !...

— Cette corde ?...

— A la foire, on danse dessus ; mais, toi, tu trouves plus distingué de danser dessous... Tu aurais dû nous prévenir que tu avais ces goûts d'acrobate tire-langue !... Tiens, regarde l'autre bout de ton porte-bonheur...

Et il lui montrait le morceau de la corde qui était resté à l'espagnolette.

— Mais je ne me suis pas accroché là ! dit M. Mersery. C'est le jésuite qui m'a serré le cou en me bénissant, et qui m'a étranglé...

Fifi-Joào et Toumtoum sursautèrent.

— Il y a un jésuite là-dedans ? interrogea le premier.

Sans qu'il fût nécessaire de le presser de questions, l'infortuné raconta ce qui lui était arrivé. Cette fois, il était guéri de sa discrétion en faveur des révérends pères.

Puisqu'ils l'avaient complètement remis sur pied, ses deux sauveurs s'égayaient à présent de sa mésaventure.

— Voilà des protecteurs tout-à-fait charmants ! disait Toumtoum... Si vous voulez me recommander à eux, monsieur, vous serez bien aimable !

— Le plus beau, ajoutait Fifi, c'est le coup de la médaille de saint Benoit, qui préserve de la mort violente... Ça, c'est du génie !...Et c'est nous que tu redoutais, mon pauvre Charlemagne !...

Ensuite, envisageant l'avenir et redevenant sérieux, il dit :

— Tu es sain et sauf aujourd'hui, c'est parfait ; seulement, tes ratichons seront furieux, quand ils sauront que tu t'en es tiré... Tu n'es plus en sûreté ici. Dès demain matin, à la première heure, tu vas payer à ton propriétaire le trimestre commencé et donner ton congé immédiat. Toumtoum viendra aussitôt, avec des hom-

mes, enlever tes meubles, et je vais t'installer dans un petit nid, où tu vivras tranquille comme Baptiste, à l'abri de tes révérendissimes bienfaiteurs...

On ne pouvait faire à M. Mersery une plus agréable proposition ; elle lui produisit l'effet d'un cordial puissant. Sentant bien que de ce côté-là il n'était pas joué, leurré de vaines promesses, il crut vraiment à la fin de cette existence de douleurs et de misères qui jusqu'alors avait été son lot ; cette conviction lui rendait des forces, il était tout ragaillardi sous l'influence de la joie.

— J'avais pensé d'abord, dit encore Fifi-João, à te cloîtrer chez nous, à l'avenue Friedland ; mais tu n'arriverais jamais à te faire bon camarade avec Féti, dont tu as une frayeur que je crois insurmontable. Cependant, vingt maracayos, même non-apprivoisés, sont moins dangereux qu'un seul de tes amis à robe noire. En outre, s'astreindre à ne jamais mettre le pied hors de sa maison ne te vaudrait rien, à toi ; tu dépérirais d'ennui, à la longue. Ce qu'il te faut, c'est le grand air de la campagne, une atmosphère pure et vivifiante, des fleurs, pas de tracasseries, nulle inquiétude du lendemain, des plaisirs champêtres, de l'espace devant toi, nue basse-cour proprette et bien garnie, la compagnie d'un bon gros chien et d'une ribambelle de chats folâtres... Va ! je t'ai compris... Charlemagne, tu es un brave homme qui n'a pas eu de chance... Eh bien, aujourd'hui, la série des embêtements est finie pour toi ; et ce que dit Jules Sneldmans est bien dit...

Le ressuscité s'était levé ; il serrait avec effusion les mains de son sauveur ; des larmes de reconnaissance coulaient de ses yeux.

— Oui, tu verras... Impossible que l'on te découvre, où je vais te mettre... Tu jouiras d'un bonheur, sans aucun trouble... Tu verras, tu verras !... Seulement tu

ne pourras être là ni Jean Palhiès ni Mersery, bien entendu ; une nouvelle métamorphose est nécessaire : je te crée Potentier, avec un état-civil complet, et ce qui plus est, authentique ; et tu seras Potentier, sans que personne y trouve à redire, et jusqu'à la fin de tes jours, si tu veux, avec une gentille petite rente viagère.

— Va pour Potentier ! fit Jean Palhiès, en riant, mais avec une douce émotion aussi.

— Pour en finir quant à présent, dis-moi, je te prie, le nom de celui de tes jésuites qui t'a scapularisé en te serrant le cou.

— C'est le père Stanislas Kopfer.

— Son domicile ?

— Rue de Narbonne, 2.

— Il suffit ; voilà un nom et une adresse que je n'oublierai pas... Ton Kopfer, je le retiens pour une prochaine contredanse !...

Le lendemain, vers les 3 heures de l'après-midi, le donneur de médaille miraculeuse arrivait rue Chevallier, à Levallois-Perret. Il avait bien pris son temps, étant certain de son affaire. Les patrons de M. Mersery, ne le voyant pas paraître de toute la matinée, auraient envoyé à midi quelqu'un de la fabrique pour s'informer, pensait-il ; d'où, la découverte du... suicide.

Il s'attendait à trouver des groupes dans la rue devant la maison ; la rue avait son aspect ordinaire.

— MM. Appel et Sapin, se dit-il, ne se font guère souci de leurs employés... Bah ! l'autre est encore pendu là-haut.

Il se demandait quel prétexte il pourrait invoquer pour justifier sa visite, à une heure où l'employé était d'ordinaire hors de chez lui, à son travail ; ou bien irait-il à la fabrique, pour revenir ensuite ici, en se

faisant l'écho de l'étonnement des autres, qui ne l'avaient pas vu le matin ? où encore partirait-il tout simplement et retournerait-il le soir?

Tandis qu'il réfléchissait, un garçon de magasin, portant la casquette Appel et Sapin, sortit de la maison, une lettre à la main, finissant une conversation avec le portier qui le raccompagnait.

— Je vous assure qu'il ne m'a pas donné sa nouvelle adresse, disait en gesticulant le vénérable gardien de l'immeuble.

Et, apercevant tout-à-coup Kopfer :

— Tiens, c'est la Providence qui nous envoie le révérend père ; peut-être la sait-il, lui...

Kopfer, quoique contrarié d'avoir été aperçu, en prit son parti et s'avança. Il avait entendu les derniers mots.

— Vous parlez de moi, messieurs ; quelle est la chose que vous pensez que je sais et qui vous intéresse ? demanda-t-il.

— La nouvelle adresse de M. Mersery, fit le concierge.

Kopfer crut avoir mal entendu.

— Vous soupçonnez M. Mersery d'avoir une autre adresse ? dit-il.

— Non, la nouvelle, mon père, celle des bords de la Méditérranée... Alors, à ce que je vois, vous l'ignorez, vous aussi ?

— J'avoue que je ne comprends absolument rien à ce que vous dites, répondit le jésuite, dont les traits reflétaient la plus violente surprise, quoi qu'il fit pour paraître calme... Hier soir, je suis venu apporter quelques consolations à M. Mersery, que je savais en proie à un vif chagrin...

— Oui, c'est sans doute alors qu'il venait d'apprendre que sa vieille tante était à l'agonie...

— Sa vieille tante ?...

A ce moment, le garçon de magasin estima inutile de rester là plus longtemps.

— Ma foi, moi, je remporte ma lettre aux patrons, dit-il.

Et il s'en alla.

Kopfer, au contraire, demeura ; et tant il était avide de renseignements, qu'il ne lui parut pas indigne de lui de jacasser avec un concierge, celui-ci l'ayant invité à entrer dans sa loge.

— Je vous disais, reprit-il, qu'hier soir j'ai vu M. Mersery très triste, et quand je l'ai quitté, je croyais l'avoir un peu consolé... Mais vous attribuez la douleur dont je vous parle à l'agonie d'une vieille tante ; il vient d'être question d'une nouvelle adresse de votre locataire, sur les bords de la Méditerranée : en vérité, ce sont là tout autant d'énigmes pour moi...

— Bon, c'est qu'il ne vous a pas annoncé son projet de départ...

— Il est parti?

— Mieux que cela, déménagé.

— M. Mersery?...

— Eh ! oui... C'est de lui que nous causons, dame !

— Je n'en reviens pas !

— Moi aussi, j'ai été bien étonné, quand il est venu me dire, ce matin, qu'il partait... Voilà un locataire que je regretterai longtemps... C'était tranquille ! et doux ! et bon enfant !... Avant-hier, il avait une dinde, que son ami lui avait apportée ; ça lui en faisait trop, pour lui tout seul, et vous savez que les dimanches et jours de fête il se cuisinait sa popote, au lieu d'aller au restaurant... Eh bien, mon révérend père, il m'en a d'abord donné une grosse cuisse, après l'avoir rôtie, sa dinde... Puis, hier, avec les restes, il s'était con-

fectionné à midi, des croquettes, et le soir, un cassoulet ; il m'en a encore donné, de tout ça, à déjeuner et à dîner, et je vous réponds que c'était fameux !... Un vrai cordon-bleu, cet homme !... Je lui disais : « Au lieu de trimer pour de maigres appointements d'employé de bureau, vous devriez vous mettre carrément cuisinier ; vous seriez chef, chez des Rothschild, et vous gagneriez de l'or, plus gros que vous. »

Kopfer n'avait pas interrompu le portier ; mais, de tout ce que celui-ci venait de dire, il n'avait trouvé intéressant qu'un fait : à son insu, M. Mersery avait un ami.

— Et cet ami de votre locataire, interrogea-t-il, le connaissez-vous ?

— De vue seulement... Je crois que vendredi, quand il lui a apporté la dinde, c'était la première fois qu'il venait... Mais je n'en réponds pas, parce qu'il est impossible de voir toutes les personnes qui entrent et sortent, vous pensez bien !... Pour être deux bons amis ensemble, c'est sûr ; à preuve, le coup de main qu'il lui a donné pour son déménagement, ce matin... C'est cet ami qui a amené une grande tapissière avec quatre déménageurs, pendant qu'il était allé payé le gérant et donner son congé ; et, ma foi, ç'a été vite enlevé, son mobilier... A 11 heures et demie, il était en route pour je ne sais où... Il avait appris hier (pas par une lettre, je ne lui en ai pas montée) que sa tante était au plus mal, condamnée à mort par quatre médecins, et qu'elle voulait le voir tout de suite avant de mourir... et puis encore, que, si elle en réchappait par miracle, elle désirait l'avoir désormais auprès d'elle... Bref, il était dans la nécessité de partir immédiatement.

Le jésuite se demandait ce qu'il y avait là-dessous, attendu qu'il ne connaissait à M. Mersery aucune tante.

— Mais il pouvait se rendre à l'appel de cette parente, sans pour cela déménager ? observa-t-il.

— Ma foi, vous comprenez, je ne suis pas au courant de ses affaires... Peut-être a-t-il fait transporter ses meubles à l'hôtel Drouot, en chargeant son ami de les vendre ; il n'en a plus besoin, du moment qu'il va se fixer dans la maison de sa tante, sur les bords de la Méditerranée.

— Comment est-il donc, cet ami ?

— Oh ! c'est un joyeux vivant, ni gras ni maigre, mais bien portant, allez !... avec une large figure couleur de tomate, un peu basanée, pourtant... C'est un marseillais, bien sûr...

On sait que les Indiens de l'Amérique équatoriale ne se tatouent pas. Costumé à la française, Toumtoum n'avait rien qui trahît son origine, aux yeux de quiconque n'était pas versé dans la science anthropologique. Le docteur Crevaux, Henri Coudreau et d'autres explorateurs ont même cité des tribus sauvages de cette région qui ont la peau presque blanche et dont la conformation de la tête rappelle étonnamment le type circassien, un des plus beaux de la race caucasique.

Le pipelet de M. Mersery avait eu, une dizaine d'années auparavant, parmi ses locataires, un fils de la Provence, au visage fortement coloré, rouge d'argile, mais avec cette teinte de vieille terre cuite que donnent les séjours prolongés sous les rayons d'un ardent soleil. Depuis lors, quiconque avait un teint semblable, ou à peu près, était à son avis un marseillais pur-sang, même n'eût-il pas l'accent de la Cannebière ; c'était chez lui une opinion indéracinable.

— Oui, c'est un marseillais, rien n'est plus certain, répéta-t-il à Kopfer, d'un ton grave et convaincu.

Le jésuite, voyant bien que le concierge ne savait

rien de plus, n'insista pas. Sans perdre de temps, il se rendit à la fabrique Appel et Sapin.

Là, il trouva les deux patrons fort mécontents du départ de son protégé. Le matin, ils avaient reçu de lui, portée par un commissionnaire, une lettre, qu'ils montrèrent au révérend. M. Mersery s'excusait de ne pas se rendre à son bureau et annonçait son départ, en alléguant ce que Kopfer avait appris rue Chevallier : la nécessité d'un voyage urgent pour assister une proche parente gravement malade. Il ajoutait que, ne pouvant fixer la durée de son absence, il priait de le considérer comme démissionnaire, afin que ses patrons ne se fissent pas scrupule de pourvoir à son remplacement. Ceux-ci, après le déjeuner, s'étaient souvenus de l'avoir chargé d'un travail supplémentaire, qu'il faisait chez lui à ses moments perdus, la revision du compte d'un ancien client ; et, ne s'imaginant pas qu'il était parti si précipitamment, le croyant encore en train de faire ses malles, ils lui avaient envoyé un billet, pour lui dire de remettre au porteur son travail, même inachevé.

C'était ce messager que le jésuite avait vu retourner bredouille.

A la fabrique, Kopfer avait eu soin de laisser MM. Appel et Sapin parler d'abord ; ce qui lui permit de leur dire, après avoir pris connaissance de la lettre de M. Mersery :

— Il m'avait aussi avisé de son départ, mais plus vaguement encore ; or, comme j'ai une communication assez importante à lui faire tenir, j'étais venu rue Chevallier, puis chez vous, afin d'avoir, d'une façon précise, sa nouvelle adresse... Je vois que, dans sa précipitation il a oublié de la donner aux uns comme aux autres... Cela est bien fâcheux.

— Nous recevrons sans doute une autre lettre de là où

il est allé, dit l'un des patrons ; car il ne tardera pas à s'apercevoir qu'il a oublié aussi de nous rendre ce compte Latapie, qu'il revisait, et il n'est pas homme à le garder...

Kofper faisait semblant de croire à l'histoire de la tante malade ; en insistant sur l'urgence de la communication qu'il disait avoir à transmettre à M. Mersery, il se montrait fort ennuyé de sa négligence. Puis, il s'enhardit ; car il ne voulait négliger aucun moyen d'information. Il demanda si, parmi les employés de la fabrique, il ne s'en trouvait pas avec qui le comptable démissionnaire se fût quelque peu lié, plus particulièrement : le concierge avait parlé d'un ami qui était marseillais, à son avis.

Les patrons répondirent qu'ils n'avaient aucun marseillais chez eux ; mais un employé, nommé Gibassié, de Carcassonne, était un client du même restaurant que le comptable : peut-être serait-il en mesure de donner un renseignement ; à tout hasard, cela ne coûtait rien de l'interroger.

On fit comparaître ce Gibassié.

— Un marseillais en assez bons termes avec Mersery pour lui avoir offert l'autre jour une dinde et l'avoir aidé ce matin à son déménagement?... Je ne vois que Roustan, voyageur de commerce, un original, très bon garçon... Mais, depuis six semaines, je ne prends plus mes repas au restaurant de Mersery ; j'ignore alors si Roustan a eu l'occasion d'y venir ces jours-ci...

Enfin, Kopfer tenait un nom ; et, comme il était loin d'avoir une pleine confiance dans la sûreté d'appréciation du concierge, en ce qui concernait sa façon de désigner l'ami du fugitif, il se félicitait, d'autre part, de n'avoir pas rejeté absolument son opinion.

— Oui, il y a des chances pour que ce soit Roustan,

continua M. Gibassié. Il me semble, en effet, qu'au dernier de ses voyages, où je le vis, il parlait de venir passer la fête nationale à Paris, pour de là faire une tournée en Normandie et en Bretagne.

Quant à l'hôtel où ce Roustan descendait, M. Gibassié l'ignorait ; il ne le connaissait que pour l'avoir rencontré au restaurant.

— Roustan, qui s'appelle François, de son prénom, ajouta-t-il, voyage à la fois pour une fabrique de cordonnerie et pour un grand marchand de cheveux. Les maisons qu'il représente sont l'une et l'autre de Marseille... Voilà tout ce que je sais ; il me serait même impossible de vous dire le nom de ces deux maisons.

L'employé s'étant retiré, M. Appel dit à Kopfer :

— Ma foi, mon révérend père, nous ne sommes pas plus avancés que tout à l'heure. En supposant que ce Roustan ait la nouvelle adresse de notre homme, il faudrait commencer par le découvrir lui-même. Le mieux est d'attendre une autre lettre de M. Mersery ; elle ne saurait tarder, à cause du compte Latapie, emporté par mégarde.

Le jésuite remercia et salua les fabricants ; puis, il prit un fiacre pour rentrer rue de Narbonne.

Livré à ses réflexions pendant le trajet, il examinait la situation avec un dépit courroucé, mêlé d'une sombre inquiétude.

Il enrageait de ne rien comprendre à ce qui s'était passé. Il fallait, certes, que Jean Palhiès eût la vie dure pour avoir pu être ranimé par ce sauveteur inconnu. En l'étranglant, Kopfer avait opéré une asphyxie lente : il avait évité d'enfoncer ses ongles dans la chair, il avait accompli l'œuvre de mort en véritable artiste, afin de faire croire au suicide, grâce à la pendaison finale ; mais, maintenant, il se disait que, plus l'asphyxie a été

lente, plus il y a chance de salut, et il se reprochait son habileté d'assassin, qui avait été une maladresse dans la circonstance présente.

Ah ! pourquoi, au lieu de le pendre, quand il le tenait sans connaissance, inanimé, quand ses membres non rigides se prêtaient encore à une manipulation, pourquoi ne lui avait-il pas planté un poignard en plein cœur, en arrangeant la main droite de la victime près du manche, en asseyant le corps à côté d'une table, sur laquelle il l'aurait penché, en lui donnant une position qui eut au moins permis quelque doute ?...

Où était-il, Jean Palhiès, à présent ? Qui l'avait sauvé ? Etait-ce cet ami marseillais, ce François Roustan venu il ne savait d'où ?... Problèmes irritants, et qu'il fallait résoudre à tout prix.

Et comment avait-il pénétré dans l'appartement ?... Le jésuite était certain d'avoir fermé à double tour. Peut-être le battant, ordinairement fixe, de la porte d'entrée se trouvait mal fermé ; il n'avait pas songé à vérifier cela ; une forte poussée suffisait alors.

Un autre fait caractéristique : personne n'avait été appelé par le sauveteur ; les gens de la maison, tout le monde était dans l'ignorance du sauvetage aussi bien que du crime. On avait dépendu Palhiès, on l'avait rappelé à la vie, et cela en silence, sans se faire aider par les voisins, par le concierge. Voilà qui était extraordinaire !... Là-dessus, Kopfer inclinait à adopter une hypothèse : l'ami avait dû apercevoir d'abord les papiers de la libération du bagne ; ou bien il était assez intime pour avoir reçu déjà l'aveu de sa honte ; ou encore il s'agissait peut-être d'un ancien camarade du temps de Duvivier, d'un collègue de bureau qu'il avait obligé autrefois, et avec qui il s'était retrouvé sans danger de trahison, par reconnaissance des services passés.

Et, sans faute, dès le lendemain matin, Landury serait lancé à la recherche de ce François Roustan. Car, précisément, l'extrême discrétion qui avait été observée par Mersery-Palhiès et son sauveur, donnait à comprendre à Kopfer que celui-ci devait être, par les confidences de celui-là, et depuis longtemps peut-être, au courant de la contrefaçon d'écriture exigée pour le tableau généalogique Rocher-Grob-Béraud.

Rien ne lui paraissait plus évident. On n'aurait pu appeler à l'aide, en premier lieu, ni faire connaître ensuite l'assassinat et le sauvetage, sans compromettre la victime en dénonçant l'assassin : lui, Kopfer, il se serait trouvé dans un mauvais cas ; mais Palhiès aurait eu à répondre de sa rupture de ban. Donc, si rien n'avait été ébruité, c'était par un accord entre le comptable et son ami; accord véritablement menaçant pour le Gésù,et dangereux même,puisque la publicité du procès Arlaas allait révéler à ces deux hommes l'objet du faux qui avait été imposé à Mersery-Palhiès,puisque celui-ci pourrait dès lors se concerter utilement avec son sauveur pour tirer vengence de l'assassinat manqué.

Avoir été aussi traîtreusement saisi à la gorge, étranglé perfidement, avec une aussi lâche préméditation, cela ne se pardonnait pas... Jean Palhiès, tout seul, n'eut pas osé sans doute se venger ; et encore, qui sait ? car son cœur, à présent, devait être plein de haine... En tout cas, il y avait l'autre, l'inconnu, pour prendre l'offensive au moment le plus favorable. Qui était ce Roustan ? quel genre d'homme ? quelles opinions professait-il ? Il y avait nécessité de le savoir, une nécessité urgente et d'ordre supérieur.

Quand et comment la vengeance de Palhiès, secondé par son ami marseillais, s'exercerait-elle ?... Très certainement, les deux hommes se préparaient déjà à agir

contre le Gésu, en se dissimulant, en essayant de se dérober aux recherches. Cela, Kopfer se le répétait avec irritation, en grinçant des dents. Il n'avait pas la ressource de pouvoir s'informer chez les entrepreneurs de déménagements, puisque l'enlèvement des meubles s'était effectué au moyen d'une tapissière, dont le loueur était impossible à trouver, dans une ville comme Paris. L'indication qu'avait donnée au concierge cet ennemi que les jésuites venaient de se faire et qui leur échappait, cette désignation vague de sa nouvelle résidence « sur les bords de la Méditerranée », avait été imaginée pour leur faire prendre le change, quand ils sauraient sa résurrection et son départ. Et le révérend assassin n'en était pas dupe : du moment que Jean Palhiès avait indiqué le midi, c'était partout ailleurs qu'il faudrait diriger les investigations de Landury.

— Ce Roustan, murmurait Kopfer, avait dit qu'il viendrait à Paris pour le 14 juillet, et que de là il entreprendrait une tournée en Normandie et en Bretagne ; voilà ce que je viens d'apprendre de M. Gibassié, et c'est ce qu'il faut vérifier tout de suite... S'il est venu ces jours-ci, s'il a vu mon Mersery-Palhiès, s'il est reparti aujourd'hui pour un voyage dans le nord, nous serons vite sur la piste de l'ennemi... En surveillant le Roustan de près, en le faisant suivre au cours de ses pérégrinations par un limier intelligent comme notre précieux Landury, nous découvrirons notre homme, et, cette fois, nous ne le manquerons pas.

Il essayait de se bercer de cet espoir ; mais, au fond, il était terriblement soucieux, et son inquiétude avait des grondements de rage sourde.

Quand le fiacre le déposa chez lui, il trouva, installé à l'attendre, le moine blanc Timoteo, toujours frais et réjoui, qui venait lui faire ses adieux. Depuis le jour

où il avait conclu avec la maison Dieudonné-Barbotte son affaire de dépôt central français, le merciote, muni du traité de la rue Saint-Sulpice, était allé à Londres, à Amsterdam et à Bruxelles, où il en avait passé du même genre pour l'exploitation de ses miracles de Castelfidardo étendue à l'Angleterre, à la Hollande et à la Belgique. Il se disposait à se rendre à Fribourg, afin d'en faire autant pour la Suisse, et à Munich pour la Bavière ; mais, s'étant arrêté trois jours à Paris, il ne voulait pas quitter définitivement cette capitale, sans apporter à l'éminent et vénéré jésuite le dernier salut de son amitié enthousiaste.

Le joyeux italien ne soupçonnait guère à quel point sa visite arrivait mal à propos. Kopfer, tout à son dépit, courroucé des incertitudes qu'il voyait grosses de péril, bouillonnait d'exaspération ; il était d'une humeur massacrante.

Timoteo, n'y prenant pas garde, lève les bras, dès qu'il l'aperçoit, et s'écrie, avec sa prodigieuse et délirante faconde :

— Loumière incoumparable ! astre merveilloux de la religione ! la petite loune de Castelfidardo est venoue salouer le resplendissant souleil de la Coumpagnie de Jésous...

Partant de là, il lui débite d'un trait, sans perdre haleine, le récit de ses récentes courses dans trois pays pour la propagation de la dévotion spéciale à son sanctuaire. Il étincelle de verve dans son boniment, en célébrant les progrès de piété que le zèle de l'ordre de la Merci vaut à la sainte Eglise.

Kopfer, qui rumine sa déception et sa bilieuse colère, ne prête d'abord qu'une oreille distraite à ce flux intarissable de paroles ; puis, il s'agace contre le moine italien, contre cet audacieux fumiste à qui en ce mo-

ment tout réussit ; il se dit qu'un gaillard de cette trempe est bien capable de tirer peu à peu à lui toute la couverture, et qu'actuellement, d'ailleurs, les sommes rondelettes qu'il empoche représentent tout autant de moins au bénéfice des disciples de Loyola.

Brusquement, il l'interrompt, au milieu d'une de ses plus belles tirades.

— Mais, mon révérend père, fait-il d'un ton aigre-doux, les dévotions, quelles qu'elles soient, sont excellentes, dès l'instant qu'elles sont approuvées par le Saint-Siège. Néanmoins, il convient de les propager sans réclame tapageuse, sans charlatanisme ; et, sous ce rapport-là, j'estime que votre zèle, dépassant souvent le but, mériterait d'être quelque peu réfréné...

N'ayant pas prévu cette censure, Timoteo est, au premier moment, interloqué.

— Jouste ciel ! qu'ai-je entendou ? dit-il... Oun frein à moun zèle d'apôtre ?... Moi qui ai l'ambitione de remplir l'ounivers de la dévotione au sanctouaire de Castelfidardo !

— Une dévotion nouvelle est une fleur délicate, dont on doit laisser le parfum s'exhaler de lui-même autour d'elle, et qu'il ne faut pas, comme vous le faites, transporter par monts et par vaux, en appelant, à coups de grosse caisse, les passants, pour la leur faire sentir et contempler... Agir ainsi, révérend père, c'est déprécier les choses saintes, c'est donner des armes à l'impiété et lui faciliter son œuvre de calomnie contre l'Eglise.

Devant cette nouvelle attaque, le moine blanc s'est redressé. Il était d'un caractère enjoué et doux, comme tous les bons vivants ; mais sa mansuétude, qui tolérait volontiers les petites taquineries sans malice, n'allait pas jusqu'à supporter qu'on lui marchât méchamment sur le pied. Il se rebiffait très vivement, à l'occasion.

— Ma flour délicate !... Ce que vous dites, moun boun Kopfer, c'est m'accouser de prostitouer soun parfoum, n'est-ce pas ?

— Parfaitement... J'ajoute que, pour se faire le propagateur d'une dévotion nouvelle, il faut, avant tout, avoir les mains pures, père Timoteo !

Voyant Kopfer de plus en plus agressif, le merciote se demandait quelle mouche l'avait piqué.

— Les mains poures !... Voudriez-vous insinouer, par hasard, monsiou le jésouite, que je souis oun vase d'impoureté ?

Et le voici qui s'avance sur le moine noir et vient le regarder sous le nez.

— Osez m'accouser d'oune impoureté, voyons donc ! moi qui ai déposé moun couor dans celoui de la virginale mère dou divin Jésous !

Kopfer, alors, avec un rictus mauvais, de lui décocher ce trait qu'il pensait foudroyant :

— Ce qui ne vous empêche pas de mettre à profit les pèlerinages à votre Arbre--Madone pour faire des enfants aux pieuses pèlerines !

— Mais c'est oune vipère, ce jésouite-là !... Mais tou voux donc que je t'écrase, hypocrite caloumniatour !... J'ai des enfants de piouses pèlerines ?... Il insinoue que j'ai des enfants !...

— Hypocrite toi-même, vil charlatan !... Je n'insinue pas ; je nomme !... Tiens, je vais t'en citer un... un de tes bâtards sacrilèges... un qui est vivant, bien vivant... un qui demeure à quelques pas d'ici... et qui a pour nom Eugène...

— Ougène !... C'est ainsi qu'oun appelle le jioune apprenti dou malhouroux horloger Grob, je crois ?...

— Oui, et c'est de lui-même que je parle...

— Tou parles, Kopfer, dou petit Ougène de mon-

sion Grob, l'assassiné d'il y a bientôt doux mois ?

— Oui, de ce petit Ugène... ton fils !

Au lieu de s'accroître à ces mots, la colère de Timoteo tomba toute, d'un seul coup. Les confidences de Courtois, lors du déjeuner à l'hôtel des Saints-Pères, lui étaient revenues à l'esprit, au moment où le jésuite, s'érigeant en censeur, lui reprochait de n'avoir pas les mains pures : tandis que leur querelle montait de l'acrimonie à la violence, il se proposait d'étourdir finalement Kopfer en lui jetant cet Ugène à la face ; et, vlan ! c'était, au contraire, le disciple de Loyola qui le devançait, en le gratifiant effrontément de son propre fils !...

Timoteo ne put résister à la gaîté folle qui s'empara de lui, à cette révélation d'une paternité sur laquelle il était fixé dans un sens diamétralement opposé.

Il se laissa tomber dans un fauteuil, éclatant de rire, à la profonde stupéfaction de Kopfer. Son hilarité était telle, qu'il fût longtemps avant de pouvoir prononcer un mot ; sa bedaine se soulevait en vagues désordonnées, et il y tenait ses mains pour réprimer ces soubresauts qui le secouaient à en mourir... Mais ce qu'il venait d'entendre était plus fort que tout, en fait de comique, pour lui : l'effronterie de l'accusation, en lui paraissant un comble, s'était tournée, à ses yeux, en joyeuseté impayable, et il ne pouvait arrêter ce rire qui le reprenait par accès violents, à l'instant même où il croyait s'en être rendu maître.

Enfin, n'en pouvant plus, à demi suffoqué, il se calma à peu près.

— Ah ! moun cher Kopfer, dit-il, vous venez de me procourer oun boun moment... Je me fâchais, ne voyant pas que vous vous amousiez... Recevez mes excouses... Kopfer, vous êtes le roi des farçours !... Me donner votre fils Ougène comme étant oun enfant à

moi, c'est ounc trouvaille tout-à-fait ingéniouse...

Le jésuite crut que le merciote tentait de parer son coup droit par une feinte, ou, en d'autres termes, tâchait de s'en tirer en lui renvoyant la balle.

— Non, fit-il d'un ton sec, j'ai parlé très sérieusement ; je sais que vous êtes le père du petit Ugène, et j'en ai des preuves.

L'autre, de recommencer à s'esclaffer :

— Allouns, je ne savais pas les jésouites si joyoux comédiens !... Alors, moun excellent ami, c'est par dévouement pour moi que vous avez tant travaillé au salout dou jioune homme ?... car c'est à vous qu'il doit de n'être pas tombé dans les griffes dou jiouge d'instrouctione... Ah ! moun boun Kopfer, je sais tout, et moun couor est pour vous rempli de gratitoude !...

Cette fois, ce fut le moine noir qui bondit, mais en blémissant.

— Que signifie ? que voulez-vous dire ? interrogea-t-il, les dents serrées, la voix sifflante.

— Je dis, répondit l'autre en gouaillant, je dis que le boun Kopfer est le meillour ami de l'houmble Timoteo ; mais Timoteo désire restitouer à Kopfer toute sa glorioure vertou... Le boun Kopfer, pour sauver soun fils Ougène, a remis dans le coffre de Grob vingt mille francs en jolis petits billets blous, parce que soun fils Ougène avait volé la même somme et s'était enfoui avec l'argent de Grob jousqu'à Dijione...

La riposte était terrible pour le jésuite. Maintenant, il se sentait une sueur froide au front.

Timoteo continuait, goguenard :

— Je dis que le boun Kopfer, toujours pour le salout dou petit Ougène, l'a fait ramener de Dijione avec soun camarade par le dévoué Magloire... Je dis encore que le boun Kopfer a fait venir *presto-presto* de Lyone

la maman Patourin, afin qu'elle loui rende les vingt mille francs, avec oune petite garnitoure tout autour, pour les intérêts, pour les diamants disparous aussi ; et cependant Magloire avait repris l'argent au petit Ougène, d'où il résoulte que le boun Kopfer a reçou de doux côtés le même remboursement...

Le jésuite n'en revenait pas. Comment cet homme pouvait-il savoir tout cela ?...

— Et encore, moun vertououx ami, je dis que le boun Kopfer a fait faire oun faux témougnage à monsieu Achille de Meyzioux et à l'aumounier dou patronage de Bethléem, afin que le jiouge d'instrouctione croie que le petit Ougène n'avait gardé que vingt francs de Grob, au lieu d'en prendre vingt mille, et afin de loui faire ignorer le voyage à Dijione ; car c'est oun faux témougnage d'avoir atteté que le jioune homme était resté à Paris, au patrounage, sous l'aile des chéroubins...

Il termina par un salut ironique à Kopfer :

— Adiou, loumière de l'Eglise ! adiou, souleil de la Coumpagnie de Jésous !... Et ne dites plous que le petit Ougène est l'enfant d'oun autre ; personne ne vous croirait, moun boun Kopfer... Allouns, adiou, et sans rancoune... Vous m'avez bien amousé !

— Encore un mot, gronda Kopfer... De qui tenez-vous tout ce que vous venez de dire, tous ces mensonges ?

— Pardoun, rien n'est mensounge en ceci, fit Timothéo ; c'est la vérité la plous poure... Et je consens à vous nommer l'autour de ma révélatione.

— Qui donc ? qui ?

Alors, le moine blanc, en éclatant de rire :

— C'est la Madone, papa Kopfer ; c'est Marie Immaculée en persoune !...

Et il partit.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
Les côtés	sérieux d'une mystification (avant-propos)...	1
I.	— Humble asile de la paix des âmes.....	23
II.	— Entre bons pères.....	42
III.	— Métamorphose d'un suicide.....	67
IV.	— Villa Manrèze.....	83
V.	— La justice informe.....	109
VI.	— Un secret de famille.....	135
VII.	— Comment l'araignée ncire tisse sa toile...	164
VIII.	— Ni vue ni connue, je t'embrouille !.....	193
IX.	— Au paradouze de la mère Sacré-Cœur.....	221
X.	— Les petits talents d'un faussaire.....	250
XI.	— *Refugium peccatorum, ora pro nobis !*...	301
XII.	— Robe courte contre robe longue.....	353
XIII.	— Une famille de saints.....	371
XIV.	— Honnête juge d'instruction.....	390
XV.	— Les deux Fifi.....	408
XVI.	— Le grage.....	417
XVII.	— L'engloutissement des milliards.....	431
XVIII.	— Castel-d'Hourat.....	480
XIX.	— Les découvertes d'un esprit trop subtil.....	519
XX.	— Bénisseur qui tue, cambrioleur qui ressuscite.	565

PETITE IMPRIMERIE VENDÉENNE — LA ROCHE-SUR-YON —

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION, 5, rue de Savoie.

AVÈZE, ANDRÉ. — *La Bonne Pécheresse,* roman avec couverture illustrée . . . . . .

CORNEILLE, PIERRE. — *Richelieu*, tragédie en cinq actes et en vers 1

COLLIN (Mme). — *Dix ans chez Alfred de Musset* ouvrage contenant des poésies inédites, des autographes et dessins de A. de MUSSET, préface de J. MONTORGUEUIL . . . . . .

DESCOUX. — *La Reine de Tadmor.* — *Lady Hester Stanhope.* — *Une Sybille au XIXe Siècle* 5

FÈVRE, HENRY. — *Les Ingénues*, couverture illustrée de CHÉRET . . . . . .

LAURENCIN, PAUL. — *Le Vicomte de Faublas*, roman avec couverture illustrée. . . .

MICHELET, VICTOR-ÉMILE. — *Contes Sur*

MATHIEX, PAUL. — *Le Bonheur d'être D*
couverture illustrée de WIDHOPFF . .

PRIN (DE). — *Sonnets Agrestes.* . . .

RICHARD, LOUIS. — *Robert Fleuranges*, r
avec couverture illustrée de Jack ABEILLE

SYLVABEL, ANDRÉ. — *L'Incube*, roman, a
couverture illustrée . . . . . .

— *Le Roi Satan*, roman, avec couverture illustrée. . . . . .

WILDENBRUCH. — *L'Astronome*, roman traduit de l'Allemand par L. DE CHAUVIGNY. .

PETITE IMPRIMERIE VENDÉENNE — LA ROCHE-SUR-YON